



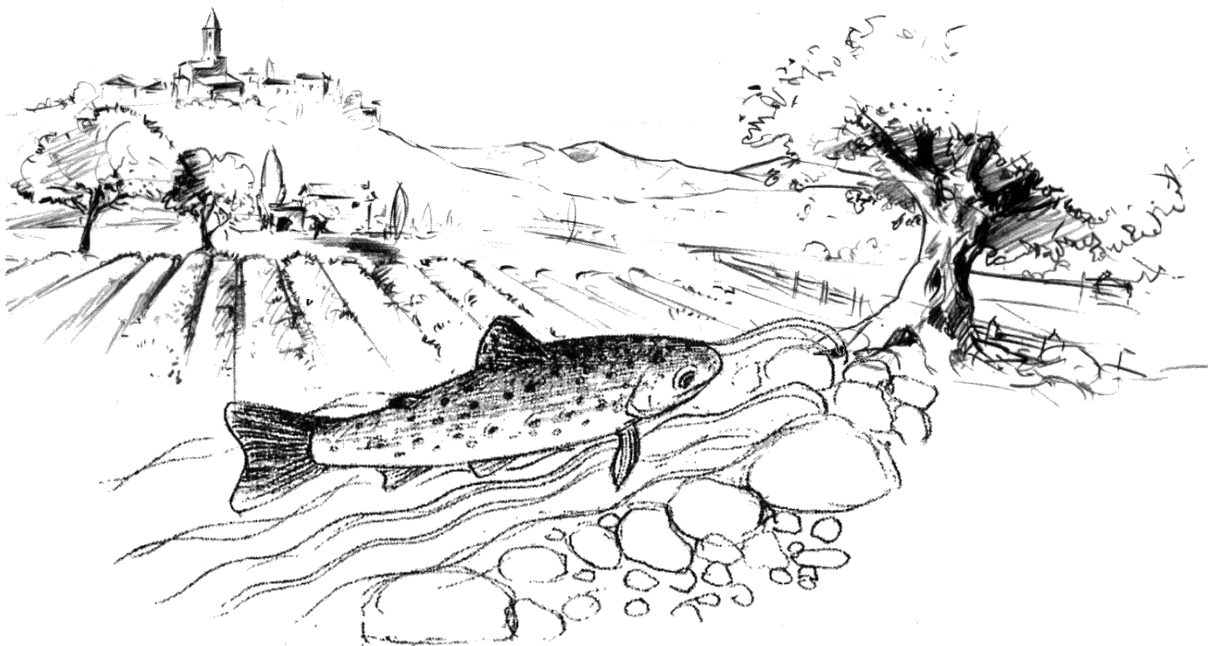
LE DÉPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PLAN **D**ÉPARTEMENTAL POUR LA **P**ROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE ET LA **G**ESTION DES RESSOURCES PISCICOLES DE LA DRÔME

Période 2026 - 2031



Volume 2 : **E**xports WebPDPG

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
I. Sous-bassin versant Bièvre-Liers-Valloire (RM_08_03)	3
1.1. Contexte salmonicole Valloire	3
1.2. Contexte salmonicole Bancel	20
II. Sous-bassin versant de la Galaure (RM_08_06)	33
2.1. Contexte salmonicole Galaure amont	33
2.2. Contexte salmonicole Galaure médiane	44
2.3. Contexte intermédiaire Galaure aval	56
III. Sous-bassin versant de la Drôme des Collines (ID_10_02)	65
3.1. Contexte salmonicole Herbasse amont	65
3.2. Contexte salmonicole Herbasse aval	77
3.3. Contexte salmonicole Chalon et Savasse amont	88
3.4. Contexte intermédiaire Béal Rochas et Savasse aval	98
3.5. Contexte salmonicole Joyeuse	109
3.6. Contexte salmonicole Veayne et Bouterne	119
IV. Sous-bassin versant Isère aval et Bas Grésivaudan (ID_10_03)	129
4.1. Contexte salmonicole Affluents rive gauche de l'Isère	129
V. Sous-bassin versant du Vercors (ID_10_07)	139
5.1. Contexte salmonicole Bourne aval et Lyonne	139
5.2. Contexte salmonicole Vernaison amont	152
5.3 Contexte salmonicole Vernaison aval	162
VI. Sous-bassin versant Véore - Barberolle (ID_10_06)	173
6.1. Contexte salmonicole Barberolle	173
6.2. Contexte salmonicole Canaux de Valence	183
6.3. Contexte salmonicole Véore amont	194
6.4. Contexte intermédiaire Véore aval	208
VII. Sous-bassin versant de la Drôme (ID_10_01)	220
7.1. Contexte salmonicole Drôme amont	220
7.2. Contexte intermédiaire Drôme aval et Roanne aval	230
7.3. Contexte salmonicole Bès	243

7.4. Contexte salmonicole Roanne médiane et amont.....	254
7.5. Contexte salmonicole Affluents Drôme médiane	265
7.6. Contexte salmonicole Gervanne amont.....	277
7.7. Contexte salmonicole Gervanne aval	287
7.8. Contexte salmonicole Affluents Drôme aval.....	299
VIII. Sous-bassin versant Roubion - Jabron (ID_10_05).....	312
8.1. Contexte salmonicole Ollagnier, Teyssonne et Leyne	312
8.2. Contexte salmonicole Roubion amont	321
8.3. Contexte intermédiaire Roubion aval	332
8.4. Contexte salmonicole Jabron	344
IX. Sous-bassin versant de la Berre (ID_10_08)	357
9.1. Contexte salmonicole Riaille	357
9.2. Contexte salmonicole Berre amont.....	365
9.3. Contexte intermédiaire Berre aval	376
9.4. Contexte salmonicole Lauzon	385
X. Sous-bassin versant du Lez (DU_11_04)	395
10.1. Contexte salmonicole Lez amont	395
10.2. Contexte salmonicole Lez médian et Coronne	(FD84)
10.3. Contexte intermédiaire Lez aval et Hérein.....	407
XI. Sous-bassin versant de l'Eygues (DU_11_02)	419
11.1. Contexte salmonicole Eygues amont et Ennuyé amont	419
11.2. Contexte salmonicole Affluents Eygues médian.....	429
11.3. Contexte intermédiaire Eygues médian, Oule aval et Ennuyé aval.....	439
XII. Sous-bassin versant de l'Ouvèze vauclusienne (DU_11_08)	454
12.1. Contexte salmonicole Ouvèze amont	454
12.2. Contexte intermédiaire Ouvèze médiane.....	463
12.3. Contexte salmonicole Affluents Ouvèze médiane	474
XIII. Sous-bassin versant de la Méouge (DU_13_17).....	484
13.1. Contexte salmonicole Méouge amont.....	484



Rapport du contexte Valloire- 260045

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3 à B5+



Surface
14682.21 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPMA26
Localisation: Grande Veuze



Auteur(s): OFB
Localisation: Régrimay

Diagnostic en date du 31/07/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Sur une grande majorité du contexte, la capacité d'accueil est limitée avec des densités et biomasses modérées à faibles. La présence d'une masse d'eau parfois conséquente ne suffit pas à créer de bonnes conditions d'accueil : les cours d'eau du contexte ont été grandement rectifiés, et parfois créés artificiellement, comme les Orons et Collières aval. Les habitats sont peu diversifiés. La rivière Grande Veuze est quant à elle fortement impactée par les rejets des eaux de la pisciculture Font Rome. L'activité agricole est quant à elle bien présente sur le territoire en engendrant des colmatages ponctuels via le phénomène de ravinement des terres.

Les sources de Manthes, véritable indicateur hydrologique du niveau de la nappe de la Valloire a montré ces dernières années des niveaux bas historiquement jamais atteints, avec même désormais un assèchement assez récurrent des sources.

On note encore la présence de cours d'eau ou tronçons de cours d'eau encore cloisonnés : notamment sur le Régimay (classé en réservoir biologique) dont les enjeux de libre circulation piscicole pour la Truite fario en période de reproduction mais également en période d'étiage sont forts. Ce cloisonnement est également observé sur le Claires, proche de la confluence avec le Rhône, empêchant la migration notamment de l'anguille.

Il est également à noter la présence de nombreux plans d'eau sur la tête de bassin du Régimay sur la commune de Lentiol, au coeur du camp militaire des Chambarans. Il se situent pour la plupart directement en barrage sur le Régimay ou des affluents du Régimay et engendrent principalement des impacts hydrologique (phénomène d'évaporation), et potentiellement d'autres impacts (réchauffement de l'eau, dégradation physicochimique, présence d'espèces indésirables, etc ...). Quelques plans d'eau sont également présents à proximité du Rau de la Veauverrière.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Les réseaux hydrographiques de l'Oron, des Collières et des Veuzes sont particulièrement complexes, car constitués de nombreux canaux et biefs artificiels, qui ne sont parfois plus utilisés.

L'Oron (environ 28 km de long) est alimenté par les sources de Beaufort et conflue avec le Rival (la Raille). En cas de sécheresse des sources, le débit de l'Oron est soutenu artificiellement par les rejets de la pisciculture des Fontaines à Beaufort. En cas de fortes précipitations, le Suzon apporte un débit conséquent à l'Oron. A l'amont d'Epinouze, des biefs de dérivation permettent d'évacuer en cas de hautes eaux, un certain débit de l'Oron vers les Collières. L'Oron emprunte ensuite un chenal artificiel, le canal SNCF correspondant à la zone d'extraction de graviers lors de la construction de la voie ferrée, qui se prolonge jusqu'aux Collières par l'intermédiaire d'un tronçon en partie aménagé, le ruisseau des Claires.

La Veuze est une rivière artificielle créée pour évacuer les sources de Manthes. Elle peut être alimentée en période de très basses eaux de la nappe par les rejets des deux piscicultures de Manthes, Faure et Font-Rome. Elle se divise en une Grande et une Petite Veuze. En amont de Saint Sorlin en Valloire, les tracés des Veuzes et des Collières sont mêlés, du fait des nombreuses dérivations existantes. Les torrents venant des collines du sud, notamment le Dolure, alimentent l'ensemble, le plus souvent de façon intermittente.

A l'aval de Saint Sorlin en Valloire, les différents biefs forment un seul cours d'eau (les Collières), qui, après la confluence avec le ruisseau des Claires, deviennent l'exutoire principal de la plaine de Bièvre Liers Valloire. Elles se jettent dans le Rhône à Saint Rambert d'Albon. Le bassin versant des Collières se situe principalement dans les terrasses alluviales cultivées et est fortement perméable. Seul l'amont sud du bassin, avec les torrents, se trouve dans un secteur peu perméable et boisé.

Localisation du contexte:

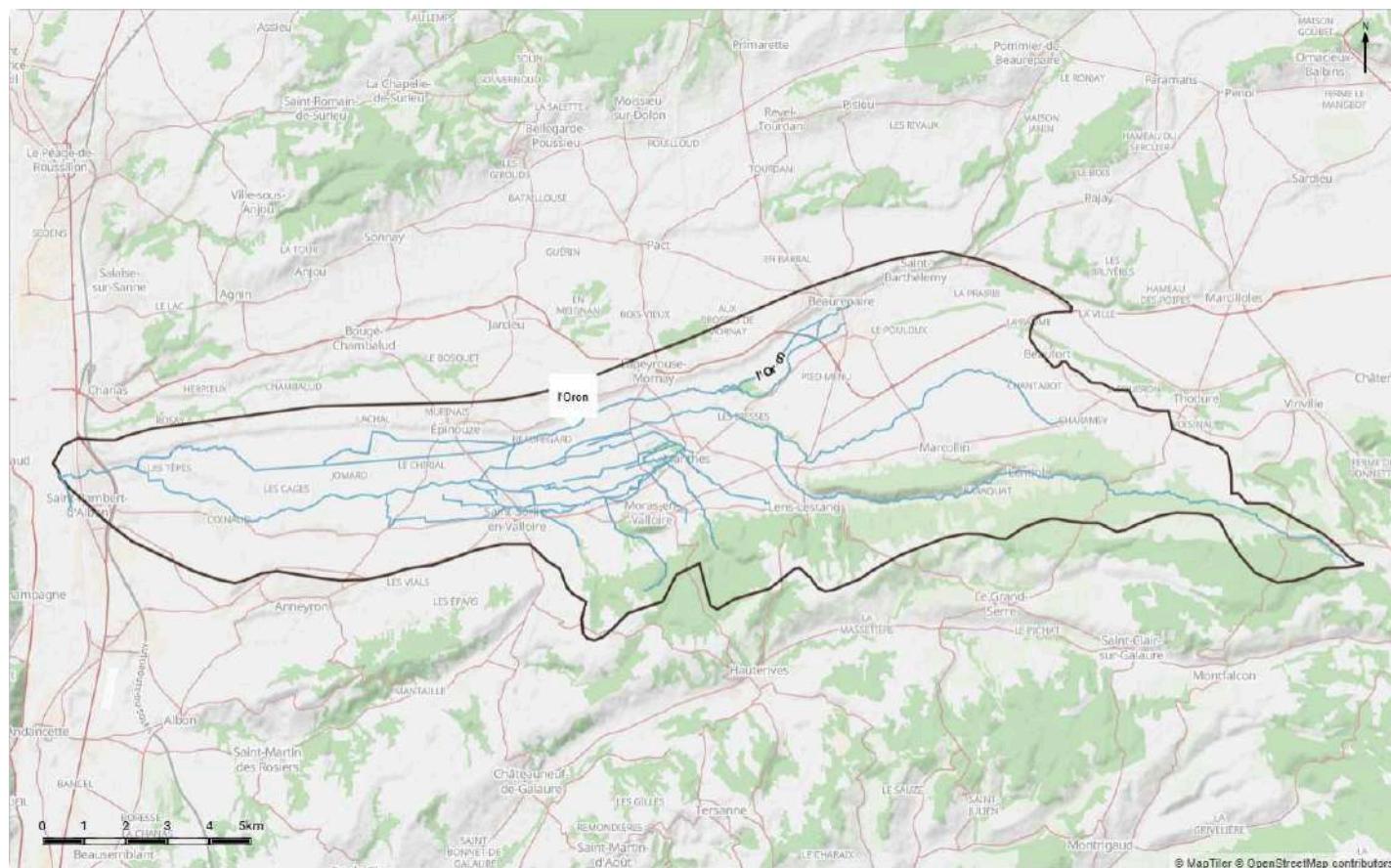


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: I'Oron (24.247 km)
- Linéaire dans le contexte: 24.247 km

Affluents:

- Nom des Affluents: I'Oron (24.247 km), Ruisseau de Regrimay (17.987 km), les Collières (16.513 km), le Dolure (11.413 km), Grande Veuse (9.591 km), (5.512 km), le Dolure/le Dollure (4.337 km), Petite Veuse (3.877 km), (3.539 km), Ruisseau de la Vauverrière (3.503 km), (3.344 km), (3.04 km), Torrent de Frémuzet (3.012 km), Torrent de Combet (2.898 km), (2.835 km), (2.194 km), le Dolure/le Rif (2.191 km), (1.208 km), (1.153 km), (0.946 km), (0.683 km), (0.665 km), (0.273 km), (0.255 km), (0.243 km), (0.191 km), (0.183 km), (0.121 km)
- Nombre total d'affluents: 28

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 126.998 km

Réglementation:Continuité écologique:

L'ORON DU SEUIL DE CHANTABOT (COORDONNÉES L93 X= 859 710 - Y= 6 471 850) À L'AVAL DE BEAUREPAIRE AUX COLLIÈRES ET LES COLLIÈRES (RUISSEAU DES CLAIRES) DE L'ORON AU RHÔNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RHÔNE NATUREL ET SES DÉRIVATIONS (HORS CONTRE CANAUX), DE L'AMÉNAGEMENT DE PÉAGE DE ROUSSILLON COMPRIS (ST-PIERRE DE BOEUF) À LA MER(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE LA VAUVERIÈRE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE REGRIMAY DE L'ECHATTEL DE SAINT-DIDIER AU DOLURE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE REGRIMAY ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran(FR8201726, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

Colière + Dolure(Anguille, classement: ZAP)
grande veuse(Anguille, classement: Indéterminé)
l'Oron + Raille de la source à St Barthémémy de Beaurepaire(Anguille, classement: ZALT)
l'Oron de St barthélémy de Beaurepaire jusqu'au Rhône(Anguille, classement: ZAP)
Le Rhône de la confluence Saône à la confluence Isère(Anguille, classement: ZAP)

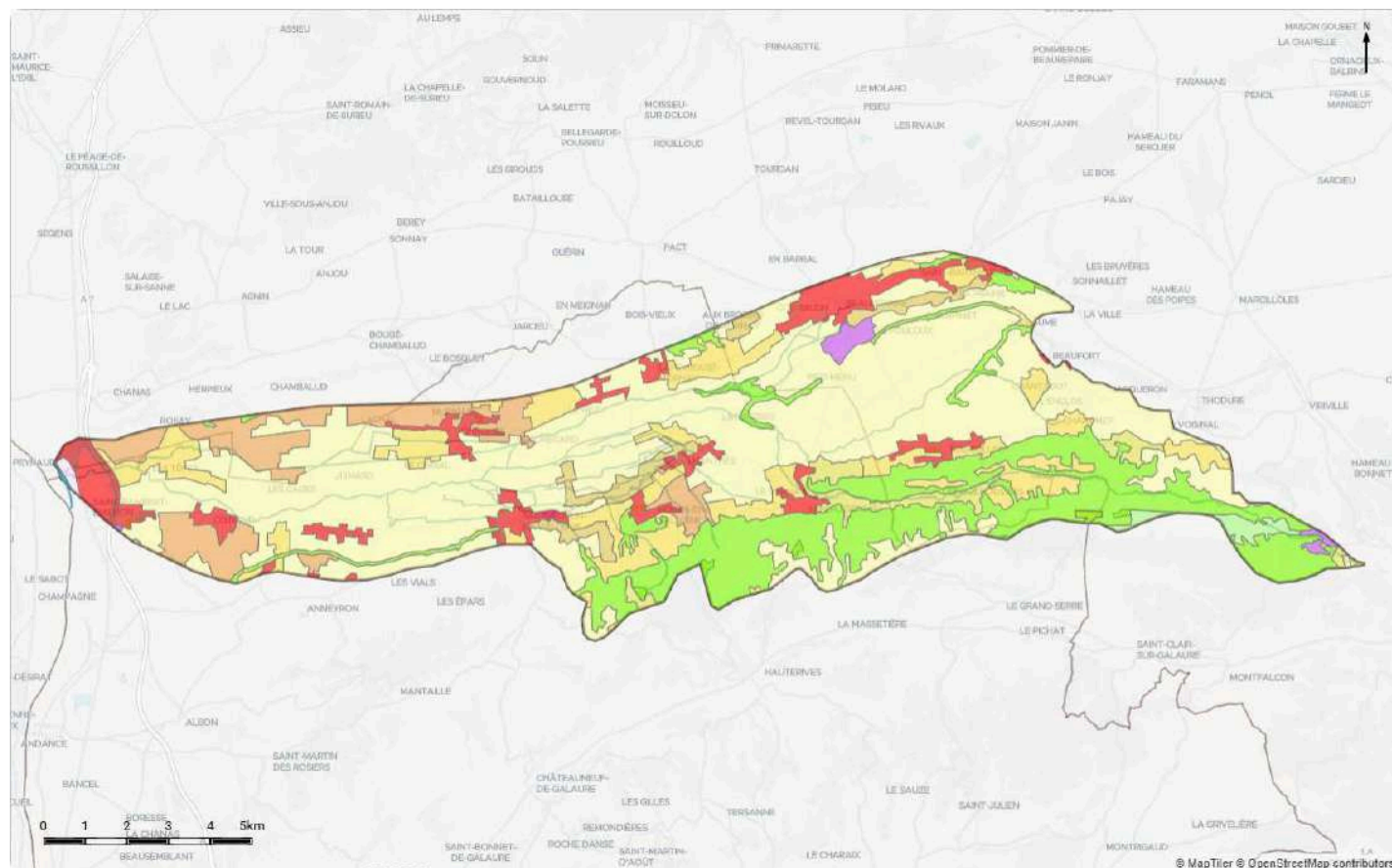
Réservoir(s) biologique(s):

LE RUISSEAU DE LA VAUVERIÈRE
LE RUISSEAU DE REGRIMAY ET SES AFFLUENTS

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence
Bièvre - Liers - Valloire

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

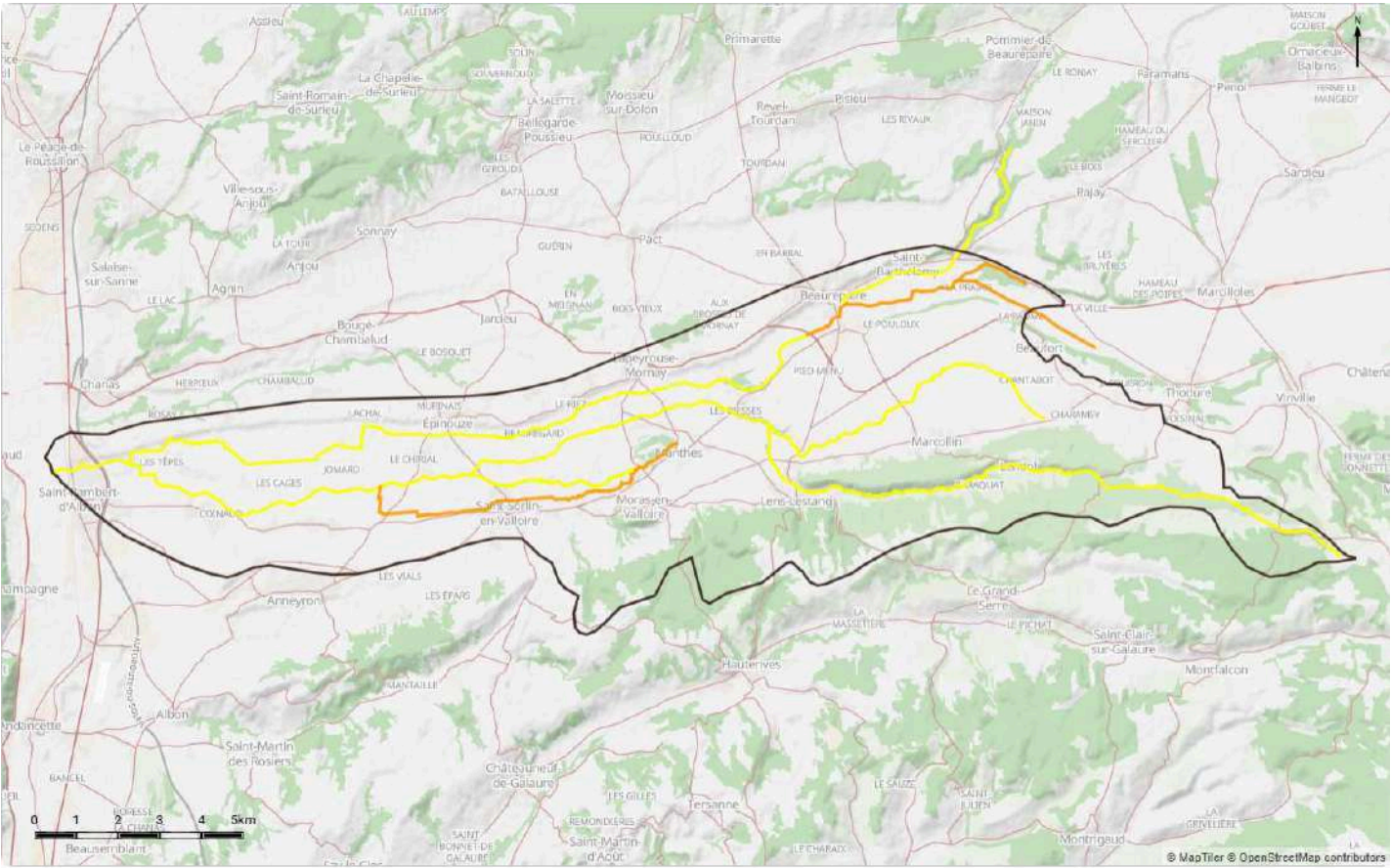
Légende

- Chantiers
- Cours et voies d'eau
- Equipements sportifs et de loisirs
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10774	ruisseau de regrimay	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10774	ruisseau de regrimay	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR466C	Colière + Dolure	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10157	ruisseau le suzon	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR466C	Colière + Dolure	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR466B	L'Oron de Beaurepaire jusqu'au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR466C	Colière + Dolure	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR466A	Le Rival + l'Oron de sa source à Beaurepaire	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR10183	grande veuse	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR466A	Le Rival + l'Oron de sa source à Beaurepaire	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite à zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Perche soleil

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Bouvière, Epinoche, Goujon, Rotengle
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Vairon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
25/08/21		Épinouze	Pont Milan	Perturbé			Goujon, Truite de rivière, Vairon
25/08/21		Manthes	Amont pont les Bardelières	Perturbé			Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
24/08/21		Anneyron	Pont Coinaud	Perturbé			Barbeau fluviatile, Truite de rivière
24/08/21		Saint-Rambert-d'Albon	Pont station pompage	Altéré			Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Perche-soleil, Truite arc-en-ciel, Truite de rivière
20/07/21		Lens-Lestang	Gué St-Didier	Perturbé			Poisson-chat, Perche commune, Perche-soleil, Truite de rivière
20/07/21		Saint-Sorlin-en-Valloire	Aval pont TGV	Perturbé			Chevaine, Epinoche, Truite de rivière
03/07/15		Épinouze	Aval pont la Richaudière	Perturbé			Goujon, Loche franche, Truite de rivière
02/07/15		Manthes	Amont pont les Bardelières	Altéré			Chevaine, Goujon, Truite de rivière
02/07/15		Saint-Rambert-d'Albon	Pont station pompage	Très altéré			Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Mise à part le Régrimay, l'ensemble du contexte est soumis à des soutiens de populations. Ceux-ci sont détaillés sur la cartographie et dans le tableau suivants.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Clares	GRA	Halieutique	Ensemble linéaire	1800	TRF	4	250	Pisciculture Faure
Oron	GRA	Halieutique	Linéaire AAPPMA	3050	TRF	4	150	Pisciculture Faure
Oron	GA	Soutien	Pont des Boites	2100	TRF	1	2000	Ecloserie
Collières	GA	Soutien	Linéaire AAPPMA	5500	TRF	1	37000	Ecloserie
Collières	GA	Halieutique	Linéaire AAPPMA	5500	TRF	4	350	Pisciculture Faure
Grande Veuze	GA	Soutien	Secteur en réserve	950	TRF	1	3000	Ecloserie
Oron	TVO	Soutien	Limite Drome / 3 pierres	NR	TRF	1	10000	Ecloserie
Oron	TVO	Soutien	Limite Drome / 3 pierres	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Oron	TVO	Soutien	3 pierres / Gustine	NR	TRF	1	10000	Ecloserie
Oron	TVO	Soutien	3 pierres / Gustine	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Oron	TVO	Soutien	Gustine / Pignaret	NR	TRF	1	10000	Ecloserie
Oron	TVO	Soutien	Gustine / Pignaret	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Oron	TVO	Soutien	Pignaret / Marette	NR	TRF	1	10000	Ecloserie
Oron	TVO	Soutien	Pignaret / Marette	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Oron	TVO	Soutien	Marette / Gué Pion	NR	TRF	1	10000	Ecloserie
Oron	TVO	Soutien	Marette / Gué Pion	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Oron	TVO	Soutien	Gué Pion / Genthon	NR	TRF	1	5000	Ecloserie
Oron	TVO	Soutien	Gué Pion / Genthon	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Oron	TVO	Soutien	Genthon / Chandonzet	NR	TRF	1	5000	Ecloserie

Oron	TVO	Soutien	Genthon / Chandonzet	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Oron	TVO	Soutien	Chandonzet / Robin	NR	TRF	1	5000	Ecloserie
Oron	TVO	Soutien	Chandonzet / Robin	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Canal SNCF	TVO	Soutien	Linéaire AAPPMA	2800	TRF	1	5000	Ecloserie
Canal SNCF	TVO	Soutien	Linéaire AAPPMA	2800	TRF	2	4000	Pisciculture Federale 63
Bief des Ecorioles	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	650	TRF	1	5000	Ecloserie
Bief des Ecorioles	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	650	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Grande Veuze	TVO	Soutien	Passerelle lac / Beal	NR	TRF	1	5000	Ecloserie
Grande Veuze	TVO	Soutien	Passerelle lac / Beal	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Grande Veuze	TVO	Soutien	Beal / Paradis + Fontaines + Bief vallon	NR	TRF	1	3000	Ecloserie
Grande Veuze	TVO	Soutien	Beal / Paradis + Fontaines + Bief vallon	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Grande Veuze	TVO	Soutien	Pont Paradis / TGV	NR	TRF	1	3000	Ecloserie
Grande Veuze	TVO	Soutien	Pont Paradis / TGV	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Grande Veuze	TVO	Soutien	TGV / Chute des Pies	NR	TRF	1	3000	Ecloserie
Grande Veuze	TVO	Soutien	TGV / Chute des Pies	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Grande Veuze	TVO	Soutien	Chute des Pies / Chamcoupier	NR	TRF	1	3000	Ecloserie
Grande Veuze	TVO	Soutien	Chute des Pies / Chamcoupier	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Grande Veuze	TVO	Soutien	Chamcoupier / Pompiers	NR	TRF	1	3000	Ecloserie
Grande Veuze	TVO	Soutien	Chamcoupier / Pompiers	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Grande Veuze	TVO	Soutien	Pompiers / STEP	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Grande Veuze	TVO	Soutien	STEP / Usines	NR	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Petite Veuze	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	3900	TRF	1	5000	Ecloserie
Dolure / Chandonzet	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	8300	TRF	1	5000	Ecloserie

Dolure / Chandonzet	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	8300	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Collières	TVO	Soutien	Linéaire AAPPMA	6000	TRF	1	10000	Ecloserie
Collières	TVO	Soutien	Linéaire AAPPMA	6000	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Bief Chenaux	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	1700	TRF	1	3000	Ecloserie
Bief Chenaux	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	1700	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Bief Mancel	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	4400	TRF	1	10000	Ecloserie
Bief Mancel	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	4400	TRF	2	2000	Pisciculture Federale 63
Bief Belangeon / Brunet	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	3050	TRF	1	1000	Ecloserie
Bief Vinay / Prémarron	TVO	Soutien	Ensemble linéaire	2100	TRF	1	1000	Ecloserie

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Clares, Oron, Collières, Veuze

Description:

Sur une grande majorité du bassin versant la capacité d'accueil est déficitaire. La présence d'une masse d'eau conséquente n'est pas suffisante pour atteindre l'optimum, notamment de par les vitesses d'écoulements conséquentes et homogènes. De nombreux cours d'eau ont été rectifiés et certains tronçons comme sur l'Oron ont même été créés artificiellement.

Concernant Grande Veuze, elle subit toujours l'incidence du rejet de la pisciculture Font Rome : un très fort colmatage des fonds est observé sur près de 2 km de cours d'eau. En outre, depuis plusieurs années, le rejet ne passe plus par le bassin de décantation.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du réseau hydrographique, en particulier les sources des Veuzes, de l'Oron, du Dolure et du Régrimag

Description:

La nappe de la Valloire est très étendue, cependant le cumul des prélèvements est conséquente et influence l'alimentation des cours d'eau et en particulier les sources de Beaufort et de Manthes. De plus, les prélèvements situés à proximité, notamment ceux des piscicultures, de par leur proximité avec la source de Manthes, influence directement son débit. Cet impact met en péril le tronçon amont de la Veuze, aujourd'hui le plus intéressant pour l'habitat et la reproduction de cette espèce.

En outre, on observe une dégradation généralisée du peuplement accompagné d'une augmentation généralisée des températures des cours d'eau, signe des effets du changement climatique et ses impacts notamment sur l'augmentation des besoins en eau.

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité écologique

Localisation:

Clares, Oron aval, Collières aval et Régrimag

Description:

Les enjeux varient selon le secteur du contexte. Sur l'aval, les enjeux concernent principalement l'Anguille (absence de l'espèce alors que la capacité d'accueil pour l'espèce est conséquente).

L'enjeu truite sur est plus conséquent sur les parties médianes et amont. Aux vues du cumul des facteurs limitants, le déclassement est une priorité, afin que le poisson puisse circuler et échapper à de nombreuses contraintes variant sans cesse sur une saison.

L'enjeu majeur se situe sur le Régrimag, classé en réservoir biologique.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Qualité

Localisation:

Grande Veuze

Description:

La pisciculture Font Rome impacte toujours de manière conséquente la morphologie du milieu et la qualité avec des normes de rejet non conformes, l'absence de bassin de décantation, un fonctionnement des filtres à tambour douteux en regard de la capacité de la pisciculture.

Impact état fonctionnel:

Localement très fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Régrimay, Rau de Veauverrière

Description:

Des plans d'eau en communication directe ou indirecte avec les eaux libres sont présents sur le contexte, notamment sur le Régrimay amont et sur le Rau de Veauverrière. Ceux-ci engendrent des impacts multiples (impact hydrologique, rupture de la continuité, augmentation de température, dégradation qualitative, etc ...)

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C2-03 : Poursuivre la restauration de la continuité écologique du Régrimay (8 ouvrages)

Localisation:

Régrimay

Description:

Poursuivre le décroisement du Rau de Régrimay, classé en réservoir biologique et en liste 2 au titre du L.214-17 du CE. Cela concerne encore 8 ouvrages, à savoir les ouvrages suivants : - ROE11503 : Route STEP - ROE11512 : Barbonnière 01 - ROE11513 : Barbonnière 02 - ROE11930 : Scie - Pont les Bouyennes - ROE11979 : Marion - ROE12006 : Marion, seuil aval passe - ROE12004 : Marion, PE Moulin - ROE12010 : PE canal les Bouyennes Les deux plus conséquents sont le seuil de la STEP (ROE11503) et le seuil de la prise d'eau du canal du Biel (ROE12004).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: Q1-03 : Régulariser la situation administrative de la pisciculture Font Rome à Manthes

Localisation:

Amont Grande Veuze

Description:

La situation de la pisciculture Font Rome est réglée concernant les volumes prélevés, le SAGE BLV ayant déterminé un volume disponible pour les 3 pisciculteurs situés en Valloire. En revanche, le tonnage produit nécessite des traitements des effluents irréprochables. Or, la situation actuelle n'est pas satisfaisante : normes non respectées, bassin de décantation court-circuité, efficacité incertaine du filtre à tambour, cours d'eau à l'aval très impacté sur plusieurs km. Une solution efficace et pérenne est indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Très fort : Retrouver des habitats et des zones de frayères

Effet attendu sur le milieu:

Retrouver des fonctionnalités qualitatives et morphologiques acceptables.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF5A: Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-03 : Régulariser la prise d'eau du canal du Biel et la prise d'eau des Bouyennes

Localisation:

Régrimay

Description:

Au delà de l'enjeu continuité, la régularisation hydrologique est nécessaire : traiter le problème d'infiltration sous l'ouvrage, fixer un débit maximum prélevé et fixer un débit minimum biologique (DMB).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du Régrimag

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: C1-03 : Restaurer la continuité écologique sur les Claires (3 ouvrages)

Localisation:

Claires

Description:

Traiter 3 ouvrages consécutifs sur les Claires à proximité immédiate de la confluence avec le Rhône : - ROE12084 : Seuil confluence les Claires - ROE54559 : Pont du stade - ROE54560 : Sortie tronçon bétonné L'objectif est de découloisonner une grande partie de l'entrée de bassin et rouvrir plus de 7 km de cours d'eau (Claires, Oron aval et Collières aval), vis à vis notamment de l'enjeu anguille.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: M1-03 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur Oron et Collières

Localisation:

Oron, Collières

Description:

Réaliser des opérations de restauration morphologique de type R2 à R3, permettant une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration des capacités d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Diversification des faciès benthiques et des faciès d'écoulement

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: M2-03 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur la Veuze suite à la régularisation de l'exploitation de la pisciculture Font Rome

Localisation:

Amont Grande Veuze

Description:

Réaliser des opérations de restauration morphologique de type R2 à R3, permettant une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration des capacités d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Diversification des faciès benthiques et des faciès d'écoulement

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PE1-03 : Régulariser et traiter les incidences des plans d'eau (Régrimay amont)

Localisation:

Tête de bassin du Régrimay à Lentiol

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés, etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration des capacités d'accueil (habitat, thermie)

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration des fonctionnalités globales du milieu

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité écologique, l'hydrologie, la qualité de l'eau et la présence de plans d'eau.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion raisonnée**

Observations:

Sur la quasi intégralité du contexte, il est préconisé un soutien de population de stade 1 et 2 (alevins à résorption et alevins nourris). Ce soutien est indispensable du fait des difficultés d'accomplissement du cycle biologique. [L'étude génétique de 2023](#) montre par ailleurs la présence à la fois d'individus issus des alevinages mais également issus de reproduction naturelle..

Cas particuliers de gestion:

On note quelques cas particuliers sur lesquels la gestion patrimoniale est indiquée voir indispensable. C'est le cas du Régrimay, où la reproduction de la truite de souche méditerranéenne fonctionne. La préservation de ce réservoir biologique est une nécessité.

Le Rau de Veauverrière nécessite également une attention toute particulière en vue de sa préservation en tant que réservoir biologique recelant la seule population d'écrevisses à pattes blanches du contexte.

Enfin, le secteur des Claires, Oron aval et Collières aval, l'alevinage semble moins bien fonctionner, ce secteur est plus favorable à une gestion d'usage (déversement de quelques poissons surdensitaires).



Rapport du contexte Bancel- 260043

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B3 à B5



Surface
7146.55 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26
Localisation: Bancel



Auteur(s): FDPPMA26
Localisation: Argentelle

Diagnostic en date du 01/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

La capacité habitationnelle sur l'ensemble du contexte est globalement limitée par plusieurs facteurs.

Le Bancel a historiquement été rectifié, entraînant une perte d'habitats conséquente. On note la présence de très nombreux enrochements en berge, sur des linéaires parfois très conséquents. Le lit mineur du Bancel s'est assez peu incisé (sauf ponctuellement), cependant il a tendance à être assez large avec une lame d'eau de faible hauteur. L'Argentelle quant à elle est un cours d'eau de plus petit gabarit avec un lit mineur plus marqué.

La baisse généralisée des débits de cours d'eau entraîne également une perte de capacité d'accueil. Outre ce facteur, on note également des problématiques liées aux prélèvements et ce proche des sources des deux cours d'eaux principaux du contexte. Ces prises d'eau, dont l'existence légale pose question privent les milieux d'une part importante du débit, sur des linéaires très conséquents.

Le contexte est également touché par la problématique des plans d'eau, en particulier sur l'Argentelle, qui pour la plupart captent des sources qui alimentent ce cours d'eau. Le Rau du Croisieux, un des affluents principaux du Bancel, est également fortement touché par cette problématique. Ils contribuent une fois de plus à la perte de débit engendré par le phénomène d'évaporation, mais aussi à d'autres impacts tels que le réchauffement des eaux, la dégradation physicochimique du milieu, et la présence d'espèces indésirables.

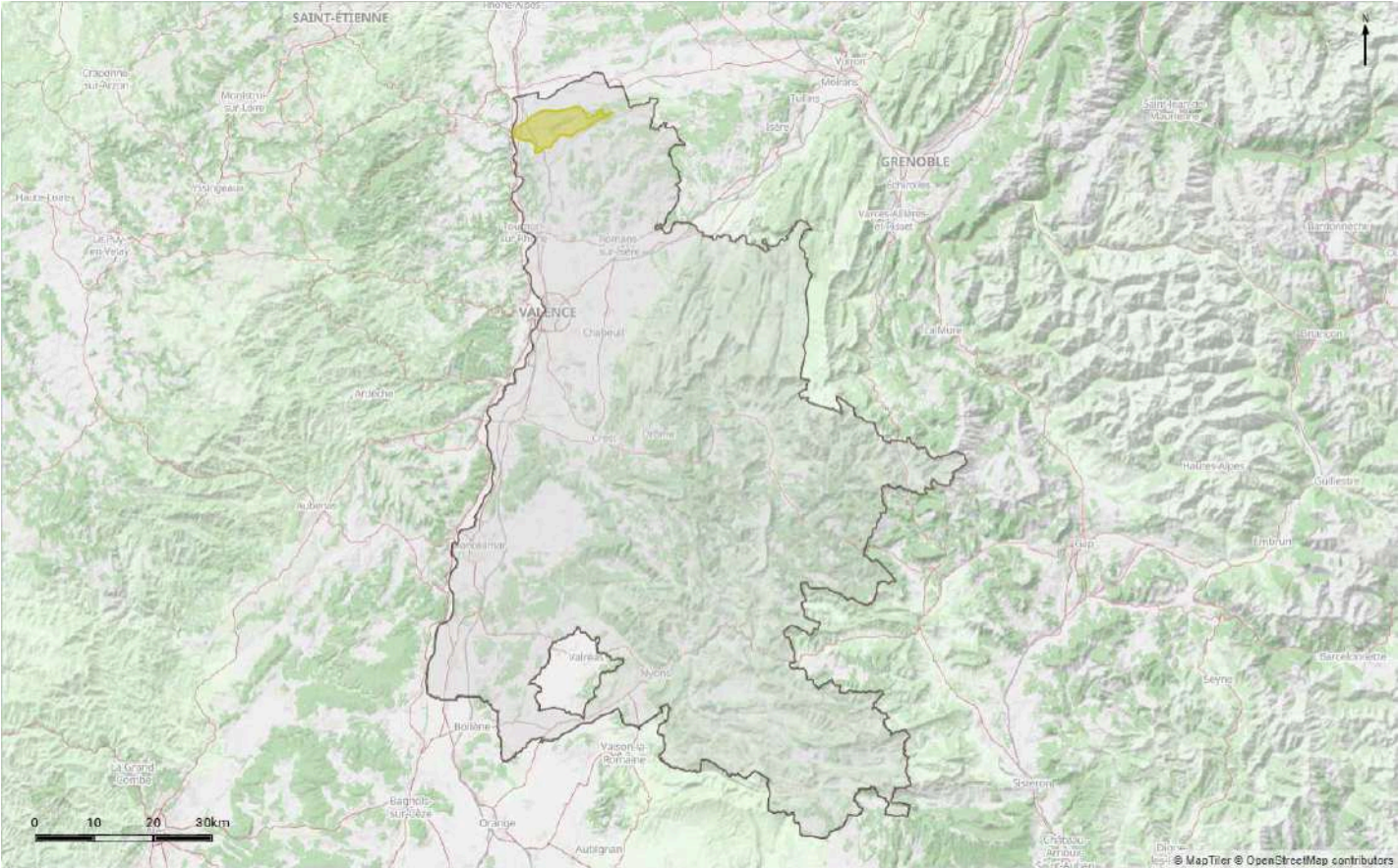
On note également un cloisonnement marqué de l'Argentelle : 18 seuils ont été recensés, il est cependant complexe de déterminer l'impact effectif sur le peuplement. Les températures assez élevées de ce cours d'eau engendrent un enjeu de libre circulation piscicole en période d'étiage. Cependant, cette hausse de température est principalement liée à la baisse des débits et la présence de plans d'eau en tête de bassin. Il convient de traiter ces problématiques là en priorité.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le Bancel (environ 22 km de long) draine les collines de Chambaran depuis sa source dans la forêt de Mantaille avant de s'écouler dans la plaine.

Son principal affluent est l'Argentelle, qui est alimentée en partie par les sources d'Anneyron. Le bassin versant du Bancel représente une surface d'environ 64 km².

Localisation du contexte:



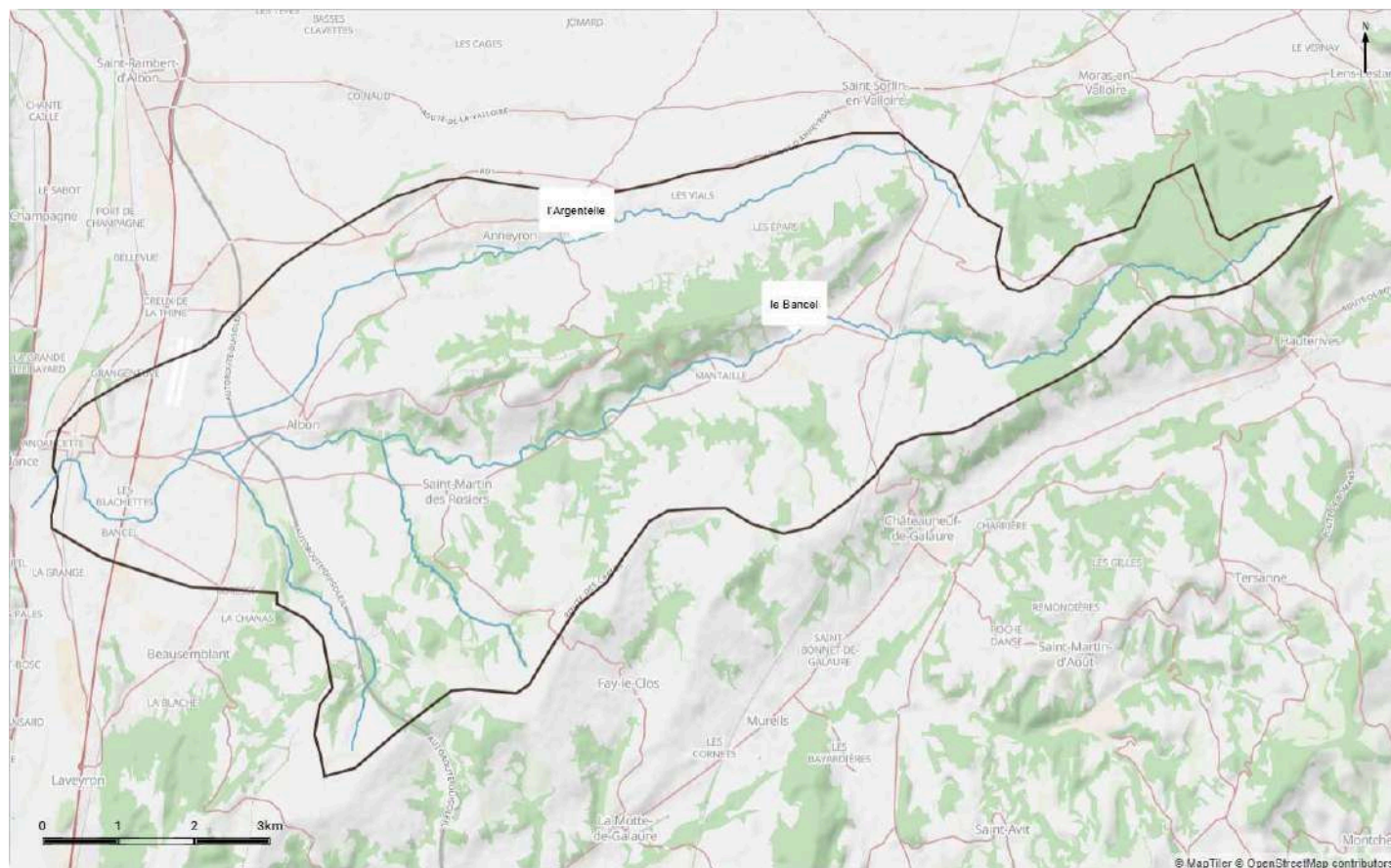
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: le Bancel (23.628 km), l'Argentelle (14.249 km)
- Linéaire dans le contexte: 37.877 km

Affluents:

- Nom des Affluents: (0.432 km), Ruisseau de Croisieux (5.239 km), l'Andançon (4.424 km)
- Nombre total d'affluents: 3

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 47.973 km

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Plagepomi:

rivière le bancel(Anguille, classement: Indéterminé)

Réservoir(s) biologique(s):

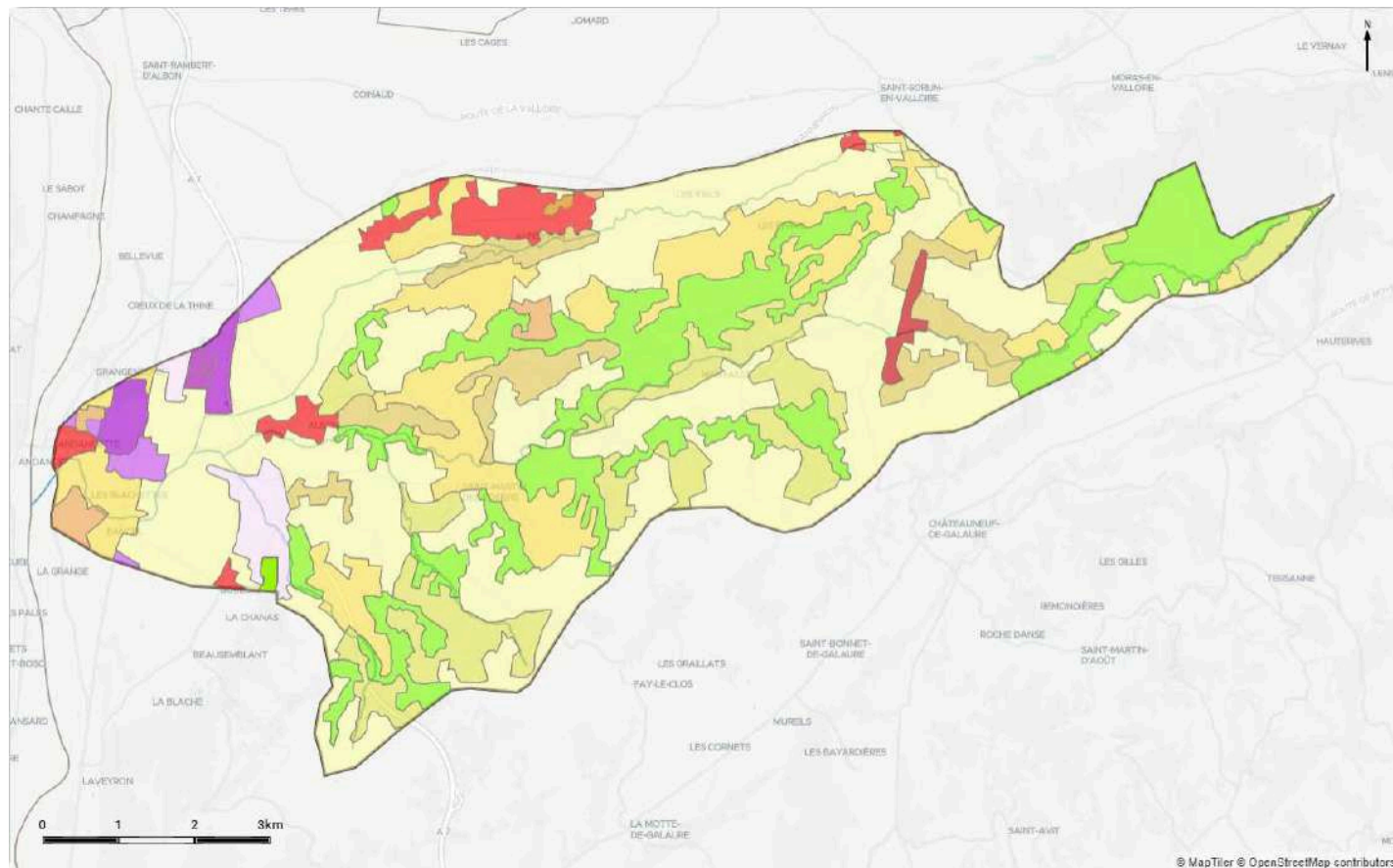
L'ANDANÇON

LE CROISIEUX

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Bièvre - Liers - Valloire

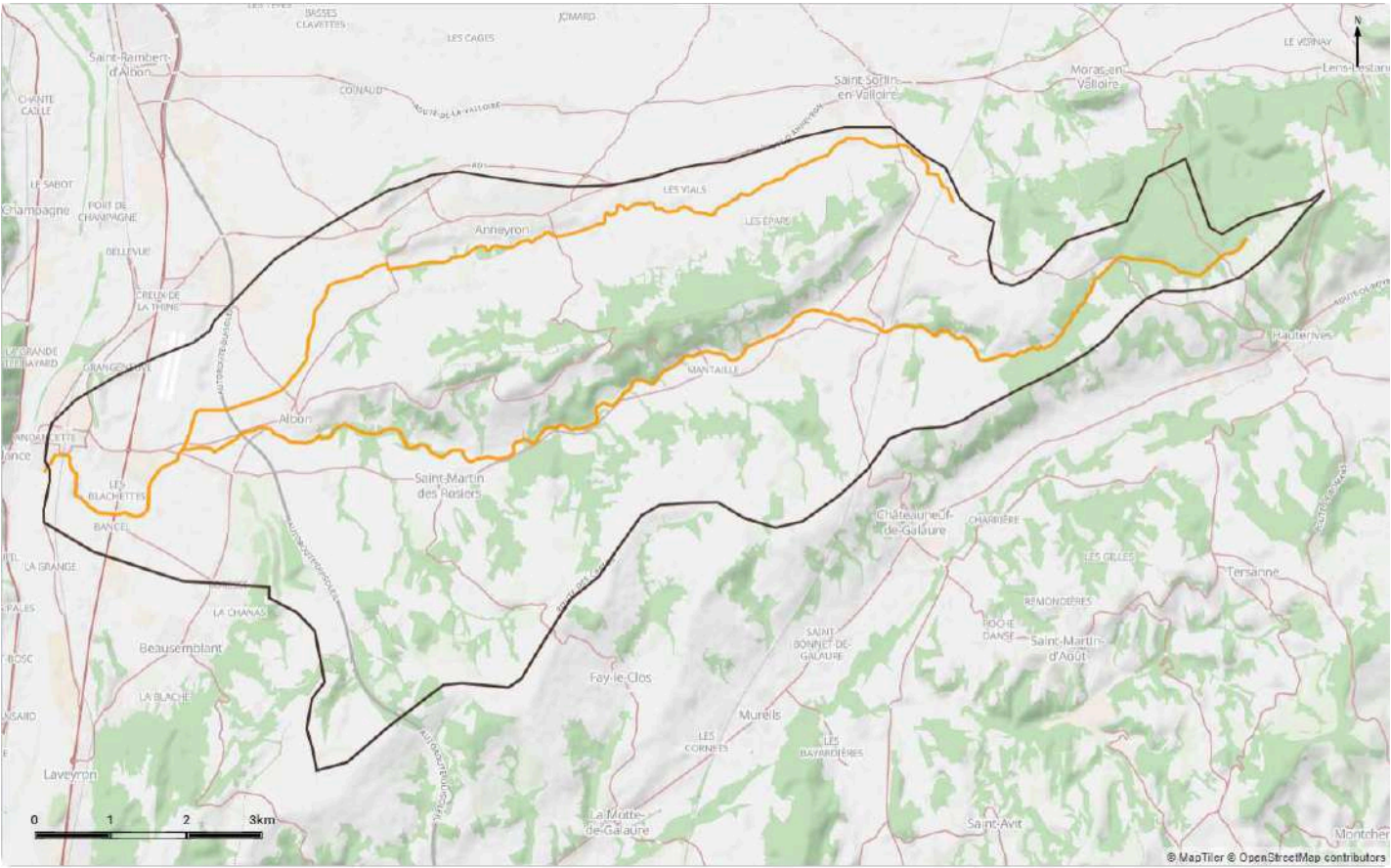
Occupation du sol:Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)**Légende**

- Chantiers
 Equipements sportifs et de loisirs
 Extraction de matériaux
 Forêt et végétation arbustive en mutation
 Forêts de feuillus
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
 Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
 Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
 Tissu urbain discontinu
 Vergers et petits fruits
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11721	rivière le bancel	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrateurs: **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Loche franche
- Espèces occasionnelles: Barbeau fluviatile, Goujon, Spirilin, Truite de rivière, Vairon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
24/06/20		Anneyron	Aval passage à gué Anneyron	Altéré			Chevaine, Goujon, Perche-soleil, Truite de rivière
16/07/19		Albon	Aval gué Bois Roti	Perturbé			Chevaine, Loche franche, Truite de rivière
16/07/19		Albon	Pont des jardins, St-Romain d'Albon	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
28/05/15		Anneyron	Aval passage à gué Anneyron	Perturbé			Chevaine, Goujon, Loche franche, Perche commune, Truite de rivière
27/05/15		Albon	Aval gué Bois Roti	Perturbé			Loche franche, Tanche, Truite de rivière
27/05/15		Albon	Aval pont RD301	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
26/05/15		Beausemblant	Aval pont Lautufet	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Vairon
26/05/15		Albon	Pont des jardins, St-Romain d'Albon	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Spirilin, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Bancel	AA	Halieutique	Conf Argentelle au stade de St-Martin	4400	TAC	4	500	Pisciculture Faure
Argentelle	AA	Halieutique	Argentelle aval	3000	TAC	4	150	Pisciculture Faure
Bancel	AA	Soutien population	Bancel	1700	TRF	3	350	Pisciculture Faure
Argentelle	GA	Halieutique	Aval les Percivaux	1300	TRF	4	150	Pisciculture Faure
Argentelle	GA	Soutien population	Pont RD161 aux Percivaux	2600	TRF	2	5000	Pisciculture fédérale 63
Argentelle	GA	Soutien population	Pont RD161 aux Percivaux	2600	TRF	1	10000	Ecloserie

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Bancel

Description:

Le secteur médian et aval du Bancel a subi des rectifications et la capacité d'accueil en est réduite. Par endroits, le Bancel a un lit mineur assez large et une lame d'eau de faible hauteur.

Sur l'Argentelle, l'habitat est plus marqué mais ponctuellement déficitaire.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Cloisonnement

Localisation:

Argentelle amont

Description:

L'Argentelle est très cloisonnée avec la présence de 18 seuils au total sur l'ensemble de son linéaire ([cf. diagnostic continuité](#)). Les enjeux concernent à la fois la période de reproduction que la période d'étiage avec des températures estivales plutôt élevées. Toutefois, avant de traiter l'ensemble du linéaire de l'Argentelle, il est primordial de traiter le seuil de prise d'eau situé en amont de la RD161 (ROE54826) qui semble ne pas avoir d'existence légale et prive l'Argentelle d'une partie de son débit.

Le Bancel présente quelques ouvrages ponctuels qui ne semblent pas impacter de manière significative le peuplement.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Bancel amont, Argentelle amont

Description:

Le Bancel amont et l'Argentelle amont sont régulièrement naturellement à sec.

La ou l'écoulement devient permanent sur l'Argentelle, (amont d'Anneyron), le cours d'eau subit un prélèvement en gravitaire (prise d'eau amont du pont de la RD161, ROE54826), ouvrage devant faire l'objet d'une régularisation administrative.

Le Bancel est également concerné par une prise d'eau sur sa partie amont dont l'existence et l'usage posent question (ROE19757 : seuil de prise d'eau pour un petit bief- RG).

On observe une dégradation généralisée du peuplement accompagné d'une augmentation généralisée des températures des cours d'eau, signe des effets du changement climatique et ses impacts notamment sur l'augmentation des besoins en eau.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Argentelle amont, Rau de Croisieux

Description:

Des plans d'eau en communication directe ou indirecte avec les eaux libres sont présents sur le contexte, notamment sur la tête de bassin de l'Argentelle, et le long du Croisieux, un des affluents principaux du Bancel.

Ceux-ci engendrent des impacts multiples (impact hydrologique, rupture de la continuité, augmentation de température, dégradation qualitative, etc ...)

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-04 : Restaurer la continuité écologique sur l'Argentelle amont (9 ouvrages)

Localisation:

Argentelle amont

Description:

En 2023, Egis Eau a réalisé pour le compte de la FDPPMA26 un diagnostic continuité sur l'ensemble du linéaire de l'Argentelle. L'intégralité de ce travail est disponible via le lien suivant : <https://fdppma26.geoportail-environnement.fr/accueil/bibliographie/view/688c654b5196e907e34f6cad> Il en ressort un enjeu prioritaire sur la partie amont du cours d'eau, à savoir de la route communale du Saleton à l'amont du village d'Anneyron soit 9 ouvrages dont 6 référencés : - ROE54813 : Pont route communale Saleton - ROE54814 : Seuil passage conduite assainissement - ROE54817 : Seuil piscicole - ROE54820 : Seuil passage conduite assainissement - ROE54823 : Seuil calage - ROE54826 : Seuil prise d'eau Trois seuils piscicoles non recensés sont également présents sur ce tronçon, mais non référencés dans le ROE. Le seuil situé le plus à l'amont (ROE54826), nécessite une régularisation administrative et est donc à traiter en priorité. Un nouveau recensement est nécessaire sur ce tronçon pour décrire l'état des seuils suite à la dernière crue de l'Argentelle et le recensement officiel des seuils piscicoles.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer la montaison et la dévalaison

Effet attendu sur le milieu:

Assurer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-04 : Régulariser la prise d'eau amont de la RD161 (ROE54826) sur l'Argentelle amont

Localisation:

Argentelle amont

Description:

La prise d'eau est située proche des sources de l'Argentelle, dont l'enjeu hydrologique est majeur. Il s'avère que ce seuil, qui alimentait un ancien lavoir ne semble pas avoir d'existence légale. Son usage actuel interroge, car il n'alimente aujourd'hui plus que quelques jardins. Un éclaircissement de la situation administrative de ce prélèvement est nécessaire. Cette action est d'autant plus importante qu'un enjeu continuité est avéré sur ce secteur, et que le prélèvement est associé à un seuil qui plus est privant l'Argentelle d'une partie de son débit sur un grand linéaire. Ce débit peut être déterminant quant à la capacité de franchissement des espèces à l'aval.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

Intitulé: PE1-04 : Régulariser et traiter les incidences des plans d'eau (Argentelle amont)

Localisation:

Argentelle amont

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés, etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacités d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique et thermique des cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Intitulé: H3-04 : Régulariser la prise d'eau du petit bief (ROE19757) sur le Bancel amontLocalisation:

Bancel amont

Description:

L'ouvrage ROE19757, décrit comme une « prise d'eau d'un petit bief », correspond à un prélèvement gravitaire dont la destination et l'usage restent peu ou pas connus ou Il apparaît nécessaire d'établir un état des lieux de cet ouvrage afin de clarifier sa situation administrative et réglementaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du Bancel

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs BiologiquesLocalisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:Intitulé: M1-04 : Poursuivre la restauration morphologique de type R1 sur le BancelLocalisation:

Bancel médian

Description:

Des opérations de restauration morphologique légère ont été réalisées ces dernières années, notamment par la FDPPMA26 sur le secteur de Saint-Martin-des-Rosiers. Ces aménagements ont consisté à tester différentes méthodes de génie écologique et d'en étudier l'efficacité afin de déterminer ce qui fonctionne le mieux sur le Bancel. Parmi les aménagements tests, on peut citer : la création d'épis en pieux jointifs, la création d'habitats de sous berge, la mise en place de boudins d'hélophytes, l'apport de matériaux, la création de tapis de pieux et le remaniement de blocs. Sans présager des opérations futures à envisager, le système le plus efficace et pérenne est la mise en place de tapis de pieux, qui ont permis le calage de gros cailloux, le rétrécissement du lit et le reméandrage du cours d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité du milieu en favorisant la diversification des faciès d'écoulement et des faciès benthiques.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: M2-04 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur l'Argentelle

Localisation:

Argentelle médiane

Description:

L'étude menée par Egis Eau pour le compte de la FDPPMA26 (disponible via le lien suivant : LIEN) a mis en évidence un secteur à enjeu continuité, mais qui se rattache à un enjeu morphologique. Le tronçon (situé en aval de la route communale du Saleton) a subi d'importantes modifications et a tendance à s'inciser. De plus, 3 seuils conséquents se situent sur son parcours. Il s'agit des ouvrages suivants : - ROE54808 : Ancienne prise d'eau - ROE54810 : Ancienne prise d'eau - ROE54809 : Ancienne prise d'eau L'objectif de l'opération est de traiter simultanément la morphologie et la continuité : une restauration de grande ampleur permettra de traiter efficacement la problématique morphologique tout en déterminant un profil d'équilibre stoppant l'incision et effaçant les obstacles présents.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil et la libre circulation

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité écologique, l'hydrologie et la présence de plans d'eau.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Aux vues des difficultés pour la Truite fario d'accomplir correctement son cycle biologique, il est préconisé sur une grande partie du contexte une gestion d'usage.

Cas particuliers de gestion:

Sur les parties extrême amont du Bancel et de l'Argentelle, une gestion patrimoniale est préconisée.



Rapport du contexte Galaure amont- 260011

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3 à B4+



Surface
12314.6 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Galaveyson

Diagnostic en date du 01/08/2025:

Répartition de l'espèce: Large

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Correcte

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

En dessous des niveaux attendus par les données historiques et/ou biotypologie (Ecart d'abondance = 2)

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:**Altérées****Observations:**

La tête de bassin de la Galaure subit plusieurs perturbations, qui varient selon le secteur.

La capacité habitacionnelle est extrêmement déficitaire sur le Galaveyson en lien avec une incision très marquée, atteignant ponctuellement les 3 m, faisant et disparaître le matelas alluvial au profit de la strate marneuse.

On note encore des zones cloisonnées sur la Galaure, en particulier sur le secteur ou l'étiage de la Galaure est le plus marqué. De plus, les températures élevées relevées sur cette partie haute de la Galaure provoque la montaison de la Truite fario des lors que les conditions de vie deviennent défavorable. Il est donc essentiel de rétablir la libre circulation piscicole sur le secteur d'Hauterives au Grand Serre.

En outre, la tête de bassin est également influencée notamment d'un point de vue hydrologique par la présence de nombreux plans d'eau situés sur la Galaveyson, la Galaure et l'Aigue Noire. se sont principalement des plans d'eau d'agrément et qui sont majoritairement en communication avec les eaux libres (sur sources, en dérivation ou en barrage). Outre l'incidence hydrologique, ils créent une multitude de désordres : réchauffement de l'eau, dégradation physicochimique, rupture e la continuité, présence d'espèces invasives, etc ...

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le bassin versant de la Galaure a une forme allongée d'Est en Ouest, dans un paysage de collines et de coteaux aux versants relativement raides. S'étageant sur une dénivelé d'environ 500 mètres entre la source sur la commune de Saint Pierre de Bressieux et la confluence avec le Rhône à Saint-Vallier, le sous-bassin de la Galaure couvre une superficie de 236 km² pour un linéaire de cours d'eau principal de 54 km.

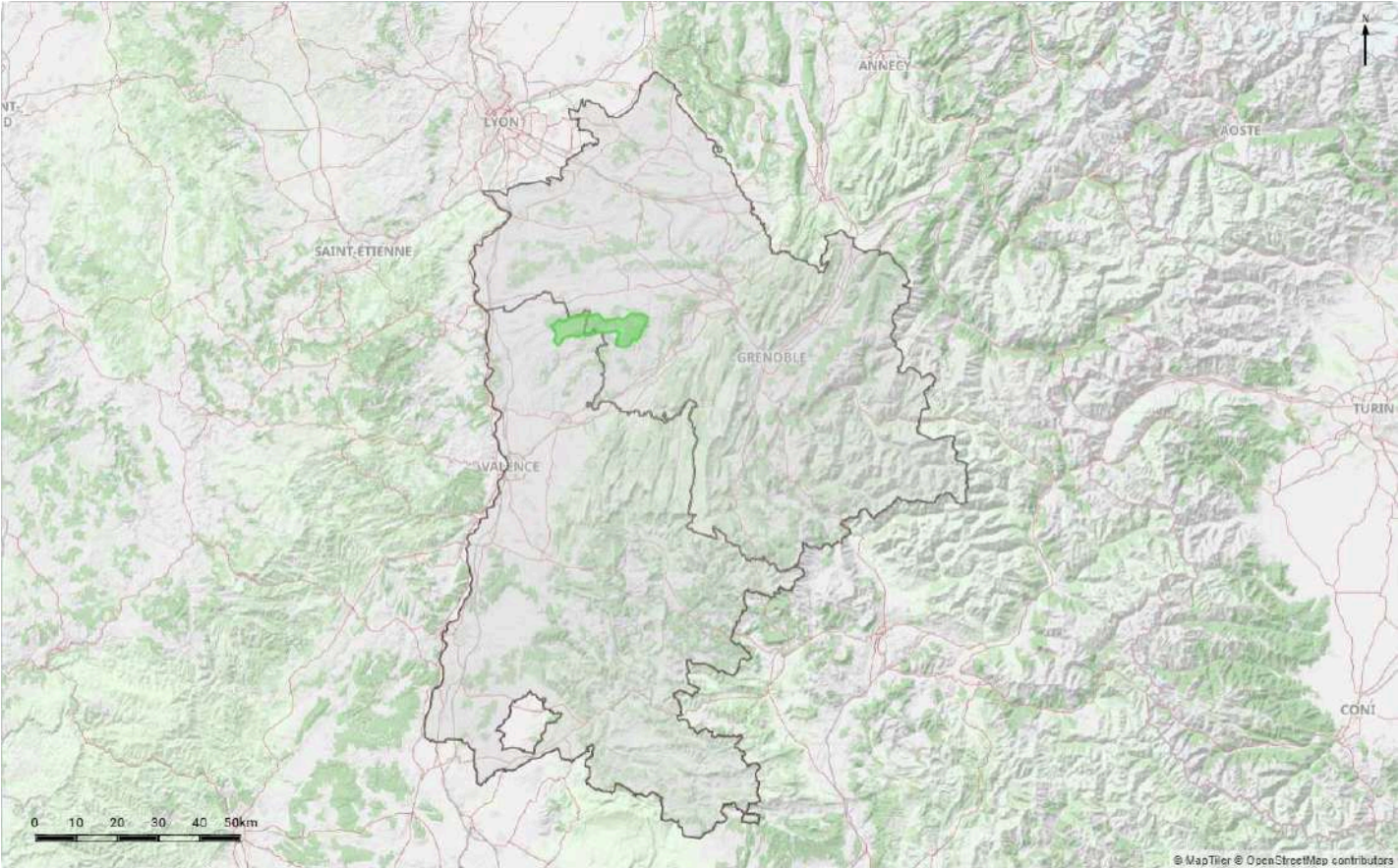
De l'amont vers l'aval, le bassin versant présente une physionomie diversifiée :

- la partie iséroise, sur le plateau des Chambarans est humide et très boisée,
- le secteur central entre le Grand Serre et Saint-Uze/Saint Barthélémy, plus vaste, présente de petites plaines le long de la rivière propices aux activités agricoles,
- dans la partie aval, le changement géologique (roches cristallines) entraîne un resserrement de la vallée qui s'encaisse dans des gorges,
- enfin la confluence avec le Rhône accueille la ville de Saint-Vallier.

Les principaux affluents de la Galaure sont en rive droite le Galaveyson (14 km), et en rive gauche l'Aigue Noire (6.3 km), la Vermeille (6,2 km) et le Bion (5 km)

Ce contexte se situe sur la partie la plus amont du bassin versant, dont la limite aval se situe vers Hauterives. La majeure partie de ce tronçon se situe en Isère, et comprend les affluents suivants : l'Aigue Noire, le Rau de Gerbert et le Galaveyson.

Localisation du contexte:

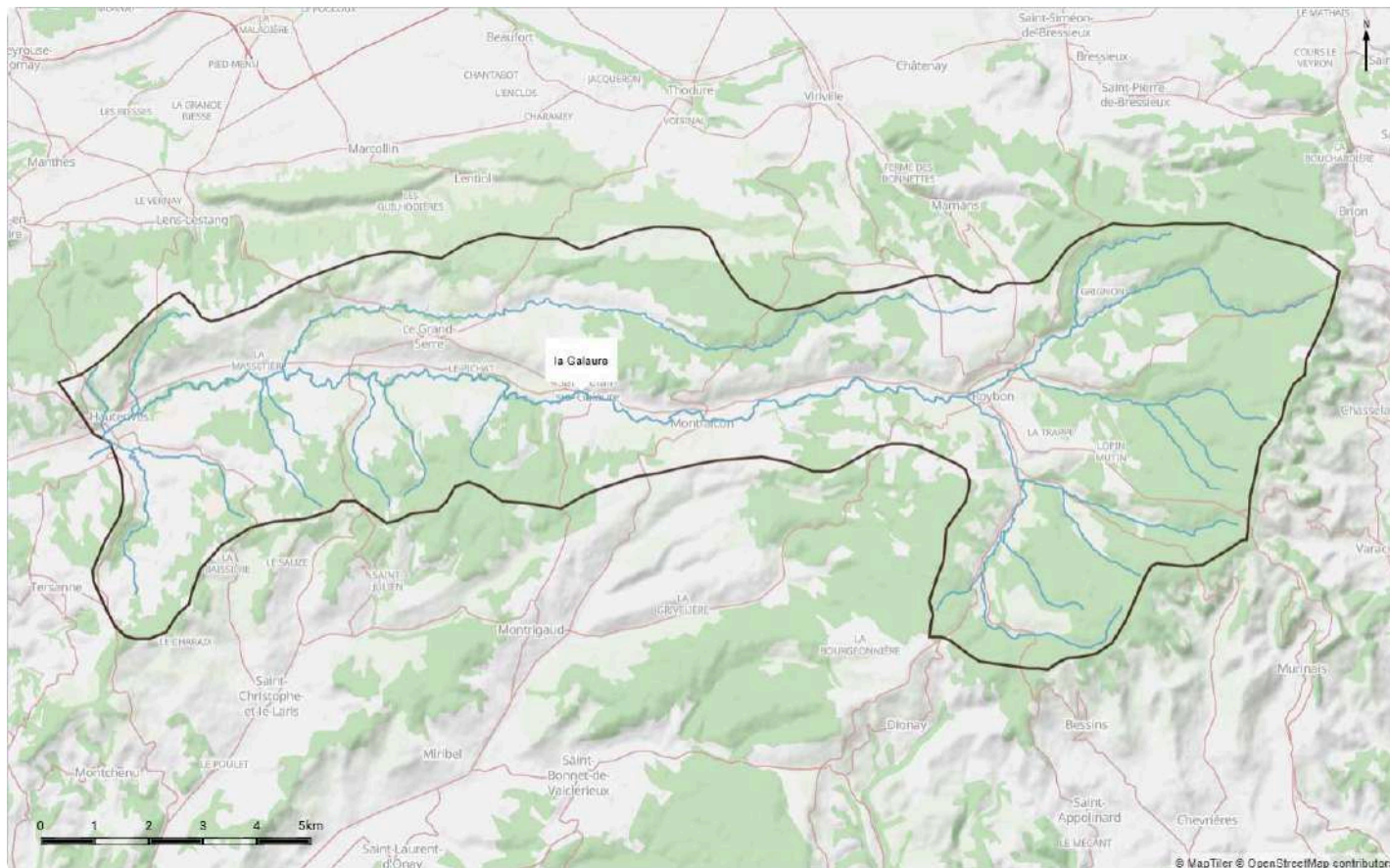


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole



 Cours d'eau

Réglementation:Continuité écologique:

LA GALAURE ET SES AFFLUENTS SITUÉS À L'AMONT DU RUISSEAU DE BONNE COMBE INCLUS, ET L'EMEIL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE GALAVEYSON(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran(FR8201726, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Galaure de sa source au Galaveyson(Anguille, classement: ZALT)

La Galaure du Galaveyson au Rhône(Anguille, classement: ZALT)

Réservoir(s) biologique(s):

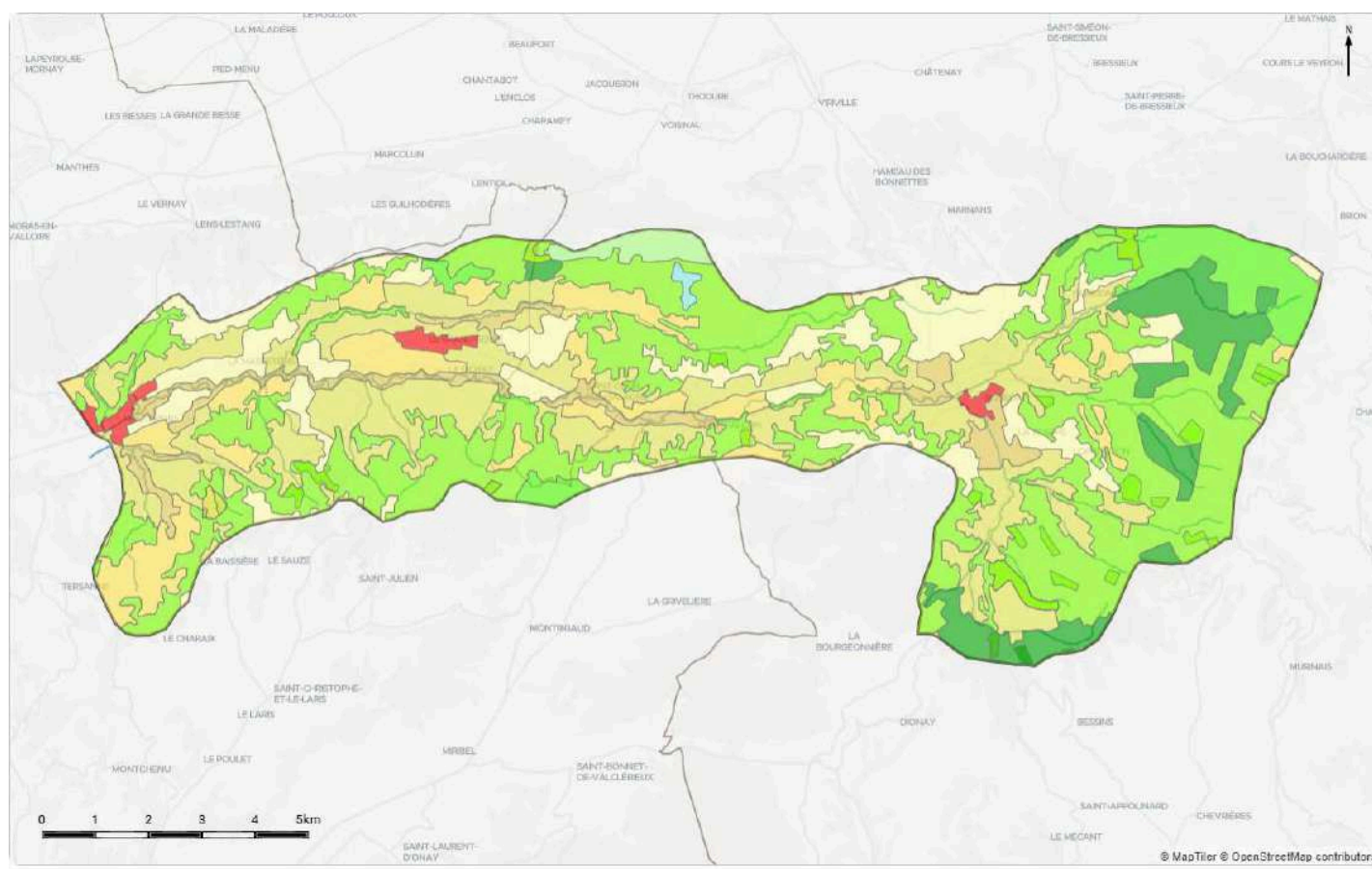
LA GALAURE ET SES AFFLUENTS DE SA SOURCE AU GALAVEYSON INCLU

LE RUISSEAU DE BONNE COMBE

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Bièvre - Liers - Valloire

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

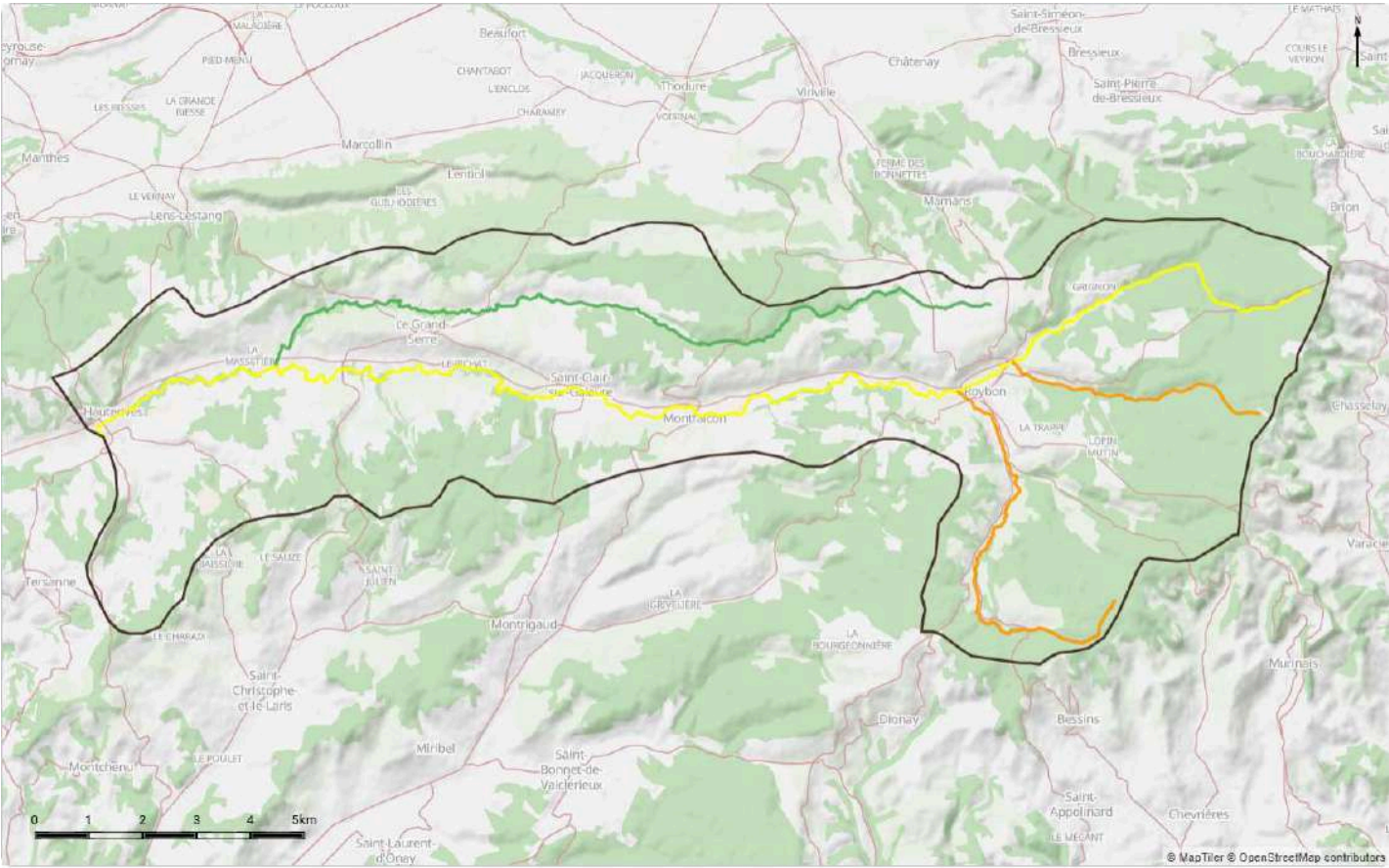
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Plans d'eau
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11300	ruisseau le galaveyson	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11300	ruisseau le galaveyson	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR458	La Galaure de sa source au Galaveyson	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR458	La Galaure de sa source au Galaveyson	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR457	La Galaure du Galaveyson au Rhône	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR457	La Galaure du Galaveyson au Rhône	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11766	ruisseau de l'aigue noire	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR11611	ruisseau le gerbert	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot, Lamproie de Planer
- Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives: Perche soleil, Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chabot, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chevaine, Lamproie de Planer, Perche, Spirlin
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot, Lamproie de Planer, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Spirlin

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot, Lamproie de Planer

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
29/09/22		Le Grand-Serre	Aval pont le Moulin	Altéré			Barbeau méridional, Blageon, Chabot, Chevaine, Gardon, Loche franche, Lamproie de Planer, Perche commune, Perche-soleil, Ecrevisse de Californie, Truite de rivière, Vairon
22/06/22		Le Grand-Serre	Aval gué le Pichat	Bon			Blageon, Chabot, Chevaine, Loche franche, Perche-soleil, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
23/06/15		Hauterives	Gué la Massetière	Bon			Barbeau méridional, Blageon, Chabot, Chevaine, Loche franche, Lamproie de Planer, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
22/06/15		Le Grand-Serre	Aval gué le Pichat	Perturbé			Blageon, Chabot, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
22/06/15		Le Grand-Serre	Aval pont le Moulin	Altéré			Blageon, Chabot, Chevaine, Loche franche, Perche commune, Perche-soleil, Ecrevisse de Californie, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Galaveyson

Description:

La Galaure amont revêt une capacité d'accueil correcte, même si elle peut être ponctuellement déficitaire, notamment en lien avec une incision du lit.

En revanche, sur le Galaveyson, le phénomène d'incision est extrême, avec l'apparition de marnes, une quasi disparition du matelas alluvial et une déconnexion totale de la ripisylve.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Galaure (Hauterives - Le Grand Serre)

Description:

L'assec récurrent de la Galaure sur le secteur d'Hauterives et les températures observées plutôt élevées engendrent un enjeu majeur de libre circulation piscicole en période d'étiage.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Galaveyson, Galaure amont, Aigue Noire

Description:

De très nombreux plans d'eau sont recensés sur la tête de bassin de la Galaure (Galaure, Galaveyson, Aigue Noire), dont une majorité sont en communication directe avec les eaux libres voir parfois en barrage. Ceux ci engendrent des problématiques hydrologiques, de cloisonnement, de dégradation de la qualité et d'augmentation de température.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte, mais en particulier sur le secteur d'Hauterives

Description:

Sur l'amont du bassin de la Galaure, l'hydrologie est influencée par la présence de plans d'eau (cf. pression plan d'eau), aux vues de la quantité présente, leur surface et leur communication avec les eaux libres.

En outre, comme partout, les résultats montrent une dégradation globale sans doute en lien avec la baisse généralisée des débits associé à l'augmentation de température.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-05 : Restaurer la continuité écologique sur la Galaure médiane et amont (7 ouvrages)

Localisation:

Galaure amont

Description:

Le tronçon à enjeu sur ce contexte se situe du village d'Hauterives à celui du Grand Serre. Sur ce linéaire, 7 ouvrages sont répertoriés à savoir : - ROE54224 : Seuil de calage Dravey - ROE54225 : Seuil protection saumoduc - ROE54226 : Seuil protection saumoduc - ROE20014 : Seuil pont submersible "La Massetière" - ROE20024 : Prise d'eau "Moulin de la Bernardière" - ROE20025 : Pont D66 - ROE20026 : Ancienne prise d'eau les Forges

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques - Réservoirs biologiques et axes migration des poissons (2016-2021)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: M1-05 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur le Galaveyson

Localisation:

Galaveyson

Description:

Le Galaveyson, principal affluent de la Galaure sur ce contexte subit une incision du lit extrême avec l'apparition de la roche ère en de nombreux secteurs. Il est indispensable de mener des opérations de restauration morphologique de type R2 à R3, permettant une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PE1-05 : Régulariser et traiter les incidences des plans d'eau (Galaveyson, Galaure)

Localisation:

Tête de bassin de la Galaure et du Galaveyson

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés, etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil et la libre circulation

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités globale des cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M2-05 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Galaure amont

Localisation:

Galaure amont

Description:

Sur ce secteur, il est plutôt recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités morphologique du cours d'eau en diversifiant les faciès découlement et les faciès benthiques

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-05 : Régulariser les prises d'eau du canal du Pichat (ROE20027) et des Forges (ROE20026)

Localisation:

Galaure amont

Description:

Ces deux prises d'eau semblent ne pas avoir d'existence légale : un éclaircissement de leur situation administrative et réglementaire s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité écologique, l'hydrologie, la présence de plans d'eau.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Aux vues des résultats globalement positifs des pêches électriques sur la Galaure réalisées sur le secteur, et aux vues des résultats de l'étude génétique sur le BV de la Galaure (disponible via le lien suivant : LIEN), la gestion patrimoniale est préconisée sur l'ensemble du contexte.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Galaure médiane- 260027

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3+ à B5



Surface
10888.96 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): [FDPPMA26](#)

Localisation: [Galaure](#)

Diagnostic en date du 06/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Sur une grande partie du linéaire de la Galaure, mais aussi certains affluents tels que le Bion ou la Vermeille, la capacité habitationnelle est très fortement affectée. Le lit de la Galaure a été fortement rectifié réduisant drastiquement les habitats piscicoles. De plus, son hydrologie est également fortement affectée par les prélèvements qui participent également grandement à cette réduction de la capacité d'accueil.

Le ravinement des terres agricoles est assez notable notamment sur le Bion et la Vermeille. Le Bion, également très rectifié subit un colmatage par des fines, alors que la Vermeille, mieux préservée d'un point de vue morphologique est en revanche extrêmement ensablée, réduisant fortement la capacité d'accueil.

L'hydrologie est également influencée par la présence de nombreux plans d'eau sur la tête de bassin (situés sur le contexte Galaure amont) et dont les incidences se répercutent sur ce contexte.

On note également la présence de nombreux ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique et dont les incidences sur le peuplement sont importantes du fait d'une hydrologie très contraignante et des températures atteignant des valeurs limites pour l'espèces repère mais également pour d'autres espèces cibles telles que le barbeau méridional.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le bassin versant de la Galaure a une forme allongée d'Est en Ouest, dans un paysage de collines et de coteaux aux versants relativement raides. S'étageant sur une dénivellé d'environ 500 mètres entre la source sur la commune de Saint Pierre de Bressieux et la confluence avec le Rhône à Saint-Vallier, le sous-bassin de la Galaure couvre une superficie de 236 km² pour un linéaire de cours d'eau principal de 54 km.

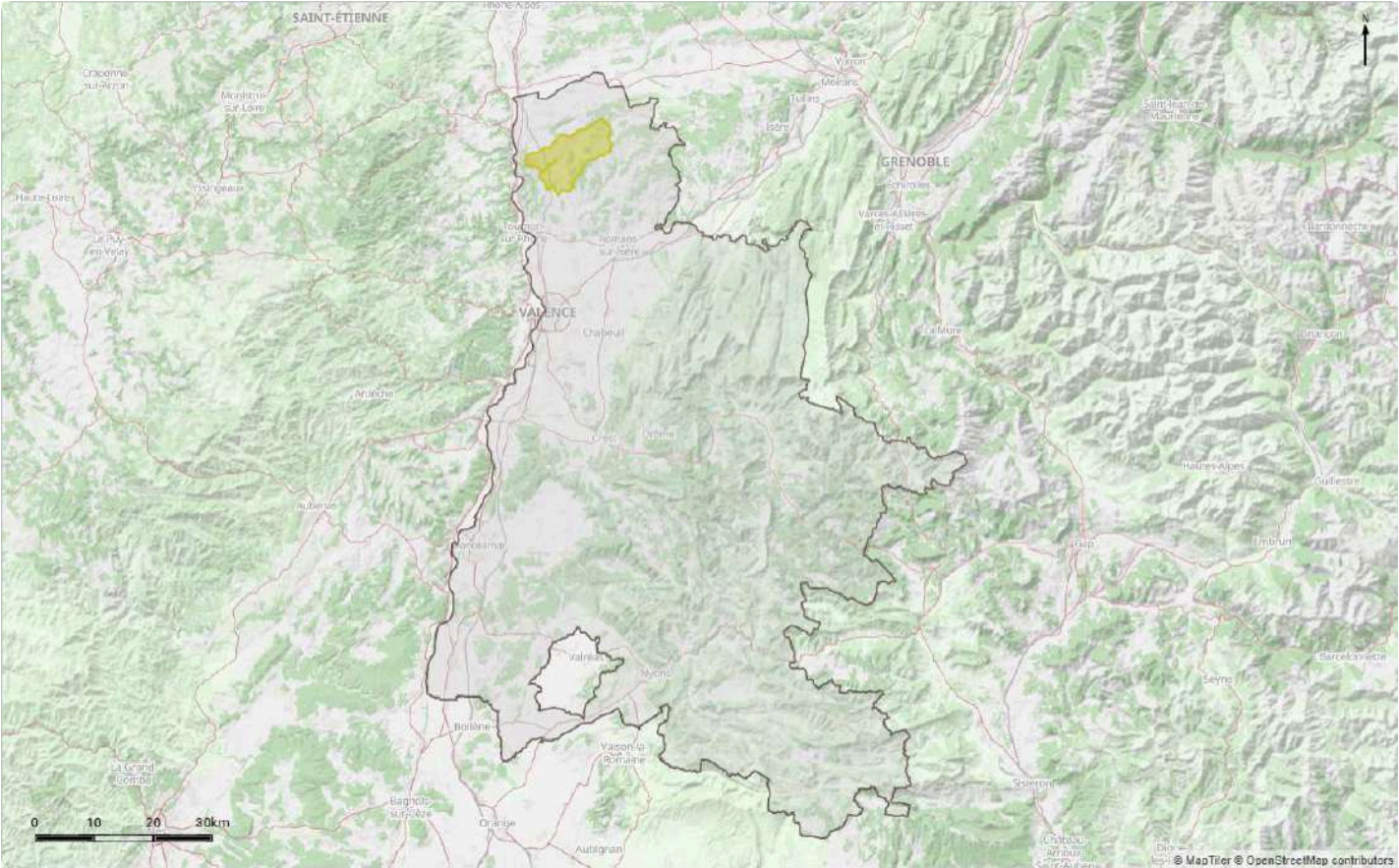
De l'amont vers l'aval, le bassin versant présente une physionomie diversifiée :

- la partie iséroise, sur le plateau des Chambarans est humide et très boisée,
- le secteur central entre le Grand Serre et Saint-Uze/Saint Barthélémy, plus vaste, présente de petites plaines le long de la rivière propices aux activités agricoles,
- dans la partie aval, le changement géologique (roches cristallines) entraîne un resserrement de la vallée qui s'encaisse dans des gorges,
- enfin la confluence avec le Rhône accueille la ville de Saint-Vallier.

Les principaux affluents de la Galaure sont en rive droite le Galaveyson (14 km), et en rive gauche l'Aigue Noire (6.3 km), la Vermeille (6,2 km) et le Bion (5 km).

Ce contexte est délimité pour le linéaire de la Galaure de la confluence avec l'Avenon jusqu'à Hauterives. Il comprend également certains affluents comme l'Ereil, le Bion, la Vermeille en rive gauche, puis l'Avenon en rive droite.

Localisation du contexte:



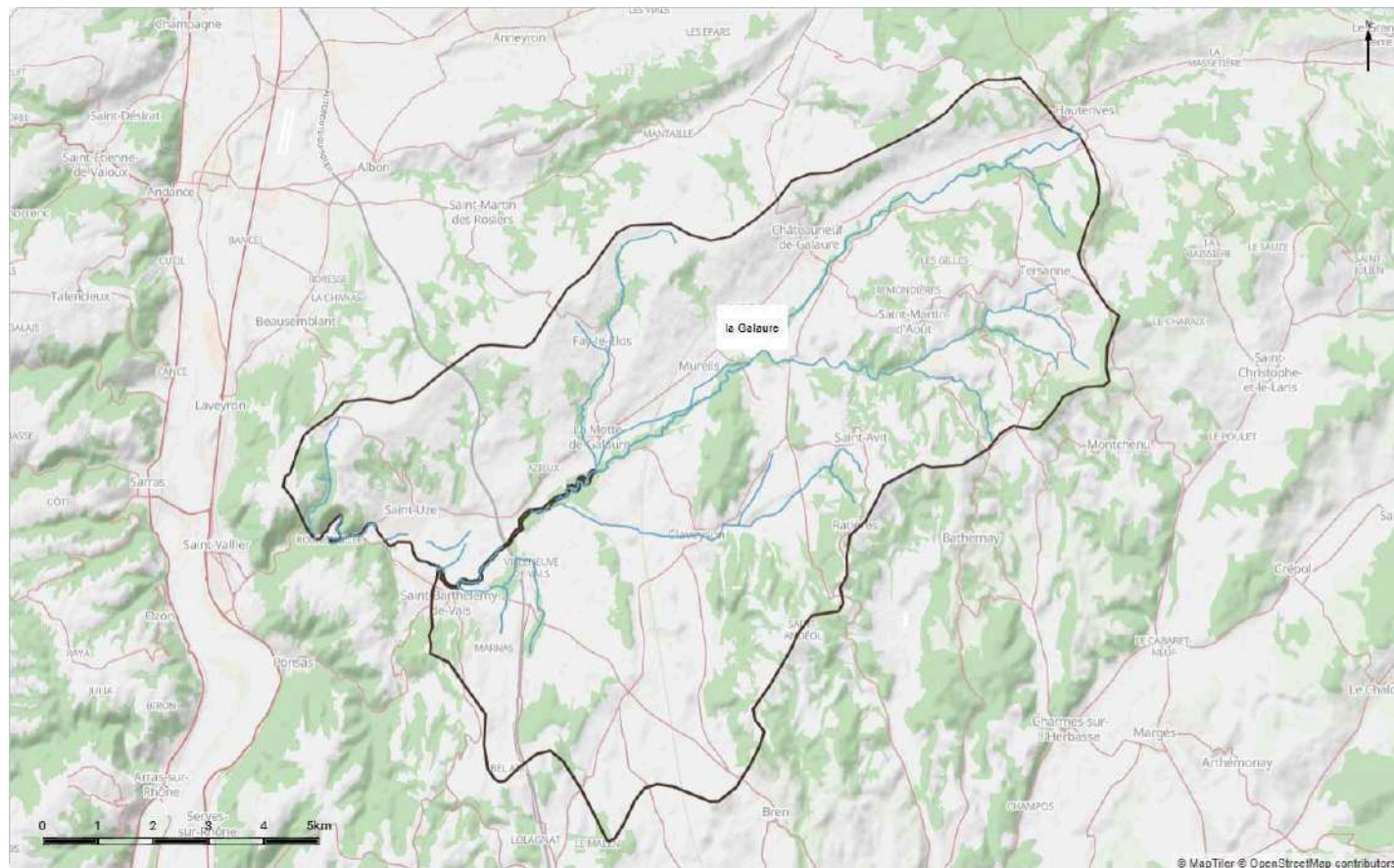
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Galaure (19.677 km)
- Linéaire dans le contexte: 19.677 km

Affluents:

- Nom des Affluents: la Vermeille (7.588 km), le Bion (7.381 km), l'Avenon (6.28 km), l'Émeil (3.779 km), (2.861 km), (2.599 km), Ruisseau Lézard (2.597 km), le Bourbourioux (1.854 km), (1.534 km), (1.374 km), l'Égout (0.966 km), (0.942 km), (0.932 km), (0.924 km), le Bourbourioux/Ruisseau du Château (0.893 km), (0.663 km), (0.661 km), (0.599 km), le Murel (0.571 km), (0.555 km), le Puits d'Enfer (0.508 km), (0.504 km), (0.37 km), (0.296 km), (0.245 km), la Ravine (0.109 km)
- Nombre total d'affluents: 26

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 67.261 km

Réglementation:Continuité écologique:

LA GALAURE DE LA VERMEILLE AU RHÔNE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

LA GALAURE ET SES AFFLUENTS SITUÉS À L'AMONT DU RUISSEAU DE BONNE COMBE INCLUS, ET L'EMEIL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Galaure du Galaveyson au Rhône(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

L'EMEIL

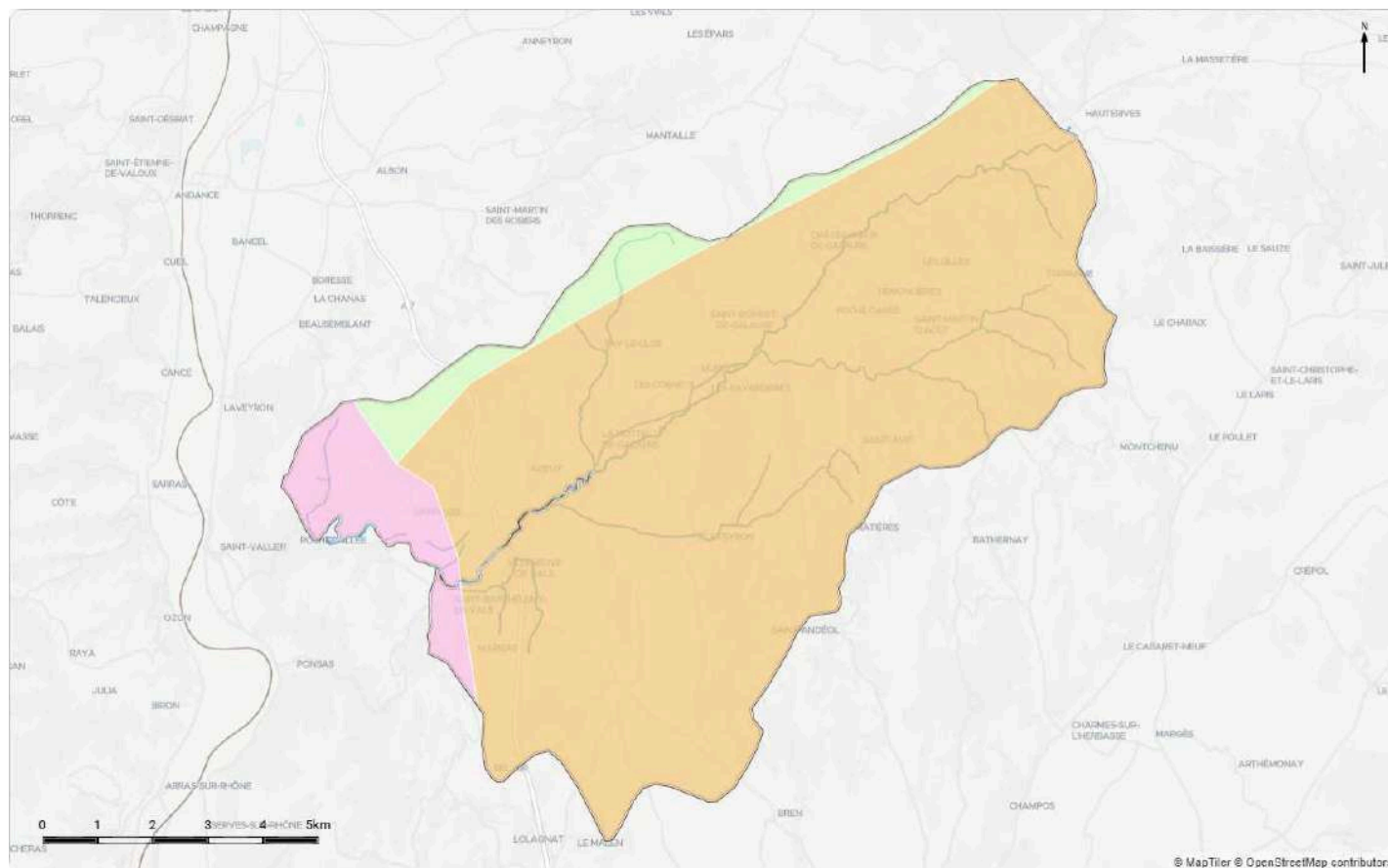
LA GALAURE DU BARRAGE DE CHEVILLARDIÈRE AU RHÔNE , VERMEILLE, BOURBOURIoux ET AVENON INCLUS

LA GALAURE DU BARRAGE DE CHEVILLARDIÈRE AU RUISSEAU L'AVENON

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Bièvre - Liers - Valloire

Géologie:

Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

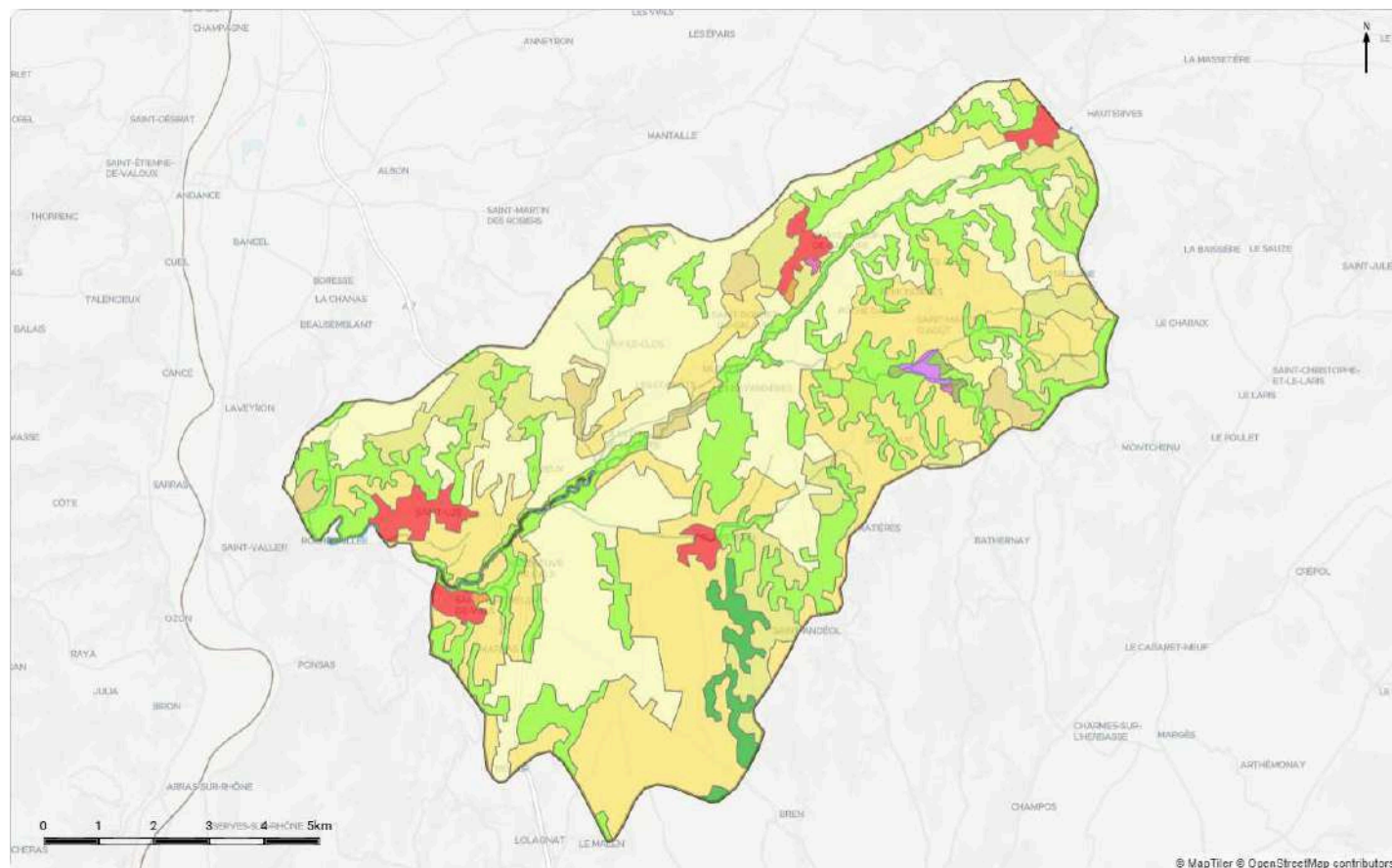
Légende

Argiles Gneiss Grès

Observations:

Aucune observation renseignée sur la géologie

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

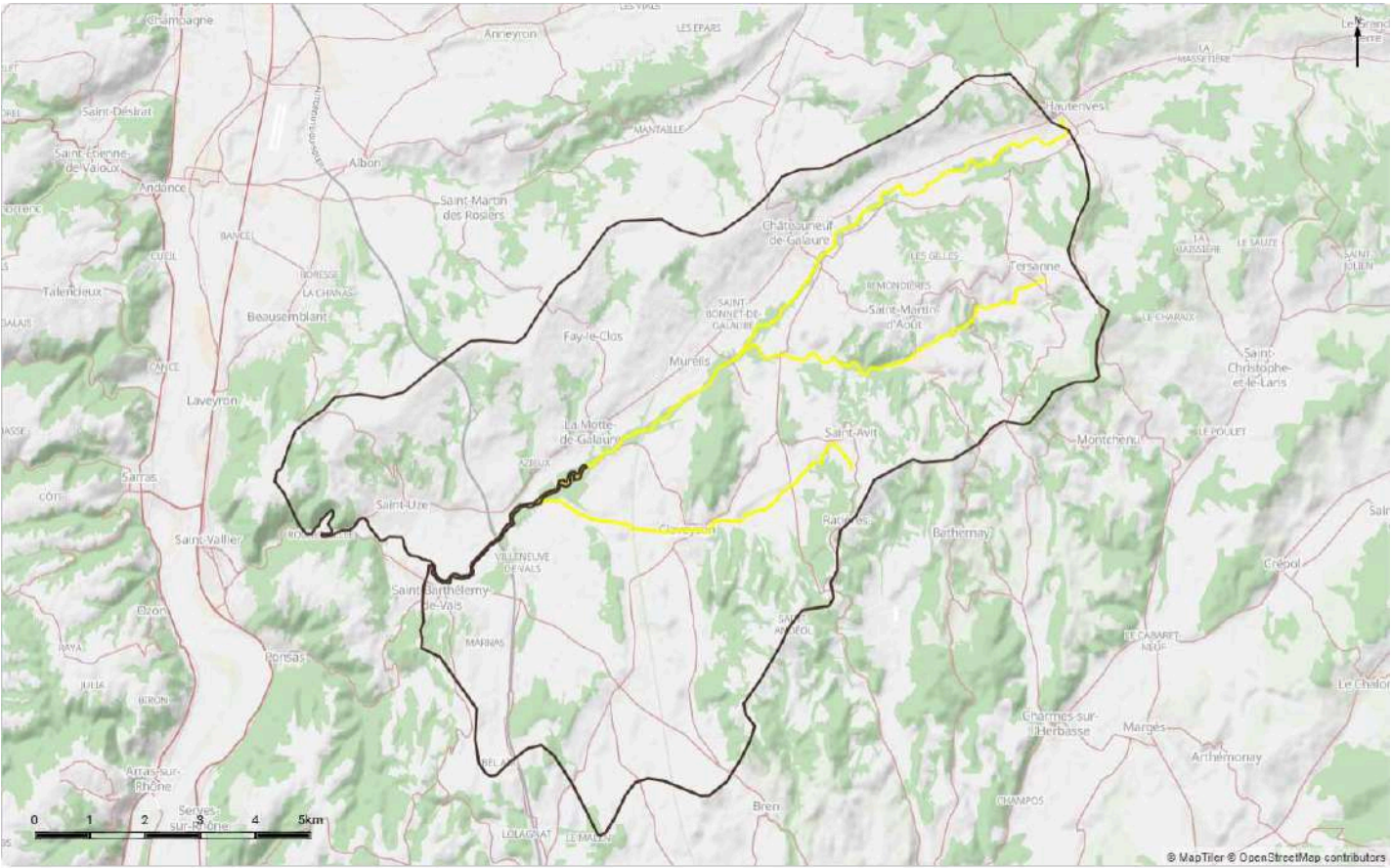
Légende

- Chantiers
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11913	ruisseau la vermeille	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR457	La Galaure du Galaveyson au Rhône	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR457	La Galaure du Galaveyson au Rhône	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11092	ruisseau le bion	Moyen	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Lamproie de Planer
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Perche soleil

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirilin, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Goujon, Lamproie de Planer, Perche soleil
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Lamproie de Planer, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Barbeau méridional, Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Spirilin

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Lamproie de Planer

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
22/09/22		Châteauneuf-de-Galaure	Pré Cossin	Altéré			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Lamproie de Planer, Spirilin, Truite de rivière, Vairon
30/06/22		Saint-Avit	Pont la Vermeille	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière
30/06/22		Saint-Barthélemy-de-Vals	Aval pont de Villeneuve	Altéré			Blageon, Chevaine, Gardon, Loche franche, Lamproie de Planer, Perche-soleil
22/07/15		Châteauneuf-de-Galaure	Pré Cossin	Perturbé			Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Lamproie de Planer, Perche-soleil, Spirilin, Truite de rivière, Vairon
22/07/15		Châteauneuf-de-Galaure	Gué de Treigneux	Altéré			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Spirilin, Truite de rivière, Vairon
22/06/15		Saint-Jean-de-Galaure	Pont TGV	Bon			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Lamproie de Planer, Spirilin, Truite de rivière, Vairon
19/06/15		Saint-Barthélemy-de-Vals	Aval pont de Villeneuve	Perturbé			Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière, Vairon
19/06/15		Saint-Avit	Pont la Vermeille	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière
19/06/15		Claveyson	Aval gué les Cazattes	Altéré			Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Galaure médiane, Vermeille, Bion

Description:

La Galaure a subi d'importantes rectifications sur une grande partie de son linéaire, réduisant la capacité habitationnelle.

Le Bion a quant à lui été également très rectifié et a tendance à se colmater en raison du ravinement des terres agricoles.

La Vermeille a quant à elle été peu rectifiée mais est soumise à un important ensablement, réduisant considérablement sa capacité d'accueil et de reproduction

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Galaure (amont de Treigneux et aval confluence Vermeille)

Description:

La Galaure est assez cloisonnée sur une grande partie de son linéaire, pression accentuée par une hydrologie contraignante ainsi que des températures élevées

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Le bassin de la Galaure est fortement impacté par les prélèvements notamment pour l'eau potable et pour l'irrigation. En outre, le contexte Galaure amont est de plus impacté par la présence de nombreux plans d'eau accentuant ce déficit

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-06 : Restaurer la continuité écologique sur la Galaure médiane (3 ouvrages)

Localisation:

Galaure médiane

Description:

Sur ce tronçon, deux zones ont été identifiées comme prioritaires : la Galaure en aval de la confluence avec la Vermeille, puis la Galaure à partir de Treigneux. Sur le premier tronçon, deux ouvrages sont à traiter : - ROE80654 : Seuil chemin du radier du Mureil - ROE19911 : Les Fontanis, PE canal Mureil Sur le second tronçon (qui fait la jonction avec le tronçon situé sur le contexte "Galaure amont"), on recense un ouvrage problématique (sur ce contexte) : - ROE19983 : Route communale Treigneux

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la montaison et la dévalaison

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer le transit sédimentaire et la libre circulation piscicole

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: M1-06 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur la Galaure

Localisation:

Galaure médiane

Description:

Réaliser des opérations de restauration morphologique de type R2 à R3, permettant une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités morphologiques du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-06 : Régulariser la prise d'eau du canal Charinon (ROE19911)

Localisation:

Galaure aval

Description:

Cette prise d'eau semble ne pas avoir d'existence légale, et des incidences hydrologiques majeures ont été observées à l'aval de ce prélèvement qui court-circuite la Galaure sur un linéaire très conséquent. Un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs BiologiquesLocalisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:Intitulé: M2-06 : Poursuivre la restauration morphologique de type R1 sur le BionLocalisation:

Bion

Description:

Sur ce cours d'eau, il est plutôt recommandé de réaliser des interventions légères de type R1, comme cela a déjà été réalisé. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: M3-06 : Mettre en place un plan de lutte contre l'ensablement sur la VermeilleLocalisation:

Vermeille

Description:

Le phénomène d'ensablement de la Vermeille est extrême, les apports provenant du ravinement des terres majoritairement sableuses, et par certaines combes. Plutôt que des opérations ponctuelles, un programme opérationnel global est à envisager afin de trouver des solutions efficaces et pérennes pour lutter contre cette problématique majeure.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PE1-06 : Régulariser et traiter les incidences des plans d'eau (Emeil)

Localisation:

Emeil

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés, etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique et thermique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité écologique et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion patrimoniale**

Observations:

Aux vues des résultats des inventaires, des résultats de l'étude génétique (disponible via le lien suivant : LIEN) mais aussi de la problématique thermique et hydrologique, seuls quelques déversements de poissons surdensitaires sont préconisés sur la partie aval du contexte sur la Galaure.

Cas particuliers de gestion:

Quelques déversements de poissons surdensitaires peuvent être réalisés sur la partie aval de la Galaure.



Rapport du contexte Galaure aval- 260042

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B5 à B5+



Surface
1950.23 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Barbeau
méridional, Blageon, Chevaine,
Goujon, Hotu, Spirlin,
Toxostome, Vairon, Vandoise

Diagnostic en date du 06/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Large**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées
ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli partiellement**

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: **Correcte**

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

En dessous des niveaux attendus par les données historiques
et/ou biotypologie (Ecart d'abondance = 2)

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Bonnes

Observations:

Ce secteur de Galaure est le plus préservé d'un point de vue hydrologique et morphologique, cependant certaines pressions subsistent. L'hydrologie est plus favorable (apport de certains affluents, résurgence de nappe au niveau des gorges), néanmoins, elle subit les pressions exercées plus en amont sur le bassin. Les résultats des inventaires montrent certains déficit ponctuels de gros individus (tels que le Hotu) inféodés aux zones courantes et aux débits assez soutenus.

Le cloisonnement du cours d'eau est en revanche marqué sur le secteur avec des ouvrages très conséquents. Cela impacte l'ensemble du cortège de cyprinidés d'eau vive mais aussi et surtout l'Anguille. Une grande partie du linéaire de la Galaure est en ZAP pour cette espèce, et le cloisonnement de tout le secteur aval est une réelle problématique.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le bassin versant de la Galaure a une forme allongée d'Est en Ouest, dans un paysage de collines et de coteaux aux versants relativement raides. S'étageant sur une dénivelé d'environ 500 mètres entre la source sur la commune de Saint Pierre de Bressieux et la confluence avec le Rhône à Saint-Vallier, le sous-bassin de la Galaure couvre une superficie de 236 km² pour un linéaire de cours d'eau principal de 54 km.

De l'amont vers l'aval, le bassin versant présente une physionomie diversifiée :

- la partie iséroise, sur le plateau des Chambarans est humide et très boisée,
- le secteur central entre le Grand Serre et Saint-Uze/Saint Barthélémy, plus vaste, présente de petites plaines le long de la rivière propices aux activités agricoles,
- dans la partie aval, le changement géologique (roches cristallines) entraîne un resserrement de la vallée qui s'encaisse dans des gorges,
- enfin la confluence avec le Rhône accueille la ville de Saint-Vallier.

Les principaux affluents de la Galaure sont en rive droite le Galaveyson (14 km), et en rive gauche l'Aigue Noire (6.3 km), la Vermeille (6,2 km) et le Bion (5 km).

Ce contexte intermédiaire concerne uniquement la rivière Galaure, à l'aval de la confluence avec l'Avenon, jusqu'à la limite de l'influence du Rhône sur la basse Galaure (Saint-Vallier).

Localisation du contexte:

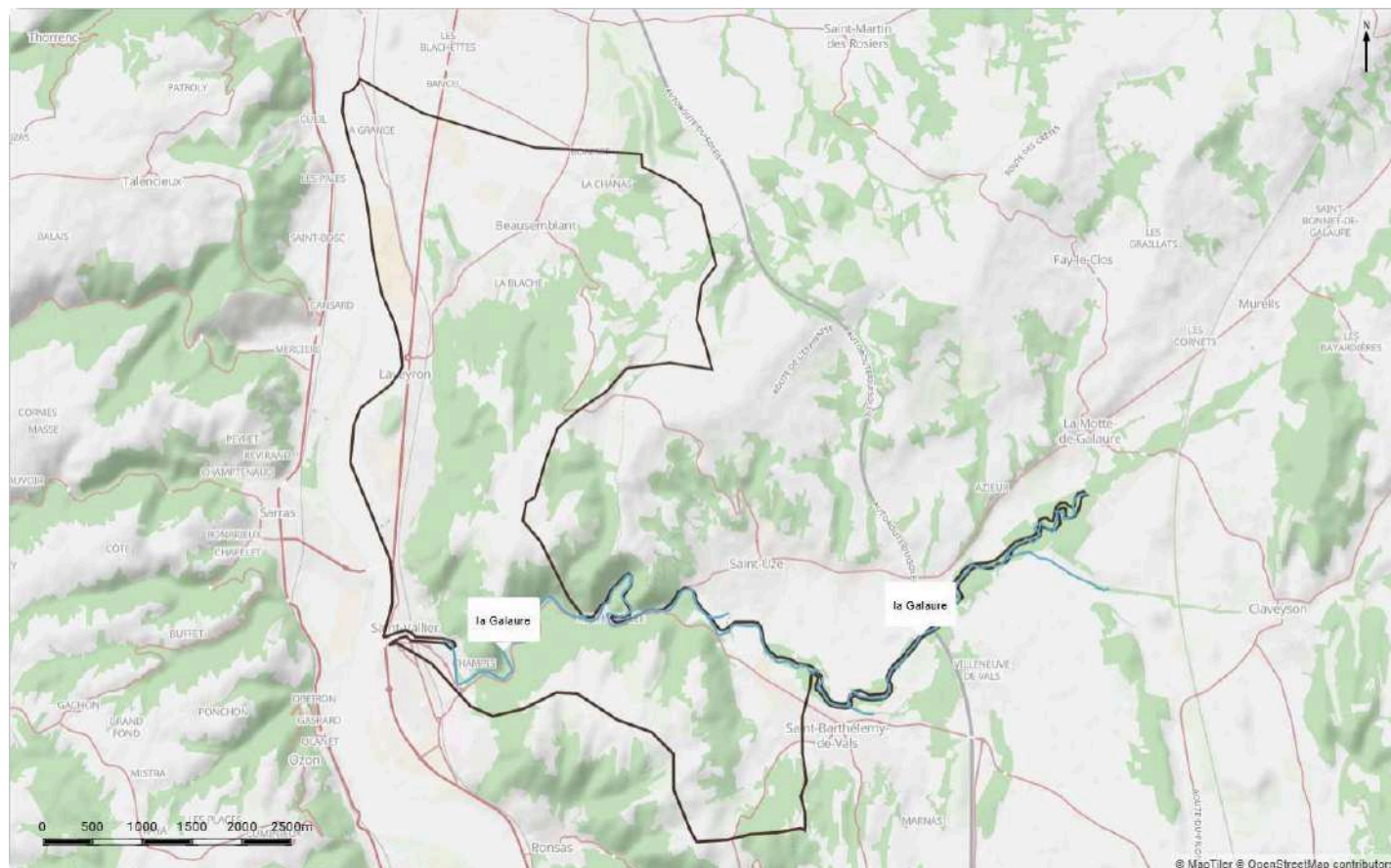


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Galaure (10.002 km), la Galaure (2.038 km)
- Linéaire dans le contexte: 12.04 km

Affluents:

- Nom des Affluents: le Bion (1.206 km), l'Émeil (0.282 km), le Puits d'Enfer (0.242 km), le Bourbournieux (0.108 km), Grande Combe (0.008 km), la Cancette (0.008 km), Ruisseau de Combe Tourmente (0.005 km)
- Nombre total d'affluents: 7

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 13.899 km

Aucun plan d'eau répertorié sur ce contexte

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:LA GALAURE DE LA VERMEILLE AU RHÔNE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))LA GALAURE ET SES AFFLUENTS SITUÉS À L'AMONT DU RUISSEAU DE BONNE COMBE INCLUS, ET L'EMEIL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

La Galaure du Galaveyson au Rhône(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

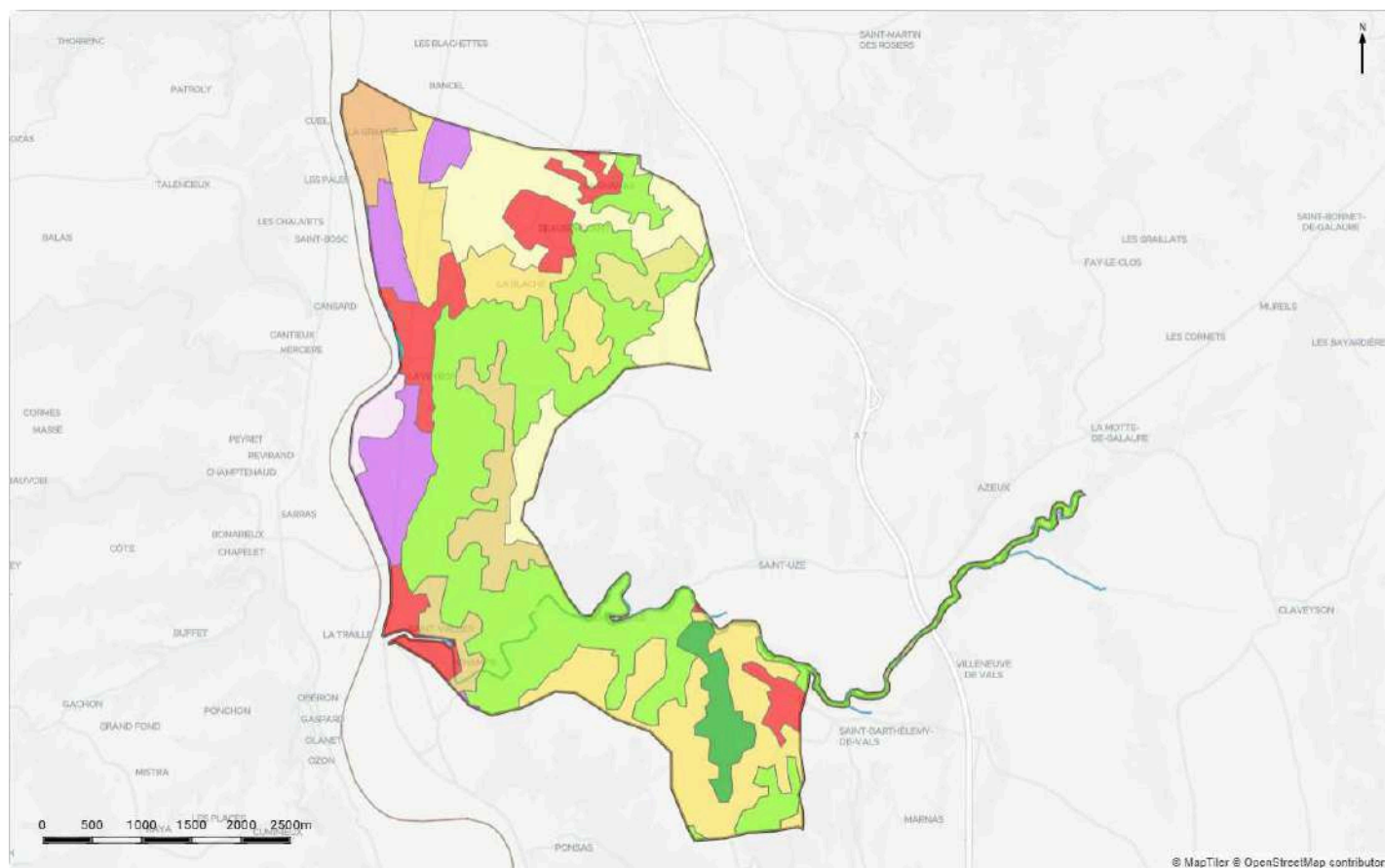
L'EMEIL

LA GALAURE DU BARRAGE DE CHEVILLARDIÈRE AU RHÔNE , VERMEILLE, BOURBOURIoux ET AVENON INCLUS

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Bièvre - Liers - Valloire

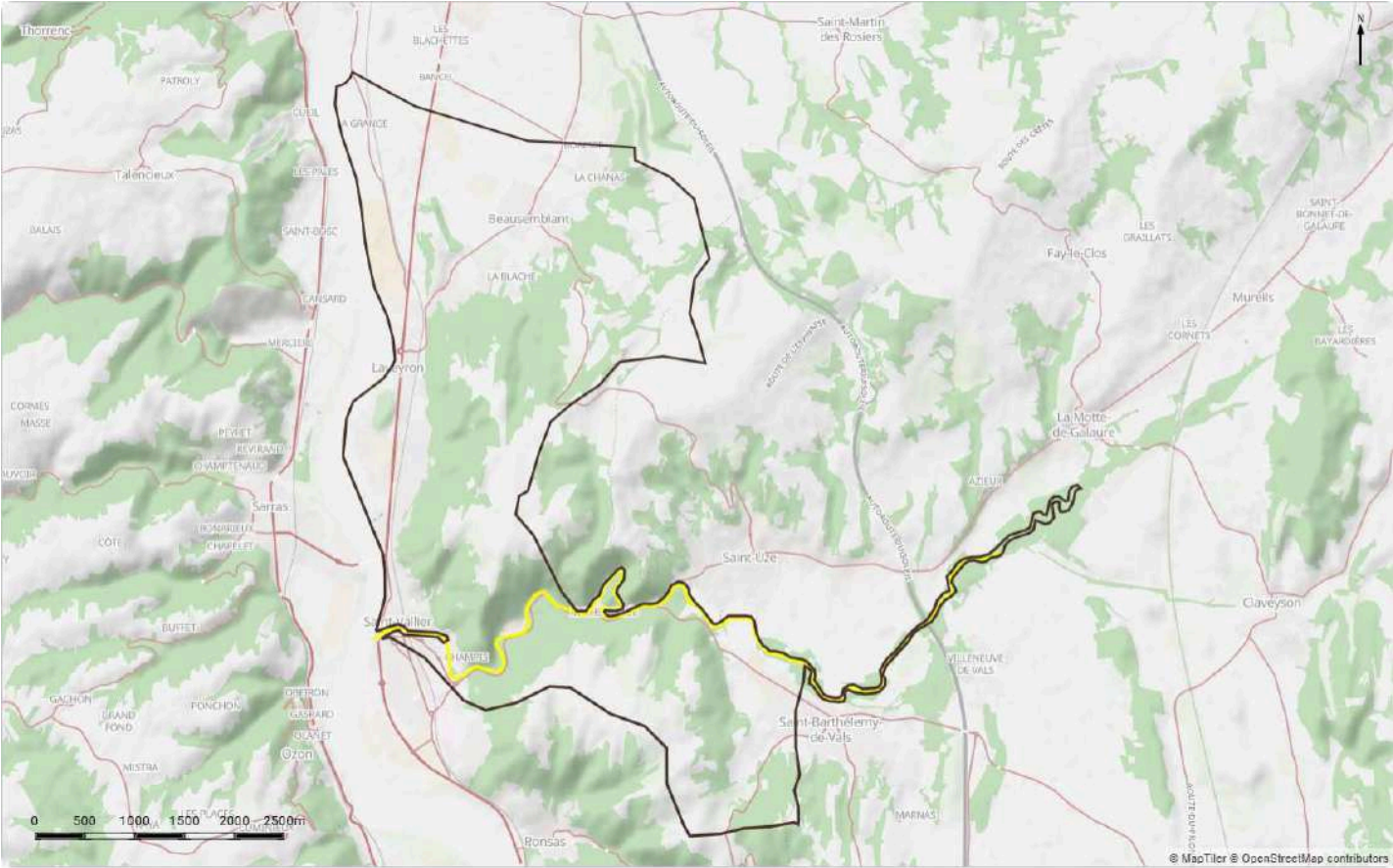
Occupation du sol:Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)**Légende**

- | | | | | |
|--|--|--|---|---|
| ■ Cours et voies d'eau | ■ Equipements sportifs et de loisirs | ■ Forêt et végétation arbustive en mutation | ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus |
| ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Tissu urbain discontinu | ■ Vergers et petits fruits | |
| ■ Systèmes cultureux et parcellaires complexes | ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR45Z	La Galaure du Galaveyson au Rhône	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à Ombre
Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Vandoise
Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Lamproie de Planer, Truite de rivière
Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin
Espèces occasionnelles: Loche franche, Lamproie de Planer, Ecrevisse américaine, Perche, Ecrevisse signal, Truite de rivière, Vairon
Espèces d'intérêt particulier: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Truite de rivière, Vairon

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu
Espèces intermédiaires: Barbeau fluviatile, Loche franche, Lamproie de Planer, Spirlin, Vairon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Vandoise, Anguille d'Europe, Lamproie de Planer, Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
29/06/22		Saint-Barthélemy-de-Vals	Aval pont submersible	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Lamproie de Planer, Ecrevisse de Californie, Spirlin, Truite arc-en-ciel, Truite de rivière, Vairon
31/08/16		Saint-Barthélemy-de-Vals	Aval pont submersible	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Perche commune, Ecrevisse de Californie, Spirlin, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA gestionnaires de la Galaure (Parfaits pêcheurs de St-Vallier et la Truite de la Galaure) effectuent des déversements de truites surdensitaires. Les linéaires concernés sont détaillés ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Galaure	TG	Halieutisme	Aval pont A7 - La Motte de Galaure	3600	TAC	4	900	NR
Galaure	PPSV	Halieutisme	La Ferrandinière - Rochetaillée	2500	TRF	4	1750	NR

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Galaure aval

Description:

La Galaure aval est très cloisonnée avec des ouvrages parfois très conséquents créant une véritable rupture de la continuité écologique. Cela impacte l'ensemble du cortège d'espèces de cyprinidés d'eau vive mais également l'Anguille.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Pressions annexes:

Nature: Cloisonnement

Localisation:

Galaure aval

Description:

Même si ce secteur aval de la Galaure est moins contraint d'un point de vue hydrologique (apport de certaines affluents, résurgences de nappe, l'hydrologie est toujours influencée par les prélèvements (cf contextes amont).

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-07 : Restaurer la continuité écologique sur la Galaure aval (5 ouvrages)

Localisation:

Galaure aval

Description:

Restaurer la continuité écologique sur la Galaure de la confluence avec le Rhône à la confluence avec le Bion, avec 5 ouvrages connus à traiter sur ce tronçon : - ROE19764 : Champis - ROE19831 : Prise d'eau canal Ferrandinière - ROE19837 : Barrage prise d'eau usine de Roche Taillée - ROE19841 : Barrage usine Dumont - ROE19843 : Les Bernardes, pont submersible

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole (montaison et dévalaison)

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-07 : Régulariser les prises d'eau du canal Ferrandinière (ROE19831) et du barrage usine Dumont (ROE19841)

Localisation:

Galaure aval

Description:

Ces deux prises d'eau nécessitent un éclaircissement de leur situation administrative et réglementaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la continuité écologique et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

La Galaure aval est caractérisée par la présence d'un cortège d'espèces de cyprinidés d'eau vive, notamment de par une thermie favorable à la présence d'espèces non thermo-sensibles. Il est possible sur ce milieu de procéder à des déversements de truites surdensitaires qui seront capturés rapidement.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Herbasse amont- 260037

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3 à B5



Surface
11438.9 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Herbasse

Diagnostic en date du 06/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

Le contexte subit une altération de sa capacité habitationnelle en raison d'une incision généralisée sur l'Herbasse mais aussi sur ces affluents, provoquant une homogénéisation des faciès d'écoulements et faciès benthiques et une déconnexion de la ripisylve. Ce phénomène est plus ou moins marqué selon les secteurs.

La capacité d'accueil est également influencé négativement par une baisse généralisée des débits sur le contexte avec des étiages beaucoup plus marqués qu'avant voire par endroits des assecs comme sur une bonne partie aval de la Limone et sur le secteur sur l'Herbasse au niveau de Margès.

Certains tronçons de cours d'eau sont par ailleurs toujours cloisonnés sur l'Herbasse amont, mais également sur le Valéré aval.

On note également la présence de nombreux plans d'eau situés en tête de bassin de l'Herbasse (sur le Rau du Grand Julin et le Rau de l'étang), mais aussi à l'aval immédiat (étangs Fémibap) ou encore sur la Verne (Etang de la Marquise). Ils sont tous en eaux libres et communiquent soit directement en retenue sur le cours d'eau, soit en dérivation. Ils contribuent à l'accentuation des pressions relatives à la qualité physicochimique, l'augmentation de température, le cloisonnement mais aussi et surtout à la dégradation hydrologique (phénomène d'évaporation).

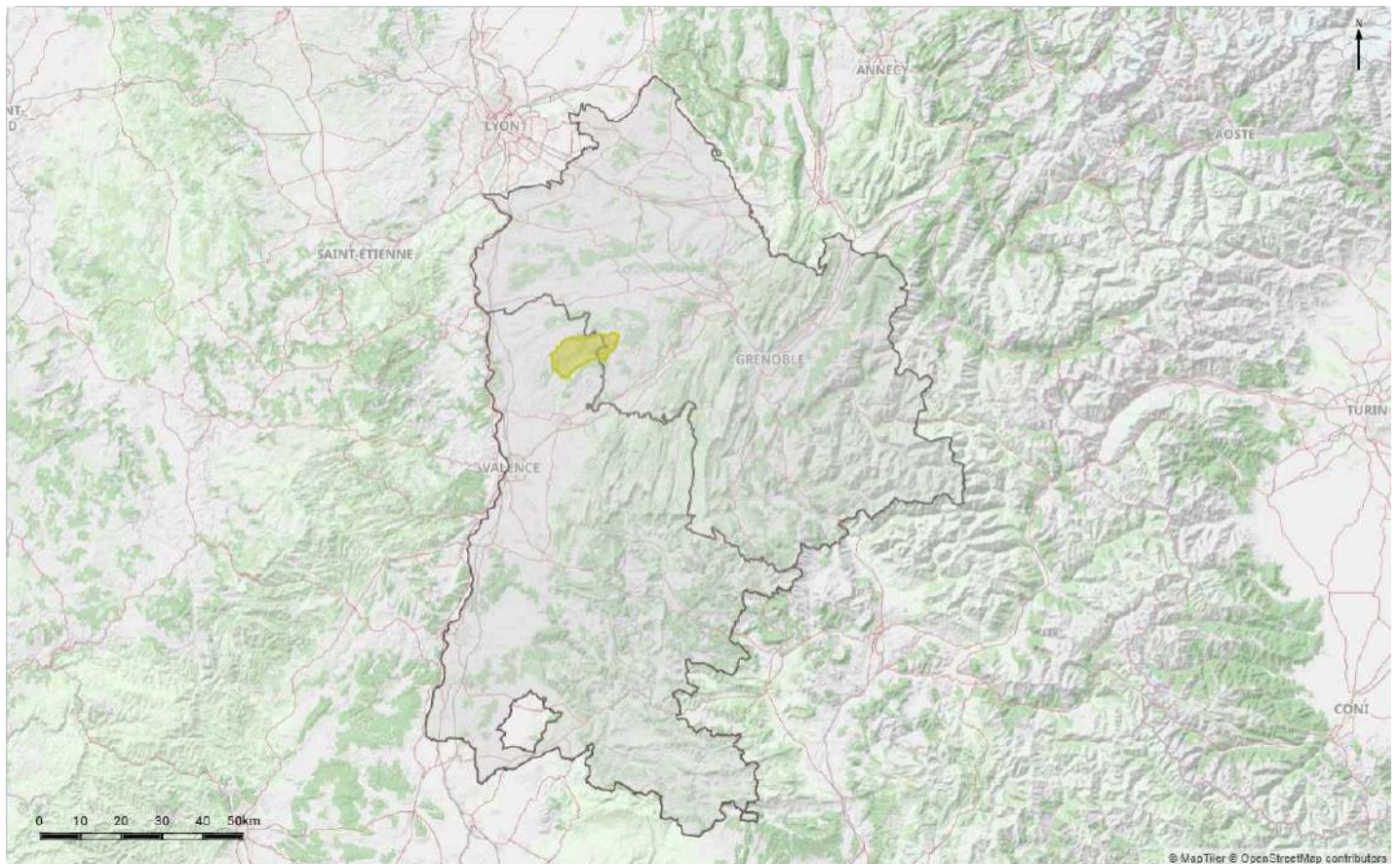
Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Herbasse est un affluent de la rive droite de l'Isère. Son bassin versant couvre une superficie de 195 km². Il présente une forme allongée orientée Nord- Nord/Est et Sud-Sud/Ouest. La rivière prend sa source à 700 m d'altitude sur la commune de Roybon en Isère. Après avoir parcouru environ 38.5 km, elle atteint la confluence en amont de Chateauneuf sur Isère à 130 m d'altitude.

La rivière présente des fluctuations saisonnières de débit liées à son régime pluvial, avec des hautes eaux d'hiver-printemps portant le débit mensuel moyen au niveau de 1,73 à 2,12 m³ de novembre à mai inclus (avec un maximum en mars et un creux en janvier), suivies d'une baisse progressive jusqu'à l'étiage des mois de juillet et août, avec une baisse du débit moyen mensuel.

Ce contexte salmonicole est délimité par l'Herbasse et ses affluents tels que le Valéré (9.2 km) et la Verne (9 km), en amont de la confluence avec la Limone (17 km), Limone et ses affluents inclus.

Localisation du contexte:

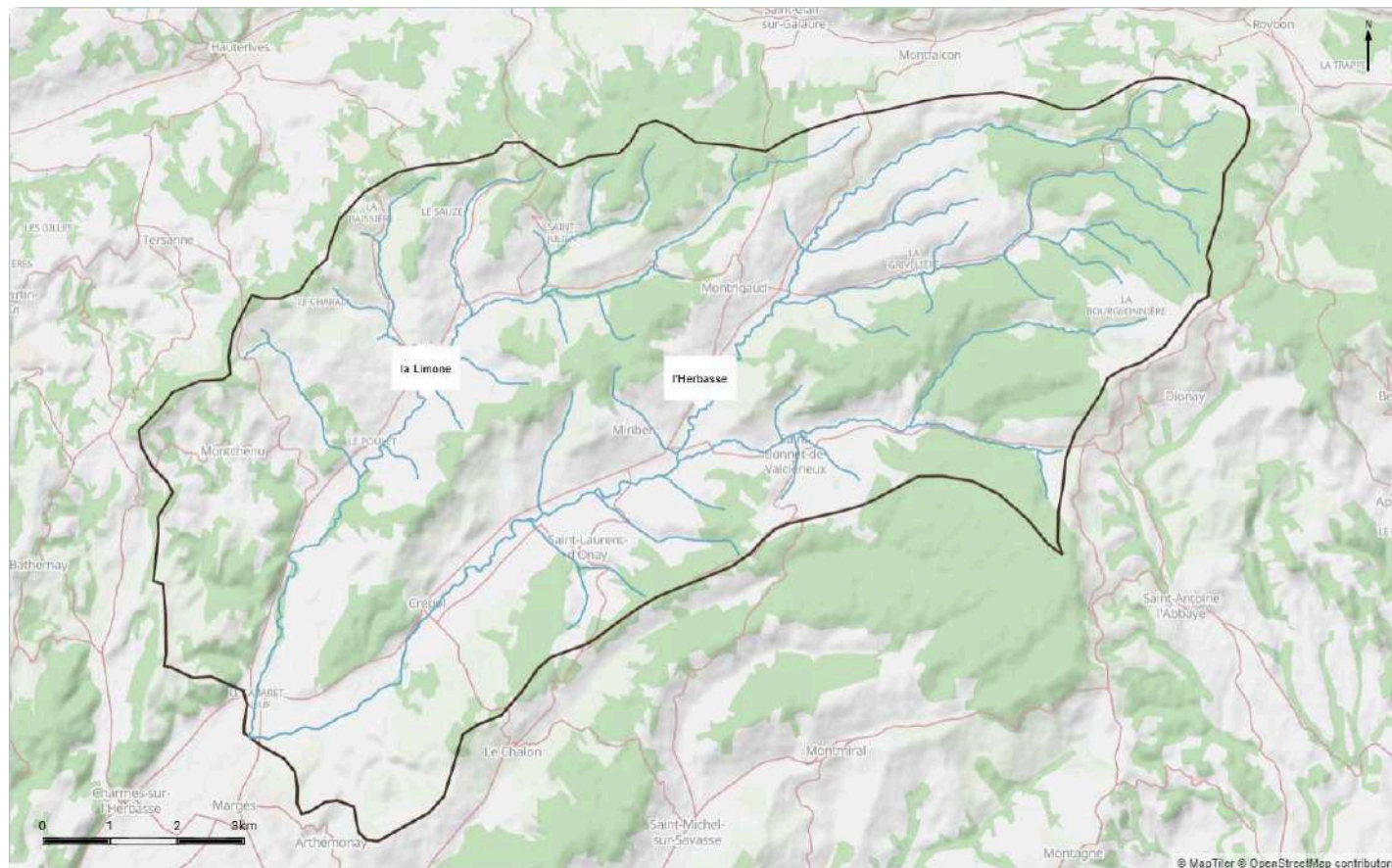


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Herbasse (22.862 km), la Limone (16.896 km)
- Linéaire dans le contexte: **39.758 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: la Limone (16.896 km), le Valéré (9.263 km), la Verne (8.998 km), la Tirette (4.474 km), Ruisseau de Font Bergère (3.731 km), le Champagnier (3.552 km), le Chénard (3.18 km), le Fermuizet (2.78 km), Chaix (2.675 km), Ruisseau du Mouchet (2.608 km), Ruisseau du Grand Julin (2.368 km), le Voisel (2.323 km), Ruisseau du Sautou (2.226 km), le Glanon (2.093 km), le Charran (1.958 km), Ruisseau du Sablon (1.918 km), (1.747 km), (1.684 km), Ruisseau du lavoir (1.49 km), le Cocagnon (1.462 km), (1.353 km), Ruisseau de la Combe du Rat (1.231 km), le Rachinier (1.221 km), (1.213 km), (1.133 km), (1.128 km), (1.128 km), (1.12 km), Ruisseau de la Merlière (1.104 km), (1.095 km), (0.988 km), (0.956 km), (0.895 km), (0.834 km), (0.819 km), (0.755 km), (0.712 km), (0.582 km), (0.575 km), (0.534 km), (0.521 km), (0.509 km), (0.37 km), (0.202 km), (0.061 km)
- Nombre total d'affluents: **45**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **121.327 km**

Réglementation:Continuité écologique:

L'HERBASSE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

L'HERBASSE ET SES AFFLUENTS SITUÉS EN AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE VALLEY(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LA LIMONE DEPUIS LA CONFLUENCE AVEC LE FERMUIZET JUSQU'À L'HERBASSE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran(FR8201726, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

l'Herbasse de la Limone à l'Isère(Anguille, classement: ZAP)

l'Herbasse de sa source au Valéré inclus et la Limone incluse(Anguille, classement: ZALT)

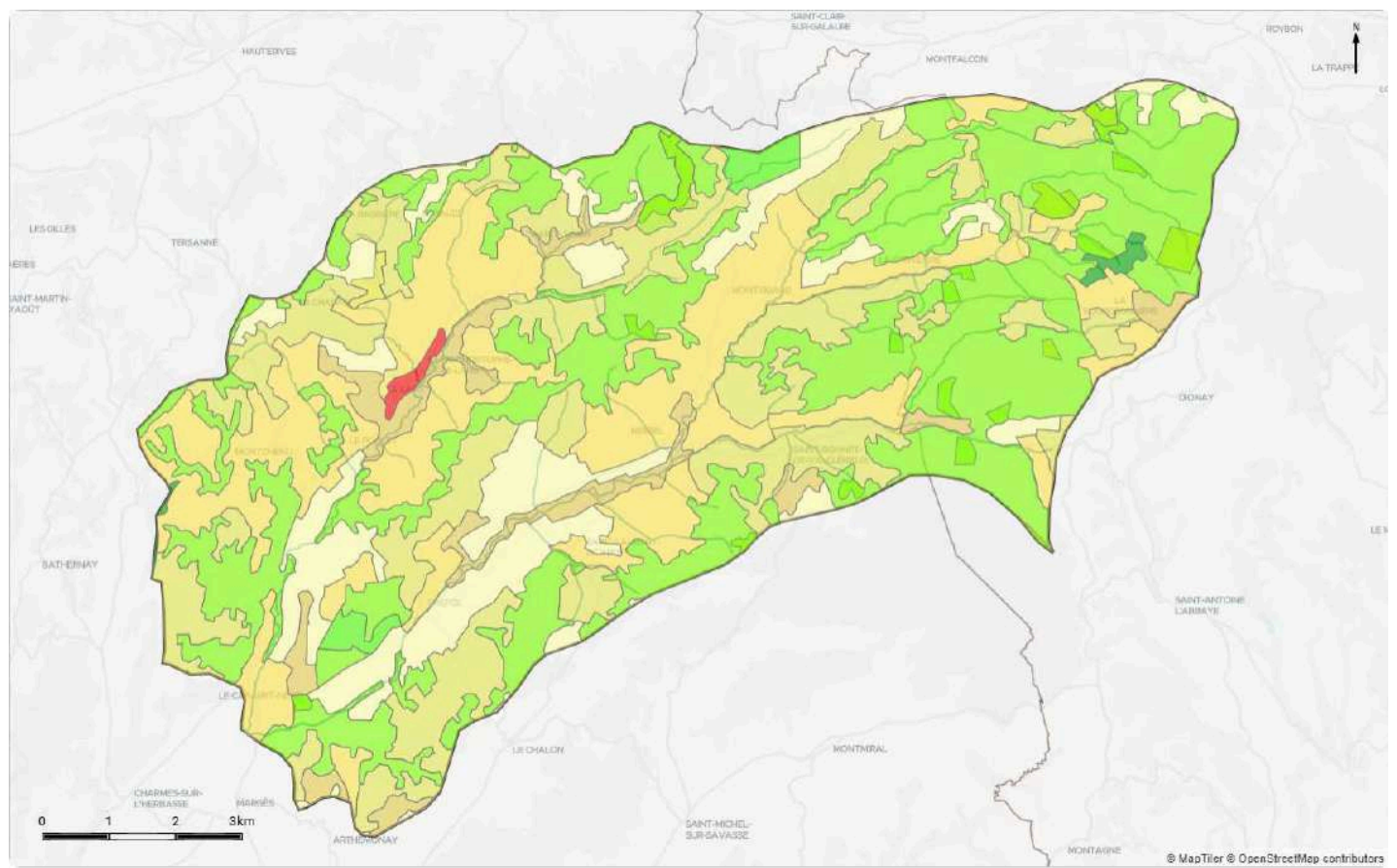
Réservoir(s) biologique(s):

L'HERBASSE ET SES AFFLUENTS DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE VALLEY

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Bièvre - Liers - Valloire

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SoEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

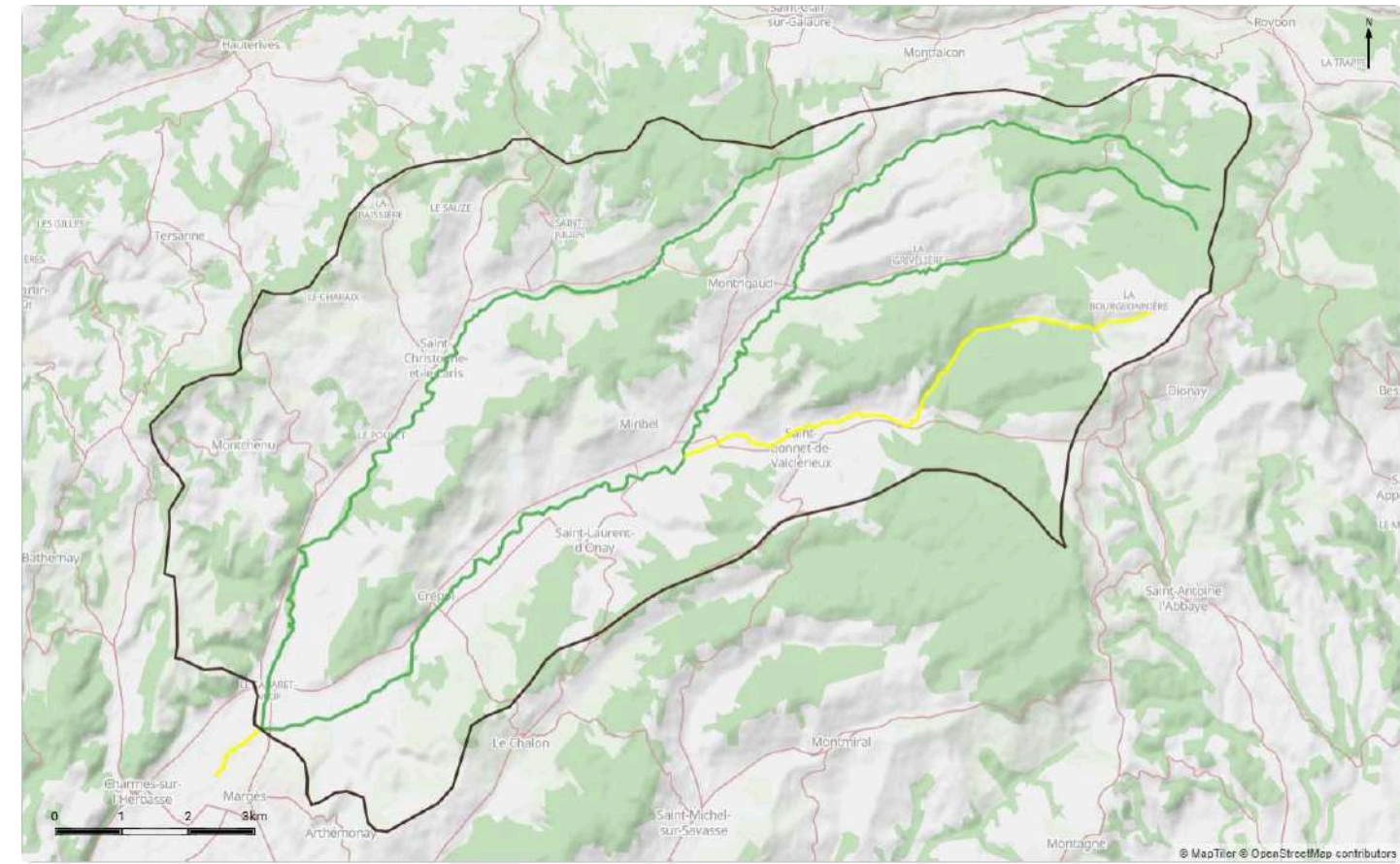
Légende

- | | | | |
|--|--|--|---|
| ■ Forêt et végétation arbustive en mutation | ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus | ■ Forêts mélangées |
| ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Systèmes culturels et parcellaires complexes | ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation |
| ■ Tissu urbain discontinu | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10646	rivière la verne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10646	rivière la verne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR314	L'Herbasse de sa source à la Limone incluse	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR314	L'Herbasse de sa source à la Limone incluse	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR314	L'Herbasse de sa source à la Limone incluse	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10710	ruisseau le valéré	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR313	L'Herbasse de la Limone à l'Isère	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10710	ruisseau le valéré	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre

Espèce(s) repère: Truite de rivière

Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Lamproie de Planer

Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**

Espèces invasives: Perche soleil, Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Loche franche, Truite de rivière, Vairon

Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Lamproie de Planer, Perche soleil, Ecrevisse signal

Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Lamproie de Planer, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière, Vairon

Espèces intermédiaires: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Lamproie de Planer

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
25/05/23		Saint-Christophe-et-le-Laris	Gué les Couvières	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
24/05/23		Crépol	Pont de la RD67b	Altéré			Barbeau fluviatile, Blageon, Loche franche, Ecrevisse de Californie, Truite de rivière, Vairon
23/05/23		Valherbasse	Aval pont du Martinet	Altéré			Blageon, Chevaine, Loche franche, Lamproie de Planer, Ecrevisse de Californie, Pseudorasbora, Rotengle, Truite de rivière, Vairon
23/05/23		Valherbasse	Pont du Many	Perturbé			Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
21/09/15		Valherbasse	Aval pont du Martinet	Bon			Blageon, Loche franche, Lamproie de Planer, Perche-soleil, Ecrevisse de Californie, Truite de rivière, Vairon
01/09/15		Crépol	Pont de la RD67b	Perturbé			Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
01/09/15		Valherbasse	Pont Château de Solage	Bon			Loche franche, Truite de rivière, Vairon
20/08/15		Saint-Laurent-d'Onay	Gathelet	Bon			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière, Vairon
20/08/15		Valherbasse	Pont du Many	Bon			Loche franche, Lamproie de Planer, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Herbasse	GRP	Halieutisme	Aval confluence Valéré	9000	TRF	4	NR	NR
Limone	APSCL	Halieutisme	Pont du Poulet à Croix Mathieu	2100	SDF	4	50	NR
Limone	APSCL	Halieutisme	Pont du Poulet à Croix Mathieu	2100	TRF	4	50	NR
Limone	APSCL	Halieutisme	Croix Mathieu à Boucandière	1700	SDF	4	32	NR
Limone	APSCL	Halieutisme	Croix Mathieu à Boucandière	1700	TRF	4	33	NR
Fermuizet	APSCL	Halieutisme	Maison Neuve aux Monteaux	700	SDF	4	7	NR
Fermuizet	APSCL	Halieutisme	Maison Neuve aux Monteaux	700	TRF	4	8	NR
Champagnier	APSCL	Halieutisme	La Sauze à Champagnier	1100	SDF	4	10	NR
Champagnier	APSCL	Halieutisme	La Sauze à Champagnier	1100	TRF	4	10	NR

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Herbasse amont, Valéré aval

Description:

Globalement, les cours d'eau de ce contexte ont été décroissonnés. Cependant, certains aménagements ne sont toujours pas fonctionnels, notamment sur l'Herbasse. De plus, le Valéré, affluents très intéressants pour l'habitat et la reproduction de la Truite fario est cloisonné sur sa partie aval.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Herbasse, Limone

Description:

On observe depuis quelques années une diminution substantielle du débit de l'Herbasse (avoir parfois l'apparition d'assecs jamais vu auparavant) et de la Limone affectant la capacité d'accueil.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Morphologie

Localisation:

Herbasse, Limone

Description:

La capacité d'accueil est altérée par un phénomène d'incision assez généralisé sur l'Herbasse et la Limone.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Herbasse amont, Verne

Description:

De très nombreux plans d'eau sont recensés sur la tête de bassin de l'Herbasse (Rau du Grand Julin, Rau de l'Etang et sur la Verne) tous en communication directe avec les eaux libres voir parfois en barrage. Ceux-ci engendrent des problématiques hydrologiques, de cloisonnement, de dégradation de la qualité et d'augmentation de température.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: C1-08 : Reprendre deux aménagements d'ouvrages sur l'Herbasse (ROE37308 et 37336)

Localisation:

Herbasse amont

Description:

L'ensemble des ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique sur l'Herbasse ont été traités (effacé ou aménagés). Parmi ces ouvrages, deux aujourd'hui semblent poser encore problème : - ROE37308 : Le Gat - ROE37336 : Pont du Martinet Le seuil du "Gat" a été aménagé par le SIABH en 2020 par la mise en place d'une passe à bassins successifs, mais son fonctionnement n'apparaît pas optimal et nécessiterait une reprise de l'ouvrage. Le seuil du Martinet a été aménagé par la FDPPMA26 en 2015 par la mise en place d'aménagements mixtes : seuils de calage de fonds en blocs (1) et en pieux jointifs (3), remaniements de blocs, réhausse de la lame d'eau au niveau de la semelle du pont, élargissement du lit à l'aval des 4 seuils de calage du profil, et apport de matériaux alluvionnaires. Avec le temps, l'incision du lit s'est poursuivie et une chute s'est créée à l'aval de chaque seuil en pieux jointifs. Une reprise au niveau de ces seuils serait nécessaire. Toutefois, il conviendrait d'attendre une crue morphogène pour voir le comportement du cours d'eau suite à l'effacement du seuil des Meuilles à l'amont. En effet, celui-ci favorise désormais le transit sédimentaire et donc le rechargement du cours d'eau au niveau du Martinet.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PE1-08 : Régulariser et traiter les incidences des plans d'eau (Tête de bassin de l'Herbasse et Verne)

Localisation:

Herbasse amont et affluents et Verne

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés, etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique et thermique de l'Herbasse amont

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-08 : Régulariser la prise d'eau de la ferme Mottin sur le Valéré (ROE37332)

Localisation:

Valéré aval

Description:

Ce prélèvement semble ne pas avoir d'existence légale : un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire s'avère indispensable, d'autant que ce prélèvement a déjà engendré un assèchement du cours d'eau à l'aval.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: C2-08 : Restaurer la continuité écologique sur le Valéré aval (ROE12137 et 37332)

Localisation:

Valéré aval

Description:

Un enjeu continuité a été identifié sur le Valéré, proche de la confluence avec l'Herbasse, sur un tronçon où se situent deux obstacles qui nécessiteraient d'être traités : - ROE12137 : Gué ferme Mottin - ROE37332 : Ferme Mottin

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: M1-08 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Verne et le Valéré

Localisation:

Valéré et Verne

Description:

Sur ces deux cours d'eau affluents de l'Herbasse, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique des cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H3-08 : Régulariser la prise d'eau du plan d'eau du Martinet

Localisation:

Herbasse amont

Description:

Ce prélèvement semble ne pas avoir d'existence légale : un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité écologique, l'hydrologie, la la présence de plans d'eau.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Aux vues des contraintes hydrologiques, il convient de favoriser le développement des poissons inféodés à ce secteur.

Cas particuliers de gestion:

Il est constaté ponctuellement (Limone aval et Herbasse en aval de Crepol) des dysfonctionnement liés à des problématiques de colmatage, d'habitat et de température pour l'Herbasse. Il est proposé une gestion halieutique sur ces secteurs avec des déversements de poissons surdensitaires.



Rapport du contexte Herbasse aval- 260038

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B4 à B5



Surface
8050.33 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Barbeau
méridional, Blageon, Chevaine,
Goujon, Spirlin, Vairon

Photos du contexte:



Auteur(s): [FDPMA26](#)

Localisation: [Herbasse](#)

Diagnostic en date du 06/08/2025:

Répartition de l'espèce: Large

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Correcte

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

En dessous des niveaux attendus par les données historiques et/ou biotypologie (Ecart d'abondance = 2)

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:**Altérées****Observations:**

Le contexte subit une altération de sa capacité habitationnelle en raison d'une incision généralisée sur l'Herbasse mais aussi sur ces affluents, provoquant une homogénéisation des faciès d'écoulements et faciès benthiques et une déconnexion de la ripisylve. Ce phénomène est plus ou moins marqué selon les secteurs.

La capacité d'accueil est également influencée négativement par une baisse généralisée des débits sur le contexte avec des étiages beaucoup plus marqués qu'avant.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Herbasse est un affluent de la rive droite de l'Isère. Son bassin versant couvre une superficie de 195 km². Il présente une forme allongée orientée Nord- Nord/Est et Sud-Sud/Ouest. La rivière prend sa source à 700 m d'altitude sur la commune de Roybon en Isère. Après avoir parcouru environ 38.5 km, elle atteint la confluence en amont de Chateauneuf sur Isère à 130 m d'altitude.

La rivière présente des fluctuations saisonnières de débit liées à son régime pluvial, avec des hautes eaux d'hiver-printemps portant le débit mensuel moyen au niveau de 1,73 à 2,12 m³ de novembre à mai inclus (avec un maximum en mars et un creux en janvier), suivies d'une baisse progressive jusqu'à l'étiage des mois de juillet et août, avec une baisse du débit moyen mensuel.

Ce contexte intermédiaire est délimité par l'Herbasse et ses affluents en aval de la confluence avec la Limone (Limone exclue). Les principaux affluents de l'Herbasse sur ce contexte sont : le Merdaret (9 km) et l'Egouté.

Localisation du contexte:



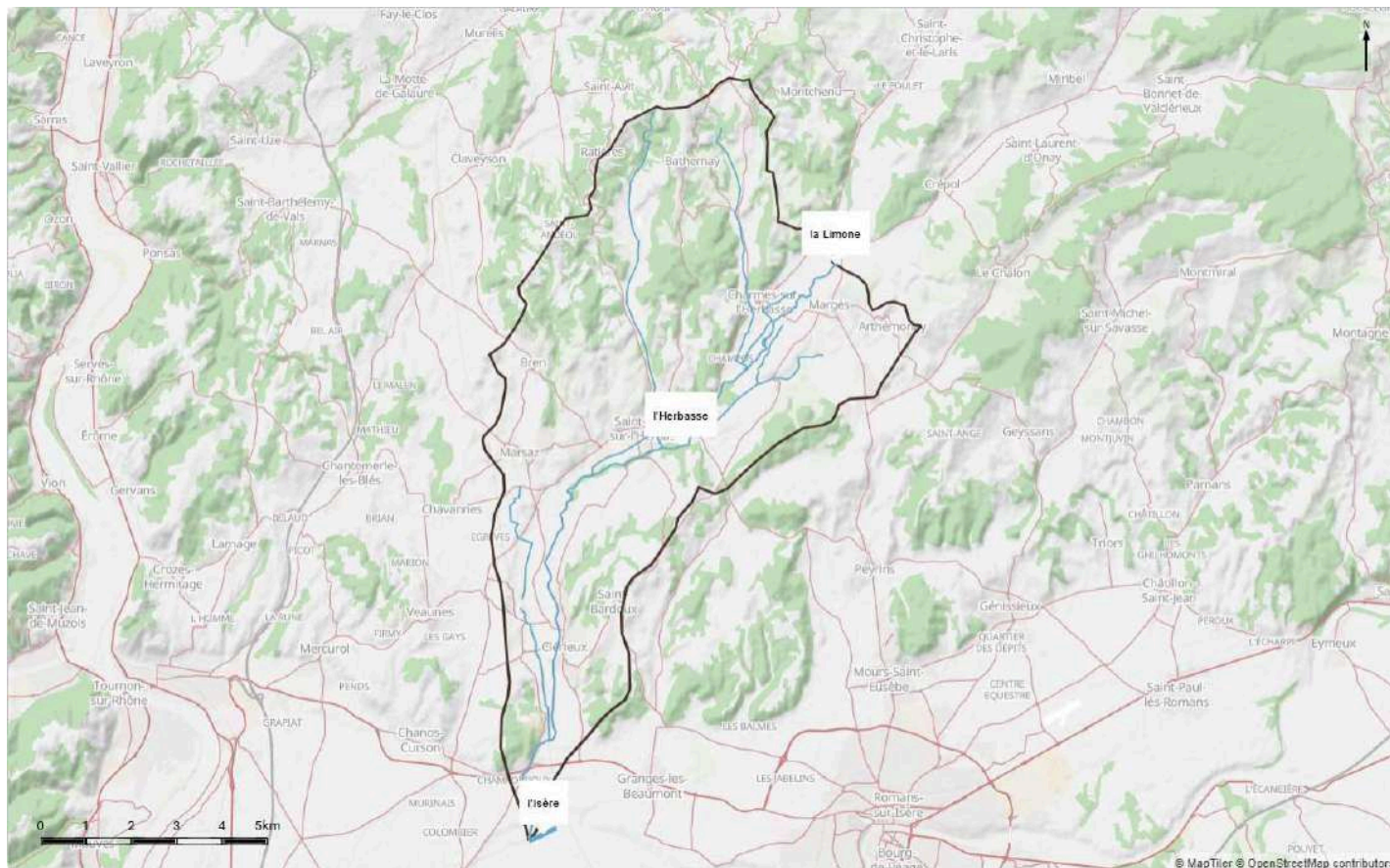
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Herbasse (18.736 km), la Limone (0.027 km)
- Linéaire dans le contexte: **18.763 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: l'Herbasse (18.736 km), le Merdaret (8.966 km), le Valet (6.59 km), Ruisseau de Fontanis (3.638 km), l'Égouté (3.091 km), (3.082 km), (2.514 km), (2.439 km), (1.297 km), l'Égouté (0.707 km), Ruisseau de la Combe du Pertuis (0.461 km), (0.309 km), la Limone (0.027 km)
- Nombre total d'affluents: **13**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **52.519 km**

Réglementation:

Continuité écologique:

L'HERBASSE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

L'HERBASSE ET SES AFFLUENTS SITUÉS EN AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE VALLEY(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

L'ISÈRE DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DE VANELLE AU RHÔNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

L'ISÈRE DU BARRAGE DE LA VANELLE EXCLU JUSQU'AU CANAL D'AMENÉE DU RHÔNE À L'USINE DE BOURG-LÈS-VALENCE, CANAL DE DÉRIVATION DE BEAUMONT-MONTEUX EXCLU(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

LA LIMONE DEPUIS LA CONFLUENCE AVEC LE FERMUIZET JUSQU'À L'HERBASSE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère(FR8201675, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

l'Herbasse de la Limone à l'Isère(Anguille, classement: ZAP)

L'Isère de la Bourne au Rhône(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

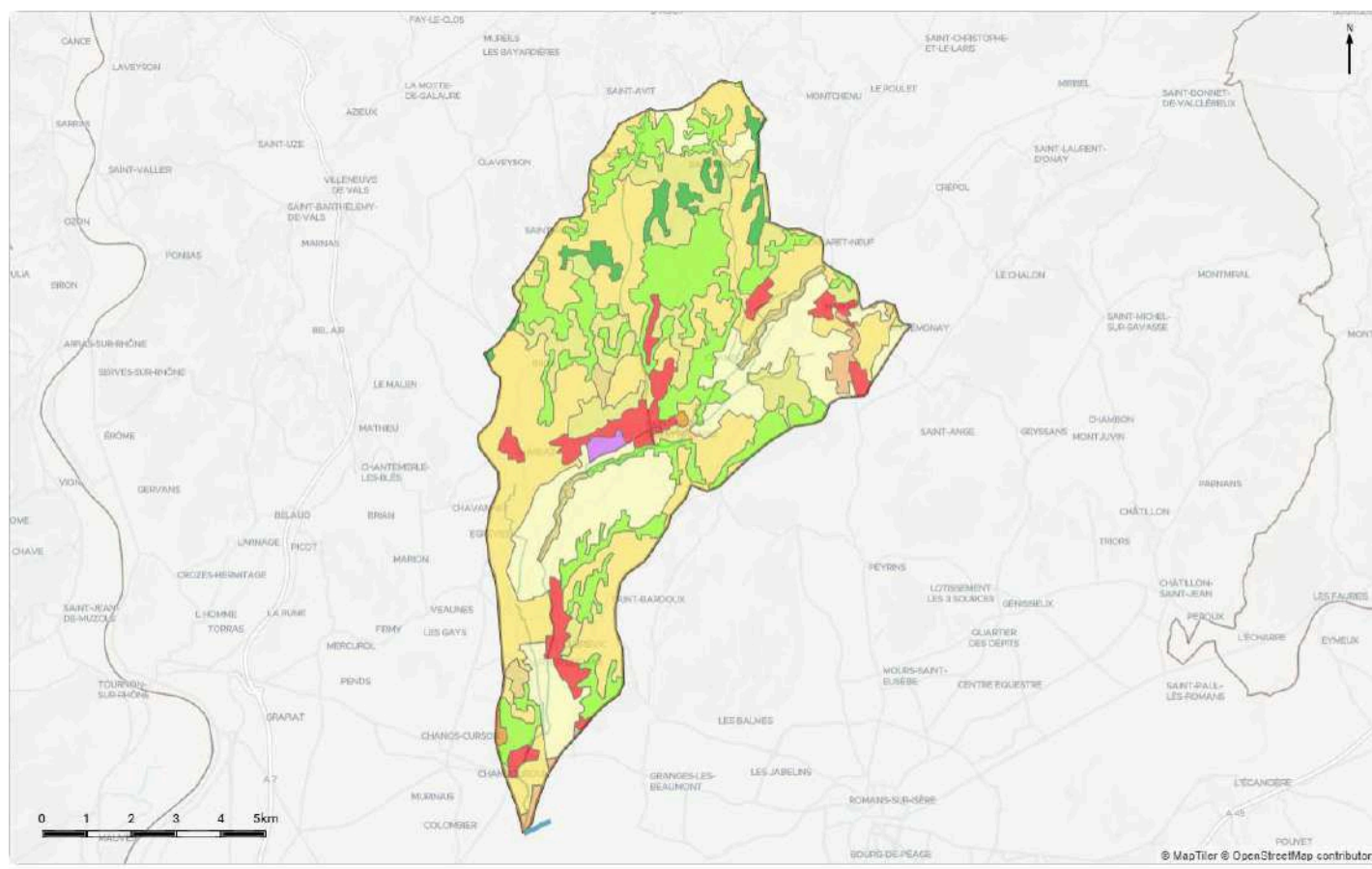
L'HERBASSE DU VALEY À L'ISÈRE

L'HERBASSE ET SES AFFLUENTS DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE VALLEY

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SoeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

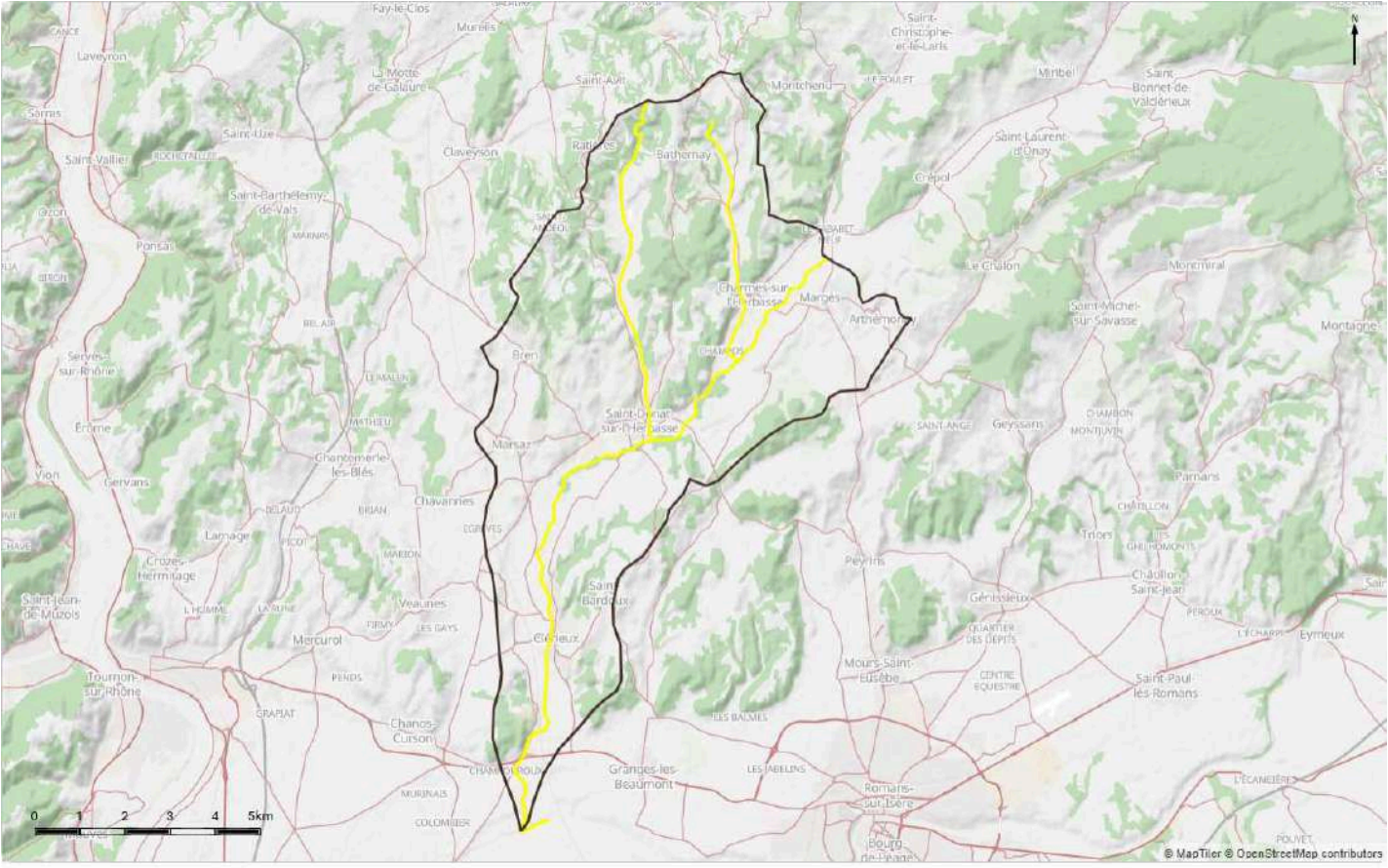
Légende

- Cours et voies d'eau
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Pelouses et pâturages naturels
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits
- Vignobles
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11436	ruisseau le valley	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10713	ruisseau le merdaret	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR313	L'Herbasse de la Limone à l'Isère	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR313	L'Herbasse de la Limone à l'Isère	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR313	L'Herbasse de la Limone à l'Isère	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR312	L'Isère de la Bourne au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Spirlin, Vairon
Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Barbeau méridional, Lamproie de Planer, Truite de rivière
Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Perche soleil

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
Espèces occasionnelles: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Goujon, Lamproie de Planer, Ecrevisse américaine, Perche, Perche soleil, Ecrevisse signal, Spirlin, Truite de rivière
Espèces d'intérêt particulier: Barbeau méridional, Blageon, Lamproie de Planer, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
Espèces intermédiaires: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Lamproie de Planer, Spirlin, Truite de rivière

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Spirlin, Vairon, Anguille d'Europe, Barbeau méridional, Lamproie de Planer, Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
24/05/23		Charmes-sur-l'Herbasse	Pont RD121	Bon			Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Lamproie de Planer, Perche commune, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
17/09/19		Saint-Donat-sur-l'Herbasse	Prés de Collonge	Bon			Loche franche, Truite de rivière
17/09/19		Saint-Donat-sur-l'Herbasse	Allée des Villates	Bon			Blageon, Loche franche, Truite de rivière
19/09/17		Charmes-sur-l'Herbasse	Pont RD121	Perturbé			Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Lamproie de Planer, Ecrevisse américaine, Poisson-chat, Perche-soleil, Truite de rivière, Vairon
15/09/17		Clérieux	Pont TGV	Perturbé			Loche franche, Truite de rivière
12/09/17		Saint-Donat-sur-l'Herbasse	Les Ferrands	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Brème bordelière, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Perche commune, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
11/09/17		Saint-Donat-sur-l'Herbasse	Allée des Villates	Bon			Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
11/09/17		Saint-Donat-sur-l'Herbasse	Prés de Collonge	Bon			Blageon, Loche franche, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Acteurs de la gestion piscicole:

Non renseigné

Police de l'eau et de la Pêche:

DDT, OFB

Police de la Pêche:

DDT, OFB, AAPPMA, FDPMA, GENDARMERIE

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Herbasse	GRP	Soutien	Conf Limone au pont de la RD532	29200	TRF	1	40000	Ecloserie Cabaret Neuf
Herbasse	GRP	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	750	Murgat
Herbasse	GRP	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	600	La Sone
Canal de St-Donat	GRP	Soutien	Ensemble linéaire	3500	TRF	1	3000	Ecloserie Cabaret Neuf
Canal de St-Donat	GRP	Halieutisme	Ensemble linéaire	3500	TAC	4	150	La Sone
Egouté	GRP	Soutien	Ensemble linéaire	6400	TRF	1	2000	Ecloserie Cabaret Neuf

Démarche collective de gestion et de préservation des milieux:

Non renseigné

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Herbasse aval

Description:

La capacité d'accueil est altérée par un phénomène d'incision assez généralisé sur l'ensemble du bassin et don de ce contexte.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Herbasse aval

Description:

On observe depuis quelques années une diminution substantielle du débit de l'Herbasse et de ses affluents.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-09 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur l'Herbasse aval

Localisation:

Herbasse aval

Description:

Ce tronçon de l'Herbasse a subi de profondes modifications, et des opérations de restauration morphologique de type R2 à R3 sont nécessaires, type d'opérations permettant une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Priorité faible:**Donnée non renseignée****Synthèse des préconisations:**

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion d'usage****Observations:**

Aux vues des résultats des suivis thermiques sur ce contexte intermédiaire, il peut être globalement mis en œuvre une gestion d'usage (déversement de poissons surdensitaires).

Cas particuliers de gestion:

Aux vues des résultats des suivis spécifiques menés sur le Merdaret, il est préconisé une gestion patrimoniale sur ce cours d'eau.



Rapport du contexte Chalon et Savasse amont- 260039

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B2+ à B4



Surface
6356.76 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 06/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotope et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Observations:

La capacité habitationnelle du contexte est influencée par une hydrologie naturellement limitante notamment sur le Chalon. Concernant la Savasse amont, ce facteur naturel est fortement amplifié par la présence du lac de Montmiral, plan d'eau édifié en barrage direct sur le cours d'eau, à proximité immédiate des sources, au niveau de la forêt du Thivolet.

Sa présence engendre des problématiques d'ordre qualitatif avec une dégradation physicochimique de l'eau, et une augmentation de la température, et d'ordre quantitatif (phénomène d'évaporation) d'autant plus impactant sur un cours d'eau à faible débit. Il entraîne également une rupture de la continuité écologique et la présence d'espèces indésirables voire des espèces exotiques envahissantes comme la perche-soleil ou l'écrevisse américaine.

La capacité d'accueil est également impactée par un cours d'eau assez uniforme, même si cette problématique morphologique est plutôt présente à l'aval.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

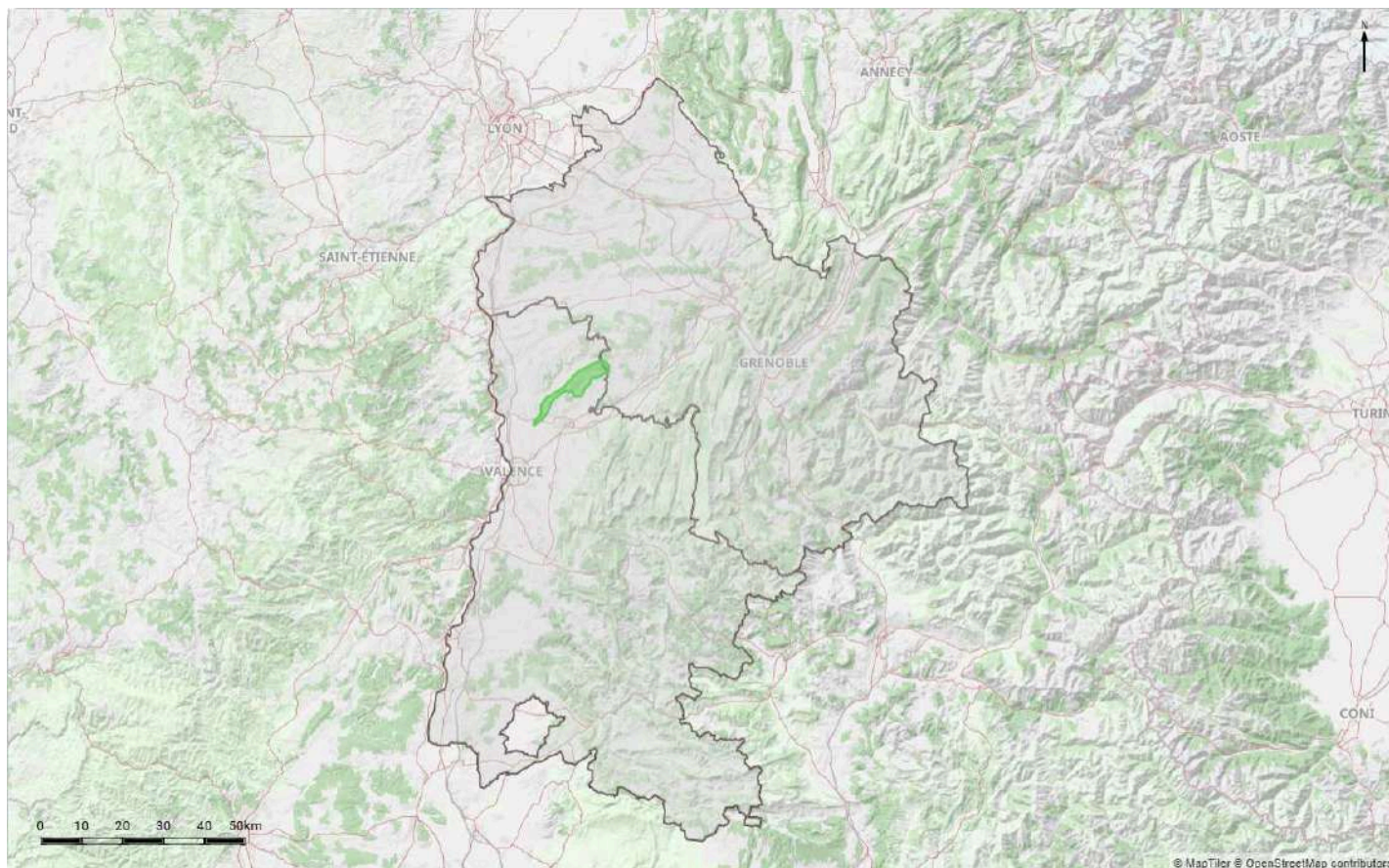
Le Chalon prend sa source dans le bois communal de Saint-Bonnet-de-Valclérieux (Forêt de Thivolet). Ce cours d'eau est pérenne jusqu'aux environs du lieu dit « Bourret » sur la commune de Le Chalon. A partir de Reculais, la rivière s'assèche de manière naturelle sur tout son cours, jusqu'à sa confluence avec l'Isère. Cet assèchement naturel est dû à l'infiltration des eaux. Un tiers du cours d'eau est pérenne, les deux tiers restants sont à sec 11 mois sur 12. Le Chalon possède de multiples petits affluents (La combe Layard, la combe de la Plume, la Combe de Peyrolley et le ruisseau de Galaure. D'autres sont plus occasionnels comme la combe du Coin, la combe d'Alicante, la combe de Sainte-Baudille et la combe des Vergnons). Le Chalon a subi de nombreuses extractions, son lit est très enfoncé.

La Savasse prend sa source dans la forêt de Thivolet sur la commune de Montmiral à 550 mètres d'altitude. La rivière est pérenne malgré un très faible débit en tête de bassin jusqu'au sud du bourg de Saint-Michel-sur-Savasse. A partir de ce secteur, le cours d'eau s'assèche périodiquement jusqu'à Peyrins. En aval de ce village, la Savasse redevient pérenne avec un débit qui augmente jusqu'à sa confluence avec l'Isère. La rivière se retrouve complètement canalisée en busage sur 800 m à Romans-sur-Isère. Le chemin creux de Chatiou (quartier ouest Romans) résulterait de l'ancien lit divagant de la Savasse avant sa canalisation vers 1830.

Ses principaux affluents sur le secteur amont sont :

- Le Bagnol (6.8 km), en rive gauche, au niveau de Saint-Michel-sur-Savasse, tendant à s'assécher sur sa partie médiane,
- La Druivette (2.7 km), toujours en eau, conflue avec la Savasse en rive droite vers Geysans.

Localisation du contexte:

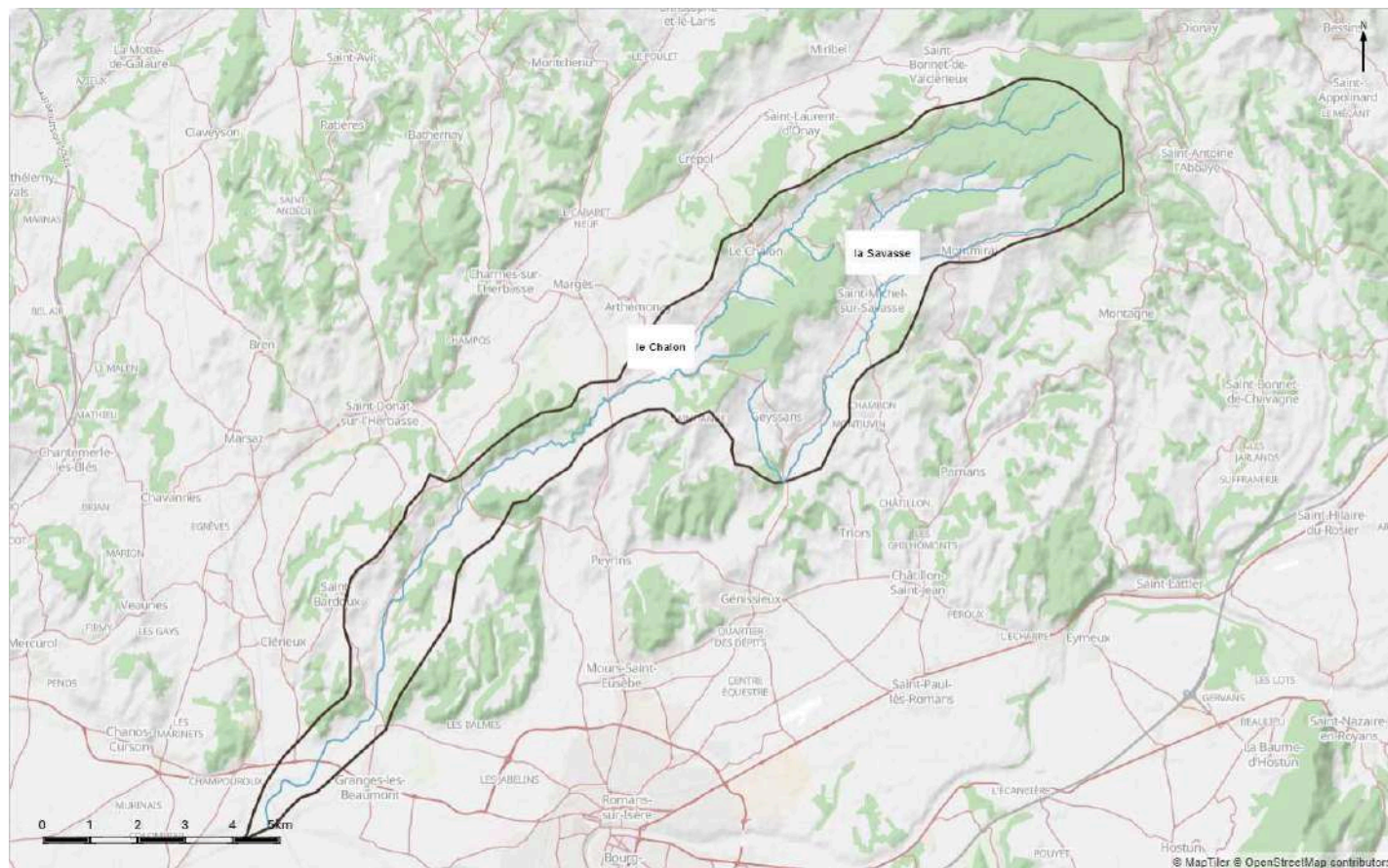


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: le Chalon (28.104 km), la Savasse (13.572 km)
- Linéaire dans le contexte: **41.676 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: la Savasse (13.572 km), Ruisseau de Bagnol (6.827 km), la Druivette (2.744 km), Ruisseau de Galaure (2.548 km), (2.512 km), (1.592 km), (1.152 km), (0.984 km), (0.921 km), (0.692 km)
- Nombre total d'affluents: **10**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **61.648 km**

Réglementation:

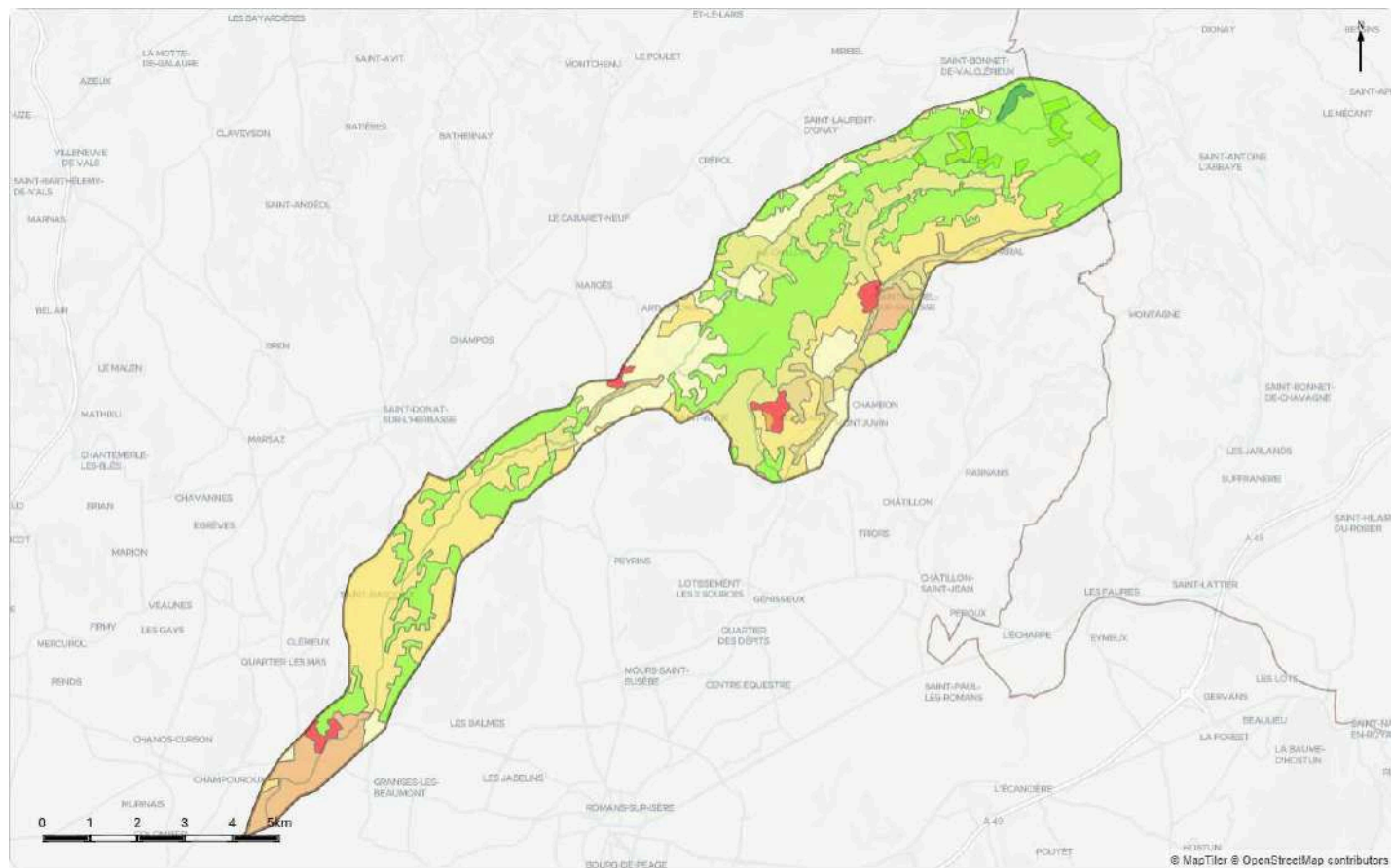
Natura 2000:

Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère(FR8201675, [Fiche descriptive](#))

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

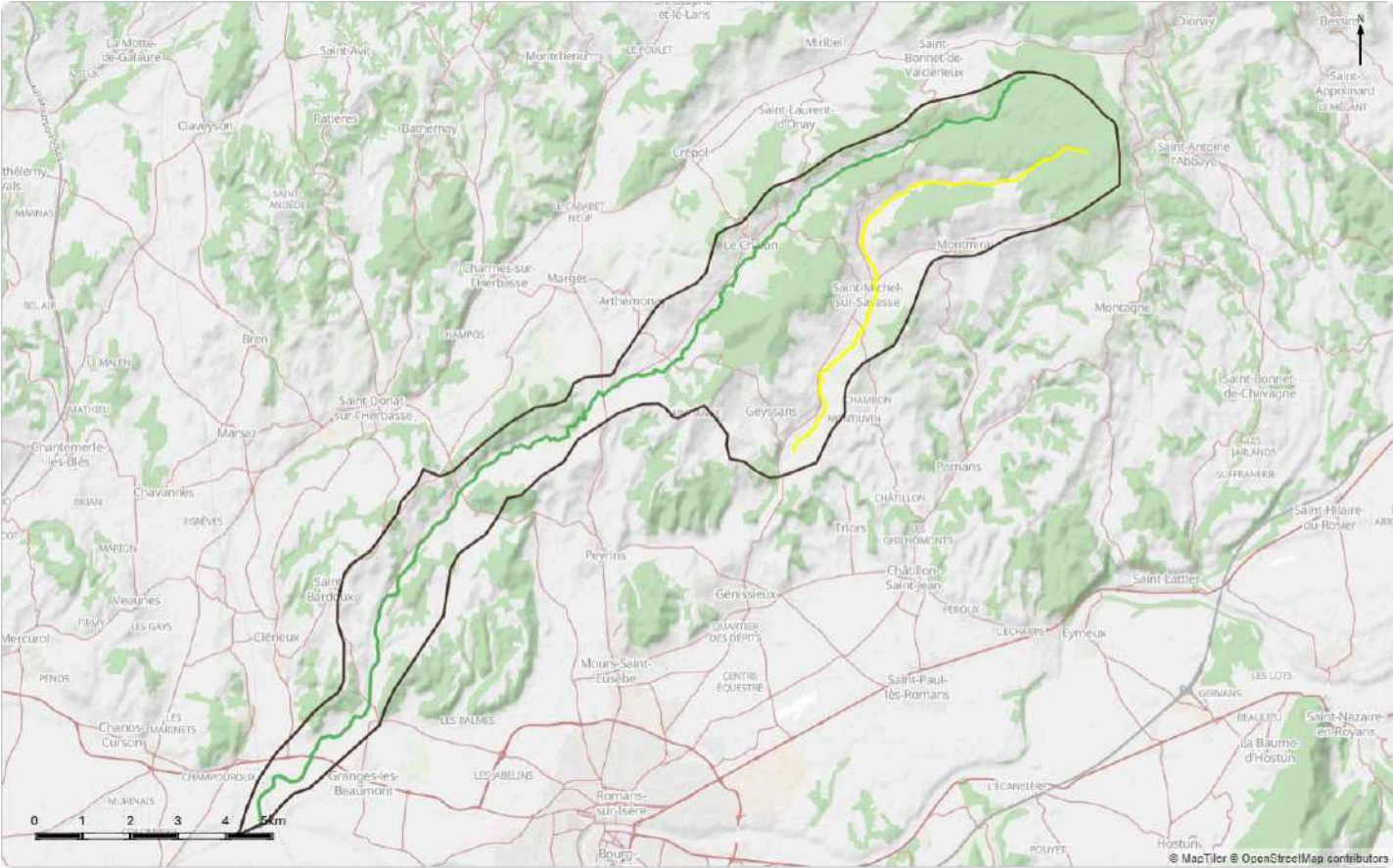
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR1107	Le Châlon	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR1108	La Savasse	Moyen	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de riviere
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Perche soleil

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Loche franche, Truite de riviere, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Blageon, Chevaine
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de riviere

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de riviere, Vairon
- Espèces intermédiaires: Blageon, Chevaine

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
01/07/25		Saint-Michel-sur-Savasse	Pont RD184	Perturbé			Chevaine, Loche franche, Truite commune, Vairon
27/06/25		Le Chalon	Pont Bourret	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Blageon, Loche franche, Truite commune, Vairon
15/09/17		Le Chalon	Pont Bourret	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
14/09/17		Saint-Michel-sur-Savasse	Pont RD184	Perturbé			Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
14/09/17		Montmiral	Chemin le Gourrat	Bon			Loche franche, Perche-soleil, Truite de rivière
14/09/17		Montmiral	Pont RD52	Non renseigné			Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur la Savasse, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Savasse	GRP	Soutien	Sources à conf. Druivette	13050	TRF	1	12000	Ecloserie Cabaret Neuf
Savasse	GRP	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	200	La Sone
Savasse	GRP	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	75	Murgat
Bagnol	GRP	Soutien	Ensemble linéaire	6800	TRF	1	5000	Ecloserie Cabaret Neuf
Bagnol	GRP	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	75	La Sone

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Chalon, Savasse amont

Description:

Les conditions hydrologiques du Chalon et de la Savasse amont sont à l'origine naturellement contraignantes. Néanmoins, on observe une dégradation généralisée des débits associé à une augmentation des températures. En outre, la présence du lac de Montmiral, situé sur les source de la Savasse provoque des déficits hydrologiques conséquentes (phénomène d'évaporation).

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Savasse amont

Description:

La présence du plan d'eau de Montmiral a des incidences très fortes sur la Savasse en raison de sa situation en barrage sur le cours d'eau, très proche des sources et sur un cours d'eau au débit naturellement faible.

Impact état fonctionnel:

Très fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Morphologie

Localisation:

Savasse amont

Description:

La Savasse a subi des modifications de son tracé, même si le secteur le plus impacté concerne plutôt l'aval du bassin

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PE1-10 : Supprimer le lac de Montmiral et réhabiliter le site

Localisation:

Savasse amont

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés, etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau. Le Lac de Montmiral fait justement partie des points noirs à traiter car situé en tête de bassin de la Savasse, en barrage, et avec des impacts multiples et notables sur la Savasse. Créé en 1990 et initialement classé DFCI, ce plan d'eau s'est entièrement vidé en juillet 2025 suite à la rupture du siphon. Aujourd'hui, il n'est plus classé DFCI et l'ensemble des gestionnaire s'accorde pour dire qu'il serait souhaitable de profiter de cette occasion pour traiter définitivement cette problématique, en maintenant ce plan d'eau à sec, tout en mettant en place des mesures de réhabilitation du site afin de redonner les fonctionnalités de cours d'eau à la Savasse.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la Savasse amont

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

OF6B: Préserver, restaurer et gérer les zones humides (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-10 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Savasse amont

Localisation:

Savasse amont

Description:

Sur ce contexte, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1 sur la Savasse amont. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, l'hydrologie et la présence du plan d'eau de Montmiral.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Le Chalon montre un peuplement conforme avec une structure équilibrée de la population de Truite fario. Il est préconisé une gestion patrimoniale sur ce cours d'eau.

Aux vues de ses capacités d'accueil limitées sur la Savasse amont et de l'incidence du plan d'eau de Montmiral, il est également préconisé une gestion patrimoniale.

Cas particuliers de gestion:

La Savasse amont est touchée par diverses problématiques notamment l'impact du lac de Montmiral, et une capacité habitationnelle déficitaires aux vues de problématiques morphologique et continuité. L'introduction actuelle réalisée d'alevins à résorption sur la partie amont ne semble pas apporter de gain, ce qui est peu surprenant aux vues de la nature des perturbations identifiées. Il est préférable de s'orienter vers un déversement de poissons surdensitaires.



Rapport du contexte Beal Rochas et Savasse aval- 260017

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B3+ à B5+



Surface
7019.98 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Blageon,
Chevaine, Goujon, Vairon

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Savasse

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Ce contexte subi de très importantes pressions notamment sur sa capacité habitationnelle impactée par une artificialisation intense des cours d'eaux principaux, un colmatage très conséquent impactant à la fois l'habitat et le frai des espèces constitutives du peuplement piscicole, et des contraintes hydrologiques de plus en plus fortes.

Néanmoins, la Savasse sur sa partie la plus aval est réalimenté en eau et constitue une zone de refuge et de reproduction pour plusieurs espèces inféodées à la Savasse, mais aussi les espèces présentes sur la rivière Isère. Néanmoins, ce tronçon à enjeu est très cloisonné.

La problématique de la présence de plans d'eau est avérée de par une présence récurrente d'espèces d'eaux calmes sur la Savasse. Néanmoins, cette "incidence" est relative car le débit de la Savasse est soutenu par les eaux de sortie des étangs de Chaleyre (Peyrins), eux mêmes alimentés par les eaux de la Martinette, et par le Rau de Bonniveau, alimenté par les eaux des étangs de Bellevue (Peyrins).

Synthèse état des lieux et diagnostic:

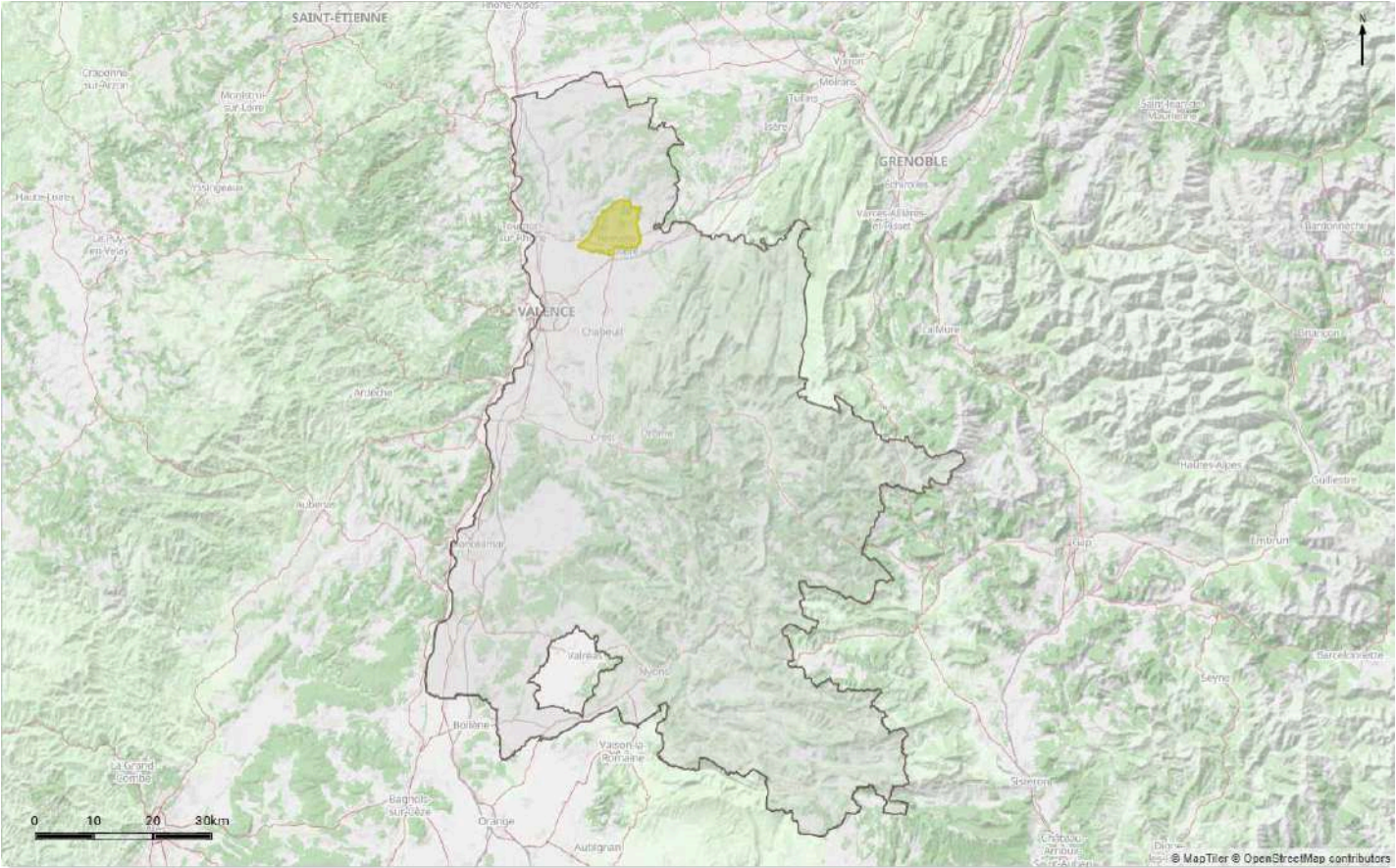
La Savasse prend sa source dans la forêt de Thivolet sur la commune de Montmiral à 550 mètres d'altitude. La rivière est pérenne malgré un très faible débit en tête de bassin jusqu'au sud du bourg de Saint-Michel-sur-Savasse. A partir de ce secteur, le cours d'eau s'assèche périodiquement jusqu'à Peyrins. En aval de ce village, la Savasse redevient pérenne avec un débit qui augmente jusqu'à sa confluence avec l'Isère. La rivière se retrouve complètement canalisée en busage sur 800 m à Romans. Le chemin creux de Chatiou (quartier ouest Romans-sur-Isère) résulterait de l'ancien lit divaguant de la Savasse avant sa canalisation vers 1830.

Ses principaux affluents sur la partie aval sont :

- La Gèle ou Ruisseau des Etangs permettant de redonner un caractère pérenne à la Savasse au niveau de Peyrins (confluence en rive droite),
- La Martinette est un canal artificiel de 5,5 km de long, parallèle à la Savasse en rive droite. Ce canal creusé par les moines au moyen-âge permettait d'amener l'eau potable de Peyrins à Romans. Au niveau de Romans, elle passe sur la Savasse par un pont-canal où une partie du débit se déverse dans la Savasse. Couverte dans la traversée de Romans, la Martinette rejoint l'Isère.
- Le Cane et le Boniveau en rive gauche.

Le Béal Rochas, initialement nommé petite Chorache et grande Chorache, est un petit cours d'eau d'origine naturel qui draine les hautes terrasses de l'Isère sur 10 km. Il se jette dans l'Isère au niveau de Granges les Beaumont. A l'origine naturel, il s'est retrouvé canalisé suite à de nombreux remembrements.

Localisation du contexte:



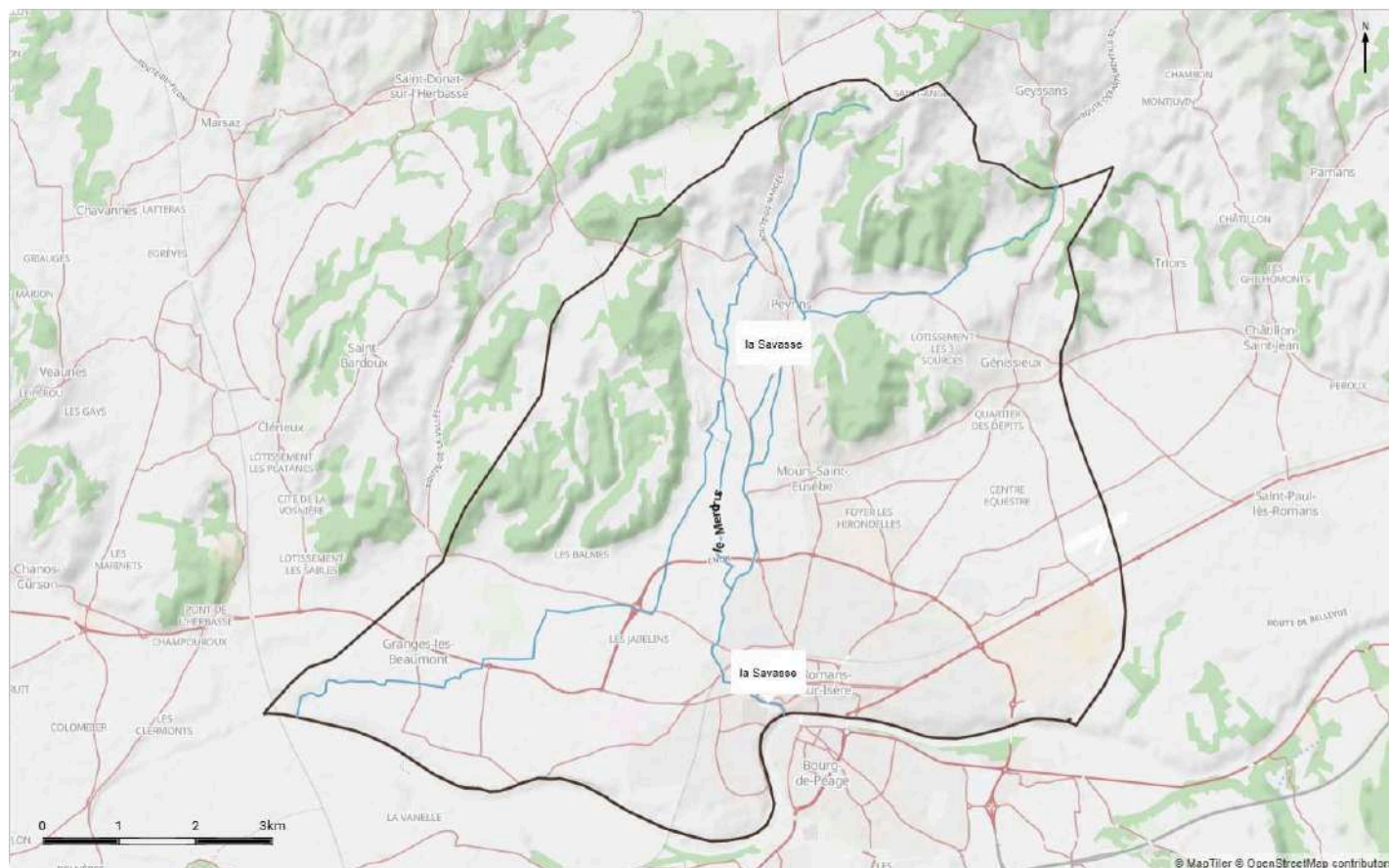
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Savasse (10.658 km), la Savasse (0.675 km)
- Linéaire dans le contexte: **11.333 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: le Merdrus (2.085 km), (1.956 km), (1.044 km), (0.625 km), (0.164 km), le Bial Rochas (8.567 km), Ruisseau des Étangs (4.056 km), le Bial Rochas (3.507 km), la Druivette (0.079 km)
- Nombre total d'affluents: **9**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **33.415 km**

Réglementation:

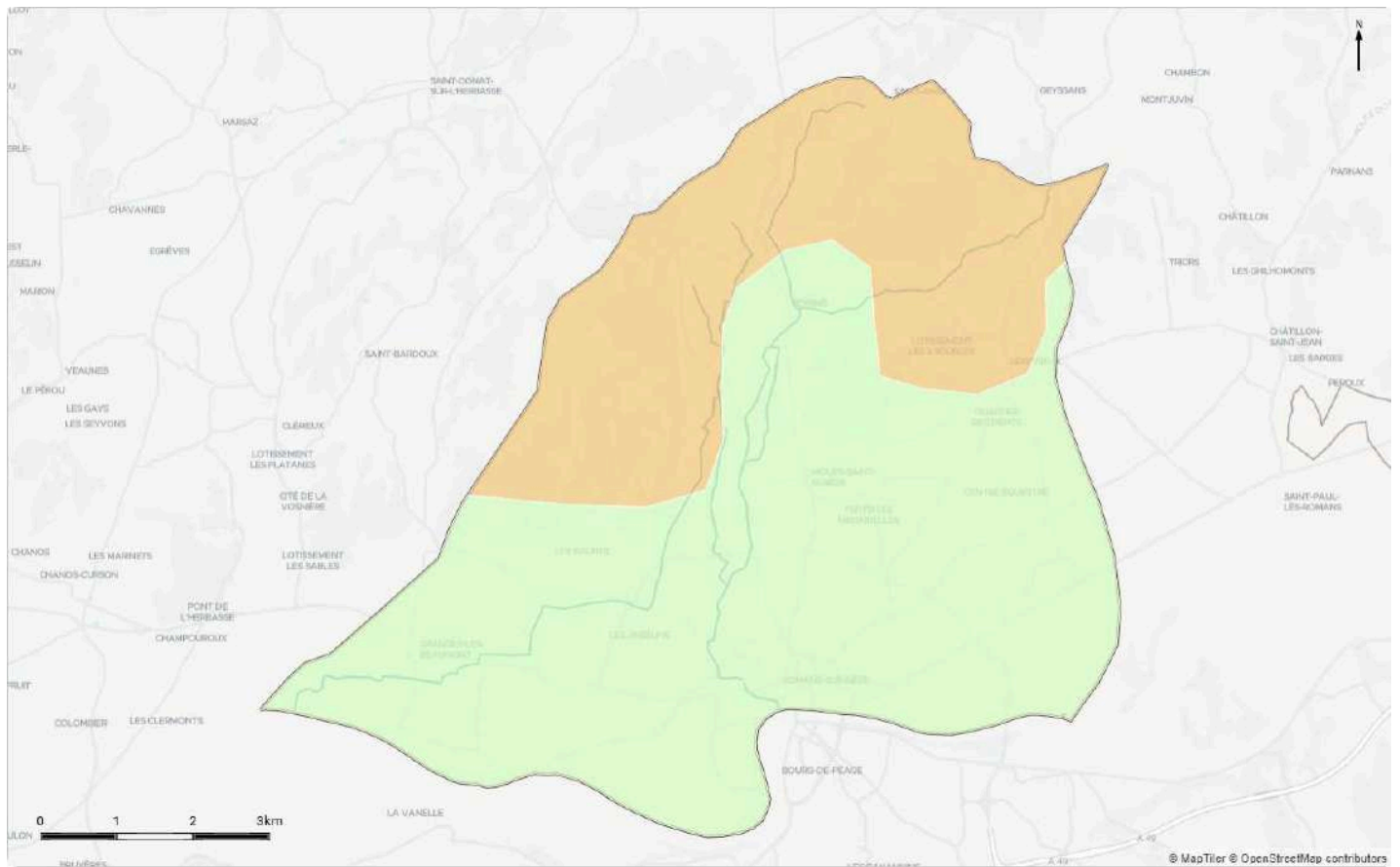
Natura 2000:

Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère(FR8201675, [Fiche descriptive](#))

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Géologie:



Fournisseur: [BRGM](#) Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

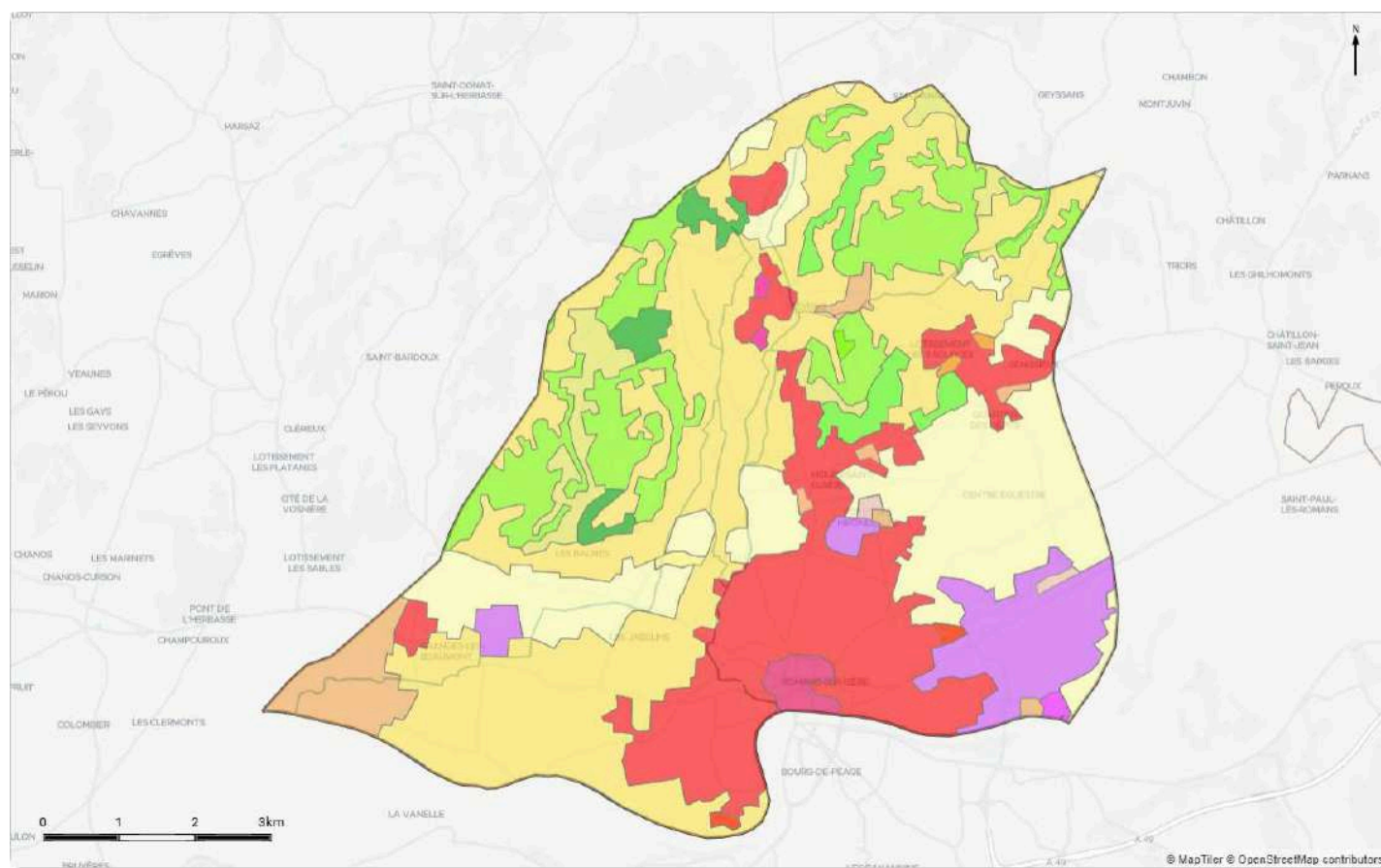
Légende

■ Argiles ■ Grès

Observations:

Aucune observation renseignée sur la géologie

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

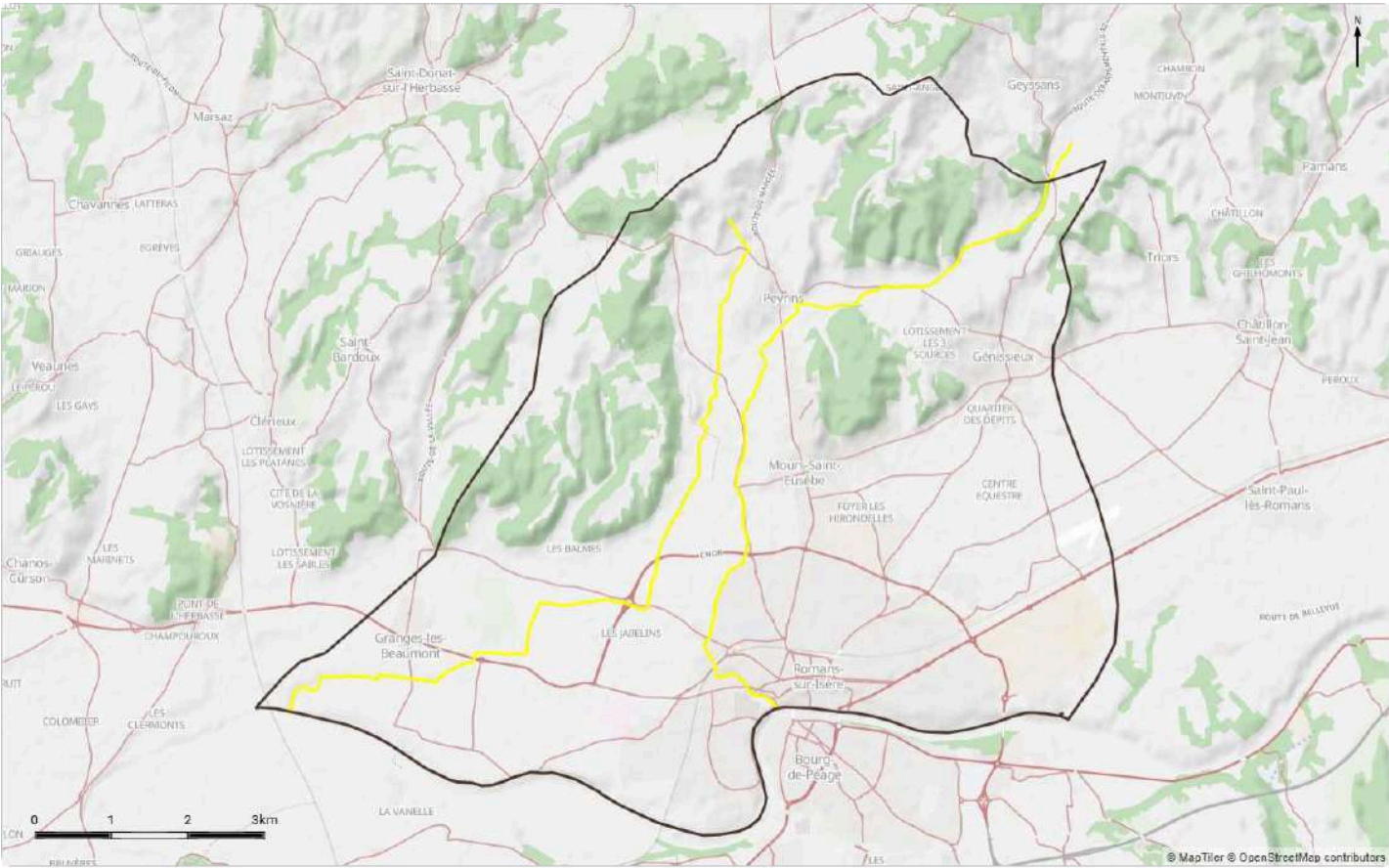
Légende

- | | | | | |
|--|--|--|--|--|
| Chantiers | Cours et voies d'eau | Forêts de conifères | Forêts de feuillus | Forêts mélangées |
| Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | Systèmes cultureux et parcellaires complexes | Terres arables hors périmètres d'irrigation | Tissu urbain continu | Tissu urbain discontinu |
| Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | Vergers et petits fruits | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR1108	La Savasse	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR11096	ruisseau le bial rochas	Moyen	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Vairon
- Espèce(s) cible: Truite de rivière
- Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Perche soleil

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
- Espèces occasionnelles: Barbeau fluviatile, Ecrevisse américaine, Perche, Perche soleil, Truite de rivière
- Espèces d'intérêt particulier: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Vairon

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Blageon, Loche franche, Vairon
- Espèces intermédiaires: Chevaine, Goujon, Truite de rivière

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Vairon

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
27/06/25		Peyrins	Prise d'eau étang de Chaleyre n°1	Altéré			Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite commune
12/09/17		Peyrins	Aval chemin des Prés	Perturbé			Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
12/09/17		Peyrins	Gué de Peyrins	Perturbé			Blageon, Chevaine, Gardon, Loche franche, Perche commune, Pseudorasbora, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Savasse	GRP	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	200	La Sone
Martinette	GRP	Soutien	Ensemble linéaire	5600	TRF	1	15000	Ecloserie Cabaret Neuf

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Savasse aval, Martinette, Béal Rochas

Description:

Globalement et sur l'ensemble des 3 cours d'eau principaux, la capacité habitationnelle est très déficitaire de par une artificialisation extrême de ces milieux (rectification, incision, déconnexion de la ripisylve, etc.). Ajouté à cela, les fonds subissent un important colmatage lié au ravinement des terres alentours.

Impact état fonctionnel:

Très fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Savasse (aval etangs de Chaleyre)

Description:

Les cours d'eau de ce contextes sont assez cloisonnés, notamment la partie basse de la Savasse qui présente un enjeu fort en terme de zone de refuge et de reproduction des espèces piscicoles de l'Isère (sont la Truite fario)

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Savasse médiane, Béal Rochas

Description:

Le réseau hydrographique de ce contexte est très particulier, mais globalement et comme partout ailleurs, il est observé une dégradation quantitative notamment sur les secteurs déjà très sensibles comme celui-ci.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Savasse

Description:

La Savasse est très influencée par la présence de plans d'eau comme en témoigne la présence récurrente d'espèces de milieux lentiques sur sa partie basse. Cette influence est très particulière sur la Savasse, car si elle est impactée négativement sur le contexte amont (la c de Montmiral), elle est réalimentée en eau sur sa partie basse via les étangs de Peyrins (Rau de Bonniveau) et de Chaleyre (Martinette).

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-11 : Restaurer la continuité écologique sur la Savasse aval (13 ouvrages)

Localisation:

Beal Rochas et Savasse aval

Description:

Restaurer la continuité de la confluence avec l'Isère aux étangs de Chaleyre soit 13 ouvrages connus sur ce tronçon sur lesquels une intervention est nécessaire : - ROE70443 : Seuil enrochement - ROE70444 : Seuil enrochement - ROE65754 : Seuil aval du pont SNCF - ROE70448 : Seuil amont pont SNCF - ROE70451 : Seuil enrochement - ROE70454 : Seuil enrochement - ROE70455 : Seuil enrochement - ROE70456 : Seuil enrochement - ROE70461 : Seuil enrochement - ROE65753 : Seuil de calage aval du pont Route de St-Bardoux - ROE65752 : Seuil/radier du pont de la route de St-Bardoux - ROE65751 : Seuil le long de la RD53, 150 m aval pont de Chalaire - ROE70457 : Radier du pont RD53

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-11 : Régulariser la prise d'eau du canal de Peyrins sur la Gèle

Localisation:

Rau de la Gèle (Rau des Etangs)

Description:

Cette prise d'eau semble ne pas avoir d'existence légale, un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire s'avère ainsi indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Gèle et de la Savasse

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-11 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Savasse aval

Localisation:

Savasse aval

Description:

Sur ce contexte, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1 sur la Savasse aval. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Aux vues des problématiques identifiées, il est préconisé de s'orienter vers un déversement de poissons surdensitaires sur les zones de présence d'habitats de cours d'eau principaux de ce contexte.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Joyeuse- 260029

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B4 à B5



Surface
5842.16 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotope et/ou données historiques

Ecart d'abondance >= 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Fortement altérées

Observations:

La Joyeuse est un cours d'eau très fortement altéré par une artificialisation conséquente : rectification, édification d'ouvrages faisant obstacles à la continuité écologique (piscicole et sédimentaire), entraînant des effets retenues d'eau et de sédiments fins, entraînant une perte de débits non négligeable sur un cours d'eau au débit naturellement limité, et dans un contexte de dégradation quantitative généralisée des cours d'eau et des nappes.

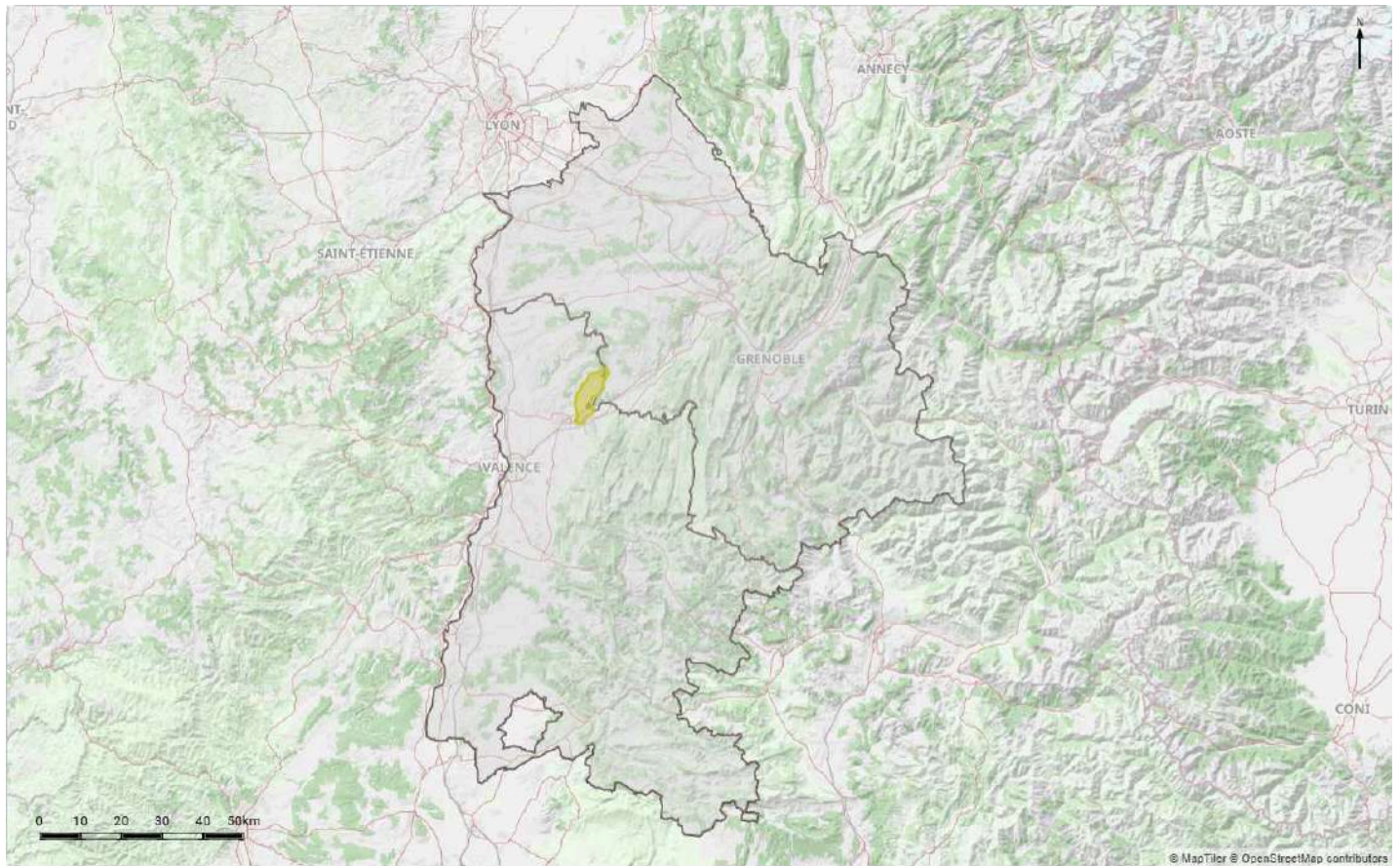
Synthèse état des lieux et diagnostic:

La Joyeuse prend sa source à 410 m d'altitude au lieu dit « La Bruyère » sur la commune de Montagne. Son débit est très faible sur la partie amont avec un assec périodique (de sa source jusqu'au lieu dit « le sabot »). A partir du Saladot, au nord du bourg de Parnans, la rivière devient pérenne jusqu'à l'Isère (côte de 149 m). Ses principaux affluents sont : le Merdalon en rive gauche, le Moucherand en rive droite (pérenne seulement sur sa partie amont) et l'Aygala en rive droite (pérenne uniquement sur son cours aval).

Sur la partie amont du bassin, les débits d'étiage très faibles vont croissants de 3 l/s au Saladot à 8 l/s à Parnans (en aval de la prise d'eau du canal de Parnans d'une capacité d'environ 5 l/s). Entre ce village et Châtillon-Saint-Jean, l'écoulement superficiel est favorisé (phénomène de drainage), permettant d'atteindre à Châtillon un débit de 69 l/s.

En aval, la Joyeuse s'infiltre à travers les alluvions anciennes de la plaine de Romans. Son débit d'étiage passe alors à 39 l/s puis à 28 l/s avant sa confluence avec l'Isère. Il faut tout de même noter qu'au niveau de Saint-Paul-les-Romans une partie du débit de la Joyeuse était dérivée jusqu'en 2010 par le canal du Bia à St Paul les Romans, perte s'ajoutant au phénomène d'infiltration.

Localisation du contexte:

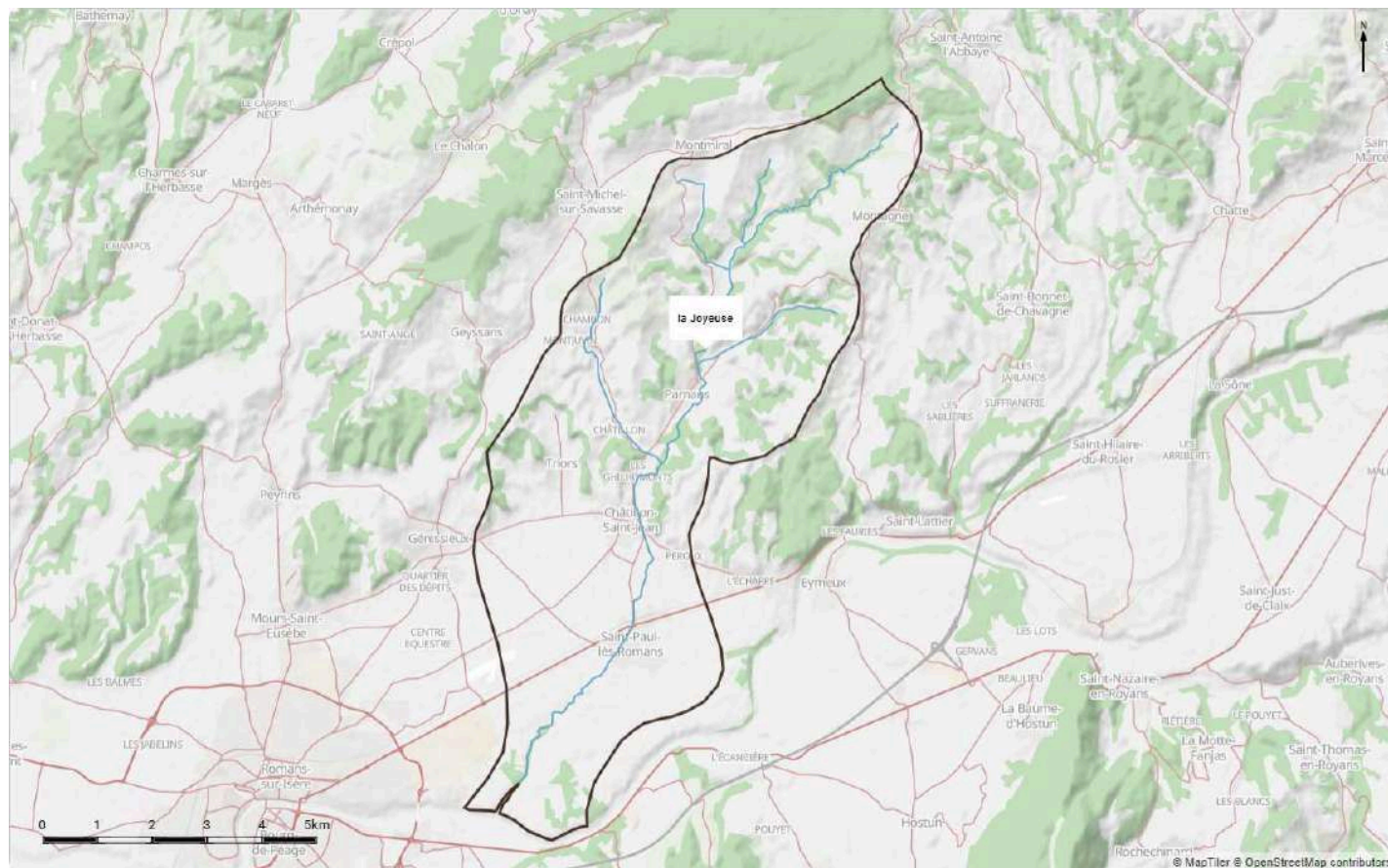


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Joyeuse (17.905 km)
- Linéaire dans le contexte: 17.905 km

Affluents:

- Nom des Affluents: (2.026 km), l'Aygala (4.467 km), le Merdalon (3.197 km), Ruisseau du Moucherand (2.85 km)
- Nombre total d'affluents: 4

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 30.444 km

Réglementation:

Continuité écologique:

LA JOYEUSE DE LA CONFLUENCE AVEC L'AYGALA JUSQU'À L'ISÈRE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
LE MERDALON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

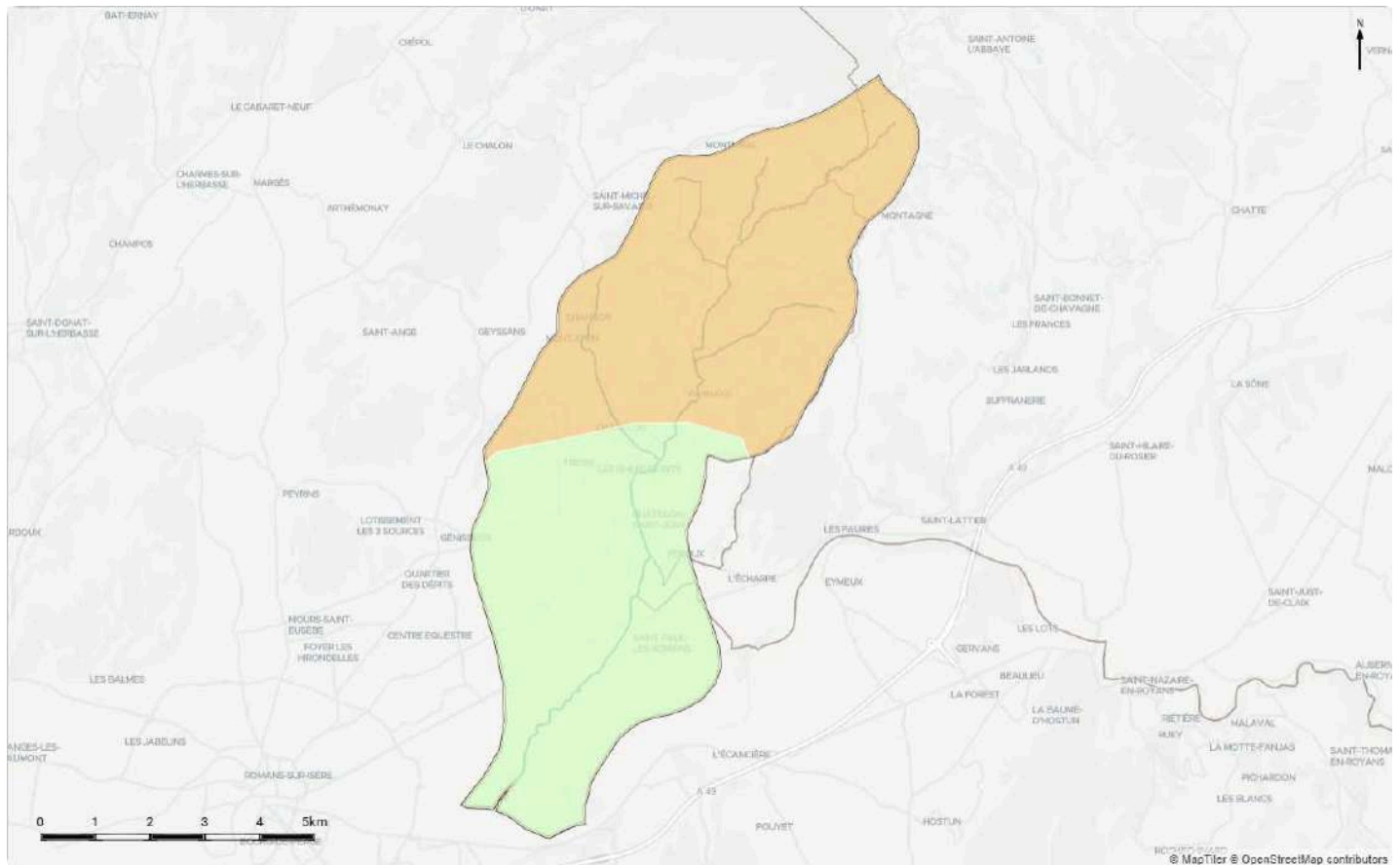
Réservoir(s) biologique(s):

LE MERDALON

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Géologie:



Fournisseur: [BRGM](#) Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

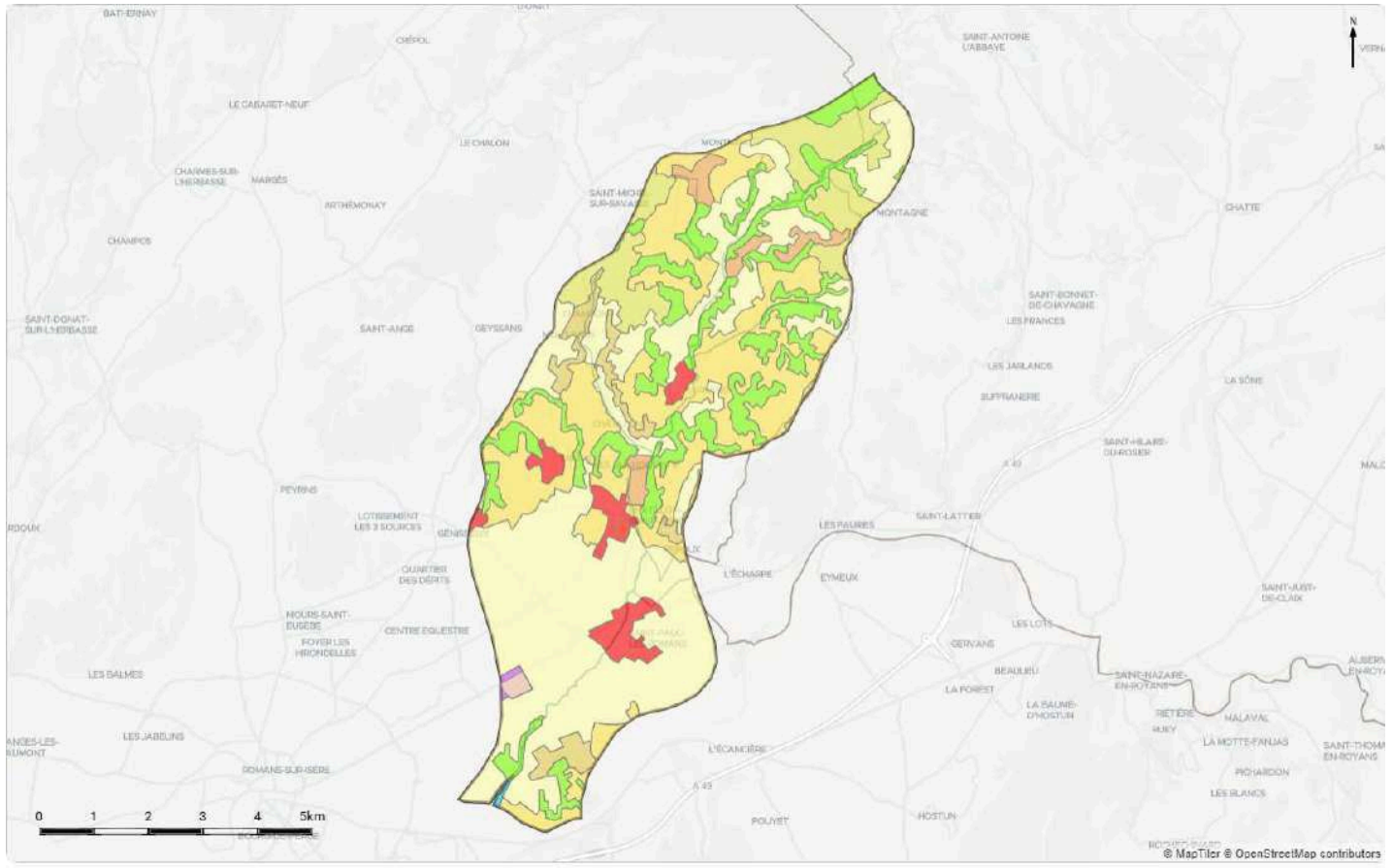
Légende

Argiles Grès

Observations:

Aucune observation renseignée sur la géologie

Occupation du sol:



Fournisseur: [Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018](#) Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

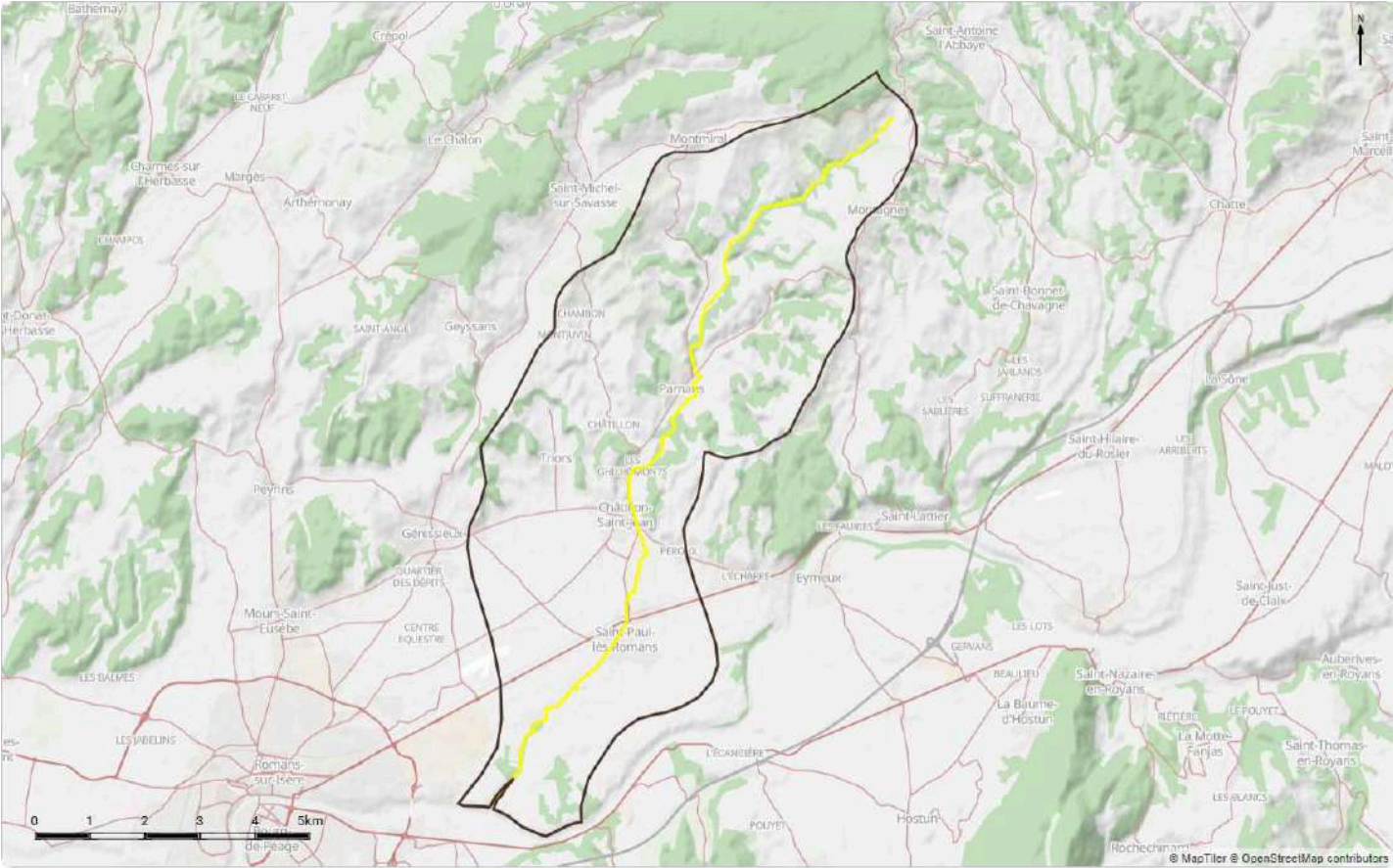
Légende

- Cours et voies d'eau
 Forêts de feuillus
 Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
 Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
 Systèmes culturaux et parcellaires complexes
 Terres arables hors périmètres d'irrigation
 Tissu urbain discontinu
 Vergers et petits fruits
 Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR1110	La Joyeuse	Moyen	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite à zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Barbeau fluviatile, Goujon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
25/06/25		Saint-Paul-lès-Romans	Aval pont les Buissières	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Truite arc-en-ciel, Truite commune, Vairon
25/06/25		Parnans	Les Combes	Bon			Loche franche, Truite commune, Vairon
18/09/17		Montmiral	Confluence Moucherand	Altéré			Loche franche, Truite de rivière
18/09/17		Parnans	Les Combes	Bon			Loche franche, Truite de rivière, Vairon
18/09/17		Saint-Paul-lès-Romans	Aval pont les Buissières	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Perche-soleil, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur la Joyeuse, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Joyeuse	GRP	Soutien	Amont St-Paul à conf. Moucherand	7900	TRF	1	20000	Ecloserie Cabaret Neuf
Joyeuse	GRP	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	125	Murgat
Joyeuse	GRP	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	300	La Sone

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Joyeuse

Description:

La Joyeuse a subi d'importantes modifications de son lit, en particulier sur sa partie médiane. Le cours d'eau a une tendance à l'incision et à la déconnexion des systèmes rivulaires. De plus, un important phénomène de colmatage est observé.

Impact état fonctionnel:

Très fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Joyeuse

Description:

Le cours de la Joyeuse est très cloisonné sur une grande partie de son linéaire, avec des ouvrages conséquents et très souvent liés à des prélèvements d'eau

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Joyeuse

Description:

De nombreux ouvrages situés sur la Joyeuse sont conséquents en terme de hauteur de chute, entraînant des effets "retenues" importants. De plus, ces ouvrages sont très souvent associés à des prélèvements d'eau, le tout dans un contexte de baisse généralisée des débits de cours d'eau

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: MC1-12 : Réaliser une restauration globale du cours d'eau : morphologie et continuité (9 ouvrages)

Localisation:

Joyeuse

Description:

L'opération consiste à traiter simultanément la restauration de la continuité écologique et de la morphologie du cours d'eau. La restauration morphologique doit être ambitieuse avec des travaux de type renaturation (R2 ou R3), permettant une restructuration fonctionnelle de la Joyeuse. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable. La restauration globale englobera sur son linéaire le traitement de 9 ouvrages faisant obstacle à la continuité (très conséquents pour certains) et nécessitant d'être traités : - ROE37790 : Gué - ROE37791 : Ancienne prise d'eau / Les Chirouses - ROE103364 : Radier pont SNCF - ROE37792 : Prise d'eau canal de St-Paul - ROE37793 : Prise d'eau Trois Morliet - ROE37794 : Prise d'eau Moulin des Guihomonts - ROE37796 : Prise d'eau canal de Parnans - ROE37799 : Ancienne prise d'eau Le Saladot - ROE37800 : Seuil gué Sabot

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités globales du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée:** Gestion d'usage**Observations:**

Aux vues des problématiques identifiées, il est préconisé de s'orienter vers un déversement de poissons surdensitaires.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Veaine et Bouterne- 260012

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B3+ à B5+



Surface
9223.3 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Irrégulière**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli difficilement**

Présence de deux classes d'âge

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Fortement altérées

Observations:

Les deux cours d'eau principaux de ce contextes sont fortement altérés principalement concernant la capacité d'accueil du milieu. La Veaine et la Bouterne ont subi d'importants remaniements et ressemblent parfois à des fossés, même si ponctuellement, on peut observer encore quelques habitats marqués.

Cette capacité d'accueil est également réduite de part un important colmatage de fines, lié au ravinement des terres agricoles aux alentours, et par une dégradation quantitative, observée comme partout ailleurs. Ces conditions hydrologiques entraînent une augmentation des besoins en eau, notamment pour l'eau potable et l'irrigation.

Par ailleurs, la Bouterne longe l'autoroute A7 sur une très grande partie de son linéaire, et cela interroge quant à la qualité physicochimique de celle-ci notamment lors des épisodes pluvieux.

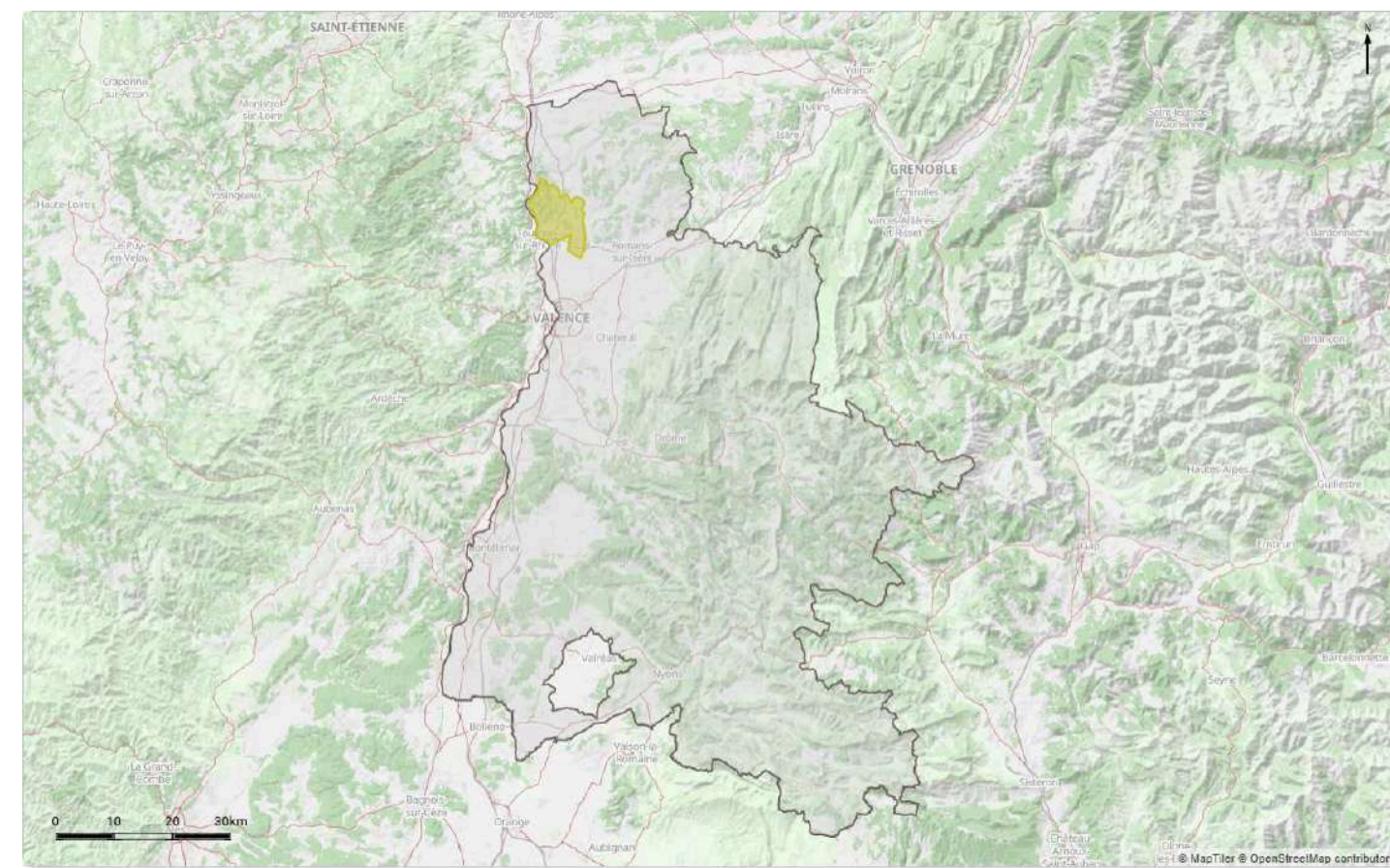
Synthèse état des lieux et diagnostic:

Ce contexte regroupe les cours d'eau du Pays de l'Hermitage, dont les principaux sont la Veaine, affluent de la rivière Isère, la Bouterne, affluent du Rhône, ainsi que le Torras, affluent du Rhône.

La Veaine coule depuis le marais de la Veaine à Marsaz, longe l'étang du Mouchet puis traverse une plaine agricole jusqu'à sa confluence avec l'Isère sur la commune de Beaumont-Monteux. Elle draine un bassin versant de 25,3 km² et son cours est totalement recalibré dans sa partie aval.

La Bouterne est le principal affluent du Rhône dans le Pays de l'Hermitage. Elle est longue de 11 km, elle prend sa source sur la commune de Chantemerle-les-Blés et draine un bassin versant de 24,6 km2. La Burge est un affluent de la Bouterne qui traverse le village de Mercurol. En aval de celui-ci la rivière est asséchée une partie de l'année.

Localisation du contexte:



Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Légende

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Contrat de milieu:

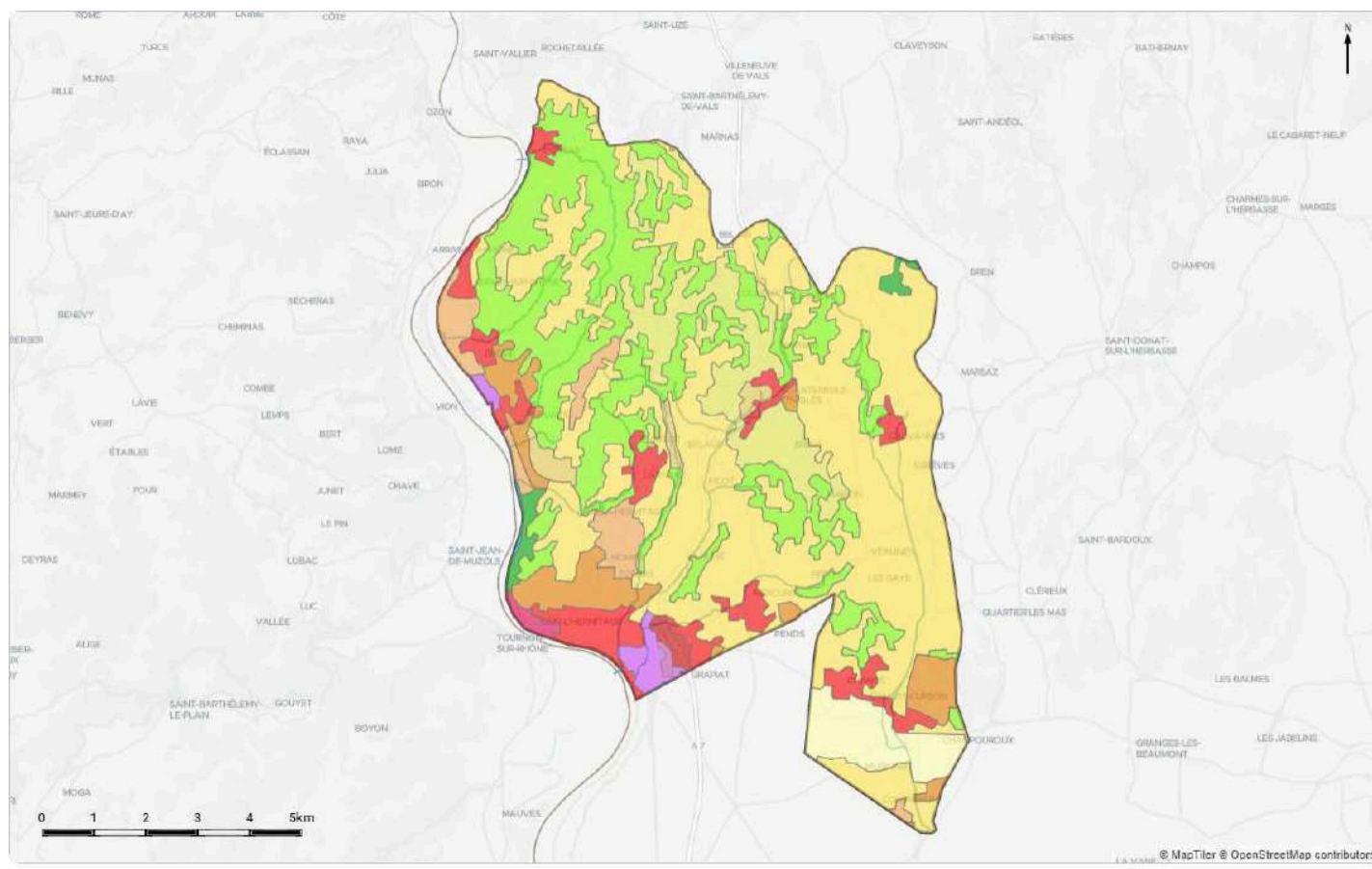
Doux, Mialan, Veauane, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère

Galaure

Veauane, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

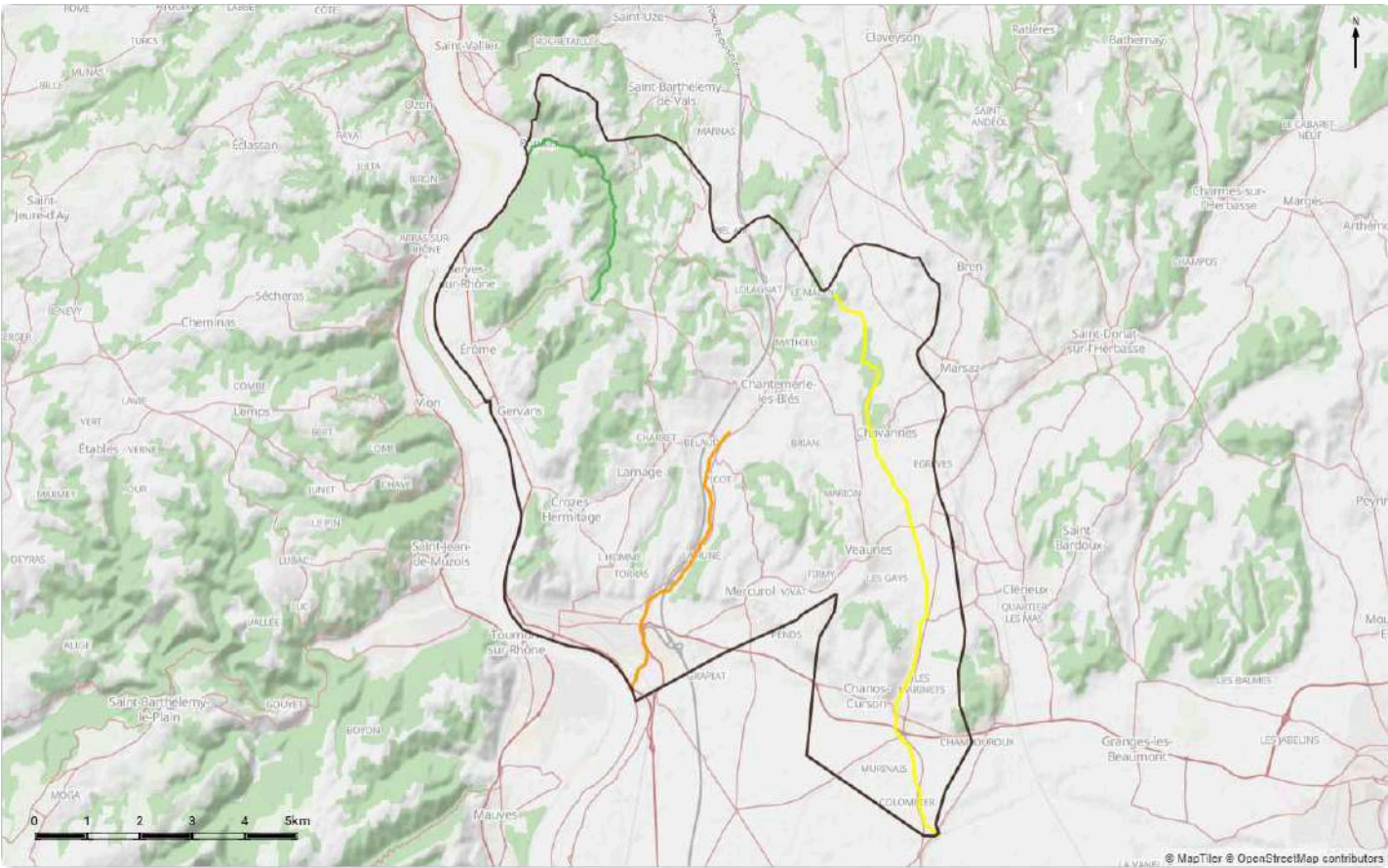
Occupation du sol:Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)**Légende**

- | | | | | |
|--|---|--|--|--|
| ■ Chantiers | ■ Cours et voies d'eau | ■ Extraction de matériaux | ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus |
| ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés | ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Systèmes culturaux et parcellaires complexes | |
| ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Tissu urbain continu | ■ Tissu urbain discontinu | ■ Vergers et petits fruits | ■ Vignobles |
| ■ Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11786	ruisseau de riverolles	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR1099	Veaune	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR1343	Bouterne	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives: Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Ecrevisse à pieds grêles, Goujon, Ecrevisse signal
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Ecrevisse à pieds grêles, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Chevaine, Goujon, Loche franche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
02/07/20		Chavannes	Pont de la RD115	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Chevaine, Gardon, Loche franche, Truite de rivière
01/07/20		Tain-l'Hermitage	Impasse des Levées	Perturbé			Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
01/07/20		Chantemerle-les-Blés	Pré Brédoux	Perturbé			Blageon, Loche franche, Truite arc-en-ciel, Truite de rivière, Vairon
01/07/20		Beaumont-Monteux	Moulin de Terrail	Perturbé			Ecrevisse à pattes grêles, Blageon, Chevaine, Gardon, Goujon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
28/09/16		Beaumont-Monteux	Moulin de Terrail	Altéré			Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
19/09/16		Tain-l'Hermitage	Impasse des Levées	Altéré			Blageon, Chevaine, Loche franche, Vairon
19/09/16		Chavannes	Pont de la RD115	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Carpe commune, Chevaine, Gardon, Loche franche, Perche-soleil, Truite de rivière, Vairon
30/06/16		Chantemerle-les-Blés	Pré Brédoux	Perturbé			Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
30/06/16		Larnage	Amont pont de la RD163	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Chevaine, Pseudorasbora, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Veaune	GRP	Soutien	Sources à Curson	9400	TRF	1	15000	Ecloserie Cabaret Neuf
Bouterne	TBT	Soutien	Chantemerle - Tain	4900	TRF	2	3000	Pisciculture fédérale 63
Bouterne	TBT	Halieutisme	Tain, aire A7	2000	TAC	4	1600	Pisciculture fédérale 63
Torras	TBT	Soutien	Amont pont Lacet	500	TRF	2	1000	Pisciculture fédérale 63

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Veaune, Bouterne

Description:

Les capacités habitationnelles de la Veaune et de la Bouterne sont très affectées par les interventions humaines passées (recalibrage, rectification). Leur lit mineur subit un important colmatage lié au ravinement des terres agricoles alentours.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Veaune, Bouterne

Description:

Comme partout ailleurs, il est observé une dégradation généralisée des débits des cours d'eau et un abaissement des nappes, affectant ainsi la capacité d'accueil et contribuant au réchauffement des eaux.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Qualité

Localisation:

Bouterne

Description:

Le réseau autoroutier longe le cours de la Bouterne sur plus des 3/4 de son linéaire. Il constitue une incidence qualitative sur le cours d'eau notamment vis-à-vis des risques d'entrée de micropolluants.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: M1-13 : Poursuivre la restauration morphologique de grande ampleur sur la Veaine

Localisation:

Veaune

Description:

Des opérations de restauration morphologique de grande ampleur ont d'ores et déjà eu lieu sur la Veaine, en aval de Chanos-Curson. Ce type d'opération (restauration de niveau R2 à R3) permet une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépend souvent des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable. L'objectif de cette opération est de mettre en place d'autres chantiers de restauration morphologique de grande ampleur, notamment sur le secteur situé en amont de Chanos-Curson.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la Veaine

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-13 : Régulariser la prise d'eau de la Terrine (ROE54216) sur la Bouterne

Localisation:

Bouterne

Description:

Cette prise d'eau semble ne pas avoir d'existence légale : un éclaircissement de leur situation administrative et réglementaire s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Bouterne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M2-13 : Poursuivre la restauration morphologique de grande ampleur sur la Bouterne

Localisation:

Bouterne

Description:

Des opérations de restauration morphologique de grande ampleur ont d'ores et déjà eu lieu sur la Bouterne. Ce type d'opération (restauration de niveau R2 à R3) permet une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépend souvent des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable. L'objectif de cette opération est de mettre en place d'autres chantiers de restauration morphologique de grande ampleur.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la Bouterne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: Q1-13 : Limiter l'incidence du ruissellement pluvial du réseau autoroutier

Localisation:

Bouterne

Description:

La Bouterne est longée sur presque l'intégralité de son linéaire par l'Autoroute A7 (soit sur environ 10 km). Le réseau autoroutier constitue une source de pollution conséquente de la Bouterne notamment lors des épisodes pluvieux, avec un ruissellement s'écoulant souvent directement dans la Bouterne. Il entraîne un charriage d'éléments potentiellement très polluants pour le cours d'eau. Peu de systèmes de retentions existent sur ce linéaire. Il apparaît nécessaire d'établir un programme de lutte visant à réduire ces incidences.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la qualité du milieu

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF5: Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, l'hydrologie et la qualité physicochimique.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Aux vues des problématiques identifiées, il est préconisé de s'orienter vers un déversement de poissons surdensitaires sur les parties aval de la Bouterne et de la Veune.

Cas particuliers de gestion:

Il est préconisé une gestion patrimoniale sur la zone amont de la Veune.



Rapport du contexte Affluents rive gauche Isère- 260003

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3+ à B4



Surface
15031.36 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Irrégulière**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli difficilement**

Présence de deux classes d'âge

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotype et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Fortement altérées

Observations:

Ce contexte particulier regroupant plusieurs petits affluents situés en rive gauche de l'Isère est encore aujourd'hui mal connu. Néanmoins, ce territoire n'est plus une zone orpheline depuis quelques années et les premières investigations menées permettent d'ores et déjà de réaliser un premier diagnostic fonctionnel.

Le Rau de la Béaure et les zones amont du Charlieu et de la Serne situées au pied du massif du Vercors sont plutôt bien préservées, mais dès lors que l'on arrive dans la plaine de l'Isère, ceux-ci subissent l'impact de l'action humaine passée (rectification, recalibrage), avec des zones parfois ressemblant à des fossés avec très peu de couverture végétale et entourée par des terres agricoles. Certaines zones sont très colmatées et très pauvres d'un point de vue piscicole.

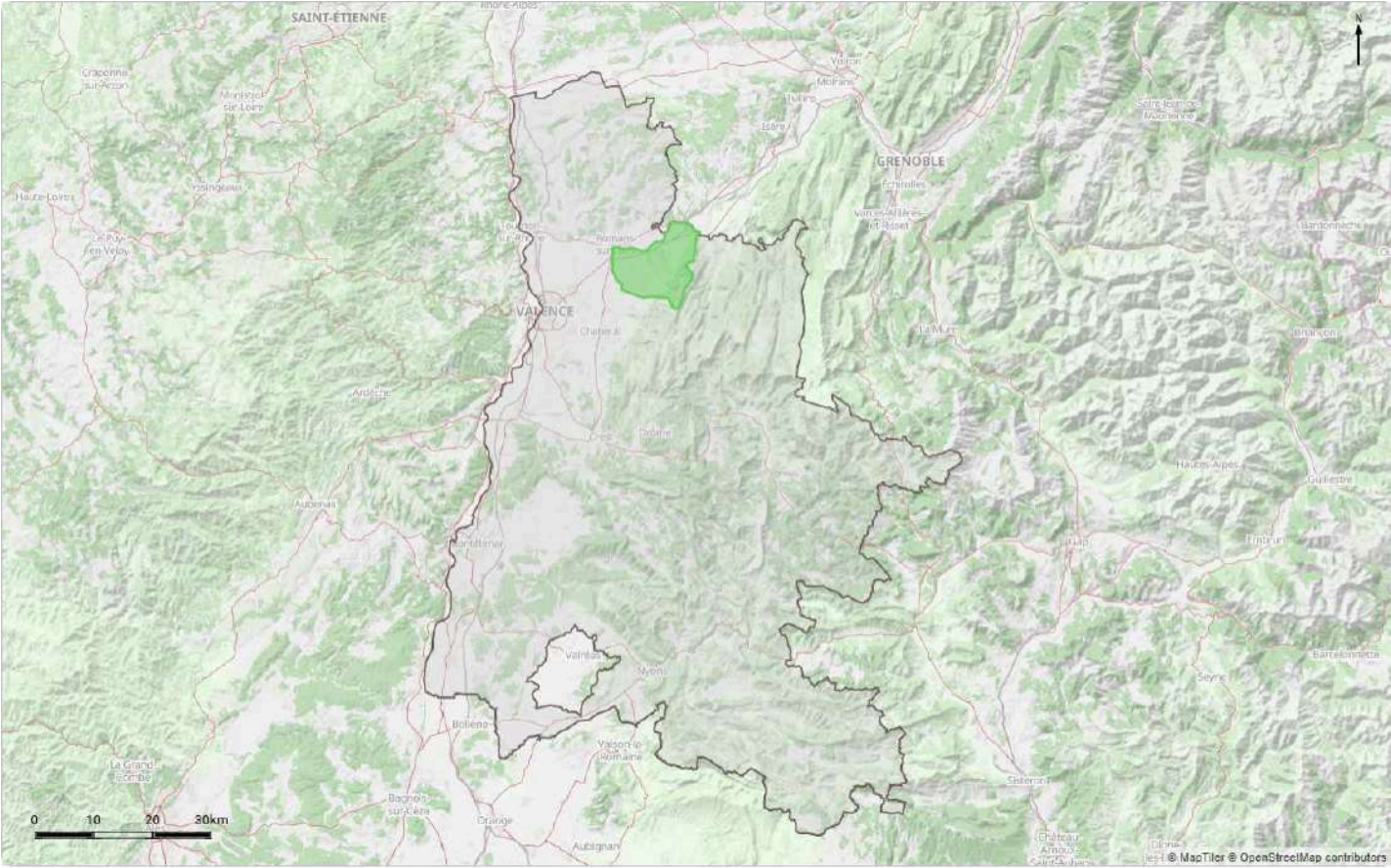
En outre, leur connexion directe avec l'Isère en font des cours d'eau à enjeu fort à la fois en terme de capacité d'accueil qu'en terme de capacité de recrutement (notamment pour le Truite fario de l'Isère, bien présentes et remontant sans doute les affluents pour s'y reproduire. Néanmoins, la partie basse du Charlieu est cloisonnée, avec la présence de 4 ouvrages transversaux. Concernant les autres cours d'eau, des investigations complémentaires sont nécessaires afin de déterminer leur potentiel (attractivité hydrologique, libre circulation).

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Ce contexte regroupe l'ensemble des affluents de l'Isère dans le département situés en rive gauche. Les principaux cours d'eau sont le Charlieu (ou Maladière), la Béaure et la Serne.

Ils prennent naissance au pied du massif du Vercors, sur la partie Est et s'écoulent jusqu'à la plaine de Bourg-de-Péage. Leurs débits sont globalement faibles, mais ils recèlent un potentiel piscicole et astacicole intéressant.

Localisation du contexte:



Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

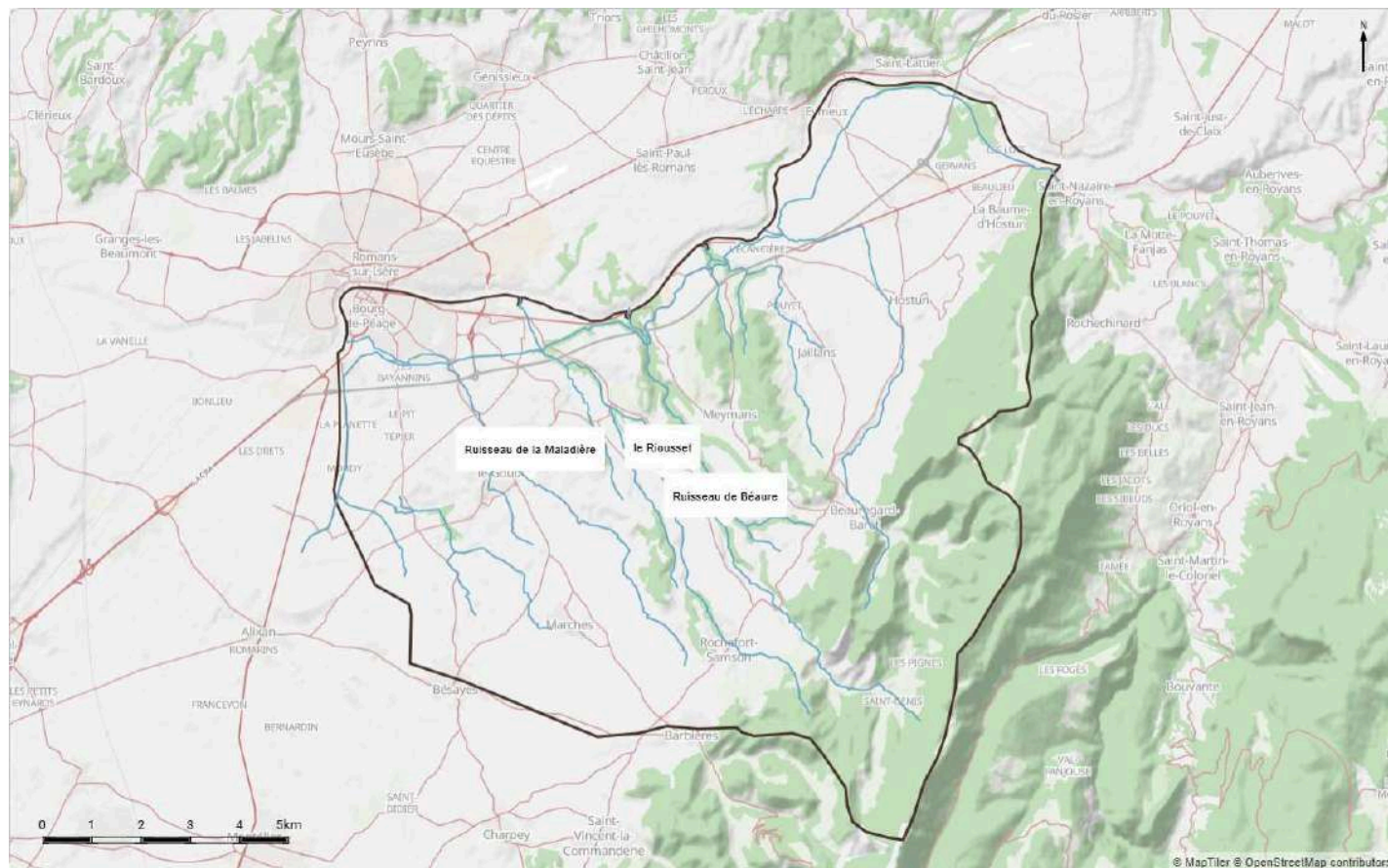
—

Limites départementales

—

Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: Ruisseau de Béaure (12.849 km), le Riousset (12.477 km), Ruisseau de la Maladière (12.169 km)
- Linéaire dans le contexte: **37.495 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de Béaure (12.849 km), le Riousset (12.477 km), Ruisseau de la Maladière (12.169 km), le Bessey (10.436 km), le Bessey/Ruisseau de Sonnaize (1.761 km), Ruisseau de Serne (5.746 km), Ravin de l'Ecre (5.317 km), Ruisseau d'Ozon (4.431 km), (3.866 km), la Limace (3.421 km), la Lotte (3.006 km), Ruisseau des Omis (2.513 km), (2.012 km), (1.992 km), (1.675 km), Ruisseau de Serne/Ruisseau du Loup (1.363 km), Ruisseau Bitou (0.989 km), (0.918 km), (0.285 km), Canal de la Bourne (0.015 km)
- Nombre total d'affluents: **20**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 112.974 km

Réglementation:Arrêté de protection du biotope:COMBE DE BEAUREGARD-BARRET(FR3800686, [Fiche descriptive](#))Continuité écologique:LE RUISSEAU DE SERNE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Natura 2000:sources et habitats rocheux de la vernaion et des goulets de combe laval et du vallon de sainte-marie(FR8201692, [Fiche descriptive](#))Réservoir(s) biologique(s):

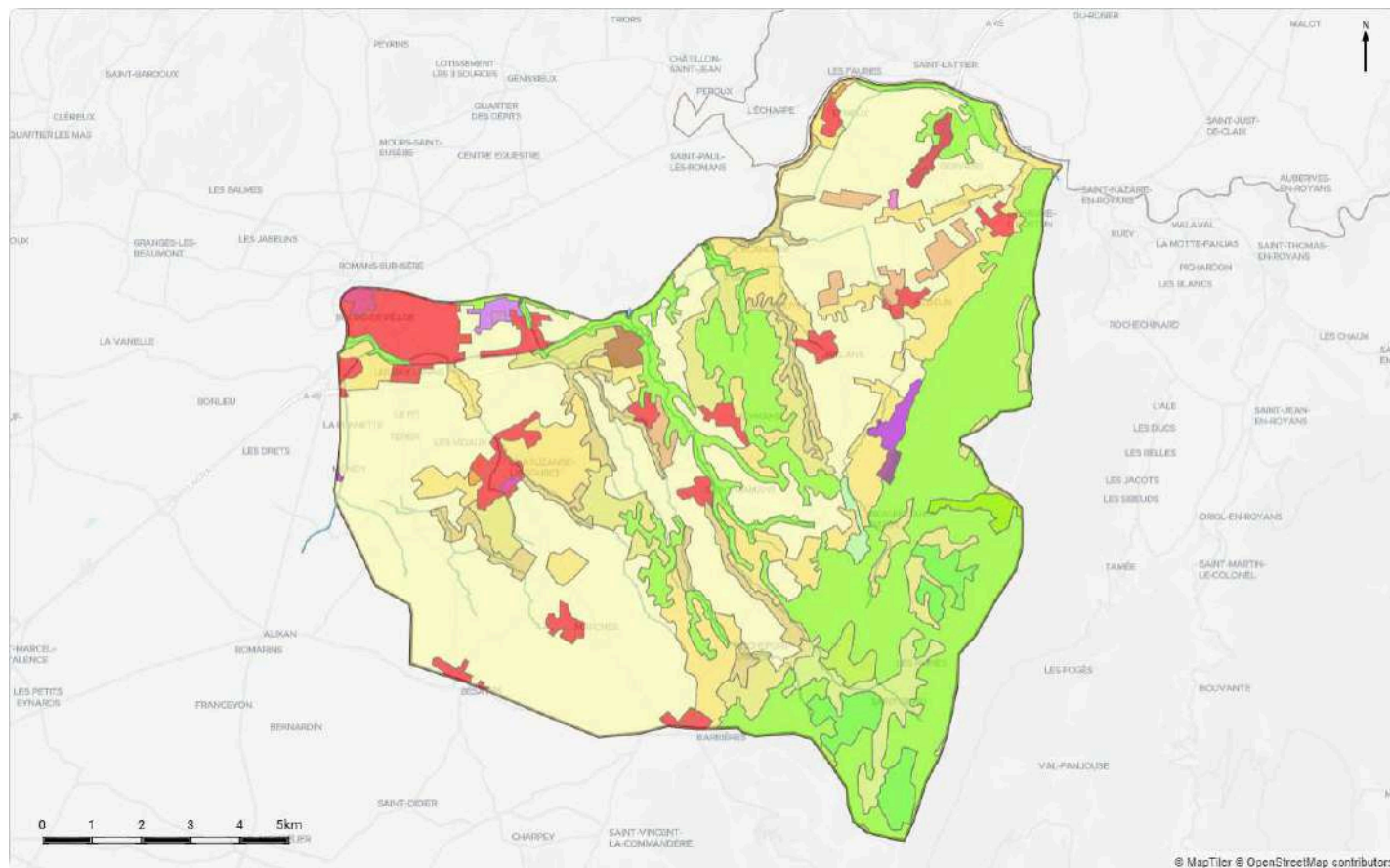
LA BÉAURE

LE RUISSEAU DE SERNE ET SES AFFLUENTS

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Drôme

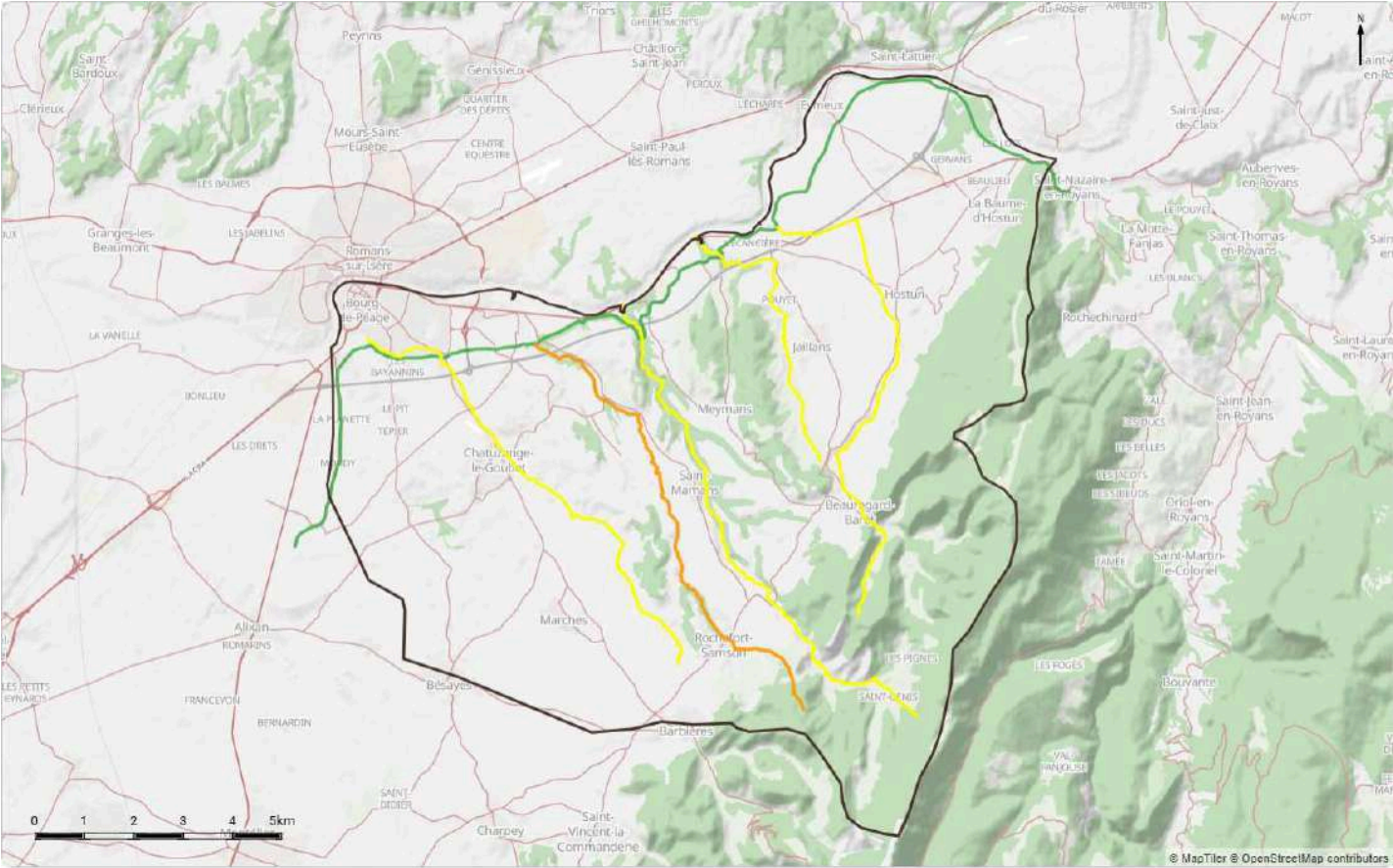
Occupation du sol:Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)**Légende**

- | | | | | | |
|---|--|---|--|---|---|
| ■ Chantiers | ■ Cours et voies d'eau | ■ Décharges | ■ Extraction de matériaux | ■ Forêt et végétation arbustive en mutation | ■ Forêts de feuillus |
| ■ Forêts mélangées | ■ Landes et broussailles | ■ Pelouses et pâturages naturels | ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | | |
| ■ Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés | ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | | | | |
| ■ Systèmes cultureux et parcellaires complexes | ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Tissu urbain continu | ■ Tissu urbain discontinu | | |
| ■ Vergers et petits fruits | ■ Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR10670	ruisseau le bessey	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11210	ruisseau de béaure	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR12104	ruisseau de la maladière	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10353	ruisseau de serne	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10364	ruisseau le riousset	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de riviere
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives: **Aucune espèce renseignée**

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Truite de riviere
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Loche franche
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de riviere

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Truite de riviere
- Espèces intermédiaires: Loche franche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
03/07/25		Jaillans	Pont les Acacias	Bon			Loche franche, Truite commune
24/06/25		Rochefort-Samson	Pont les Souffleuses	Bon			Truite commune
24/06/25		Chatuzange-le-Goubet	La Part-Dieu	Perturbé			Truite commune
08/09/17		Beauregard-Baret	Beau Barret	Perturbé			Truite de rivière
08/09/17		Jaillans	Pont les Acacias	Très altéré			Loche franche
08/09/17		Jaillans	Serne	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière
05/09/17		Chatuzange-le-Goubet	La Part-Dieu	Perturbé			Truite de rivière
05/09/17		Chatuzange-le-Goubet	Pont route Olivier de Serres	Altéré			Truite de rivière
05/09/17		Rochefort-Samson	Pont les Souffleuses	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L' AAPPMA effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Charlieu	GRP	Soutien	Des sources au pont des seigneurs	10000	TRF	1	5000	Ecloserie Cabaret neuf
Charlieu	GRP	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	75	Murgat
Béaure	GRP	Soutien	Amont de St-Mamans	7700	TRF	1	5000	Ecloserie Cabaret neuf
Béaure	GRP	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	75	La Sone
Béaure	GRP	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	25	Murgat
Rau des Fourches	GRP	Soutien	Ensemble linéaire	2800	TRF	1	3500	Ecloserie Cabaret neuf
Rau de la Carrou	GRP	Soutien	Ensemble linéaire	900	TRF	1	3500	Ecloserie Cabaret neuf
Serne	GRP	Soutien	Ensemble linéaire	7300	TRF	1	5000	Ecloserie Cabaret neuf
Serne	GRP	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	50	Murgat
Rau des Omis	GRP	Halieutisme	Ensemble linéaire	2400	TRF	4	50	Murgat
Rau des Omis	GRP	Halieutisme	Ensemble linéaire	2400	TAC	4	100	La Sone
Rau de Bagnol (Coppe)	GRP	Soutien	Aval Coppe	1900	TRF	1	5000	Ecloserie Cabaret neuf
Rau de Bagnol (Coppe)	GRP	Halieutisme	Aval Coppe	1900	TAC	4	100	La Sone
Rau de Bagnol (Coppe)	GRP	Halieutisme	Aval Coppe	1900	TRF	4	50	Murgat

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Charlieu, Serne

Description:

La capacité habitationnelle est déficitaire sur le Charlieu ou Rau de Maladière (en particulier à l'aval) et sur la Serne (secteur aval également), de par les interventions humaines passées (rectification, recalibrage). Le lit subit également un colmatage par des fines liées au ravinement des terres agricoles alentours.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Charlieu

Description:

Ces petits affluents de l'Isère constituent des zones de refuges voir des zones de reproduction pour les espèces inféodées à ces cours d'eau mais également pour les espèces piscicoles présentes sur l'Isère (notamment la Truite fario). Le Charlieu est notamment plutôt attractif, cependant, sa partie aval est cloisonnée. La Béaure et la Serne constituent également des zones de refuges et de reproduction potentielles

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-14 : Réaliser un inventaire des obstacles à l'écoulement sur le Charlieu, la Serne, le Riousset et la Béaure

Localisation:

Charlieu, Serne, Béaure et Riousset

Description:

Les affluents rive gauche de l'Isère sont assez peu connus alors qu'ils constituent des milieux attractifs en terme de zone de refuge et de reproduction de certaines espèces. Certains obstacles à l'écoulement ont été recensés dans le ROE (4 ouvrages sur le Charlieu aval), mais aucun sur les autres affluents. L'opération consiste à prospecter intégralement les parties aval de ces cours d'eau afin de recenser les ouvrages présent qui pourraient constituer des points de blocages d'accès. Les seuils naturels seront également recensés. Un programme de restauration de la continuité écologique, hiérarchisé en fonction du potentiel de chaque cours d'eau pourra ensuite être établi.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique de ces cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-14 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur le Charlieu et la Serne

Localisation:

Charlieu aval, Serne aval

Description:

Sur ce contexte, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1, notamment sur les cours d'eau les plus anthropisés comme la Serne aval et le Charlieu (ou Rau de Maladière). Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique de ces cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Priorité faible:**Donnée non renseignée****Synthèse des préconisations:**

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie et la continuité.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues des résultats et des problématiques identifiées, il est préconisée globalement une gestion patrimoniale sur la Béaure, la Serne aval et le Charlieu aval.

Cas particuliers de gestion:

Il est envisageable aux vues de l'état plutôt très perturbé de la Serne aval et du Charlieu aval de procéder à quelques déversements de poissons surdensitaires.



Rapport du contexte Bourne aval et Lyonne- 260004

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B1+ à B5



Surface
26008.16 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Localisation: Bourne



Localisation: Cholet



Localisation: Leoncel



Auteur(s): FDPMA26

Localisation: Lyonne

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Ce territoire situé au cœur du Vercors qui semble préservé subit malheureusement des impacts considérables et ce dans plusieurs compartiments. La capacité habitationnelle notamment est lourdement affectée par plusieurs facteurs :

- La morphologie : les barrages situés sur la Bourne et en particulier le barrage d'Auberives est un véritable piège à sédiments (qui s'accumulent dans la retenue) et engendre un énorme déficit en matériaux grossiers à l'aval entraînant un phénomène de "pavage du lit". La dynamique fluviale disparaît laissant place à un système statique affectant à la fois les capacités d'accueil et de recrutement des espèces. La Lyonne est également touchée par la problématique morphologique avec une incision marquée du lit et un appauvrissement en habitats ponctuellement important.

- L'hydrologie : les barrages et les nombreuses prises d'eau présents servent toutes à prélever de l'eau et constituent des incidences notables sur le peuplement, mais un phénomène encore plus grave affecte notamment la Bourne : le phénomène des éclusées. Il est observé sur la station hydrologique de Pont de Manne des marnages de près de 50 cm plusieurs fois par jour en particulier durant les périodes de gestion EDF, liée aux manipulations des barrages de Choranche et d'Auberives. La Lyonne est également affectée par les éclusées du barrage de Bouvante, mais dans une moindre mesure.

Enfin, la Bourne, la Lyonne et le Cholet sont cloisonnés. Les aménagements du barrage d'Auberives ne permettent toujours pas d'assurer efficacement la montaison et la dévalaison. La Lyonne est également dotée de nombreux ouvrages non équipés ainsi que le Cholet. Or, les enjeux en terme de continuité sont très forts, les Truites fario de l'Isère et de la Bourne venant frayer dans la Lyonne et le Cholet. En outre, la reproduction de l'ombre commun est également affectée (cette espèce étant encore plus exigeante que la Truite fario notamment en terme de débit).

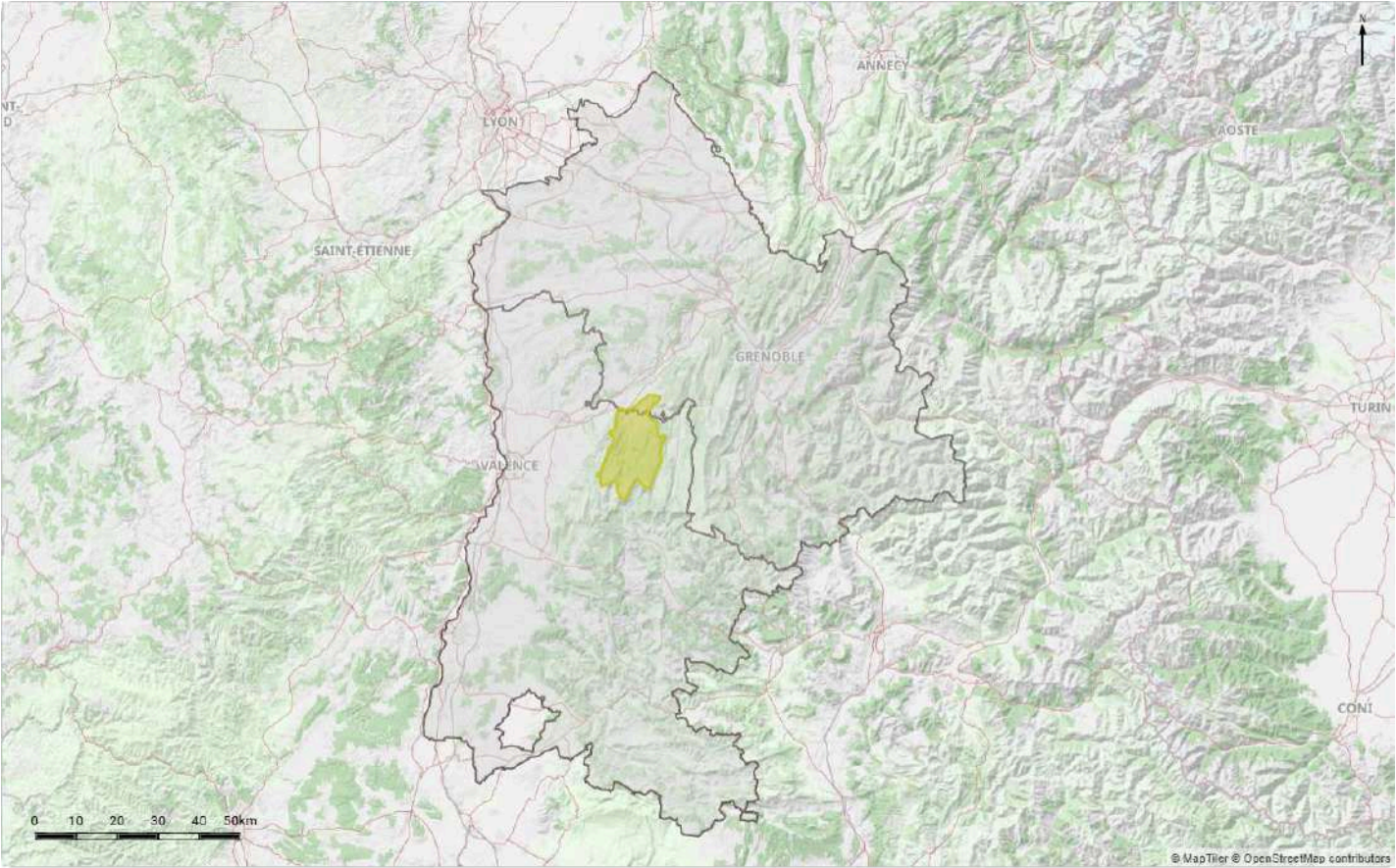
Synthèse état des lieux et diagnostic:

La Bourne, qui prend sa source dans le synclinal de Villard de Lans et s'écoule d'est en ouest jusqu'à sa confluence avec l'Isère, est la principale rivière du territoire Vercors et le principal drain du massif. Elle s'écoule sur près de 42 km. Sa pente est d'abord faible (1%) à l'amont, dans le Val de Lans (jusqu'aux Jarrands) puis s'accroît (jusqu'à 8%) dans les gorges profondes qui traversent les structures du massif. Elle s'affaiblit à nouveau dans le bassin du Royans, jusqu'à la confluence avec l'Isère.

Ses deux principaux affluents sont : la Vernaison (rive gauche) qui conflue au niveau de Pont-en-Royans, juste à l'amont de la queue de la retenue d'Auberives (29 Km de long) et la Lyonne (rive gauche) à proximité de la confluence avec l'Isère (linéaire de 20 Km).

Ce contexte regroupe la partie aval de la Bourne (de la limite de l'influence de la rivière Isère jusqu'à la confluence avec la Vernaison (Vernaison exclue), les affluents de la Bourne sur ce tronçon dont la Lyonne (22 km) et ses affluents dont les principaux sont : le Léoncel (11.5 km), le Val Sainte-Marie (4.6 km), la Prune (4.9 km) et le Cholet (9.2 km).

Localisation du contexte:



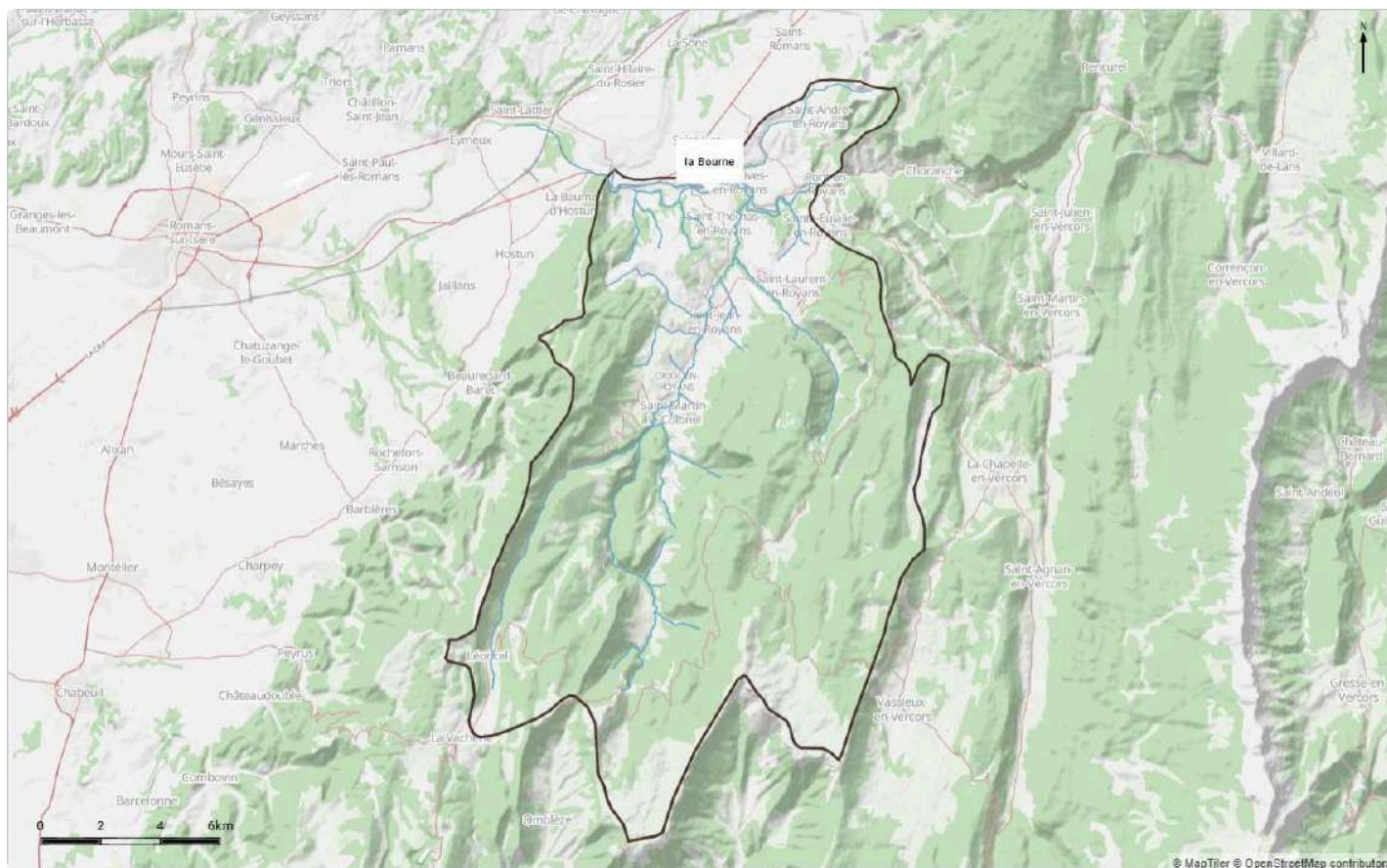
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

Limites départementales

Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Bourne (12.432 km)
- Linéaire dans le contexte: **12.432 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: la Lyonne (22.051 km), Rivière de Léoncel (11.534 km), le Cholet (9.191 km), le Tarze (8.426 km), Ruisseau de la Prune (4.914 km), Ruisseau du Val Sainte Marie (4.607 km), la Maldina (4.101 km), (2.91 km), (2.881 km), Ruisseau des Allaverts (2.733 km), Ruisseau des Fleurins (2.5 km), (2.18 km), Ruisseau des Ranches (1.917 km), (1.807 km), Ruisseau de Many (1.802 km), Ruisseau de Maleval (1.529 km), Ruisseau de Toulau (1.432 km), Canal de la Lyonne (0.907 km), (0.745 km), Riou du Toit (0.641 km), (0.633 km), (0.569 km), (0.49 km), (0.4 km), (0.308 km), (0.163 km)
- Nombre total d'affluents: **26**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **117.209 km**

Réglementation:Continuité écologique:

LA BOURNE DE LA CONFLUENCE AVEC LA VERNAISON JUSQU'À L'ISÈRE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
LA BOURNE DU BARRAGE DE AUBERIVES À L'AMONT DE LA RETENUE DE L'ISÈRE, AFFLUENTS RIVES DROITE ET RUISSEAU DE MALEVAL INCLUS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LA BOURNE DU BARRAGE DE CHORANCHE À L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LE ROGNON, AFFLUENTS RIVE DROITE COMPRIS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LA LYONNE DE SA CONFLUENCE AVEC LE CHOLET À SA CONFLUENCE AVEC LA BOURNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LA LYONNE DU DÉVERSOIR DU LAC DE BOUVANTE À SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DU VAL SAINTE MARIE, AFFLUENTS INCLUS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LA VERNAISON DE SA CONFLUENCE AVEC LA CHALANCHE À SA CONFLUENCE AVEC LA BOURNE, AFFLUENTS COMPRIS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE LA PRUNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Gervanne et rebord occidental du Vercors(FR8201681, [Fiche descriptive](#))
Rebord méridional du Vercors(FR8201682, [Fiche descriptive](#))
sources et habitats rocheux de la vernaïson et des goulets de combe laval et du vallon de sainte-marie(FR8201692, [Fiche descriptive](#))
La Bourne(FR8201743, [Fiche descriptive](#))

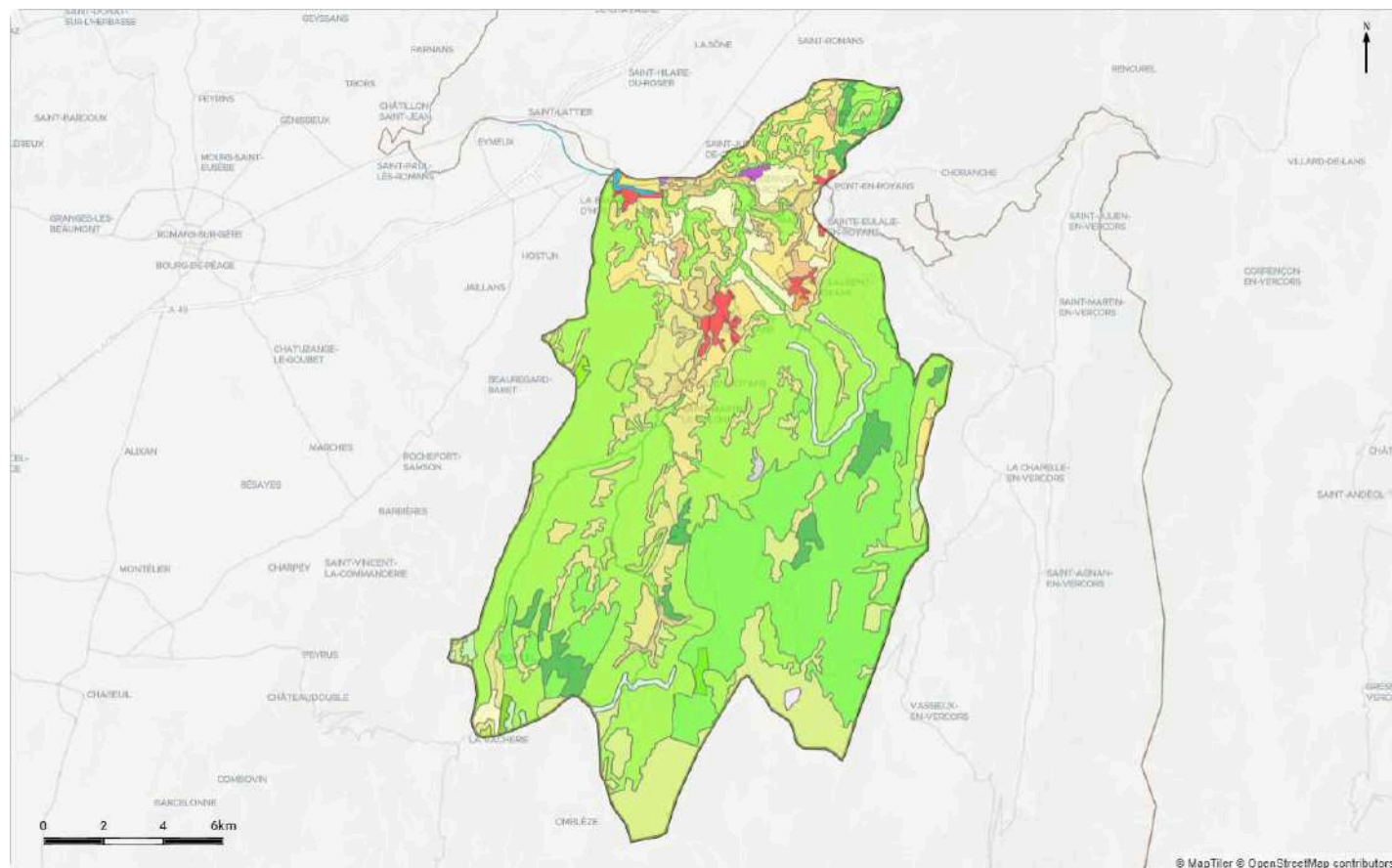
Réservoir(s) biologique(s):

LA BOURNE DU BARRAGE DE AUBERIVES À L'AMONT DE LA RETENUE DE L'ISÈRE, AFFLUENTS COMPRIS EXCEPTÉ LE RUISSEAU DU VAL SAINTE MARIE
LA BOURNE DU BARRAGE DE CHORANCHE AU ROGNON INCLU, ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LA VERNAISON EN AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LA CHALANCHE

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence
Drôme

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

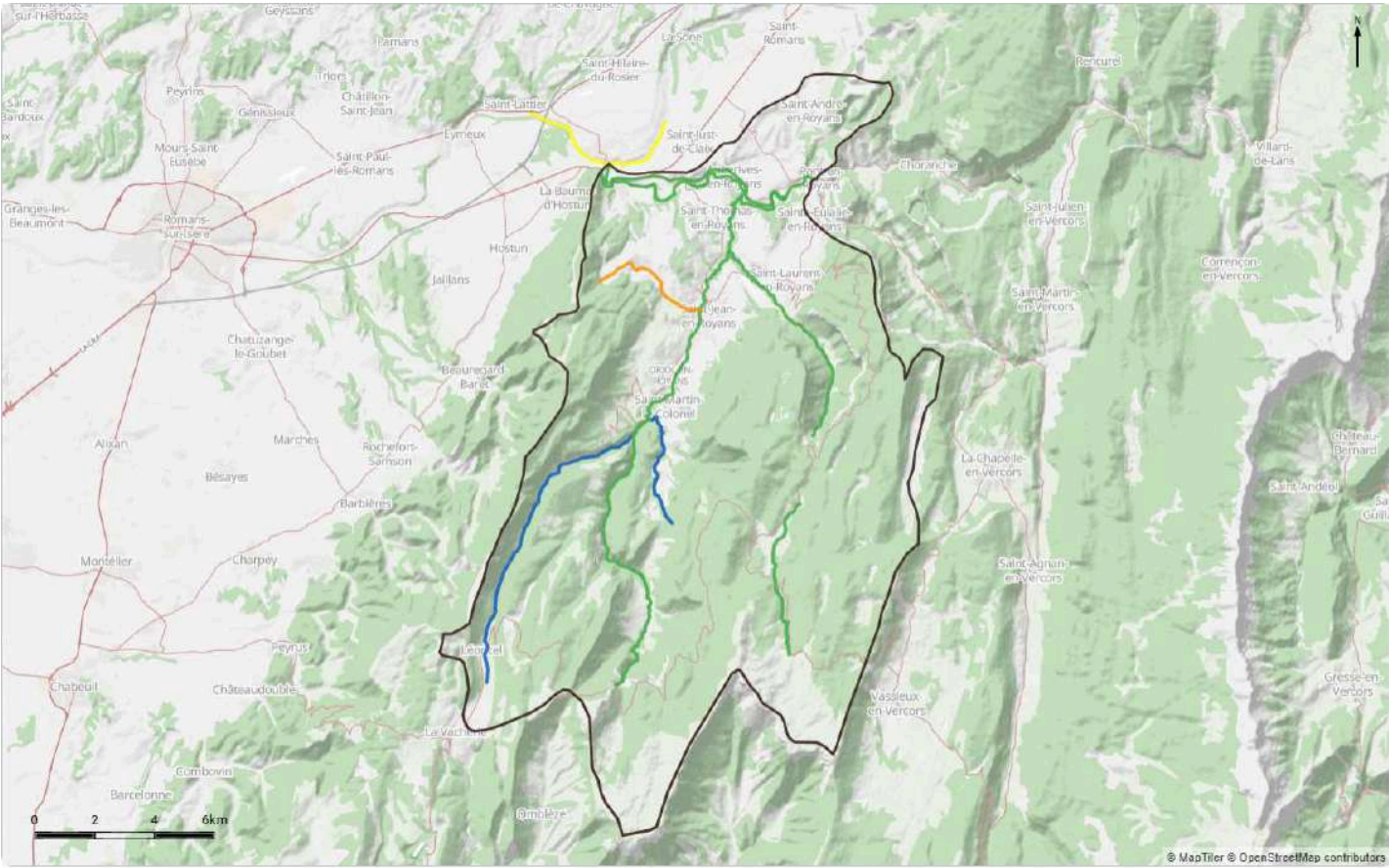
Légende

- | | | | |
|--|--|--|---|
| ■ Cours et voies d'eau | ■ Equipements sportifs et de loisirs | ■ Extraction de matériaux | ■ Forêt et végétation arbustive en mutation |
| ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus | ■ Forêts mélangées | ■ Landes et broussailles |
| ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Roches nues | ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Systèmes cultureux et parcellaires complexes |
| ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Tissu urbain discontinu | ■ Vergers et petits fruits | ■ Végétation clairsemée |
| ■ Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11243	ruisseau du val sainte marie	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10643	rivière de léoncel	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR1115	La Lyonne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR316	La Bourne de la confluence avec le Méaudret jusqu'à l'Isère	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR10321	rivière le cholet	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR316	La Bourne de la confluence avec le Méaudret jusqu'à l'Isère	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR319	L'Isère de la confluence avec le Drac à la confluence avec la Bourne	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR312	L'Isère de la Bourne au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR11835	ruisseau de la prune	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite à zone et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Ombre commun
- Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives: **Aucune espèce renseignée**

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chabot, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Epinoche, Goujon, Loche franche, Ombre commun
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Ombre commun, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Blageon, Epinoche, Ombre commun

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Ombre commun

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
05/09/18		Bouvante	Grotte des Maquisards	Bon			Chabot, Truite de rivière
30/08/18		Bouvante	Bouvante le Haut	Excellent			Chabot, Truite de rivière, Vairon
21/08/18		Léoncel	Maniguet	Bon			Chabot, Truite de rivière
21/08/18		Saint-Jean-en-Royans	Amont les Forges	Bon			Chabot, Truite de rivière
21/08/18		Bouvante	Roche Chien	Altéré			Truite de rivière
14/08/18		Oriol-en-Royans	Terrain de sport	Bon			Chabot, Truite de rivière
09/08/18		Saint-Jean-en-Royans	L'Arod	Perturbé			Chabot, Epinoche, Truite arc-en-ciel, Truite de rivière
07/08/18		Saint-Thomas-en-Royans	Pont RD216	Perturbé			Chabot, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
18/08/16		Bouvante	Bouvante le Haut	Excellent			Chabot, Loche franche, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Une gestion patrimoniale est pratiquée sur la Lyonne et ses affluents, un soutien de population de truite fario est réalisé sur la Bourne aval, en différents points d'accès.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Bourne	GRP	Soutien	Aval barrage Auberives	NR	TRF	2	19000	NR
Bourne	GRP	Soutien	Aval barrage Auberives	NR	TRF + OBR	Tous stades	Variable	Sauvetage canal Bourne

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Bourne aval, Lyonne médiane

Description:

La capacité habitationnelle et de recrutement sur la Bourne et la Lyonne sont affectés par plusieurs perturbations. Concernant la morphologie, elle est liée à la présence du barrage d'Auberives qui entraîne à l'aval un phénomène de pavage du lit réduisant fortement la capacité d'accueil mais aussi la capacité de reproduction. La Lyonne est également influencée par les interventions humaines passées ayant entraîné une incision du cours d'eau avec des secteurs ponctuellement pauvres en habitats.

Impact état fonctionnel:

Très fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Bourne aval, Lyonne, Cholet

Description:

Les cours d'eau du contexte sont cloisonnés, engendrant des incidences sur la continuité piscicole mais aussi sédimentaire. C'est le cas de la Bourne aval avec la présence du barrage d'Auberives, véritable piège à sédiments et en l'état actuel empêchant toujours la montaison et la dévalaison des espèces. C'est le cas également sur la Lyonne avec de nombreux obstacles, mais aussi le Cholet.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Bourne, Lyonne, Cholet

Description:

La capacité habitationnelle et de recrutement sur la Bourne et la Lyonne sont affectés par plusieurs perturbations. Concernant l'hydrologie, elle est également liée à la présence des barrages sur la Bourne (Choranche en Isère) et Auberives. Le barrage d'Auberives est associé à un très important prélèvement alimentant le canal de la Bourne. Côté Lyonne, l'hydrologie est également très influencée sur tout son linéaire (barrage de Bouvante et plusieurs prises d'eau sur tout son cours). Le Cholet est également concerné par les prélèvements (centrale, pisciculture, scierie).

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Eclusées

Localisation:

Bourne, Lyonne

Description:

Outre les impacts liés directement aux prélèvements induits par les barrages situés sur la Bourne (Choranche, Auberives) et la Lyonne (Bouvante), un second phénomène est observé, très néfaste pour les milieux : les éclusées. C'est l'action pratiquée par les usines hydroélectriques consistant à lâcher subitement les eaux retenues pour adapter la production aux fluctuations de la demande en électricité. Or, ces manipulations entraînent des marnages très conséquents provoquant des exondations de frayères et des mortalités piscicoles par échouage / piégeage.

Impact état fonctionnel:

Très fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: MC1-15 : Réaliser une restauration globale de la Lyonne : morphologie et continuité (3 ouvrages)

Localisation:

Lyonne

Description:

Le diagnostic global des cours d'eau du Vercors réalisé dans le cadre du contrat de rivière a mis en évidence une problématique habitationnelle assez marqué sur la Lyonne sur environ 1.5 km linéaires situé proche du village de Saint-Jean-en-Royans. La FDPMA26 a initié l'élaboration d'un programme de restauration globale de la Lyonne incluant 9 tronçons ou seront réalisés une restauration morphologique légère à moyenne (de type R1 à R2), avec en parallèle un travail de restauration de la continuité écologique (montaison et dévalaison) sur les 3 seuils suivants : - ROE37836 : Prise d'eau du canal de la Lyonne - ROE37834 : Prise d'eau ancienne usine au pont RD76 - ROE37830 : Ancienne prise aval canal Cholat Ce programme a été repris par le SYMBHI qui porte désormais la maîtrise d'ouvrage globale. Les travaux seront réalisés en deux tranches principales qui auront lieu en 2026 et 2027.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la Lyonne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: C2-15 : Restaurer la continuité écologique sur la Lyonne (5 ouvrages)

Localisation:

Lyonne

Description:

L'enjeu continuité sur la Lyonne s'étend sur un grand linéaire allant de la confluence avec la Bourne jusqu'à la confluence avec le Léoncel. Sur ce tronçon à enjeu, 3 ouvrages problématiques seront traités dans le cadre de l'opération globale de restauration de la Lyonne pour la montaison et la dévalaison (opération MC1-15) : - ROE37836 : Prise d'eau du canal de la Lyonne - ROE37834 : Prise d'eau ancienne usine au pont RD76 - ROE37830 : Ancienne prise aval canal Cholat Puis, également sur ce tronçon, 2 ouvrages ayant des hauteurs de chute très importantes avec des capacités d'aménagement très limitées, mais pourront toute de même être équipés pour la dévalaison (par la mise en place de goulottes spécifiques) : - ROE37835 : Arod - ROE37832 : Prise Tardy Enfin, 3 autres ouvrages sont problématiques et pourront être traités pour la montaison et la dévalaison : - ROE37831 : Prise amont canal Cholat - ROE37829 : Prise d'eau Microcentrale Algoud RD - ROE37828 : Prise d'eau Microcentrale Algoud RG Ce sont donc ces 5 derniers ouvrages qui sont retenus dans le cadre de cette opération de restauration de la continuité écologique sur la Lyonne.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: C3-15 : Restaurer la continuité écologique sur le Cholet (3 ouvrages)

Localisation:

Cholet

Description:

L'enjeu continuité sur le Cholet concerne pratiquement l'ensemble de son linéaire, sur lequel se trouve les ouvrages suivants qui devront être traités : - ROE37841 : Prise d'eau scierie Pain - ROE37839 : Prise d'eau pisciculture du Cholet - ROE37838 : Prise d'eau centrale Rimet

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique du Cholet

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: C1-15 : Reprendre les dispositifs de franchissement du barrage d'Auberives (ROE37970)

Localisation:

Barrage d'Auberives et prise d'eau du canal

Description:

La continuité écologique de la Bourne est un enjeu majeur qui concerne à la fois la libre circulation piscicole, et le transit sédimentaire. Concernant la circulation piscicole : les dispositifs existants afin d'assurer la libre circulation piscicole de part et d'autre du barrage d'Auberives (ROE37970) sont à reprendre : - Le système anti-dévalaison du canal de la Bourne est non fonctionnel eu égard à la présence de nombreux poissons, en particulier pour l'espèce Truite fario et Ombre commun (toutes classes de taille confondues) - La passe à bassins située en rive droite de la Bourne à l'aplomb du barrage a une efficacité qui reste à démontrer. Un test non concluant avait été réalisé il y a plusieurs années. - L'efficacité de la Goulotte de dévalaison dans la Bourne est à démontrer Concernant le transit sédimentaire : le barrage bloque pratiquement tous les matériaux et lors des chasses ne laisse passer que les matériaux les plus fins. Cela fait plusieurs décennies que l'aval de la Bourne est un milieu figé par le phénomène de "pavage sédimentaire". La reprise d'une dynamique sédimentaire est absolument essentielle afin de retrouver un milieu en bon état. Des opérations de transfert mécanique des matériaux ont déjà eu lieu, mais ces opérations demandent une énorme intendance et engendre des coûts déraisonnables. De plus, ce ne sont pas des opérations pérennes dont on peut se satisfaire. Ainsi, une solution pérenne doit être trouvée afin de répondre à la problématique sédimentaire de la basse Bourne. Celle-ci devra faire l'objet d'un COPIL constitué de l'ensemble des acteurs, mais également des financeurs tels que l'Agence de l'Eau afin de déterminer quelles seront les possibilités techniques, réglementaires et financières à proposer.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique (piscicole et sédimentaire)

Intitulé: H2-15 : Limiter l'incidence des éclusées de la Bourne, liées aux barrages de Choranche et d'Auberives

Localisation:

Bourne aval

Description:

La Bourne aval subit un impact majeur lié au phénomène des éclusées des barrages de Choranche mais aussi et surtout du barrage d'Auberives-en-Royans avec selon les périodes de l'année (notamment les périodes de reproduction de la Truite Fario et de l'Ombre commun) plusieurs variations de hauteurs d'eau journalières pouvant aller jusqu'à 50 cm de hauteur entraînant un échouage - piégeage de plusieurs espèces et une exondation des frayères de Truite fario et d'ombre commun. Une étude globale de détermination de l'impact des éclusées de la Bourne est en cours, portée par le SYMBHI. L'étude a déterminé deux secteurs sur lesquels d'importantes mesures et suivis seront mis en place afin de caractériser au mieux les incidences des éclusées, dans le but de mettre en place des mesures concrètes permettant de réduire ces incidences et d'en mesurer les améliorations.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Bourne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Intitulé: H3-15 : Privilégier l'alimentation du canal de la Bourne par les eaux de l'Isère et réduire voire supprimer les prélèvements sur la Bourne

Localisation:

Bourne aval

Description:

Une étude prospective du canal de la Bourne est en cours et devra déterminer le devenir de celui-ci et sa viabilité sur le moyen et long terme. Le constat est que ce barrage entraîne de multiples pressions sur la Bourne (hydrologique, morphologique, éclusées, thermiques, sédimentaire, continuité, etc ...). La présence même du barrage est à ce titre un vrai sujet : est-il toujours nécessaire de maintenir le canal entre le barrage actuel et l'Ecancière ?, en sachant que le turbinage n'est pas la vocation initiale du canal, que la vétusté de celui-ci entraîne des coûts très importants en terme de maintenance, en particulier sur ce premier tronçon sur lequel les enjeux de sécurité majeurs, que le nombre d'utilisateurs sur ce tronçon de canal est limité, et que le canal peut être alimenté exclusivement par l'Isère.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la Bourne aval

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition

spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de repoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: H4-15 : Régulariser la prise d'eau du seuil Tardy (ROE37832) sur la Lyonne

Localisation:

Lyonne médiane

Description:

Cette prise d'eau nécessite un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Lyonne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité et l'hydrologie (prélèvements et incidence des éclusées).

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion patrimoniale**

Observations:

Des études génétiques ont été menées sur l'Ombre commune et la truite fario sur le bassin. Les résultats montrent de faibles voire très faibles taux d'introggression, démontrant la non efficacité des repeuplements. La préservation des souches autochtones d'ombre et de truite fario, les plus aptes à supporter les contraintes du milieu est une priorité.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Vernaison amont- 260014

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B2+ à B3+

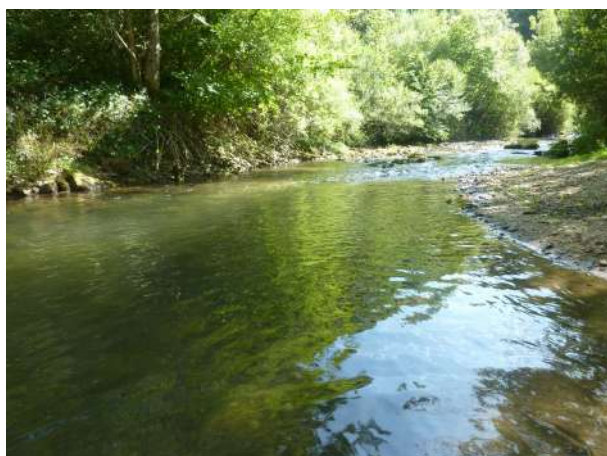


Surface
22144.58 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPMA26

Localisation: Vernaison



Auteur(s): FDPMA26

Localisation: Adouin

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: Large

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées
ces 3 dernières années dans le contexte**Cycle biologique: Accompli partiellement**

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Correcte

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

En dessous des niveaux attendus par les données historiques
et/ou biotypologie (Ecart d'abondance = 2)**Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

La Vernaison amont et ses affluents, l'Adouin et le Buyèche sont plutôt bien préservés comme le montrent les résultats des inventaires piscicoles, avec la présence notable de la Truite fario, du Chabot et de l'écrevisse à pattes blanches. Les densités de Truite fario et de Chabot sont toutefois légèrement déficitaires sur le secteur de Bobache. Cela pourrait être liée à la présence de la prise d'eau du canal des Grands Goulets qui constitue un blocage de la continuité piscicole et sédimentaire ainsi qu'un prélèvement.

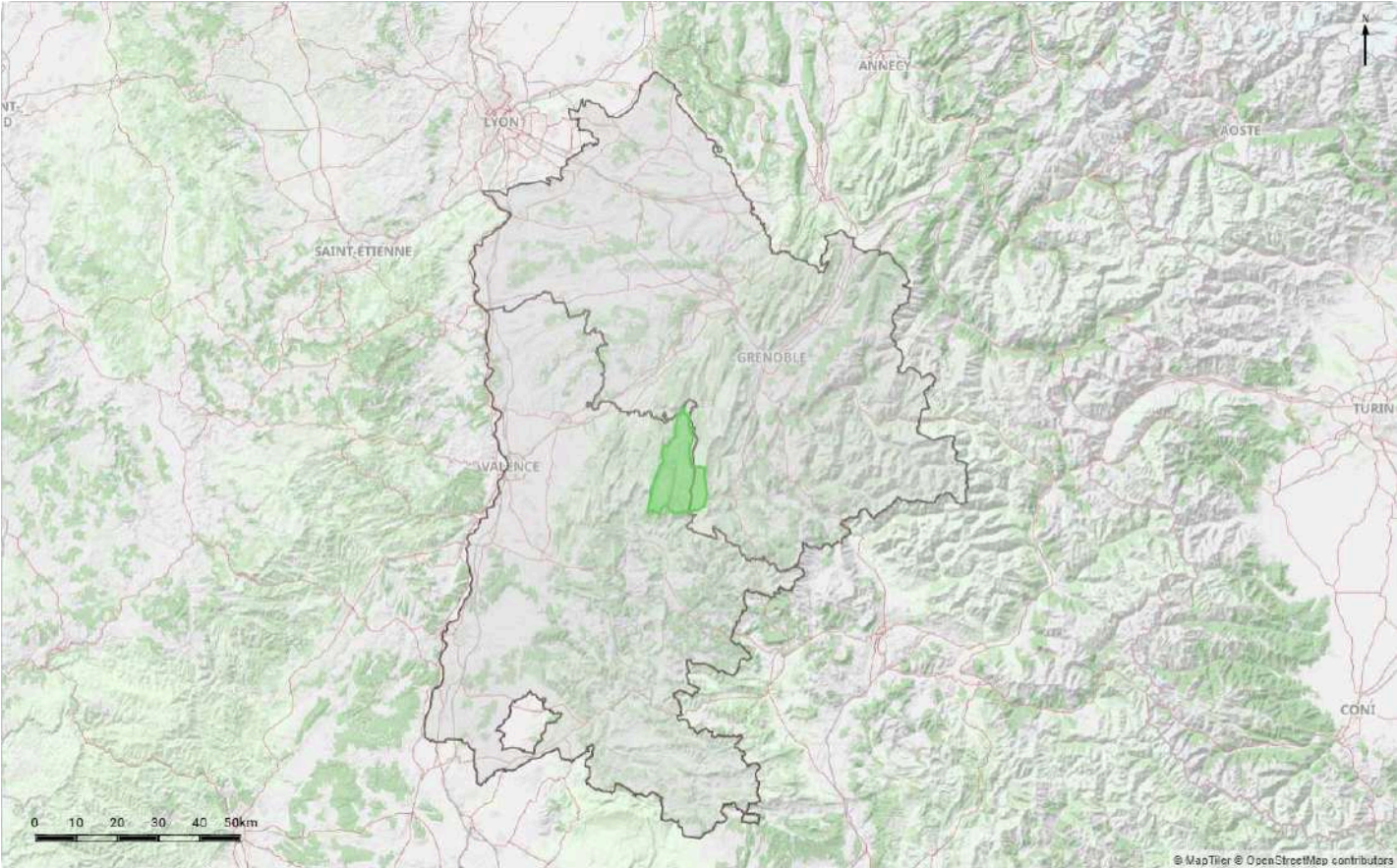
Synthèse état des lieux et diagnostic:

La Vernaison d'un linéaire d'environ 30 km et drainant un bassin versant de près de 300 km² conflue avec la Bourne au niveau du village de Pont-en-Royans, à l'amont immédiat de la queue de retenue du barrage d'Auberives-en-Royans. Elle reçoit les apports de l'Adouin, lui-même recevant les apports du Buyèche sur le secteur du plateau.

Après un parcours quasi rectiligne Sud-Nord, au fond du val de Saint-Agnan-en-Vercors ou synclinal médian du Vercors, la Vernaison effectue un brusque virage à l'ouest pour s'enfoncer profondément dans les Grands Goulets, au lieu-dit Les Barraques-en-Vercors. Ce cours d'eau présente une origine et un parcours remarquable, localisé sur le grand massif karstique du Vercors.

Ce contexte regroupe la Vernaison et ses affluents en amont du secteur des Grands Goulets jusqu'aux sources. Les autres cours d'eau de ce contexte sont le Rau de la Luire (0.9 km), l'Adouin (2.4 km) et son affluent principal le Buyèche (4.2 km).

Localisation du contexte:



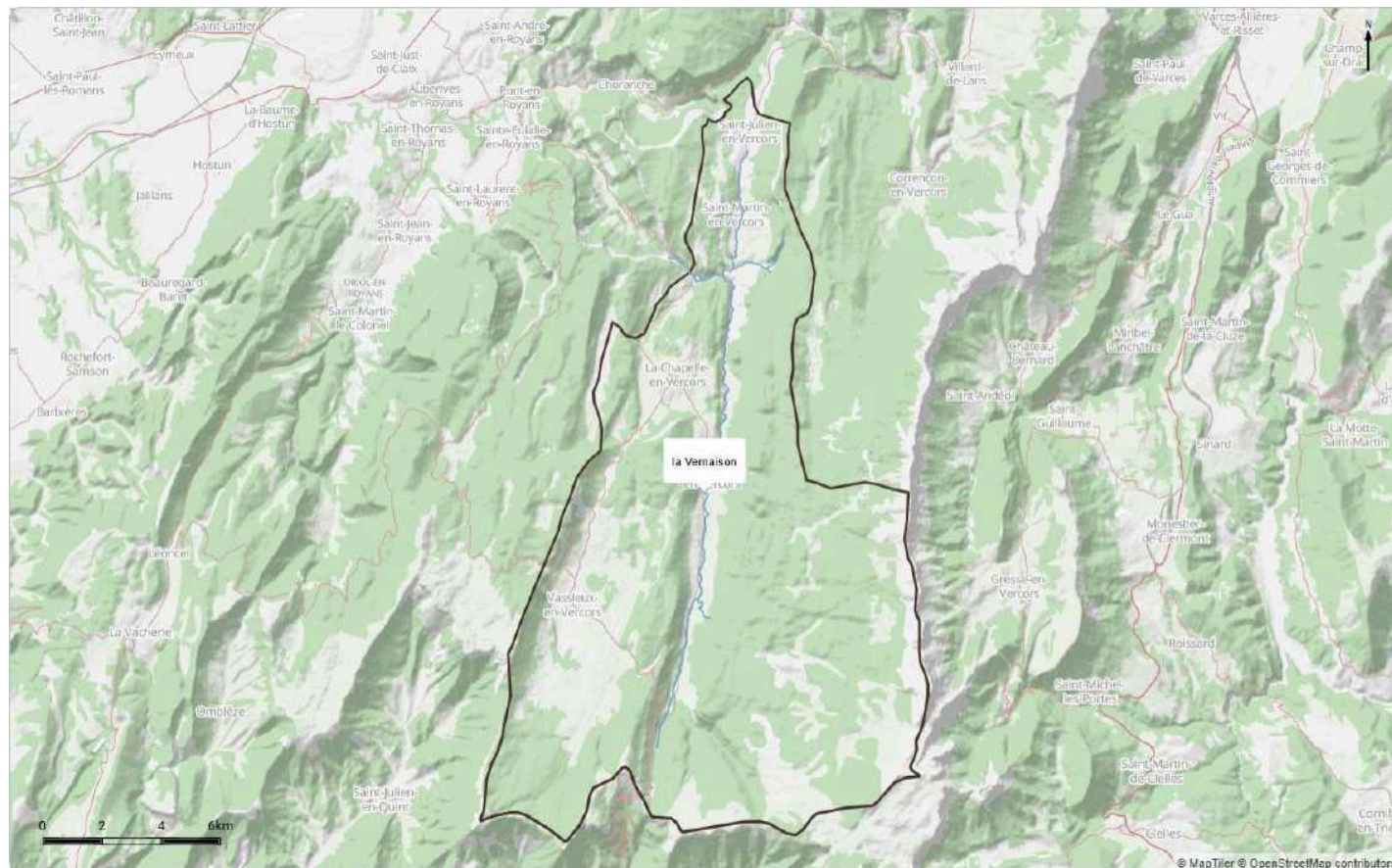
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Vernaison (22.362 km)
- Linéaire dans le contexte: 22.362 km

Affluents:

- Nom des Affluents: le Buyèche (4.159 km), l'Adouin (2.386 km), (1.289 km), (1.093 km), la Luire (0.942 km), (0.495 km), (0.212 km)
- Nombre total d'affluents: 7

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 32.938 km

Réglementation:Continuité écologique:

LA VERNAISON DE LA SOURCE AU PONT DES BARRAQUES-EN-VERCORS, LUIRE INCLUS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Rebord méridional du Vercors(FR8201682, [Fiche descriptive](#))

La Bourne(FR8201743, [Fiche descriptive](#))

HAUTS PLATEAUX ET CONTREFORTS DU VERCORS ORIENTAL(FR8201744, [Fiche descriptive](#))

Hauts plateaux du Vercors(FR8210017, [Fiche descriptive](#))

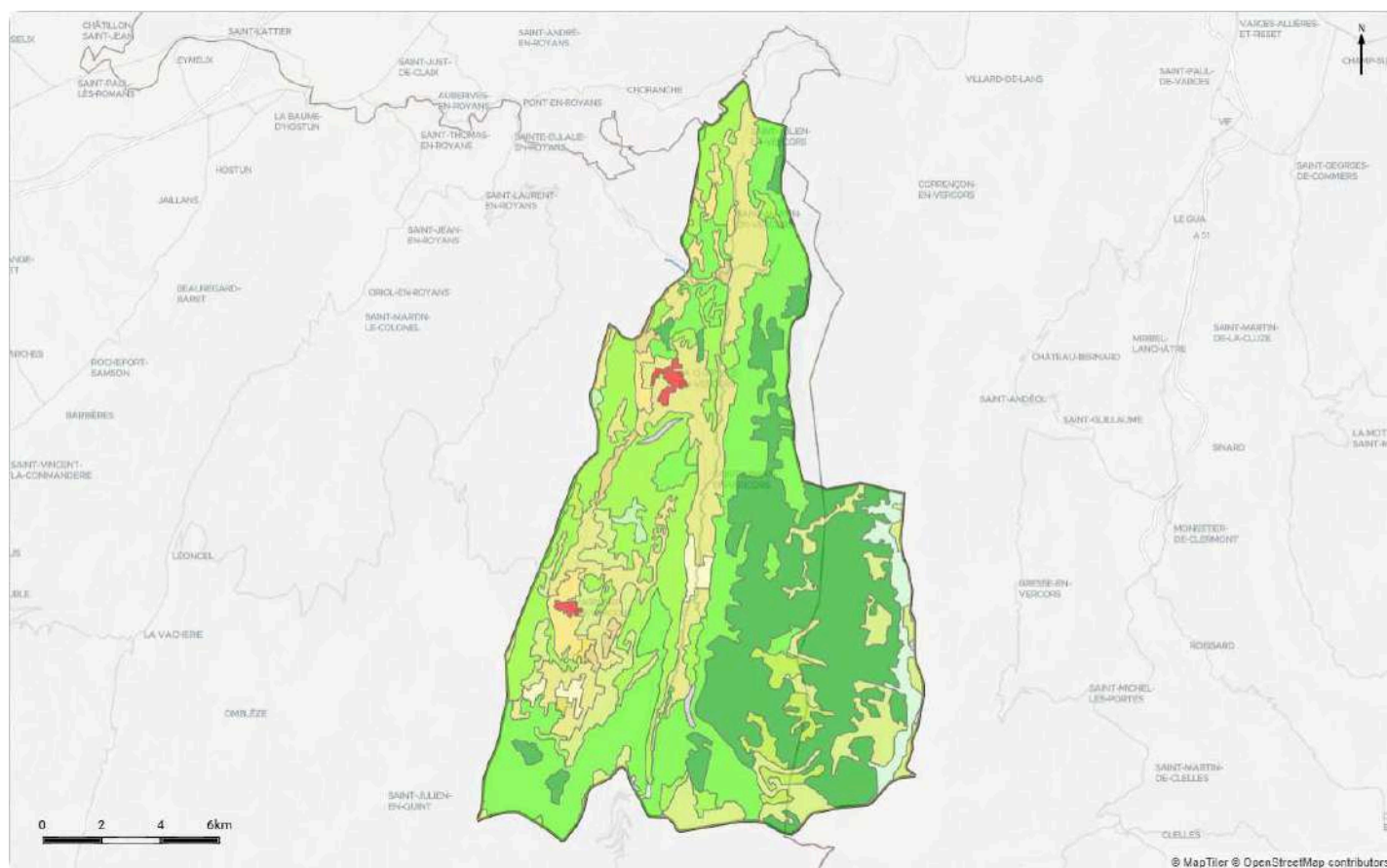
Réservoir(s) biologique(s):

LA VERNAISON DE LA SOURCE AU PONT DES BARRAQUES-EN-VERCORS

LE BUYÈCHE ET L'ADOUIN

SAGE:

Drôme

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

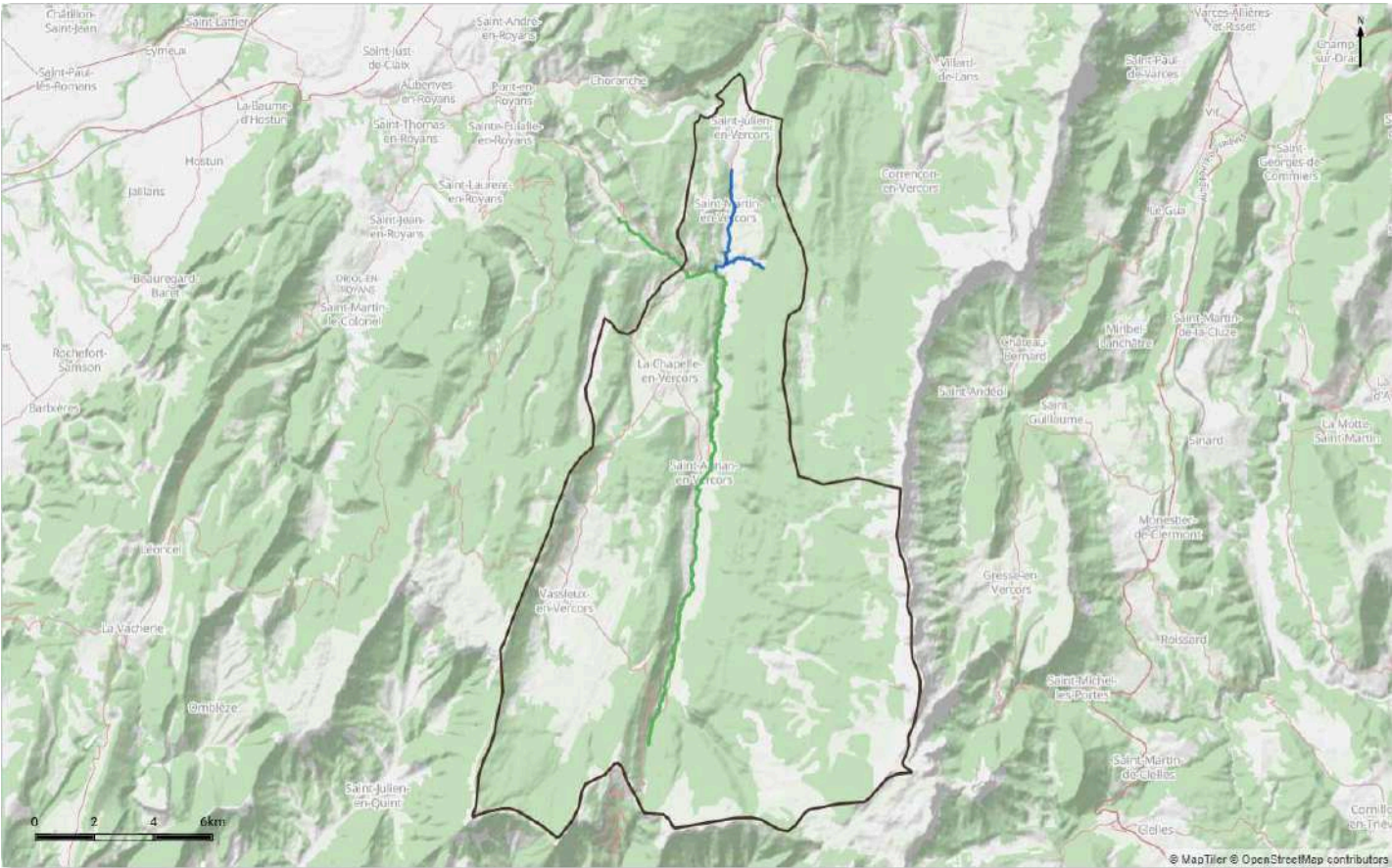
Légende

- | | | | | |
|--|--|-----------------------|------------------|------------------------|
| Forêt et végétation arbustive en mutation | Forêts de conifères | Forêts de feuillus | Forêts mélangées | Landes et broussailles |
| Pelouses et pâturages naturels | Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | Roches nues | | |
| Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | Systèmes culturaux et parcellaires complexes | | | |
| Terres arables hors périmètres d'irrigation | Tissu urbain discontinu | Végétation clairsemée | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11756	ruisseau l'adouin	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR317	La Vernaison	Bon	Bon	Bon état	2015

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot
- Poissons migrateurs: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chabot, Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Loche franche, Vairon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
31/08/18		Saint-Agnan-en-Vercors	Chabotte	Bon			Chabot, Truite de rivière
31/08/18		Saint-Martin-en-Vercors	Pont des Michalons	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Chabot, Truite de rivière
27/08/15		Saint-Martin-en-Vercors	Pont des Michalons	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Chabot, Truite de rivière
18/08/15		Saint-Agnan-en-Vercors	Chabotte	Bon			Chabot, Truite de rivière
21/08/14		Saint-Agnan-en-Vercors	Chabotte	Bon			Chabot, Truite de rivière
07/08/13		Saint-Agnan-en-Vercors	Chabotte	Bon			Chabot, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale intégrale sur l'ensemble du contexte.

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Vernaison amont

Description:

L'amont de la Vernaison est un secteur plutôt préservé, comme le montrent les résultats des inventaires. Néanmoins, un ouvrage situé en amont des gorges engendre un prélèvement et une rupture dans la continuité écologique (prise d'eau du canal des Grands Goulets)

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: C1-16 : Restaurer la continuité écologique sur la Vernaïson amont (ROE37814)

Localisation:

Vernaïson amont

Description:

Un seul ouvrage contraint la continuité écologique sur la Vernaïson amont : le ROE37814 (Le Pavillon - prise d'eau du canal des Grands Goulets). La dévalaison est à privilégier, mais un dispositif de franchissement pour la montaison devra également être étudié.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1-16 : Régulariser la prise d'eau du canal des Grands Goulets (ROE37814)

Localisation:

Vernaïson amont

Description:

Cette prise d'eau nécessite un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Vernaïson

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la continuité (et potentiellement l'hydrologie) lié à la présence de la prise d'eau du canal des Grands Goulets.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Aux vues des résultats des inventaires piscicoles, une gestion patrimoniale est préconisée sur l'ensemble du contexte piscicole

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Vernaison aval- 260006

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3+ à B4



Surface
3004.21 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Vernaison

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:**Fortement altérées****Observations:**

Contrairement à sa partie amont plutôt préservée, la Vernaïson aval subit plusieurs pressions.

Elle est cloisonnée par la présence de plusieurs ouvrages successifs, qui, par ailleurs sont associés à des prélèvements pour alimenter des piscicultures (Borel, Murgat et la Guinguette). Les incidences sur le milieu sont notables de par le faible débits réservé, le manque de possibilités de réguler correctement le débit entrant, etc ...

Synthèse état des lieux et diagnostic:

La Vernaïson d'un linéaire d'environ 30 km et drainant un bassin versant de près de 300 km² conflue avec la Bourne au niveau du village de Pont-en-Royans, à l'amont immédiat de la queue de retenue du barrage d'Auberives-en-Royans. Elle reçoit les apports de l'Adouin, lui-même recevant les apports du Buyèche sur le secteur du plateau.

Après un parcours quasi rectiligne Sud-Nord, au fond du val de Saint-Agnan-en-Vercors ou synclinal médian du Vercors, la Vernaïson effectue un brusque virage à l'ouest pour s'enfoncer profondément dans les Grands Goulets, au lieu-dit Les Barraques-en-Vercors. Ce cours d'eau présente une origine et un parcours remarquable, localisé sur le grand massif karstique du Vercors.

Ce contexte est situé sur la partie aval de la Vernaïson, soit de la confluence avec la Bourne, jusqu'à l'amont des Grands Goulets.

Localisation du contexte:



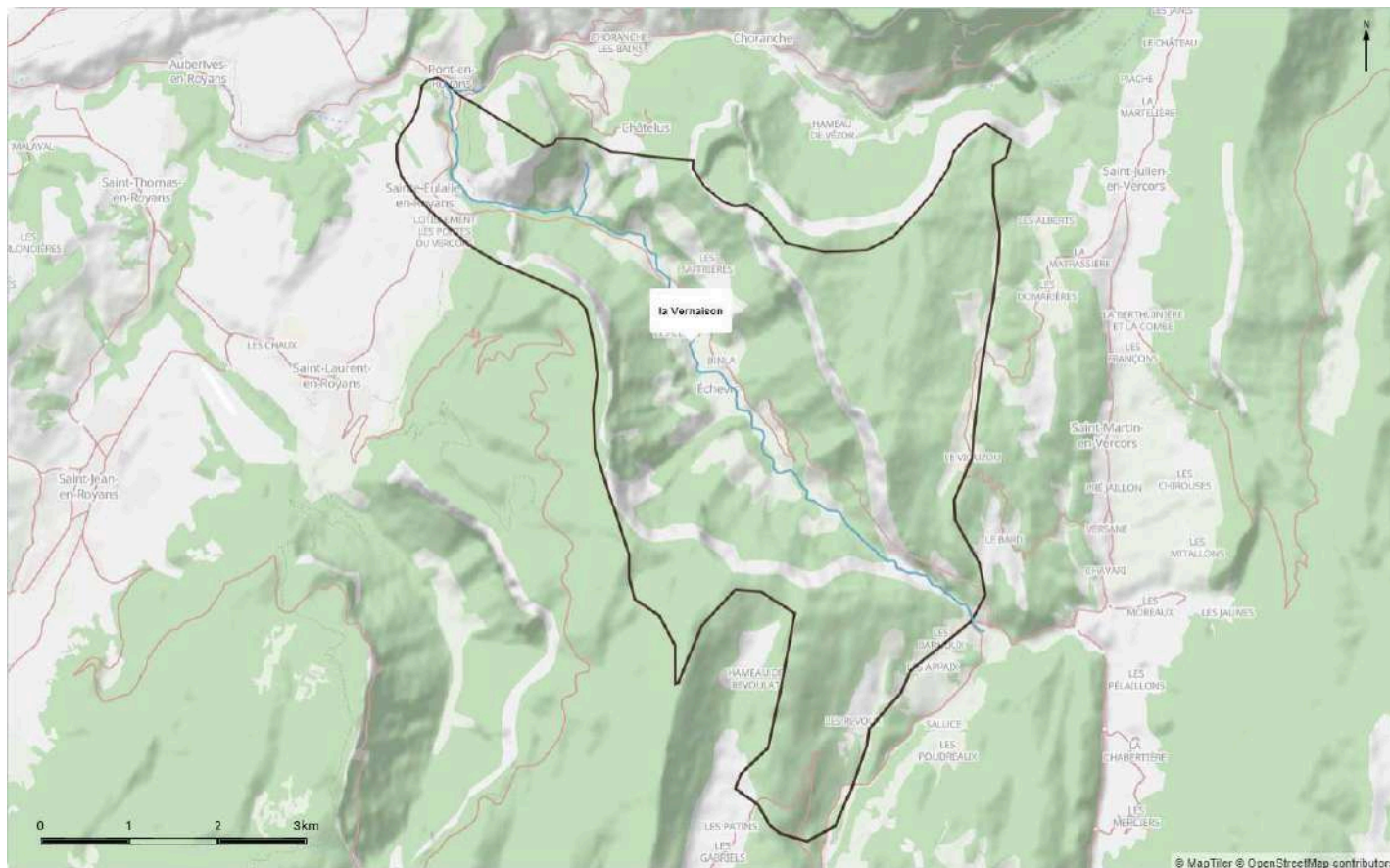
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

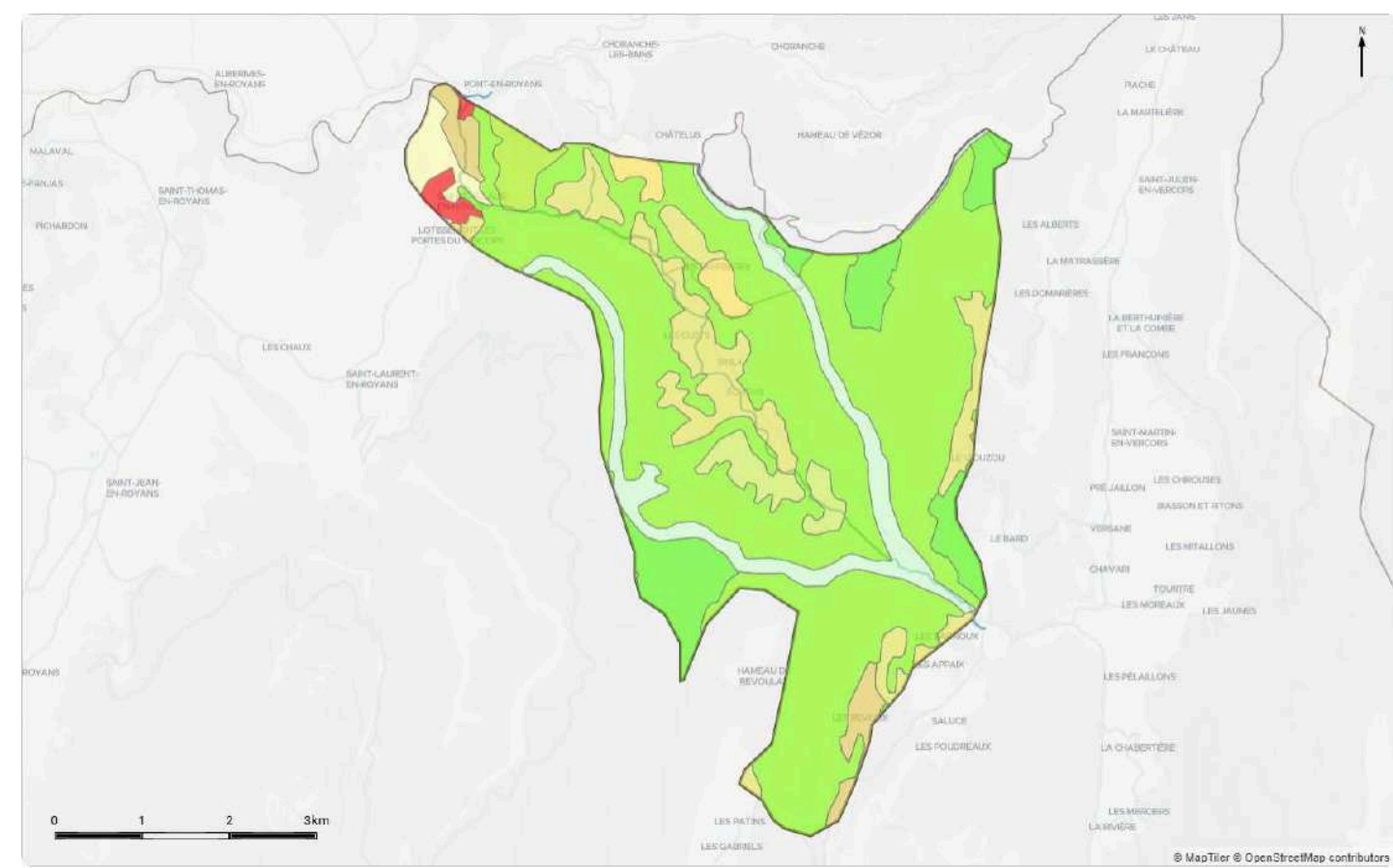
- Nom des cours d'eaux principaux: la Vernaizon (11.326 km)
- Linéaire dans le contexte: 11.326 km

Affluents:

- Nom des Affluents: (0.716 km), la Bourne (0.444 km)
- Nombre total d'affluents: 2

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 12.486 km

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages naturels
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Végétation clairsemée

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Etat ou potentiel écologique

■ Très Bon ■ Bon ■ Moyen ■ Médiocre ■ Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR317	La Vernaïsson	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR316	La Bourne de la confluence avec le Méaudret jusqu'à l'Isère	Bon	Bon	Bon état	2015

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot
- Poissons migrateurs: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Aucune espèce renseignée

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
21/09/17		Échevis	Amont pisciculture Borel	Bon			Chabot, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale intégrale sur l'ensemble du contexte

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Vernaison aval

Description:

La Vernaison sur sa partie aval est cloisonnée en raison de la présence de plusieurs ouvrages de prise d'eau.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Vernaison aval

Description:

Les prélèvements liés aux exploitations successives des piscicultures influence la libre circulation piscicole mais aussi l'hydrologie du cours d'eau sur un important linéaire.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-17 : Restaurer la continuité écologique sur la Vernaison aval (5 ouvrages)

Localisation:

Vernaison aval

Description:

L'enjeu continuité concerne pratiquement l'intégralité du linéaire de la Vernaison (de la confluence avec la Bourne jusqu'à l'aval des gorges), les ouvrages à traiter étant les suivants : - ROE57779 : Prise d'eau les Clots - ROE57780 : Prise d'eau le Moulin - ROE57781 : Amont les Rochas - ROE57783 : Seuil de calage Faure - ROE57782 : Faure

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloignement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-17 : Régulariser les exploitations piscicoles de la Vernaison (Guinguette, Borel)

Localisation:

Vernaison aval

Description:

Au même titre que la pisciculture Murgat, les deux autres piscicultures (La Guinguette du Pêcheur et la pisciculture Borel) doivent faire l'objet d'un renouvellement d'autorisation, notamment sur le volet hydrologique (débit maximal prélevé, débit réservé).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Vernaison

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloignement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la continuité et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Une gestion patrimoniale est préconisée sur l'ensemble du contexte piscicole.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Barberolle- 260013

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Dégradé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3 à B5



Surface
5520.13 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Morcelée**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Interrompu**

Présence d'une classe d'âge ou absence

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotype et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Durablement altérées

Observations:

Hors mis la zone apicale du bassin de la Barberolle, le cours d'eau et ses principaux affluents ont subi une intense altération morphologique de par les interventions humaines passées (rectification, recalibrage, endiguement), entraînant une forte incision du lit, une déconnexion de la ripisylve et donc une perte significative des habitats. Le lit est par ailleurs fortement colmaté en raison du ravinement des terres agricoles aux alentours.

Ajouté à cela, la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes associé à une demande accrue en eau pour l'AEP et pour l'irrigation est venue accentuer la perte de capacité habitationale, et à la dégradation du milieu notamment une augmentation de température.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

La Barberolle se situe à l'est de l'agglomération valentinoise. Elle prend sa source dans les contreforts du Vercors sur la commune de Barbières à 1200 mètres d'altitude. Après avoir parcouru une zone montagneuse sur 6 km, la Barberolle traverse la plaine de Valence d'est en ouest sur un peu plus de 20 km jusqu'à sa confluence avec le Rhône à une altitude d'environ 110 mètres. Sa pente sur ce tronçon est de l'ordre de 1 %. Son linéaire total est d'environ 30 km.

Localisation du contexte:



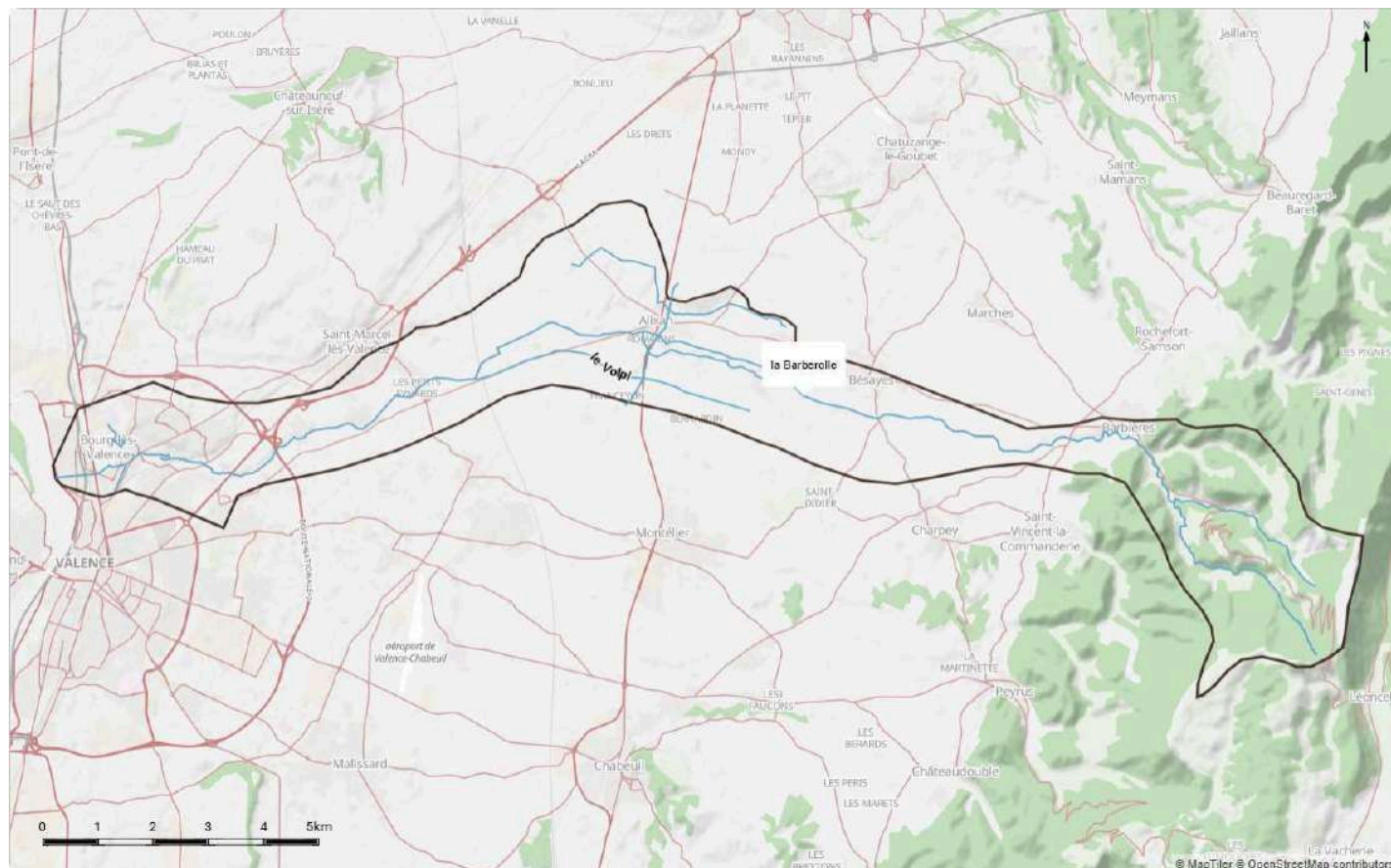
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Barberolle (29.999 km)
- Linéaire dans le contexte: 29.999 km

Affluents:

- Nom des Affluents: le Volpi (5.608 km), Ruisseau de Féraillon (2.908 km), Ruisseau des Marais (2.675 km), Ruisseau des Rabates (2.589 km), l'Eygalar (2.345 km), Ruisseau des Marais/Ruisseau du Ranc (0.908 km), (0.787 km), (0.557 km), (0.435 km), (0.209 km), (0.172 km), Canal de la Bourne (0.024 km)
- Nombre total d'affluents: 12

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 51.915 km

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

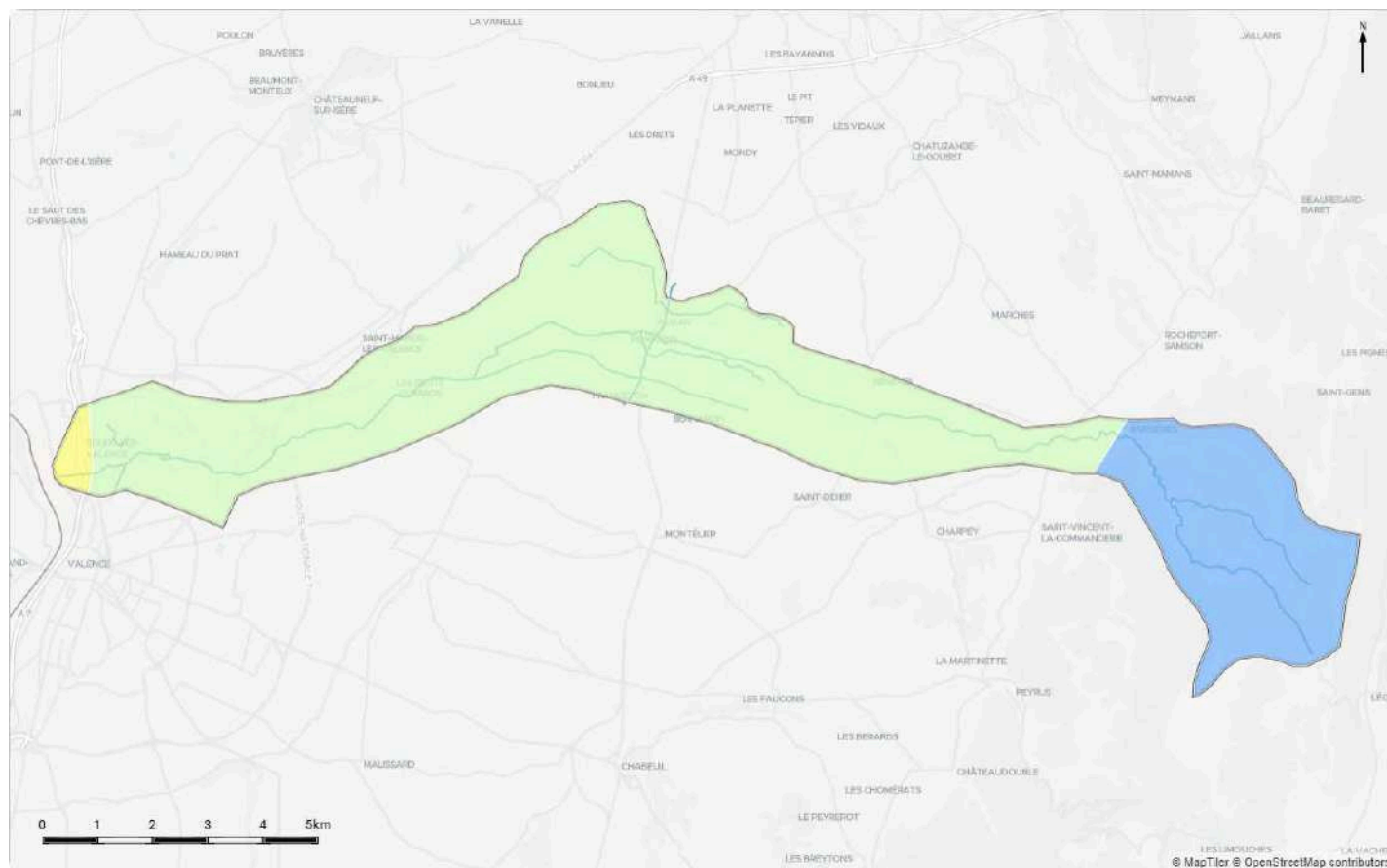
Continuité écologique:LA BARBEROLLE EN AMONT DE LA RD538 ET SES AFFLUENTS.(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Natura 2000:Gervanne et rebord occidental du Vercors(FR8201681, [Fiche descriptive](#))Réservoir(s) biologique(s):

LA BARBEROLLE EN AMONT DE LA RD538 ET SES AFFLUENTS

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Drôme

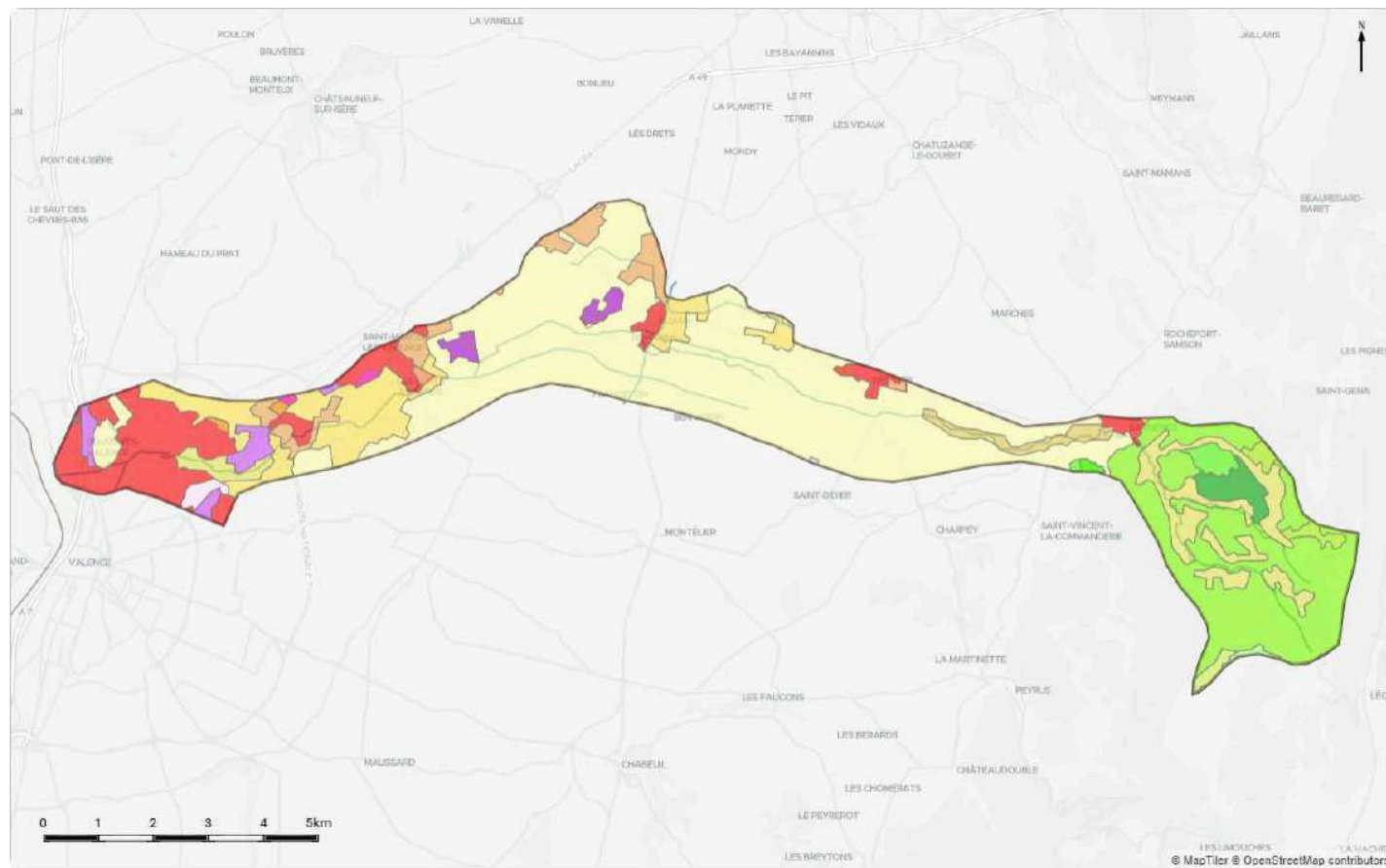
Géologie:Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)**Légende**

■ Argiles
 ■ Calcaires, marnes et gypse
 ■ Sables

Observations:

Aucune observation renseignée sur la géologie

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

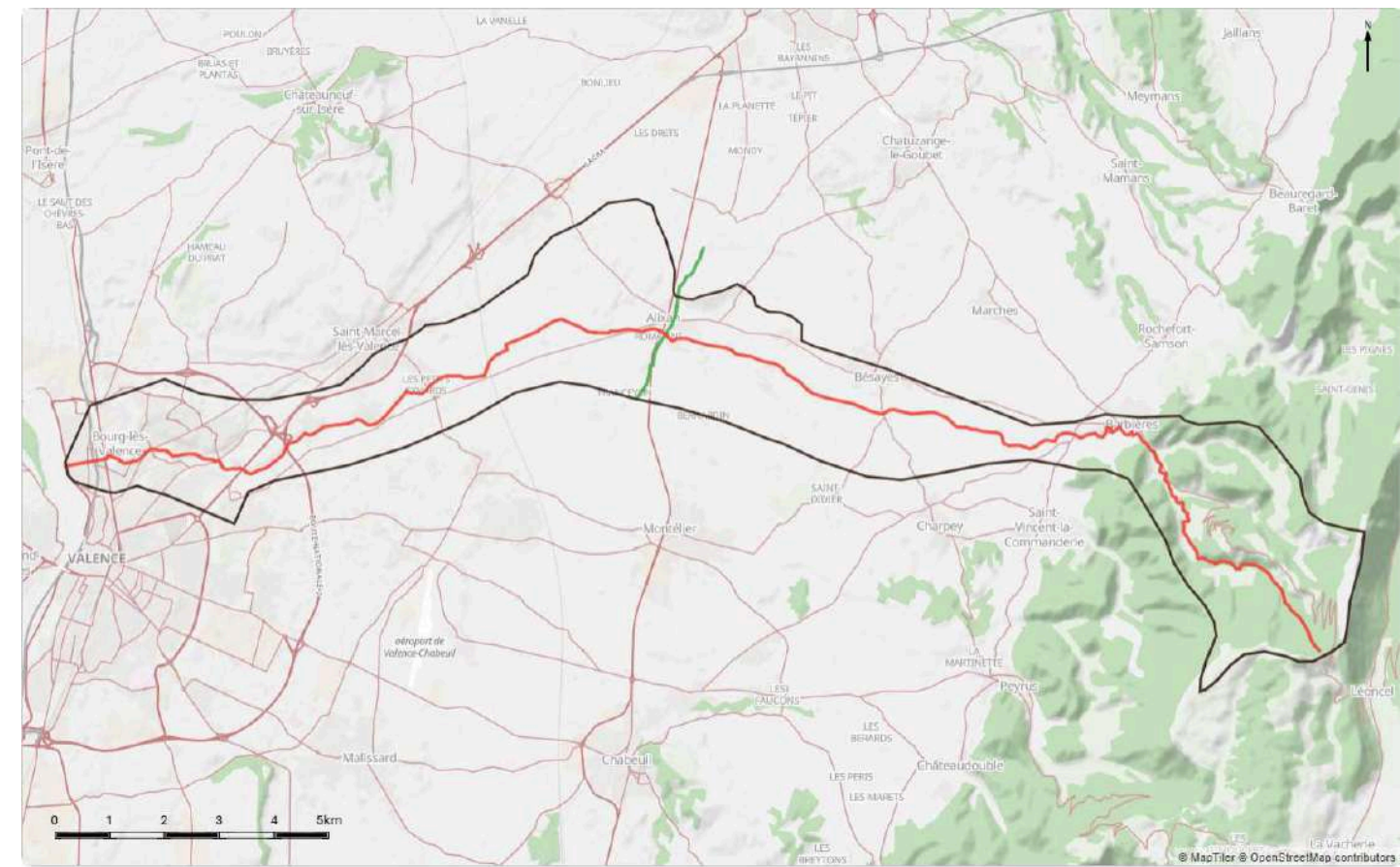
Légende

- | | | | | |
|--|---|--|--|--|
| ■ Chantiers | ■ Cours et voies d'eau | ■ Equipements sportifs et de loisirs | ■ Extraction de matériaux | ■ Forêt et végétation arbustive en mutation |
| ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus | ■ Forêts mélangées | ■ Landes et broussailles | ■ Pelouses et pâturages naturels |
| ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés | ■ Systèmes cultureux et parcellaires complexes | | |
| ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Tissu urbain discontinu | ■ Vergers et petits fruits | |
| ■ Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR10394	ruisseau la barberolle	Mauvais	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Blageon, Epinoche, Goujon, Ecrevisse signal
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Blageon, Chevaine, Epinoche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
18/07/19		Bourg-lès-Valence	Champ fleuri	Altéré			Chevaine, Truite de rivière
18/07/19		Barbières	Pont Guillot	Bon			Truite de rivière
18/06/15		Alixan	Amont pont des Peyres	Altéré			Epinoche, Loche franche, Ecrevisse de Californie, Vairon
05/06/15		Alixan	Aval du stade	Altéré			Chevaine, Loche franche, Vairon
03/06/15		Bourg-lès-Valence	Champ fleuri	Perturbé			Blageon, Chevaine, Gardon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
03/06/15		Barbières	Pont Guillot	Bon			Truite de rivière
03/06/15		Saint-Marcel-lès-Valence	Pont de Thodure	Altéré			Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Barberolle	APPV	Soutien population	NR	NR	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Barberolle	APPV	Soutien population	NR	NR	TRF	3	250	NR
Barberolle	APPV	Halieutisme	NR	NR	TAC	4	NR	NR
Volpi	APPV	Soutien population	NR	NR	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Volpi	APPV	Soutien population	NR	NR	TRF	3	250	NR

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Barberolle médiane et aval, Volpi, Eygalar, Rau des Rabattes

Description:

Si la partie extrême amont de la Barberolle est plutôt préservé, toute sa partie médiane et aval ainsi que ses affluents situés dans la zone de plaine sont extrêmement artificialisés affectant grandement la capacité habitationnelle du milieu. Les fonds sont parfois fortement colmatés par des fines

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Sur le territoire, il est observé une baisse généralisée des débits et du niveau des nappes d'accompagnement. Cela engendre une augmentation significative des besoins et des prélèvements avec pour incidence une diminution de la capacité d'accueil et une augmentation de température.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: M1-18 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur la Barberolle aval et médiane

Localisation:

Barberolle aval et médiane

Description:

L'importante anthropisation de la Barberolle nécessite la réalisation d'opérations de restauration morphologique de type R2 à R3, permettant une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la Barberolle

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-18 : Régulariser les prises d'eau du canal Chiron (ROE65176) et de l'ancienne usine kaolin (ROE22973)

Localisation:

Barberolle amont

Description:

Un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire de ces deux prise d'eau semble nécessaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces

milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Aux vues des résultats des inventaires piscicoles et des problématiques identifiées, il est préconisé le déversement de quelques poissons surdensitaires en ciblant les zones d'habitat.

Cas particuliers de gestion:

La Barberolle en amont de Barbière est plutôt préservée, il est ainsi proposé d'appliquer une gestion patrimoniale pour ce secteur.



Rapport du contexte Canaux de Valence- 260047

Type de contexte: **Cours d'eau**



Etat fonctionnel
Dégradé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B3+ à B4



Surface
1245.16 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26
Localisation: Grande Marquise



Auteur(s): FDPPMA26
Localisation: Epervière



Auteur(s): FDPPMA26

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: Morcelée

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Interrompu

Présence d'une classe d'âge ou absence

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Durablement altérées****Observations:**

Ce contexte très particulier est extrêmement artificialisé, de par sa localisation à 100 % urbaine. A l'origine, la ville de Valence s'établissait sur une zone humide et le fonctionnement hydrologique et piscicole actuel n'a donc rien de naturel. Néanmoins, ils constituent un patrimoine irremplaçable, notamment vis à vis de la faune et de la flore aquatique. Le peuplement en place ne sera du niveau de ce que l'on pourrait attendre sur des milieux totalement naturels. Néanmoins, le peuplement présent depuis des décennies constitué de la Truite fario, la loche franche et l'épinoche ont vu leur population diminuer très fortement ces dernières années.

Les hypothèses qui pourraient expliquer ce déficit sont multiples : fluctuations hydrologiques, modalités de gestion piscicoles non adaptées, mauvaise gestion de la végétation aquatique, ... Cette dernière hypothèse paraît plausible, car la végétation aquatique constitue à 90 % les zones de refuges pour les espèces mais aussi pour la macrofaune benthique, qui constitue la réserve alimentaire des espèces piscicoles. Les services technique de la mairie de Valence interviennent chaque année dans les canaux de Valence en procédant à un fauchage de la végétation en vue de maintenir le libre écoulement des eaux. Celui-ci semble drastique et des interventions plus fréquentes et plus légères seraient mieux adaptées.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Ce contexte très particulier regroupe l'ensemble du réseau hydrographique de ce que l'on nomme les "Canaux de Valence". Ce réseau est constitué de près de 40 km de cours d'eau et canaux dont une partie est souterraine qui sont alimentés par le trop plein de la nappe de la terrasse alluvionnaire surplombant la zone urbaine de Valence et de Bourg-les-Valence. Le nom de Valence proviendrait de trois mots celtes : « val » (eau), « len » (plaine) et « ty » (habitation) et signifierait « lieu habité riche en eau ».

Valence, surnommée la petite Venise, doit en effet son existence non seulement à sa proximité avec le Rhône mais aussi à l'abondance de l'eau dans son territoire. L'eau a certainement constitué une ressource vitale et une richesse essentielle pendant des siècles comme source d'énergie (moulins), pour l'irrigation maraîchère et la petite industrie et pour un usage domestique (eau potable et lavoirs).

Le réseau hydrographique principal est constitué de 16 km de cours d'eau (il s'agit bien pour la plupart de cours d'eau et non de canaux, étant alimentés par des sources), les principaux étant : les Malcontents Sud, la Grande Marquise, le Grand Charran, Le Rau de l'Epervière, le Canal des Moulins, Charrière et Flavie. Une partie du réseau est également situé plus au Nord, mais fait partie du bassin de la Barberolle aval.

Localisation du contexte:



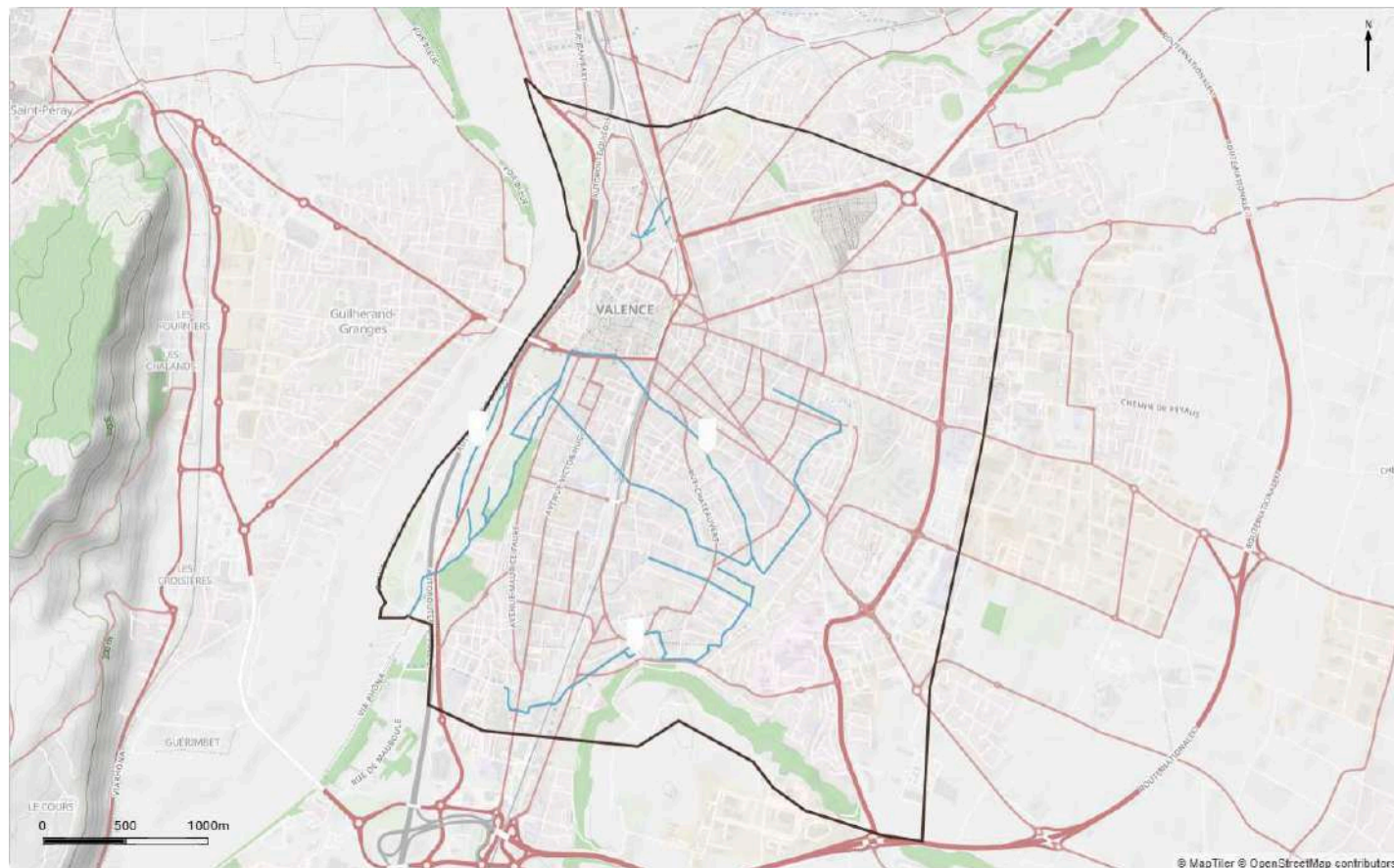
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: (6.383 km), (3.367 km), (0.931 km)
- Linéaire dans le contexte: **10.681 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: l'Épervière (1.702 km)
- Nombre total d'affluents: **1**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **13.402 km**

Réglementation:

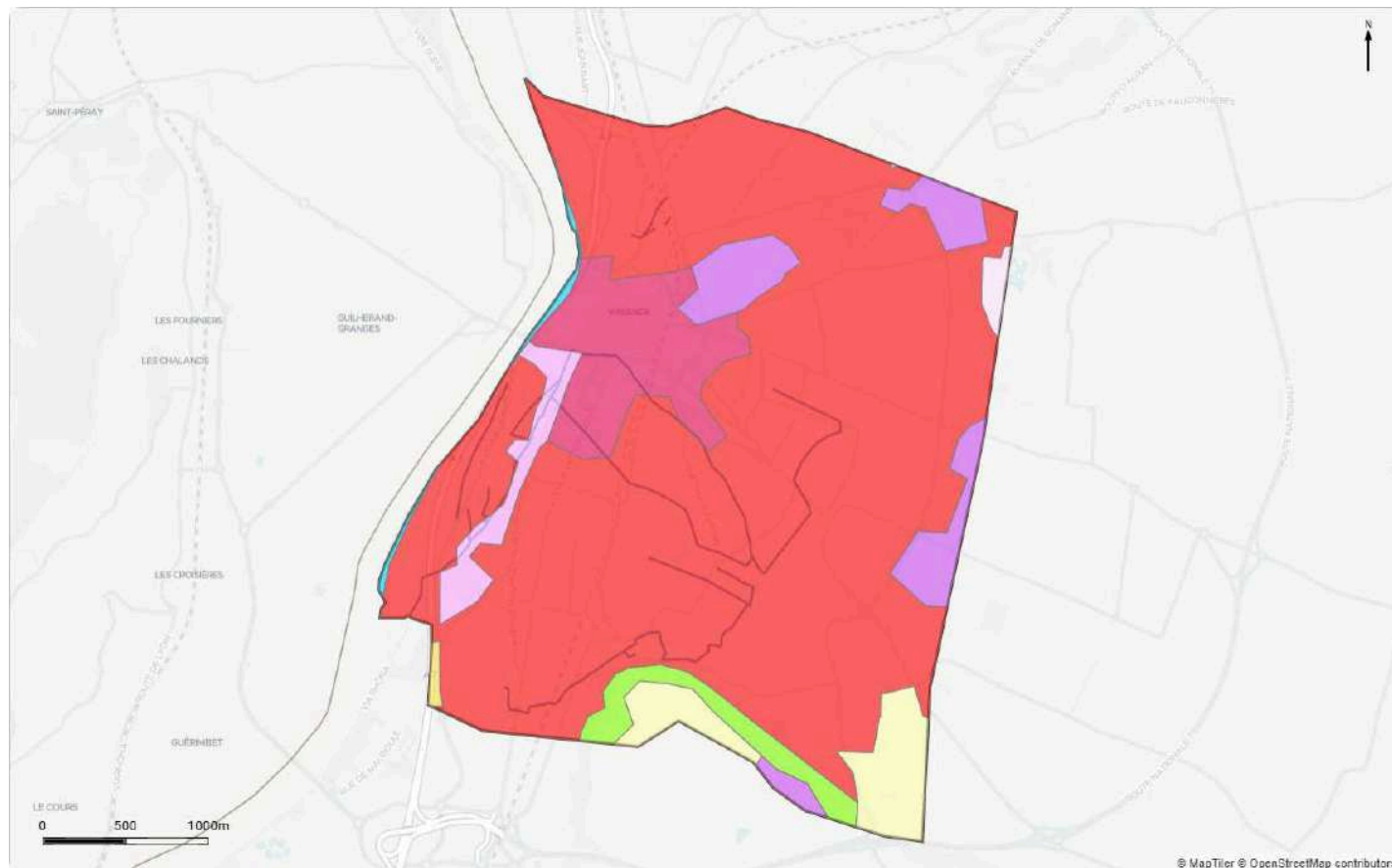
Catégorie piscicole:

Catégorie 2

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

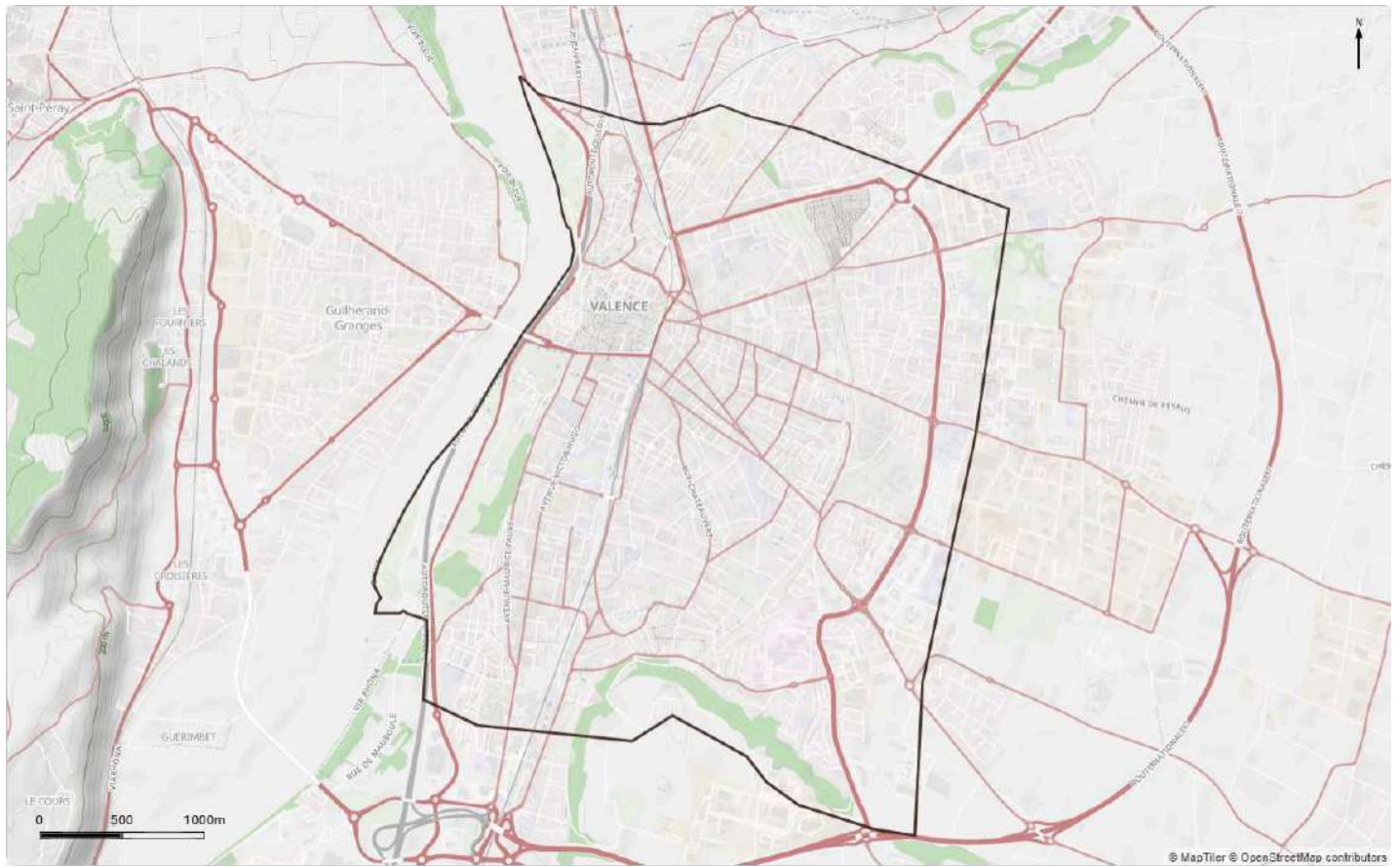
Légende

- | | | | |
|--|--|--|--|
|  Cours et voies d'eau |  Equipements sportifs et de loisirs |  Espaces verts urbains |  Forêts de feuillus |
|  Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés |  Systèmes culturaux et parcellaires complexes |  Terres arables hors périmètres d'irrigation | |
|  Tissu urbain continu |  Tissu urbain discontinu |  Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

■ Très Bon ■ Bon ■ Moyen ■ Médiocre ■ Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
------	-----	------------------------------	---------------	-----------------	-----------------

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de riviere
- Espèce(s) cible: Aucune espèce renseignée
- Poissons migrateurs: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Loche franche, Truite de riviere
- Espèces occasionnelles: Epinoche
- Espèces d'intérêt particulier: Truite de riviere

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de riviere
- Espèces intermédiaires: Epinoche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
28/07/20		Valence	Grand Charran	Altéré			Epinoche, Loche franche
28/07/20		Valence	Les Baumes	Altéré			Epinoche, Loche franche, Truite arc-en-ciel
28/07/20		Valence	Ecole des Robinsons	Altéré			Epinoche, Loche franche
21/06/16		Valence	Ecole des Robinsons	Perturbé			Epinoche, Loche franche, Truite de rivière
21/06/16		Valence	Grand Charran	Perturbé			Epinoche, Loche franche, Truite de rivière
21/06/16		Bourg-lès-Valence	Passage Currière	Non renseigné			Epinoche, Truite de rivière
21/06/16		Valence	Square Stendhal	Non renseigné			Carassin commun, Epinoche, Loche franche, Truite de rivière
21/06/16		Valence	Les Baumes	Perturbé			Epinoche, Loche franche, Truite arc-en-ciel, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L' AAPPMA effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Malcontents	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Malcontents	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	90	Faure (Mantes)
Malcontents	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	600	La Sone
Grand Charran	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Grand Charran	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	90	Faure (Mantes)
Grand Charran	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	600	La Sone
Canal des Moulins	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Canal des Moulins	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	90	Faure (Mantes)
Canal des Moulins	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	600	La Sone
Canal de la Libération	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Canal de la Libération	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	90	Faure (Mantes)
Canal de la Libération	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	600	La Sone

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

L'extrême artificialisation de ces milieux, qui constituaient à l'origine une vaste zone humide a entraîné un appauvrissement de l'habitat piscicole, malgré la richesse faunistique et floristique actuelle des Canaux de Valence. L'habitat est uniquement constitué par les hauteurs d'eau, la végétation aquatique et parfois quelques sous-berges. Par ailleurs, la gestion actuelle de la végétation aquatique impacte grandement le peuplement en place.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

La baisse généralisée des débits et du niveau des nappes observée un peu partout semble assez peu affecter les canaux de Valence (cependant, des abaissement avaient pu être constatés certaines années). La problématique hydrologique des canaux de Valence réside plus dans le fait de la présence de nombreux vannages dont la gestion pose question.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: M1-19 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur Grande Marquise et Malcontents Sud

Localisation:

Grande Marquise, malcontents Sud

Description:

Sur ce type de cours d'eau, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1, comme cela a déjà été réalisé. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique des canaux

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M2-19 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur le Rau de l'Epervière et le canal des Iles

Localisation:

Rau de l'Epervière, Canal des Iles

Description:

Sur ces cours d'eau très anthropisés, il est possible de réaliser des travaux de restauration morphologique de plus grande ampleur que sur les autres secteurs, beaucoup plus contraints par l'urbanisation. La localisation précise, le niveau d'ambition et la nature des aménagements resteront à définir. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique des cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie (habitats, gestion de la végétation aquatique) et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion raisonnée**

Observations:

Aux vues de la nature très spécifiques des canaux de Valence et des résultats des inventaires, il est complexe de définir ce qui serait le plus adaptée en matière de gestion piscicole. Un véritable plan d'alevinage des canaux de Valence est à établir. Un alevinage pourrait être réalisé a un stade précoce sur certains secteurs, avec un suivi d'efficacité spécifique.

Cas particuliers de gestion:

Des déversements de quelques poissons surdensitaires peuvent être réalisés (sur des sites à définir, mais situés en dehors des secteurs de soutien de population).



Rapport du contexte Veore amont- 260033

Type de contexte: **Cours d'eau**



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B2 à B5+



Surface
30754.8 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Véore



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Lierne

Diagnostic en date du 07/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Le bassin amont et médian de la Véore et ses affluents est plutôt préservé sur la partie la plus apicale, mais subissent assez rapidement de multiples perturbations des lors que l'on rentre dans la zone de plaine. L'impact principal concerne la morphologie, avec des interventions humaines drastiques ayant eu lieu par le passé, avec une importante rectification du lit, des recalibrages et des endiguements. Ces interventions ont entraîné une incision généralisée du lit avec pour conséquences une déconnexion de la ripisylve et une uniformité des faciès d'écoulements et des faciès benthiques affectant directement les habitats piscicoles.

La capacité d'accueil est également fortement affectée par une baisse globale des débits et des niveaux de nappes. Les besoins en eau et les divers prélèvements pour les besoins en AEP et pour l'irrigation accentuent cette dégradation hydrologique. De nombreux prélèvements en gravitaire subsistent, comme le canal du Moulin sur la Véore, le canal de la Martinette et le canal des Faucons sur la Lierne. Les linéaires court-circuités sont très conséquents et provoquent des étiages très sévères voir des assecs (Véore à l'aval de Chabeuil, à l'amont de la confluence avec l'Ecoutay, L'Ecoutay et le Guimand aval).

De très nombreux ouvrages sont présents sur le linéaire de la Véore, créés dans le but de caler le profil en long. Néanmoins, ces ouvrages sont principalement constitués de blocs rocheux non liaisonnés et ne font pas obstacle à la libre circulation piscicole. En revanche, d'autres constituent des verrous, certains ont été traités, mais d'autres subsistent. Le secteur à enjeu concerne notamment la Véore vers la confluence avec la Lierne et la Lierne aval. En outre, la mise en place sur ce secteur de plusieurs aménagements de type Low-Tech basée sur une approche régénérative des cours d'eau pose question quant à l'aspect continuité.

Enfin, le Jalatte subit toujours une pollution lié aux rejets des effluents de la STEP d'Upie.

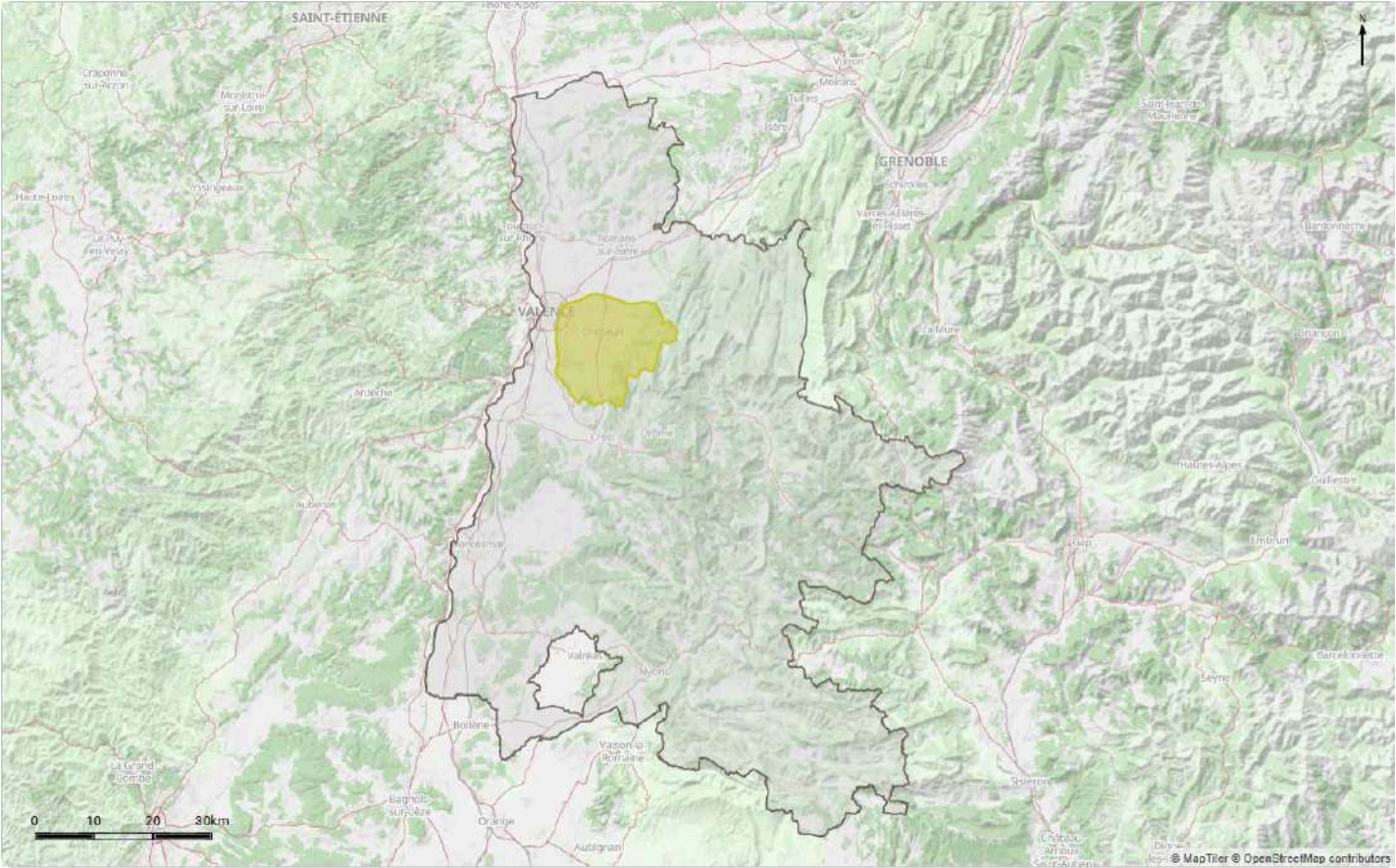
Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le bassin versant de la Véore s'étend sur une superficie de 383 km². La rivière prend sa source sur la commune de Combovin ; sa partie amont est montagneuse sur 4 à 5 km avec une pente de l'ordre de 8 %. Puis, la Véore pénètre dans sa plaine alluviale, qu'elle traverse sur près de 30 km avec une pente de l'ordre de 0,5 %, avant de se jeter dans le Rhône. Le linéaire total de la Véore est de 38 km.

La Véore et ses affluents prennent leurs sources au pied du Vercors (résurgences karstiques, notamment pour la Lierne). Les principaux affluents de la Véore sont d'amont en aval : la Vollonge (rive droite), la Lierne (rive droite), le Bost (rive gauche), le Guimand (rive droite), l'Ecoutay (rive gauche), le Pétochin (rive gauche) et l'Ozon (rive gauche).

Ce contexte salmonicole est situé sur la partie amont et médiane de la Véore, comprenant la Véore et ses affluents en amont de la confluence avec l'Ecoutay, Ecoutay compris et Pétochin compris.

Localisation du contexte:



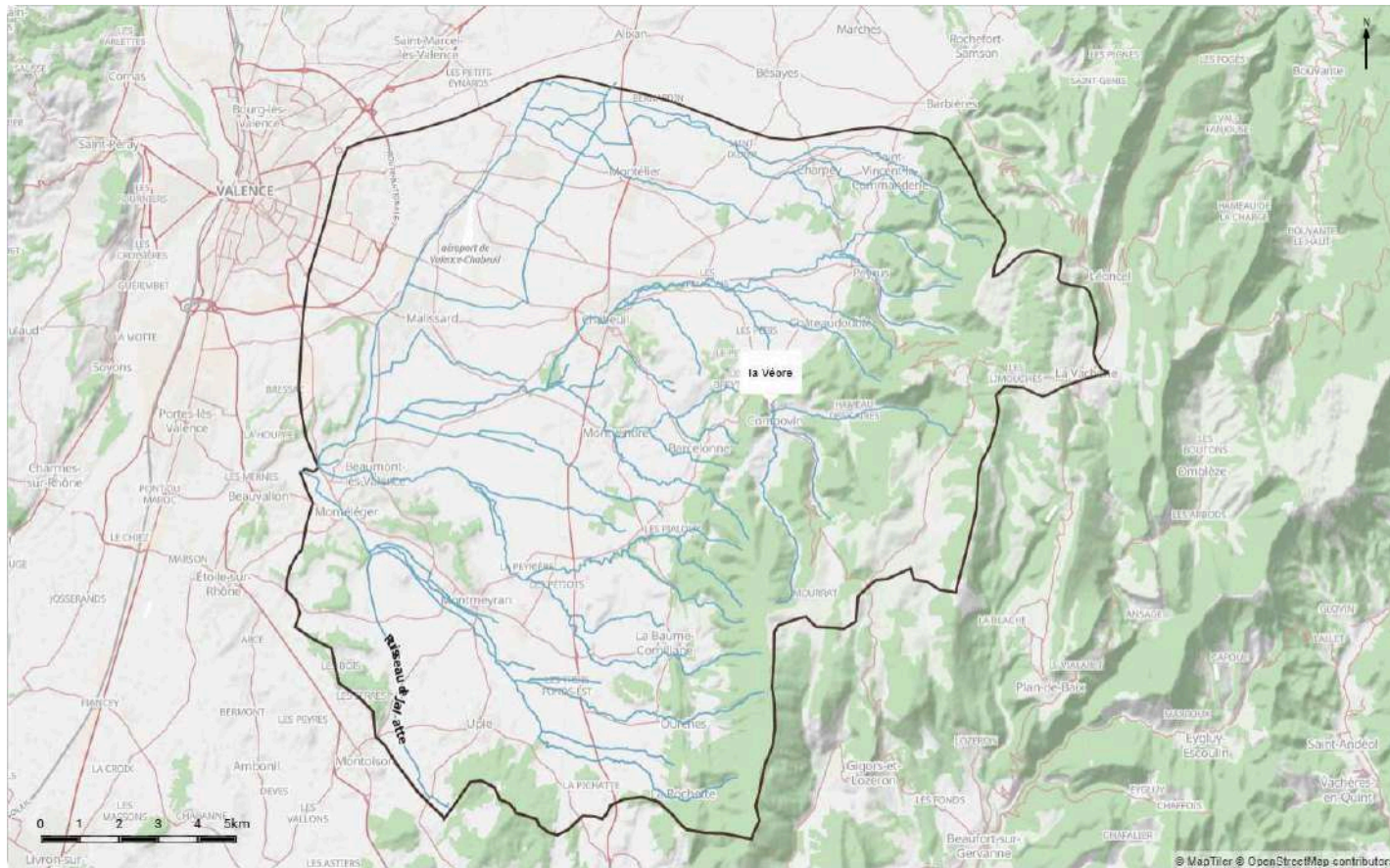
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Véore (25.561 km)
- Linéaire dans le contexte: **25.561 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: le Guimand (24.578 km), le Pétochin (17.11 km), l'Écoutay (17.033 km), Canal du Moulin (1.821 km), la Lierne (9.699 km), la Boisse (9.438 km), la Petit Véore (9.023 km), la Bionne (8.897 km), la Limassole (8.258 km), Ruisseau d'Ourches (7.576 km), Ruisseau de Jalatte (7.5 km), Ruisseau de Bost (6.924 km), Riousset de Riousset (6.204 km), la Vollonge (5.602 km), la Marette (5.503 km), Ruisseau de la Rouaille (4.742 km), le Béal de Cors (4.677 km), le Chevillon (4.566 km), Ruisseau de Tisserand (4.476 km), Ruisseau de Guillomont (4.207 km), Ruisseau de la Besantie (3.746 km), Canal des Moulins (3.608 km), (3.605 km), Canal Secondaire de la Bourne (3.547 km), le Merdarit (3.41 km), Fossé des Granges (3.288 km), Ruisseau du Moulin (3.122 km), Ruisseau Merdarit (3.107 km), Ruisseau de Parpaille (2.867 km), Ruisseau de Saute-Cavale (2.779 km), la Cursayes (2.748 km), la devine (2.511 km), (2.494 km), Béal de Rose (2.264 km), (2.199 km), Béal Crapaud (2.177 km), la Peyrière (2.022 km), le Sanguinaire (1.954 km), Canal du Moulin (1.622 km), (1.586 km), (1.582 km), (1.563 km), (1.476 km), (1.175 km), (1.167 km), (1.164 km), (0.727 km), (0.726 km), (0.606 km), le Rif (0.39 km), (0.382 km), (0.253 km), Canal de la Bourne (0.015 km), Canal de la Bourne (0.01 km)
- Nombre total d'affluents: **54**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **266.468 km**

Réglementation:Continuité écologique:

L'ECOUTAY ET SES AFFLUENTS DE SA SOURCE À L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LA BIONNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LA VÉORE, ET SES AFFLUENTS SITUÉS À L'AMONT DU RUISSEAU DE LIERNE INCLUS EXCEPTÉ LA VOLLONGE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE GUIMAND AFFLUENTS COMPRIS, EN AMONT DU CANAL DE LA BOURNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE PÉTOCHIN OU RUISSEAU DE LOYES ,AFFLUENTS COMPRIS, DE SA SOURCE AU PONT DE LA D125 À MONTMEYRAN(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RIOUSSET(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Gervanne et rebord occidental du Vercors(FR8201681, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône(Anguille, classement: ZAP)

La Véore de sa source à la D538 (Chabeuil)(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

L'ECOUTAY ET SES AFFLUENTS DE SA SOURCE À L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LA BIONNE

LA VÉORE DE SA SOURCE AU PONT DE CHABEUIL, ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LA VOLLONGE

LE GUIMAND AFFLUENTS COMPRIS, EN AMONT DU CANAL DE LA BOURNE

LE PÉTOCHIN OU RUISSEAU DE LOYES ,AFFLUENTS COMPRIS, DE SA SOURCE AU PONT DE LA D125 À MONTMEYRAN

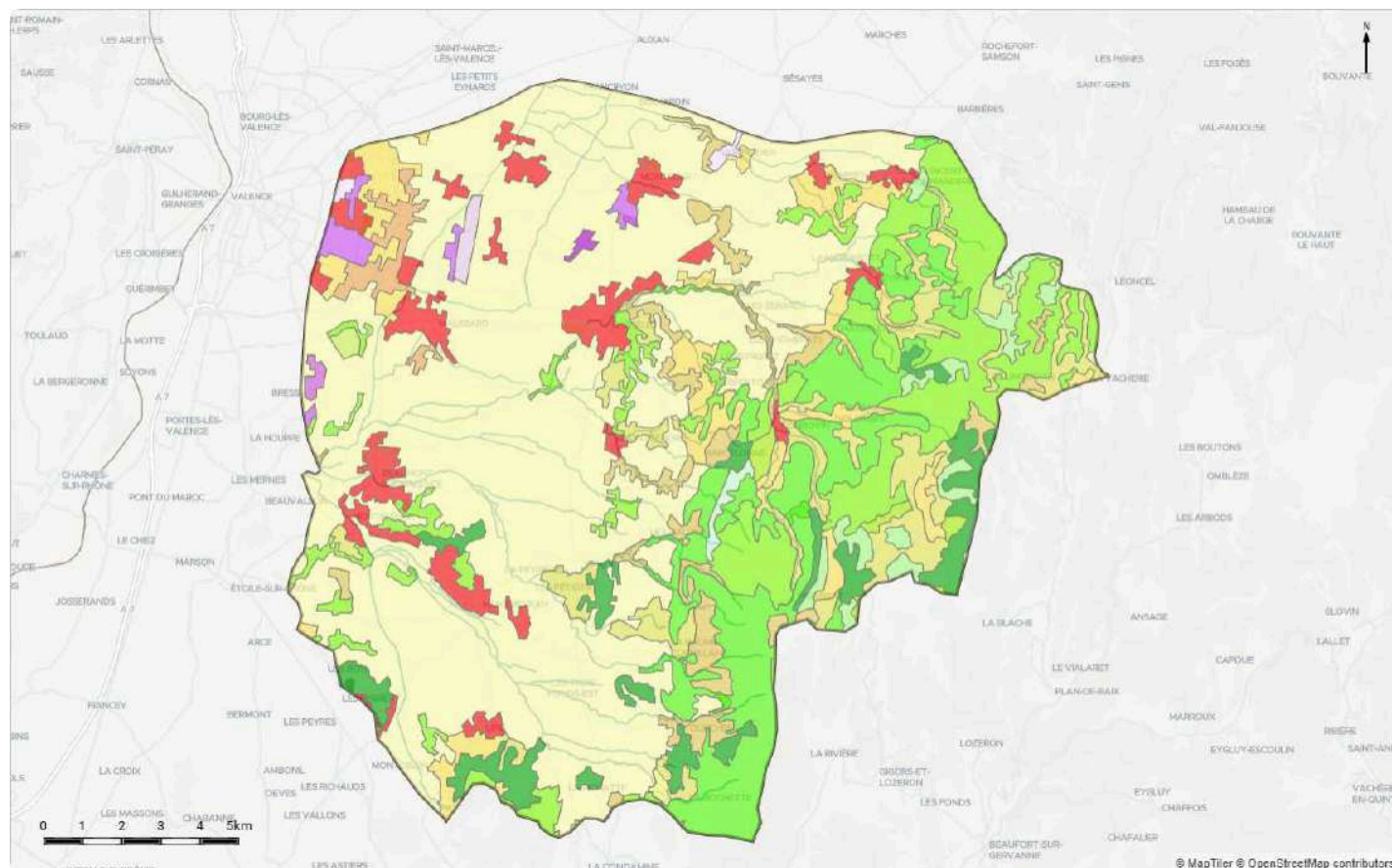
LE RIOUSSET

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Drôme

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

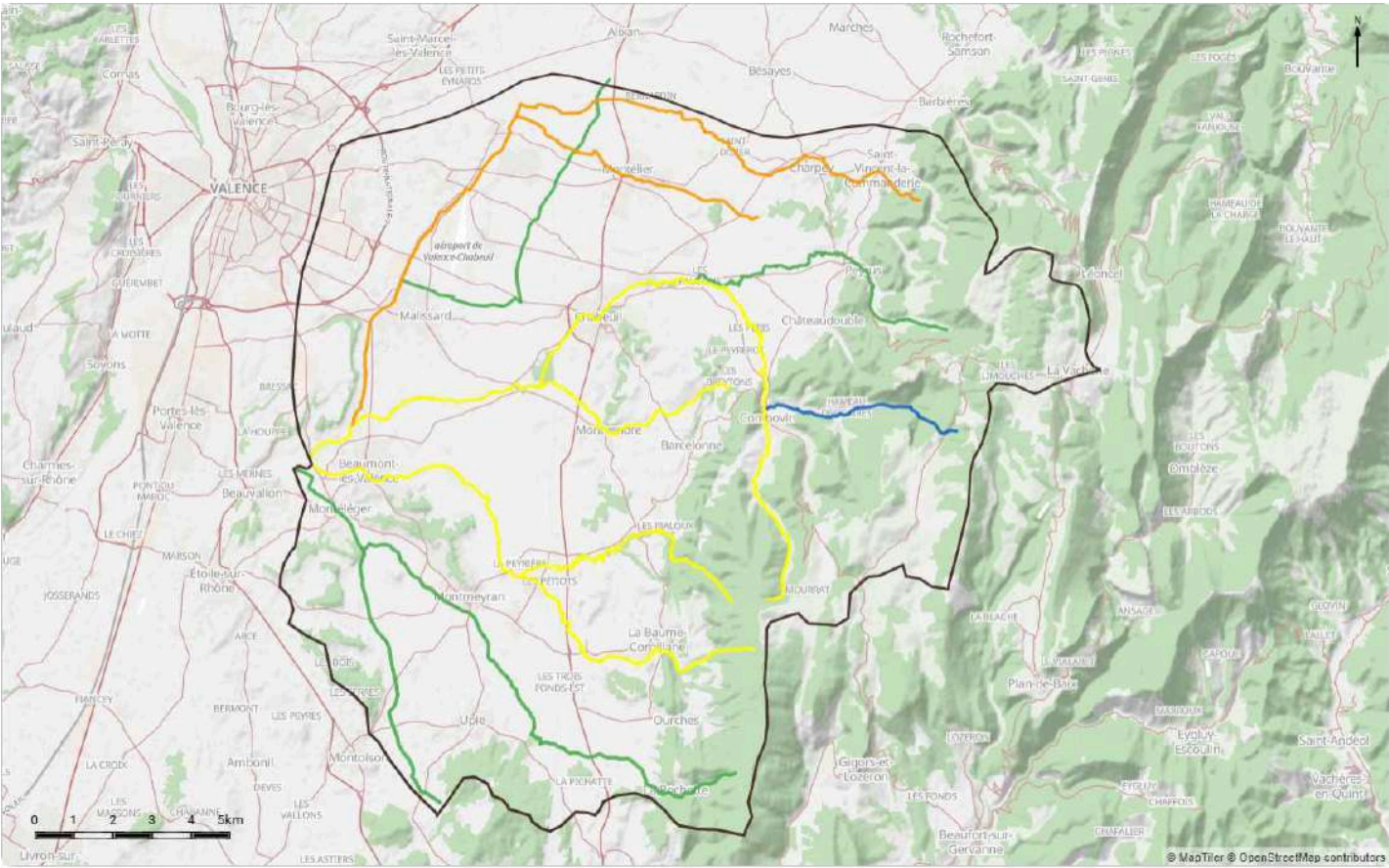
Légende

- | | | | | |
|--|--|--|---|---|
| Aéroports | Chantiers | Equipements sportifs et de loisirs | Extraction de matériaux | Forêt et végétation arbustive en mutation |
| Forêts de conifères | Forêts de feuillus | Forêts mélangées | Landes et broussailles | Pelouses et pâturages naturels |
| Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | Systèmes cultureux et parcellaires complexes | Terres arables hors périmètres d'irrigation | Tissu urbain discontinu |
| Végétation clairsemée | Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | Vergers et petits fruits | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11017	ruisseau la vollonge	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10081	ruisseau le pétouchin	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR11877	ruisseau la lierne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR10081	ruisseau le pétouchin	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR3053	Canal de la Bourne	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR448B	La Véore de sa source à la D538 (Chabeuil)	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR448A	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10618	ruisseau de bost	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10975	ruisseau l'écoutay	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10975	ruisseau l'écoutay	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11793	ruisseau le guimand	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau fluviatile, Goujon, Loche franche, Ecrevisse signal
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
27/08/20		Montéliér	Amont pont RD538	Perturbé			Loche franche, Truite de rivière, Vairon
26/08/20		Ourches	Amblard	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière
26/08/20		Upie	Vésonières	Bon			Loche franche, Truite de rivière
26/08/20		Montéléger	Aval village	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Bouvière, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse de Californie, Truite de rivière, Vairon
23/07/20		Combovin	Amont cimetière	Perturbé			Truite de rivière
23/07/20		Châteaudouble	Petit Lierne	Excellent			Truite de rivière
23/07/20		Chabeuil	Dojo	Bon			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Truite arc-en-ciel, Truite de rivière, Vairon
02/09/16		Ourches	Amblard	Excellent			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière
02/09/16		Upie	Vésonières	Perturbé			Truite arc-en-ciel, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Véore	TVE	Halieutisme	Pont de Chaillard - Chabeuil	3100	TAC	4	700	NC
Limassole (Rau de Jonas)	TVE	Halieutisme	Montélier	1700	TAC	4	175	NC
Bost	TVE	Halieutisme	Montvendre	750	TAC	4	100	NC
Boisse	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Boisse	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Boisse	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	10	Faure (Mantes)
Boisse	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	15	La Sone
Guimand	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Guimand	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Guimand	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	180	Faure (Mantes)
Guimand	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	500	La Sone
Béal de Rose	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Béal de Rose	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Petite Véore	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Petite Véore	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Petite Véore	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	25	La Sone
Bionne	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Bionne	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Bionne	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	100	Faure (Mantes)
Bionne	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	100	La Sone

Rau d'Ourches	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	100	Faure (Mantes)
Rau d'Ourches	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	25	La Sone
Pétochin	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Pétochin	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Pétochin	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	225	Faure (Mantes)
Pétochin	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	300	La Sone
Jalatte	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	40	La Sone
Ecoutay	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	2	1000	Pisciculture fédérale 63
Ecoutay	APPV	Soutien	NC	NC	TRF	3	250	Faure (Mantes)
Ecoutay	APPV	Halieutisme	NC	NC	TRF	4	150	Faure (Mantes)
Ecoutay	APPV	Halieutisme	NC	NC	TAC	4	1250	La Sone

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte sauf parties amont

Description:

La capacité habitationnelle de la Véore et de nombreux affluents est lourdement impactée par les interventions humaines passées (rectification, recalibrage, endiguement) ayant entraîné une incision généralisée, une uniformisation des habitats et une déconnexion de la ripisylve. De plus, certains affluents subissent un important colmatage des fonds lié au ravinement des terres agricoles alentours (Bost, Guimand)

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Véore à la confluence avec la Lierne et Lierne aval

Description:

La Véore vers la confluence avec la Lierne est aujourd'hui encore cloisonnée. La Lierne constituant une zone favorable à la reproduction de la Truite fario est elle aussi cloisonnée sur sa partie extrême aval.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Véore, Lierne, Ecoutay, Guimand

Description:

Tout comme partout ailleurs, le bassin de la Véore est fortement impacté par la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes. En outre, elle subit toujours des prélèvements conséquents : Canal de la Martinette, Canal du Moulin, Canal des Faucons (Lierne). La Véore peut observer des débits extrêmement faibles en période d'étiage, voire des assecs (aval de Chabeuil), amont de la confluence avec l'Ecoutay, tout comme l'Ecoutay et le Guimand aval.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Qualité

Localisation:

Rau de Jalatte, Pétochin aval

Description:

Le Rau de Jalatte reçoit toujours les eaux usées de la STEP d'Upie qui n'est pas adaptée, dégradant notablement la qualité des eaux du Jalatte et du Pétochin aval.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-20 : Restaurer la continuité écologique sur la Véore amont et la Lierne (4 ouvrages)

Localisation:

Véore amont et Lierne

Description:

Restaurer la continuité écologique sur la Véore, du pont des Faucons à la confluence avec la Lierne soit 3 ouvrages recensés actuellement : - ROE13272 : Radier pont D143 - ROE13283 : Seuil calage Faucons - ROE13309 : Seuil calage Grand Clos 1 Les récents travaux de type LowTech réalisés par VRA nécessitent une attention toute particulière concernant les capacités de franchissement par la Truite fario et demanderont des réinterventions éventuelles. Il convient également de restaurer la continuité écologique sur la Lierne, de la confluence avec la Véore au pont de la RD68, soit 1 ouvrage recensé actuellement : la prise d'eau du canal des Faucons (ROE53267). Cette prise d'eau est conçue de manière archaïque, le statut légal est également à vérifier. Même remarque que pour la Véore concernant les travaux de type LowTech.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique du secteur de la confluence Véore / Lierne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: M1-20 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Véore amont et la Lierne (4 ouvrages)

Localisation:

Véore amont, Lierne aval

Description:

Sur ce secteur, il est plutôt recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique des deux cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-20 : Régulariser la prise d'eau du canal des Faucons (ROE53267) sur la Véore

Localisation:

Véore amont

Description:

Cette prise d'eau semble ne pas avoir d'existence légale : un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Lierne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H4-20 : Créer une restitution d'eau de l'ASA de la Martinette dans le Béal de Cors

Localisation:

Lierne, Béal de Cors

Description:

L'ASA de la Martinette prélève légalement dans le ruisseau de la Lierne. Toutefois, il n'y a aucune restitution de ce prélèvement au milieu naturel : il s'infiltre dans le sol. Le Béal de Cors (affluent rive droite de la Lierne) passe à proximité, il pourrait ainsi être envisagé une restitution du canal de la Martinette au milieu par l'intermédiaire de ce ruisseau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Lierne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: H3-20 : Régulariser le captage des sources de Matras et du captage AEP des Tuffes sur la Lierne

Localisation:

Lierne amont

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de ces deux prélèvements s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H5-20 : Régulariser la prise d'eau du canal d'arrosage de St-Vincent-la-Commanderie sur la Boisse

Localisation:

Boisse

Description:

Cette prise d'eau semble ne pas avoir d'existence légale : un éclaircissement de sa situation administrative et réglementaire s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité, l'hydrologie et la qualité physicochimique.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Les fortes contraintes liées à l'hydrologique de la Véore et les résultats de l'étude génétique GENESALM menée en 2009 montrant une population de Truite fario pure à 93 % incitent à préconiser une gestion patrimoniale sur une très grande partie du contexte.

Cas particuliers de gestion:

Aux vues de l'altération marquée de certains secteurs, il est possible d'effectuer quelques déversements de poissons surdensitaires sur la Véore en aval de la confluence avec la Petite Véore, sur la Petite Véore et sur le Guimand.



Rapport du contexte Véore aval- 260031

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B4+ et B5+



Surface
9017.09 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Blageon,
Chevaine, Goujon, Loche
franche, Spirlin, Vairon

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Veore

Diagnostic en date du 08/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

La capacité habitationnelle de la basse Véore et de l'Ozon est extrêmement affectée en raison d'une dégradation morphologique et hydrologique, des interventions humaines drastiques ont eu lieu par le passé, avec une importante rectification du lit, des recalibrages et des endiguements. Ces interventions ont entraîné une incision généralisée du lit avec pour conséquences une déconnexion de la ripisylve et une uniformité des faciès d'écoulements et des faciès benthiques affectant directement les habitats piscicoles.

La capacité d'accueil est également très fortement affectée par une baisse globale des débits et des niveaux de nappes. Les besoins en eau et les divers prélèvements pour les besoins en AEP et pour l'irrigation accentuent cette dégradation hydrologique. De plus, la présence d'un bras de décharge non fonctionnel accentue ce déficit. En effet, la Véore est équipée, à l'aval de l'A7 d'un bras de décharge censé être alimenté par les eaux de surverse de la Véore lors des épisodes de crue. Or, celui-ci est alimenté en permanence, même en période d'étiage, privant le milieu d'une importante partie de son débit.

Ce dysfonctionnement majeur a de plus une incidence négative sur l'attractivité hydrologique de la Véore alors que le secteur est classé en ZAP (Zone d'Action Prioritaire) pour l'espèce Anguille dans le PLAGEPOMI 2022 - 2027. Cette attractivité hydraulique est également contrainte au niveau de la confluence avec le Rhône (une opération spécifique d'aménagement de la confluence est également à prévoir).

Ce manque d'attractivité est de plus entaché par la présence de deux ouvrages encore non équipés situés sur la commune d'Etoile-sur-Rhône.

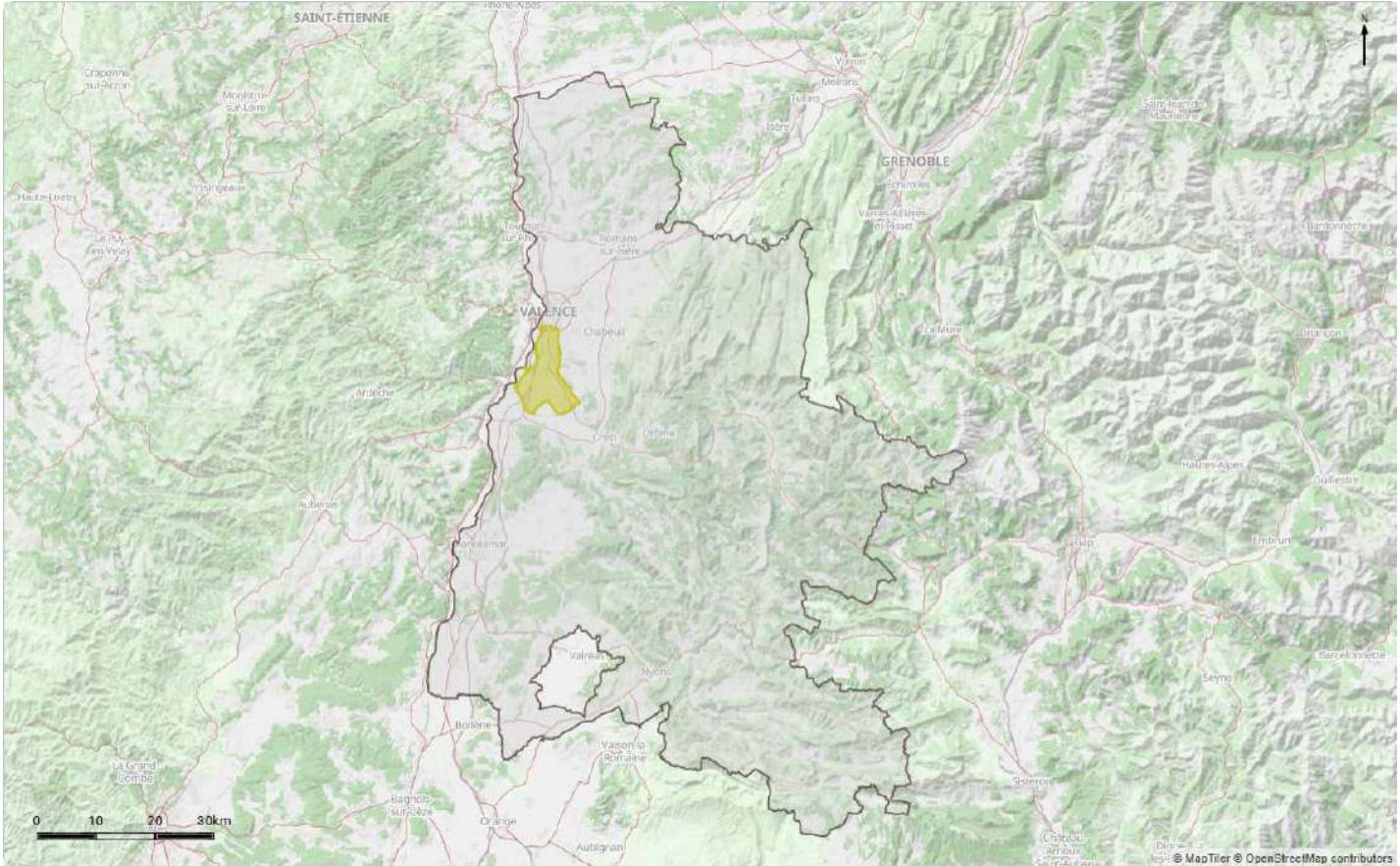
Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le bassin versant de la Véore s'étend sur une superficie de 383 km². La rivière prend sa source sur la commune de Combovin ; sa partie amont est montagneuse sur 4 à 5 km avec une pente de l'ordre de 8 %. Puis, la Véore pénètre dans sa plaine alluviale, qu'elle traverse sur près de 30 km avec une pente de l'ordre de 0,5 %, avant de se jeter dans le Rhône. Le linéaire total de la Véore est de 38 km.

La Véore et ses affluents prennent leurs sources au pied du Vercors (résurgences karstiques, notamment pour la Lierne). Les principaux affluents de la Véore sont d'amont en aval : la Vollonge (rive droite), la Lierne (rive droite), le Bost (rive gauche), le Guimand (rive droite), l'Ecoutay (rive gauche), le Pétochin (rive gauche) et l'Ozon (rive gauche).

Ce contexte intermédiaire concerne la partie aval du bassin de la Véore, à savoir la Véore et ses affluents à l'aval de la confluence avec l'Ecoutay, Ecoutay et Pétochin exclus.

Localisation du contexte:



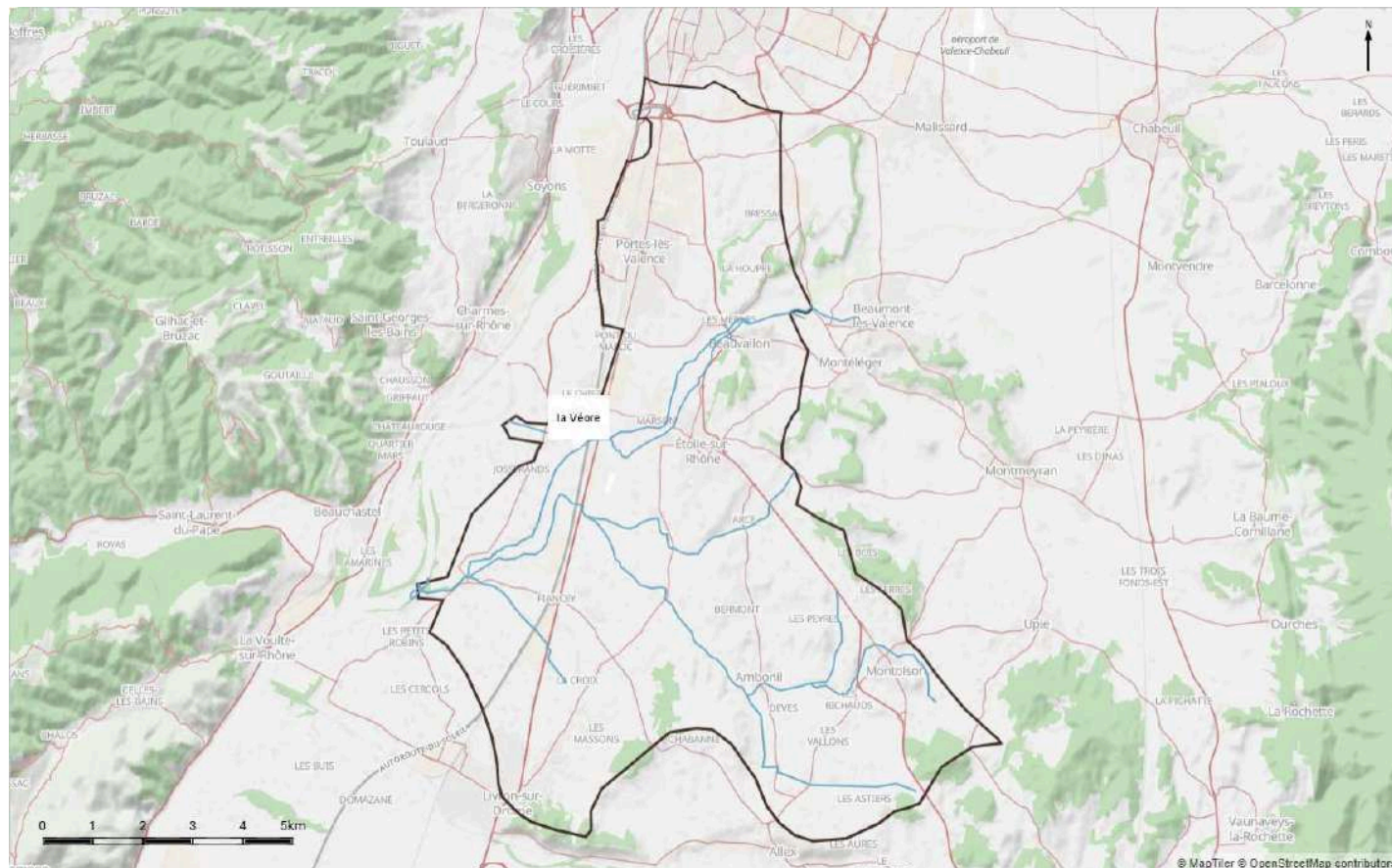
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Véore (11.865 km)
- Linéaire dans le contexte: 11.865 km

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau d'Ozon (13.831 km), Canal des Moulins de l'Étoile (3.278 km), (1.749 km), l'Écoutay (1.129 km), (0.765 km), le Pétochin (0.379 km), (0.29 km), Ruisseau d'Arcette (5.751 km), Ruisseau de Pétane (5.458 km), la lauze (3.168 km), Ruisseau de Picherie (2.254 km), Canal des Moulins (0.932 km), (0.606 km), (0.244 km)
- Nombre total d'affluents: 14

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 51.701 km

Réglementation:Arrêté de protection du biotope:

LAC DE MONTISON(FR3800405, [Fiche descriptive](#))

Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:

LA VÉORE DE SA CONFLUENCE AVEC LE PÉTOCHIN JUSQU'AU RHÔNE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

LA VÉORE, ET SES AFFLUENTS SITUÉS À L'AMONT DU RUISSEAU DE LIERNE INCLUS EXCEPTÉ LA VOLLONGE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Milieux alluviaux du Rhône aval(FR8201677, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

Vieux Rhône de Charmes-Beauchastel(Alose, classement: ZAP)

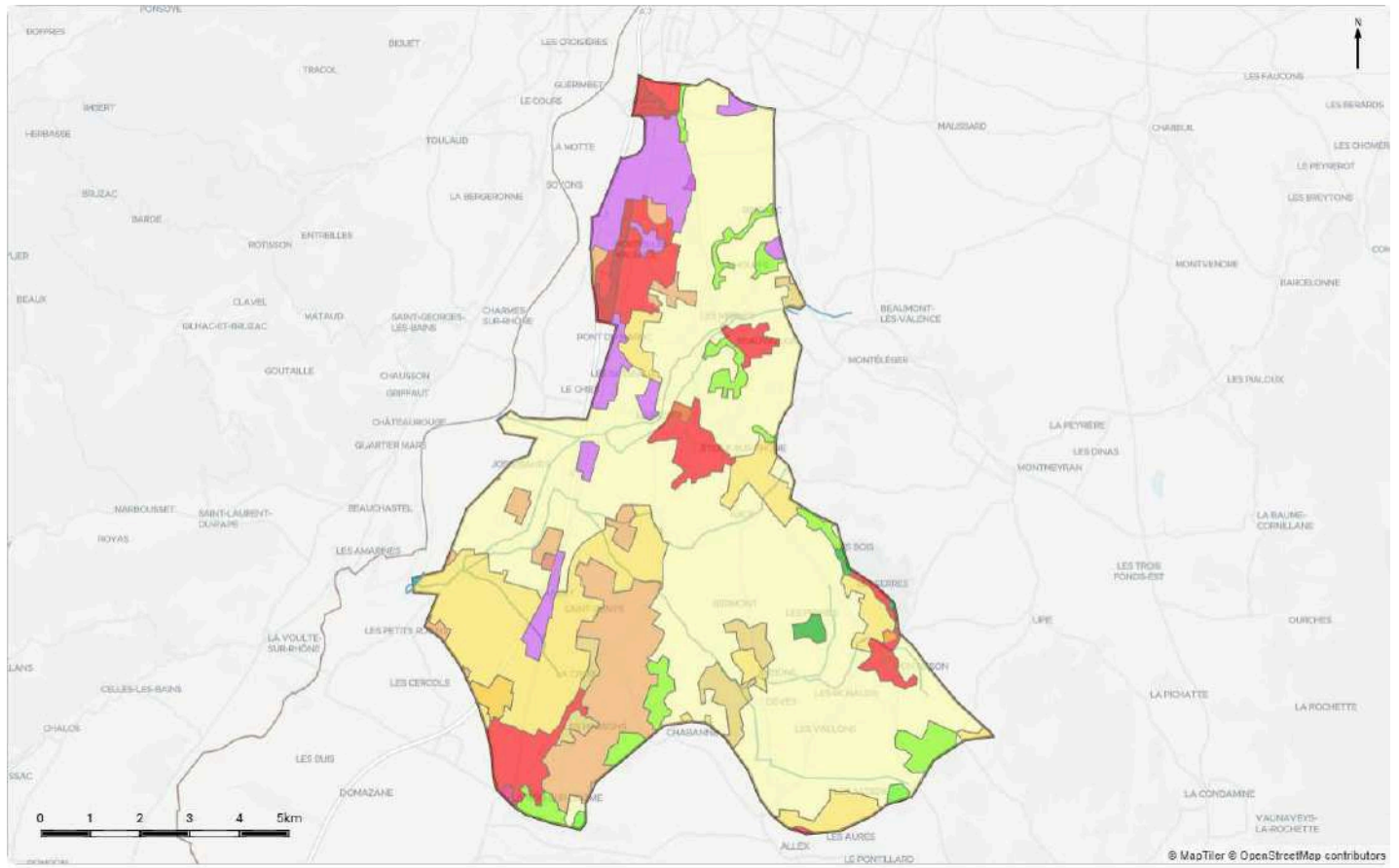
La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône(Anguille, classement: ZAP)

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Drôme

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

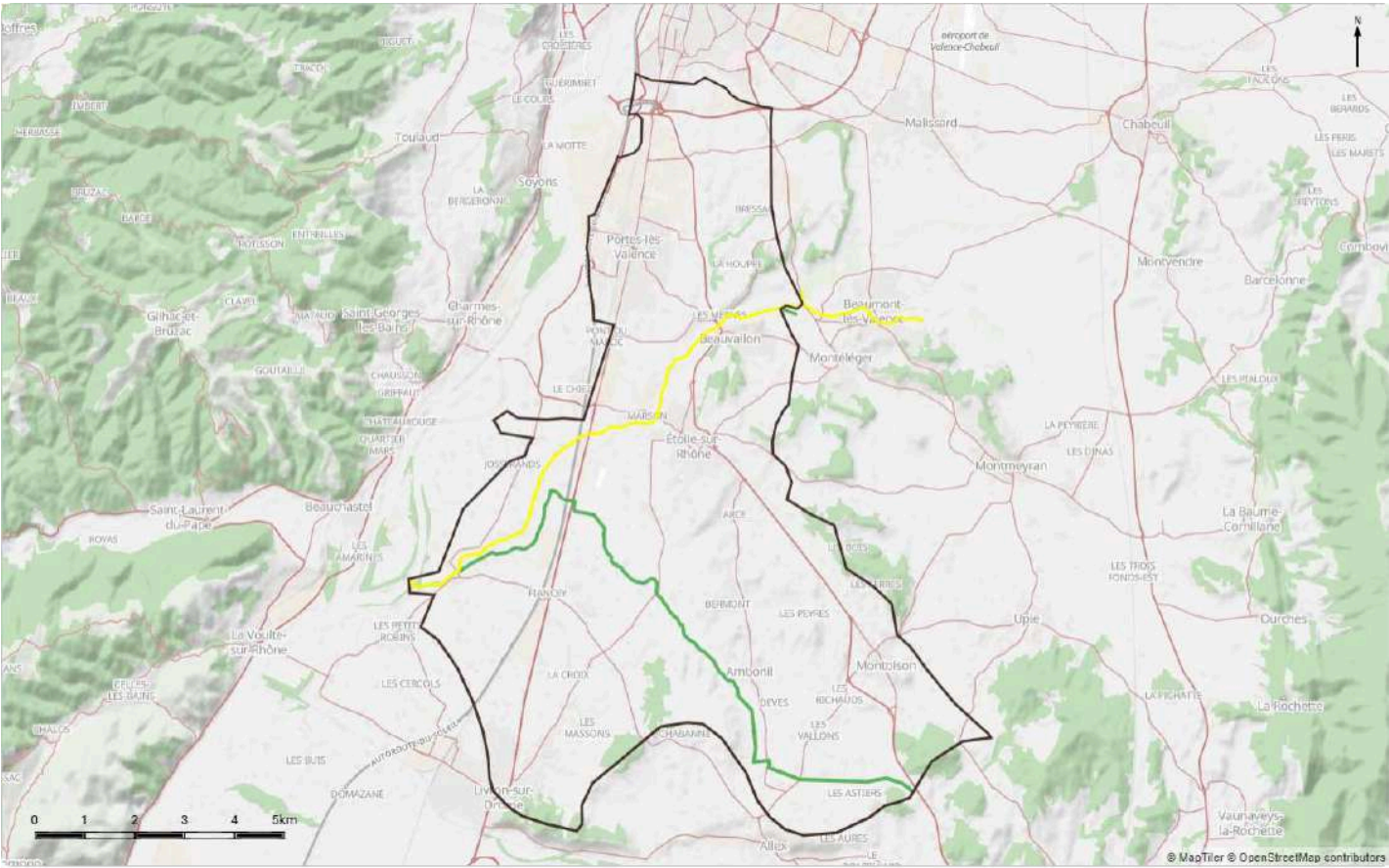
Légende

- Chantiers
 Cours et voies d'eau
 Forêts de conifères
 Forêts de feuillus
 Forêts mélangées
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
 Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
 Terres arables hors périmètres d'irrigation
 Tissu urbain continu
 Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits
 Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10666	ruisseau d'ozon	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10081	ruisseau le pétouchin	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR448A	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR448A	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10975	ruisseau l'écoutay	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à ombre
Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Spirlin, Vairon
Espèce(s) cible: Truite de rivière
Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
Espèces invasives: Ecrevisse signal, Pseudorasbora

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Spirlin, Vairon
Espèces occasionnelles: Bouvière, Brochet, Chabot, Epinoche, Hotu, Ecrevisse signal, Pseudorasbora, Truite de rivière
Espèces d'intérêt particulier: Blageon, Bouvière, Brochet, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon
Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Spirlin, Truite de rivière

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Spirlin, Vairon

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
09/10/23		Montéléger	Parc de Lorient	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Epinoche, Goujon, Loche franche, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
25/08/20		Étoile-sur-Rhône	Les Dilliers	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Bouvière, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Spirlin, Vairon
25/08/20		Étoile-sur-Rhône	Confluence Ozon	Altéré			Barbeau fluviatile, Bouvière, Carassin commun, Chabot, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Pseudorasbora, Rotengle, Spirlin, Vairon
18/08/16		Étoile-sur-Rhône	Les Dilliers	Bon			Barbeau fluviatile, Blageon, Bouvière, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Spirlin, Vairon
18/08/16		Étoile-sur-Rhône	Confluence Ozon	Altéré			Barbeau fluviatile, Bouvière, Brochet commun, Chabot, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Pseudorasbora, Spirlin, Tanche, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Véore	APPV	Soutien	Etoile à Beaumont	NC	TRF	2	510	Faure (Mantes)
Véore	APPV	Halieutisme	Etoile à Beaumont	NC	TRF	4	400	Faure (Mantes)
Véore	APPV	Halieutisme	Etoile à Beaumont	NC	TAC	4	200	La Sone
Arcette	APPV	Halieutisme	Etoile	NC	TAC	4	60	La Sone
Véore	EBVD	Halieutisme	Aval Etoile	NC	TAC	4	250	Faure (Mantes)
Ozon	EBVD	Halieutisme	Etoile	NC	TAC	4	550	Faure (Mantes)

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

La capacité habitationnelle de la Véore et de l'Ozon est lourdement impactée par les interventions humaines passées (rectification, recalibrage, endiguement) ayant entraîné une incision généralisée, une uniformisation des habitats et une déconnexion de la ripisylve. De plus, un important colmatage des fonds lié au ravinement des terres agricoles alentours est observé.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Véore aval

Description:

L'enjeu continuité sur la basse Véore concerne l'espèce anguille (En ZAP dans le [PLAGEPOMI 2022 - 2027](#)) Or, partie aval de la Véore est toujours cloisonnée avec la présence d'ouvrages encore non aménagés. De plus, la basse Véore manque d'attractivité en raison également d'une pression sur l'hydrologie (cf. pression hydroogie)

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Colmatage des fonds

Localisation:

Véore à l'aval de l'A7

Description:

Outre le fait que l'hydrologie est d'Ores et déjà impactée par une baisse généralisée des débits et du niveau des nappes et que les besoins en eau pour l'AEP et l'irrigation augmentent, la Véore est équipée d'un bras de décharge situé juste à l'aval de l'A7. Or, celui-ci est alimenté en eau en permanence alors qu'il devrait se mettre en charge uniquement lors des épisodes de crue, privant le milieu d'un débit conséquent.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-21 : Restaurer la continuité écologique sur la Véore aval (2 ouvrages)

Localisation:

Véore aval

Description:

L'enjeu continuité concerne l'intégralité du linéaire de la Véore sur le contexte, sur lequel 2 ouvrages connus restent à traiter : - ROE10530 : Les Roberts - ROE10548 : Précomtal A noter que la confluence avec le Rhône serait à traiter, même en l'absence d'infranchissable afin d'en améliorer l'attractivité (morphologique et hydrologique). A noter également la présence du bras de décharge (la Paillasse) qui prive la Véore d'une bonne partie de son débit, influençant nettement sur l'attractivité et la continuité sur l'aval.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique de la Véore aval

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-21 : Reprendre le dispositif de fonctionnement du bras de décharge de la Véore (ROE10589)

Localisation:

Véore, La Paillasse

Description:

Le bras de décharge de la Véore permet d'écrêter les crues conséquentes et ainsi protéger les habitations situées à l'aval du village de la Paillasse. Or, celui-ci est en eau en permanence, privant la Véore d'une partie conséquente de son débit. Des travaux s'imposent afin de limiter l'utilisation de ce bras uniquement en cas de crue, notamment par la mise en place d'un système de répartition. Sa prise d'eau est identifiée ROE10589 (Vanne de régulation Véore).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil et la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la Véore aval

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-21 : Poursuivre la restauration morphologique de grande ampleur sur la Véore aval et l'Ozon

Localisation:

Véore aval, Ozon

Description:

Sur ce cours d'eau, des chantiers de restauration morphologique de grande ampleur (de type R2 ou R3) ont déjà été réalisées sur l'Ozon. Il est préconisé la poursuite de ce type d'intervention sur l'Ozon mais également sur la Véore aval, permettant une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire,

léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique de l'Ozon et de la Véore

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité et l'hydrologie

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

La Véore aval et l'Ozon sont caractérisés par la présence d'un cortège d'espèces de cyprinidés d'eau vive, notamment de par une thermie favorable à la présence d'espèces non thermo-sensibles. Il est possible sur ce milieu de procéder à des déversements de poissons surdensitaires qui seront capturés rapidement.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Drôme amont- 260021

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3 à B4



Surface
27681.74 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 08/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Fortement altérées

Observations:

Historiquement plutôt préservé, le secteur de la haute Drôme subit une dégradation notamment de sa capacité habitacionnelle du fait d'une hydrologie de plus en plus contraignante.

Le cloisonnement est presque traité, il reste le seuil de prise d'eau des Clèches.

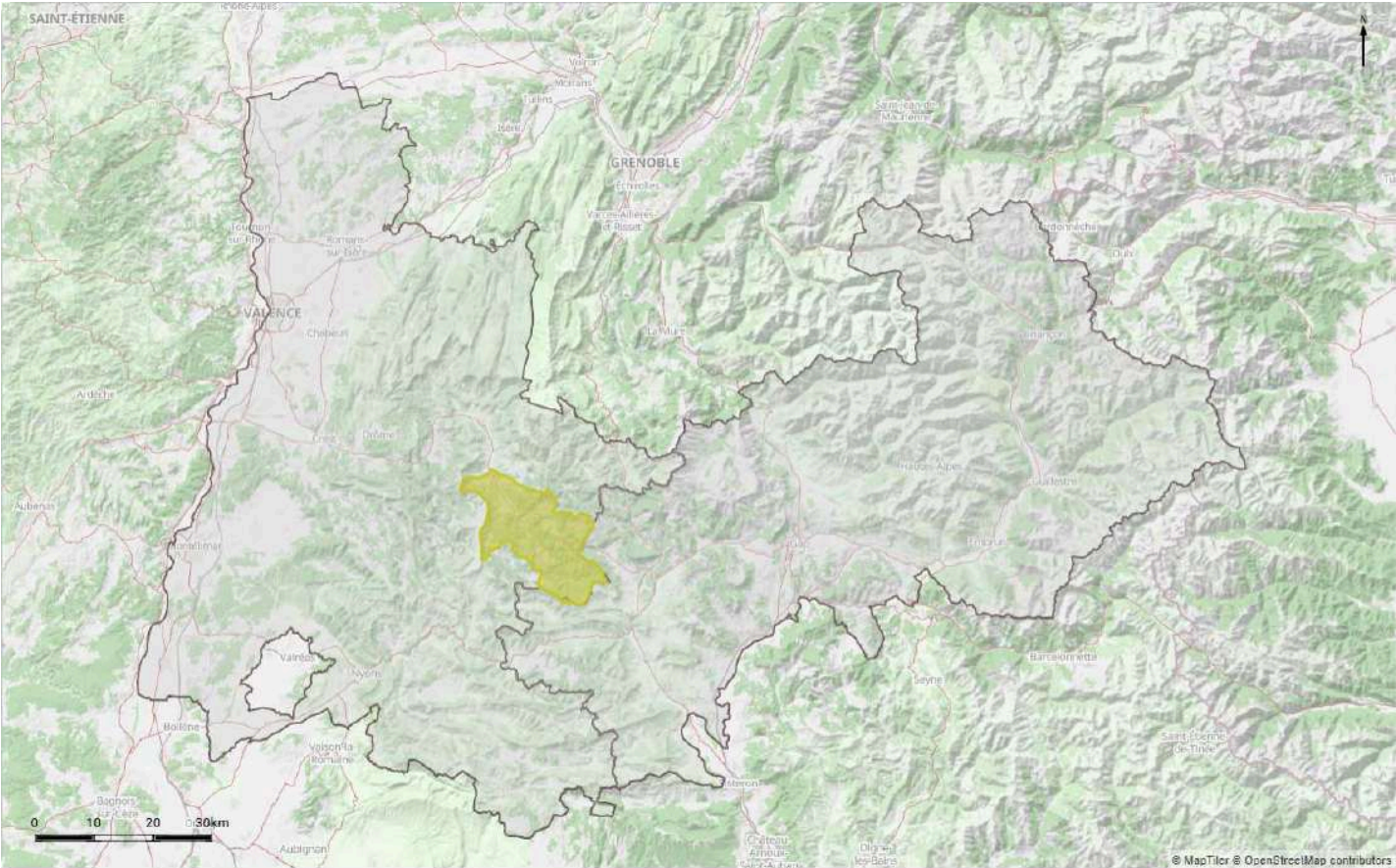
Synthèse état des lieux et diagnostic:

La rivière Drôme est un affluent de rive gauche du Rhône qui prend naissance à la Bâtie des Fonds, à l'Est du Diois. Son bassin versant s'étend sur 1 640 km² et le cours d'eau s'étire sur près de 106 km. Coulant d'abord du Sud vers le Nord, la Drôme draine le massif du Diois orienté SE-NO, zone de transition entre le massif du Vercors au Nord et celui des Baronnies au Sud. Composé essentiellement de calcaires et de marnes, le bassin versant présente un relief de moyenne montagne culminant à 2 041 m au Glandasse. Néanmoins, les altitudes les plus fréquentes s'échelonnent de 800 à 1 400 m. Localement, les affleurements calcaires favorisent la formation de versants aux pentes très raides.

Les principaux affluents de la Drôme sont le Bes et la Gervanne (coté Vercors) et la Roanne (coté Diois).

Ce contexte salmonicole est se situe sur la partie extrême du bassin de la Drôme, à savoir la Drôme et ses affluents, en amont de la confluence avec le Bès.

Localisation du contexte:



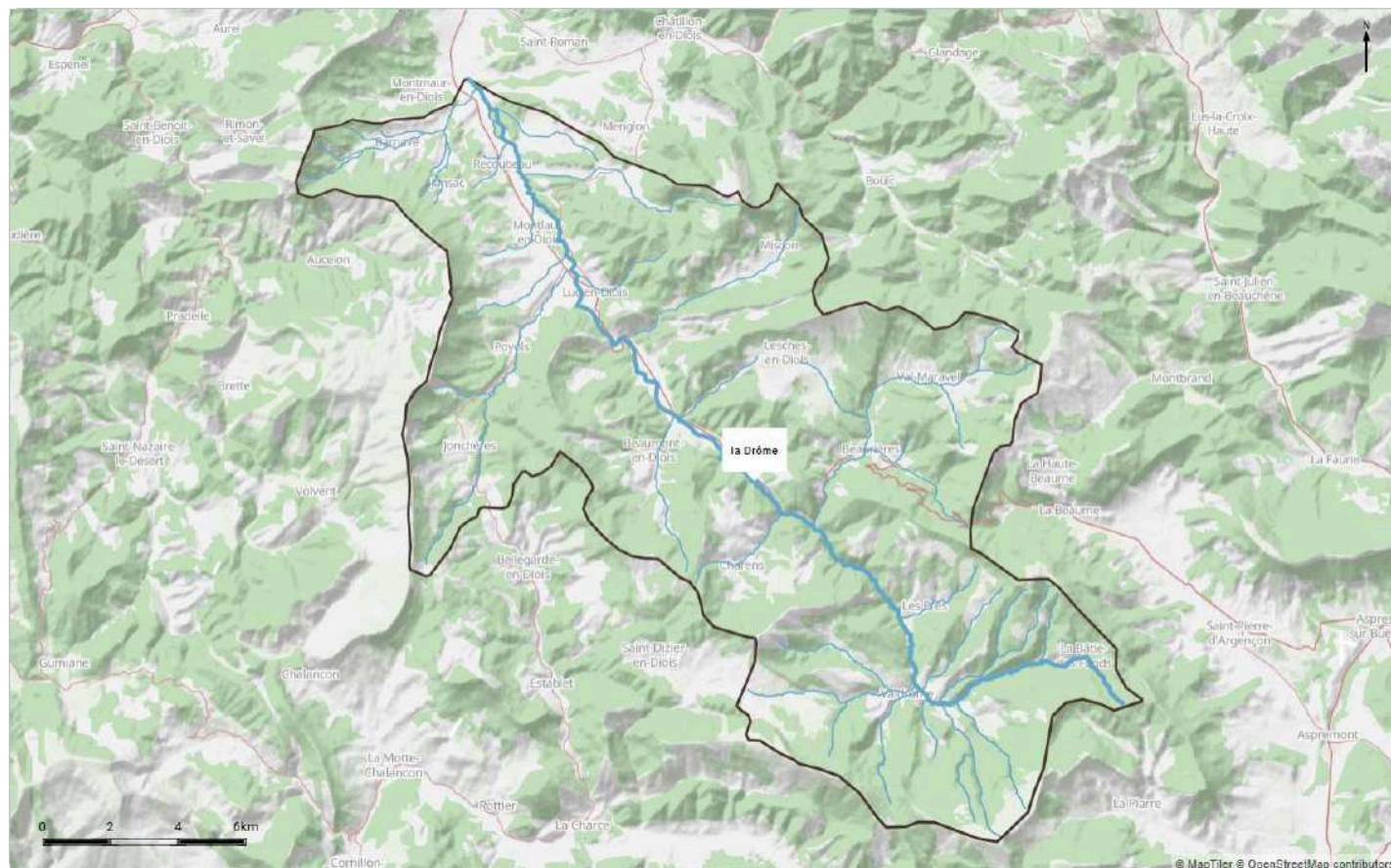
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Drôme (36.72 km)
- Linéaire dans le contexte: 36.72 km

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de Blanchon (8.47 km), Rif Miscon (8.185 km), le Marvel (7.978 km), Torrent de la Béous (7.944 km), Ruisseau de Rossas (5.838 km), la Barnavette (5.453 km), Torrent de Nière Gourzine (5.416 km), Ruisseau des Beaumondes (5.029 km), Ruisseau des Arenas (4.614 km), Ruisseau de la Doux (4.495 km), Ruisseau de Bourdiolle/Ruisseau de l'Amenlière (4.439 km), Ruisseau de Chauranne (4.436 km), Ruisseau du Villard (4.306 km), Ruisseau de Jullianne (4.271 km), Rif Charel (4.15 km), Ruisseau de Brézès (4.107 km), Ruisseau du Ronchet (3.992 km), Bial de l'Ouis (3.977 km), le Marvel/Ruisseau de Poutillière (3.883 km), Ruisseau de Luc (3.719 km), Ruisseau de la Queue du Plat (3.371 km), Béal du Collet/Ruisseau de Freyssinet (3.37 km), Ruisseau Chandel (3.027 km), Ravin de Martrou (2.636 km), Ruisseau de Clot Long (2.5 km), Béal du Collet (2.464 km), (2.41 km), Béal de Guigouman (2.406 km), (2.375 km), Ruisseau d'Aiguebelle (2.316 km), Ruisseau de Font Longe (2.304 km), Béal de la Ferrière (2.277 km), Ruisseau des Ayes (2.147 km), Ruisseau de Bourdiolle (2.067 km), Ruisseau de Gaudune (1.908 km), Ruisseau des Fontaines (1.851 km), Béal de Pié Mottet (1.789 km), Ruisseau de l'Aye (1.781 km), (1.628 km), Ruisseau des Combes (1.476 km), Ruisseau du Mas (1.237 km), Ruisseau du Tuile (1.147 km), (1.096 km), Ruisseau de Joffre (0.948 km), Ruisseau des Mules (0.674 km), (0.521 km), (0.36 km), (0.124 km), (0.047 km), (0.034 km)
- Nombre total d'affluents: 50

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 193.714 km

Aucun plan d'eau répertorié sur ce contexte

Réglementation:

Continuité écologique:

LA DRÔME(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LA DRÔME DU BARRAGE LE CLAPS EXCLU (LUC-EN-DIOIS) AU RHÔNE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
LE BIAL DE L'OUIS OU CHASSARD(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE MARAVEL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RIF CHAREL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE FAYOL OU BEAUMONDES ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE LA QUEUE DU PLAT(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE LUC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DES ARENAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LES AFFLUENTS DE LA DRÔME DE SA SOURCE AU MARAVEL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

zones humides et rivière de la haute vallée de la Drôme(FR8201683, [Fiche descriptive](#))
Milieux alluviaux et aquatiques et gorges de la moyenne vallée de la Drôme et du Bez(FR8201684, [Fiche descriptive](#))
Pelouses, landes, falaises et forêts de la Montagne d'Aucelon(FR8201685, [Fiche descriptive](#))
Pelouses, forêts et habitats rocheux de la montagne de l'Aup et de la Sarcena(FR8201688, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus(Anguille, classement: ZAP)

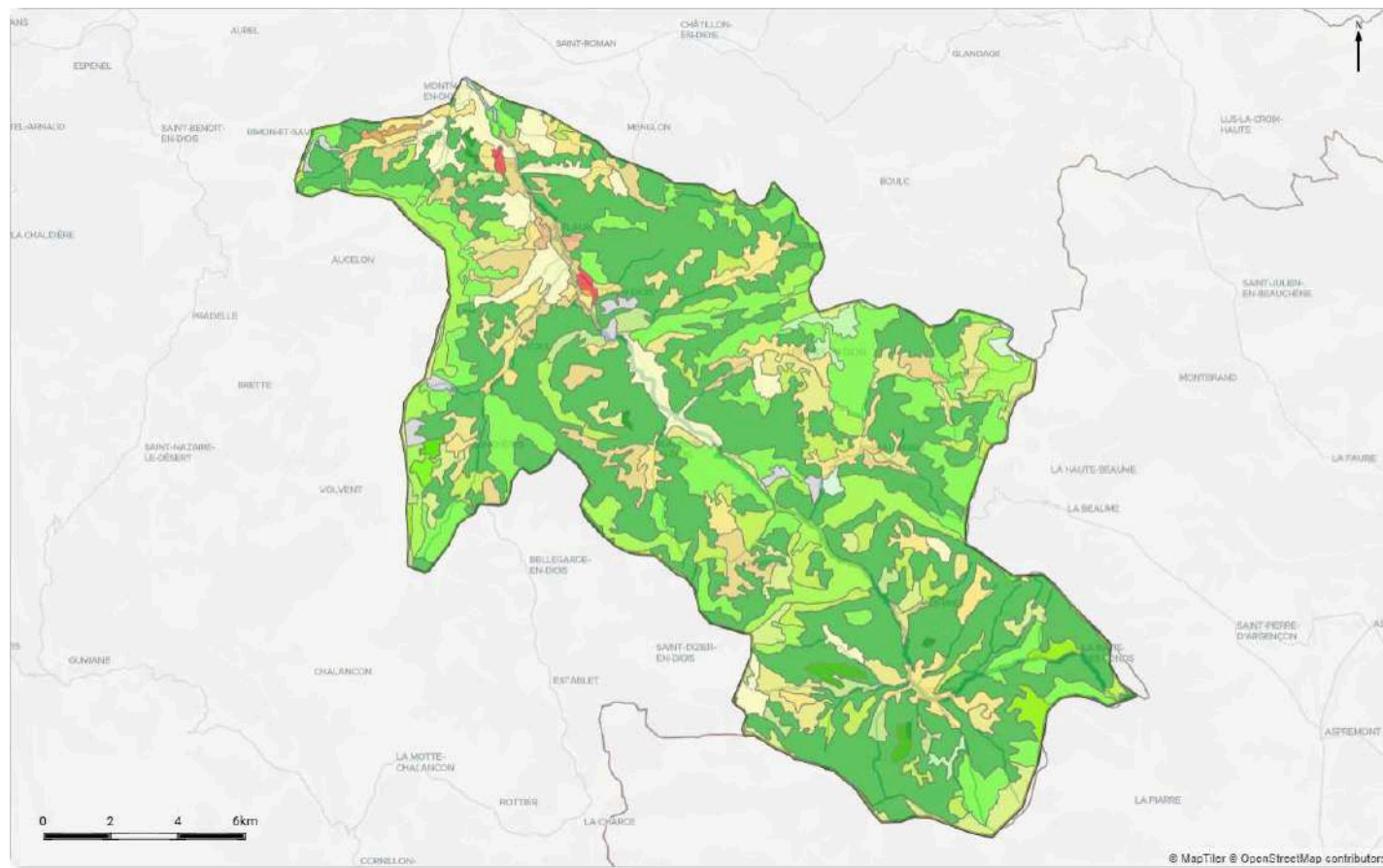
Réservoir(s) biologique(s):

LA DRÔME DE SA SOURCE À LA GERVANNE,ET SES AFFLUENTS NON INCLUS DANS LE RÉFÉRENTIEL MASSE D'EAU DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE
LE MARAVEL
LE RUISSEAU DE FAYOL OU BEAUMONDES ET SES AFFLUENTS

SAGE:

Drôme
Durance

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

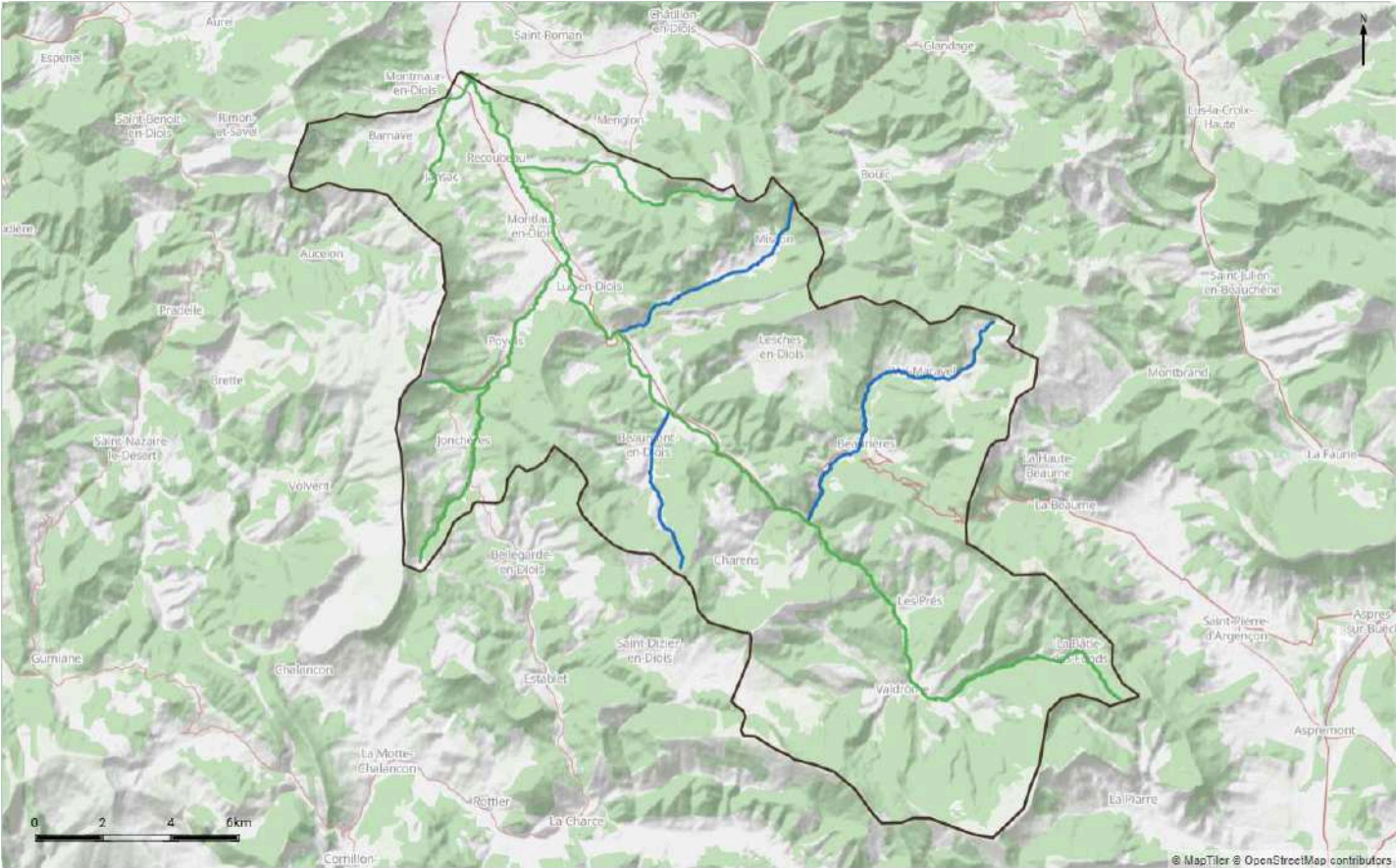
Légende

- | | | | | |
|--|--|--|--------------------|--------------------------|
| ■ Forêt et végétation arbustive en mutation | ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus | ■ Forêts mélangées | ■ Landes et broussailles |
| ■ Pelouses et pâturages naturels | ■ Plages, dunes et sable | ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Roches nues | |
| ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Systèmes cultureux et parcellaires complexes | | | |
| ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Tissu urbain discontinu | ■ Vergers et petits fruits | ■ Vignobles | ■ Végétation clairsemée |
| ■ Végétation sclérophylle | | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11592	torrent de nière gourzine	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10467	ruisseau le maravel	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11374	rif miscon	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10432	torrent de la béous	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11773	ruisseau de blanchon	Bon	Bon	Bon état	2021

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Ecrevisse à pieds blancs, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chabot, Chevaine, Spirilin
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Spirilin

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
12/09/24		Recoubreau-Jansac	Le Prayol, amont confluence Rau de Blanchon	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau fluviatile, Blageon, Chabot, Chevaine, Loche franche, Spirilin, Truite de rivière, Vairon
04/09/24		Les Prés	Les Prés, confluence Rau de Font Longue	Perturbé			Truite de rivière
16/08/16		Valdrôme	Pont de Valdrôme	Apiscicole			
16/08/16		Beaurières	Mont Faucon	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Truite de rivière, Vairon
16/08/16		Valdrôme	Vaugelas	Bon			Truite de rivière
08/07/16		Recoubreau-Jansac	Le Prayol, amont confluence Rau de Blanchon	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chabot, Chevaine, Loche franche, Spirilin, Truite de rivière, Vairon
08/07/16		Les Prés	Les Prés, confluence Rau de Font Longue	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière
08/07/16		Valdrôme	Haute Valette	Bon			Truite de rivière
08/07/16		Luc-en-Diois	Amont tunnel	Altéré			Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

L'hydrologie globale sur le bassin de la Drôme s'est fortement dégradée ces dernières années avec une diminution drastique des débits et du niveau des nappes. Les conditions actuelles amplifient les besoins en eau pour les différents usages, notamment l'AEP et l'irrigation.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Pressions annexes:

Nature: Continuité

Localisation:

Drôme à Luc-en-Diois

Description:

Le cloisonnement de la Drôme a bien été réduit, il reste encore un point de blocage à traiter (prise d'eau des Clèches à Luc-en-Diois)

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-22 : Restaurer la continuité écologique de la prise d'eau du canal des Clèches (ROE65288)

Localisation:

Drôme amont

Description:

Sur ce contexte, l'enjeu continuité se situe à l'aval du Claps, sur un tronçon où l'on trouve la prise d'eau du Canal des Clèches (ROE65288).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Assurer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-22 : Régulariser la prise d'eau du Canal des Clèches (ROE65288)

Localisation:

Drôme amont

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de ce prélèvement s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Intitulé: A1-22 : Encadrer les activités sportives de loisirs d'eau vive

Localisation:

Drôme amont

Description:

L'attrait touristique du bassin de la Drôme est conséquent et engendre une sur-fréquentation notamment en période estivale. Le SMRD a mené une étude des impacts environnementaux et socio-économiques des diverses activités pratiquées, telles que le canoë, le canyoning, la baignade, la randonnée aquatique, etc D'un point de vue environnemental, ces activités engendrent des impacts multiples notamment sur l'ichtyofaune et la faune astacicole : - Dégradation des habitats, - Dégradation des zones de reproduction - Dérangement et stress - Fragmentation des zones de tranquillité L'étude doit permettre de proposer des opérations concrètes d'encadrement de ces activités afin de limiter ses incidences, telles que des solutions règlementaires, l'évitement des sites les plus sensibles, des campagnes d'information et de sensibilisation, etc ...

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale du milieu

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la continuité et l'hydrologie

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Aux vues des contraintes hydrologiques de la haute Drôme et ses affluents et aux vues des résultats de l'étude génétique GENESALM de 2009 indiquant une souche de Truite fario méditerranéenne à 90 %, il est préconisé une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Drome aval et Roanne aval- 260023

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B4+ à B6



Surface
5297.32 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Blageon,
Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin,
Toxostome, Vairon, Vandoise

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPMA26

Localisation: Drome



Localisation: Drôme aval

Diagnostic en date du 08/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

Les résultats des suivis piscicoles menés par l'OFB sont plutôt bons. Néanmoins, il convient d'être extrêmement prudents quant à l'interprétation de ces résultats car les inventaires réalisés sont des pêches partielles (par point) et à une seul passage, seul protocole envisageable sur les grands milieux. Seul l'IPR a pu être calculé, ce sont donc des données purement qualitatives.

La capacité habitationnelle de la Drôme aval et de la Roanne aval est fortement influencée par la dégradation des composantes morphologique et hydrologique.

Concernant le volet morphologique, les cours d'eau subissent les conséquences des interventions humaines passées : rectification, recalibrage, endiguement, extraction de granulats, ayant occasionné une incision généralisée de la Drôme, une uniformisation des faciès benthiques et des faciès d'écoulements, une déconnexion de la ripisylve, et voire même une déconnexion des certains affluents.

Concernant le volet hydrologique, les besoins en eau sont très importants sur le bassin de la Drôme tous usages confondus (AEP, irrigation, industrie), avec des prélèvements effectués soit directement dans les cours d'eau, soit dans la nappe d'accompagnement. Les gros points noirs encore présents sur le contexte sont le seuil SMARD à Crest, le Canal du Moulin et le Canal Ravit à Livron. Le secteur le plus touché par le déficit hydrologique se situe à l'aval de Crest, avec un assèchement fréquent à l'approche de la confluence avec le Rhône.

Concernant la continuité écologique, malgré les efforts fournis pour décroiser la Drôme, certains ouvrages sont à reprendre partiellement (comme le seuil du pont de la RN7), voire intégralement (comme le seuil CNR). D'autres sont à placer sous surveillance, jusqu'au seuil du pont des Bateliers à Blacons.

Les activités de sports et loisirs d'eau vive peuvent également engendrer des incidences ponctuelles : piétinement, réchauffement de l'eau, piège à MES, etc ...

Synthèse état des lieux et diagnostic:

La rivière Drôme est un affluent de rive gauche du Rhône qui prend naissance à la Bâtie des Fonds, à l'Est du Diois. Son bassin versant s'étend sur 1 640 km² et le cours d'eau s'étire sur près de 106 km. Coulant d'abord du Sud vers le Nord, la Drôme draine le massif du Diois orienté SE-NO, zone de transition entre le massif du Vercors au Nord et celui des Baronnies au Sud. Composé essentiellement de calcaires et de marnes, le bassin versant présente un relief de moyenne montagne culminant à 2 041 m au Glandasse. Néanmoins, les altitudes les plus fréquentes s'échelonnent de 800 à 1 400 m. Localement, les affleurements calcaires favorisent la formation de versants aux pentes très raides.

Les principaux affluents de la Drôme sont le Bes et la Gervanne (coté Vercors) et la Roanne (coté Diois).

Le contexte englobe l'ensemble de la rivière Drôme à l'aval de la confluence avec le Bes, ainsi que la Roanne, en aval de la confluence avec la Courance.

Localisation du contexte:



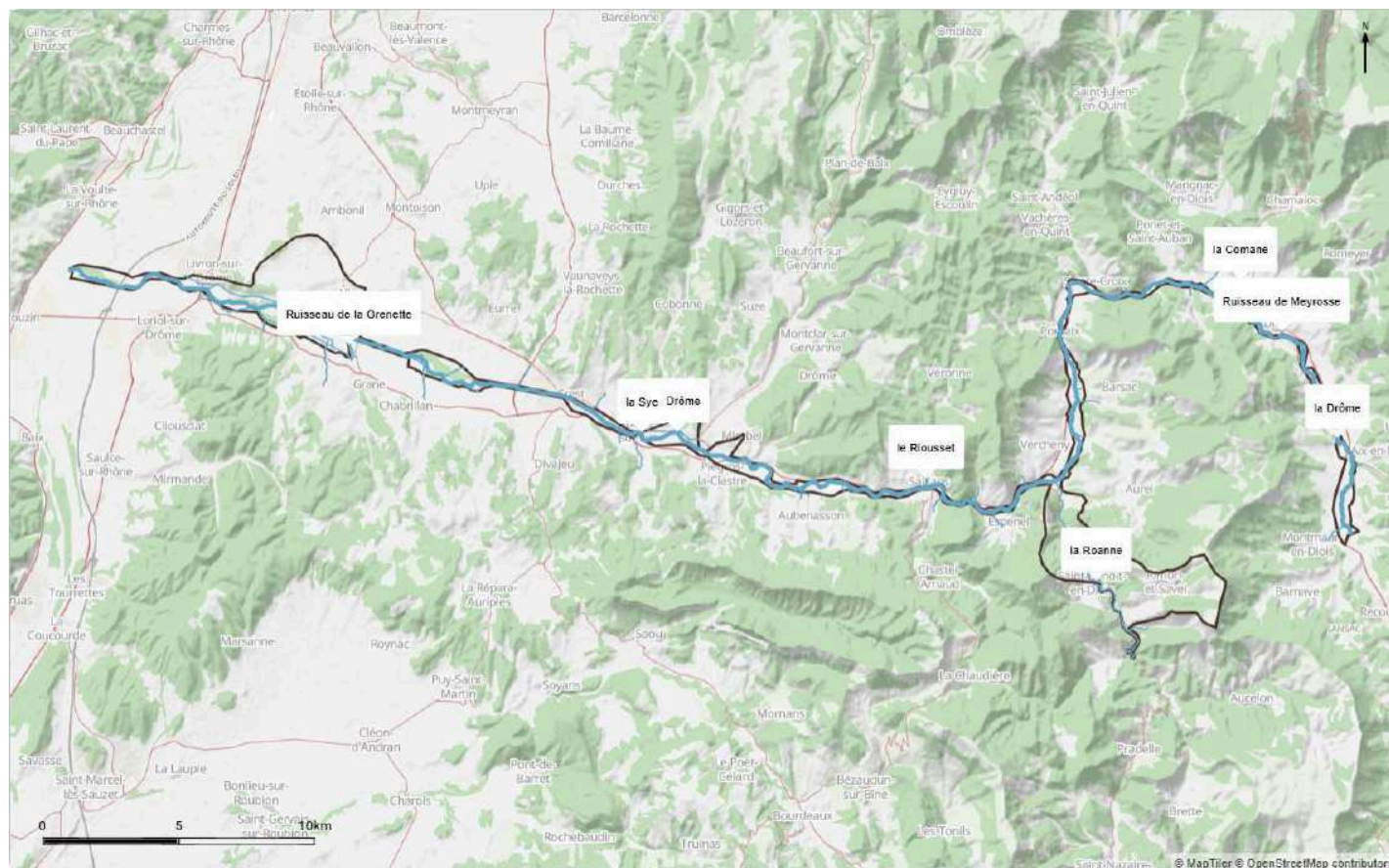
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Drôme (64.794 km), la Drôme (9.957 km), la Roanne (9.678 km), la Comane (2.288 km), Ruisseau de la Grenette (1.04 km), le Riosset (0.868 km), Ruisseau de Meyrosse (0.537 km), la Sye (0.106 km)
- Linéaire dans le contexte: **89.268 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: la Roanne (9.678 km), Canal du Moulin (8.47 km), Canal du Moulin (7.259 km), la Comane (2.288 km), (2.172 km), Ruisseau de Villeneuve (2.118 km), Ruisseau de Riosset (1.964 km), (1.78 km), Ruisseau de lausens (1.748 km), Ruisseau de Saleine (1.052 km), Ruisseau de la Grenette (1.04 km), Ruisseau de Marignac (1.029 km), l'Esconavette (1.001 km), Canal des Moulins (1.001 km), la Lozière (0.991 km), Ruisseau Viopis (0.961 km), (0.901 km), le Contècle (0.884 km), Ruisseau des Brandins (0.87 km), le Riosset (0.868 km), Ruisseau de Bramevache (0.859 km), Ruisseau de Valcroissant (0.828 km), Ruisseau de la Nielle (0.79 km), Ruisseau de Rourebel (0.757 km), (0.735 km), (0.698 km), (0.687 km), (0.621 km), (0.617 km), (0.587 km), le Rif Noir (0.577 km), Ruisseau de Meyrosse (0.537 km), Ruisseau de Milassoles (0.515 km), Ruisseau de Saint-Sauveur (0.461 km), Ruisseau de la Motte (0.444 km), Ruisseau de Combe Noire (0.444 km), Ruisseau des Houlettes (0.443 km), Ruisseau de la Vialette (0.391 km), (0.368 km), Ruisseau des Gorces (0.327 km), Ruisseau de Betton (0.327 km), Ruisseau de Siare (0.322 km), (0.306 km), Ruisseau de Beaufayn (0.29 km), la Sure (0.268 km), Ruisseau des Lots (0.254 km), Ruisseau de Charsac (0.24 km), (0.238 km), (0.201 km), (0.167 km), Ruisseau de Saraillon (0.149 km), (0.139 km), Ruisseau des Grands Chenaux (0.126 km), (0.114 km), la Sye (0.106 km), (0.1 km), (0.09 km), (0.077 km), Ruisseau de Trachetieu (0.064 km), Ruisseau de la Doux (0.061 km), la Gervanne (0.054 km), (0.053 km), (0.049 km), Ruisseau de Colombe (0.042 km), Ruisseau de Riaille (0.041 km), (0.019 km)
- Nombre total d'affluents: **66**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **138.411 km**

Réglementation:Arrêté de protection du biotope:

ENSEMBLE DES FREYDIARES(FR3800670, [Fiche descriptive](#))

Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:

L'IZARETTE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA COMANE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA DRÔME(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA DRÔME DU BARRAGE LE CLAPS EXCLU (LUC-EN-DIOIS) AU RHÔNE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LA GERMANNE DE LA PRISE D'EAU CANAL DÉROT INCLUS À LA DRÔME(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LA GERMANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RUISSEAU CORBIÈRE, LA VAUGELETTE, ET LA ROMANE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA ROANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LES RUISSEAUX DE COLOMBE ET PEMYA,LA COURANCE ET LA LANCE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA SURE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA SYE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE COCAUSE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RIOUSSET(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE BLAYNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE COMBE NOIRE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE GRENETTE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE GRENETTE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LA MOTTE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LA NIELLE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE MEYROSSE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE MEYROSSE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE RAILLE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE ROUREBEL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE SAINT-PIERRE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE SIARE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DES BARATIÈRES ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DES BOIS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DES HOULETTES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DES LOTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LES AFFLUENTS DE LA DRÔME DE L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC L'ESCONAVETTE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE VALCROISSANT(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LES AFFLUENTS DE LA DRÔME DE L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LE RIOUSSET À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DE CHARSAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Milieux alluviaux du Rhône aval(FR8201677, [Fiche descriptive](#))
 Milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme(FR8201678, [Fiche descriptive](#))
 Gervanne et rebord occidental du Vercors(FR8201681, [Fiche descriptive](#))
 Milieux alluviaux et aquatiques et gorges de la moyenne vallée de la Drôme et du Bez(FR8201684, [Fiche descriptive](#))
 Les Ramières du val de drôme(FR8210041, [Fiche descriptive](#))
 Printegarde(FR8212010, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne(Alose, classement: ZAP)
 La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus(Anguille, classement: ZAP)
 La Gervanne(Anguille, classement: ZAP)
 La Roanne(Anguille, classement: ZAP)
 La Drôme de Crest au Rhône(Lamproie, classement: ZAP)
 La Drôme de la Gervanne à Crest(Lamproie, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

LA COMANE ET SES AFFLUENTS
 LA DRÔME DE LA GERMANNE AU RHÔNE
 LA DRÔME DE SA SOURCE À LA GERMANNE,ET SES AFFLUENTS NON INCLUS DANS LE RÉFÉRENTIEL MASSE D'EAU DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE
 LA GERMANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RUISSEAU CORBIÈRE ET LA ROMANE
 LA GERMANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RUISSEAU CORBIÈRE, LA VAUGELETTE, ET LA ROMANE
 LA ROANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LES RUISSEAUX DE COLOMBE ET PEMYA,LA COURANCE ET LA LANCE
 LA ROANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LES RUISSEAUX DE COLOMBE ET PEMYA,LA COURANCE ET LA LANCE

LA SURE ET SES AFFLUENTS

LA SYE ET SES AFFLUENTS

LE RUISSEAU DE GRENETTE ET SES AFFLUENTS

LE RUISSEAU DE LA MOTTE

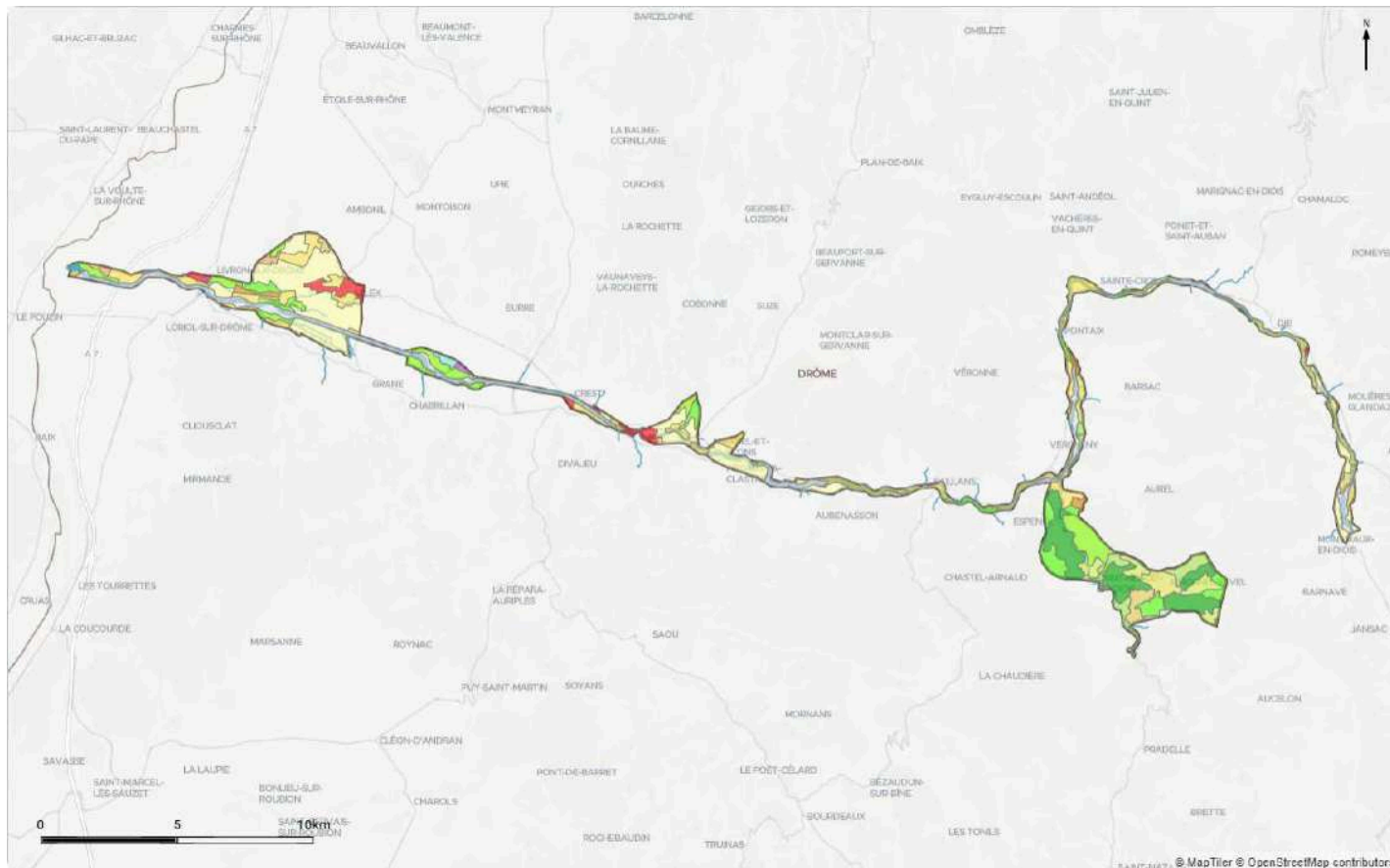
LE RUISSEAU DE MEYROSSE ET SES AFFLUENTS

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Drôme

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

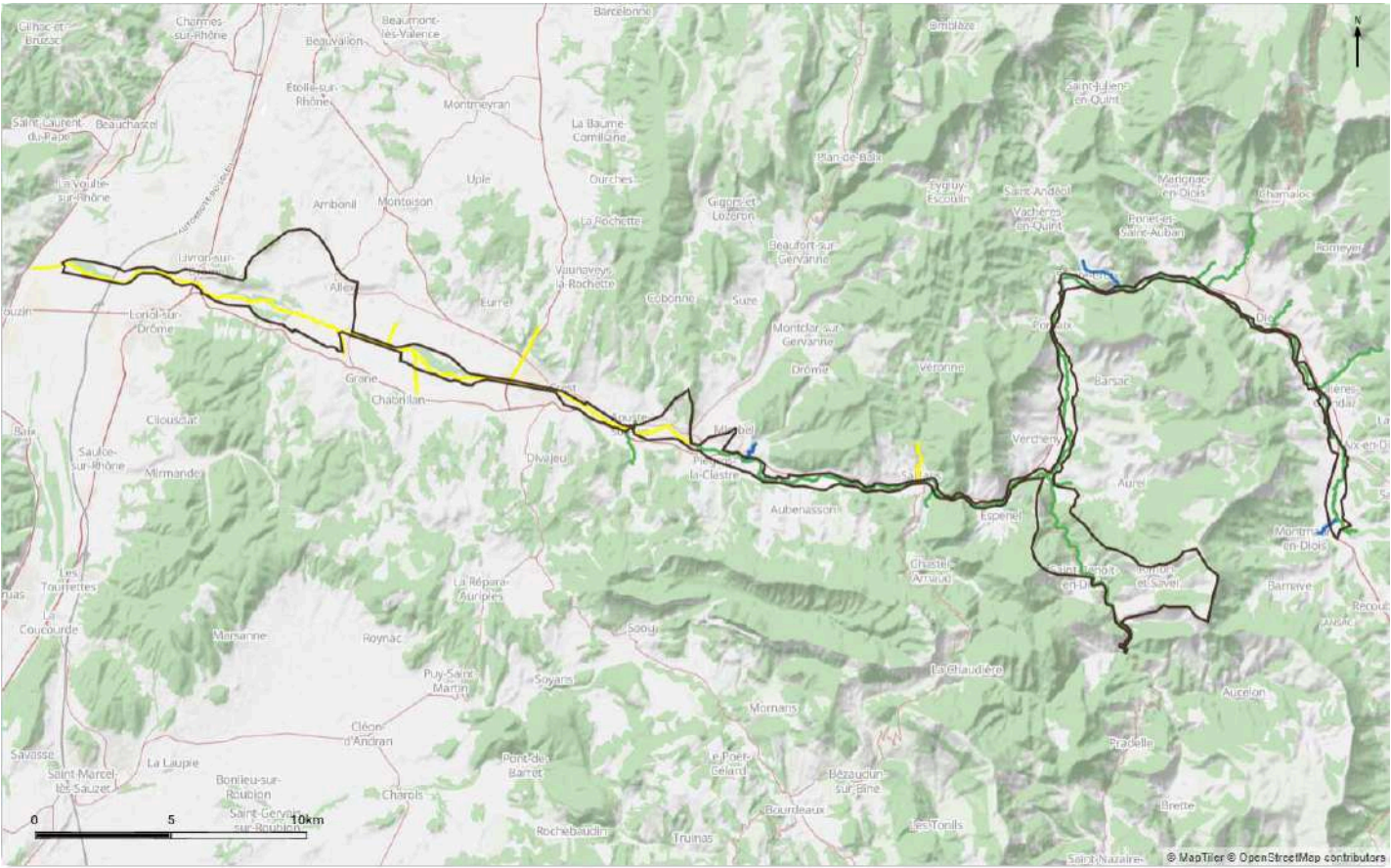
Légende

- | | | | | |
|--|--|------------------------|-------------------------|------------------|
| Cours et voies d'eau | Forêt et végétation arbustive en mutation | Forêts de conifères | Forêts de feuillus | Forêts mélangées |
| Landes et broussailles | Pelouses et pâturages naturels | Plages, dunes et sable | Plans d'eau | |
| Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | | | |
| Systèmes cultureux et parcellaires complexes | Terres arables hors périmètres d'irrigation | Tissu urbain continu | Tissu urbain discontinu | |
| Vergers et petits fruits | Vignobles | Végétation clairsemée | Végétation sclérophylle | |
| Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10499	rivière la sure	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11772	ruisseau l'esconavette	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10005	ruisseau de charsac	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR440	La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR440	La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10567	ruisseau de lambres	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR12039	ruisseau la comane	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR441	La Roanne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR440	La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11601	ruisseau le contècle	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10824	rivière la sye	Bon	Bon	Bon état	2015

FRDR440	La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11299	ruisseau de marignac	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR12024	ruisseau de meyorosse	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR441	La Roanne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11342	ruisseau de colombe	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10535	ruisseau de valcroissant	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11482	ruisseau de lausens	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11778	ruisseau de riaille	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR438B	La Drôme de la Gervanne à Crest	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10998	ruisseau le riousset	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR438A	La Drôme de Crest au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR438A	La Drôme de Crest au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR11331	ruisseau de saint laurent	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11495	ruisseau de grenette	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10705	ruisseau de saleine	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR438B	La Drôme de la Gervanne à Crest	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à Ombre
Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Vandoise
Espèce(s) cible: Alose feinte méditerranéenne, Anguille d'Europe, Apron, Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer, Toxostome, Truite de rivière, Vandoise
Poissons migrants: Alose feinte méditerranéenne, Anguille d'Europe
Espèces invasives: Ecrevisse américaine

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vairon
Espèces occasionnelles: Ablette, Anguille d'Europe, Apron, Barbeau méridional, Bouvière, Chabot, Gremille, Loche franche, Lamproie de Planer, Ecrevisse américaine, Pseudorasbora, Toxostome, Truite de rivière
Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe, Apron, Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Bouvière, Chabot, Chevaine, Goujon, Hotu, Lamproie de Planer, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière, Vairon

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche
Espèces intermédiaires: Barbeau fluviatile, Chabot, Goujon, Spirlin, Truite de rivière, Vairon, Vandoise

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Vandoise, Alose feinte méditerranéenne, Anguille d'Europe, Apron, Bouvière, Chabot, Lamproie de Planer, Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Aucune opération recensée

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Une gestion halieutique est pratiquée par l'ensemble des AAPPMA gestionnaires, dont de détail est précisé ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Drôme	EBVD	Halieutisme	Tout linéaire en gestion	7050	TRF	4	225	Faure (Manthes)
Drôme	PMVD	Halieutisme	Tout linéaire en gestion	17350	TAC	4	400	Font Rome (Beaufort)
Drôme	TDI	Halieutisme	Saillans - Pont de Quart	31000	TAC	4	680	NC

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Drôme aval

Description:

La Drôme a subi d'importantes modifications morphologiques d'origine anthropiques par le passé (rectification, recalibrage, endiguements, extraction de granulats, etc ...) impactant directement la capacité habitationnelle du milieu par une uniformisation du lit, une incision généralisée, une déconnexion de la ripisylve.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Drôme de la confluence avec le Rhône à l'amont de Blacons

Description:

La Drôme est globalement décroisée, cependant, de nombreux ouvrages doivent faire l'objet d'une surveillance, voire d'une reprise partielle ou totale.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Drôme aval

Description:

L'hydrologie sur le bassin de la Drôme est contraignante, et fortement dégradée par l'ampleur des besoins en eau pour les différents usages (AEP, irrigation et industrie). De nombreux prélèvements s'effectuent sur la Drôme, ses affluents ou dans sa nappe d'accompagnement, entraînant une baisse généralisée des débits sur la rivière Drôme et une augmentation de la température. En outre, de gros points noirs subsistent toujours (seuil SMARD à Crest, Canal du Moulin à Livron, Canal Ravit à Livron).

Impact état fonctionnel:

Très fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Pressions annexes:

Nature: Sports et loisirs d'eau vive

Localisation:

Drôme aval et Roanne aval

Description:

La Drôme et la Roanne aval sont marqués par la présence d'une très forte activité liée à la pratique des sports et loisirs d'eau vive en particulier la baignade et la randonnée aquatique. Ces activités occasionnent des impacts environnementaux de par le piétinement des fonds, la mise en suspension des matériaux fins, le réchauffement de l'eau par la création de mini-barrages.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-23 Restaurer la continuité écologique sur la Drôme aval (5 ouvrages)

Localisation:

Drôme aval

Description:

L'enjeu continuité de ce contexte, en lien avec les ouvrages existant sur lesquels des intervention sont encore nécessaires s'étend de la confluence avec le Rhône jusqu'en amont de la confluence avec la Gervanne : - ROE14526 : PAP seuil CNR de Livron - ROE57375 : Radier viaduc SNCF - ROE14547 : Pont N7 Livron - ROE10230 : Pont Mistral Crest - ROE10236 : Pont du Batelier Blacons Le fonctionnement de la Passe à poissons (rivière de contournement) de Livron (Ouvrage ROE14526) n'est pas acceptable en raison des problématiques d'attrait, d'assèchement et d'engrèvement). Des travaux conséquents sont nécessaires en lien avec une restauration morphologique de grande ampleur. Les autres ouvrages listé précédemment sont soit sous surveillance, soit à reprendre.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer une libre circulation afin que l'espèce accomplisse convenablement l'ensemble de son cycle biologique, en particulier pour la reproduction, mais aussi en période de basses eaux

Effet attendu sur le milieu:

Assurer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: M1-23 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur de la Drôme à la confluence avec le Rhône

Localisation:

Drôme à la confluence avec le Rhône

Description:

Dans le cadre de l'enjeu de continuité de la basse Drôme, une restauration morphologique de grande ampleur s'avère nécessaire à l'approche de sa confluence avec le Rhône. Idéalement, ce secteur devrait faire l'objet d'une approche combinée « continuité – morphologie », permettant de traiter simultanément ces deux problématiques. Une telle démarche contribuerait à la fois à améliorer les capacités d'accueil écologique de la Drôme et à supprimer l'ouvrage, qui engendre encore aujourd'hui de très nombreuses difficultés. Le niveau d'ambition sera à définir en fonction des possibilités, néanmoins, il convient de mettre en place un niveau de restauration maximal de type R3, qui correspond à une restauration ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la basse rivière Drôme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-23 : Régulariser la prise d'eau et le fonctionnement du canal du Moulin à Livron

Localisation:

Drôme aval

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de cette prise d'eau s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Drôme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs BiologiquesLocalisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:Intitulé: A2-23 : Réaliser une étude thermique sur la basse DrômeLocalisation:

Drôme aval et médiane

Description:

La complexité hydrologique et thermique de la basse rivière Drôme de par le fonctionnement complexe d'échanges nappe - cours d'eau et en regard des enjeux environnementaux présents nécessite une connaissance approfondie en la matière. Les protocoles de mesures et de suivis classiques ne permettent pas d'avoir cette connaissance portant indispensable pour une gestion optimisée. Il est ainsi envisagé de réaliser une étude thermique grâce à la méthode de la thermographie infrarouge aéroportée (TIR). Cette technologie permet de caractériser la thermie des cours d'eau à partir d'images acquises par drone, ULM ou avion, en mesurant la température de surface de manière continue sur de longs linéaires. Elle met en évidence les hétérogénéités thermiques, telles que les apports d'eaux froides, les zones réchauffées ou les refuges thermiques, et permet d'évaluer l'influence des aménagements. Rapide et couvrant de grandes surfaces, cette méthode reste toutefois limitée à la surface et dépendante des conditions météorologiques, ce qui nécessite un complément par des mesures de terrain. La zone qui serait couverte resterait à définir, mais couvrirait à minima la Drôme de la confluence avec le Rhône jusqu'à la confluence avec la Gervanne, mais idéalement jusqu'à la confluence avec le Bes. Il serait également très intéressant d'obtenir des données sur les affluents de manière à caractériser leurs apports thermiques et le rôle qu'ils peuvent jouer, notamment en période d'étiage lorsque le débit de la rivière Drôme est très faible.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les connaissances sur le potentiel d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les connaissances sur la fonctionnalité hydrologique et thermique de la basse Drôme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

Intitulé: H3-23 : Régulariser la prise d'eau du canal RavitLocalisation:

Drôme aval

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de cette prise d'eau s'avère indispensable

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Drôme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Intitulé: A1-23 : Encadrer les activités sportives de loisirs d'eau vive

Localisation:

Drôme aval et médiane, Roanne aval

Description:

L'attrait touristique du bassin de la Drôme est conséquent et engendre une sur-fréquentation notamment en période estivale. Le SMRD a mené une étude des impacts environnementaux et socio-économiques des diverses activités pratiquées, telles que le canoë, le canyoning, la baignade, la randonnée aquatique, etc D'un point de vue environnemental, ces activités engendrent des impacts multiples notamment sur l'ichtyofaune et la faune astacicole : - Dégradation des habitats, - Dégradation des zones de reproduction - Dérangement et stress - Fragmentation des zones de tranquillité L'étude doit permettre de proposer des opérations concrètes d'encadrement de ces activités afin de limiter ses incidences, telles que des solutions règlementaires, l'évitement des sites les plus sensibles, des campagnes d'information et de sensibilisation, etc ...

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité globale de la Drôme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité, l'hydrologie et l'impact des sports et loisirs d'eau vive

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Sur ce contexte à vocation intermédiaire dont la thermie révèle des valeurs estivales plutôt élevées, la Truite fario n'est pas naturellement présente, sauf lors des périodes plus favorables. Il est ainsi préconisé une gestion halieutique par le déversement de poissons surdensitaires.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Bes- 260001

Type de contexte: **Cours d'eau**



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B1+ à B3



Surface
27939.36 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Bes



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Archiane



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Boulc

Diagnostic en date du 08/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Large**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli partiellement**

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Observations:

Globalement, le peuplement piscicole du Bès se porte plutôt bien, cependant des signes de dégradation apparaissent, notamment sur l'Archiane avec un déficit quantitatif des effectifs de Truite fario qui reste inexpliquée.

Quelques pressions s'exercent sur ce territoire comme une dégradation quantitative généralisée (observée très largement) en impactant la capacité d'accueil.

Les ouvrages cloisonnant les cours d'eau ont été traités sur l'Archiane, mais quelques points noirs subsistent sur le Bes dans la traversée de Chatillon-en-Diois, à l'aval de la confluence avec l'Archiane.

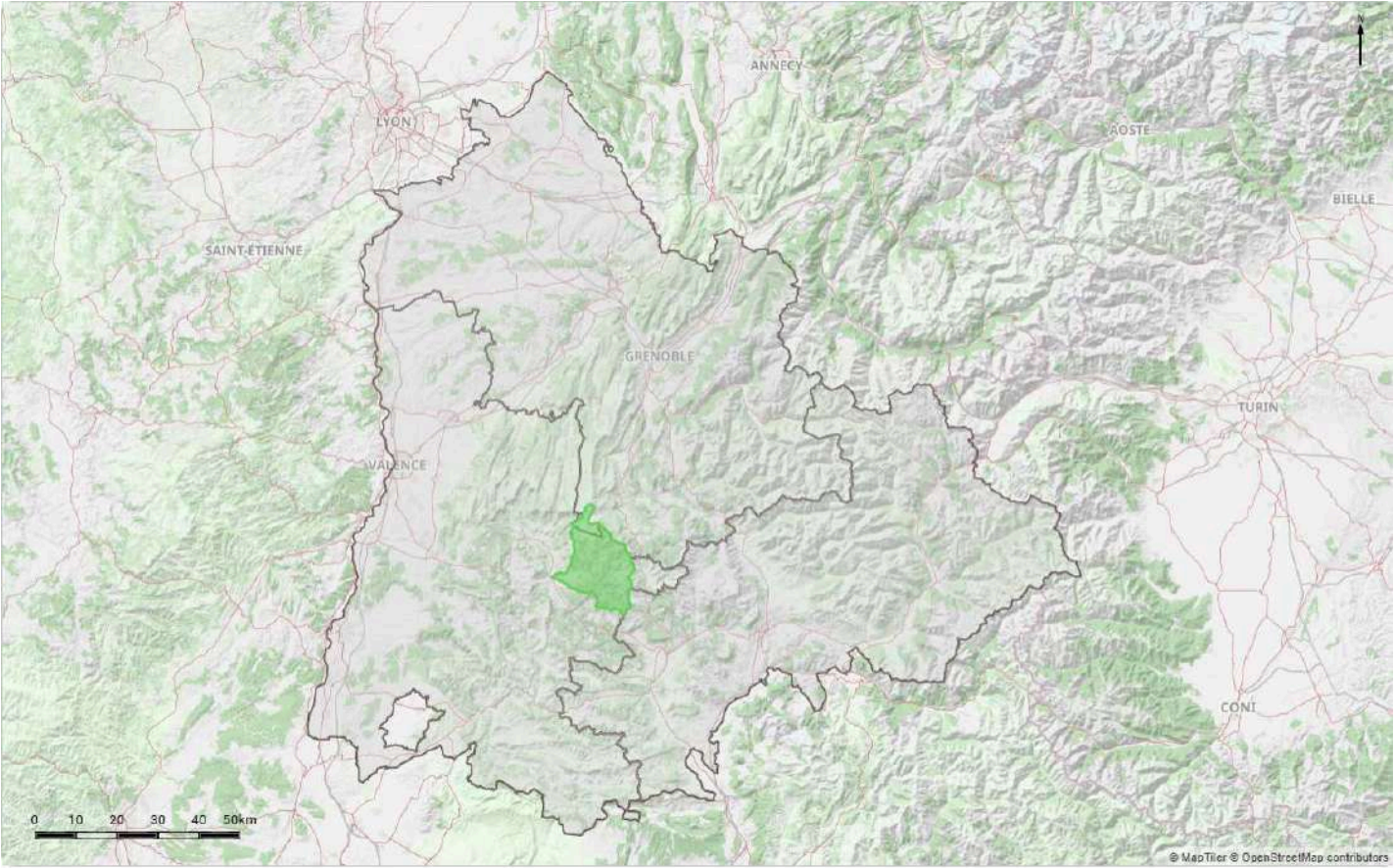
Enfin, les activités de sports et loisirs d'eau vive (baignade, randonnée aquatique), mais également le canyoning sur le Riosourd peuvent entraîner ponctuellement quelques désordres en particulier sur le frai de la Truite fario et sur le Chabot (petite espèce benthique sédentaire peu mobile).

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le Bès (ou Bez), d'une longueur d'environ 25 km est un des affluents principaux de la rivière Drôme. Son bassin est entouré au nord comme à l'est par les hauteurs du rebord du massif du Vercors (entre 1500 et 2 000 mètres). Au sud, dans le massif du Diois, les hauteurs isolant son bassin sont un peu moins élevées, tandis que le bassin s'ouvre vers l'ouest sur la vallée de la Drôme. Il se dirige globalement vers l'ouest et rejoint la Drôme en rive droite, au niveau de la localité de Saint-Roman, à une dizaine de kilomètres en amont de la ville de Die.

Le Bès présente un régime avant tout nival, avec des fluctuations hydrologiques saisonnières assez importantes.

Localisation du contexte:



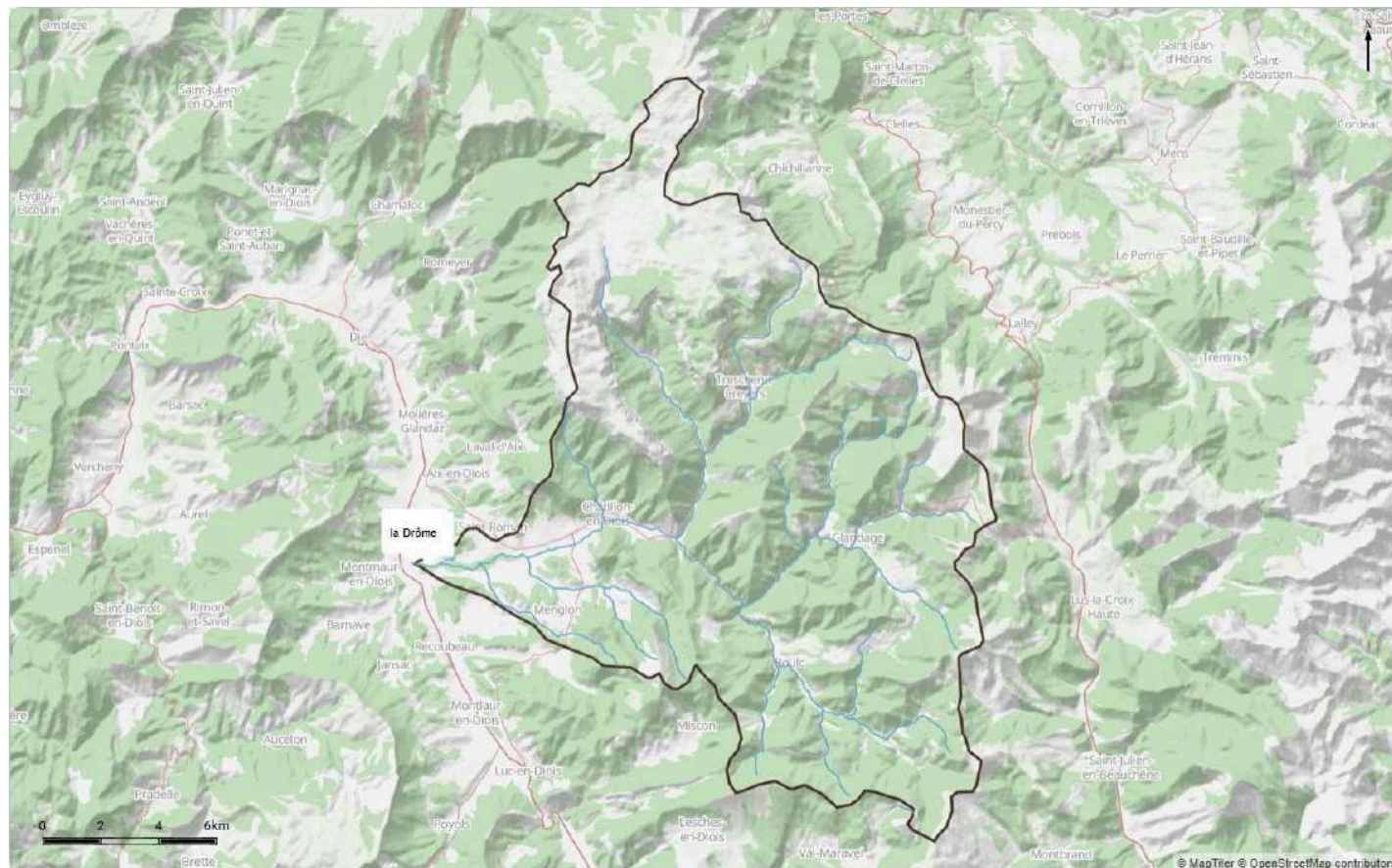
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: le Bès (0.898 km)
- Linéaire dans le contexte: **0.898 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: le Bès (24.861 km), Ruisseau de l'Archiane (13.695 km), Ruisseau de Boulc (11.869 km), Ruisseau de Combau (10.607 km), Ruisseau de Borne (9.106 km), Ruisseau des Boidans (8.452 km), Ruisseau de Sarreymond (7.811 km), Ruisseau de Grimone (5.802 km), Ruisseau des Caux (4.994 km), Ruisseau de Merlet (4.429 km), Ruisseau de Charau (4.007 km), Ruisseau de Raffignac/Ruisseau de Pierron (3.986 km), Rio Sourd (3.748 km), Ruisseau de Mian (3.498 km), Ruisseau du Vabre (3.397 km), Ruisseau de la Boirette (2.717 km), Ruisseau de Raffignac (2.691 km), Ruisseau de Plainie (2.16 km), Ruisseau du Tuile (1.061 km), le Maravel/Ruisseau de Poutillière (0.945 km), le Bès (0.898 km), (0.497 km), (0.252 km), (0.15 km), (0.067 km)
- Nombre total d'affluents: **25**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **131.759 km**

Réglementation:

Continuité écologique:

LA DRÔME(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LA DRÔME DU BARRAGE LE CLAPS EXCLU (LUC-EN-DIOIS) AU RHÔNE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

LE BÈS(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

LE BÈS ET SES AFFLUENTS, EXCEPTÉS LES RUISSEAUX DE RAFFIGNAC, DE MIAN ET LES AFFLUENTS DES RUISSEAUX DE BOULC ET DE BORNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DE L'ARCHIANE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Milieux alluviaux et aquatiques et gorges de la moyenne vallée de la Drôme et du Bez(FR8201684, [Fiche descriptive](#))

HAUTS PLATEAUX ET CONTREFORTS DU VERCORS ORIENTAL(FR8201744, [Fiche descriptive](#))

Hauts plateaux du Vercors(FR8210017, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

LA DRÔME DE SA SOURCE À LA GERVANNE,ET SES AFFLUENTS NON INCLUS DANS LE RÉFÉRENTIEL MASSE D'EAU DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

LE BÈS ET SES AFFLUENTS, EXCEPTÉS LES RUISSEAUX DES BOIDANS, DES CAUX, DE BOULC ET DE BORNE

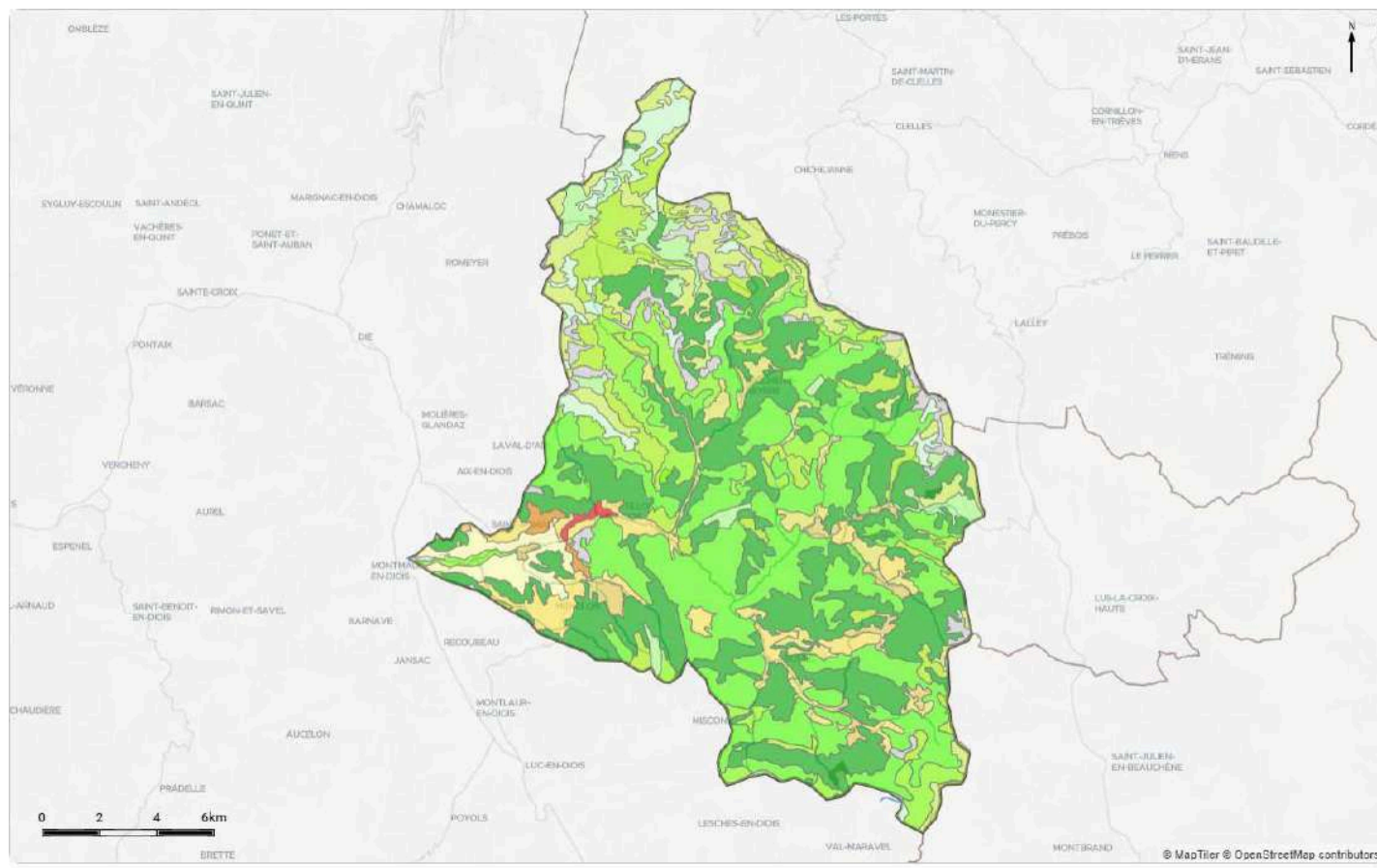
SAGE:

Drac Romanche

Drôme

Durance

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

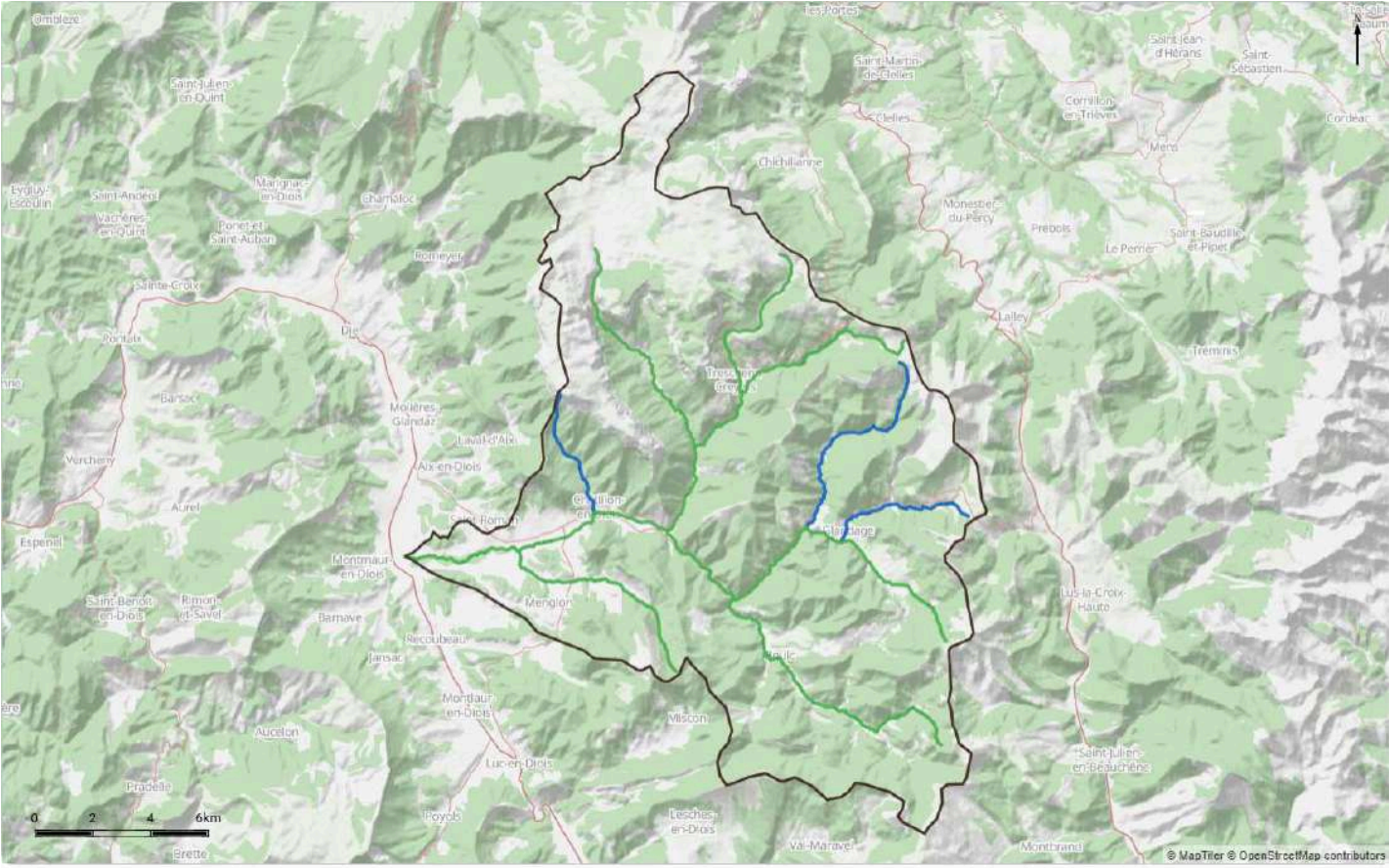
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Pelouses et pâturages naturels
- Plages, dunes et sable
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Roches nues
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vignobles
- Végétation clairsemée

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10808	ruisseau de borne	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10434	ruisseau des caux	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10801	ruisseau de grimone	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10220	ruisseau de boulc	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10102	ruisseau des boidans	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11958	ruisseau de l'archiane	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Bon	Bon	Bon état	2015

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot
- Poissons migrateurs: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chabot, Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Aucune espèce renseignée

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
10/09/24		Glandage	Le Château	Bon			Chabot, Truite de rivière
04/09/24		Châtillon-en-Diois	Les Sermonins	Bon			Truite de rivière
03/09/24		Châtillon-en-Diois	Aval pont RD539	Perturbé			Chabot, Truite de rivière
03/09/24		Boulc	Le Relais	Bon			Chabot, Truite de rivière
27/09/16		Châtillon-en-Diois	Aval pont RD539	Bon			Chabot, Truite de rivière
23/08/16		Châtillon-en-Diois	Menée	Bon			Chabot, Truite de rivière
23/08/16		Boulc	Moulin de Ravel	Perturbé			Truite de rivière
23/08/16		Châtillon-en-Diois	Confluence Ravin des Combes	Bon			Chabot, Truite de rivière
17/08/16		Boulc	Le Relais	Bon			Chabot, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole.

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Bes médian

Description:

Le Bès reste encore cloisonné dans la traversée du village de Chatillon-en-Diois, en aval de la confluence avec l'Archiane.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Comme partout ailleurs et en particulier sur le bassin de la Drôme, il est constaté une baisse généralisée des débits et des niveaux des nappes, entraînant une perte de capacité d'accueil.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Pressions annexes:

Nature: Sports et loisirs d'eau vive

Localisation:

Bes, Riosourd

Description:

Le Bes est marqué par la présence d'une très forte activité liée à la pratique des sports et loisirs d'eau vive tels que la baignade et la randonnée aquatique. De plus, le canyoning est également pratiqué sur le RioSourd. Ces activités peuvent potentiellement engendrer des impacts sur le frai de la Truite fario et sur les petites espèces benthiques comme le Chabot

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Pas ou peu d'impact

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-24 : Restaurer la continuité écologique sur le Bes (3 ouvrages)

Localisation:

Bes et l'Archiane aval

Description:

L'enjeu continuité se situe au niveau de la traversée du village de Chatillon-en-Diois, tronçon sur lequel se trouve 3 ouvrages nécessitant une intervention : - ROE52193 : Seuil pont métal de Chatillon-en-Diois - ROE40032 : Seuil du camping - ROE40033 : Pont RD539

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Assurer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H3-24 : Régulariser la prise d'eau des Gats (ROE38862) sur le Rau de Borne

Localisation:

Rau de Borne

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de cette prise d'eau s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-24 : Régulariser les deux prélèvements sur le Bes à Chatillon-en-Diois

Localisation:

Bès (Chatillon-en-Diois)

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de ces deux prélèvements s'avère indispensable. Le premier est lié à un prélèvement non directe en cours d'eau, et le second lié à l'ouvrage ROE40032 (Seuil du camping).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du Bes

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Intitulé: A1-24 : Encadrer les activités sportives de loisirs d'eau vive

Localisation:

Bes

Description:

L'attrait touristique du bassin de la Drôme est conséquent et engendre une sur-fréquentation notamment en période estivale. Le SMRD a mené une étude des impacts environnementaux et socio-économiques des diverses activités pratiquées, telles que le canoë, le canyoning, la baignade, la randonnée aquatique, etc D'un point de vue environnemental, ces activités engendrent des impacts multiples notamment sur l'ichtyofaune et la faune astacicole : - Dégradation des habitats, - Dégradation des zones de reproduction - Dérangement et stress - Fragmentation des zones de tranquillité L'étude doit permettre de proposer des opérations concrètes d'encadrement de ces activités afin de limiter ses incidences, telles que des solutions réglementaires, l'évitement des sites les plus sensibles, des campagnes d'information et de sensibilisation, etc ...

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités globales du milieu

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la continuité, l'hydrologie et les incidences des sports et loisirs d'eau vive.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion patrimoniale**

Observations:

Aux vues des résultats des inventaires et des résultats de l'étude génétique GENESALM de 2009 sur la haute Drôme avec la présence d'une souche de Truite fario à 90 % d'origine méditerranéenne, il est préconisé une gestion patrimoniale.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Roanne médiane et amont- 260002

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3 à B4



Surface
19298.65 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Roanne



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Brette

Diagnostic en date du 08/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

La Roanne et ses affluents qui paraît être un territoire plutôt préservé semble montrer d'importants signes de dégradation ses dernières années, affectant sa capacité habitationnelle.

En effet, outre la morphologie de la rivière qui semble avoir radicalement évolué dans les dernières décennies avec un appauvrissement des habitats (faible lame d'eau, peu de ripisylve), les conditions hydrologiques de ces dernières années ont aggravé ce déficit. En effet, depuis l'étiage très sévère en intensité et en durée de 2017, il est observé des débits estivaux extrêmement faibles, avec des développements algaux conséquents.

Comme les autres secteurs du bassin de la Drôme, les activités d'eau vive sont très pratiquées sur le bassin de la Roanne avec la baignade et la randonnée aquatique sur la Roanne et la Brette, et une activité de canyoning sur la Courance et le Rau de Betton, occasionnant des impacts ponctuels directement sur la faune (piétinement des frayères de Truite fario par exemple).

Le cours d'eau de la Roanne a radicalement changé de fonctionnement morphodynamique depuis la crue du 1993, qui a entraîné globalement un sur un secteur assez conséquent une diminution de la lame d'eau avec un lit mineur bien moins marqué. La ripisylve est très peu présente, et de fait la capacité habitacionnelle est limitée par une très faible présence d'habitats de type embâcles et de sous-berges.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

La Roanne, longue d'environ 35 km, prend sa source au Sud-Est de la commune d'Arnayon, pour se jeter dans la rivière Drôme en rive gauche sur la commune d'Espenel. Le contexte salmonicole de la Roanne se situe en amont de la confluence avec la Courance et inclue les affluents Courance, Aucelon et Brette.

Localisation du contexte:



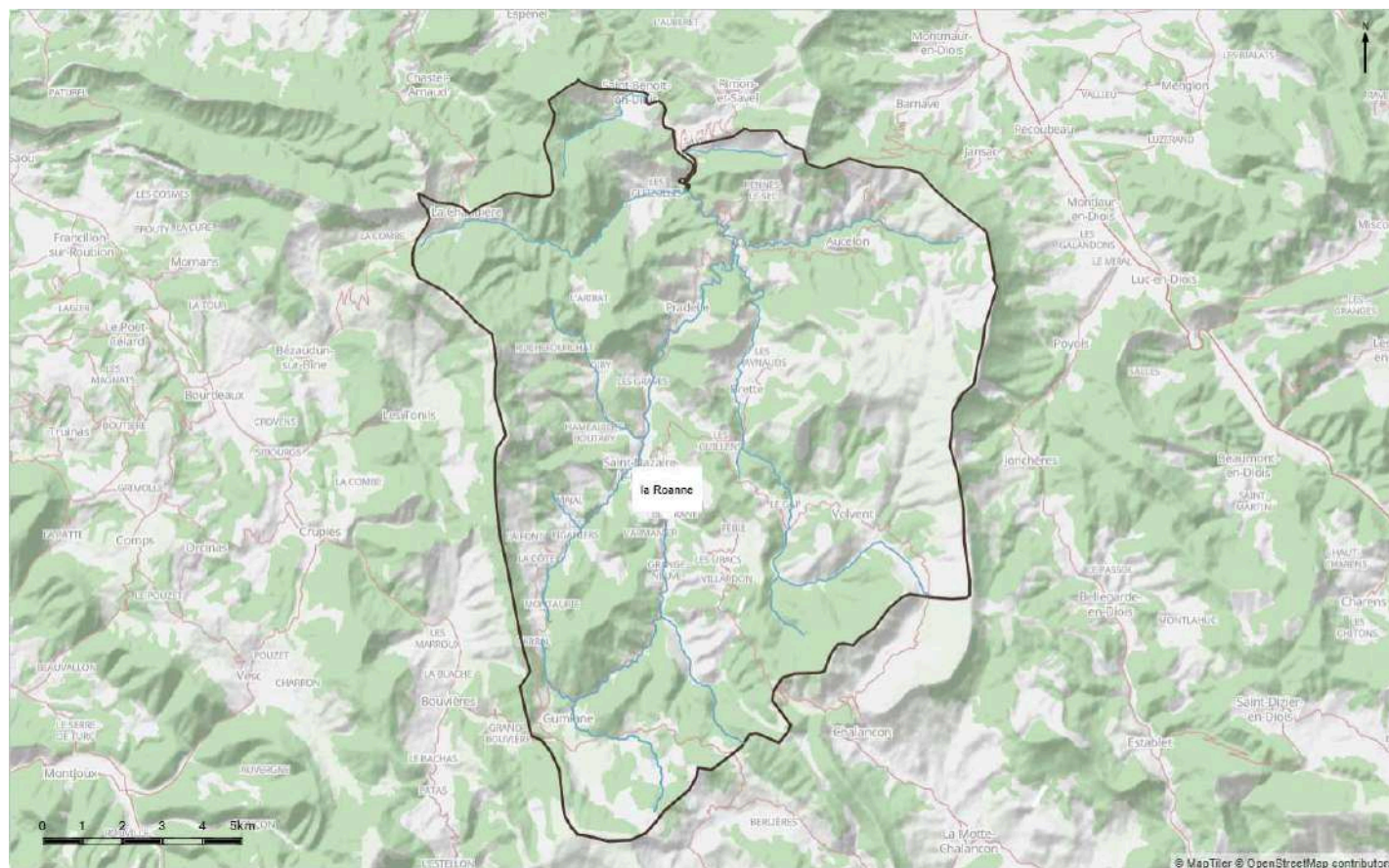
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Roanne (25.236 km)
- Linéaire dans le contexte: 25.236 km

Affluents:

- Nom des Affluents: la Brette (7.983 km), la Courance (7.979 km), Ruisseau d'Auzelon (7.6 km), Ruisseau de Volvent (6.626 km), la lance (5.538 km), Ruisseau de Pémya (5.518 km), Ruisseau du lavoir (5.281 km), Ruisseau de Trébou (4.519 km), Ruisseau de Betton (4.254 km), Ruisseau de Bramevache (3.088 km), (2.169 km), la Courance/Ruisseau de Courance (1.386 km), Ravin de Côte Chaude (1.038 km), (0.375 km)
- Nombre total d'affluents: 14

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 88.592 km

Réglementation:Continuité écologique:

LA ROANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LES RUISSEAUX DE COLOMBE ET PEMYA, LA COURANCE ET LA LANCE(classement: Liste 1
[Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Pelouses, landes, falaises et forêts de la Montagne d'Aucelon(FR8201685, [Fiche descriptive](#))

Pelouses, forêts et grottes du massif de Saoû(FR8201686, [Fiche descriptive](#))

Grotte à chauves-souris des Sadoux(FR8201690, [Fiche descriptive](#))

Massif de Saou et crêtes de La Tour(FR8212018, [Fiche descriptive](#))

Baronnies - gorges de l'Eygues(FR8212019, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Roanne(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

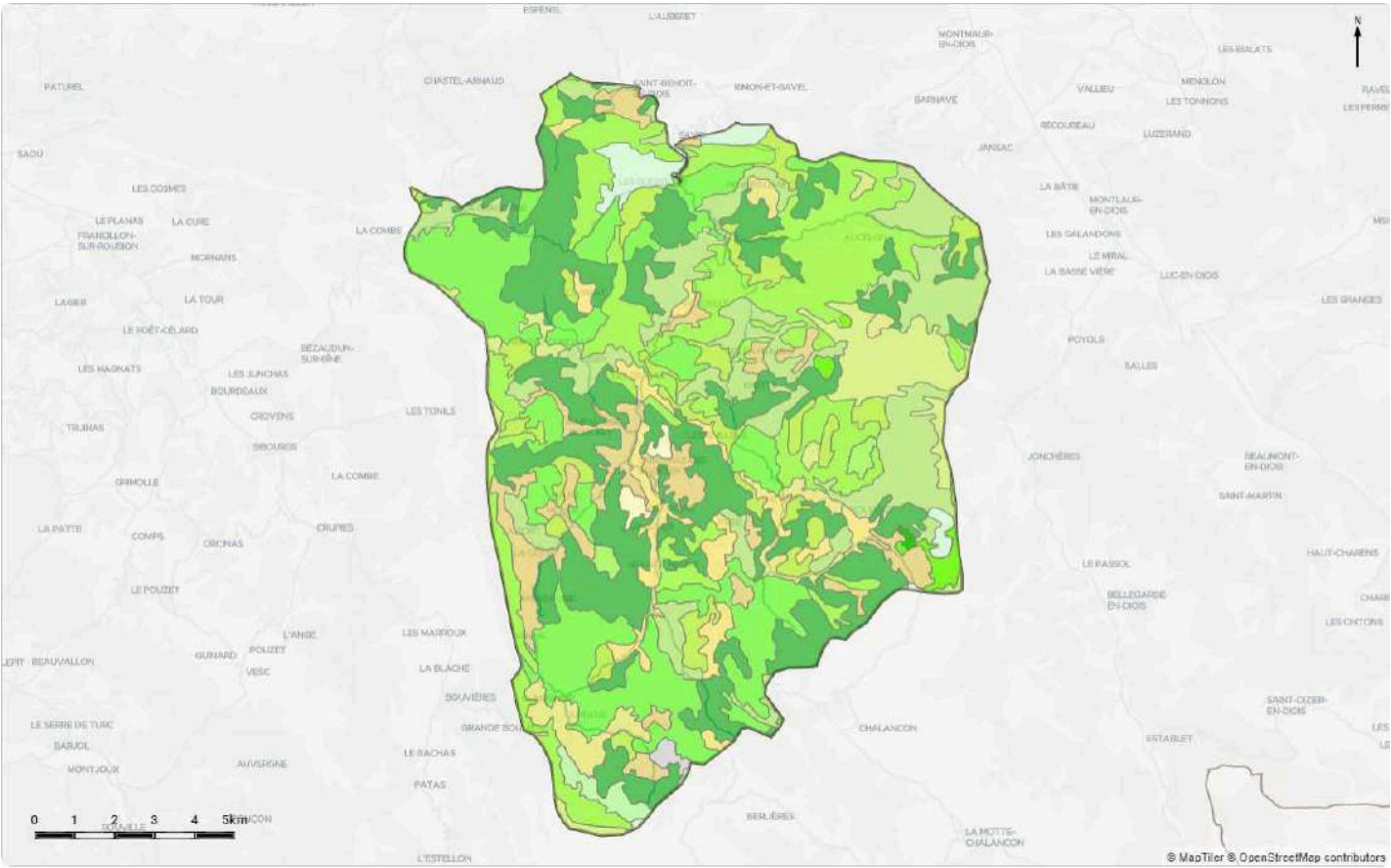
LA ROANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LES RUISSEAUX DE COLOMBE ET PEMYA, LA COURANCE ET LA LANCE

LA ROANNE ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LES RUISSEAUX DE COLOMBE ET PÉMYA, LA COURANCE ET LA LANCE

SAGE:

Drôme

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

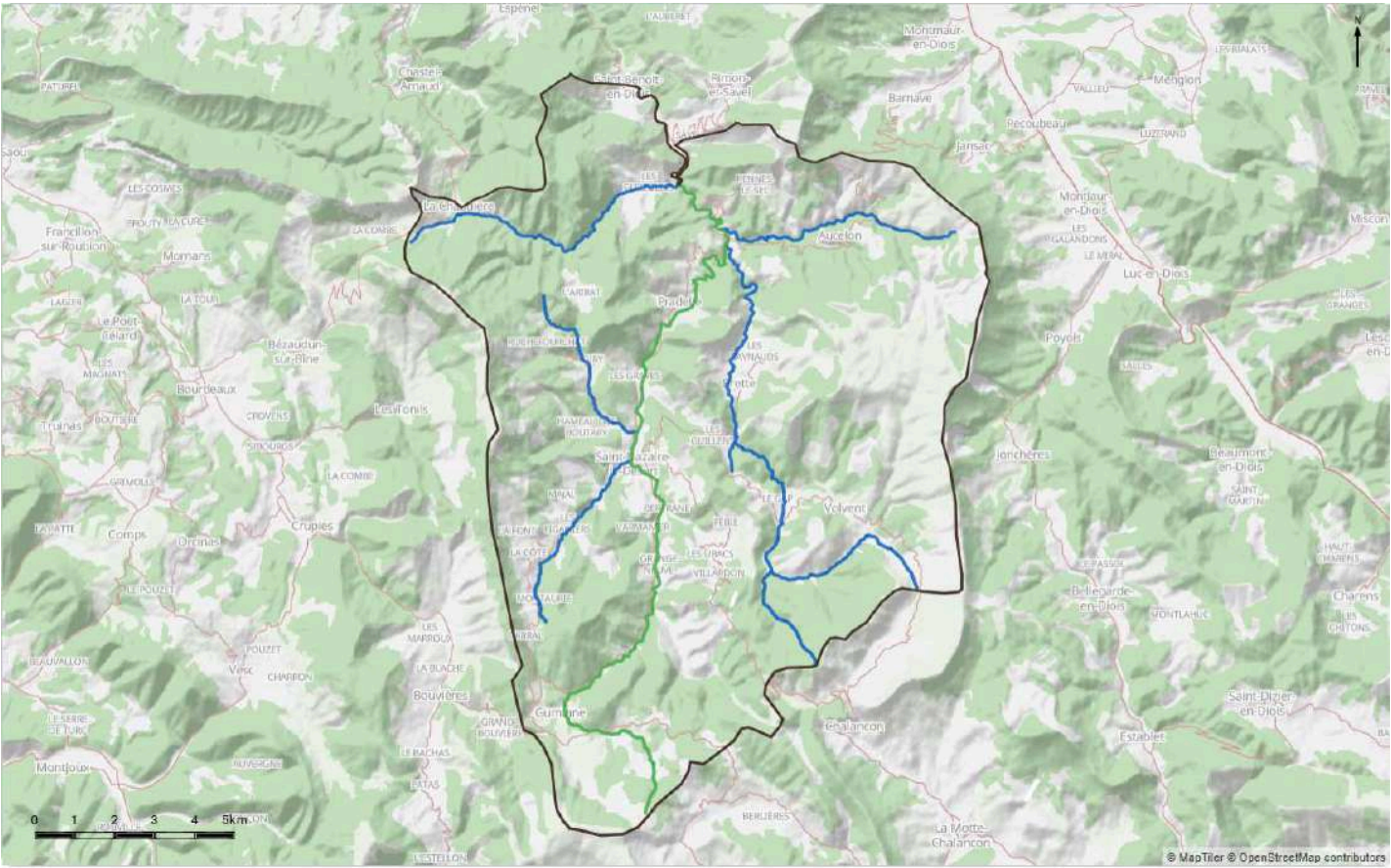
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Pelouses et pâturages naturels
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Roches nues
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Végétation clairsemée
- Végétation sclérophylle

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10009	ruisseau la brette	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11163	ruisseau la courance	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10809	ruisseau la lance	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10210	ruisseau d'aucelon	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10515	ruisseau de pémya	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR441	La Roanne	Bon	Bon	Bon état	2015

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Barbeau méridional
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Barbeau méridional, Chevaine
- Espèces d'intérêt particulier: Barbeau méridional, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau méridional, Blageon, Chevaine

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Barbeau méridional

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
11/09/25		Brette	Gué le Bas Freyssinet	Perturbé			Barbeau méridional, Truite commune
11/09/25		Saint-Nazaire-le-Désert	Pont RD271	Perturbé			Barbeau méridional, Truite commune, Vairon
10/09/25		Pradelle	Le pont Etroit	Bon			Barbeau méridional, Blageon, Loche franche, Truite commune, Vairon
10/09/25		Pradelle	Confluence Courance	Perturbé			Barbeau méridional, Blageon, Loche franche, Truite commune, Vairon
11/08/16		Pradelle	Confluence Courance	Perturbé			Barbeau méridional, Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
11/08/16		Pradelle	Brachet	Perturbé			Truite de rivière
09/08/16		Pennes-le-Sec	Confluence Ravin de Lionon	Bon			Truite de rivière
09/08/16		Pradelle	Le pont Etroit	Bon			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
27/06/16		Saint-Nazaire-le-Désert	Pont RD271	Bon			Barbeau méridional, Blageon, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Le cours d'eau de la Roanne a radicalement changé de fonctionnement morphodynamique depuis la crue du 1993, qui a entraîné globalement un sur un secteur assez conséquent une diminution de la lame d'eau avec un lit mineur bien moins marqué. La ripisylve est très peu présente, et de fait la capacité habitationnelle est limitée par une très faible présence d'habitats de type embâcles et de sous-berges.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

L'hydrologie globale sur le bassin de la Roanne s'est très fortement dégradée ces dernières années avec une diminution drastique des débits et du niveau des nappes. Cette très forte diminution pose question quant à son origine.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Pressions annexes:

Nature: Sports et loisirs d'eau vive

Localisation:

Roanne, Courance, Rau de Betton

Description:

La Courance et le Rau de Betton sont marqués par la présence d'une forte activité liée à la pratique des sports et loisirs d'eau vive tels que la randonnée aquatique et le canyoning. En outre, la randonnée aquatique est également très pratiquée sur la Roanne ainsi que la baignade. Ces activités peuvent potentiellement engendrer des impacts sur le frai de la truite fario, ainsi que sur les petites espèces benthiques (du fait du piétinement)

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-25 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Roanne

Localisation:

Roanne

Description:

Sur ce cours d'eau, il est plutôt recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Intitulé: A1-25 : Encadrer les activités sportives de loisirs d'eau vive

Localisation:

Roanne, Brette, Courance

Description:

L'attrait touristique du bassin de la Drôme est conséquent et engendre une sur-fréquentation notamment en période estivale. Le SMRD a mené une étude des impacts environnementaux et socio-économiques des diverses activités pratiquées, telles que le canoë, le canyoning, la baignade, la randonnée aquatique, etc D'un point de vue environnemental, ces activités engendrent des impacts multiples notamment sur l'ichtyofaune et la faune astacicole : - Dégradation des habitats, - Dégradation des zones de reproduction - Dérangement et stress - Fragmentation des zones de tranquillité L'étude doit permettre de proposer des opérations concrètes d'encadrement de ces activités afin de limiter ses incidences, telles que des solutions réglementaires, l'évitement des sites les plus sensibles, des campagnes d'information et de sensibilisation, etc ...

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités globales du cours d'eau

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la morphologie, l'hydrologie et les incidences des sports et loisirs d'eau vive.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Aux vues des résultats des inventaires et des contraintes naturelles liées à l'hydrologie sous influence méditerranéenne de la Roanne et de ses affluents, il est préconisé une gestion patrimoniale sur ce contexte

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Affluents Drome mediane et Colombe- 260015

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B1+ à B4



Surface
46712.65 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26
Localisation: Valcroissant



Auteur(s): FDPPMA26
Localisation: Rau de Chapiat

Diagnostic en date du 08/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

Les inventaires piscicoles menées ces dernières années montrent une dégradation des densités et des biomasses de l'espèce repère mais aussi des espèces d'accompagnement.

Cette baisse peut sans doute être associée à une hydrologie de plus en plus contraignante sur l'ensemble du BV de la Drôme qui semble encore plus marquée qu'ailleurs. En outre, d'autres problématiques subsistent comme la morphologie, plutôt altérée car en lien avec l'incision généralisée de la rivière Drôme (certains affluents sont totalement déconnectés) et des secteurs très contraints comme la Meyrosse dans la traversée de Die par exemple.

La Sure, quant à elle revêt un fort potentiel d'accueil et de reproduction de sa confluence avec la Drôme à la source captée du ravin des Seigneurs. Or ce tronçon est cloisonné avec la présence de deux seuils conséquents.

Enfin, l'activité de canyoning et autres loisirs d'eau vive est fortement pratiqué sur la Comane pouvant induire ponctuellement des incidences sur le frai de la Truite fario et sur la population d'écrevisse à pattes blanches en raison du piétinement.

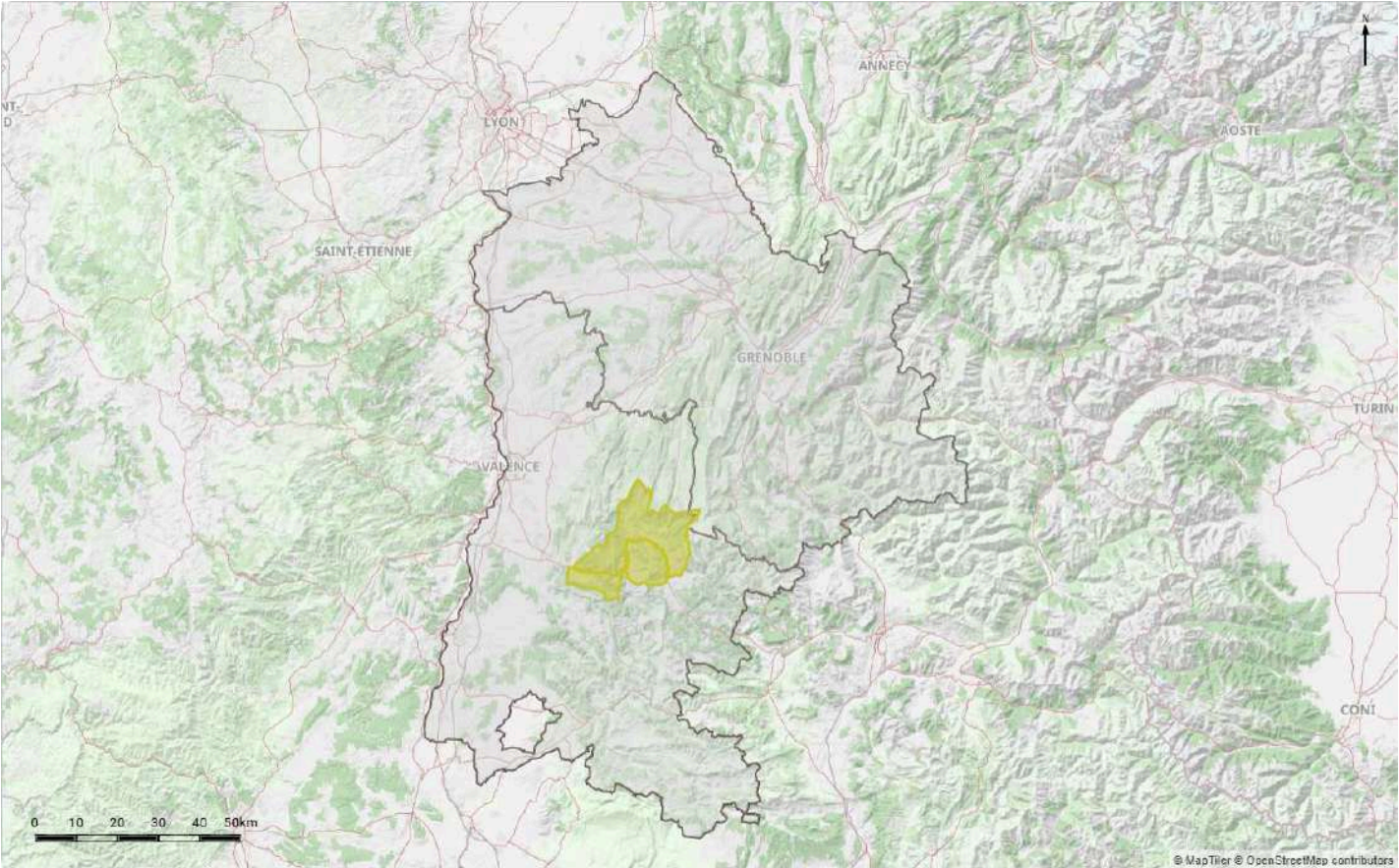
Synthèse état des lieux et diagnostic:

La rivière Drôme est un affluent de rive gauche du Rhône qui prend naissance à la Bâtie des Fonds, à l'Est du Diois. Son bassin versant s'étend sur 1 640 km² et le cours d'eau s'étire sur près de 106 km. Coulant d'abord du Sud vers le Nord, la Drôme draine le massif du Diois orienté SE-NO, zone de transition entre le massif du Vercors au Nord et celui des Baronnies au Sud. Composé essentiellement de calcaires et de marnes, le bassin versant présente un relief de moyenne montagne culminant à 2 041 m au Glandasse. Néanmoins, les altitudes les plus fréquentes s'échelonnent de 800 à 1 400 m. Localement, les affleurements calcaires favorisent la formation de versants aux pentes très raides.

Les principaux affluents de la Drôme sont le Bes et la Gervanne (coté Vercors) et la Roanne (coté Diois).

Les cours d'eau de ce contexte sont des affluents directs de la rivière Drôme situés de part et d'autre de celle-ci, de Aix en Diois à Mirabel : Valcroissant, Meyrosse, Comane, Sure, Rioussat, Charsac, Chapiat, Colombe et Contècle.

Localisation du contexte:



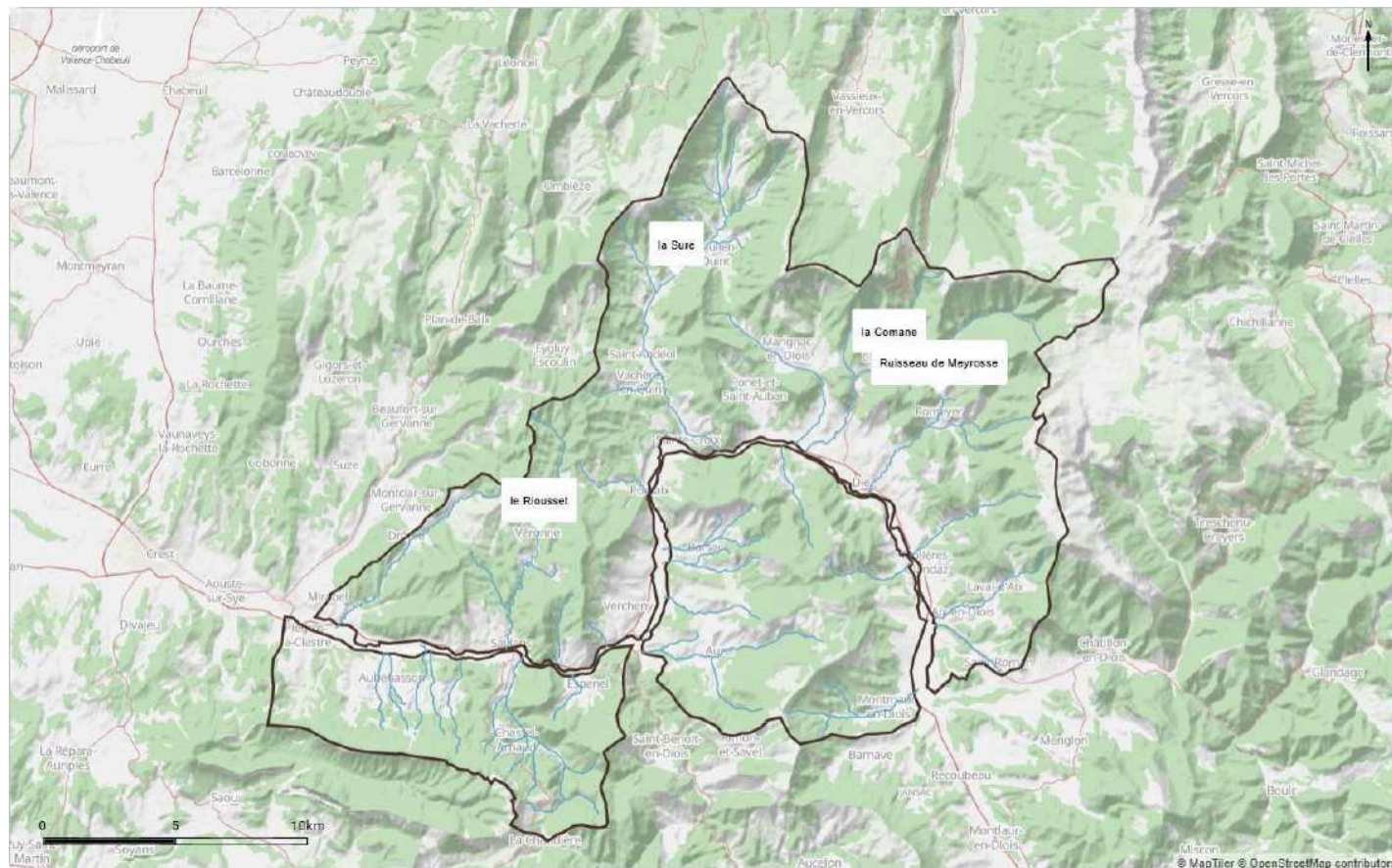
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Sure (17.81 km), Ruisseau de Meyrosse (13.88 km), le Riousset (12.011 km), la Comane (11.918 km)
- Linéaire dans le contexte: **55.619 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de Marnac (9.076 km), le Contècle (8.951 km), Ruisseau de Colombe (8.062 km), Ruisseau de la Doux (6.666 km), Ruisseau de Valcroissant (6.506 km), l'Esconavette (6.026 km), Ruisseau de l'Infernet (5.317 km), (3.03 km), (1.741 km), (1.604 km), (1.142 km), (0.577 km), (0.36 km), le Rays (4.71 km), Ruisseau des Houlettes (4.604 km), Ravin du Buchiller (4.586 km), Ruisseau de Siare (4.513 km), Ruisseau de Beaufayn (4.355 km), Ruisseau de Pas Lovas (4.319 km), Ruisseau des Lots (4.042 km), Ruisseau des Glovins (3.773 km), Ruisseau de Saint-Sauveur (3.737 km), Ruisseau de Vachère (3.686 km), Ruisseau de Sarailon (3.638 km), Ruisseau des Brandins (3.551 km), Ruisseau Vaudonne (3.497 km), Ruisseau de Lioneton (3.456 km), Ruisseau Cristin (3.447 km), Ruisseau des Gorges (3.386 km), Ruisseau de la Pouterle (3.22 km), Ruisseau de Bouillanne (3.152 km), Ruisseau de Chaudenage (3.106 km), Ruisseau de Rourebel (3.078 km), Ruisseau de Bonavaux (2.6 km), Ruisseau de la Nielle (2.515 km), Ruisseau Viopis (2.443 km), Ruisseau de Marcousse (2.345 km), Ruisseau des Bellieux (2.3 km), Ruisseau de Rouisse (2.181 km), Ruisseau de Frédéret (2.166 km), Ruisseau des Baratières (1.992 km), Riou de Merdarel (1.96 km), Ruisseau du labeau (1.9 km), Riou de la Cuillère (1.873 km), Ruisseau de Champ-Roussin (1.8 km), Ruisseau du Soulier (1.698 km), Ruisseau de Fouillouse (1.664 km), Ruisseau des Auberts (1.644 km), Ruisseau de Bergu (1.635 km), Ruisseau des Baumes (1.448 km), Ruisseau de Combe Noire (1.341 km), Ruisseau des Tessons (1.006 km), Ruisseau des Chanalettes (0.983 km), Ruisseau de Trachetieu (0.593 km), Ruisseau de la Viallette (0.384 km), Ruisseau de Saint-Sauveur (0.102 km), Ruisseau de Trachetieu (0.051 km)
- Nombre total d'affluents: **57**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **239.957 km**

Réglementation:

Continuité écologique:

L'IZARETTE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA COMANE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA SURE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE COCAUSE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAYS(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LE RIOUSSET(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE BLAYNE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE COMBE NOIRE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LA NIELLE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE MEYROSSE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE MEYROSSE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE ROUREBEL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE SAINT-PIERRE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE SIARE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DES BARATIÈRES ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DES HOULETTES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DES LOTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LES AFFLUENTS DE LA DRÔME DE L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC L'ESCONAVETTE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE VALCROISSANT(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LES AFFLUENTS DE LA DRÔME DE L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LE RIOUSSET À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DE CHARSAAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Gervanne et rebord occidental du Vercors(FR8201681, [Fiche descriptive](#))
 Rebord méridional du Vercors(FR8201682, [Fiche descriptive](#))
 Milieux alluviaux et aquatiques et gorges de la moyenne vallée de la Drôme et du Bez(FR8201684, [Fiche descriptive](#))
 Pelouses, forêts et grottes du massif de Saoû(FR8201686, [Fiche descriptive](#))
 Grotte à chauves-souris des Sadoux(FR8201690, [Fiche descriptive](#))
 HAUTS PLATEAUX ET CONTREFORTS DU VERCORS ORIENTAL(FR8201744, [Fiche descriptive](#))
 Hauts plateaux du Vercors(FR8210017, [Fiche descriptive](#))
 Massif de Saou et crêtes de La Tour(FR8212018, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne(Anguille, classement: ZAP)

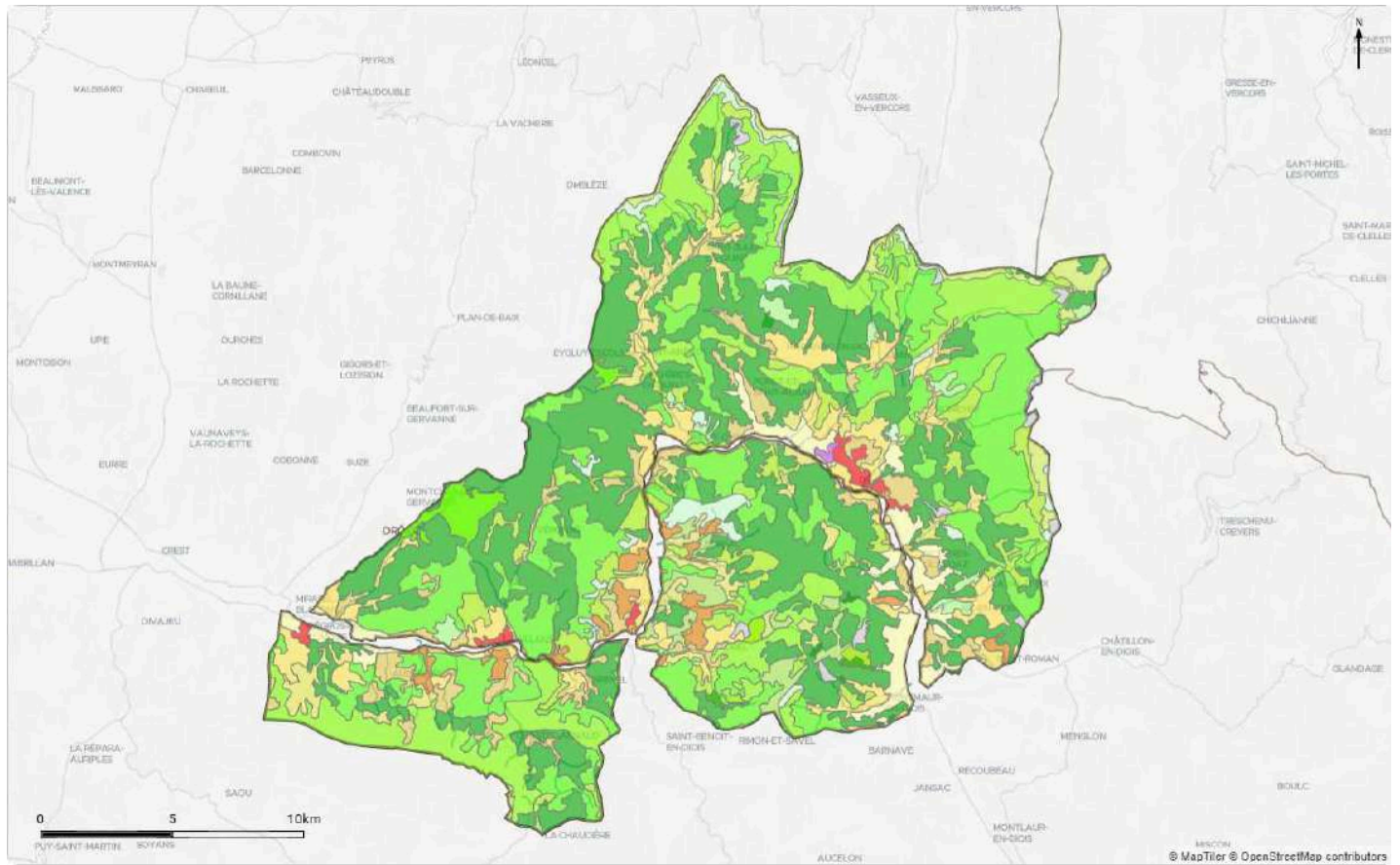
Réservoir(s) biologique(s):

LA COMANE ET SES AFFLUENTS
 LA DRÔME DE SA SOURCE À LA GERMANNE,ET SES AFFLUENTS NON INCLUS DANS LE RÉFÉRENTIEL MASSE D'EAU DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE
 LA SURE ET SES AFFLUENTS
 LE RUISSEAU DE MEYROSSE ET SES AFFLUENTS

SAGE:

Drôme

Occupation du sol:



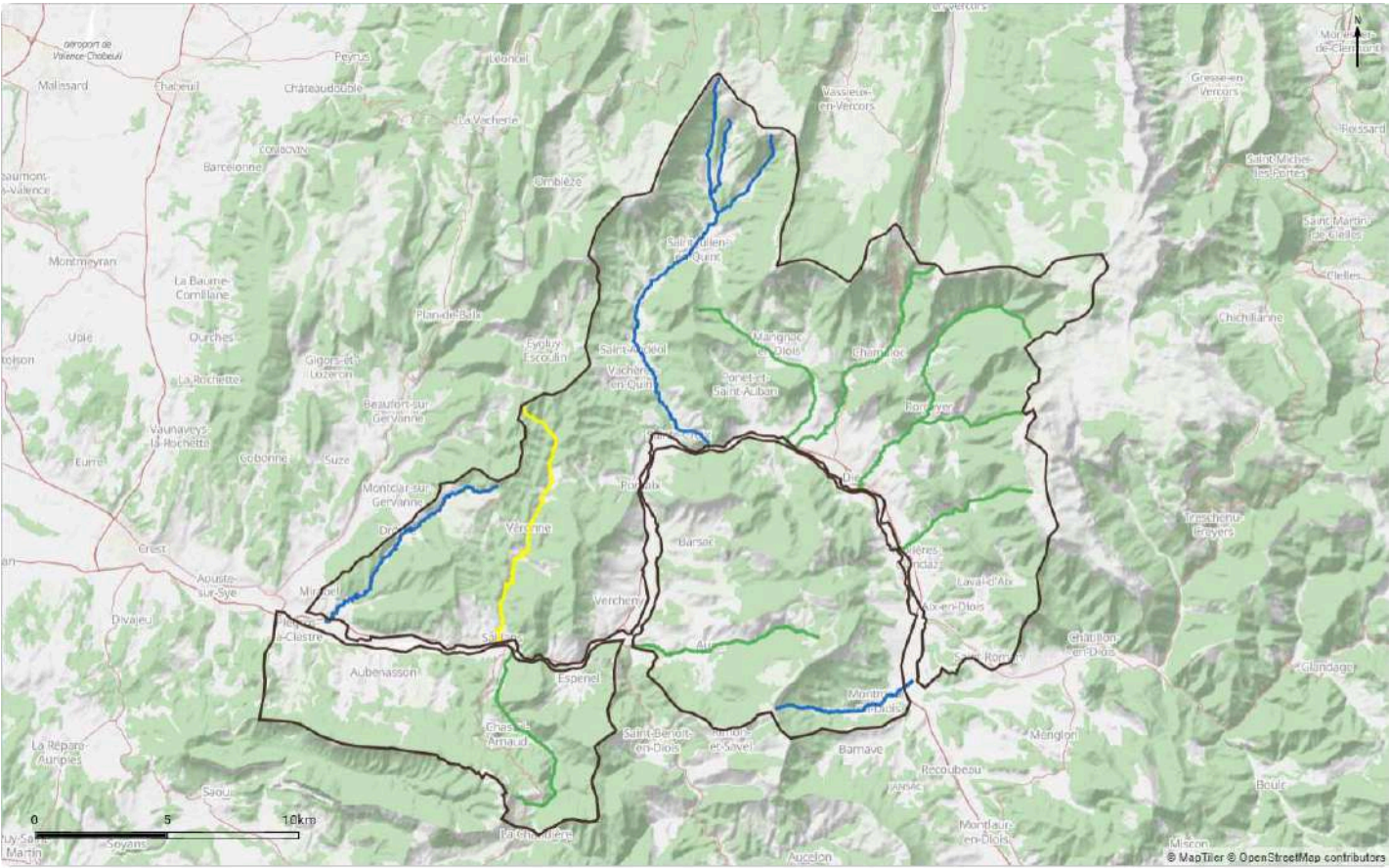
Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Aucune légende disponible

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11772	ruisseau l'esconavette	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10499	rivière la sure	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10005	ruisseau de charsac	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10499	rivière la sure	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11772	ruisseau l'esconavette	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10005	ruisseau de charsac	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR12024	ruisseau de meyrosse	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10535	ruisseau de valcroissant	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR12039	ruisseau la comane	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11342	ruisseau de colombe	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11601	ruisseau le contècle	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR12039	ruisseau la comane	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR1299	ruisseau de marignac	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR11601	ruisseau le contècle	Bon	Bon	Bon état	2015

FRDR11299	ruisseau de marignac	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR12024	ruisseau de meyrrosse	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11342	ruisseau de colombe	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10535	ruisseau de valcroissant	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10998	ruisseau le riousset	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10998	ruisseau le riousset	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot
- Poissons migrateurs: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Blageon, Chabot, Vairon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Blageon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
15/10/24		Romeyer	Aval confluence Ravin de Bonne Combe	Perturbé			Truite commune
28/08/24		Saint-Andéol	Les Prairies	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Blageon, Truite de rivière, Vairon
28/08/24		Die	Les Oules	Perturbé			Chabot, Truite de rivière
26/07/17		Sainte-Croix	Village	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Chabot, Truite de rivière, Vairon
25/07/17		Romeyer	Les Oches	Perturbé			Truite de rivière
06/07/17		Die	Pas de la Roche	Bon			Truite de rivière
06/07/17		Aurel	Pont la Faurie	Bon			Truite de rivière
06/07/17		Die	Les Oules	Bon			Chabot, Truite de rivière
29/06/17		Chamaloc	Aval pont village	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA pratiquent une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Comme partout sur le BV de la Drôme, ces affluents subissent une dégradation hydrologique globale, s'additionnant avec certains prélèvements existants

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Sure

Description:

La Sure, un des cours d'eau principaux sur ce contexte est cloisonnée sur sa partie aval alors qu'elle revêt un fort potentiel de reproduction et de zone de refuge

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Pressions annexes:

Nature: Morphologie

Localisation:

Meyrosse

Description:

Certains affluents présentent des déficits morphologiques, notamment la partie aval de Meyrosse dans la traversée de Die

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Sports et loisirs d'eau vive

Localisation:

Comane

Description:

La Comane est marquée par la présence d'une très forte activité liée à la pratique des sports et loisirs d'eau vive tels que le canyoning. Cette activité peut potentiellement engendrer des impacts sur le frai de la Truite fario, mais aussi et surtout sur la population d'écrevisses à pattes blanches, population remarquable sur ce cours d'eau

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-26 : Régulariser la prise d'eau du canal des Fondeaux et de la microcentrale de la Roche

Localisation:

Meyrosse

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de cette prise d'eau s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: C1-26 : Restaurer la continuité écologique sur la Sure aval (2 ouvrages)

Localisation:

Sure aval

Description:

Sur ce contexte, l'enjeu continuité se situe sur l'aval de la Sure, à savoir de la confluence avec la Drôme jusqu'aux environs du village de Vachères-en-Quint. Sur ce tronçon, 2 ouvrages sont récentes et nécessitent une intervention : - ROE53130 : Seuil de Sainte-Croix - ROE38736 : Seuil

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques - Réservoirs biologiques et axes migration des poissons (2016-2021)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Intitulé: A1-26 : Encadrer les activités sportives de loisirs d'eau vive

Localisation:

Comane

Description:

L'attrait touristique du bassin de la Drôme est conséquent et engendre une sur-fréquentation notamment en période estivale. Le SMRD a mené une étude des impacts environnementaux et socio-économiques des diverses activités pratiquées, telles que le canoë, le canyoning, la baignade, la randonnée aquatique, etc D'un point de vue environnemental, ces activités engendrent des impacts multiples notamment sur l'ichtyofaune et la faune astacicole : - Dégradation des habitats, - Dégradation des zones de reproduction - Dérangement et stress - Fragmentation des zones de tranquillité L'étude doit permettre de proposer des opérations concrètes d'encadrement de ces activités afin de limiter ses incidences, telles que des solutions réglementaires, l'évitement des sites les plus sensibles, des campagnes d'information et de sensibilisation, etc ...

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités globales du milieu

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la morphologie, la continuité, l'hydrologie et les incidences des sports et loisirs d'eau vive.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale

Observations:

Aux vues des résultats des inventaires et des contraintes naturelles liées à l'hydrologie sous influence méditerranéenne de ces affluents de la rivière Drôme, il est préconisé une gestion patrimoniale sur ce contexte.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Gervanne amont- 260044

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B1 à B3

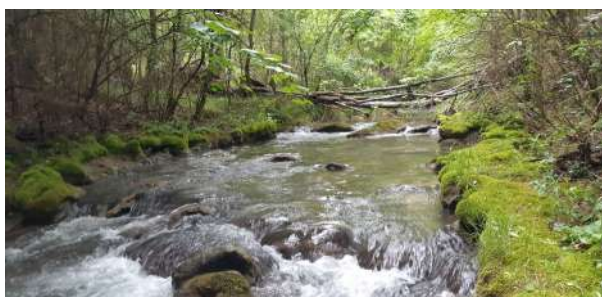


Surface
3476.15 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Gervanne amont

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Large

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées
ces 3 dernières années dans le contexte**Cycle biologique: Accompli partiellement**

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Conforme

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Correcte et homogène aux données historiques et/ou
biotypologie (Ecart d'abondance ≤ 1)**Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

La partie amont du bassin de la Gervanne (amont de la chute de la Druise) est plutôt bien préservée. Toutefois, la capacité habitationnelle est impactée par un concrétionnement calcaire parfois extrême. Celui-ci n'est tout de même pas présent sur tout le linéaire, mais lorsqu'il est présent, limite les capacités de reproduction de la truite fario, et limite surtout le développement du Chabot à tous les stades de son cycle biologique. Les écrevisses à pattes blanches sont également touchées par une extrême calcification de leur carapace, mais difficile de dire dans quelles mesures cela peut les handicaper.

Ce phénomène naturel peut tout de même être amplifié par des phénomènes anthropiques. La présence de nombreux seuils piscicoles entraîne une augmentation de l'oxygénation de l'eau et peut accentuer ce phénomène. Egalement l'évolution de l'occupation du sol sur le bassin versant : de nombreux secteurs du BV de la Drôme, en particulier le Diois sont exploités pour la sylviculture. De nombreuses plantations ont été effectuées, et ont entraîné une forte stabilisation des sols, limitant voire empêchant la mobilisation de matériaux minéraux qui contribuent à la fois à recharger le cours d'eau mais également décolmater les fonds lors des crues.

Comme évoqué précédemment, de nombreux seuils piscicoles ont été édifiés sur la Gervanne, en particulier sur ce contexte. S'ils peuvent apporter une amélioration en terme d'habitats pour la Truite fario, ils peuvent avoir des effets néfastes sur d'autres espèces non sauteuses comme le Chabot par exemple entraînant le cloisonnement de la population, dont les abondances sont globalement faibles. Ces ouvrages peuvent également impacter la montaison de la truite fario car certains ont vu au gré du temps leur hauteur de chute s'accroître.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

La Gervanne, d'une longueur d'environ 30 km, prend sa source dans les hauteurs du rebord occidental du massif du Vercors au niveau du col de la Bataille. Son bassin s'ouvre vers le sud sur la vallée de la Drôme. Il se dirige globalement du nord vers le sud et rejoint la Drôme en rive droite, au niveau de la localité de Mirabel-et-Blacons, à six kilomètres en amont de la ville de Crest.

Ce cours d'eau est alimenté par un système karstique (Calcaires et marnes crétacées du massif du Vercors), avec un réseau dense de cavités souterraines. La chute de la Druise (chute naturelle de 72 m de hauteur) marque la limite aval de ce contexte.

Localisation du contexte:



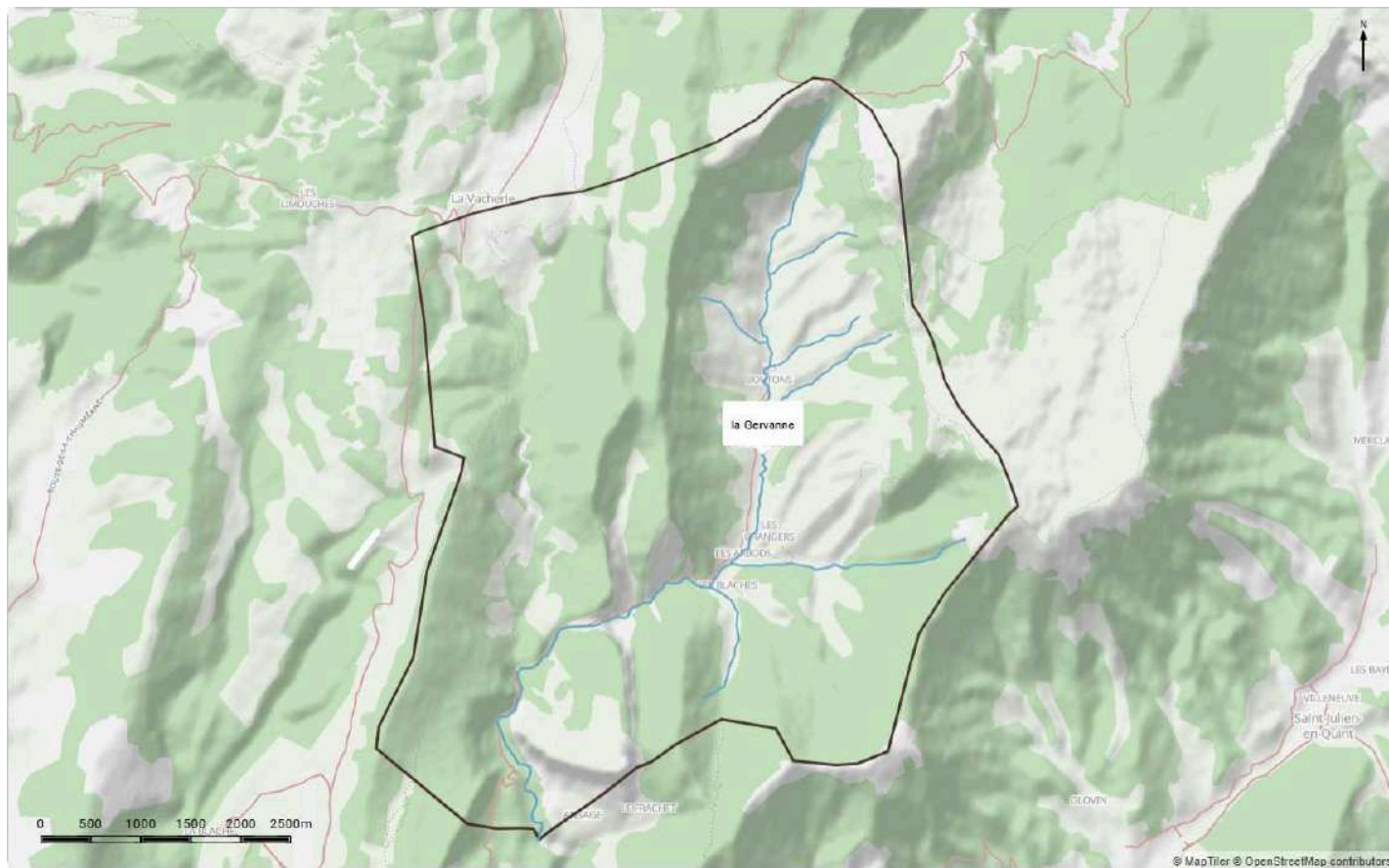
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

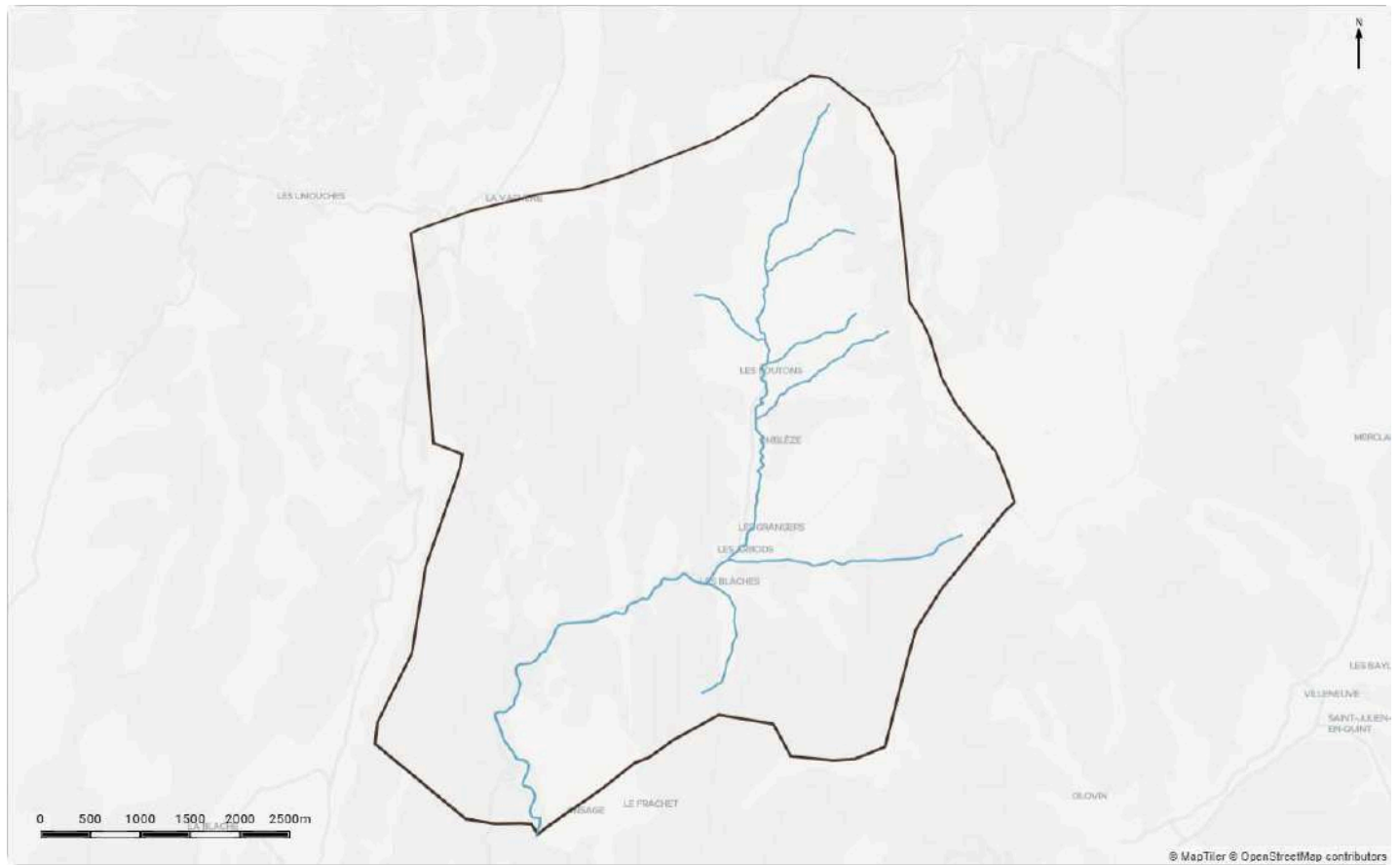
- Nom des cours d'eaux principaux: la Gervanne (10.697 km)
- Linéaire dans le contexte: 10.697 km

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de lardenne (2.554 km), (1.793 km), (1.417 km), (1.181 km), (1.122 km), (0.988 km)
- Nombre total d'affluents: 6

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 19.752 km

Occupation du sol:



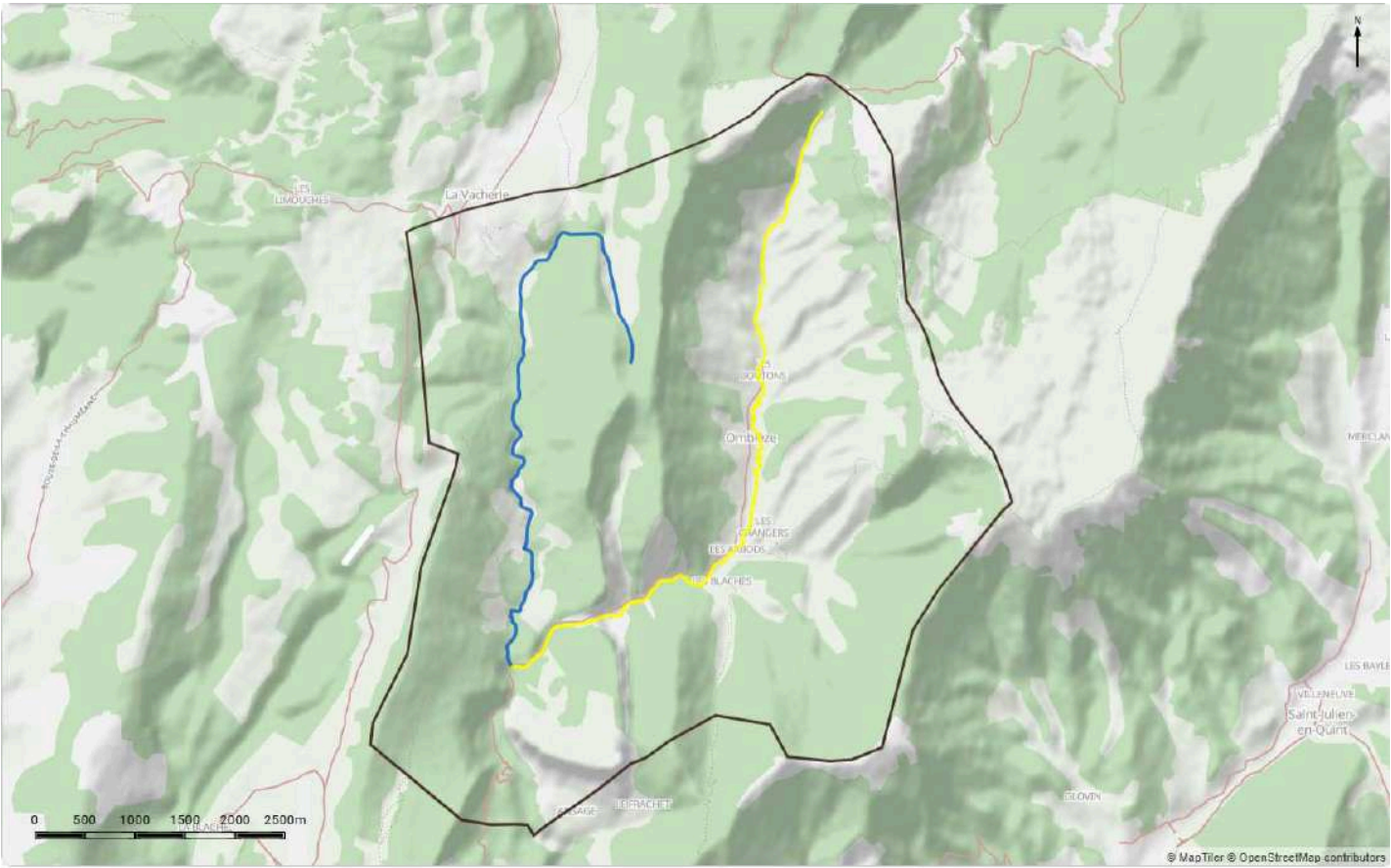
Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Aucune légende disponible

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10514	ruisseau corbière	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR439	La Gervanne	Moyen	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot
- Poissons migrateurs: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Ecrevisse à pieds blancs

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
05/07/22		Omlèze	Les Boutons	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Chabot, Truite de rivière
05/07/22		Omlèze	Langilla	Bon			Chabot, Truite de rivière
05/07/22		Omlèze	Grangeneuve	Excellent			Truite de rivière
30/09/15		Omlèze	Grangeneuve	Excellent			Truite de rivière
30/09/15		Omlèze	Les Boutons	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Chabot, Truite de rivière
30/09/15		Omlèze	Langilla	Bon			Chabot, Truite de rivière
02/09/14		Omlèze	Langilla	Bon			Chabot, Truite commune
26/08/13		Omlèze	Langilla	Bon			Chabot, Truite commune
27/08/12		Omlèze	Langilla	Bon			Chabot, Truite commune

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Aucun pression principale renseignée

Pressions annexes:

Nature: Morphologie

Localisation:

Gervanne et affluents

Description:

Un important concrétionnement calcaire est observé limitant ponctuellement les capacité de reproduction de la Truite fario et de développement du Chabot et de l'écrevisse à pattes blanches.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Continuité

Localisation:

Gervanne

Description:

la présence de nombreux seuils piscicoles peut ponctuellement créer des dysfonctionnements notamment sur les espèces non sauteuses comme le Chabot

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-27 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Gervanne amont

Localisation:

Gervanne amont

Description:

Sur la Gervanne, il est plutôt recommandé de réaliser des interventions légères de type R1, comme il en a déjà été réalisé. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique de la Gervanne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:Intitulé: A1-27 : Encadrer les activités sportives de loisirs d'eau viveLocalisation:

Gervanne amont

Description:

L'attrait touristique du bassin de la Drôme est conséquent et engendre une sur-fréquentation notamment en période estivale. Le SMRD a mené une étude des impacts environnementaux et socio-économiques des diverses activités pratiquées, telles que le canoë, le canyoning, la baignade, la randonnée aquatique, etc D'un point de vue environnemental, ces activités engendrent des impacts multiples notamment sur l'ichtyofaune et la faune astacicole : - Dégradation des habitats, - Dégradation des zones de reproduction - Dérangement et stress - Fragmentation des zones de tranquillité L'étude doit permettre de proposer des opérations concrètes d'encadrement de ces activités afin de limiter ses incidences, telles que des solutions règlementaires, l'évitement des sites les plus sensibles, des campagnes d'information et de sensibilisation, etc ...

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités globales de la Gervanne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie et la continuité

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues des résultats obtenues, et des résultats de l'étude génétique sur la Truite fario, il est préconisé une gestion patrimoniale sur ce contexte.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Gervanne aval- 260022

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3+ à B4



Surface
11712.9 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Morcelée

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Ce contexte subit de multiples pressions à l'origine d'un dysfonctionnement majeur des fonctionnalités du milieu. Ces perturbations étaient identifiées depuis longtemps, cependant, il est constaté depuis 2015 une chute drastique des densités piscicoles sur ce contextes, notamment sur la Gervanne et la Sépie. Cette chute concerne toutes les espèces présentes sans exception, avec la quasi disparition du Barbeau méridional.

En premier lieu, la capacité habitationnelle est très fortement impactée par des habitats physiques restreints liés à une incision généralisée du lit (faciès homogènes, déconnexion de la ripisylve), mais également par un concrétionnement calcaire parfois très marqué, et également la présence de très nombreux ouvrages de prise d'eau (pisciculture Font Rome, canal du Dérot, canal Carotte, Romaizon).

En second lieu, le cloisonnement du peuplement piscicole constitue également une perturbation majeure : malgré les efforts entrepris ces dernières années il subsistent de gros dysfonctionnement en matière de libre circulation piscicole engendrés par la présence des seuils de prises d'eau cités précédemment. ces ouvrages perturbent à la fois la montaison, mais également la dévalaison (chute des espèces à l'aval des seuils, dévalaison dans les canaux).

L'hydrologie est donc fortement artificialisée et ce sur des linéaires très conséquents. De plus, la baisse généralisée des débits des cours d'eau et du niveau des nappes observés de manière générale et en particulier sur le BV de Drôme ces dernières années viennent amplifier encore les incidences quantitatives sur le milieu.

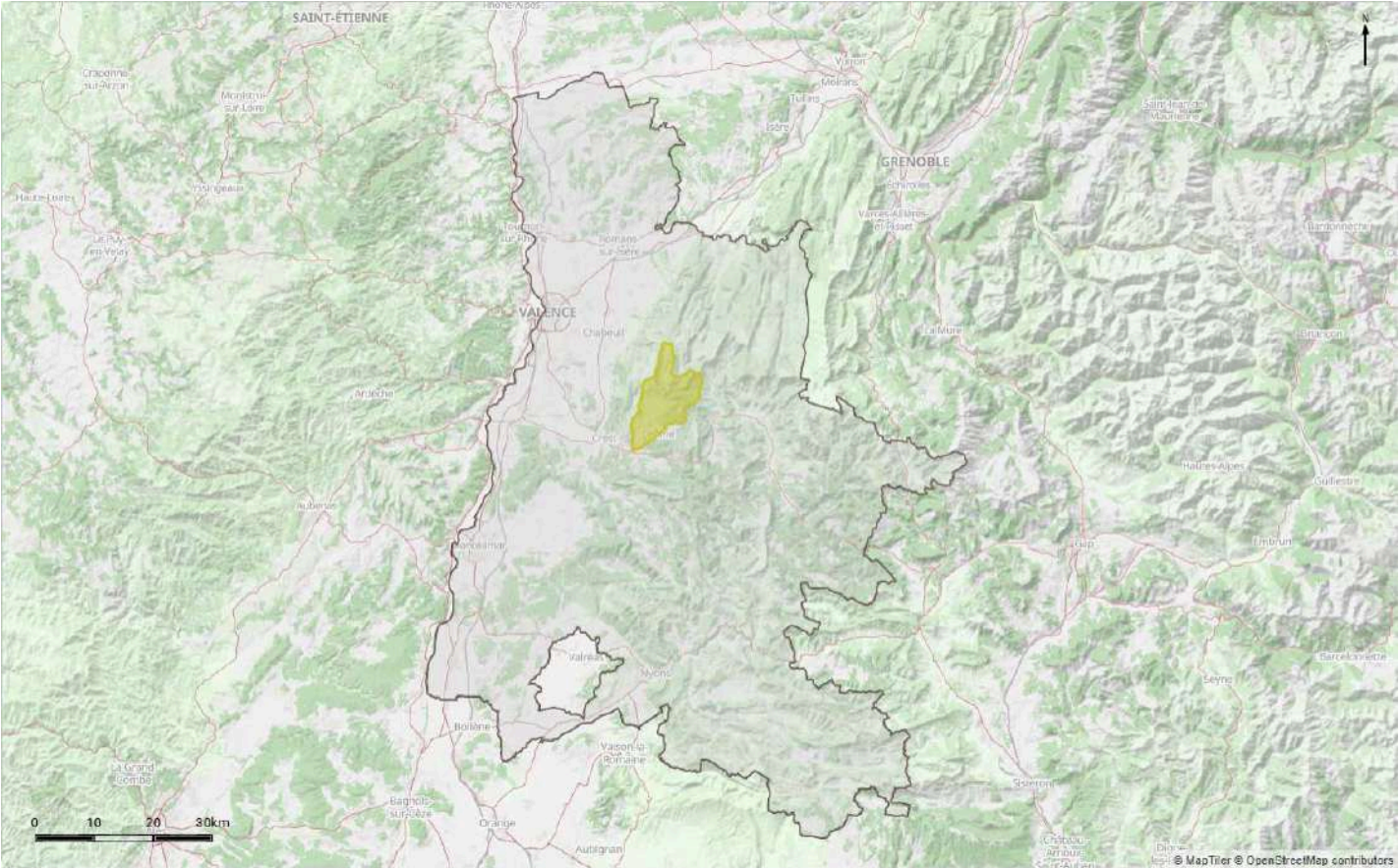
Enfin et de manière subsidiaire, les incidences de la pisciculture Font Rome sont à déterminer plus précisément (nature rejet, linéaire concerné, mesures réglementaires et techniques à mettre en oeuvre).

Synthèse état des lieux et diagnostic:

La Gervanne, d'une longueur d'environ 30 km, prend sa source dans les hauteurs du rebord occidental du massif du Vercors au niveau du col de la Bataille. Son bassin s'ouvre vers le sud sur la vallée de la Drôme. Il se dirige globalement du nord vers le sud et rejoint la Drôme en rive droite, au niveau de la localité de Mirabel-et-Blacons, à six kilomètres en amont de la ville de Crest.

Ce cours d'eau est alimenté par un système karstique (Calcaires et marnes crétacés du massif du Vercors), avec un réseau dense de cavités souterraines dont la principale résurgence se situe à la source des Fontaigneux (an aval du contexte), dont le débit est régulier et pérenne. La chute de la Druise (chute naturelle de 72 m de hauteur) marque la limite amont de ce contexte.

Localisation du contexte:



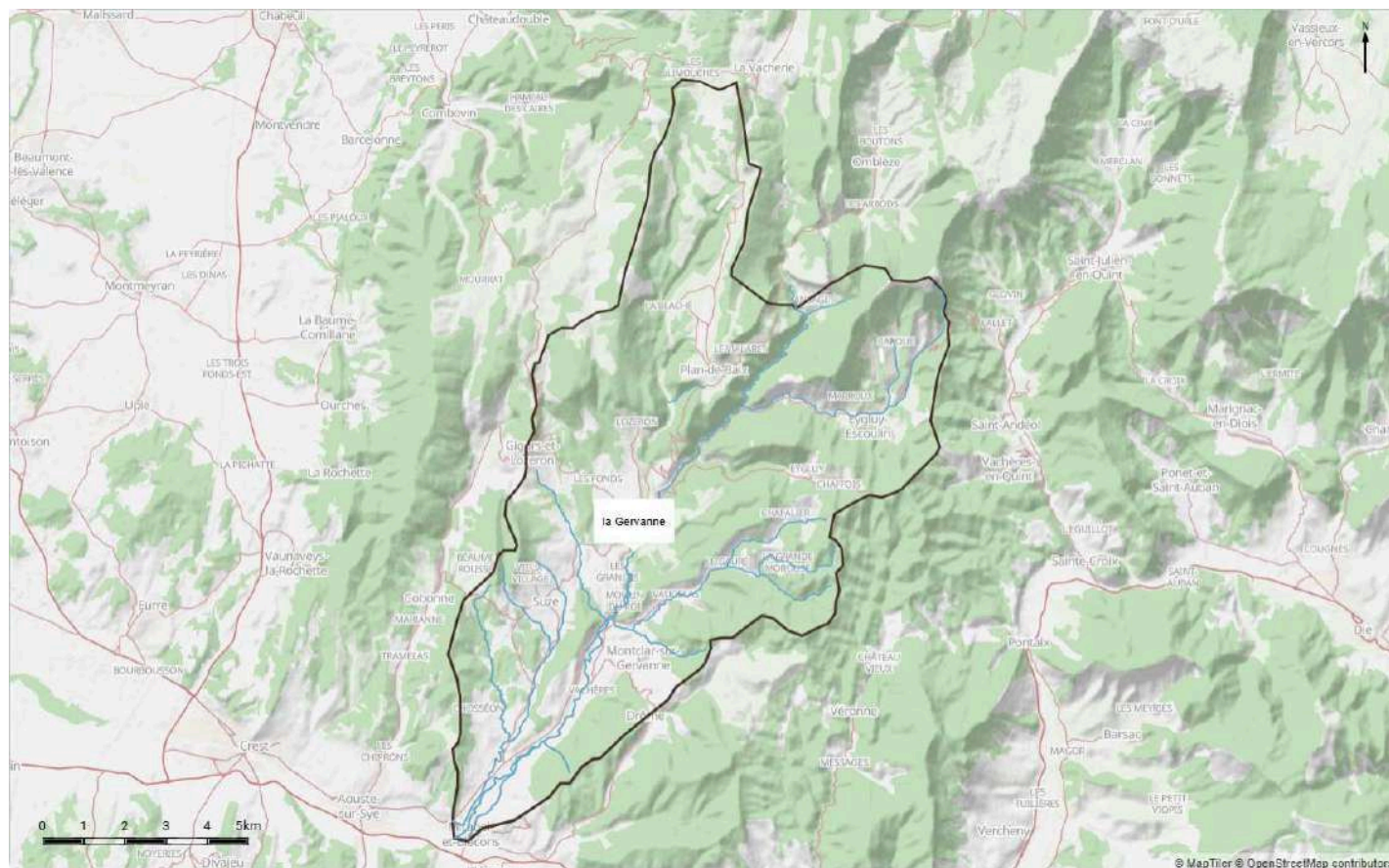
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

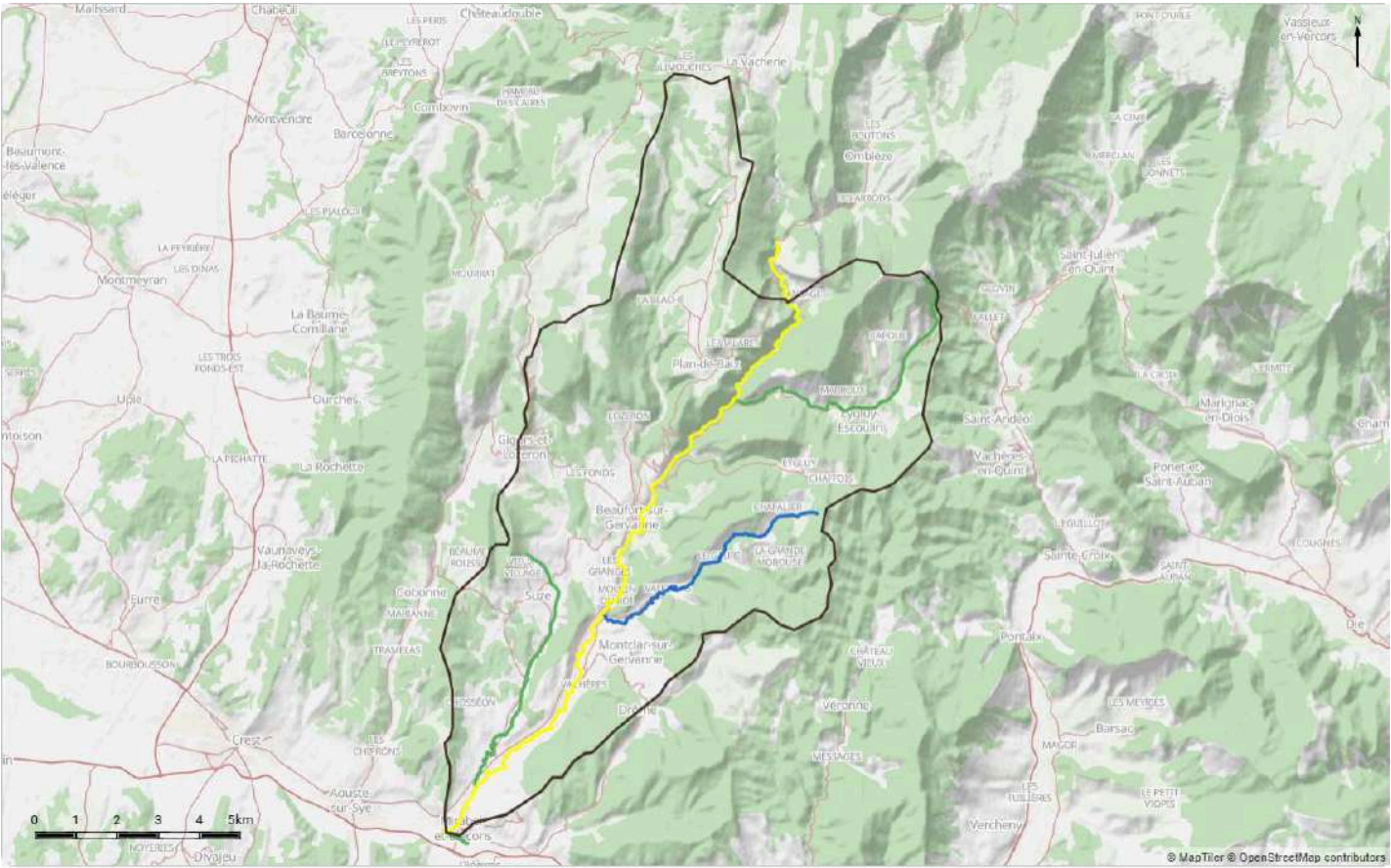
- Nom des cours d'eaux principaux: la Gervanne (20.583 km)
- Linéaire dans le contexte: **20.583 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: (0.13 km), (0.014 km), la Sépie (8.69 km), la Vaugelette (7.283 km), la Romane (7.128 km), Ruisseau de Chamard (4.871 km), Ruisseau de Chantemerle (4.828 km), Ruisseau de Clabousac (3.171 km), Ruisseau de la Morouse (2.987 km), (2.901 km), (2.786 km), Torrent des Novines (2.26 km), (1.992 km), (1.237 km), (1.179 km), (1.154 km), (1.069 km), (0.939 km), (0.673 km), (0.342 km), (0.101 km), Ruisseau de Chantemerle (0.01 km)
- Nombre total d'affluents: **22**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **76.328 km**

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11702	ruisseau la vaugelette	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR440	La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11112	ruisseau la sépie	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10518	ruisseau la romane	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR439	La Gervanne	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR438B	La Drôme de la Gervanne à Crest	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chabot, Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Vairon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau méridional

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
08/07/22		Beaufort-sur-Gervanne	Le Moulin du Roi	Perturbé			Chabot, Truite de rivière
06/07/22		Omlèze	Confluence Sépie	Perturbé			Truite de rivière
06/07/22		Eygluy-Escoulin	Les Taruelles	Très altéré			Ecrevisse à pattes blanches, Vairon
29/08/16		Eygluy-Escoulin	Les Taruelles	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Truite de rivière, Vairon
29/08/16		Omlèze	Confluence Sépie	Bon			Chabot, Truite de rivière
29/08/16		Beaufort-sur-Gervanne	Le Moulin du Roi	Perturbé			Chabot, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA effectue des soutiens de population de truite sur ce contexte dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Gervanne	PG	Soutien	Pont Vachère - Pont Vaugelas	2600	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Vaugelette	PG	Soutien	Amont de Vaugelas	2700	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Rau de Chantemerle	PG	Soutien	Ensemble du linéaire	3800	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Rau de Brudoux	PG	Soutien	Ensemble du linéaire	800	TRF	2	1500	Pisciculture fédérale 63

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Cloisonnement

Localisation:

Gervanne, de la confluence avec la Drôme à la pisciculture Font Rome

Description:

la partie aval de la Gervanne est toujours fortement cloisonnée avec la présence d'ouvrages conséquents impactant la montaison et la dévalaison associé pour certains à la présence de prélèvements d'eau en gravitaire

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Morphologie

Localisation:

Gervanne

Description:

Moins marqué que pour l'amont de la Gervanne, le concrétionnement calcaire est ponctuellement important. De plus, le cours d'eau subit globalement une incision assez marqué entraînant une perte d'habitats.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Gervanne en(de la confluence avec la Drôme aux Fontaigneux), Sépie

Description:

Outre la morphologie, la capacité habitationnelle est également impactée par la présence de plusieurs prélèvements en gravitaire sur la partie aval de la Gervanne. De plus, la baisse généralisée des débits de cours d'eau observé un peu partout et en particulier sur le BV de la Drôme accentue encore les incidences de ce déficit hydrologique.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Pressions annexes:

Nature: Qualité

Localisation:

Gervanne à l'aval du rejet de la pisciculture Font Rome

Description:

La pisciculture Font Rome rejette ses effluents après traitement dans la Gervanne. Les suivis montrent une incidence effective en tout cas à proximité du rejet (le linéaire impacté est à définir plus précisément).

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Sports et loisirs d'eau vive

Localisation:

Gervanne

Description:

La Gervanne est marquée par la présence d'une très forte activité liée à la pratique des sports et loisirs d'eau vive telles que le canoé et la randonnée aquatique. Ces activités peuvent potentiellement engendrer des impacts sur le frai de la Truite fario, mais aussi sur les populations de chabot et d'écrevisses à pattes blanches

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-28 : Restaurer la continuité écologique sur la Gervanne aval (5 ouvrages)

Localisation:

Gervanne aval

Description:

Sur ce contexte, l'enjeu continuité concerne la Gervanne, de la confluence avec la Drôme à la prise d'eau du canal du Dérot, tronçon sur lequel se trouve 5 ouvrages nécessitant une intervention : - ROE60874 : Seuil Plantiers - ROE20330 : Prise d'eau canal Romaizon alias canal de Blacons - ROE20337 : Prise d'eau canal Carotte RG - ROE20348 : Prise d'eau canal Berthalais RD canal Granjeon - ROE20366 : Prise d'eau canal Dérot

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: M1-28 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Gervanne aval

Localisation:

Gervanne aval

Description:

Sur la Gervanne, il est plutôt recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique de la Gervanne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-28 : Réaliser une étude globale DMB sur la Gervanne aval et régulariser les prélèvements

Localisation:

Gervanne aval

Description:

La Gervanne fait l'objet de nombreux prélèvements sur pratiquement tout son linéaire à tel point qu'il est complexe d'assurer à la fois les usages existants et du bon fonctionnement hydrologique et écologique du cours d'eau. Ainsi, avant toute régularisation de prélèvement, il est préconisé un état des lieux complets des ouvrages de prises d'eau, la détermination des débits de référence pour

chaque point de prélèvement, puis la détermination des débits minimum biologiques auquel devront se conformer les différents prélèvements.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: HQ1-28 : Régulariser la situation de la pisciculture Font Rome (Prélèvement, rejet)

Localisation:

Gervanne à Beaufort

Description:

La pisciculture Font Rome située à Beaufort-sur-Gervanne nécessite une régularisation de sa situation administrative et réglementaire aux vues de incidences sur le milieu et des interrogations relatives aux autorisations de prélèvement.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique et la qualité du milieu

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

OF5A: Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloignement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Intitulé: A1-28 : Encadrer les activités sportives de loisirs d'eau vive

Localisation:

Gervanne

Description:

L'attrait touristique du bassin de la Drôme est conséquent et engendre une sur-fréquentation notamment en période estivale. Le SMRD a mené une étude des impacts environnementaux et socio-économiques des diverses activités pratiquées, telles que le canoë, le canyoning, la baignade, la randonnée aquatique, etc D'un point de vue environnemental, ces activités engendrent des impacts multiples notamment sur l'ichtyofaune et la faune astacicole : - Dégradation des habitats, - Dégradation des zones de reproduction - Dérangement et stress - Fragmentation des zones de tranquillité L'étude doit permettre de proposer des opérations concrètes d'encadrement de ces activités afin de limiter ses incidences, telles que des solutions réglementaires, l'évitement des sites les plus sensibles, des campagnes d'information et de sensibilisation, etc ...

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer les capacités d'accueil et de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité, l'hydrologie et la qualité.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues des résultats des études génétiques menées sur la Gervanne, en particulier sur la partie aval, et aux vues des contraintes hydrologiques fortes, il est préconisé une gestion patrimoniale.

Cas particuliers de gestion:

Ponctuellement, sur des secteurs à définir, des soutiens pourront être effectués en attente d'amélioration des fonctionnalités du cours d'eau aujourd'hui très altérées.



Rapport du contexte Affluents Drome aval- 260005

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B3+ à B5



Surface
23328.62 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Grenette

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Ce contexte de par sa localisation (zone de plaine), sa population et les faibles débits des cours d'eau qui le constituent en fait un contexte très vulnérable et dans les faits fortement anthropisé. Le déséquilibre piscicole traduisant un déséquilibre fonctionnel est marqué.

C'est principalement la capacité habitationnelle qui est influencée, notamment d'un point de vue morphologique avec une incision généralisée de la rivière Drôme sur ce secteur, entraînant une incision et parfois une déconnexion des affluents, mais également une homogénéité des faciès benthiques et des faciès d'écoulement engendrés par une forte rectification des cours d'eau, parfois des endiguements, etc ... Ajouté à cela, une hydrologie de moins en moins favorable et des besoins en eau (tous usages confondus) toujours plus forts. La présence de plans d'eau sur certaines têtes de bassin (en particulier celui de la Grenette et du Lambres) accentue encore ce déficit hydrologique. Ceux-ci sont en effet en communication directe avec les eaux libres.

Ces plans d'eau entraînent également bien d'autres problématiques en particulier sur des petits cours d'eau comme la dégradation physicochimique, l'augmentation de température, la rupture de la continuité écologique, etc ... Par ailleurs, la dégradation qualitative est parfois même visible à l'œil nu, notamment sur les sources du Lambres avec la présence de 2 plans d'eau successifs situés en barrage.

Certains secteurs se retrouvent également cloisonnés, en lien avec la déconnexion avec la Drôme, mais également en lien avec la présence de seuils (parfois associés à des prises d'eau). Or, les enjeux continuité sont fortement présents sur les zones de confluences qui constituent des zones de refuge pour les espèces de la Drôme, mais également sur des zones plus étendues comme sur la Grenette par exemple avec des enjeux sur plusieurs espèces (Truite fario, barbeau méridionale et autres) aussi bien en période de reproduction qu'en période d'étiage.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

La rivière Drôme est un affluent de rive gauche du Rhône qui prend naissance à la Bâtie des Fonds, à l'Est du Diois. Son bassin versant s'étend sur 1 640 km² et le cours d'eau s'étire sur près de 106 km. Coulant d'abord du Sud vers le Nord, la Drôme draine le massif du Diois orienté SE-NO, zone de transition entre le massif du Vercors au Nord et celui des Baronnies au Sud. Composé essentiellement de calcaires et de marnes, le bassin versant présente un relief de moyenne montagne culminant à 2 041 m au Glandasse. Néanmoins, les altitudes les plus fréquentes s'échelonnent de 800 à 1 400 m. Localement, les affleurements calcaires favorisent la formation de versants aux pentes très raides.

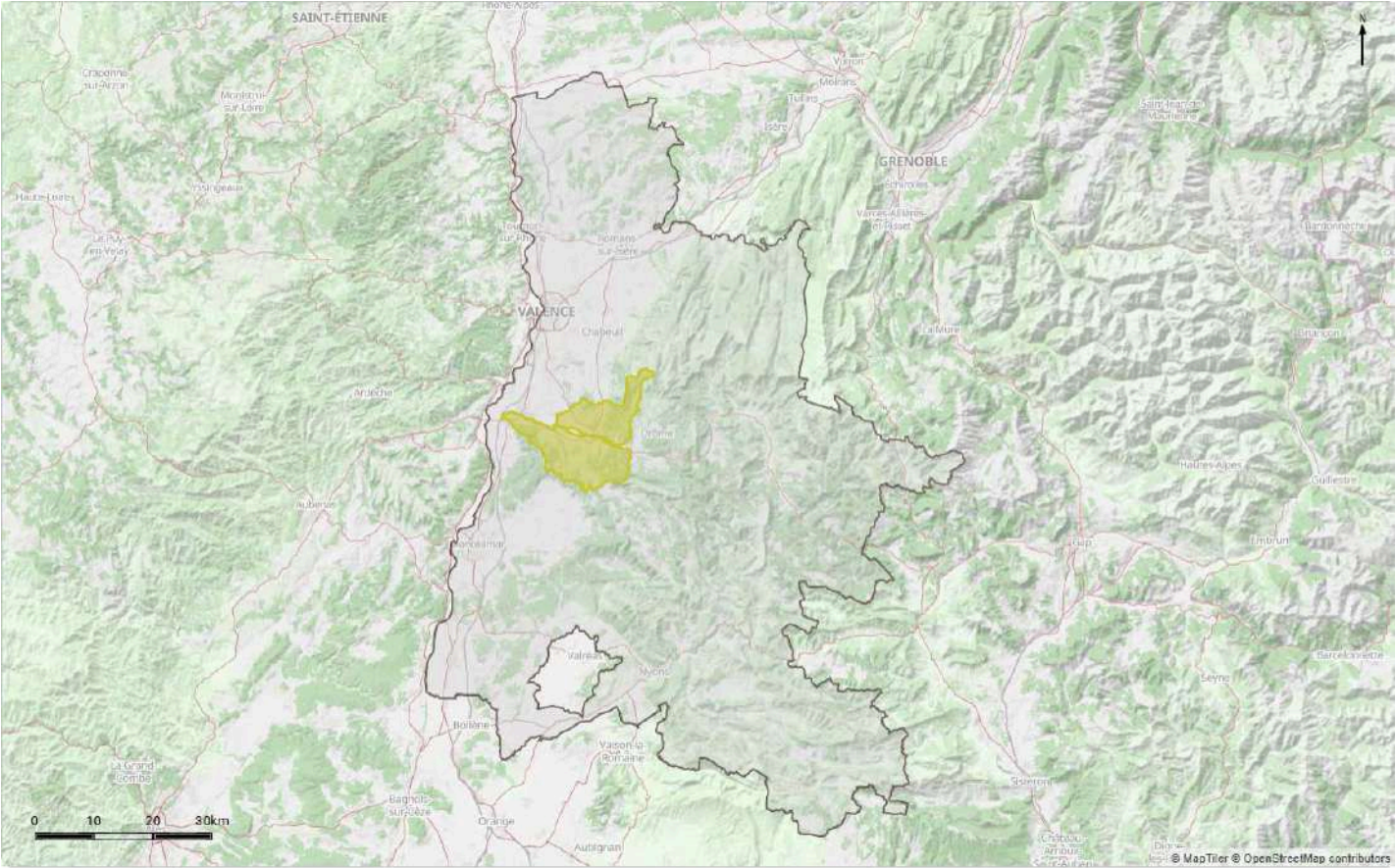
Les principaux affluents de la Drôme sont le Bes et la Gervanne (coté Vercors) et la Roanne (coté Diois).

Ce contexte est constitué d'affluents rive gauche et rive droite de la rivière Drôme, en aval d'Aouste-sur-Sye, à savoir pour les principaux :

En rive droite : la Sye, la Lozière, la Saleine, le Merdarie et la Riaille

En rive gauche : le Lausens, le Lambres, le Villeneuve et la Grenette.

Localisation du contexte:



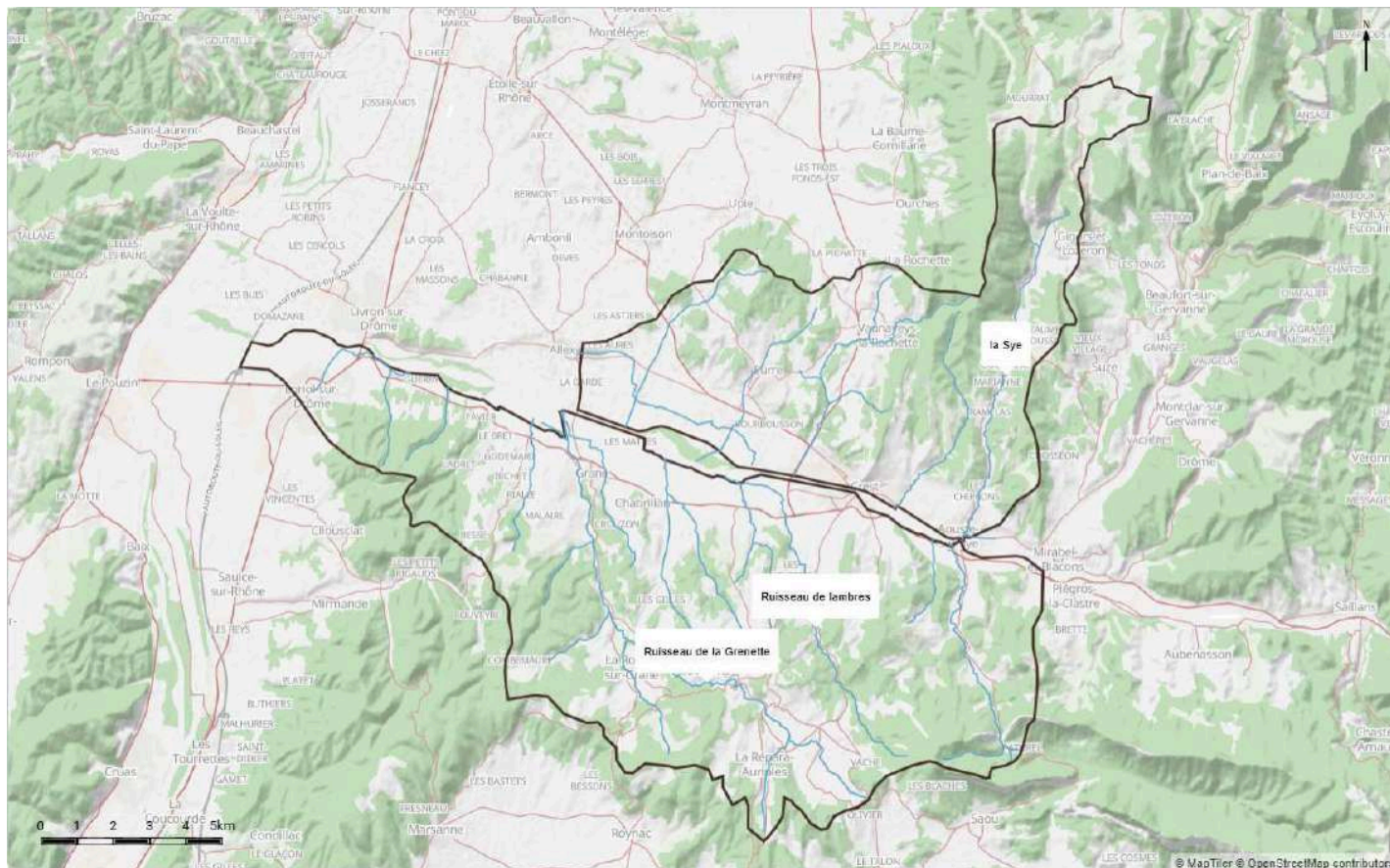
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: Ruisseau de la Grenette (17.363 km), la Sye (11.391 km), Ruisseau de lambres (10.961 km)
- Linéaire dans le contexte: **39.715 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de Saleine (9.522 km), Ruisseau de lausens (9.002 km), Canal du Moulin (7.717 km), la Lozière (7.531 km), Ruisseau de Riaille (7.19 km), Ruisseau de Villeneuve (6.477 km), le Rif Noir (5.852 km), Canal du Moulin (4.974 km), (2.406 km), (2.378 km), Canal des Moulins (1.663 km), (1.493 km), (1.303 km), (0.905 km), (0.819 km), (0.805 km), (0.679 km), (0.405 km), Ruisseau de Merdarie (4.904 km), Ruisseau de Beaunette (4.334 km), Ruisseau de Riosset (4.324 km), Ruisseau de Colombet (3.835 km), Ruisseau de la Gardette (3.008 km), Ruisseau de Milassoles (2.951 km), Ruisseau de Maucol (2.824 km), Ruisseau de la Motte (2.794 km), le Filan (2.55 km), Ruisseau de la Baume (2.264 km), Ruisseau de Costadon (2.174 km), Ruisseau de Saint-Pierre (2.167 km)
- Nombre total d'affluents: **30**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **148.964 km**

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:

LA SYE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LA SYE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE GRENETTE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE GRENETTE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE LA GARDETTE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE LA MOTTE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DE RAILLE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
LE RUISSEAU DES BOIS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme(FR8201678, [Fiche descriptive](#))
Gervanne et rebord occidental du Vercors(FR8201681, [Fiche descriptive](#))
Pelouses, forêts et grottes du massif de Saoû(FR8201686, [Fiche descriptive](#))
Les Ramières du val de drôme(FR8210041, [Fiche descriptive](#))
Massif de Saou et crêtes de La Tour(FR8212018, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Drôme de Crest au Rhône(Alose, classement: ZAP)
La Drôme de la Gervanne à Crest(Anguille, classement: ZAP)

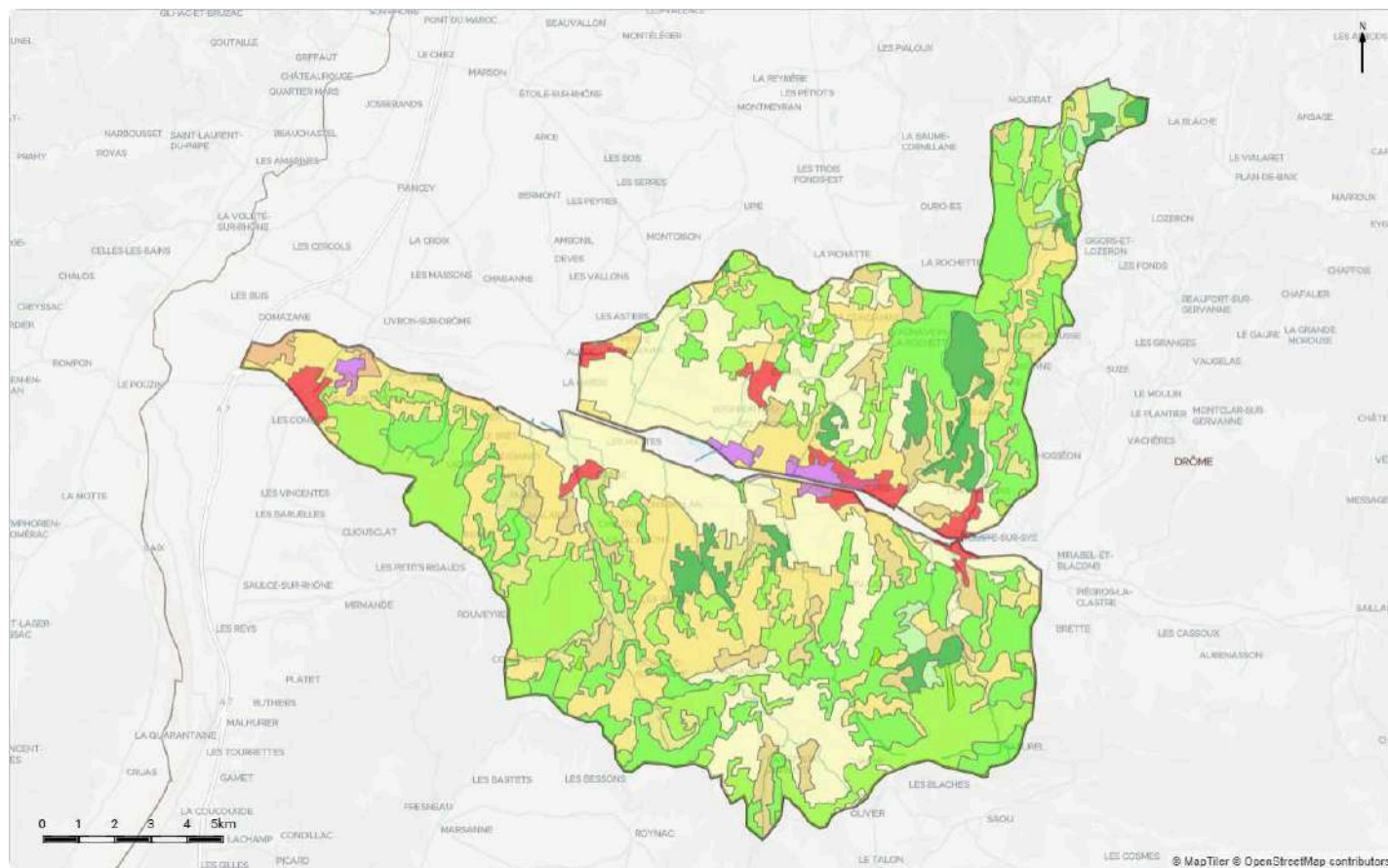
Réservoir(s) biologique(s):

LA SYE ET SES AFFLUENTS
LE LAUSENS
LE LAUSENS À L'AMONT DU PONT D 411 LIEU-DIT LASSAUMES
LE RIF NOIR À L'AMONT DU BARRAGE DE L'ANCIENNE USINE À SOIE, LIEU-DIT LES PORTERONDS
LE RUISSEAU DE GRENETTE ET SES AFFLUENTS
LE RUISSEAU DE LA GARDETTE
LE RUISSEAU DE LA MOTTE

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence
Drôme

Occupation du sol:



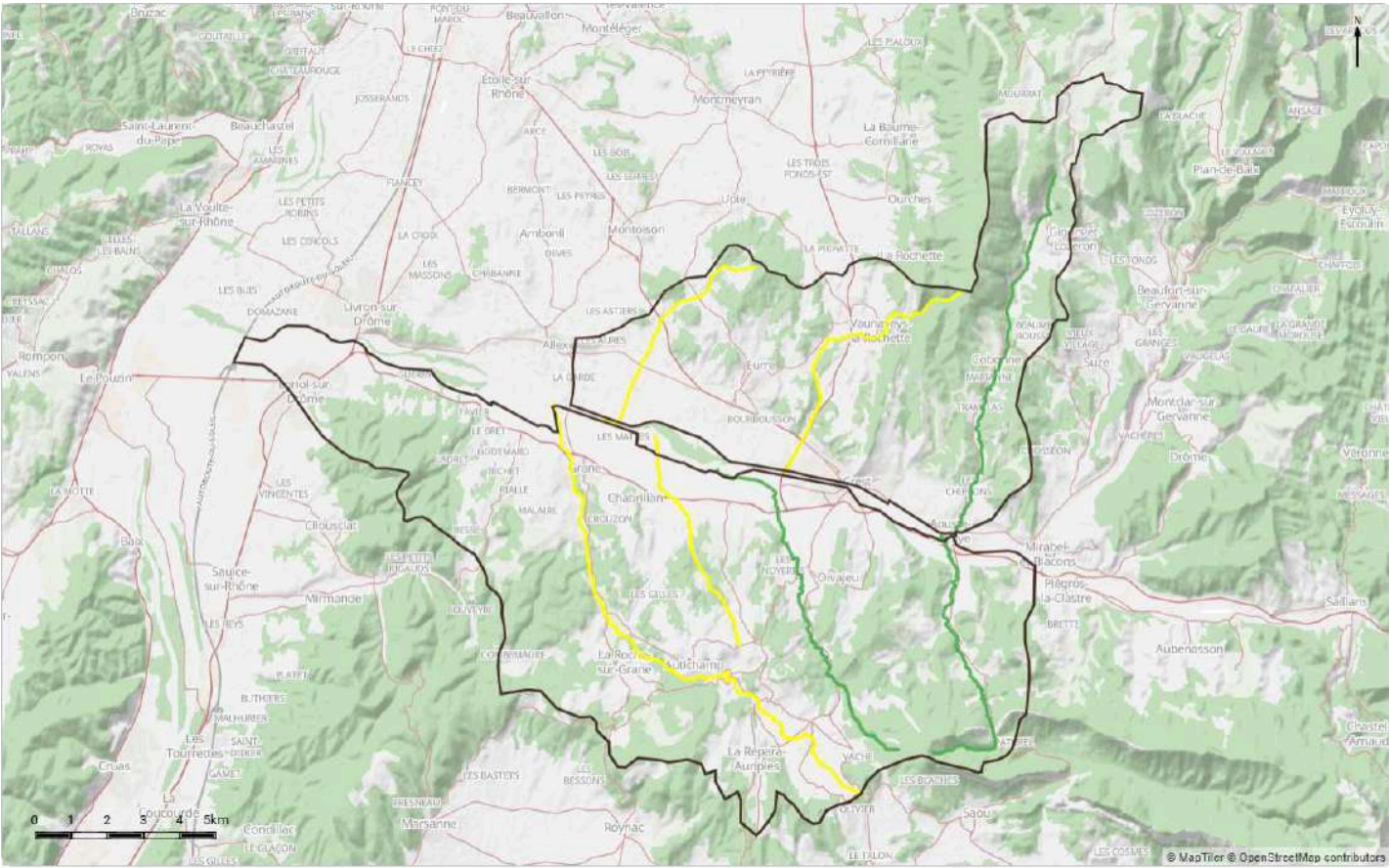
Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Aucune légende disponible

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10567	ruisseau de lambres	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10567	ruisseau de lambres	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10824	rivière la sye	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11482	ruisseau de lausens	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10824	rivière la sye	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11482	ruisseau de lausens	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11778	ruisseau de riaille	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR11778	ruisseau de riaille	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10705	ruisseau de saleine	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11331	ruisseau de saint laurent	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11495	ruisseau de grenette	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11331	ruisseau de saint laurent	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11495	ruisseau de grenette	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10705	ruisseau de saleine	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Perche soleil, Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Blageon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
30/07/19		Cobonne	Grangeon	Perturbé			Truite de rivière
20/07/19		Vaunaveys-la-Rochette	Pont Morin	Bon			Loche franche, Truite de rivière, Vairon
17/07/19		La Roche-sur-Grane	Chemin du Chaix	Bon			Barbeau méridional, Blageon, Carpe commune, Chevaine, Gardon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
17/07/19		Grane	Amont confluence Rau du Filan	Perturbé			Barbeau méridional, Blageon, Carpe commune, Chevaine, Gardon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Truite de rivière, Vairon
02/09/15		Chabrillan	Pont St-Laurent	Altéré			Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
02/09/15		La Roche-sur-Grane	Chemin du Chaix	Bon			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Gardon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
14/08/15		Grane	Amont confluence Rau du Filan	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
14/08/15		Eurre	Rigaud	Perturbé			Truite de rivière
16/07/15		Vaunaveys-la-Rochette	Pont Morin	Perturbé			Loche franche, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Saint-Pierre	EBVD	Soutien	Aval pont TGV	NR	TRF	2	1000	Pisciculture fédérale 63
Saint-Pierre	EBVD	Soutien	Amont pont TGV	NR	TRF	2	1000	Pisciculture fédérale 63
Villeneuve	EBVD	Soutien	NR	NR	TRF	2	1000	Pisciculture fédérale 63
Saleine	PMVD	Soutien	Partie mediane, aff RG	2500	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Saleine	PMVD	Soutien	Veaunavey amont	600	TRF	3	500	NR
Saleine	PMVD	Halieutisme	Pont Morin à Veauavey	500	TRF	4	240	NR
Sye	PMVD	Soutien	Amont aire rivière	1000	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Sye	PMVD	Soutien	Aval Michauds	800	TRF	3	500	NR
Sye	PMVD	Halieutisme	Lambacel	100	TRF	4	60	NR
Sye	PMVD	Halieutisme	Maillefaux	100	TRF	4	60	NR
Sye	PMVD	Halieutisme	Cobonne village	50	TRF	4	40	NR
Sye	PMVD	Halieutisme	Aire rivière	400	TRF	4	80	NR
Rif Noir	PMVD	Soutien	Partie amont	800	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Rif Noir	PMVD	Halieutisme	Poterons	200	TRF	4	80	NR
Lausens	PMVD	Halieutisme	Maison Roche à hameau Ubac	500	TRF	4	80	NR
Lambres	PMVD	Halieutisme	Lieu-dit Portier à Divajeu	NR	TAC	4	120	NR
Merdarie	PMVD	Halieutisme	Lieu dit Poyot à Eurre	1700	TAC	4	60	NR

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Sye, Saleine, Lambres, Villeneuve, Saint-Pierre, Grenette

Description:

La capacité d'accueil est déficitaire sur un bon nombre de ces affluents sur cette zone de plaine, en raison d'une incision du lit, de rectifications parfois sévères et d'un colmatage des fonds par des matériaux fins et ponctuellement par le concrétionnement calcaire.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Cloisonnement

Localisation:

Saleine, Grenette

Description:

Certains de ces affluents sont cloisonnés notamment la Grenette et la Saleine (parfois malgré les travaux entrepris sur certains ouvrages). Or, de nombreux enjeux sont présents : l'accès aux zones de frayère, l'accès aux zones de développement favorables en période d'étiage, mais également l'accès des espèces de la Drôme aux zones de refuges que constituent les parties aval de ces cours d'eau.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Grenette, Lambres

Description:

De nombreux plans d'eau sont présents sur ce contexte (situés notamment en retenue directe) entraînant des impacts qualitatifs et quantitatifs sur certains affluents comme la Grenette et le Lambres.

Impact état fonctionnel:

Modéré à fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Ces cours d'eau à l'hydrologie naturellement faibles subissent des pressions quantitatives supplémentaires par de nombreux prélèvements à vocation agricole et pour l'AEP. De plus, l'incidence est fortement amplifiée par la baisse généralisée des débits et des niveaux des nappes observé ces dernières années

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C2-29 : Restaurer la continuité écologique sur la Saleine aval (2 ouvrages)

Localisation:

Saleine aval

Description:

Sur la rivière Saleine, l'enjeu continuité concerne sa partie extrême aval qui joue notamment un rôle de zone de refuge de la rivière Drôme. Sur ce tronçon, se trouve 2 ouvrages connus qu'il conviendra de traiter : - ROE25066 : Radier pont SNCF - ROE25071 : Seuil ZI Crest

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: C1-29 : Poursuivre la restauration de la continuité écologique sur la Grenette (5 ouvrages)

Localisation:

Grenette médiane et aval

Description:

Sur la rivière Grenette, l'enjeu continuité concerne l'intégralité du cours d'eau. Certains ouvrages ont d'ores et déjà été traités, cependant, il reste encore 5 ouvrages nécessitant une intervention : - ROE59417 : PE ancien Moulin Reynaud - ROE59451 : Seuil amont pont village - ROE59937 : Plaisance - ROE93968 : Oléoduc - ROE60086 : passage conduite

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PE1-29 : Régulariser et traiter les incidences des plans d'eau (Grenette amont, Lambres amont)

Localisation:

Grenette amont, Lambres amont

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés, etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs BiologiquesLocalisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:Intitulé: M1-29 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 (Grenette, Saleine, Villeneuve, Sye)Localisation:

Grenette, Saleine, Villeneuve, Sye

Description:

Sur ces cours d'eau, il est plutôt recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-29 : Dresser un bilan règlementaire de 5 prises d'eau sur la SyeLocalisation:

Sye

Description:

La Sye compte 5 points de prélèvement gravitaires pour lesquels les informations disponibles sont très limitées. Un éclaircissement administratif et règlementaire concernant ces prises d'eau (existence légale, débit maximum prélevé, débit réservé, dispositif de franchissement, etc) est donc nécessaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité, l'hydrologie et la lutte contre la présence des plans d'eau.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion d'usage**

Observations:

Aux vues de l'ensemble des résultats des suivis, de la multiplicité des pressions notamment sur l'hydrologie, il est proposé de mettre en place une gestion d'usage (déversement de poissons surdensitaires). il conviendra le réaliser sur des zones adaptées avec suffisamment d'habitat.

Cas particuliers de gestion:

Quelques secteurs ont un intérêt, notamment les têtes de bassin où la reproduction fonctionne. La préservation de ses souches "naturelles" est indispensables, car les individus sont mieux adaptés aux contraintes du milieu. C'est le cas sur la Sye amont et sur la Grenette amont.



Rapport du contexte Olagnier, Teyssonne et Leyne- 260040

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B3 à B4+



Surface
10186.67 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Irrégulière**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli difficilement**

Présence de deux classes d'âge

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotype et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Fortement altérées

Observations:

Ce contexte de par sa localisation (zone de plaine), sa population et les faibles débits des cours d'eau qui le constituent en fait un contexte très vulnérable et dans les faits fortement anthropisé. Le déséquilibre piscicole traduisant un déséquilibre fonctionnel est marqué.

C'est la capacité habitationnelle qui est influencée par de nombreux facteurs anthropiques, avec un volet morphologique et un volet hydrologique.

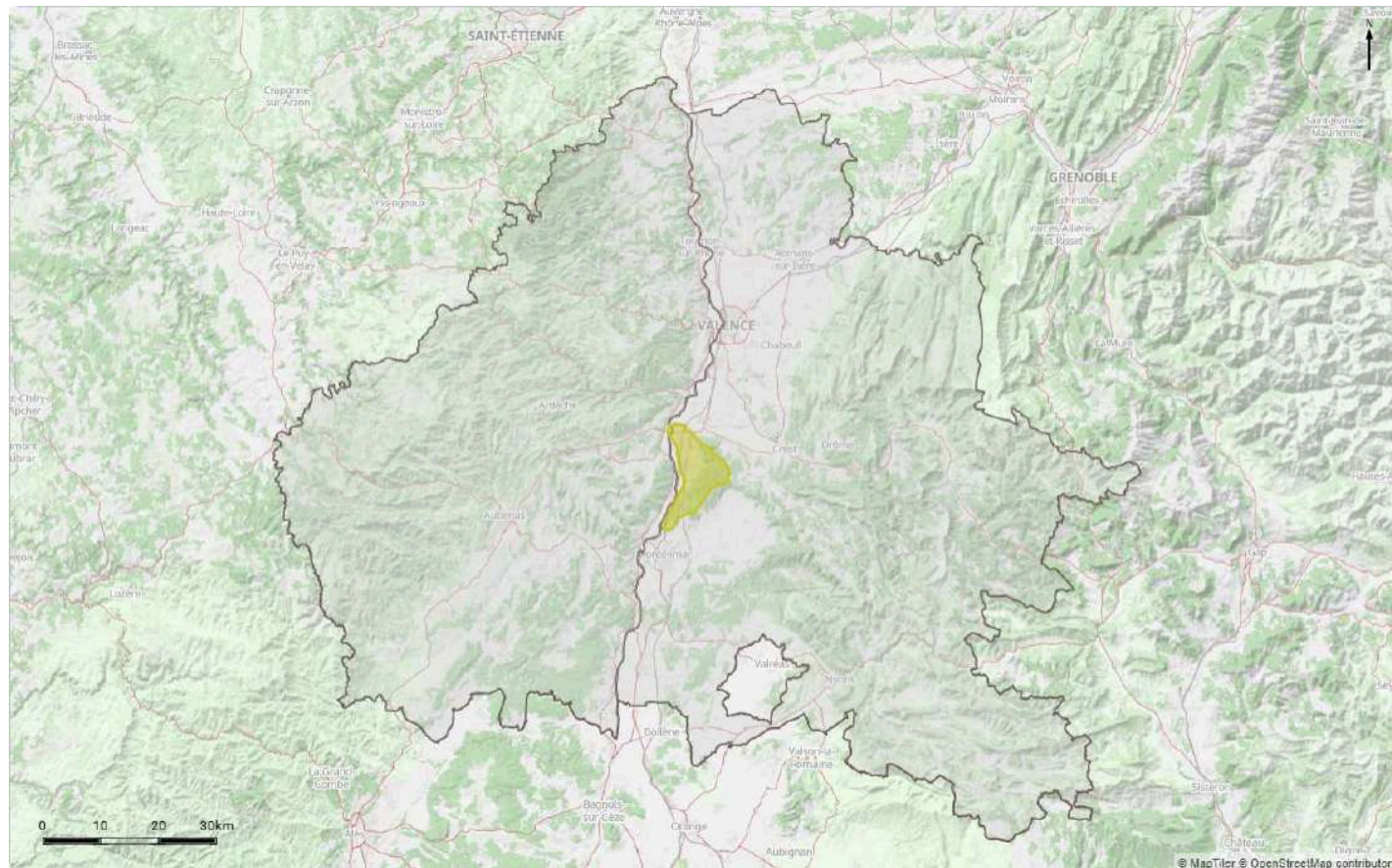
Concernant la morphologie, ces petits cours d'eau ont subi d'importantes contraintes par le passé : recalibrages, rectifications et parfois endiguements entraînant une incision parfois conséquente (comme sur la Teyssonne) entraînant une perte d'habitat directs par déconnexion avec la ripisylve et une homogénéisation des faciès découlements et benthiques. de plus, quelques dépôts de matériaux fins sont ponctuellement observés tout comme le concrétionnement calcaire.

Concernant l'hydrologie, ce territoire est tout comme les autres concerné par la baisse généralisée des débits et des niveaux de nappe impactant également la capacité d'accueil. Les Ventis, alimentés directement par les eaux de la nappe d'accompagnement de la Drôme se retrouve chaque année en assec sur un grand linéaire. Les prélèvements en cours d'eau et en nappe accentuent également ces déficits : c'est le cas pour les ventis, mais aussi pour la Teyssonne avec pas moins de 5 prélèvements superficiels présents sur son linéaire.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Ce contexte particulier regroupe un certain nombre d'affluents rive gauche du Rhône situés entre les bassins de la Drôme (au Nord) et de celui du Roubion (au Sud). Les cours d'eau principaux de ce contexte sont les suivants (du Nord au Sud) : les Ventis, le Rau de St-Fons, l'Olagnier et son affluent principal le Mouillon, la Teyssonne et son affluent principal le Tierceron et le Leyne.

Localisation du contexte:

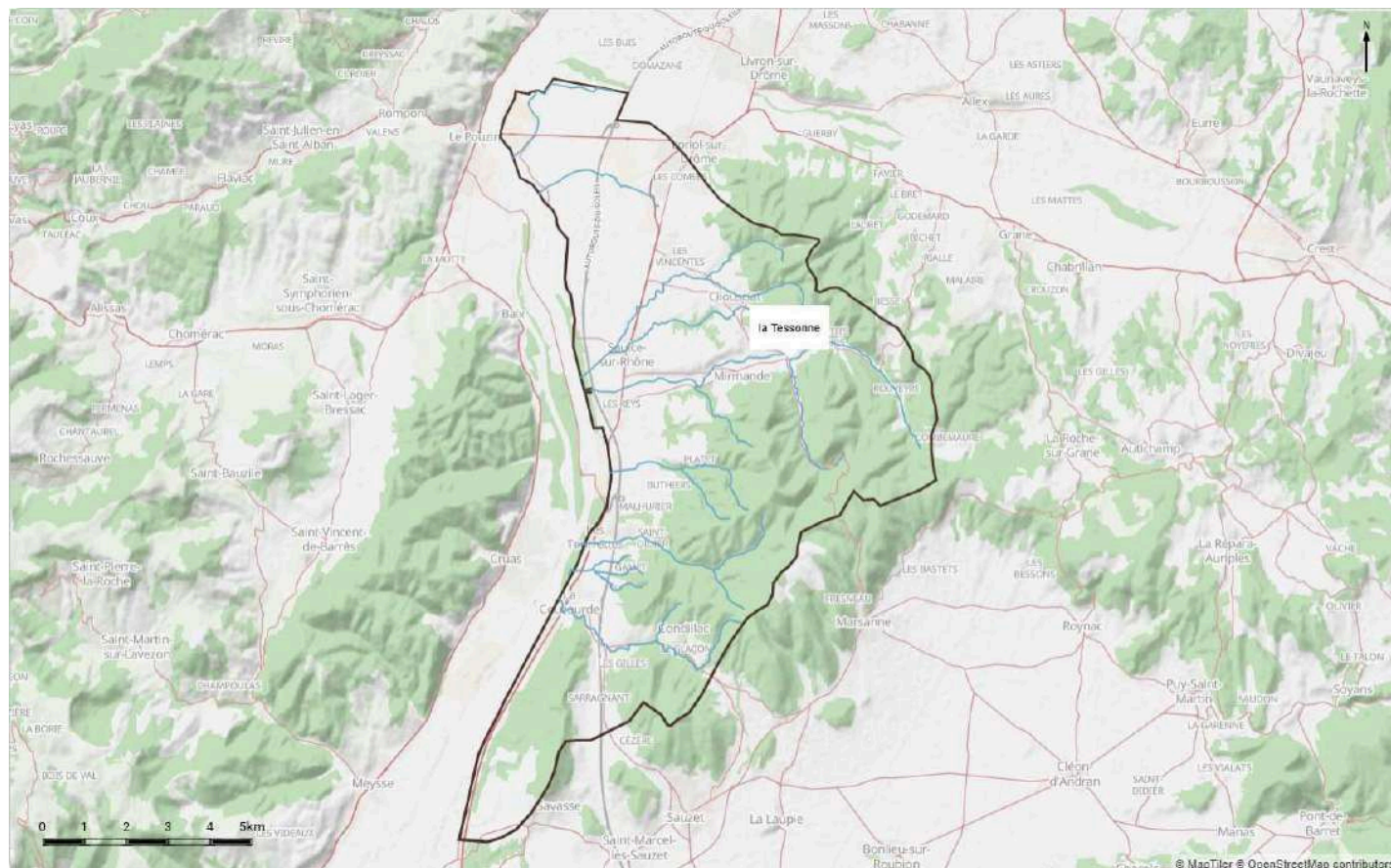


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

... Canaux — Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Teyssonne (10.823 km)
- Linéaire dans le contexte: **10.823 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de l'Olagner (7.652 km), Ruisseau de Blomard (5.942 km), le leyne (5.151 km), (3.863 km), Ruisseau de Tierceron (3.249 km), le leyne/le Grand Vallat (2.001 km), (0.399 km), (0.175 km), Ruisseau des Innocents (0.106 km), le Mouillon (4.766 km), Ruisseau de Véronne (4.549 km), Ruisseau de Fond de Corps (2.68 km), Ruisseau de Vaucourte (2.504 km), Ruisseau de Grivier (1.987 km), Ruisseau des Innocents (1.817 km), Ruisseau de Cacaret (1.611 km), Ruisseau de la Figerasse (1.408 km), Ruisseau de la Fontaine du Saule (1.367 km), Ruisseau de lachamp (1.263 km), Ruisseau de Fond de Corps/Ravin de Gros Serre (0.621 km)
- Nombre total d'affluents: **20**

Canaux:

- Nom des canaux: Lône de Logis Neuf (canal) (0.227 km)
- Nombre total de canaux: **1**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **68.805 km**

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:

LA TESSONE ET SES AFFLUENTS DE SA SOURCE À SA CONFLUENCE AVAL AU RUISSEAU DE TIERCERON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

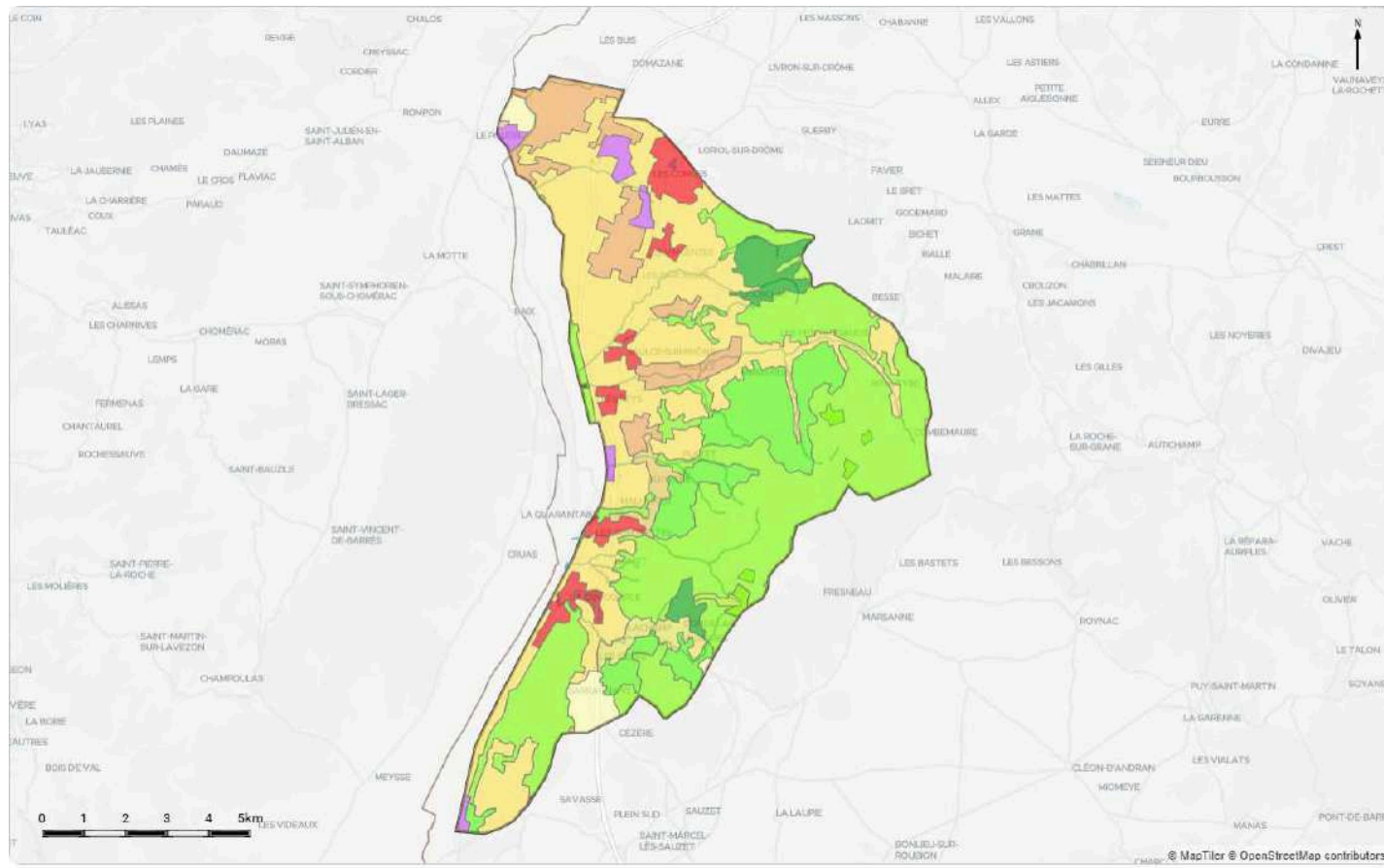
Réservoir(s) biologique(s):

LA TESSONE ET SES AFFLUENTS, DE SA SOURCE À SA CONFLUENCE AVAL AU RUISSEAU DE TIERCERON

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Drôme

Occupation du sol:

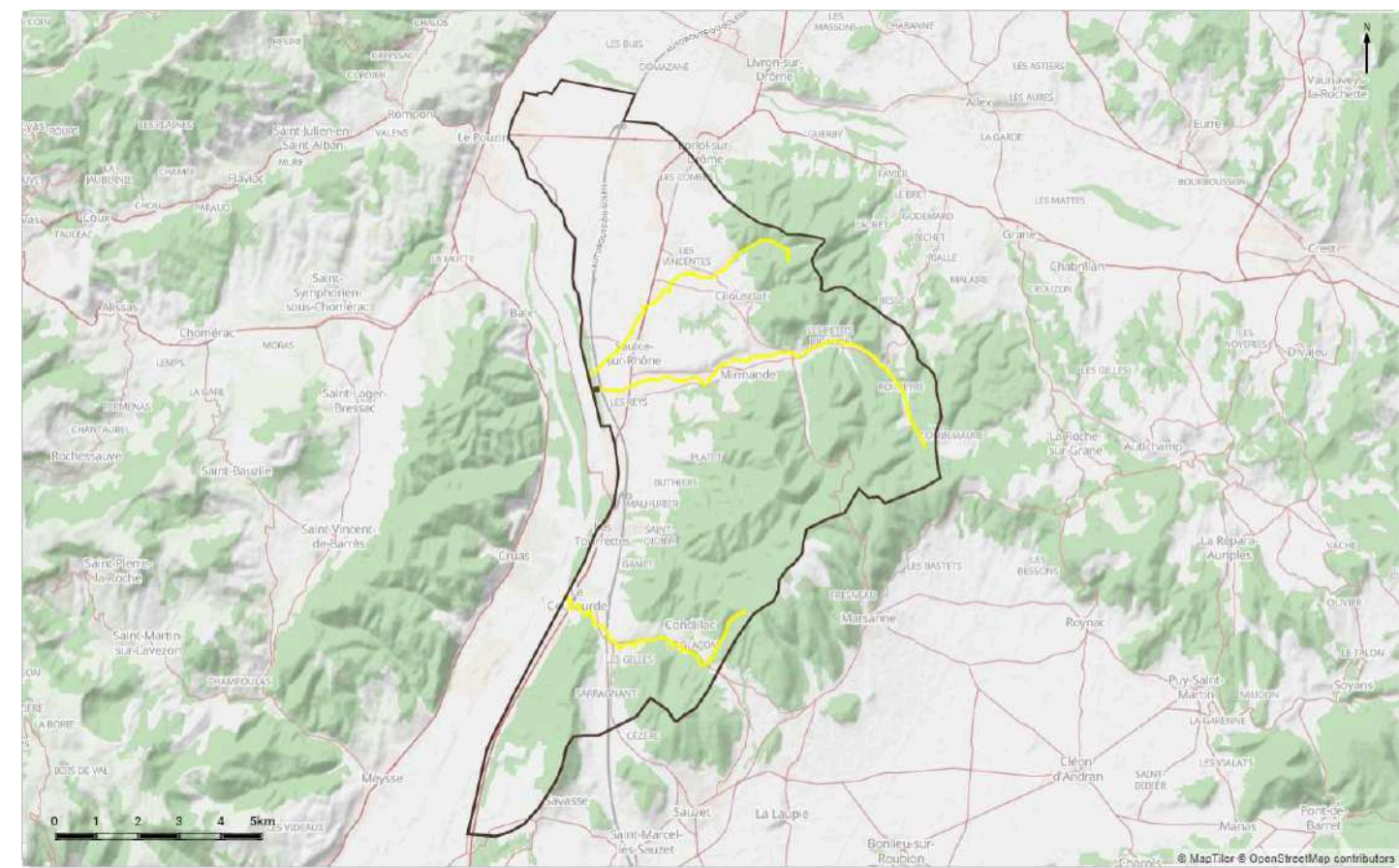
Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Aucune légende disponible

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11421	ruisseau de l'olagnier	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR12061	rivière la tessonne	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR11544	ruisseau le leyne	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: Anguille d'Europe
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs, Chevaine, Loche franche, Vairon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Blageon, Chevaine

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
18/07/23		Mirmande	Le Moulin	Perturbé			Truite de rivière
18/07/23		Savasse	Amont pont RD107	Perturbé			Truite de rivière
19/06/17		Savasse	Amont pont RD107	Bon			Loche franche, Truite de rivière
13/06/17		Loriol-sur-Drôme	Maison Cros	Bon			Anguille d'Europe, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
13/06/17		Saulce-sur-Rhône	Confluence Rau Poil de Chat	Perturbé			Truite de rivière
13/06/17		Mirmande	Pont Sauvan	Bon			Truite de rivière
13/06/17		Mirmande	Le Moulin	Bon			Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA la Gaule Lorientaise effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Ventis	GL	Halieutisme	Ensemble du linéaire	2700	TRF	4	500	Faure (Manthes)
Ventis	GL	Soutien	Ensemble du linéaire	2700	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
St-Fons	GL	Halieutisme	Ensemble du linéaire	4250	TRF	4	750	Faure (Manthes)
St-Fons	GL	Soutien	Ensemble du linéaire	4250	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63
Rau de Fond de Corps	GL	Soutien	Ensemble du linéaire	2050	TRF	2	2000	Pisciculture fédérale 63

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Ventis, Teyssonne, Rau de St-Fons, Leyne

Description:

de nombreux cours d'eau de ce contexte de zone de plaine ont été fortement modifiés (recalibrage, rectification, endiguements) et ont subi une incision plus ou moins marquée.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Ce territoire, fortement occupé par l'activité agricole subit de nombreux prélèvements, principalement pour l'usage irrigation. L'impact des prélèvements est marqué sur les ventis (prélèvements dans la nappe d'accompagnement de la Drôme), l'Ollagnier et la Teyssonne. Ces impacts quantitatifs sont accentués par la baisse généralisée des débits et des niveaux de nappe.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-30 : Dresser un bilan règlementaire des 5 prises d'eau sur la Teyssonne

Localisation:

Teyssonne

Description:

La Teyssonne compte 5 points de prélèvement gravitaires pour lesquels les informations disponibles sont très limitées. Un éclaircissement administratif et règlementaire concernant ces prises d'eau (existence légale, débit maximum prélevé, débit réservé, dispositif de franchissement, etc) est donc nécessaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Teyssonne

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-30 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Teyssonne

Localisation:

Teyssonne

Description:

Sur ces cours d'eau, il est plutôt recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de ces cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues des résultats des inventaires piscicoles, on note globalement des milieux plutôt intéressants et assez riches en habitats, comme le Rau de St-Fons (médian et aval), Le Mouillon et le Leyne. Sur ces milieux, un soutien de population ne semble pas indispensable.

Cas particuliers de gestion:

Concernant la Teyssonne, les problématiques habitationnelles liées à la morphologie du milieu ainsi que le colmatage des fonds ne permet pas un bon développement de la population de Truite, et l'alevinage n'aura pas d'efficacité. Il est préconisé sur ce cours d'eau, ainsi que sur les Ventis, et l'Olagner qui subissent des assècs très importants et réguliers, un déversement de poissons surdensitaires.



Rapport du contexte Roubion amont- 260008

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B2 à B4+



Surface
23905.61 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Large

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Correcte

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

En dessous des niveaux attendus par les données historiques et/ou biotypologie (Ecart d'abondance = 2)

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:**Altérées****Observations:**

L'amont du bassin du Roubion est globalement plutôt préservé en terme d'anthropisation et présente des populations assez remarquables de Truite fario, de barbeau méridional et d'écrevisses à pattes blanches pour un cours d'eau à forte typologie méditerranéenne.

Néanmoins, l'habitat est tout de même quelque peu déficitaire en lien avec une incision du lit du cours d'eau principal, avec une déconnexion ponctuelle d'avec les systèmes rivulaires, et une certaine homogénéité des faciès d'écoulements et des faciès benthiques. Ajouté à cela, l'hydrologie semble de plus en plus contraignante comme partout ailleurs accentuant les méfaits sur cette capacité d'accueil. Les étiages et les zones d'assecs sont de plus en plus intenses.

On note un cloisonnement ponctuel sur le Roubion, qui pourrait ne pas avoir de trop lourdes conséquences sur le peuplement. Néanmoins, les enjeux liés aux espèces présentes et aux différentes phases du cycle biologique nécessitent une attention toute particulière sur ce secteur (prise d'eau de Mornans). La Vèbre quant à elle est très morcelée notamment sur sa partie aval, néanmoins, les conditions d'accueil (morphologie, hydrologie, température) sont nettement plus favorables. En outre, la récente étude menée par la FDPMA26 et SAGE Environnement montre une incidence limitée de la succession de ces seuils sur la fonctionnalité du milieu (hormis les 3 seuils constituant des prélèvements).

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le Roubion est une rivière de type méditerranéen prenant sa source à 690 m d'altitude au pied de la montagne de Mièlandre sur la commune de Bouvières. Cette rivière d'une longueur totale de 65 km et de pente moyenne de 1,8 % jusqu'à sa confluence avec le Jabron, s'écoule parallèlement à la rivière Drôme.

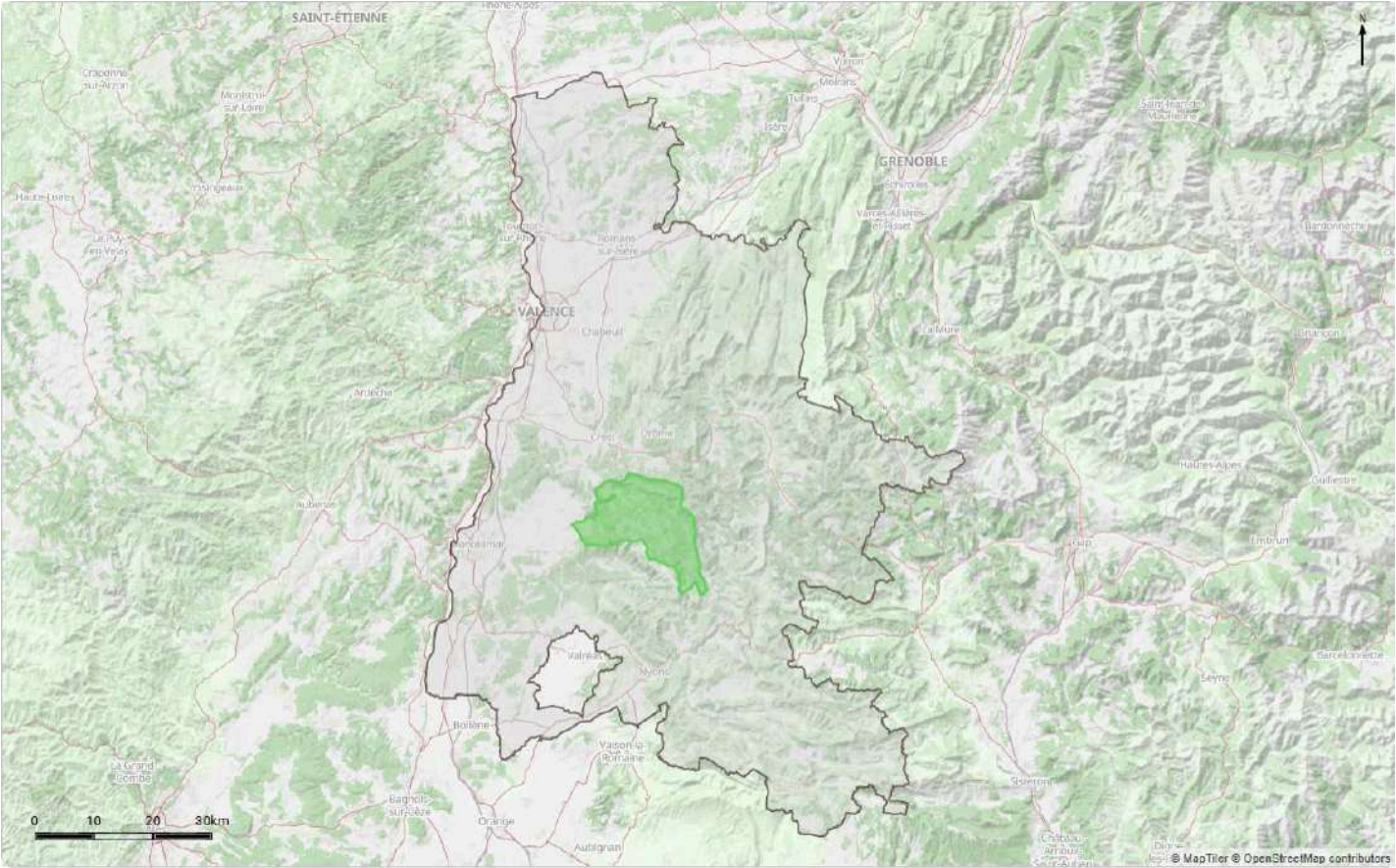
Il présente des variations de débit très importantes entre les étiages estivaux marqués (assecs sur plusieurs secteurs) et les crues d'automne et de printemps particulièrement violentes (jusqu'à 140 m3/s en débit maximum instantané). Le Roubion draine un bassin versant orienté est-ouest de 425 km2 en amont du Jabron.

Il se caractérise par un lit souvent très encaissé en amont et extrêmement divagant en aval (lit pouvant atteindre 200 à 300 m de large et une pente toujours supérieure à 0,5%). Le bassin du Roubion peut se diviser en deux zones principales :

- une zone de montagne, le haut Roubion, qui s'étend de Bouvières à Pont de Barret ;
- une zone de plaine, le bas Roubion, de Manas à Montélimar.

Ce contexte regroupe le Roubion en amont de Pont de Barret et ses affluents sur ce territoire, auquel ont été ajoutés quelques autres affluents salmonicoles comme le Rimandoule et le Rau de Salettes.

Localisation du contexte:



Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

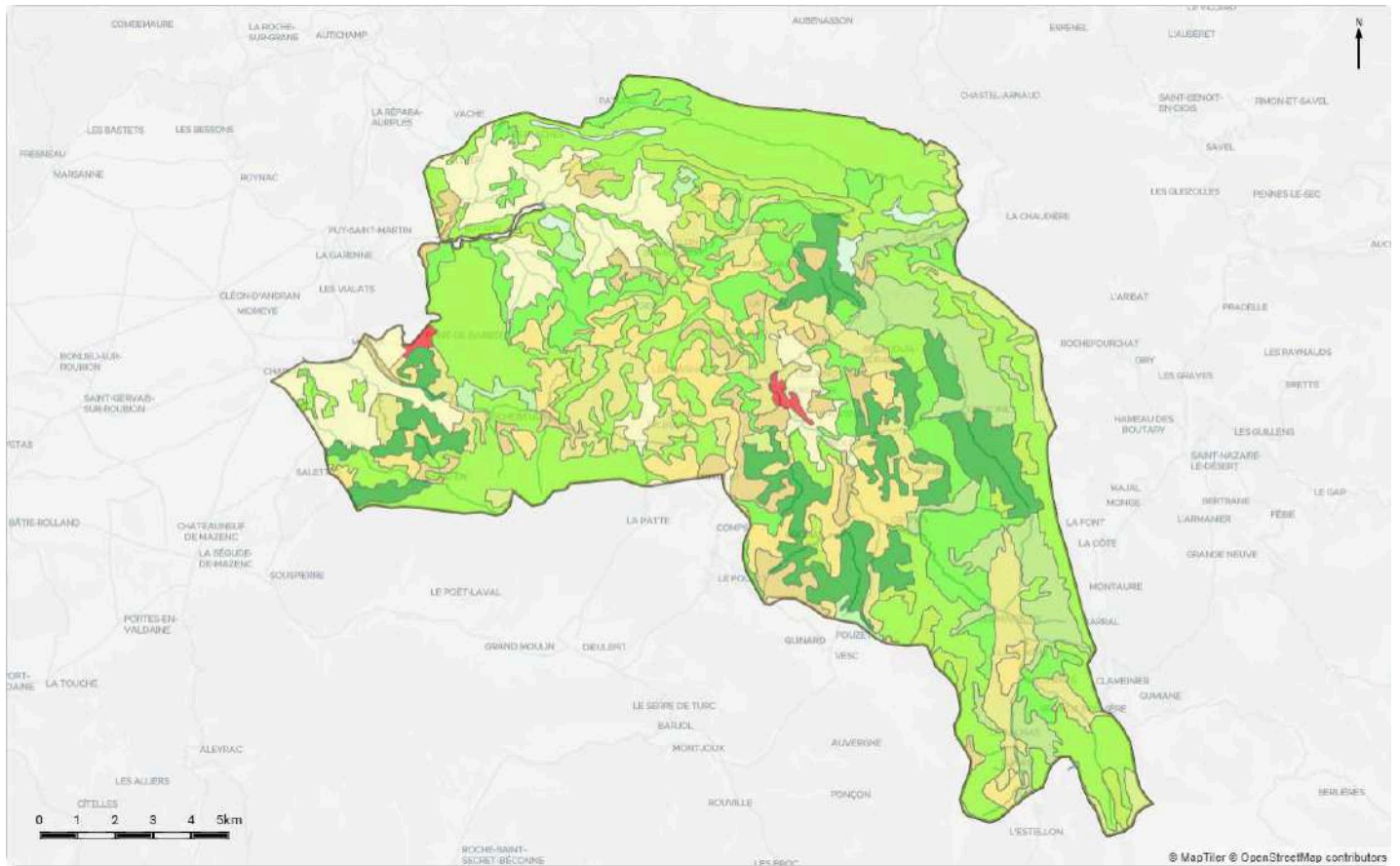
Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

This topographic map illustrates the Rouillon region, a valley in the Pyrenees. The Garonne river is the central feature, with its main tributaries, the Arros and the Arize, clearly visible. The map is densely populated with labels for local settlements, including Le Rouillon, Le Port, Le Tour, and Le Tour. The terrain is characterized by steep slopes and numerous small villages. A scale bar at the bottom left shows distances from 0 to 4 km, and a north arrow is positioned in the top right corner.

Occupation du sol:



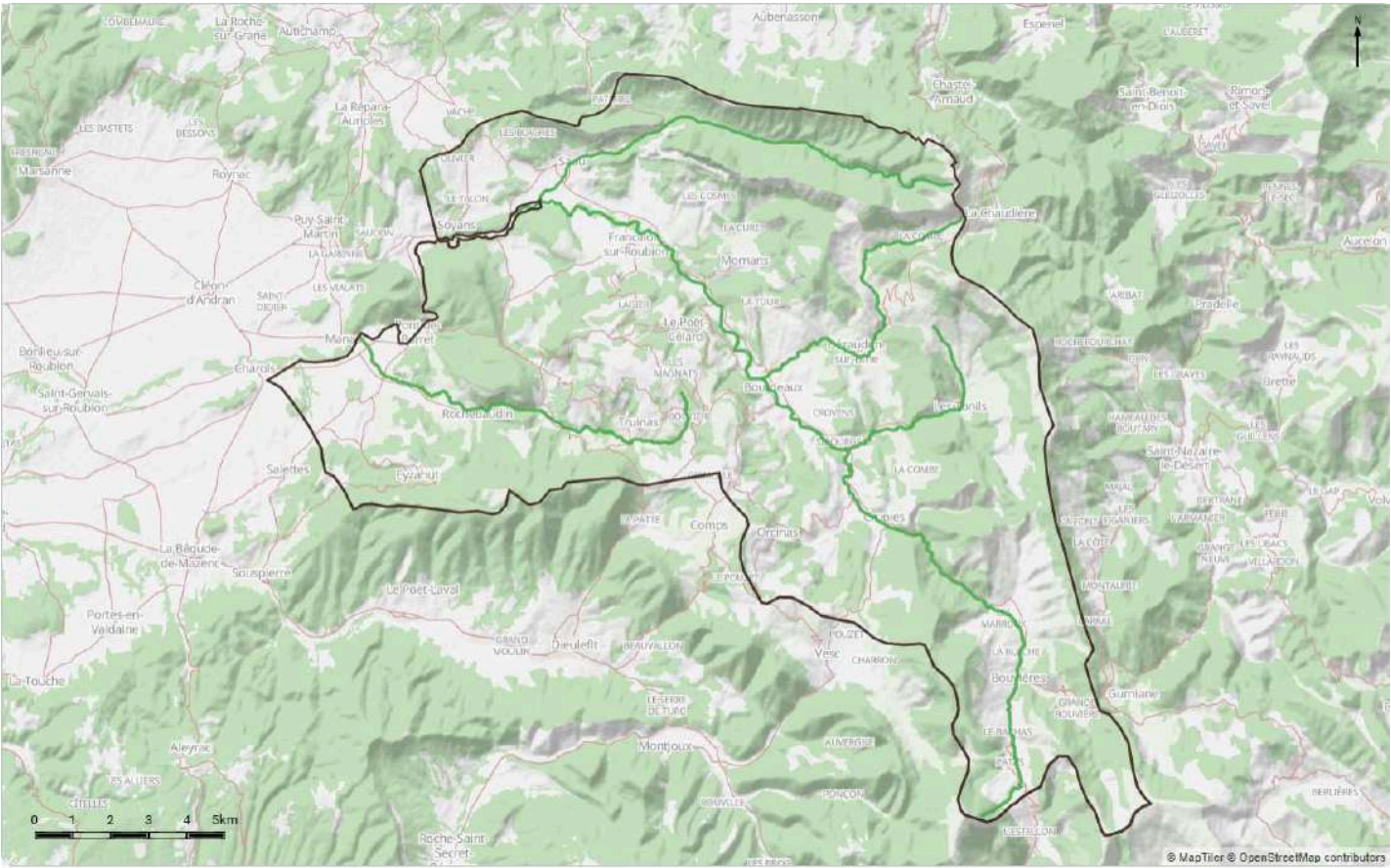
Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Aucune légende disponible

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10328	rivière la bine	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR432	Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10328	rivière la bine	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR432	Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR12116	rivière la rimandoule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR11516	rivière la vèbre	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11250	rivière le soubriou	Bon	Bon	Bon état	2015

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Ecrevisse à pieds blancs, Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Chabot, Chevaine, Vairon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
21/09/23		Crupies	Gué de l'Etroit	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Blageon, Truite de rivière
21/09/23		Le Poët-Célar	Pont RD328b	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
27/07/23		Saou	Gué amont confluence Roubion	Altéré			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière
27/07/23		Saou	Le Pertuis	Excellent			Chabot, Truite de rivière
22/07/21		Saou	Le Pertuis	Excellent			Chabot, Truite de rivière
24/07/19		Saou	Le Pertuis	Excellent			Chabot, Truite de rivière
28/10/16		Saou	Le Pertuis	Excellent			Chabot, Truite de rivière
09/07/15		Le Poët-Célar	Pont RD328b	Perturbé			Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
09/07/15		Bourdeaux	Stade Colombier	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Globalement, une gestion patrimoniale est pratiquée sur le contexte piscicole. Les empoissonnements réalisés annuellement sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Roubion	TVB	Halieutisme	Soyans - Pont de Francillon	5000	TAC	4	150	NC
Vèbre	TVB	Soutien	Confluence Roubion - Village	1700	TRF	2	6000	Pisciculture fédérale 63
Rau de Merlet	TVB	Soutien	Ensemble du linéaire	3000	TRF	2	6000	Pisciculture fédérale 63
Rau des Crotes	TVB	Soutien	Confl. Roubion - Aval RD 136	750	TRF	2	1500	Pisciculture fédérale 63
Riou Sauzet	TVB	Soutien	Confl. Roubion - Pont Grange Rouge	1000	TRF	2	1500	Pisciculture fédérale 63

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Roubion, Bine, Soubrion, Rimandoule

Description:

Le Roubion, plutôt préservé sur sa partie amont subit tout de même une incision et une déconnexion partielle des systèmes rivulaires. Hormis la Vèbre au fonctionnement spécifique, les affluents sont pauvres en habitats

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Roubion à Mornans et Vèbre aval

Description:

La Vèbre aval est très cloisonnée, mais cela ne semble pas trop impacter le peuplement piscicole en place. Le Roubion présente encore un verrou (prise d'eau de Mornans) qui est problématique sur un secteur à enjeu (période de reproduction et d'étiage pour la truite fario et le Barbeau méridional).

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Globalement, le bassin du Roubion est un des moins impactés par les prélèvements, sauf sur la Vèbre aval. Néanmoins, la baisse généralisée des débits et des niveaux de nappes est effective également sur ce bassin. Certains secteurs subissent des étiages voire des assèchs de plus en plus marqués (Roubion, Rau de Salette, Eyzarette)

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-31 : Restaurer la continuité écologique sur le Roubion amont (ROE35718)

Localisation:

Roubion amont

Description:

Sur le Roubion amont, l'enjeu continuité concerne le secteur situé en aval de Bourdeaux, sur lequel se trouve un ouvrage nécessitant une intervention : ROE35718 (Prise d'eau Moulin de Mornans).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-31 : Régulariser 3 prises d'eau sur la Vèbre aval (ROE35649, 35669 et 35689)

Localisation:

Vèbre aval

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de trois prélèvements s'avère indispensable, en particulier celui concernant l'ancienne pisciculture. Il s'agit des prises d'eau associées aux ouvrages suivants : - ROE35649 : Seuil prise d'eau pisciculture - ROE35669 : Vèbre, seuil amont pont D538 - ROE35689 : Prise d'eau canal du village

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Vèbre

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-31 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur le Roubion amont

Localisation:

Roubion amont

Description:

Sur ce secteur du Roubion, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du Roubion

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la morphologie, l'hydrologie et la continuité.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues des conditions hydrologiques très contraignantes du Roubion et de ses affluents (caractéristiques méditerranéennes marquées), il est préconisé une gestion patrimoniale sur ce contexte piscicole.

Cas particuliers de gestion:

Certains cas particuliers sont cependant observés sur le contexte, notamment certains petits affluents du Roubion (vers la partie aval du contexte). C'est le cas du Rau de Merlet, du Rau des Crottes, et du Riou de Sauzet. Le Roubion, en aval de ce contexte, soumis à des assècs réguliers peut également faire l'objet d'une gestion d'usage par des déversements de poissons surdensitaires.



Rapport du contexte Roubion aval- 260007

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B4 à B6+



Surface
17258.7 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Blageon,
Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin,
Toxostome, Vairon

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Large

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Correcte

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

En dessous des niveaux attendus par les données historiques et/ou biotypologie (Ecart d'abondance = 2)

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:**Altérées****Observations:**

Le bassin du Roubion est soumis à un régime méditerranéen fortement marqué. Pourtant, les densités et biomasses des espèces constituant le cortège piscicole de ce contexte sont importantes, ce qui est assez remarquable pour ce type de cours d'eau. Egalement remarquable, la présence avérée de l'Anguille, même si elle reste assez sporadique pour l'instant.

Concernant la capacité habitationnelle du Roubion, elle est altérée par des modifications physiques ayant eu lieu par le passé, notamment des recalibrages, rectifications, ponctuellement des endiguements, des extractions de granulats, ayant entraîné une incision ponctuellement marquée, avec une déconnexion de la ripisylve, et un appauvrissement des faciès d'écoulements et des faciès benthiques. Ces affluents principaux sur ce contexte (l'Ancelle et le Manson) sont également impactés avec en plus des colmatages de fonds parfois conséquents.

L'hydrologie, de plus en plus contraignante ces dernières années semblent affecter négativement cette capacité d'accueil. Il est en effet observé une légère dégradation aux vues des résultats les plus récents.

Concernant le volet continuité, il est très important à eux titres : le Roubion et le Jabron sont classés en Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'espèce Anguille, et les contraintes hydrologiques fortes notamment sur le Roubion médian nécessite une parfaite circulation piscicole en période d'étiage.

Enfin, il est observé une dégradation qualitative visuelle sur le Jabron aval dont l'origine est à déterminer. celle-ci peut être liée à plusieurs facteurs (dégradation physicochimique de la nappe d'accompagnement du Jabron et du Vermonon, rejets domestiques, rejets d'assainissements collectifs non conforme, etc ... (Cf. contexte "Jabron").

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le Roubion est une rivière de type méditerranéen prenant sa source à 690 m d'altitude au pied de la montagne de Mièlandre sur la commune de Bouvières. Cette rivière d'une longueur totale de 65 km et de pente moyenne de 1,8 % jusqu'à sa confluence avec le Jabron, s'écoule parallèlement à la rivière Drôme.

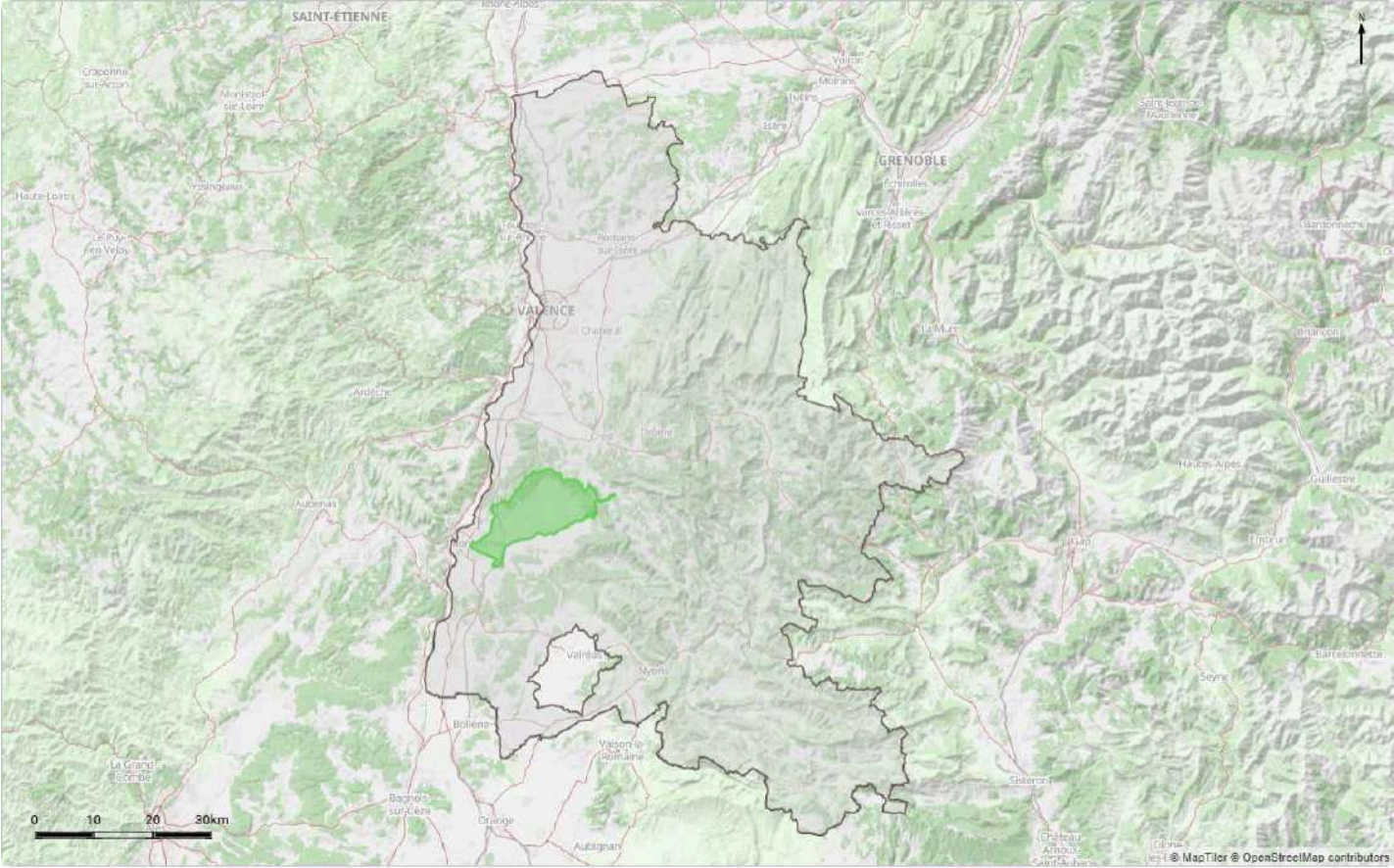
Il présente des variations de débit très importantes entre les étiages estivaux marqués (assecs sur plusieurs secteurs) et les crues d'automne et de printemps particulièrement violentes (jusqu'à 140 m3/s en débit maximum instantané). Le Roubion draine un bassin versant orienté est-ouest de 425 km2 en amont du Jabron.

Il se caractérise par un lit souvent très encaissé en amont et extrêmement divagant en aval (lit pouvant atteindre 200 à 300 m de large et une pente toujours supérieure à 0,5%). Le bassin du Roubion peut se diviser en deux zones principales :

- une zone de montagne, le haut Roubion, qui s'étend de Bouvières à Pont de Barret ;
- une zone de plaine, le bas Roubion, de Manas à Montélimar.

Ce contexte regroupe le Roubion en aval de Pont de Barret et ses affluents notamment l'Ancelle, le Merdary, le Manson et le Jabron aval (aval de la confluence avec Citelles). A noter que la partie extrême aval du Roubion proche de la confluence avec le canal du Rhône ainsi que le Vieux Roubion, situé entre les deux bras du Rhône sont exclus de ce contexte. Ils font partie intégrante du contexte cyprinicole du Rhône et de ses annexes.

Localisation du contexte:



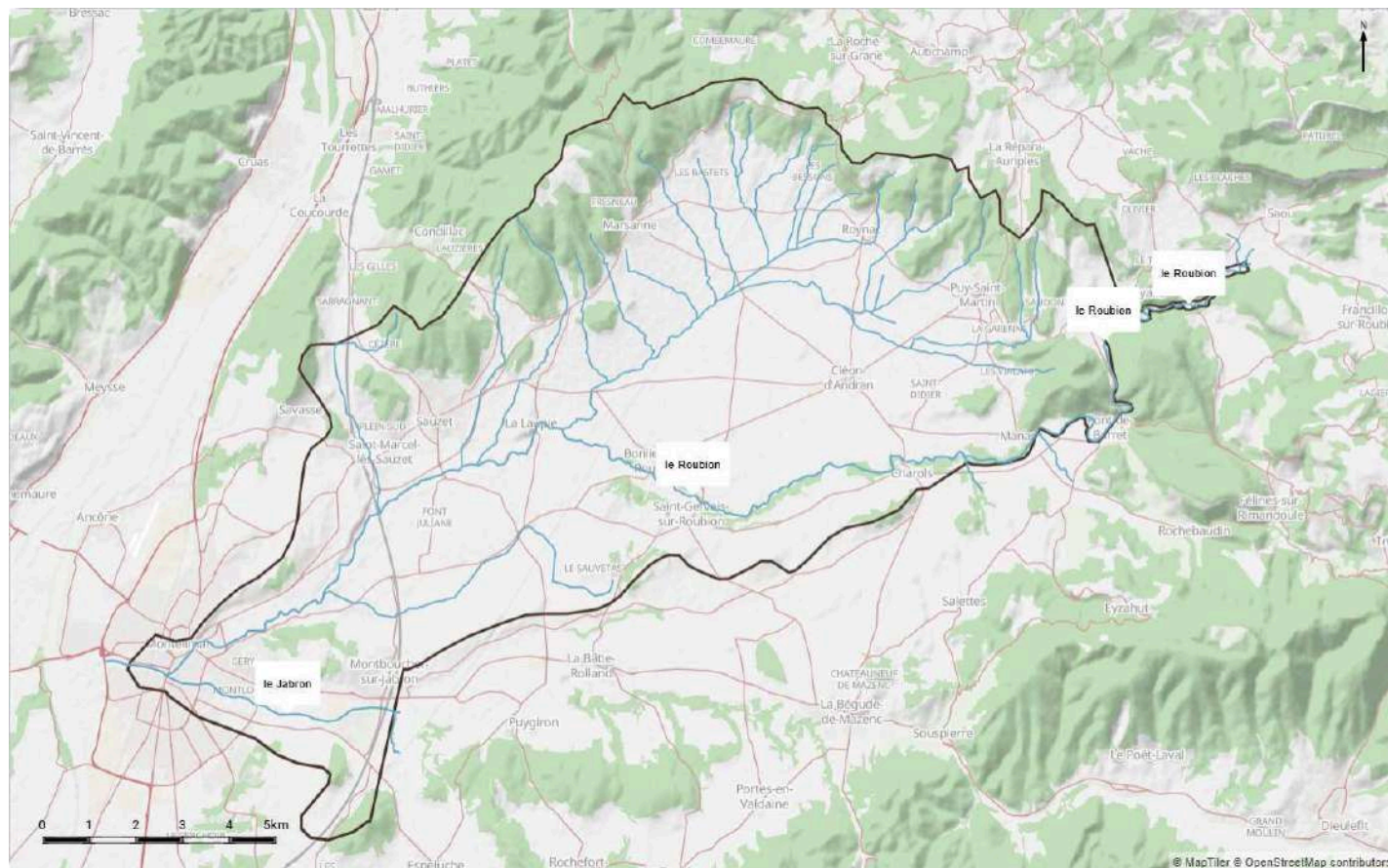
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: le Roubion (30.829 km),le Jabron (5.519 km),le Roubion (4.022 km),le Roubion (2.787 km)
- Linéaire dans le contexte: **43.157 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: le Jabron (5.519 km), l'Anelle (14.219 km), le Manson (8.678 km), Ruisseau de Charavel (7.081 km), le Saillac (5.574 km), Ruisseau du Charivari (5.013 km), Ruisseau de Coste Seule (4.669 km), Ruisseau de Béal (4.471 km), Ruisseau de Lorette (4.175 km), Ruisseau de Merdary (4.172 km), Ruisseau de Bastet (3.44 km), Ruisseau des Boines (3.405 km), Ruisseau de Chabotte (3.272 km), Ruisseau de Chacuse (3.159 km), Ruisseau de Saint-Privat (3.049 km), Ruisseau de Chacuse/Ruisseau des Rivaux (2.695 km), Ruisseau des Brus (2.657 km), Rif du Grand Vallat (2.384 km), Ruisseau de la Rochette (2.353 km), Ruisseau de Somme Longue (2.304 km), Ruisseau de la Rochette/Rif de la Guelle (2.237 km), Ruisseau de Gaudissart (2.211 km), Ruisseau de Merdary/le Bousserol (2.115 km), Ruisseau de Tartaiguille (2.057 km), Ruisseau de Rouveyre/Ruisseau de Combe de la Rue (1.911 km), Ruisseau de Rouveyre (1.831 km), Ruisseau de Lorette/Ruisseau de Clauzel (1.701 km), la Rimandoule (1.56 km), Ruisseau de Combemaux (1.463 km), Ruisseau de Citelles (1.059 km), Ruisseau de Salettes (0.945 km), (0.926 km), Ruisseau de Maupas (0.884 km), (0.689 km), (0.644 km), la Vèbre (0.583 km), Ruisseau du Taraud (0.261 km), Ruisseau de Rioussec (0.166 km), (0.086 km), Ruisseau de Rancastier (0.024 km)
- Nombre total d'affluents: **40**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **153.278 km**

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:LE JABRON ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LE VERMENON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))LE ROUBION DE LA RIMANDOULE AU RHÔNE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))LE ROUBION ET LES AFFLUENTS DU ROUBION EN AMONT DE LA CONFLUENCE AVEC LA RIMANDOULE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Natura 2000:Rivière du Roubion(FR8201679, [Fiche descriptive](#))Grotte à chauves-souris de Baume Sourde(FR8201697, [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

Le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roubion(Anguille, classement: ZAP)

Le Roubion de l'Ancelle au Jabron(Anguille, classement: ZAP)

Le Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle(Anguille, classement: ZAP)

Le Roubion de sa source à la Rimandoule(Anguille, classement: ZAP)

Le Roubion du Jabron au Rhône(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

LE ROUBION DE L'ANCELLE AU JABRON

LE ROUBION ET SES AFFLUENTS,DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LA RIMANDOULE

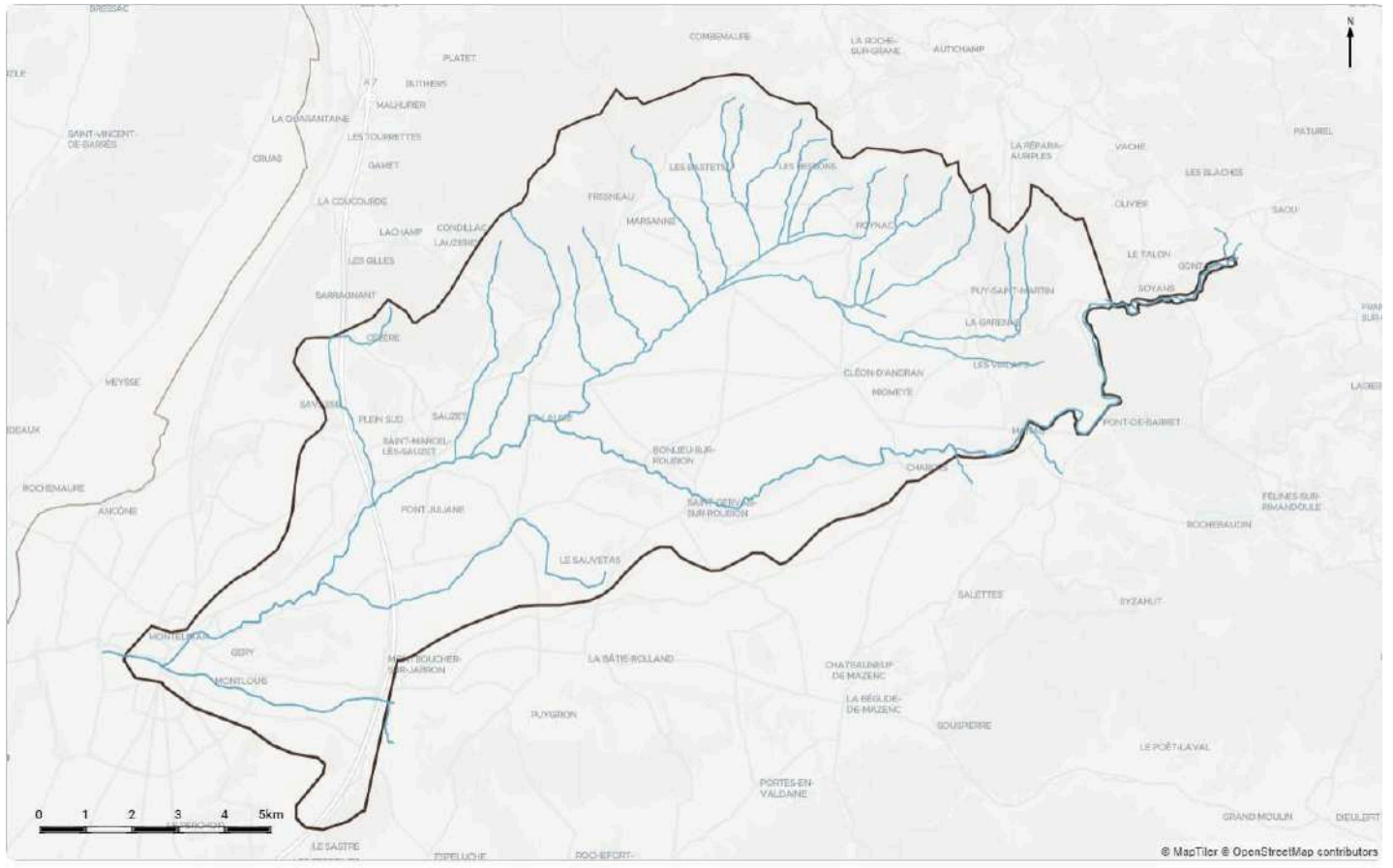
LE ROUBION ET SES AFFLUENTS,DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LA RIMANDOULE INCLUE

SAGE:

Bas Dauphiné Plaine de Valence

Drôme

Occupation du sol:



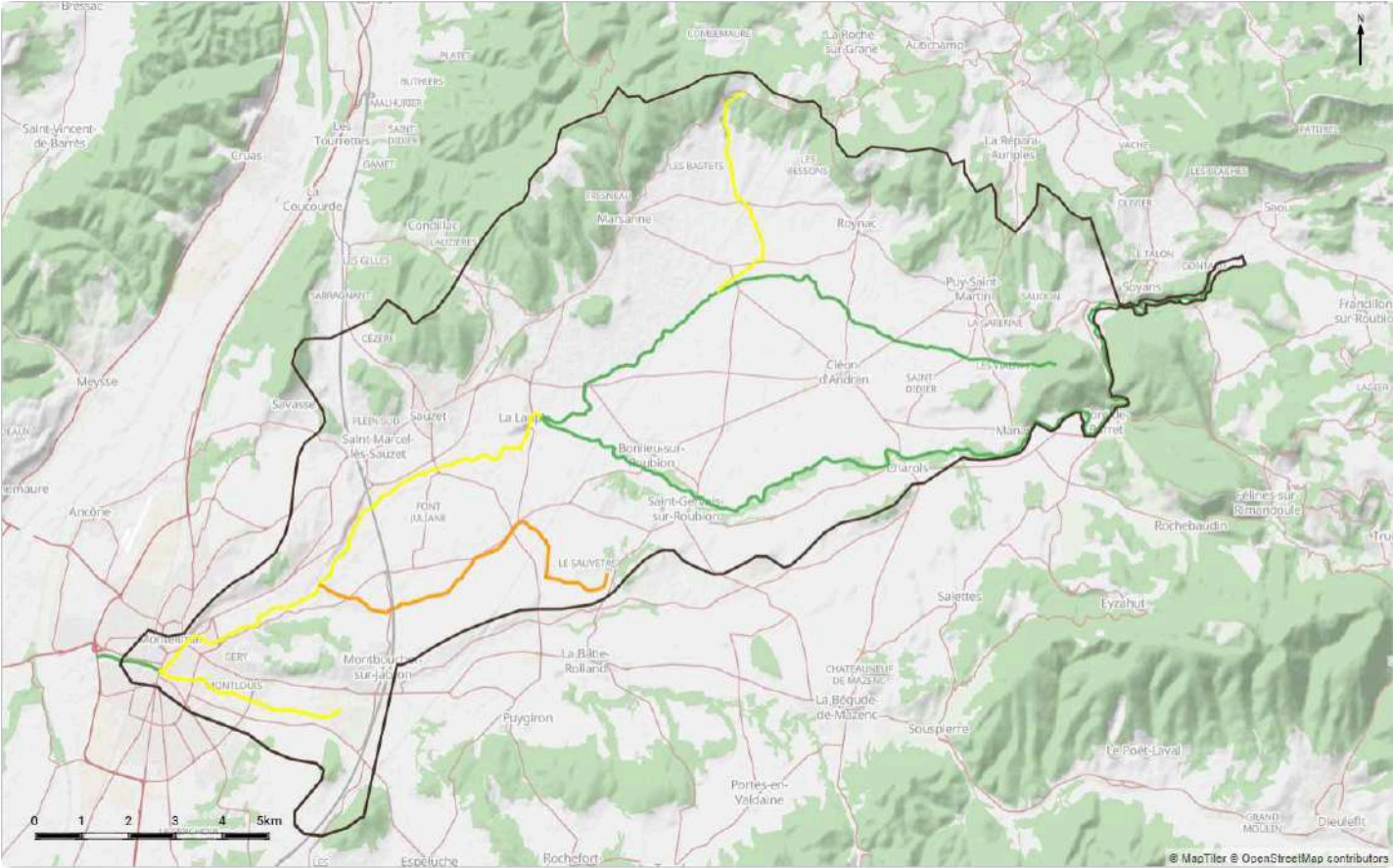
Fournisseur: [Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018](#) Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Aucune légende disponible

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR432	Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR430	L'Ancelle	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR431	Le Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR428A	Le Roubion du Jabron au Rhône	Bon	Bon	Bon potentiel	2015
FRDR430	L'Ancelle	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR431	Le Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR11777	ruisseau de lorette	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR428B	Le Roubion de l'Ancelle au Jabron	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR429A	Le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roubion	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10241	ruisseau le manson	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite, zone à ombre et zone à barbeau
- Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon
- Espèce(s) cible: Bouvière, Brochet, Truite de rivière
- Poissons migrants: Anguille d'Europe
- Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal, Pseudorasbora

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Spirlin, Vairon
- Espèces occasionnelles: Anguille d'Europe, Bouvière, Brochet, Ecrevisse américaine, Perche, Perche soleil, Ecrevisse signal, Pseudorasbora, Toxostome, Truite de rivière
- Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Blageon, Bouvière, Brochet, Toxostome, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche, Vairon
- Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Bouvière, Brochet, Goujon, Pseudorasbora, Spirlin, Toxostome

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Bouvière, Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
25/07/23		Marsanne	Pont TGV	Bon			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse de Californie, Vairon
20/07/23		Sauzet	Pont RD126	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Spirlin, Toxostome, Vairon
12/07/23		Montélimar	Maupas	Bon			Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Blageon, Brochet commun, Chevaine, Gardon, Goujon, Hotu, Loche franche, Ecrevisse américaine, Pseudorasbora, Spirlin, Toxostome, Vairon
21/07/17		Montélimar	Maupas	Bon			Ablette, Barbeau fluviatile, Blageon, Brochet commun, Chevaine, Gardon, Goujon, Hotu, Loche franche, Ecrevisse américaine, Pseudorasbora, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière, Vairon
20/07/17		Sauzet	Pont RD126	Bon			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Perche-soleil, Spirlin, Truite arc-en-ciel, Toxostome, Vairon
13/07/17		Marsanne	Pont TGV	Bon			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse de Californie, Vairon
13/07/17		Sauzet	Pont RD169	Bon			Blageon, Chevaine, Loche franche, Perche commune, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA la Gaule Montilienne effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Roubion	GM	Halieutisme	No kill Montélimar	800	TAC	4	150	NC
Roubion	GM	Halieutisme	No kill Montélimar	800	TRF	4	300	NC
Roubion	GM	Halieutisme	Ensemble linéaire AAPPMA	28700	TAC	4	700	NC
Roubion	GM	Halieutisme	Ensemble linéaire AAPPMA	28700	TRF	4	1500	NC
Jabron	GM	Halieutisme	Linéaire AAPPMA en 2e cat	5000	TAC	4	400	NC
Jabron	GM	Halieutisme	Linéaire AAPPMA en 2e cat	5000	TRF	4	1150	NC
Ancelle	GM	Halieutisme	Ensemble linéaire	13200	TRF	4	250	NC
Ancelle	GM	Soutien	Amont Trois Ponts	13200	TRF	2	3500	Pisciculture fédérale 63

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Roubion, Jabron aval, Ancelle, Manson

Description:

Une importante dégradation morphologique a été identifiée sur le Roubion et certains affluents. De nombreuses rectifications ont eu lieu par le passé accompagnée d'extraction de granulats, ayant entraîné une incision notable et une déconnexion avec les systèmes rivulaires. Des dépôts de matériaux fins sont également ponctuellement observés sur certains affluents.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Cloisonnement

Localisation:

Roubion aval, Jabron aval

Description:

Le Roubion sur sa partie aval tout comme le Jabron sont encore cloisonnés, alors que le secteur constitue une zone de refuge très importante pour l'espèce Anguille (en Zone d'Action Prioritaire). L'enjeu e libre circulation piscicole est également marqué en période d'étiage aux vues des contraintes hydrologiques du Roubion.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Qualité

Localisation:

Jabron aval

Description:

Le Jabron subit d'importantes perturbations d'ordre qualitatives (intrants, rejets urbains, rejets domestiques,) qui se cumulent de l'amont vers l'aval. La dégradation du Jabron aval est importante, mais il est complexe de déterminer le niveau d'intensité de cette pression.

Impact état fonctionnel:

Modéré à fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Roubion médian, affluents Ancelle

Description:

Globalement, le bassin du Roubion est un des moins impactés par les prélèvements. Néanmoins, la baisse généralisée des débits et des niveaux de nappes est effective également sur ce bassin. Certains secteurs subissent des étiages voire des assecs de plus en plus marqués (Roubion en amont de la confluence avec l'Ancelle, affluents de l'Ancelle).

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-32 : Restaurer la continuité écologique sur le Roubion aval (4 ouvrages)

Localisation:

Roubion aval

Description:

Sur le Roubion aval, l'enjeu continuité concerne pratiquement l'intégralité de son linéaire, sur lequel se trouvent 4 ouvrages connus à traiter : - ROE27909 : Montélimar bourg - ROE27910 : Chanu - ROE27911 : Prise d'eau canal de Villeneuve - ROE77489 : Pont CD129

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: C2-32 : Restaurer la continuité écologique sur le Jabron aval (3 ouvrages)

Localisation:

Jabron aval

Description:

Sur le Jabron aval, l'enjeu continuité concerne l'intégralité de son linéaire, sur lequel se trouvent 3 ouvrages connus à traiter : - ROE27908 : Prise d'eau de l'ASA des Combes et des Grèzes - ROE31341 : Seuil des alexis - ROE31426 : Jabron05 - aval pont CD169

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-32 : Poursuivre la restauration morphologique de grande ampleur sur le Roubion aval

Localisation:

Roubion aval

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la morphologie, l'hydrologie, la continuité et la qualité.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion d'usage****Observations:**

Sur ce contexte à vocation intermédiaire dont la thermie révèle des valeurs estivales plutôt élevées, la Truite fario n'est pas naturellement présente, sauf lors des périodes plus favorables. Il est ainsi préconisé une gestion d'usage par le déversement de poissons surdensitaires.

Cas particuliers de gestion:

Des tentatives d'introduction d'alevins de truite fario pourraient être réalisés sur certains affluents pérennes de l'Ancelle, comme le Rau de Rouveyre par exemple.



Rapport du contexte Jabron- 260041

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3 à B5+



Surface
19125.25 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

Le sous-bassin du Jabron est fortement altéré par de multiples perturbations d'ordre anthropique qu'il subit.

En premier lieu, la capacité habitationnelle, tout comme pour le Roubion est fortement affectée par une incision généralisée du lit et une homogénéité des faciès benthiques et d'écoulement engendrées par des modifications physiques ayant eu lieu par le passé (recalibrage, rectification, extraction de granulats).

En second lieu, le secteur est très cloisonné qui plus est par des ouvrages conséquents constituant de véritables verrous. Même si des opérations de décroisonnement ont débuté, le Jabron est encore aujourd'hui très cloisonnée. Or, l'enjeu d'accessibilité par l'aval est primordial de par son classement en Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'espèce Anguille. En outre, les valeurs de température très élevées en période estivale nécessitent d'avoir un libre accès à des zones plus favorables notamment pour la Truite fario.

D'un point de qualitatif, le Jabron et le Vermonon paraissent subir certaines dégradation qui seraient à déterminer plus précisément. Les eaux souterraines du bassin du Vermonon semblent être altérées par les intrants alors que celles du Jabron plutôt être liées à des problématiques de rejets domestiques.

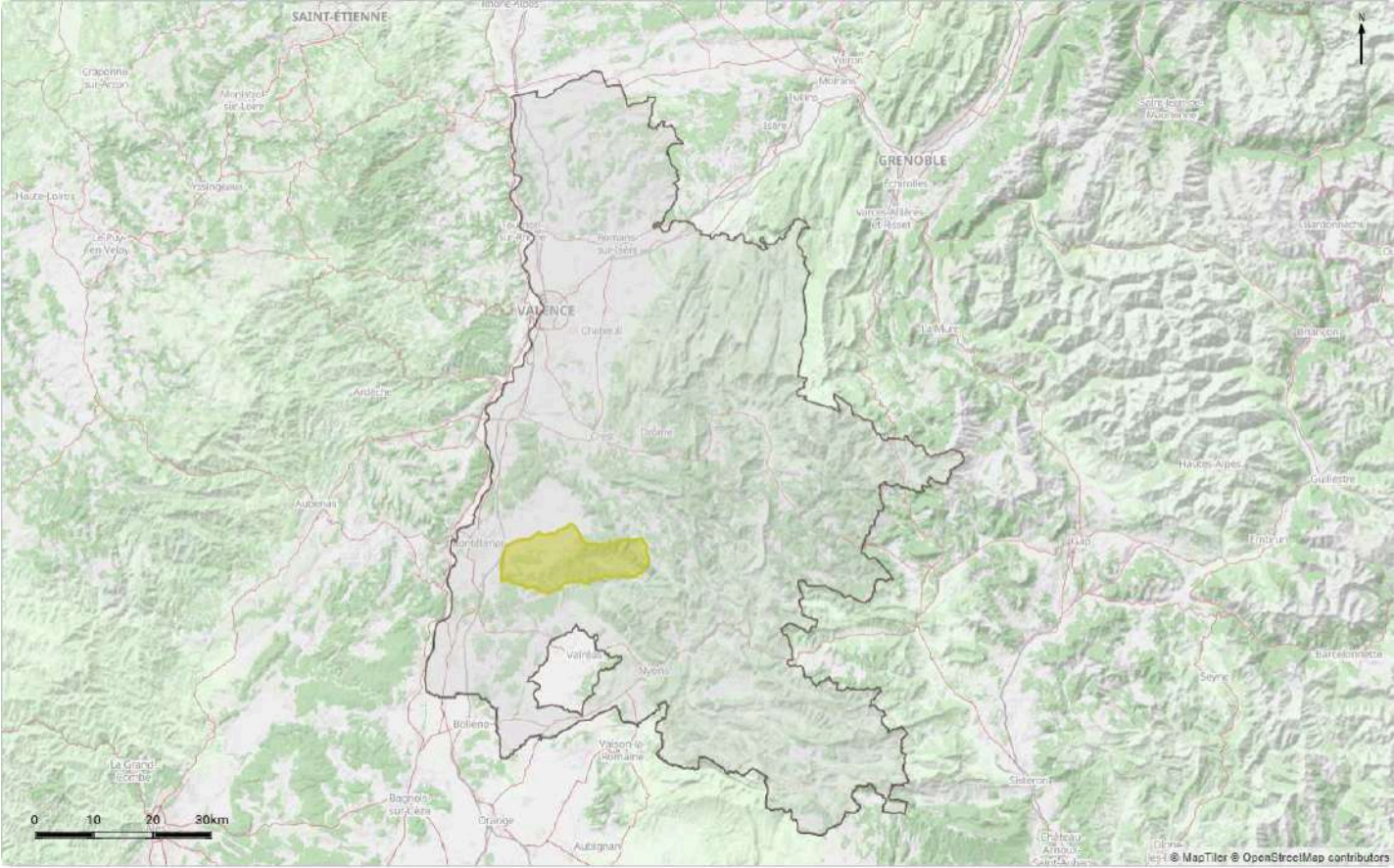
Enfin, une problématique lie à la présence de plans d'eau a également été observée. De nombreux plans d'eau en communication directe avec les cours d'eau ont été identifiés sur de nombreux cours d'eau. De plus, ils sont sans doute pour certains à l'origine de la forte présence de l'Ecrevisse de Californie. La présence de l'agent pathogène aphomyces, responsable de la peste des écrevisse a par ailleurs été détecté. Ce champignon peut entraîner des très fortes mortalités d'écrevisses à pattes blanches, bien présentes sur ce sous-bassin.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le Jabron est le principal affluent du Roubion, il prend sa source sur la commune de Comps puis s'écoule sur environ 40 km avant de confluer avec le Roubion sur la commune de Montélimar. Son bassin versant est de 200 km² avec 3 principaux affluents : le Fau, le Vermonon et la Citelles.

La partie aval du Jabron fait partie du contexte intermédiaire "Roubion aval et Jabron aval", la limite entre le contexte salmonicole et intermédiaire du Jabron se situant au niveau de la confluence avec le Rau de Citelles.

Localisation du contexte:

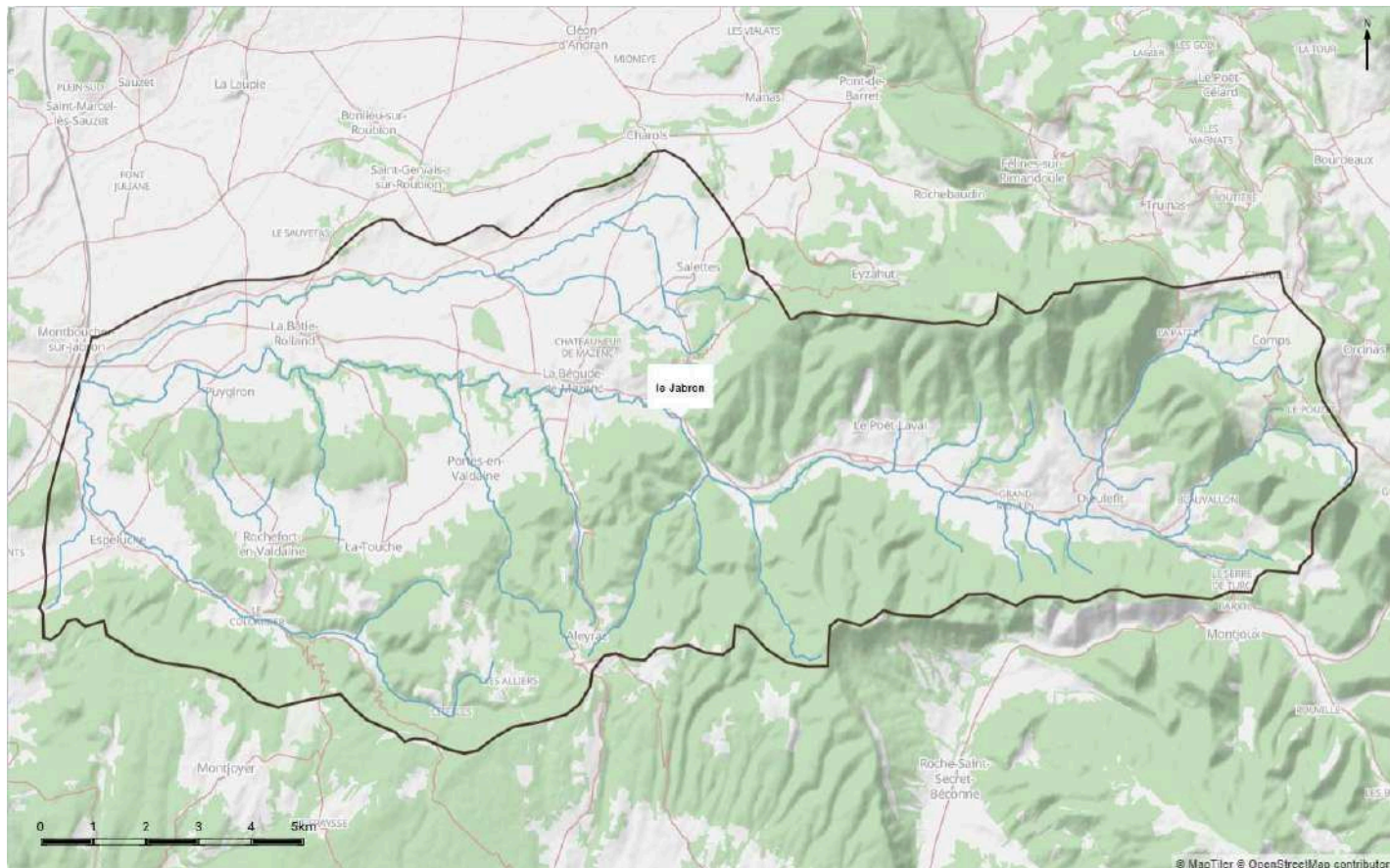


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole



 Cours d'eau

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 1

Continuité écologique:LE JABRON ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LE VERMENON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

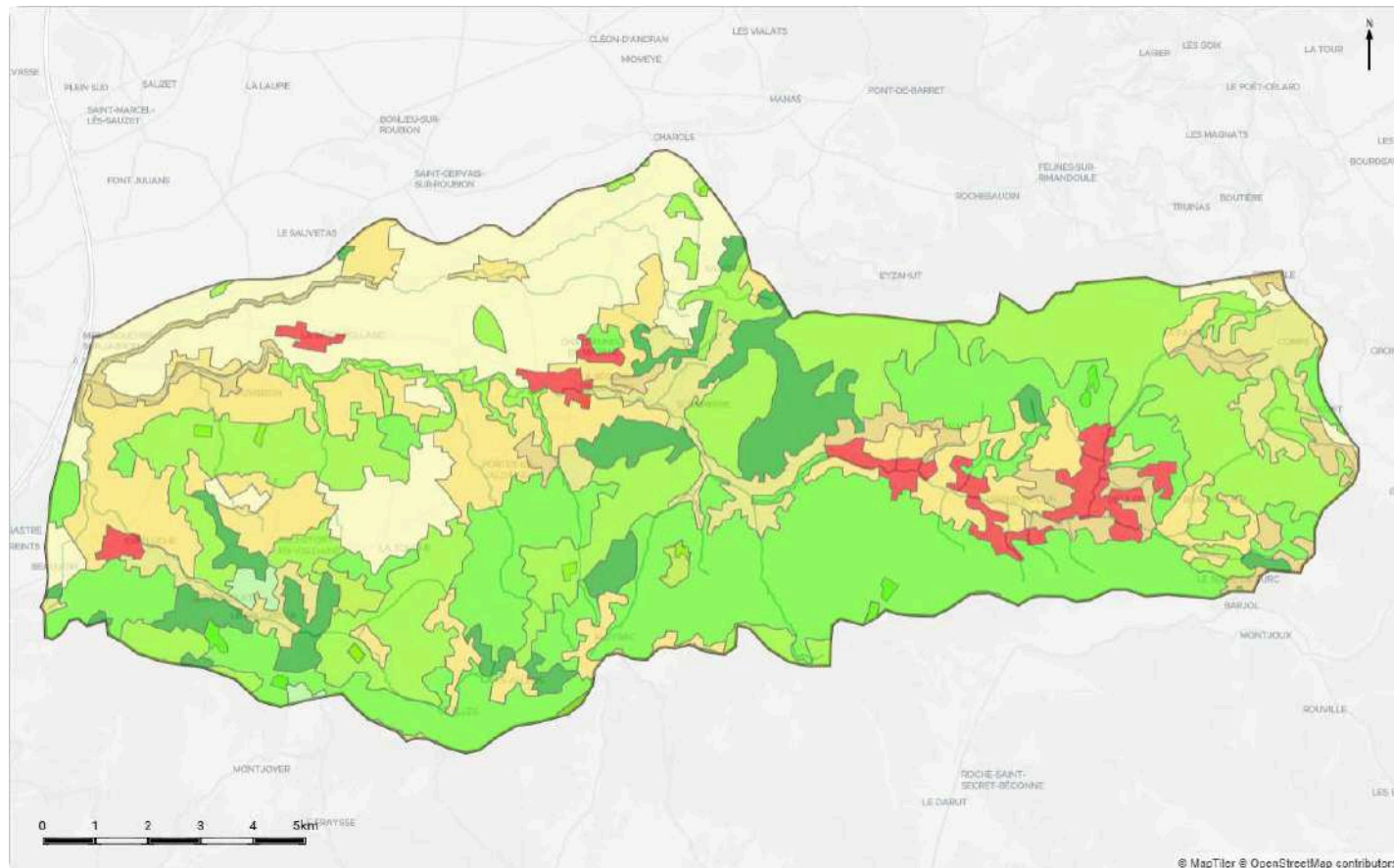
Le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roubion(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

LE JABRON ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LE VERMENON

SAGE:

Lez

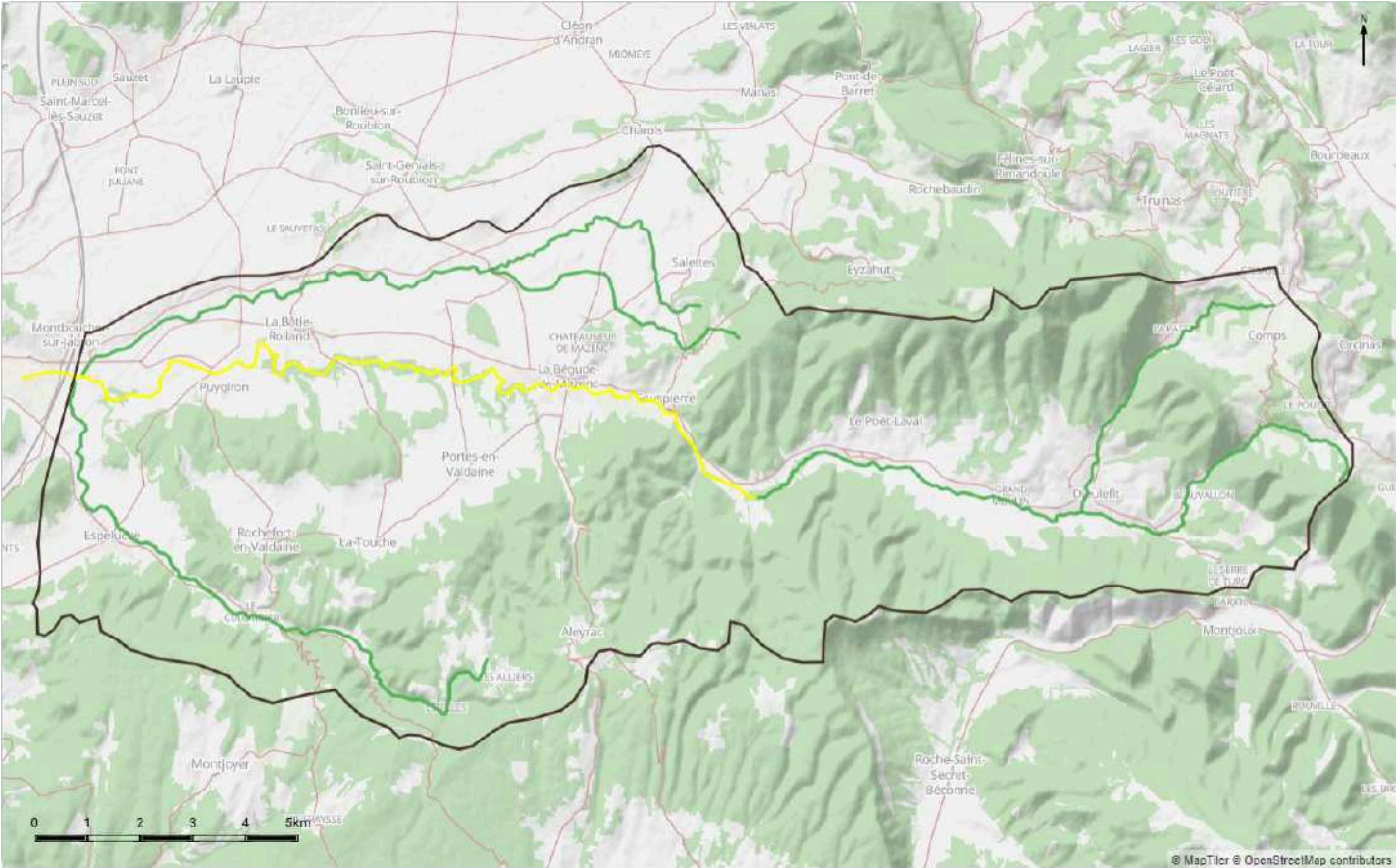
Occupation du sol:Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)**Légende**

- Forêt et végétation arbustive en mutation
 Forêts de conifères
 Forêts de feuillus
 Forêts mélangées
 Landes et broussailles
- Pelouses et pâturages naturels
 Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
 Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
 Tissu urbain discontinu

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10850	ruisseau le vermenon	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10264	ruisseau le fau	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10266	ruisseau de citelles	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR429B	Le Jabron de sa source à Souspierre	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR429A	Le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roubion	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional
- Poissons migrateurs: Anguille d'Europe
- Espèces invasives: Ecrevisse américaine, Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Goujon, Hotu, Spirlin
- Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Goujon, Spirlin

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
28/09/23		Espeluche	Béroule	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
26/09/23		La Touche	Pont de la Somme	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse de Californie, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
26/09/23		Souspierre	Lagunage	Perturbé			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
08/08/23		La Bâtie-Rolland	St-Andéol	Bon			Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
08/08/23		Espeluche	Terrain de sport	Bon			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
08/08/17		La Bâtie-Rolland	St-Andéol	Perturbé			Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
03/08/17		Espeluche	Béroule	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Ecrevisse américaine, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
16/07/17		Portes-en-Valdaine	Aval village	Perturbé			Ecrevisse de Californie, Truite de rivière
23/06/17		Dieulefit	Beau Vallon	Très altéré			Ecrevisse à pattes blanches

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Jabron	GM	Halieutisme	Ensemble linéaire de l'AAPPMA	7600	TRF	4	1000	NC
Jabron	TJ	Halieutisme	Batie Roland - Dieulefit	20400	TRF	4	2000	NC
Vermenon	TJ	Halieutisme	Batie Roland Htes Blaches	3400	TRF	4	250	NC

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Jabron à l'aval de Dieulefit

Description:

Globalement, le Jabron subit une incision notable, de par des interventions passées (rectification, recalibrage, extraction de matériaux, ...) entraînant une déconnexion avec la ripisylve et une homogénéité des habitats. De plus, sur une bonne partie aval du cours d'eau, la lame d'eau est très faible avec une ripisylve peu dense.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Jabron (aval du Rau de Brives) et e Souspierre à Dieulefit

Description:

Le Jabron est très cloisonné avec la présence de nombreux ouvrages conséquents. L'enjeu est double : le territoire constitue une zone de refuge majeure pour l'Anguille (en ZAP) et les températures élevées en période estivale nécessitent une libre circulation piscicole notamment pour la Truite fario en période d'étiage.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Qualité

Localisation:

Jabron, Vermonon

Description:

Le Jabron subit d'importantes perturbations d'ordre qualitatives (intrants, rejets urbains, rejets domestiques,) qui se cumulent de l'amont vers l'aval. La dégradation du Jabron semble importante, mais il est complexe de déterminer le niveau d'intensité de cette pression.

Impact état fonctionnel:

Modéré à fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Vermonon, Lanson, Rau de Brives, Rau de Salaras, Ravin du Pouzet

Description:

Il a été observé la présence de nombreux plans d'eau sur les affluents du Jabron (Vermonon et affluents, Lanson, Rau de Salaras, Ravin du Pouzet, etc. Leur communication avec les eaux libres provoquent des incidences qualitatives, une augmentation de température, une rupture de la continuité, voire l'invasion par des espèces exotiques envahissantes comme l'écrevisse de Californie.

Impact état fonctionnel:

Modéré à fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-33 : Restaurer la continuité écologique sur le Jabron médian (7 ouvrages)

Localisation:

Jabron médian

Description:

Sur ce contexte, deux zones à enjeu continuité ont été identifiées. Le premier secteur, localisé en aval de la Bégude-de-Mazenc, assure la continuité avec le tronçon compris entre la confluence de la Citelles et celle du Roubion (contexte Roubion aval et Jabron aval). L'enjeu principal concerne l'anguille. Sur cette portion, les 3 ouvrages recensés restant à traiter sont les suivants : - ROE54370 : ancienne prise d'eau - ROE54369 : Passage à gué centre équestre Puygiron - ROE31469 : Jabron07 - Top Semences Le second secteur identifié concerne plutôt les espèces piscicoles plus locales, notamment la Truite fario, et s'étend de Souspierre à l'aval de Dieulefit, sur lequel 4 ouvrages recensés connus sont à traiter : - ROE31535 : Prise d'eau pour pisciculture - ROE31799 : Cascade des Rivaies - ROE31872 : Gué de la françoise - ROE31850 : Prise d'eau canal des Grands Moulins

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: Q1-33 : Identifier les problématiques qualitatives sur le bassin (Jabron, Vermonon)

Localisation:

Jabron, Vermonon

Description:

L'état visuel du Jabron et du Vermonon, ainsi que les résultats des inventaires piscicoles et de certaines données physicochimiques réalisées sur le bassin (cours d'eau et nappe) orientent vers une importante dégradation qualitative de ces cours d'eau. L'action consiste à identifier l'origine et l'importance des sources de dégradation de cette qualité afin de proposer des mesures efficaces.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la qualité physicochimique du milieu

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF5A: Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle (2022-2027)

Intitulé: PE1-33 : Régulariser et traiter les incidences des plans d'eau (Affluents Jabron)

Localisation:

Affluents Jabron

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés,

etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique et thermique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-33 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur le Jabron

Localisation:

Jabron médian et amont

Description:

Sur ce secteur du Jabron, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du Jabron

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-33 : Régulariser la prise d'eau du canal d'Espeluche (ROE120404) sur la Citelles

Localisation:

Rau de Citelles

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de cette prise d'eau s'avère indispensable

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique du Jabron

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la morphologie, l'hydrologie, la continuité et la qualité.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Aux vues des multiples facteurs limitants identifiés sur le contexte, la gestion globale préconisée est la gestion d'usage, à savoir le déversement de poissons surdensitaires, notamment sur le Jabron.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Riaille- 260046

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B2+



Surface
3570.83 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Morcelée**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli difficilement**

Présence de deux classes d'âge

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotype et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Fortement altérées

Observations:

Ce contexte assez méconnu mériterait d'être investigué plus en détail, notamment sur les aires de répartition des espèces présentes (Riaille et affluents), d'autant que les 3 espèces sont à forte valeur patrimoniale. Le peu de connaissance sur les longueurs d'assecs et sur les inventaires existants montrent un potentiel très limité lié à une capacité d'accueil faible (habitats et hydrologie).

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Ce petit contexte englobe l'ensemble du bassin versant de la Riaille, cours d'eau d'environ 13 km qui prend sa source sur la commune d'Allan et qui se jette au Rhône sur la commune de Malataverne. Le débit moyen est très faible et le cours d'eau subit des assecs réguliers et conséquents, notamment sur plusieurs kilomètres sur sa partie la plus aval.

Localisation du contexte:

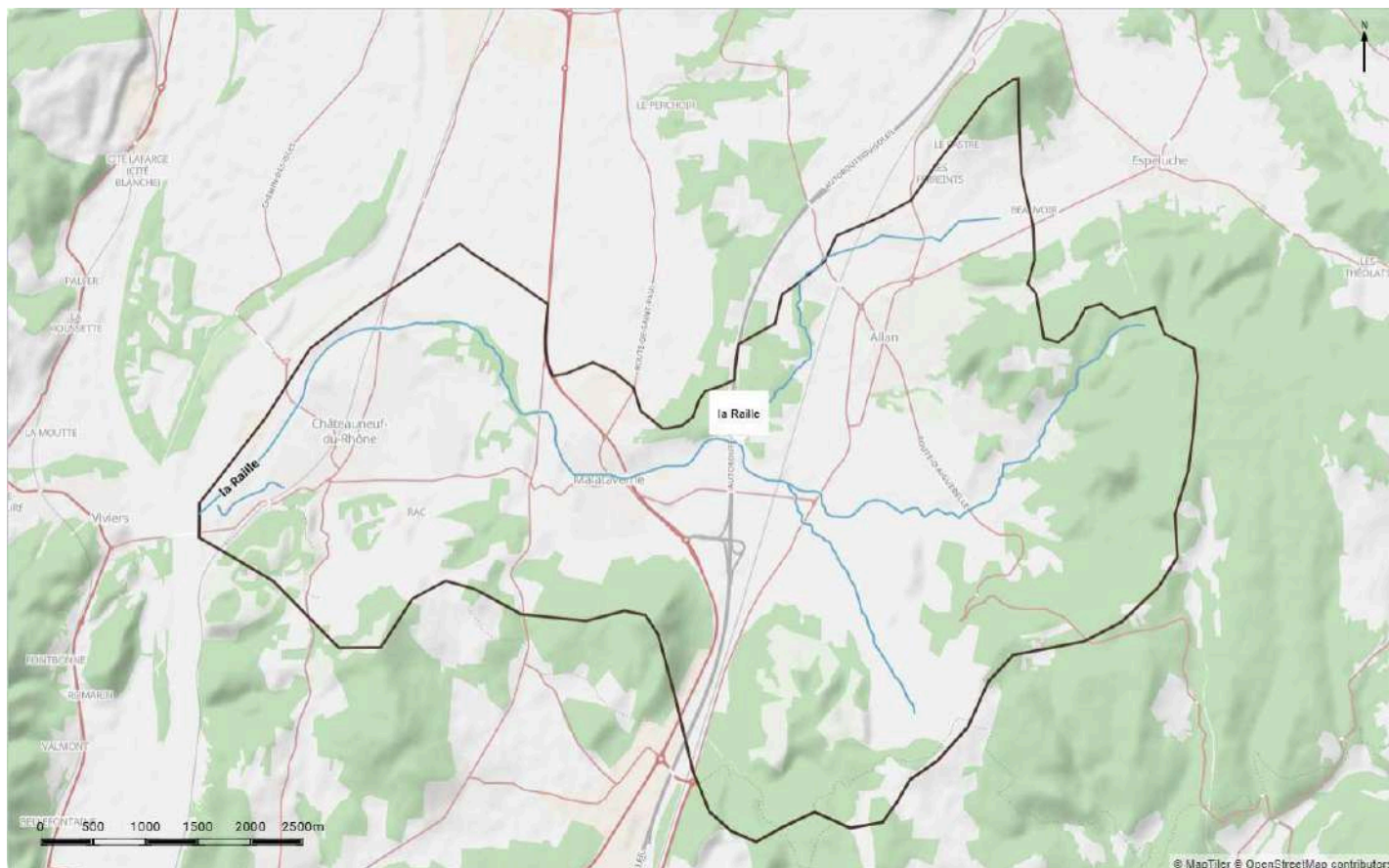


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Raille (13.411 km)
- Linéaire dans le contexte: **13.411** km

Affluents:

- Nom des Affluents: (0.867 km), la Chaussée (4.421 km), Ruisseau de Pinton (2.701 km)
- Nombre total d'affluents: **3**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 21.4 km

Réglementation:

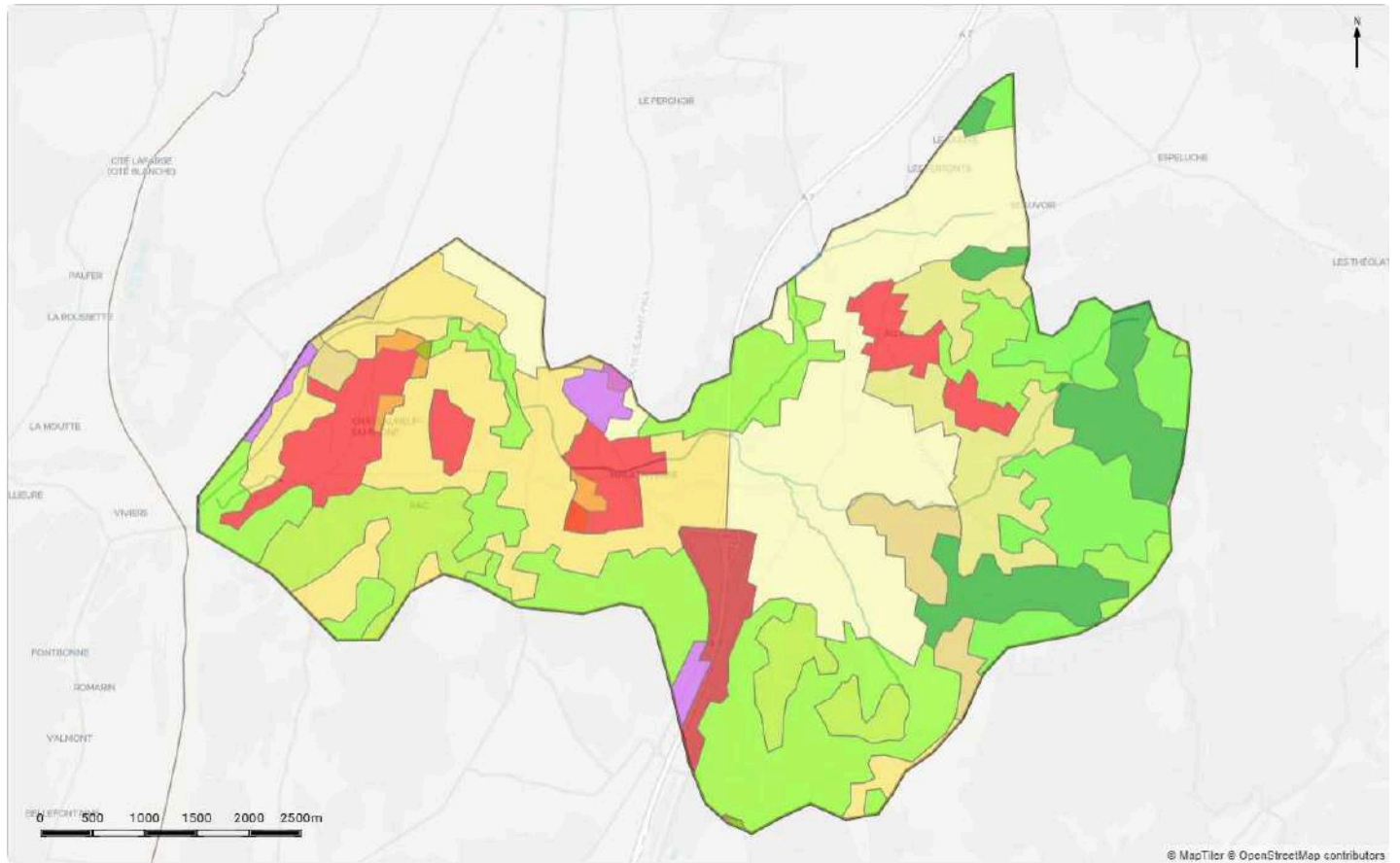
Arrêté de protection du biotope:

- LE ROBINET, LES ROCHES, MALEMOUCHE, LES OLIVIER(FR3800701, [Fiche descriptive](#))
 ROUSSAS (ROUCOULE, COMBELIÈRE, LES COURIASSSES, LE MOULON)(FR3800738, [Fiche descriptive](#))

Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

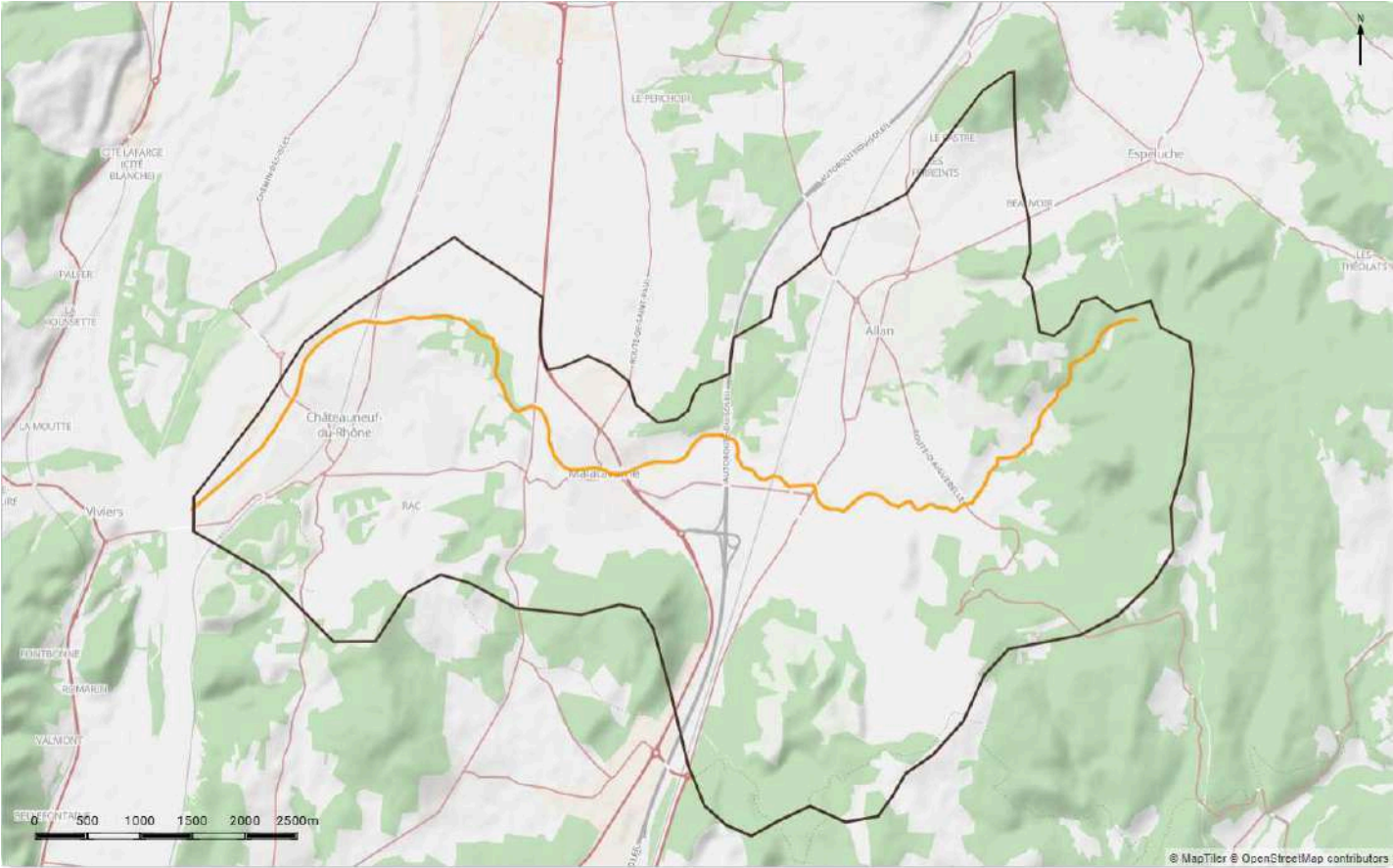
Légende

- Cours et voies d'eau
- Décharges
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10638	ruisseau la raille	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de riviere
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional
- Poissons migrateurs: **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives: Perche soleil

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Barbeau méridional
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de rivière
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Truite de riviere

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Truite de riviere, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau méridional, Loche franche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
25/07/23		Allan	Pont RD56	Perturbé			Barbeau méridional
19/06/17		Allan	Pont RD56	Perturbé			Barbeau méridional, Perche-soleil

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L' AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole.

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

La Riaille subit des assecs réguliers et importants, notamment sur toute sa partie aval. Il semblerait que l'ampleur de l'assec ait assez nettement évolué ces dernières années. L'origine restera à déterminer (évolution globale, augmentation des prélèvements, etc ...)

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Le potentiel piscicole et astacicole est à déterminer plus précisément avant d'entreprendre la moindre opération sur ce contexte.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion patrimoniale**

Observations:

Aux vues des spécificités de ce contexte et de la présence de 3 espèces d'intérêt patrimonial, il est préconisé une gestion patrimoniale.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Berre amont- 260009

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3+ à B5



Surface
11681.41 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotype et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Observations:

La Berre et ses affluents sont fortement impactés par l'hydrologie, à la fois par la baisse généralisée des débits et des niveaux de nappes observés un peu partout, mais aussi et surtout par les nombreux points de prélèvements à destination de l'alimentation pour la consommation humaine (AEP). Sur un territoire où les débits moyens sont faibles, les impacts sont considérables.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

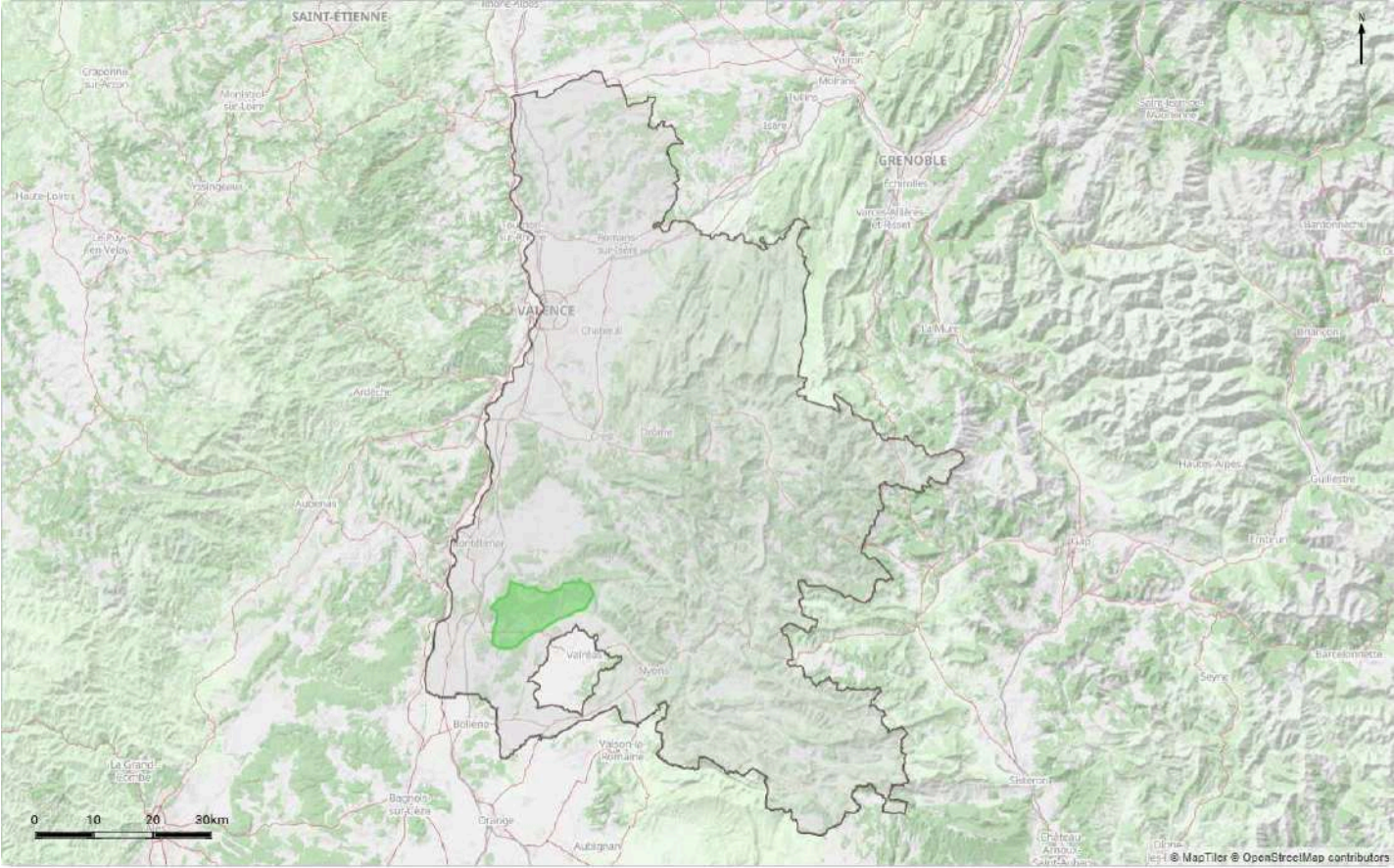
Le bassin versant de "La Berre" couvre une superficie de 140 km² en rive gauche du Rhône dans le Sud de la Drôme. Sa forme générale est celle d'un rectangle qui s'étire d'Est en Ouest sur une longueur de 30 km entre les altitudes extrêmes de 60 mètres à l'exutoire et 700 mètres au niveau des sources.

Le bassin est très étendu en rive droite et très étroit en rive gauche, du coup les affluents sont orientés Nord-Sud et se répartissent au nord de la vallée principale. Le linéaire de cours d'eau s'étend sur une longueur de 211 km. Le cours d'eau principal La Berre, coulant sur 29,5 km, prend sa source en Drôme Provençale dans les bois de Taulignan au lieu dit « Serre Fachet ».

Elle se jette dans le canal de Donzère Mondragon par l'intermédiaire d'un ouvrage dit « seuil CNR » sur la commune de La Garde Adhémar.

Ce contexte comprend la Berre en amont de la confluence avec la Vence et ses affluents, dont les principaux sont : la Vence, le Rau d'Aleyrac et le Rau des Seynières.

Localisation du contexte:



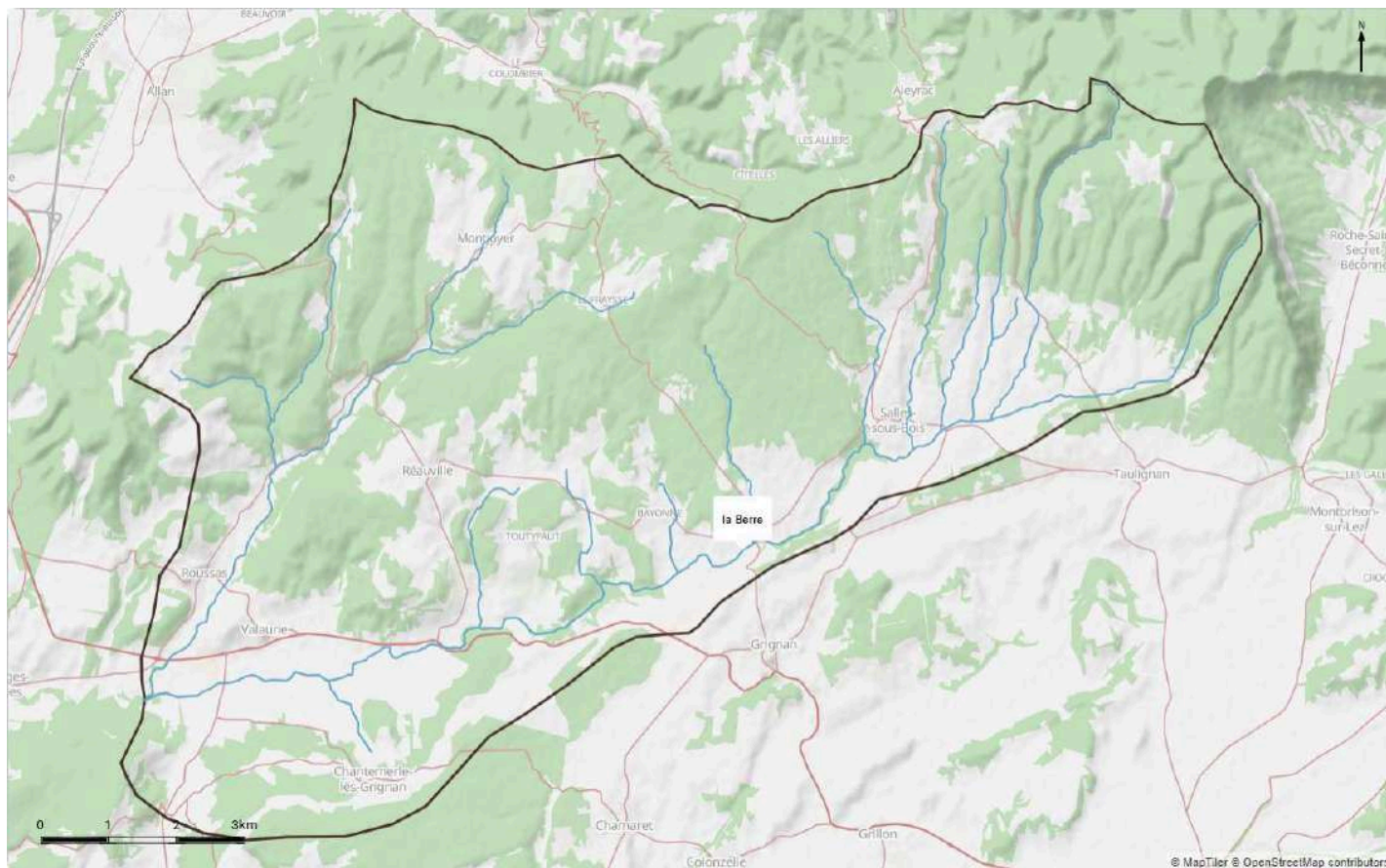
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Berre (22.525 km)
- Linéaire dans le contexte: 22.525 km

Affluents:

- Nom des Affluents: la Vence (10.103 km), la Vence/Ravin de Maussant (0.181 km), Ravin des Seynières (6.94 km), Ruisseau d'Aleyrac (5.836 km), Ruisseau de Font Pourchère (4.727 km), Ravin de Rieu Chazal (4.05 km), Ruisseau de l'Aubagne (3.96 km), le Bérou (3.783 km), Ruisseau de la Grande Combe (3.51 km), Ruisseau du Rang (3.402 km), Ruisseau de la Gaffe (2.611 km), Ravin de Sarson (2.327 km), Ruisseau de Beaumache (1.956 km), (1.522 km), Ravin de Saint-Maurice (1.325 km), (1.177 km), Ruisseau de Beaumache/Ravin de la Perrière (1.084 km), Ravin de Gurnier (0.886 km), (0.211 km)
- Nombre total d'affluents: 19

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 82.116 km

Réglementation:Arrêté de protection du biotope:

ROUSSAS (ROUCOULE, COMBELIÈRE, LES COURIASSSES, LE MOULON)(FR3800738, [Fiche descriptive](#))

Catégorie piscicole:

Catégorie 1

Continuité écologique:

LA BERRE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LA VENCE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RAVIN DES SEYNIÈRES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU D'ALEYRAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Sables du Tricastin(FR8201676, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Berre de la Vence au Rhône(Anguille, classement: ZAP)

La Berre de sa source à la Vence(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

L'ALEYRAC

LA BERRE DE SA SOURCE À LA VENCE

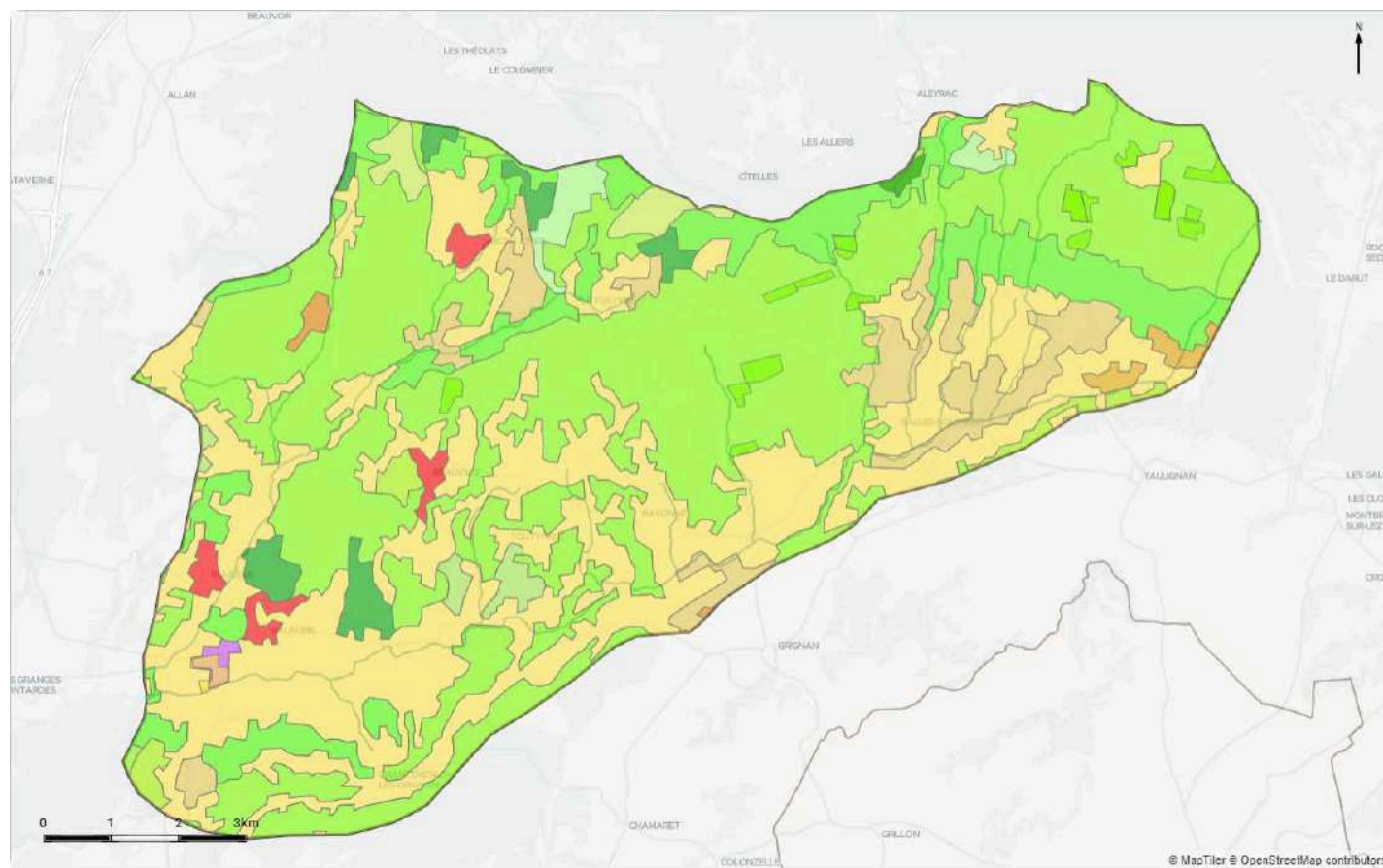
LA VENCE ET SES AFFLUENTS

LE RAVIN DES SEYNIÈRES

SAGE:

Lez

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

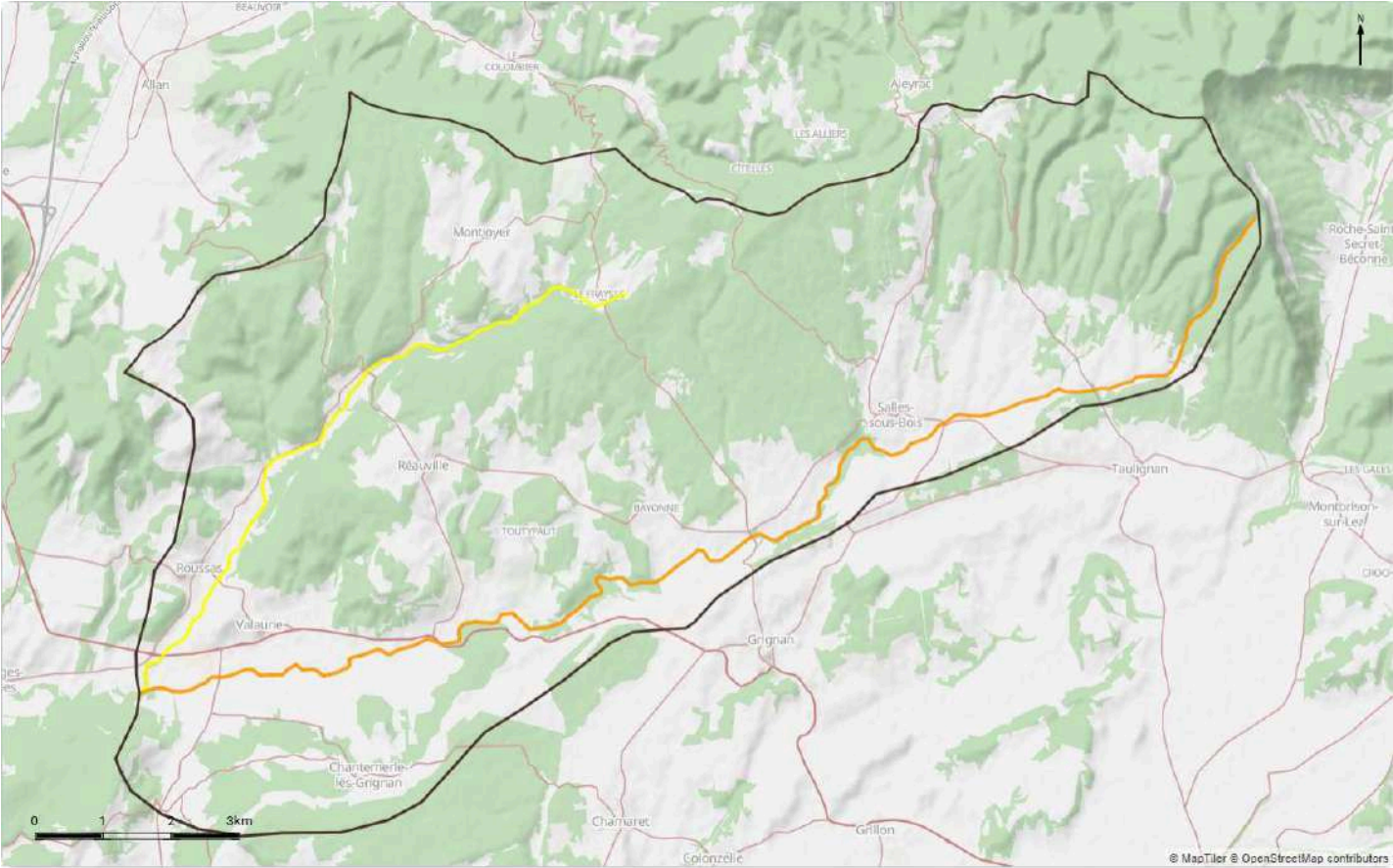
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Oliveraies
- Pelouses et pâturages naturels
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Tissu urbain discontinu
- Vignobles
- Végétation sclérophylle
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR423	La Vence	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR423	La Vence	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR424	La Berre de sa source à la Vence	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR424	La Berre de sa source à la Vence	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Chevaine, Goujon, Ecrevisse signal, Spirlin
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Barbeau méridional, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Spirlin

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional

Ajouter une illustration

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
10/07/25		Réauville	Pont RD56	Perturbé			Truite commune
10/07/25		Grignan	Les Séries de Berre	Bon			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Ecrevisse de Californie, Truite commune, Vairon
15/09/15		Grignan	Pont le Grand Cordy	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
15/09/15		Réauville	Pont RD56	Bon			Truite de rivière
11/09/15		Salles-sous-Bois	Gué Fabre	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Truite de rivière, Vairon
11/09/15		Grignan	Amont RD24	Perturbé			Truite de rivière
09/09/15		Grignan	Les Séries de Berre	Bon			Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Berre	GP	Soutien	Pont des Granges à la cascade	NR	TRF	2	500	NR
Berre	GT	Soutien	Salles-Sous-Bois	NR	TRF	1	10000	Ecloserie GT
Berre	GT	Soutien	Chantemerle	NR	TRF	1	25000	Ecloserie GT
Berre	GT	Soutien	Valaurie	NR	TRF	1	10000	Ecloserie GT
Berre	GT	Halieutisme	NR	NR	TRF	3 et 4	1800	NR
Berre	GT	Halieutisme	NR	NR	TAC	4	175	NR
Vence	GT	Halieutisme	NR	NR	TAC	4	175	NR
Vence	GT	Soutien	Roussas	NR	TRF	1	2500	Ecloserie GT
Vence	GT	Soutien	Roussas	NR	TRF	3 et 4	200	NR
Rau de Bayonne	GT	Pépinière	NR	NR	TRF	1	20000	Cauterets
Rau des Seynières	GT	Pépinière	NR	NR	TRF	1	20000	Cauterets
Rau d'Aleyrac	GT	Soutien	NR	NR	TRF	1	5000	Cauterets
Rau de la Gaffe	GT	Soutien	NR	NR	TRF	1	5000	Cauterets

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

D'importants prélèvements sont avérés sur l'ensemble du contexte (Berre et affluents) en particulier pour l'alimentation en eau potable (AEP). Ces prélèvements accentuent l'incidence de la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes observés un peu partout

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-35 : Dresser un bilan règlementaire des prises d'eau sur la Vence

Localisation:

Vence

Description:

La Vence compte un certain nombre de prélèvements en gravitaire pour lesquels les informations disponibles sont très limitées. Un éclaircissement administratif et règlementaire concernant ces prises d'eau (localisation, nombre, existence légale, débit maximum prélevé, débit réservé, dispositif de franchissement, etc) est donc nécessaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique de la Vence

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de repoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:**Donnée non renseignée****Synthèse des préconisations:**

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues de l'état piscicole de la Berre et des contraintes hydrologiques sévères, il est préconisé la poursuite de l'alevinage au stade 1 ou 2 sur le secteur amont, puis une gestion halieutique sur la partie médiane de la Berre.

Cas particuliers de gestion:**Donnée non renseignée**



Rapport du contexte Berre aval- 260020

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole



Biocénotype
B5



Surface
3116.4 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vairon

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance >= 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Fortement altérées

Observations:

Ce petit contexte intermédiaire situé à l'aval du contexte salmonicole "Berre amont" subit les déficits hydrologiques présents sur celui-ci et il est même observé un assec régulier sur la Berre aval. Cette problématique hydrologique impacte fortement la capacité d'accueil au-delà des problématiques morphologiques.

En lien avec cette problématique hydrologique, le cours d'eau doit permettre la libre circulation piscicole, notamment pour les Truite fario, présentes en début d'année sur ce territoire et qui doivent effectuer des migrations conséquentes afin d'assurer leur survie. Or, la Berre est très cloisonnée sur sa partie aval.

En outre, le secteur est classé en Zone d'Action prioritaire (ZAP) pour l'espèce Anguille, espèce bien présente sur le canal de Donzère - Mondragon. Or, si la plupart des ouvrages présents sont peu problématiques pour le franchissement de l'Anguille, celui situé à la confluence avec le canal de Donzère - Mondragon est totalement infranchissable par conception (Ouvrage hydraulique, très pentu avec une chute d'environ 3 m).

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Le bassin versant de "La Berre" couvre une superficie de 140 km² en rive gauche du Rhône dans le Sud de la Drôme. Sa forme générale est celle d'un rectangle qui s'étire d'Est en Ouest sur une longueur de 30 km entre les altitudes extrêmes de 60 mètres à l'exutoire et 700 mètres au niveau des sources.

Le bassin est très étendu en rive droite et très étroit en rive gauche, du coup les affluents sont orientés Nord-Sud et se répartissent au nord de la vallée principale. Le linéaire de cours d'eau s'étend sur une longueur de 211 km. Le cours d'eau principal La Berre, coulant sur 29,5 km, prend sa source en Drôme Provençale dans les bois de Taulignan au lieu dit « Serre Fachet ».

Elle se jette dans le canal de Donzère Mondragon par l'intermédiaire d'un ouvrage dit « seuil CNR » sur la commune de La Garde Adhémar.

Ce contexte comprend la Berre en aval de la confluence avec la Vence jusqu'à sa confluence avec le Canal de Donzère - Mondragon.

Localisation du contexte:



Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Berre (6.975 km)
- Linéaire dans le contexte: 6.975 km

Affluents:

- Nom des Affluents: la Vence (2.095 km), Ravin des Écharavelles (4.815 km), Ravin de Rieu Fourchat (1.444 km)
- Nombre total d'affluents: 3

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 15.329 km

Réglementation:

Arrêté de protection du biotope:

ROUSSAS (ROUCOULE, COMBELIÈRE, LES COURIASSSES, LE MOULON)(FR3800738, [Fiche descriptive](#))

Continuité écologique:

LA BERRE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

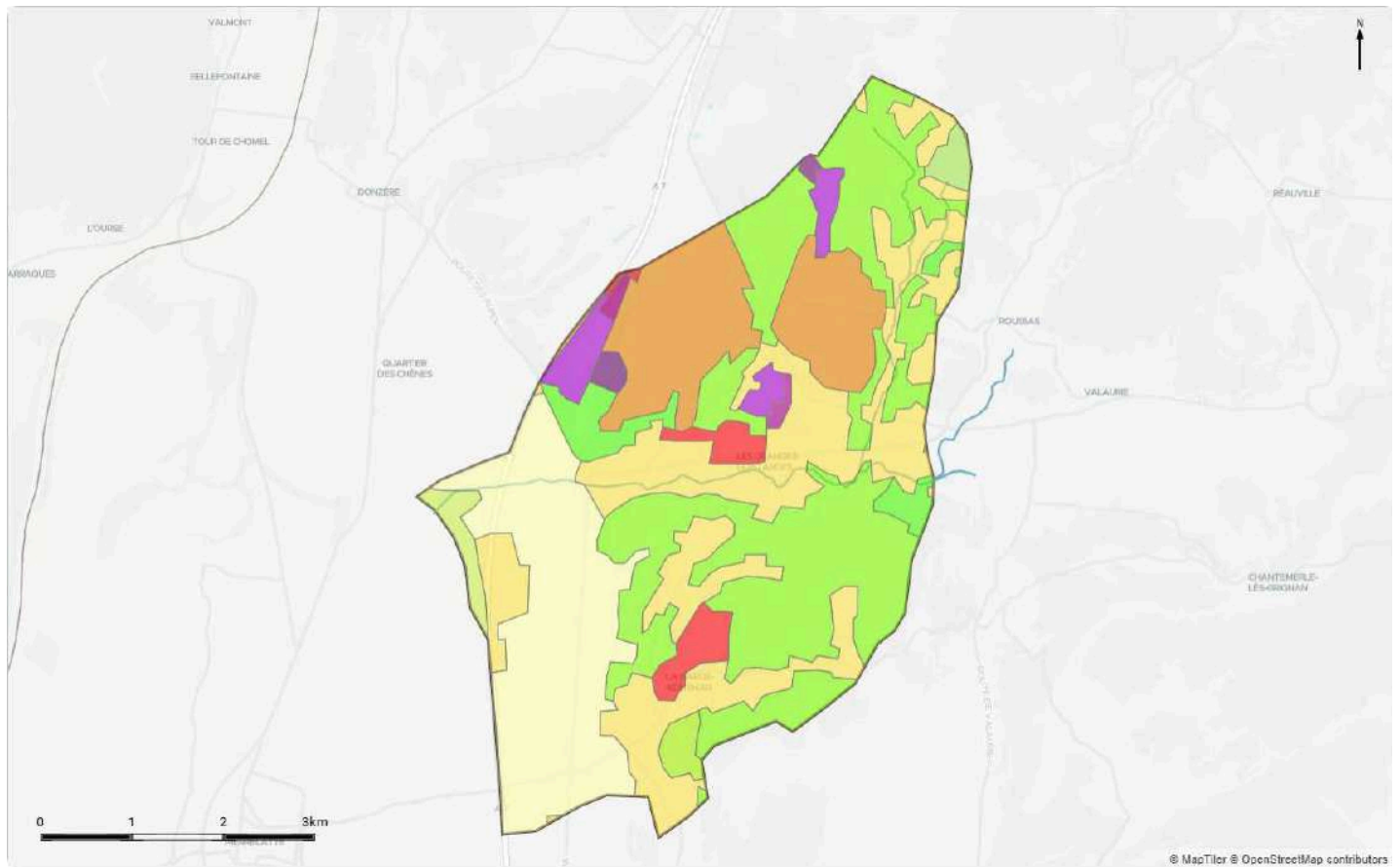
Natura 2000:

Sables du Tricastin(FR8201676, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

La Berre de la Vence au Rhône(Anguille, classement: ZAP)

Occupation du sol:



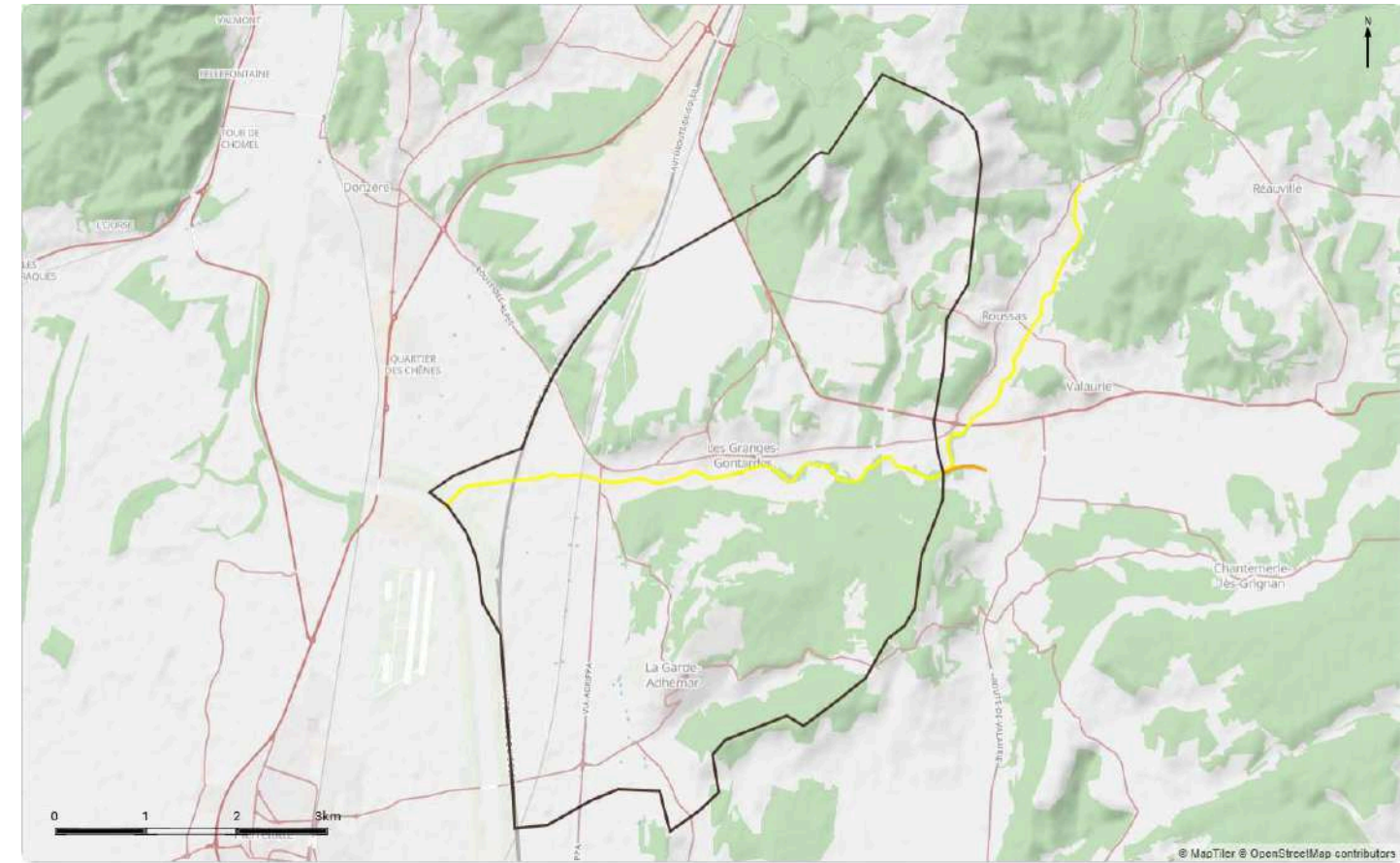
Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Aucune légende disponible

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR422	La Berre de la Vence au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR423	La Vence	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR424	La Berre de sa source à la Vence	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à ombre
- Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Vairon
- Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Truite de rivière
- Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives: **Aucune espèce renseignée**

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Loche franche, Vairon
- Espèces occasionnelles: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Truite de rivière
- Espèces d'intérêt particulier: Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Blageon, Loche franche, Vairon
- Espèces intermédiaires: Chevaine, Goujon, Truite de rivière, Vairon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Vandoise, Anguille d'Europe

Inventaire piscicole récent:

Aucune opération recensée

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA effectue des soutiens de population de truite sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Berre	GP	Soutien	Pont des Granges à la cascade	NR	TRF	2	500	NR

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Berre aval

Description:

L'enjeu continuité sur ce contexte est multiple : la Truite fario, présente sur le contexte est présente lorsque les températures sont favorables, mais doit pouvoir circuler en période d'étéage. La Berre constitue un cours d'eau refuge pour l'espèce Anguille (en ZAP).

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Principalement présents sur le contexte amont, les prélèvements pour l'AEP sont nombreux et influencent fortement l'hydrologie sur tout le contexte. La partie basse de la Berre est même soumise à des assecs réguliers. Ajouté à cela, la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes accentue cette problématique.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-36 : Restaurer la continuité écologique sur la Berre aval (4 ouvrages)

Localisation:

Berre aval

Description:

Sur ce contexte, l'enjeu continuité a été identifié sur l'intégralité du linéaire de la Berre, sur lequel 4 ouvrages connus sont identifiés et à traiter : - ROE57717 : Déversoir de la Berre - ROE57811 : Pont du Logis de Berre - ROE32232 : Pont Gué des Granges Gontardes - ROE32229 : Prise d'eau du Béal

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir l'hydrologie et la continuité.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion d'usage**

Observations:

Secteur à vocation intermédiaire où l'hydrologie est extrêmement contraignantes, il est préconisé une gestion d'usage sur la Berre aval par des déversements de poissons surdensitaires.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Lauzon et Echaravelles- 260010

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B4 à B5+



Surface
9884.7 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Absente**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Sans repeuplement

Cycle biologique: **Interrompu**

Présence d'une classe d'âge ou absence

Abondance: **Absente**

Ecart par rapport à la biotype et/ou données historiques

Sans repeuplement

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Durablement altérées

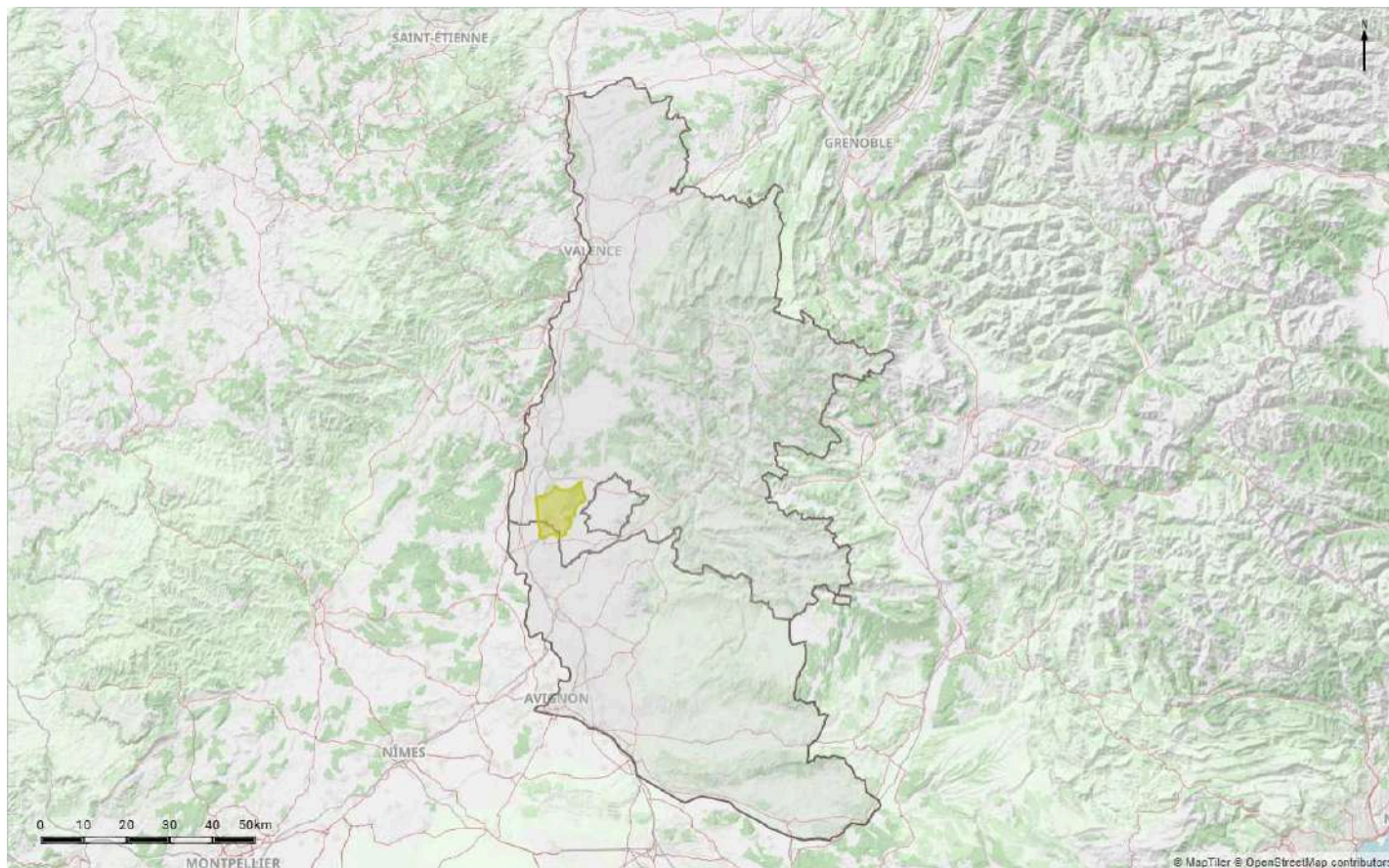
Observations:

Ce petit contexte regroupe le Rau des Echaravelles qui est en assec quasi permanent, et le Lauzon qui lui observe un débit faible, mais qui à l'air plutôt stable, mais qui est extrêmement anthropisé par des interventions humaines : recalibrage, rectification, absence quasi totale de ripisylve. Seule la partie extrême amont est préservée mais sur un linéaire très restreint.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

Ce contexte regroupe les sous-bassins versants du Lauzon, des Echaravelles et de la Roubine. Ces deux derniers ont très peu d'intérêt piscicole, étant en assec quasi permanent. Le Lauzon est ainsi le cours d'eau principal, caractéristique de ce contexte salmonicole. D'une longueur d'environ 17 km, il prend sa source dans la Drôme sur la commune de Chamaret pour se jeter dans le contre canal du Canal de Donzère-Mondragon sur la commune de Bollène (Vaucluse).

Localisation du contexte:

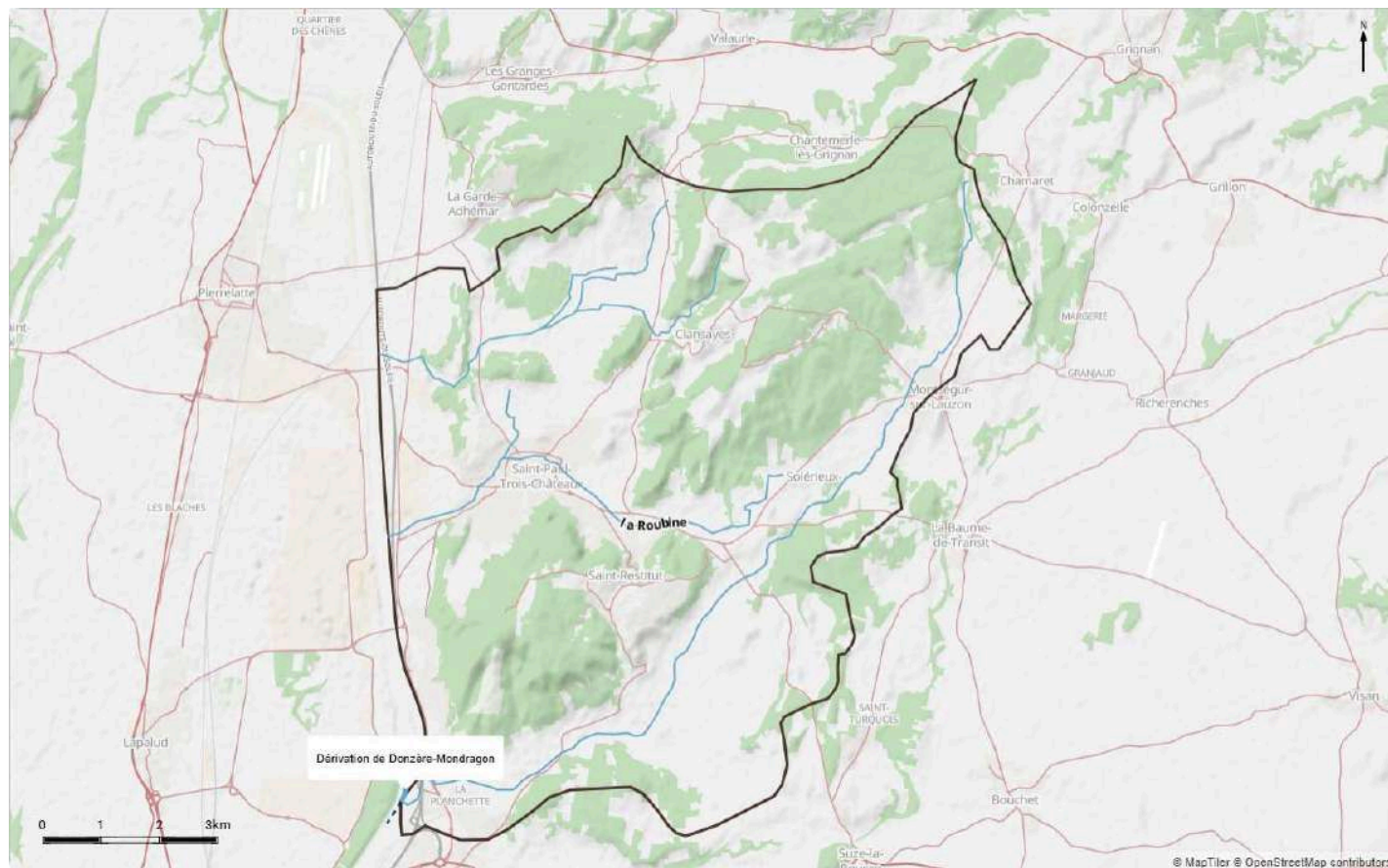


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

--- Canaux — Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: Dérivation de Donzère-Mondragon (0.433 km)
- Linéaire dans le contexte: **0.433** km

Affluents:

- Nom des Affluents: le lauzon (17.893 km), la Roubine (6.474 km), les Écharavelles (5.927 km), le Rozet (4.199 km), la Robine (4.108 km), le Charron (4.007 km)
- Nombre total d'affluents: **6**

Canaux:

- Nom des canaux: Dérivation de Donzère-Mondragon (canal) (0.427 km)
- Nombre total de canaux: **1**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **43.469** km

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 1

Catégorie 2

Continuité écologique:LE LAUZON DE SA SOURCE AU PONT DE LA RD481 À MONSÉGUR(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Natura 2000:Sables du Tricastin(FR8201676, [Fiche descriptive](#))Le Rhône aval(FR9301590, [Fiche descriptive](#))Marais de l'île Vieille et alentour(FR9312006, [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

Le Rhône de la confluence Isère à Avignon(Alose, classement: ZAP)

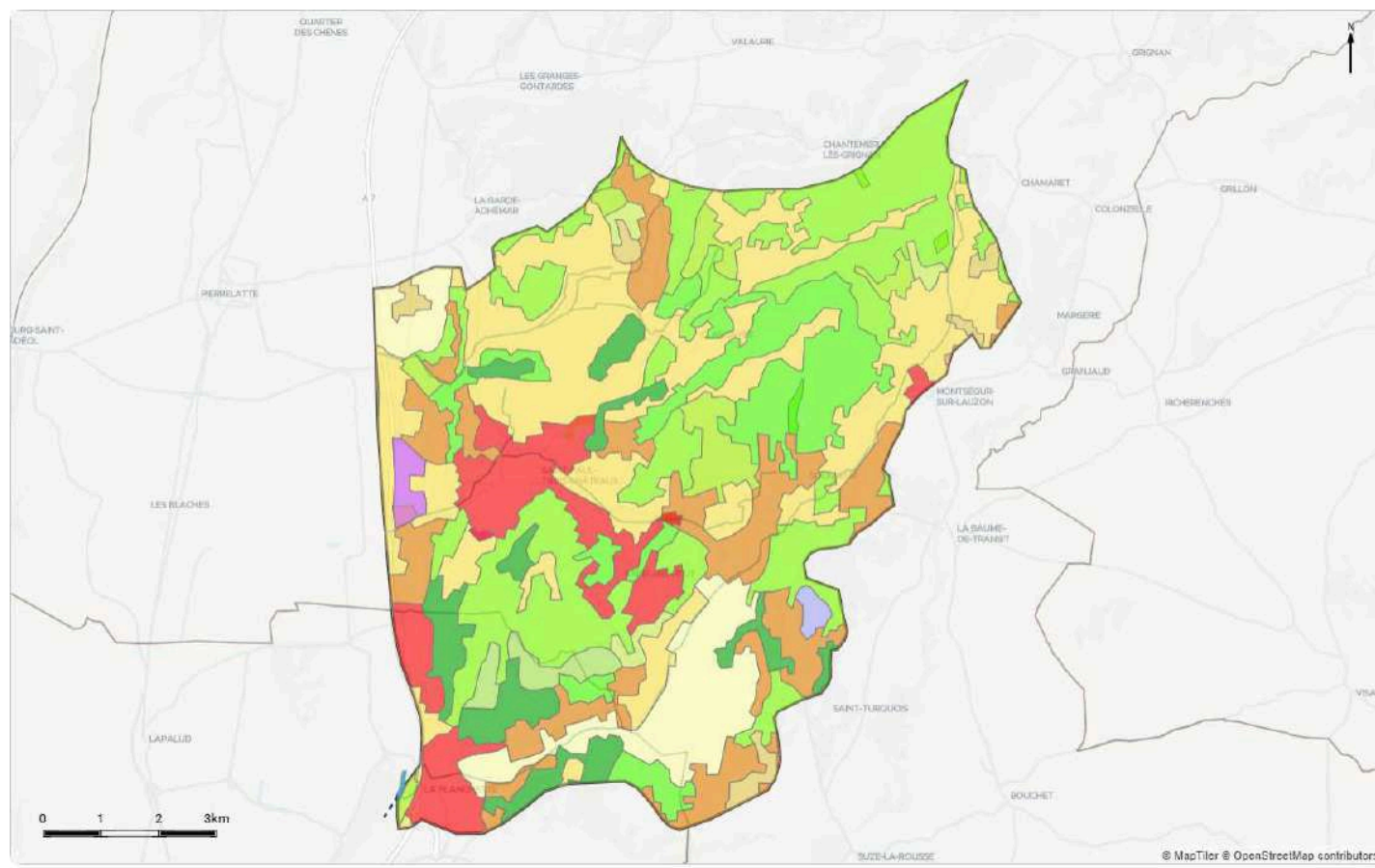
Réservoir(s) biologique(s):

LE LAUZON DE SA SOURCE AU PONT DE LA RD59

SAGE:

Lez

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

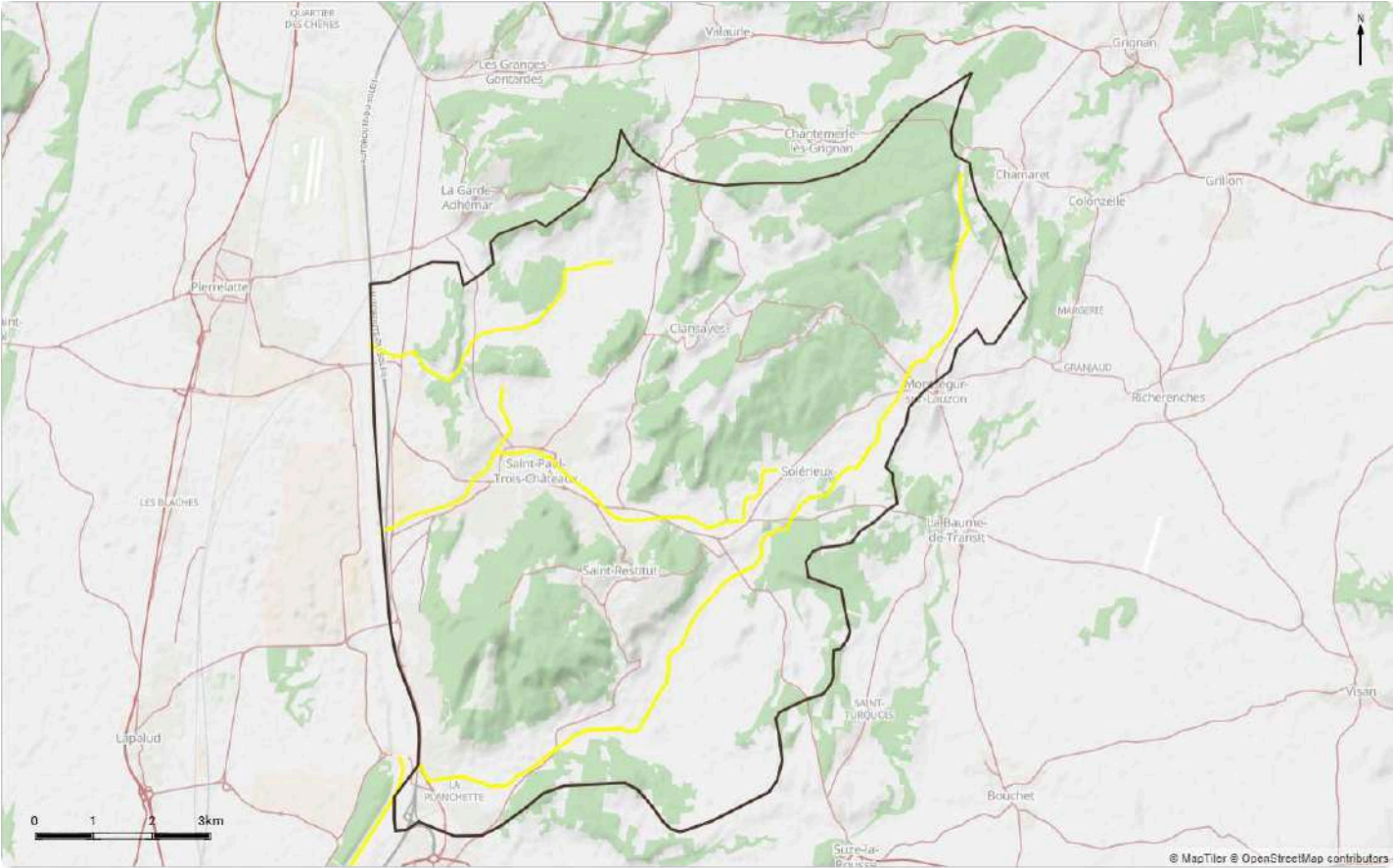
Légende

- | | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|
| ■ Chantiers | ■ Cours et voies d'eau | ■ Forêt et végétation arbustive en mutation | ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus | ■ Forêts mélangées |
| ■ Marais intérieurs | ■ Pelouses et pâturages naturels | ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | | | |
| ■ Systèmes culturaux et parcellaires complexes | ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Tissu urbain discontinu | ■ Vergers et petits fruits | | |
| ■ Vignobles | ■ Végétation sclérophylle | ■ Zones industrielles ou commerciales et installations publiques | | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR410	Le Lauzon de sa source à la dérivation de Donzère-Mondragon	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11061	ruisseau de la roubine	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR410	Le Lauzon de sa source à la dérivation de Donzère-Mondragon	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10156	ruisseau les écharavelles	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2007	Le Rhône de la confluence Isère à Avignon	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR410	Le Lauzon de sa source à la dérivation de Donzère-Mondragon	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chevaine
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Blageon, Loche franche, Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Chevaine, Truite de rivière, Vairon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
08/07/25		Montségur-sur-Lauzon	Gué les Comptesses	Perturbé			Truite commune
08/07/25		Saint- Restitut	La Grenouillère	Altéré			Loche franche, Truite commune
27/07/17		Saint- Restitut	La Grenouillère	Très altéré			Chevaine

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA la Gaule Tricastine effectue des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur le Lauzon, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Lauzon	GT	Soutien	Ensemble linéaire AAPPMA	7900	TRF	1	5000	Ecloserie GT
Lauzon	GT	Halieutisme	Ensemble linéaire AAPPMA	7900	TAC	4	300	NC

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Lauzon

Description:

Le Lauzon a été très profondément modifié, le lit est fortement incisé et déconnecté des systèmes rivulaires. De plus, un important colmatage lié au ravinement des terres agricoles alentours est observé.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de repoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-37 : Réaliser une restauration morphologique de grande ampleur sur le Lauzon

Localisation:

Lauzon

Description:

Aux vues de l'important niveau de dégradation morphologique de ce cours d'eau (en particulier sur sa partie médiane et aval), il est préconisé de mener des opérations de restauration morphologique de type R2 à R3, permettant une restructuration fonctionnelle des milieux. Le niveau d'ambition dépendra des possibilités techniques, financières et foncières. Le niveau R2 consiste en une restauration intermédiaire : il s'agit de corriger les principales altérations (diversification des écoulements, recharge sédimentaire, léger reprofilage) afin d'améliorer les habitats et relancer une dynamique fluviale partielle, sans modifier profondément le tracé existant. Le niveau R3 correspond à une restauration plus ambitieuse et structurante : il vise une reconfiguration globale du cours d'eau (reméandrage, reconnexion à la plaine alluviale, suppression d'ouvrages) afin de retrouver un fonctionnement hydromorphologique quasi naturel et durable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du cours d'eau

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation principale identifiée à savoir la morphologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion d'usage**

Observations:

Aux vues des multiples perturbations identifiées sur le Lauzon, et aux vues des résultats des suivis piscicoles et thermiques, il est préconisé sur ce contexte très dégradé le déversement de poissons surdensitaires.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Lez amont- 260034

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B2+ à B4



Surface
10292.51 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Lez



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Veyssanne

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Altérées****Observations:**

La partie amont du bassin versant du Lez semble plutôt préservée alors qu'elle subit en fait déjà des perturbations anthropiques conséquentes. La capacité habitationnelle du Lez et de ses affluents, en particulier sur la partie amont sont impactés négativement par les interventions humaines passées ayant entraîné une incision du lit, une déconnexion des systèmes rivulaires, et une homogénéité des faciès benthiques et d'écoulements, mais également par la présence de prélèvements superficiels soit par la nappe d'accompagnement (transfert d'eau vers le bassin du Jabron), soit directement en cours d'eau par des prélèvements gravitaires. En outre, la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes d'accompagnement observé un peu partout amplifie nettement cette pression.

Par ailleurs, le Lez sur tout son linéaire et en particulier sur sa partie amont est assez cloisonné et produit des incidences à la fois sur la libre circulation piscicole mais aussi sur le transit sédimentaire (cas du seuil de Montjoux). Cela impacte directement le cycle biologique de la Truite fario, (aussi les espèces d'accompagnement) au moment du frai mais également durant les périodes d'étiage.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

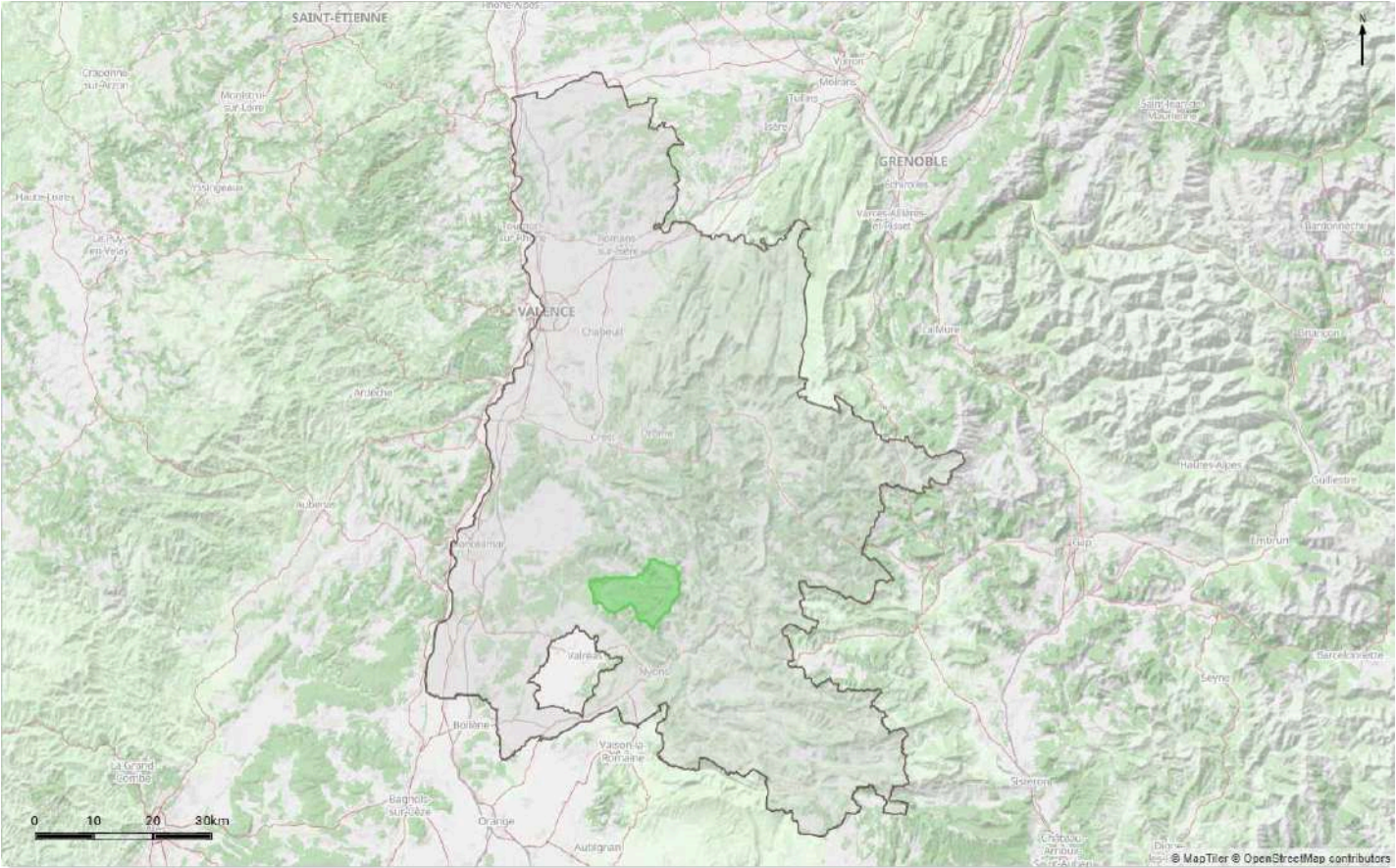
Le bassin versant du Lez s'étend sur deux régions, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que sur 2 départements, le Vaucluse et la Drôme. Suivant une orientation Sud-Est/Nord-Est puis Nord-Est/sud-Ouest, il draine une superficie totale de 445 km². La longueur de cours principal est de 75 km.

Le Lez prend sa source sur le versant oriental de la montagne de la Lance à une altitude d'environ 1 100 m sur la commune de Teyssières. Affluent de la rive gauche du Rhône, il conflue avec ce dernier en 2 bras : le nouveau Lez qui bénéficie de la majeure partie des écoulements se jette dans le canal de fuite de l'aménagement hydro-électrique de Donzère-Mondragon, et le vieux Lez qui conflue dans le contre-canal de l'aménagement de Caderousse.

Le Lez possède 4 principaux affluents : la Veyssanne, la Coronne (formée à l'amont par le Pègue et le Rieumeau), le Talobre et l'Herein.

Ce contexte salmonicole regroupe le Lez en amont de la Roche-Saint-Secret et ses affluents, notamment la Veyssanne.

Localisation du contexte:



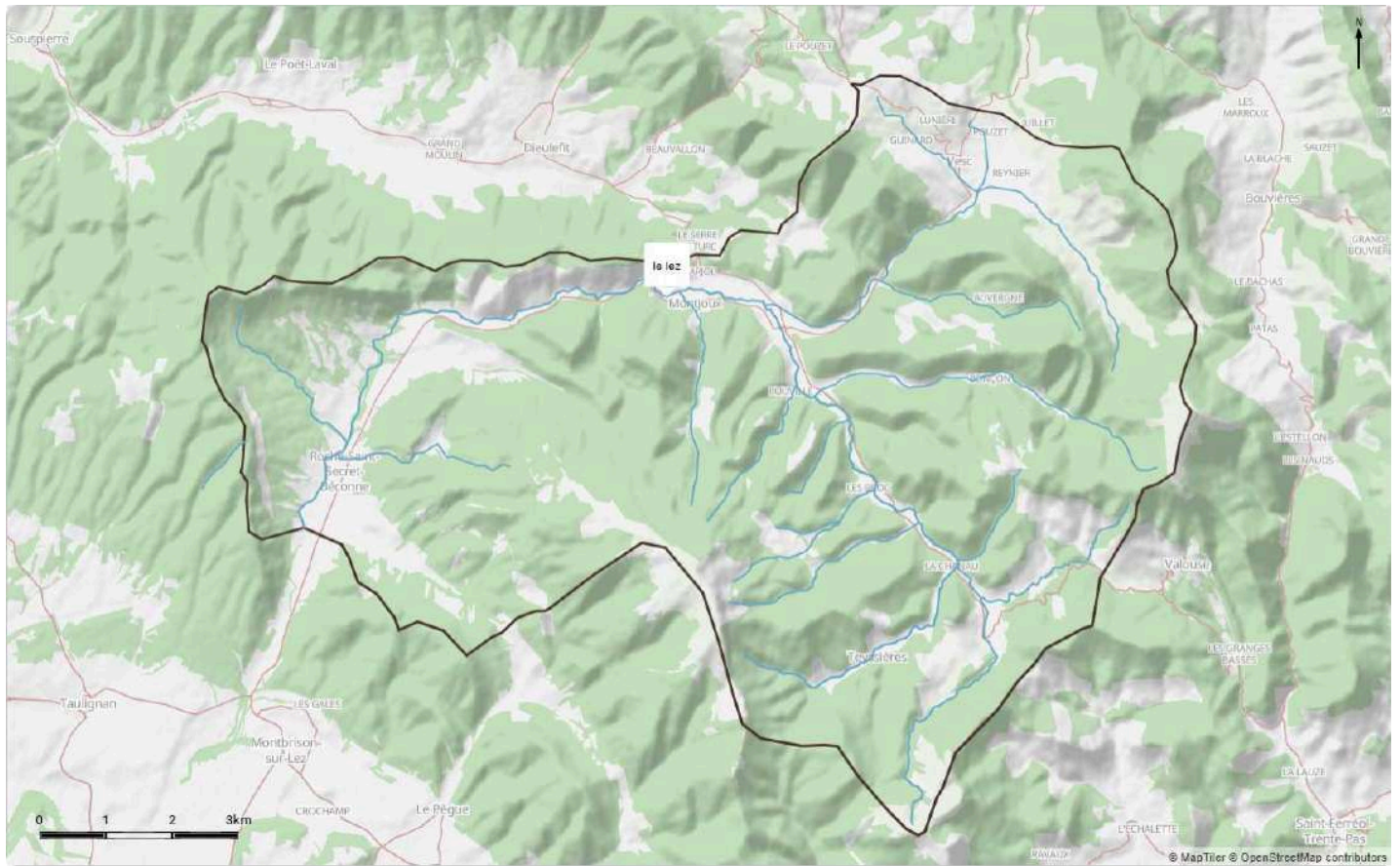
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

Limites départementales

Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: le lez (21.844 km)
- Linéaire dans le contexte: 21.844 km

Affluents:

- Nom des Affluents: la Berre (1.052 km), la Veyssanne (9.29 km), Ravin de Cougoir (4.592 km), Ruisseau de Combe Maret (4.17 km), Gironnas (3.847 km), Ruisseau de la Rielle (3.769 km), Ravin de la Grand-Combe (3.57 km), Ravin de Gorge d'Âne (3.286 km), Ruisseau des Combettes (3.187 km), Ruisseau du Ravin des Blaches (2.874 km), Ruisseau des Courbis (2.803 km), Ravin des Tardieux (2.787 km), Ruisseau de la Rabassière (2.567 km), Ruisseau de Combe Maret/Combe Sombre (2.339 km), Ravin de Mioufaux (1.467 km), Ruisseau de l'Échareville (1.428 km), Ravin Margot (1.383 km), Ravin des Tardieux/Ravin du Pissourier (1.257 km), (1.084 km), (0.569 km), (0.325 km), Ravin de Rachas (0.01 km), Barral (0.004 km)
- Nombre total d'affluents: 23

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 79.507 km

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 1

Catégorie 2

Continuité écologique:

LE LEZ DE SA SOURCE À LA CONFLUENCE AVEC L'HEREIN À L'EXCLUSION DU TRONÇON COMPRIS ENTRE LE PONT DE LA RD541 (LIAISON GRILLON ET GRIGAN) ET LE GUÉ SITUÉ 230 M EN AMONT(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LES AFFLUENTS RIVE DROITE DU LEZ EN AMONT DE L'HEREIN À L'EXCLUSION DU RAVIN DE L'ESCLAUDEAU(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LES AFFLUENTS RIVE GAUCHE DU LEZ ENTRE SA SOURCE ET LE RUISSEAU DES JAILLETS INCLUS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Baronnies - gorges de l'Eygues(FR8212019, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

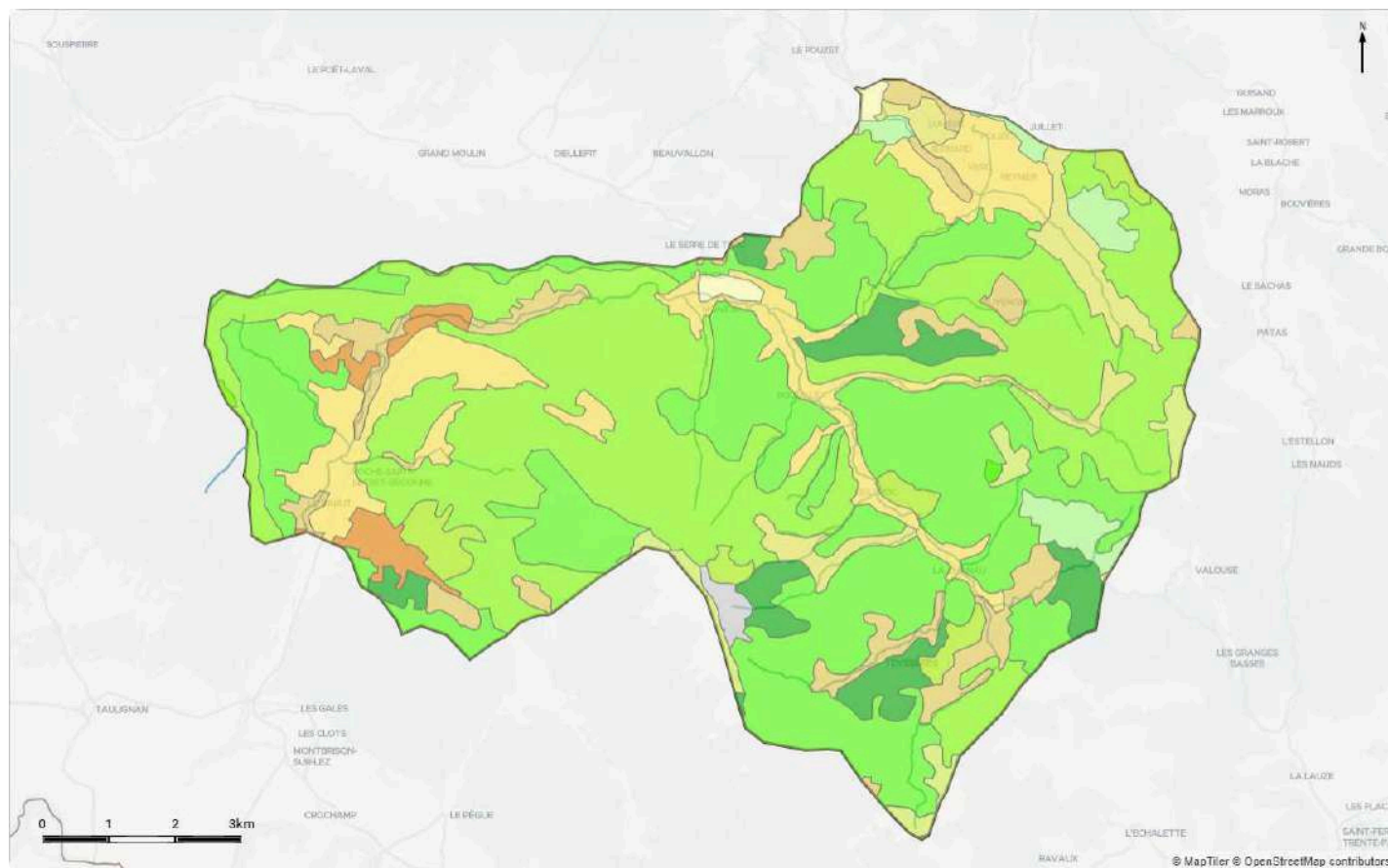
Le Lez de sa source au ruisseau des Jaillets(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

LE LEZ, DE SA SOURCE À L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LA RAVIN DE STE BLAIZE, LA CORONNE, L'AULIÈRE, LA VEYSSANE ET LEURS AFFLUENTS NON INCLUS DANS LE RÉFÉRENTIEL MASSE D'EAU DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

SAGE:

Lez

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

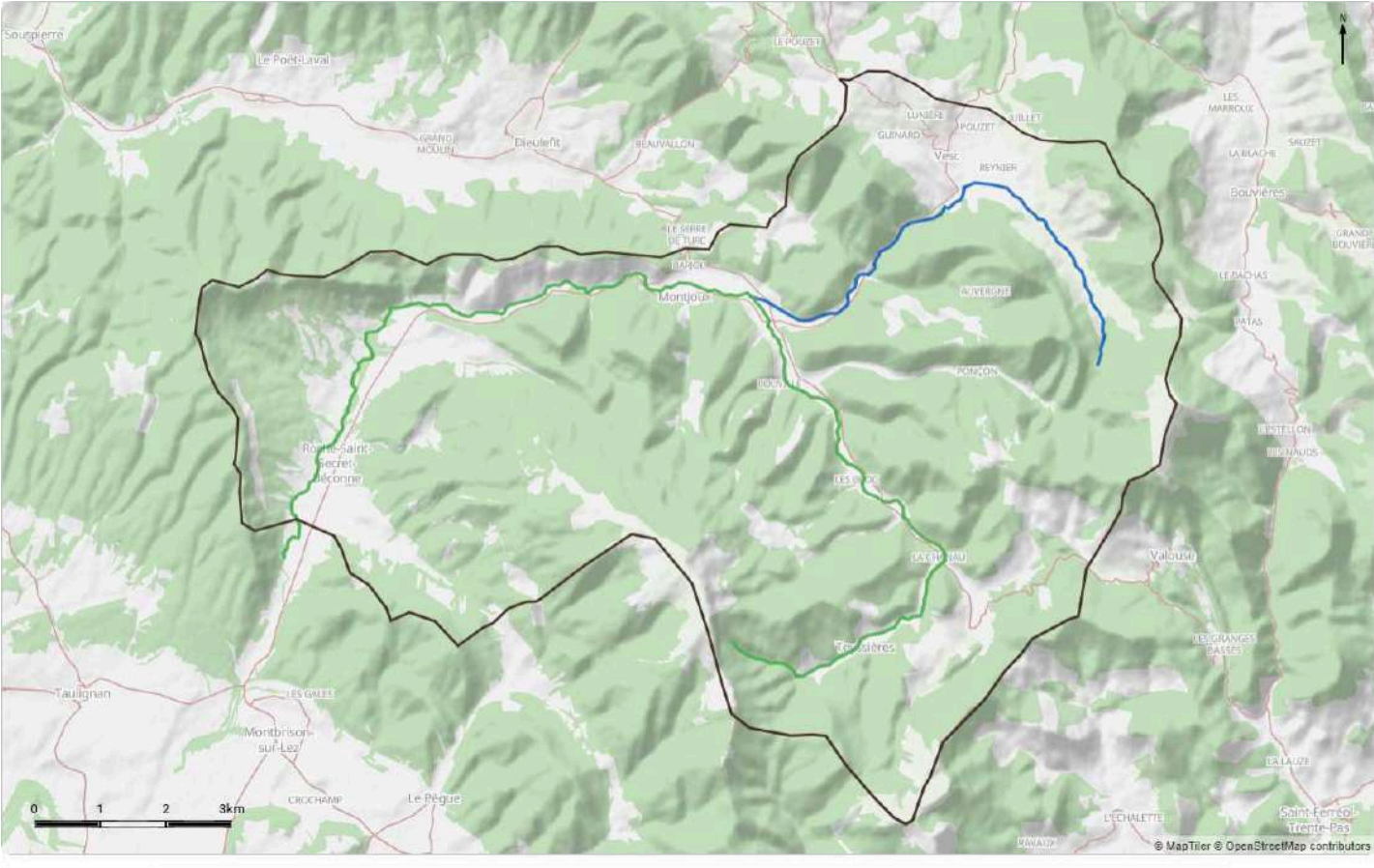
Légende

- | | | | | |
|--|--|--|---|---|
| ■ Forêt et végétation arbustive en mutation | ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus | ■ Forêts mélangées | ■ Landes et broussailles |
| ■ Pelouses et pâturages naturels | ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Roches nues | | |
| ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Systèmes culturaux et parcellaires complexes | | | |
| ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Vignobles | ■ Végétation sclérophylle | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10827	rivière la veyssanne	Très bon	Bon	Bon état	2021
FRDR407	Le Lez du ruisseau des Jaillels à la Coronne	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR408	Le Lez de sa source au ruisseau des Jaillels	Bon	Bon	Bon état	2015

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Barbeau méridional, Blageon, Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Chevaine, Loche franche, Vairon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Barbeau méridional, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Blageon, Chevaine

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
26/06/21		Montjoux	Aval pont RD538	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
08/09/15		Montjoux	Aval pont RD538	Perturbé			Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
08/09/15		Teyssières	Gué du Broc	Altéré			Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

La Truite du Lez réalise une gestion patrimoniale sur l'ensemble de son domaine. La Gaule Tricastine réalise des soutiens de population.

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Lez	GT	Soutien	Aval la Roche-St-Secret	4500	TRF	1	10000	Ecloserie GT
Rau de Donjon	GT	Soutien	Ensemble lineaire	3200	TRF	1	5000	Ecloserie GT
Rau de Donjon / Coronne	GT	Halieutisme	Ensemble lineaire	3200	TRF	3 et 4	300	NR
Rau de Donjon / Coronne	GT	Halieutisme	Ensemble lineaire	2200	TAC	4	350	NR
Coronne amont	GT	Soutien	Amont Valréas	2200	TRF	1	5000	Ecloserie GT

Lez	GT	Soutien	Taulignan-Grignan	12000	TRF	1	10000	Ecloserie GT
Lez	GT	Halieutisme	Taulignan-Grignan	12000	TAC	4	125	NC
Lez	GC	Halieutisme	Colonzelle	2200	TAC	4	100	NC
Chalagne	GT	Soutien	Ensemble linéaire	8000	TRF	1	15000	Ecloserie GT

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Lez, Veyssanne

Description:

Le Lez subit des prélèvements dès sa partie amont avec le transfert des eaux de nappes sur le secteur de Montjoux vers le BV du Jabron et autres prélèvements superficiels, accentué par une hydrologie naturellement contraignante et amplifié par une baisse généralisée des débits et du niveau des nappes observé un peu partout.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Morphologie

Localisation:

Lez amont

Description:

Le Lez subit sur l'ensemble de son linéaire une incision du lit liée à des modifications anthropiques antérieures (rectifications, endiguement, etc ...) entraînant une déconnexion des systèmes rivulaires et une homogénéité des faciès d'écoulement et benthiques.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Lez amont

Description:

Le Lez sur l'ensemble de son linéaire mais en particulier sur sa partie amont est cloisonné impactant les espèces présentes notamment la truite fario pour l'accomplissement de son cycle biologique (croissance en période d'étiage et reproduction). Le transit sédimentaire est également influencé, notamment par le verrou du pont submersible de Montjoux.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-38 : Restaurer la continuité écologique sur le Lez amont (4 ouvrages)

Localisation:

Lez amont

Description:

Sur ce contexte, l'enjeu continuité est présent en aval de la confluence avec le Rau de Combe Maret, sur lequel se trouvent 4 ouvrages connus devant être traités : - ROE32165 : Pont-gué de la ruche - ROE32046 : Prise d'eau microcentrale de Béconne - ROE32084 : Lez11 - Passage gué de Barjol - ROE128692 : Passage à gué les Ravoux

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: Réseau pérenne de suivi piscicole du département

Localisation:

Département

Description:

Mettre en place un réseau de suivi piscicole récurrent maillant le territoire afin de suivre les évolutions des milieux via ces stations de références.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6C: Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de gestion de l'eau (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:Intitulé: M1-38 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur le Lez amontLocalisation:

Lez amont

Description:

Sur ce secteur, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du Lez

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: Veille contre les pollutions et atteintes à l'environnementLocalisation:

Département

Description:

Mobiliser le réseau des pêcheurs bénévoles pour surveiller et signaler les pollutions et les atteintes à l'environnement via les fiches d'alerte. En cas d'impacts importants, évaluer le préjudice écologique et se porter partie civile pour assurer la remise en état du milieu.

Intitulé: Animer le réseau de sondes températuresLocalisation:

Département

Description:

Maintenir le réseau de sondes de température en place depuis plusieurs années. Renouveler les sondes existantes et bancariser les données. Articuler le réseau de stations thermiques avec les pêches d'inventaire pour permettre une meilleure interprétation. Communiquer les données aux différents partenaires et acteurs du territoire.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: Suivi des ROE du départementLocalisation:

Département

Description:

Mettre en place un protocole simplifié de notation et d'inventaire des ROE, inspiré du protocole de l'OFB. Communiquer ces données aux acteurs du territoire.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Intitulé: Veille sur les espèces exotiques envahissantesLocalisation:

Département

Description:

Faire remonter les données de présence des espèces exotiques envahissantes, tant en faune qu'en flore.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6C: Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de gestion de l'eau (2022-2027)

Priorité faible:

Intitulé: Concertation avec le monde agricole pour promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement

Localisation:

Département

Description:

Favoriser des cultures moins coûteuses en eau, continuer l'optimisation des réseaux d'irrigation, réduire les intrants et l'utilisation de pesticides, et mettre en place des bandes enherbées à proximité des cours d'eau.

Effet attendu sur le milieu:

Diminution des pressions de prélèvement et des pollutions issues du monde agricole.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF2: Concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques (2022-2027)

OF5D: Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles (2022-2027)

Intitulé: Veille sur les ripisylves du département

Localisation:

Département

Description:

Veillez à respecter le maintien des ripisylves dans le département lors des actions de restauration et des aménagements halieutiques. Accordez-vous avec les documents de gestion locaux pour mieux vous intégrer à la gestion globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Intitulé: Veille sur les ripisylves du département

Localisation:

Département

Description:

Veillez à respecter le maintien des ripisylves dans le département lors des actions de restauration et des aménagements halieutiques. Accordez-vous avec les documents de gestion locaux pour mieux vous intégrer à la gestion globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, l'hydrologie et la continuité.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion patrimoniale**

Observations:

Aux vues des résultats de la récente étude génétique menée sur plusieurs bassins et notamment celui du Lez, il est préconisé une gestion patrimoniale.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Lez aval et Hérein- 260035

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B4 à B5+



Surface
15834.73 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Blageon,
Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin,
Toxostome, Vairon

Diagnostic en date du 28/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Large**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées
ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli partiellement**

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: **Correcte**

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

En dessous des niveaux attendus par les données historiques
et/ou biotypologie (Ecart d'abondance = 2)

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Observations:

Malgré les contraintes liées au fonctionnement méditerranéen marqué du BV du Lez, la diversité, les densités et biomasses des diverses espèces piscicoles du contexte sont assez conséquentes et plutôt conformes, mêmes si des déficits ponctuels sont observés.

L'hydrologie, même influencée par des prélèvements à vocations diverses (AEP, irrigation) et par une évolution défavorable des débits des cours d'eau et du niveau des nappes, semble moins limitante que plus en amont sur le bassin. En revanche, le Talobre subit des assecs conséquents et réguliers.

La morphologie est quant à elle influencée par les diverses modifications physiques ayant eu lieu sur le bassin notamment en vue de la protection contre les crues (recalibrage, rectification, endiguement, extraction de granulats) ayant entraîné une incision du lit, une déconnexion ponctuelle avec les systèmes rivulaires et une homogénéité des faciès benthiques et d'écoulements.

Le Lez et l'Hérein sont classés en Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'espèce Anguille et constituent en effet des milieux refuge pour la croissance de cette espèce qui a été recensée sur le lez mais pas encore sur l'Hérein. L'espèce a également été contactée sur l'Aulière (contexte situé plus en amont). Cependant, les densités sont à chaque fois assez faibles. Le potentiel est pourtant fort, mais le lez et l'Hérein aval sont encore cloisonnés.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

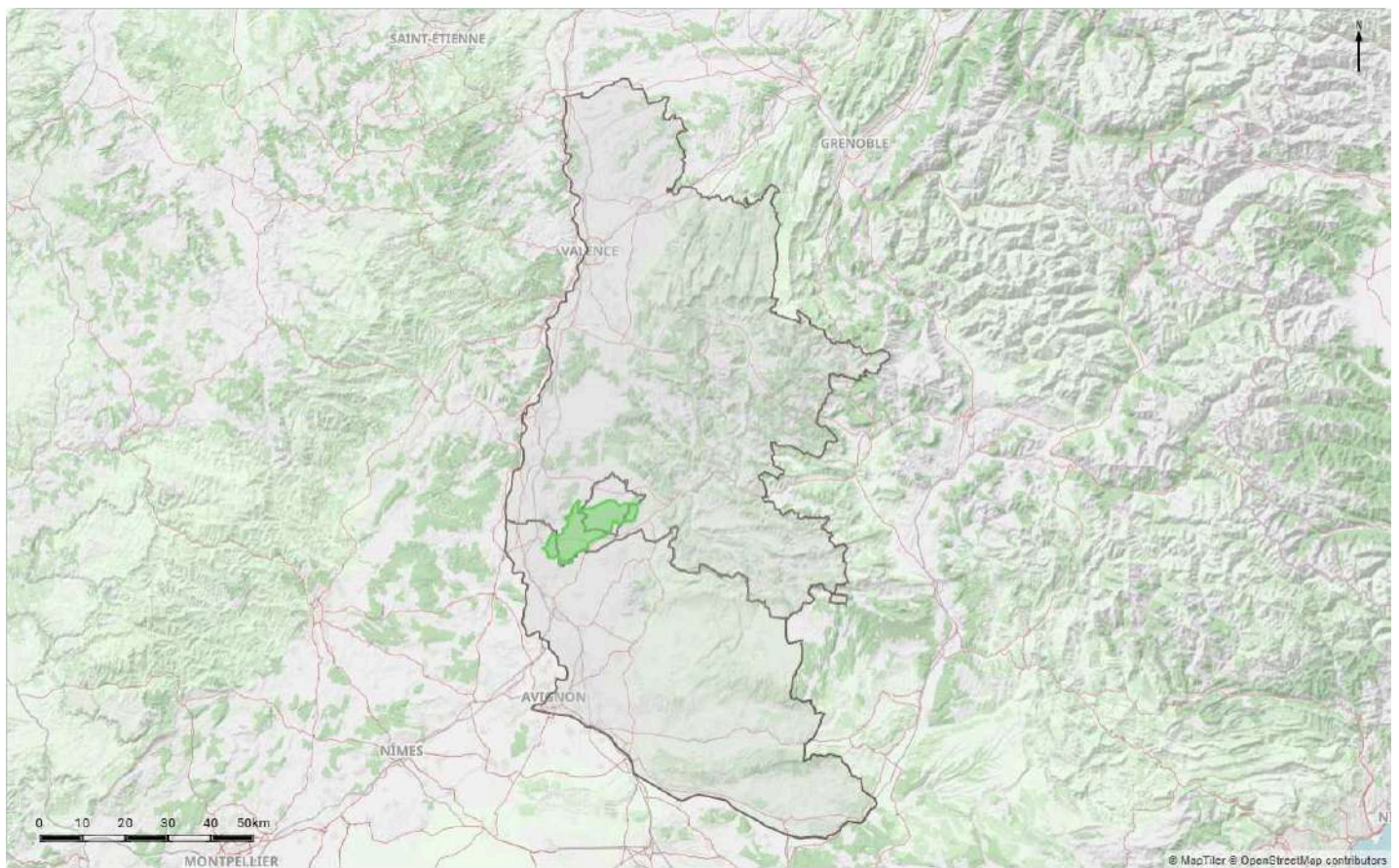
Le bassin versant du Lez s'étend sur deux régions, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que sur 2 départements, le Vaucluse et la Drôme. Suivant une orientation Sud-Est/Nord-Est puis Nord-Est/sud-Ouest, il draine une superficie totale de 445 km². La longueur de cours principal est de 75 km.

Le Lez prend sa source sur le versant oriental de la montagne de la Lance à une altitude d'environ 1 100 m sur la commune de Teyssières. Affluent de la rive gauche du Rhône, il conflue avec ce dernier en 2 bras : le nouveau Lez qui bénéficie de la majeure partie des écoulements se jette dans le canal de fuite de l'aménagement hydro-électrique de Donzère-Mondragon, et le vieux Lez qui conflue dans le contre-canal de l'aménagement de Caderousse.

Le Lez possède 4 principaux affluents : la Veyssanne, la Coronne (formée à l'amont par le Pègue et le Rieumeau), le Talobre et l'Hérain.

Ce contexte intermédiaire regroupe le Lez en aval de la confluence avec le Coronne, jusqu'à la limite départementale. Il inclut le Talobre et l'Hérain.

Localisation du contexte:

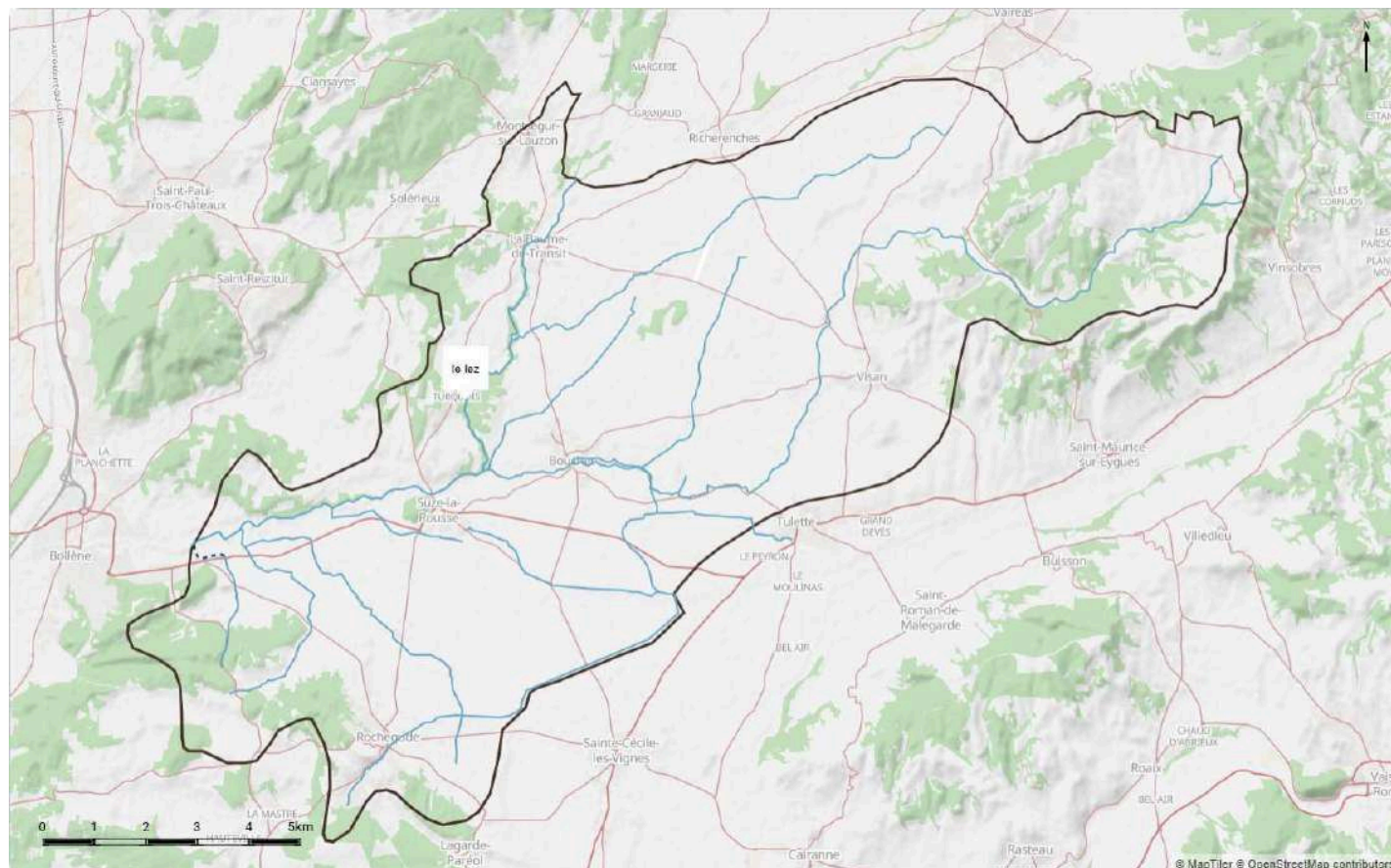


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

... Canaux — Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: le lez (14.748 km)
- Linéaire dans le contexte: 14.748 km

Affluents:

- Nom des Affluents: l'Hérein (23.654 km), le Talobre (11.642 km), le Béal (7.597 km), Canal du Moulin (6.062 km), le Merdalin (5.383 km), Canal du Moulin (5.313 km), Ruisseau Grand Vallat (5.068 km), Canal du Comte (4.79 km), (3.134 km), le Rialle (3.083 km), (2.973 km), Ravin de Saint-Blaise (2.367 km), Ravin de Combe Gaillarde (2.311 km), Canal du Moulin (1.967 km), Ruisseau de la Combe Saint-Marcellin (0.945 km), la Roubine (0.387 km)
- Nombre total d'affluents: 16

Canaux:

- Nom des canaux: Ravin de Saint-Blaise (canal) (0.838 km)
- Nombre total de canaux: 1

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 102.26 km

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:

LE LEZ DE SA SOURCE À LA CONFLUENCE AVEC L'HEREIN À L'EXCLUSION DU TRONÇON COMPRIS ENTRE LE PONT DE LA RD541 (LIAISON GRILLON ET GRIGAN) ET LE GUÉ SITUÉ 230 M EN AMONT(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE LEZ, DE LA CONFLUENCE AVEC LA CHALERNE JUSQU'AU CANAL DE DONZÈRE (JONCTION AVEC LE CANAL INCLUSE) AINSI QUE LE VIEUX LEZ DEPUIS L'AMONT DES VANNES DE RÉGULATION DE LA CNR JUSQU'AU RHÔNE(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

LE RAVIN DE COMBE GAILLARDE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RAVIN DE SAINT-BLAISE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU GRAND VALLAT(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Sables du Tricastin(FR8201676, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

Le Lez de la Coronne à la confluence avec le Rhône(Anguille, classement: ZAP)

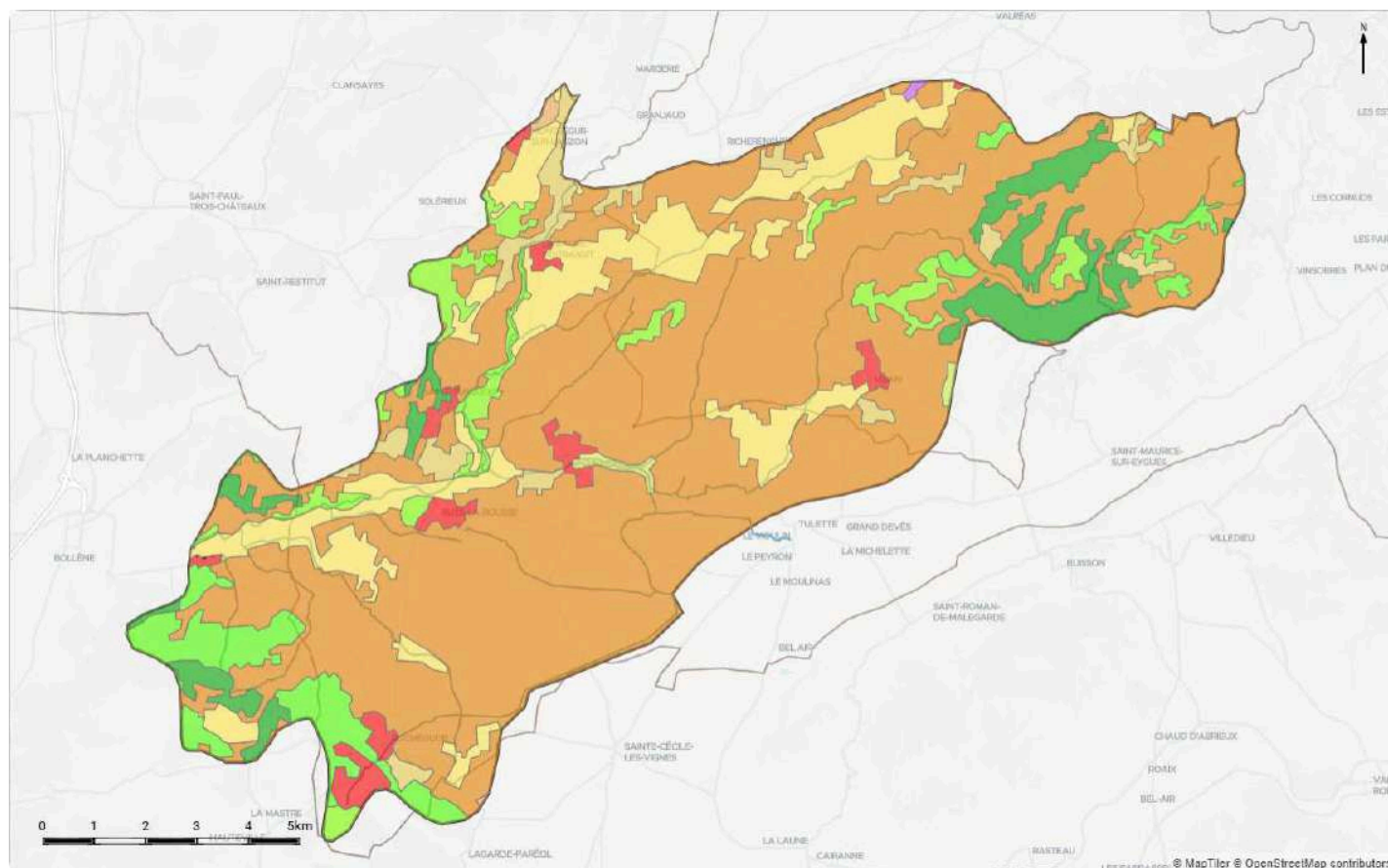
ruisseau l'hérin(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

LE LEZ, DE SA SOURCE À L'AVAL DE SA CONFLUENCE AVEC LA RAVIN DE STE BLAIZE, LA CORONNE, L'AULIÈRE, LA VEYSSANE ET LEURS AFFLUENTS NON INCLUS DANS LE RÉFÉRENTIEL MASSE D'EAU DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

SAGE:

Lez

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

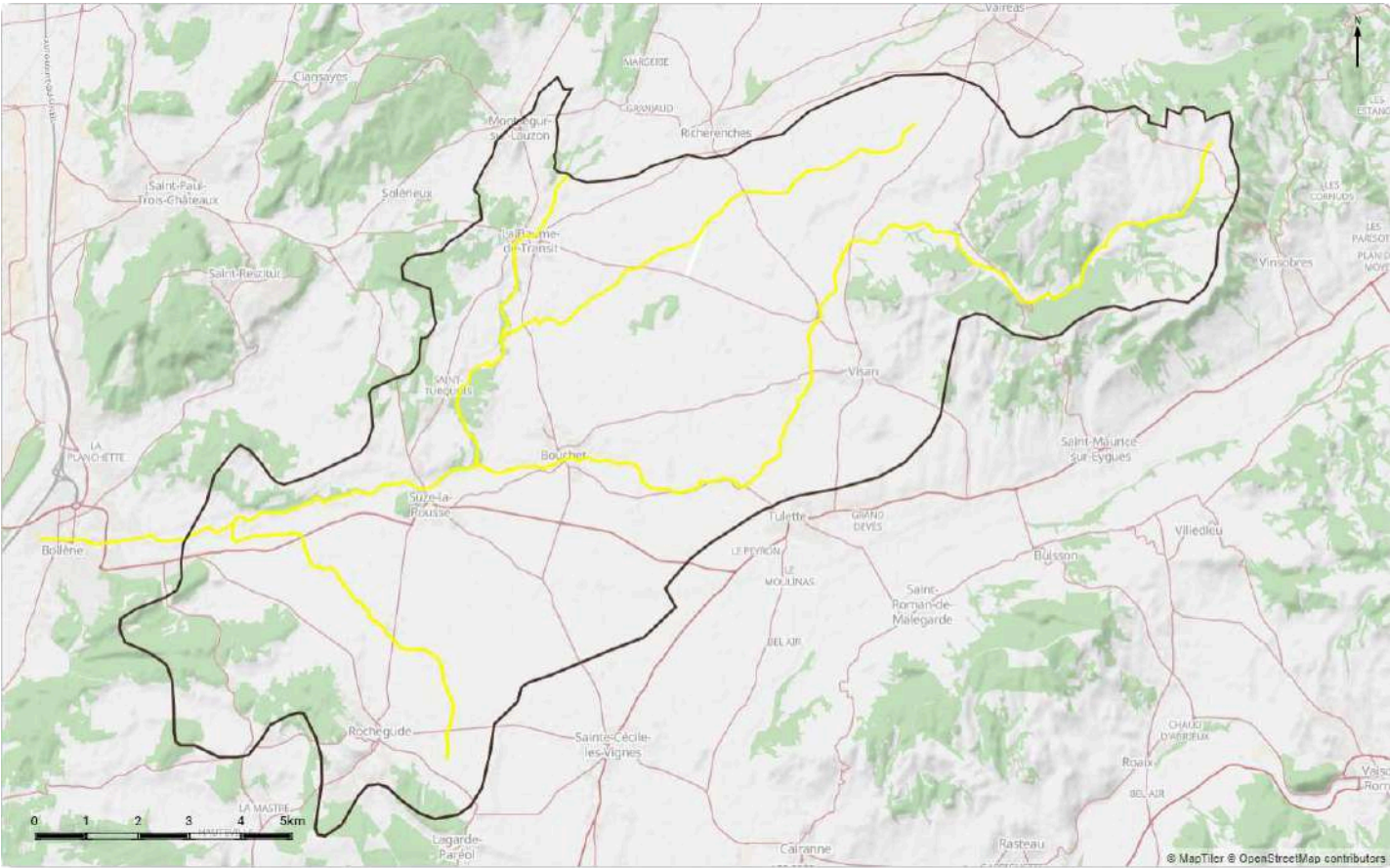
Légende

- Forêts de conifères
 Forêts de feuillus
 Forêts mélangées
 Pelouses et pâturages naturels
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
 Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
 Tissu urbain discontinu
 Vergers et petits fruits
 Vignobles
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10852	ruisseau l'hérin	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR406A	Le Lez de la Coronne au contre-canal du Rhône à Mornas	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR406A	Le Lez de la Coronne au contre-canal du Rhône à Mornas	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10852	ruisseau l'hérin	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10852	ruisseau l'hérin	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10852	ruisseau l'hérin	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10274	ruisseau le talobre	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR406A	Le Lez de la Coronne au contre-canal du Rhône à Mornas	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR10274	ruisseau le talobre	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11776	canal du comte	Moyen	Bon	Bon état	2027

FRDR406A	Le Lez de la Coronne au contre-canal du Rhône à Mornas	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR11776	canal du comte	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR10274	ruisseau le talobre	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR11776	canal du comte	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR406A	Le Lez de la Coronne au contre-canal du Rhône à Mornas	Moyen	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon
Espèce(s) cible: Anguille d'Europe, Truite de rivière
Poissons migrants: Anguille d'Europe
Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche, Vairon
Espèces occasionnelles: Anguille d'Europe, Goujon, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière
Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Blageon, Toxostome, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche, Vairon
Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Truite de rivière

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
28/05/25	Le Lez	Bollène	Lez à Bollène - Amont Bollène	Bon	FDAAPPMA84	FDAAPPMA-84	Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
11/10/21	Le Lez	Bollène	Lez à Bollène - Amont Bollène	Bon	FDPPMA	FDAAPPMA-84	Ablette, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
30/06/21		Suze-la-Rousse	Confluence Hérein	Excellent			Ablette, Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière, Vairon
29/06/21		Bouchet	Pont la Bayarde	Bon			Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Spirlin, Vairon
18/08/17		Suze-la-Rousse	Confluence Hérein	Bon			Ablette, Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière, Vairon
27/07/17		La Baume-de-Transit	Pont RD341	Perturbé			Ablette, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Loche franche, Toxostome, Truite de rivière, Vairon
26/06/17		Bouchet	Pont la Bayarde	Bon			Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Spirlin, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des soutiens de population de truite ainsi que des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especies	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Lez	GC	Halieutisme	Colonzelle	3500	TAC	4	150	NC
Lez	GT	Soutien	Monségur à Bouchet	10000	TRF	1	10000	Ecloserie GT
Lez	GT	Halieutisme	Baume-de-Transit à Bouchet	7700	TAC	4	350	NC
Lez	GC	Halieutisme	Suze-La-Rousse	4200	TAC	4	250	NC
Coronne	GT	Soutien	Aval lim dep	1700	TRF	1	3500	Ecloserie GT
Coronne	GT	Halieutisme	Aval lim dep	1700	TAC	4	100	NC
Talobre	GT	Soutien	Aval lim dep	3800	TRF	1	1000	Ecloserie GT
Héreïn	GT	Soutien	Bouchet	5900	TRF	1	5000	Ecloserie GT
Héreïn	GT	Halieutisme	Bouchet - Tuelette	8500	TAC	4	450	NC

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Globalement, le Lez a une tendance à l'incision de par des rectifications réalisées à une certaine période notamment en vue de la protection contre les crues. Elles étaient également accompagnées historiquement par des extractions de granulats.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Lez, Hérein aval

Description:

Le Lez sur l'ensemble de son linéaire est assez cloisonné. Or, l'enjeu continuité est conséquent pour l'ensemble du cortège présent, mais en particulier pour l'espèce Anguille (ZAP) dont la présence est avérée sur le Lez, mais dont les densités observées sont très faibles. L'Hérein aval est également cloisonné.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Pas ou peu d'impact

Nature: Prélèvements

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Le Lez a une hydrologie très contraignant et est soumis à de nombreux prélèvements à vocation diverses (AEP et irrigation). En outre, la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes accentue cette contrainte.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-40 : Restaurer la continuité écologique sur le Lez aval (3 ouvrages)

Localisation:

Lez aval

Description:

Sur ce contexte, l'enjeu continuité a été identifié sur le Lez sur l'intégralité de son linéaire (soit de la limite départementale à la confluence avec la Coronne), tronçon sur lequel se trouve 3 ouvrages connus sur lesquels une intervention est nécessaire : - ROE80693 : Prise d'eau canal du Bigary - ROE34893 : Prise d'eau des Gravaines - ROE34885 : Prise eau canal de Parol La partie aval de ce tronçon concerne l'enjeu Anguille et une grande partie médiane et amont de ce tronçon concerne l'enjeu Truite fario en période d'étiage.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: C2-40 : Restaurer la continuité écologique sur l'Hérain aval (2 ouvrages)

Localisation:

Hérain aval

Description:

Sur ce contexte, l'enjeu continuité a été identifié sur l'Hérain aval soit de la limite départementale de l'enclave des Papes jusqu'à la confluence avec le Lez, tronçon sur lequel se trouve deux ouvrages connus qu'il est nécessaire de traiter : - ROE77475 : Prise d'eau le Colombier - ROE128924 : Seuil les Tourres

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: Réseau pérenne de suivi piscicole du département

Localisation:

Département

Description:

Mettre en place un réseau de suivi piscicole récurrent maillant le territoire afin de suivre les évolutions des milieux via ces stations de références.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6C: Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de gestion de l'eau (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-40 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur le Lez aval

Localisation:

Lez aval

Description:

Sur le Lez médian, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique du Lez

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: M2-40 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur l'Hérain aval

Localisation:

Hérain aval

Description:

Sur l'Hérain aval, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique de l'Hérain

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: Veille contre les pollutions et atteintes à l'environnement

Localisation:

Département

Description:

Mobiliser le réseau des pêcheurs bénévoles pour surveiller et signaler les pollutions et les atteintes à l'environnement via les fiches d'alerte. En cas d'impacts importants, évaluer le préjudice écologique et se porter partie civile pour assurer la remise en état du milieu.

Intitulé: Animer le réseau de sondes températures

Localisation:

Département

Description:

Maintenir le réseau de sondes de température en place depuis plusieurs années. Renouveler les sondes existantes et bancariser les données. Articuler le réseau de stations thermiques avec les pêches d'inventaire pour permettre une meilleure interprétation. Communiquer les données aux différents partenaires et acteurs du territoire.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: Suivi des ROE du département

Localisation:

Département

Description:

Mettre en place un protocole simplifié de notation et d'inventaire des ROE, inspiré du protocole de l'OFB. Communiquer ces données aux acteurs du territoire.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Intitulé: Veille sur les espèces exotiques envahissantes

Localisation:

Département

Description:

Faire remonter les données de présence des espèces exotiques envahissantes, tant en faune qu'en flore.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6C: Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de gestion de l'eau (2022-2027)

Priorité faible:

Intitulé: Concertation avec le monde agricole pour promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement

Localisation:

Département

Description:

Favoriser des cultures moins coûteuses en eau, continuer l'optimisation des réseaux d'irrigation, réduire les intrants et l'utilisation de pesticides, et mettre en place des bandes enherbées à proximité des cours d'eau.

Effet attendu sur le milieu:

Diminution des pressions de prélèvement et des pollutions issues du monde agricole.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF2: Concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques (2022-2027)

OF5D: Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles (2022-2027)

Intitulé: Veille sur les ripisylves du département

Localisation:

Département

Description:

Veillez à respecter le maintien des ripisylves dans le département lors des actions de restauration et des aménagements halieutiques. Accordez-vous avec les documents de gestion locaux pour mieux vous intégrer à la gestion globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Intitulé: Veille sur les ripisylves du département

Localisation:

Département

Description:

Veillez à respecter le maintien des ripisylves dans le département lors des actions de restauration et des aménagements halieutiques. Accordez-vous avec les documents de gestion locaux pour mieux vous intégrer à la gestion globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, l'hydrologie et la continuité.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Aux vues des résultats de la récente étude génétique menée sur plusieurs bassins et notamment celui du Lez, et ce secteur étant à vocation intermédiaire, il est préconisé une gestion d'usage avec la possibilité de déversement de poissons surdensitaires.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Eygues amont et Ennuye amont- 260028

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B4 à B4+



Surface
14298.91 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 29/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Irrégulière**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli difficilement**

Présence de deux classes d'âge

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotype et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Observations:

Le bassin versant de l'Eygues a un fonctionnement méditerranéen très marqué. Néanmoins, les densités numériques et pondérales des espèces piscicoles présentes (notamment la Truite fario pour ce contexte) sont extrêmement faibles. Une part de cet écart est lié à des paramètres naturels (milieu minéral, assez pauvre en nourriture, hydrologie contraignante en période d'étiage et de crue, etc ...) mais une part est liée également à des raisons anthropiques.

L'amont du bassin, en particulier l'Eygues amont et l'Armalauze est plutôt épargné et constitue plus une zone de frayères que d'habitats. En revanche, l'Ennuyé est déjà fortement impacté, notamment par une incision assez marquée et une déconnexion de la ripisylve. Cette incision est engendrée par celle de l'Eygues (contexte Eygues médian). Mais il est également influencé concernant sa capacité d'accueil par une hydrologie très contraignante induite par les prélèvements mais également par une évolution générale défavorable (baisse des débits et des niveaux de nappes). Ce déficit est de plus accentué par la présence de plans d'eau sur la tête de bassin de l'Ennuyé, soit directement en barrage, soit alimenté par des prélèvements.

Enfin, l'Ennuyé est cloisonné sur quasiment tout son linéaire, en particulier sur sa partie amont. Or, cela induit deux problématiques : celle de l'accès aux zones de frayères (période de hautes eaux, mais les hauteurs de chute des ouvrages les rend infranchissables quelles que soient les conditions) et celle de l'accès à des zones plus favorables de développement en période d'étiage. En effet, les températures estivales sont assez élevées sur l'ennuyé, et cela nécessite une libre circulation piscicole, d'autant que la population de Truite fario est vulnérable. Le barbeau méridional semble également se raréfier.

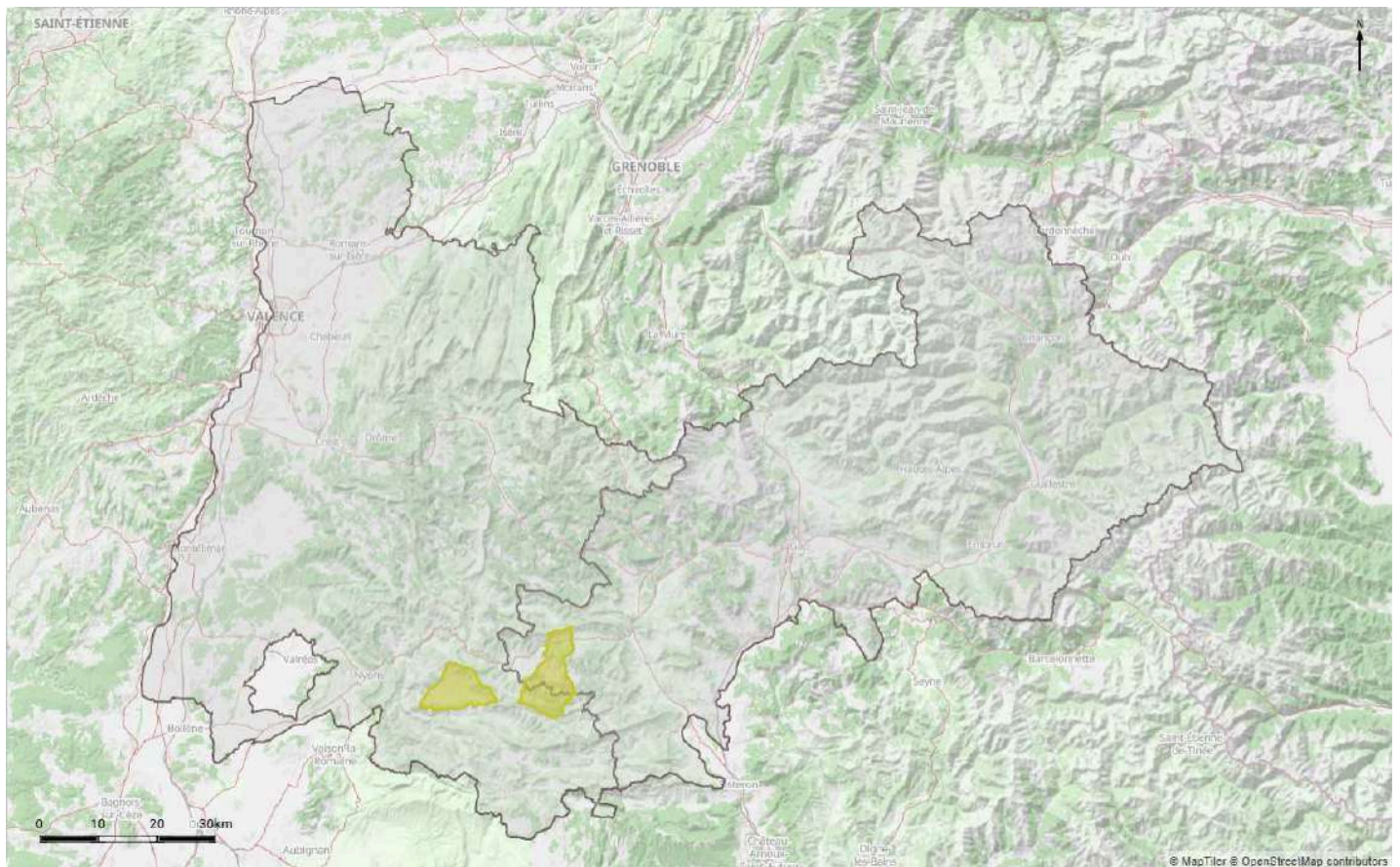
Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Éygues est une rivière issue des montagnes préalpines qui circule d'est en ouest et qui conflue avec le Rhône à l'aval d'Orange, au droit de la commune de Caderousse. Son bassin versant, à cheval sur trois départements (Hautes-Alpes, Drôme et Vaucluse), et deux régions, couvre près de 1055 km². Elle prend sa source au pied du sommet de Peyle, situé dans le massif des Baronnies, entre la Drôme et les Hautes-Alpes. Lors de son entrée dans le Vaucluse, la rivière, dénommée Eygues en amont, prend le nom d'Aygues.

D'orientation générale NNW-SSE, elle traverse deux grandes unités géographiques (les préalpes et la vallée du Rhône) d'où une dichotomie forte du bassin versant avec un bassin amont caractérisé par un paysage de moyennes montagnes (sommet culminant à 1571 m) fortement disséqué par des vallées étroites où s'écoulent des rivières torrentielles et un bassin aval formé de collines au relief plus doux, encadrant une plaine alluviale très large dominée par la viticulture et l'arboriculture. Ses principaux affluents sont, d'amont en aval : l'Armalauxe, l'Oule (29 km), l'Ennuyé (20 km), le Bentrax (14 km), la Sauve et la Ruade.

Ce contexte salmonicole regroupe L'Eygues en amont de l'Armalauxe (Armalauxe inclus) et l'Ennuyé en amont de Ste-Jalle.

Localisation du contexte:

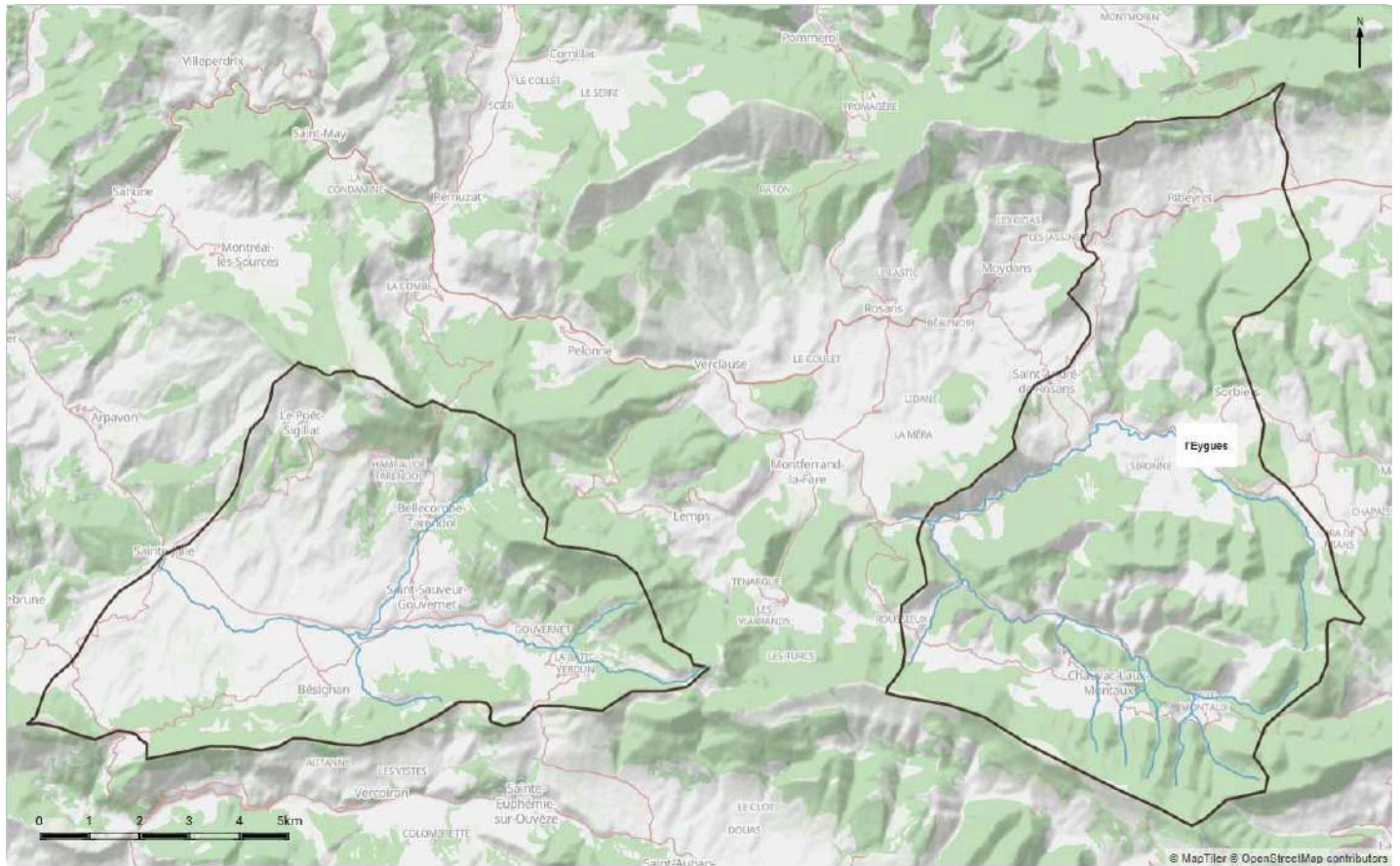


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales ■ Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Eygues (14.786 km)
- Linéaire dans le contexte: **14.786 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: l'Ennuye (13.592 km), l'Armalaus (10.392 km), Torrent de Chauvac (3.268 km), Ruisseau de Côte Adret (3.106 km), le Rieufrais (2.649 km), le Rieufrais/Ruisseau de Charan (2.551 km), Ruisseau de Ramette (2.469 km), Ruisseau de Crémas (2.23 km), Ruisseau des Tuisses (1.926 km), Ruisseau de Baron/Ruisseau de Caillette (1.848 km), Ruisseau de la Baume (1.788 km), Ruisseau de Chenevières (1.652 km), Ruisseau de Baron (0.676 km), Ruisseau de Pouytane (0.007 km), Ruisseau de Jouis (0.006 km), Ravin du Clos (0.005 km), le Grand Gourjas (0.004 km), Ruisseau des Marcons (0.004 km)
- Nombre total d'affluents: **18**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 62.96 km

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:L'ARMALAUSE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))L'EYGUES OU AYGUES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))LE TORRENT DE L'ESCLATE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Natura 2000:Baronnies - gorges de l'Eygues(FR8212019, [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

L'Eygue(Anguille, classement: ZAP)

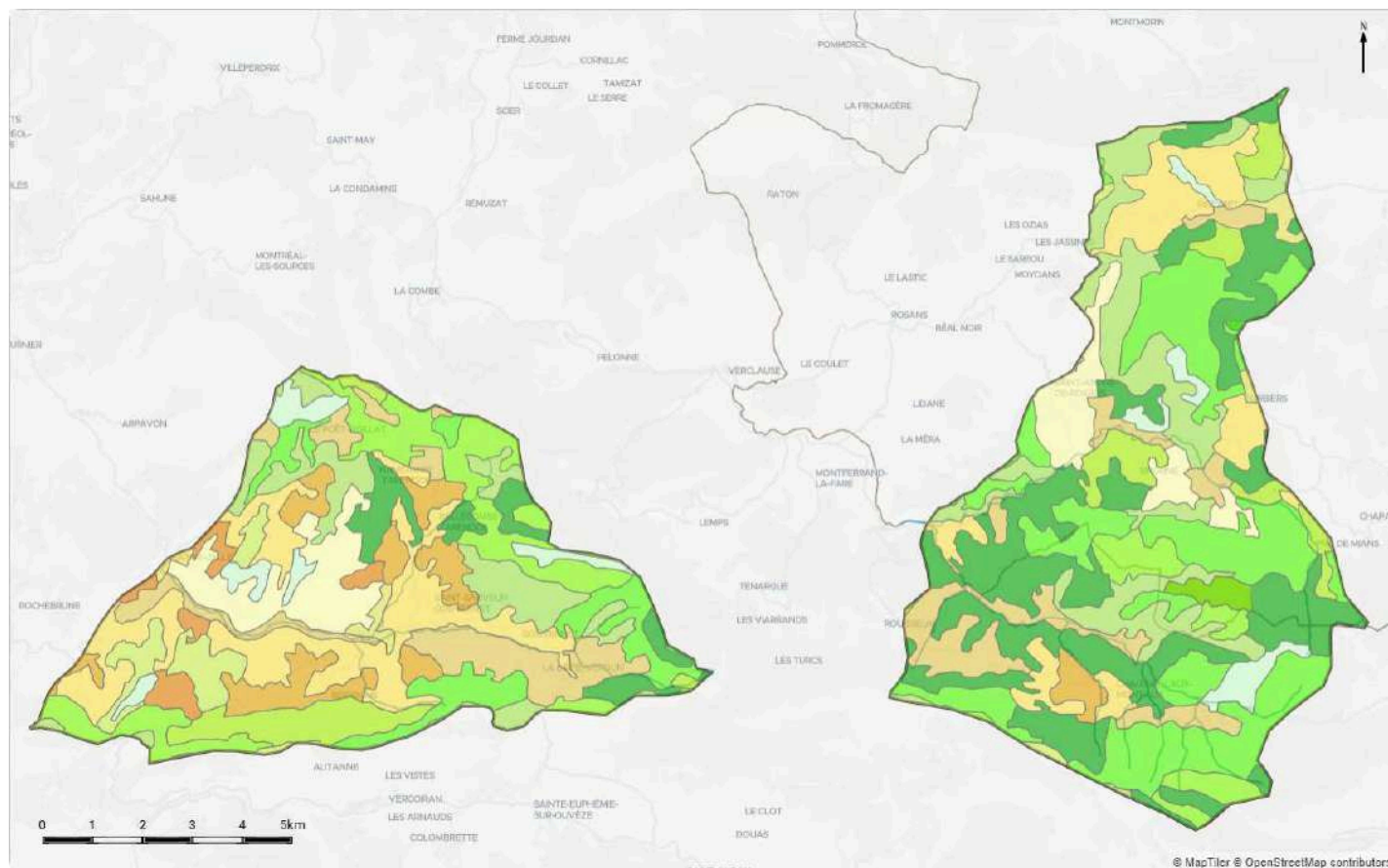
Réservoir(s) biologique(s):

L'EYGUES, DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LA SAUVE , ET LEURS AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RAVIN DE MARNAS, LE RIEU, L'OULE, L'IDANE ET LES RUISEAUX DE LA MERDERIE, DE LÉOUX ET DE BAUDON

L'EYGUES, DE SA SOURCE À L'AVANT DE SA CONFLUENCE AVEC LE BENTRIX, ET LEURS AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RAVIN DE MARNAS, LE RIEU, L'ENNUYE, L'OULE, L'IDANE ET LES RUISEAUX DE LA MERDERIE, DE LÉOUX ET DE BAUDON

SAGE:

Durance

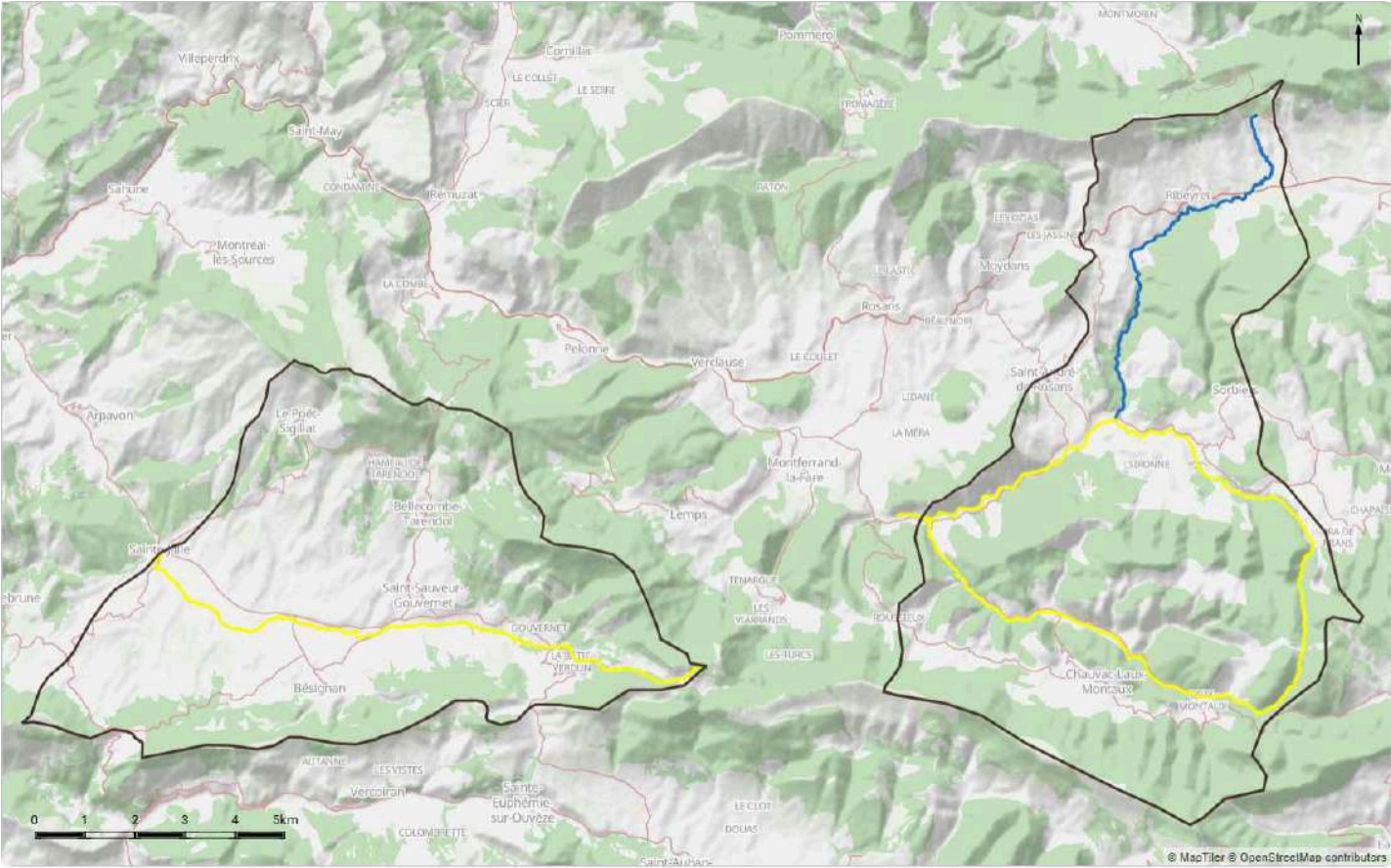
Occupation du sol:Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)**Légende**

- Forêt et végétation arbustive en mutation
 Forêts de conifères
 Forêts de feuillus
 Forêts mélangées
 Olivieraies
- Pelouses et pâturages naturels
 Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
 Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
 Vignobles
 Végétation clairsemée
 Végétation sclérophylle

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR12025	torrent de l'esclate	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR404	L'Ennuye	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Barbeau méridional
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Blageon, Chevaine, Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Barbeau méridional, Loche franche, Vairon
- Espèces d'intérêt particulier: Barbeau méridional, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Barbeau méridional, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
- Espèces intermédiaires: Blageon, Chevaine, Goujon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Barbeau méridional

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
07/07/23		Bésignan	Pont RD593	Perturbé			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Vairon
03/07/23		Chauvac-Laux-Montaux	Pont RD316a	Perturbé			Truite de rivière
09/10/15		Chauvac-Laux-Montaux	Pont RD316a	Perturbé			Truite de rivière
22/09/15		Bésignan	Pont RD593	Perturbé			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Vairon
22/09/15		Saint-Sauveur-Gouvernet	Gué La Lauze	Bon			Barbeau méridional, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Ennuyé

Description:

L'Ennuyé est fortement cloisonné sur tout son linéaire limitant l'accès aux zones de frayères en période de reproduction et les zones plus favorables de développement en période d'étiage

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Nature: Morphologie

Localisation:

Ennuyé

Description:

L'Eygues a subi de profondes modifications physiques sur l'ensemble de son linéaire entraînant une incision généralisée. La partie amont est tout de même préservée sauf sur l'Ennuyé

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Plans d'eau

Localisation:

Ennuyé

Description:

Plusieurs plans d'eau sont présents sur l'amont du sous-bassin de l'Ennuyé, engendrant plusieurs dysfonctionnements notamment quantitatifs, sur un cours d'eau déjà en déficit hydrologique.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Les cours d'eau de ce bassin subissent les incidences de la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes, avec des besoins en eau tous usages confondus en augmentation.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-41 : Restaurer la continuité écologique sur l'Ennuyé amont (4 ouvrages)

Localisation:

Ennuyé amont

Description:

L'enjeu continuité a été identifié sur l'intégralité du linéaire de l'Ennuyé. Cela concerne donc sur ce contexte 4 ouvrages connus qui seront à traiter : - ROE65279 : Gué de Serre d'Enguillard - ROE130787 : Passage à gué chemin le moulin - ROE123577 : Gué Eyrbourgier - ROE103529 : Gué de Grintenon

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PE1-41 : Régulariser et traiter les incidences des plans d'eau (Ennuyé amont)

Localisation:

Ennuyé amont

Description:

À la demande de la DDT26, la FDPPMA26 a procédé à un recensement exhaustif des plans d'eau situés dans le département, incluant également ceux des bassins versants partagés avec les départements voisins. La FDPPMA26 a également développé un outil permettant d'évaluer, selon certains critères (localisation, communication, surface, gabarit du milieu récepteur, milieux protégés, etc. ...), leurs incidences potentielles sur les cours d'eau. Ce travail permet une priorisation des interventions sur les plans d'eau les plus impactants. Les mesures à mettre en œuvre sont principalement d'ordre réglementaire, à savoir si celui-ci a une existence légale, si les conditions de remplissage sont autorisées, si l'usage est toujours d'actualité, si les prescriptions liées aux plans d'eau sont respectées, etc Il est également possible de prévoir une déconnexion ou une connexion indirecte du plan d'eau au eaux libres pour en limiter l'impact. Cela peut aller également jusqu'à la suppression du plan d'eau.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer les fonctionnalités hydrologique et thermique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-41 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur l'Ægues amont

Localisation:

Eygues amont

Description:

Sur l'Ægues amont, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences de la perturbation identifiée à savoir : la morphologie, la continuité, l'hydrologie et les incidences des plans d'eau

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion patrimoniale**

Observations:

Aux vues des contraintes hydrologiques et habitationnelle de ce contexte, il est préconisé une gestion patrimoniale.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Affluents Eygues médiane- 260025

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B2+ à B4



Surface
31707.63 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 29/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Large**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans plus de 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli partiellement**

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: **Correcte**

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

En dessous des niveaux attendus par les données historiques et/ou biotypologie (Ecart d'abondance = 2)

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Observations:

Le bassin versant de l'Eygues a un fonctionnement méditerranéen très marqué. Malgré des densités numériques et pondérales globalement faibles, certains affluents comme ceux représentant ce contexte sont intéressants. Toutefois, des problématiques anthropiques sont tout de même présentes.

En premier lieu, la capacité habitacionnelle est influencée par une incision parfois marquée de ces cours d'eau, notamment sur leur partie aval (induite par l'incision de l'Eygues). Elle est également influencée par une hydrologie de plus en plus contraignante (baisse généralisée des débits et du niveau des nappes) mais aussi influencée par des besoins en eau tous usages confondus assez conséquents. Le Bentrax subit par exemple des étiages voire des assecs de plus en plus intenses.

Enfin, une attention particulière doit être accordée au Léoux où les activités de canyoning et de randonnée aquatique sont avérées, sur un secteur recelant une population de Truite fario remarquable.

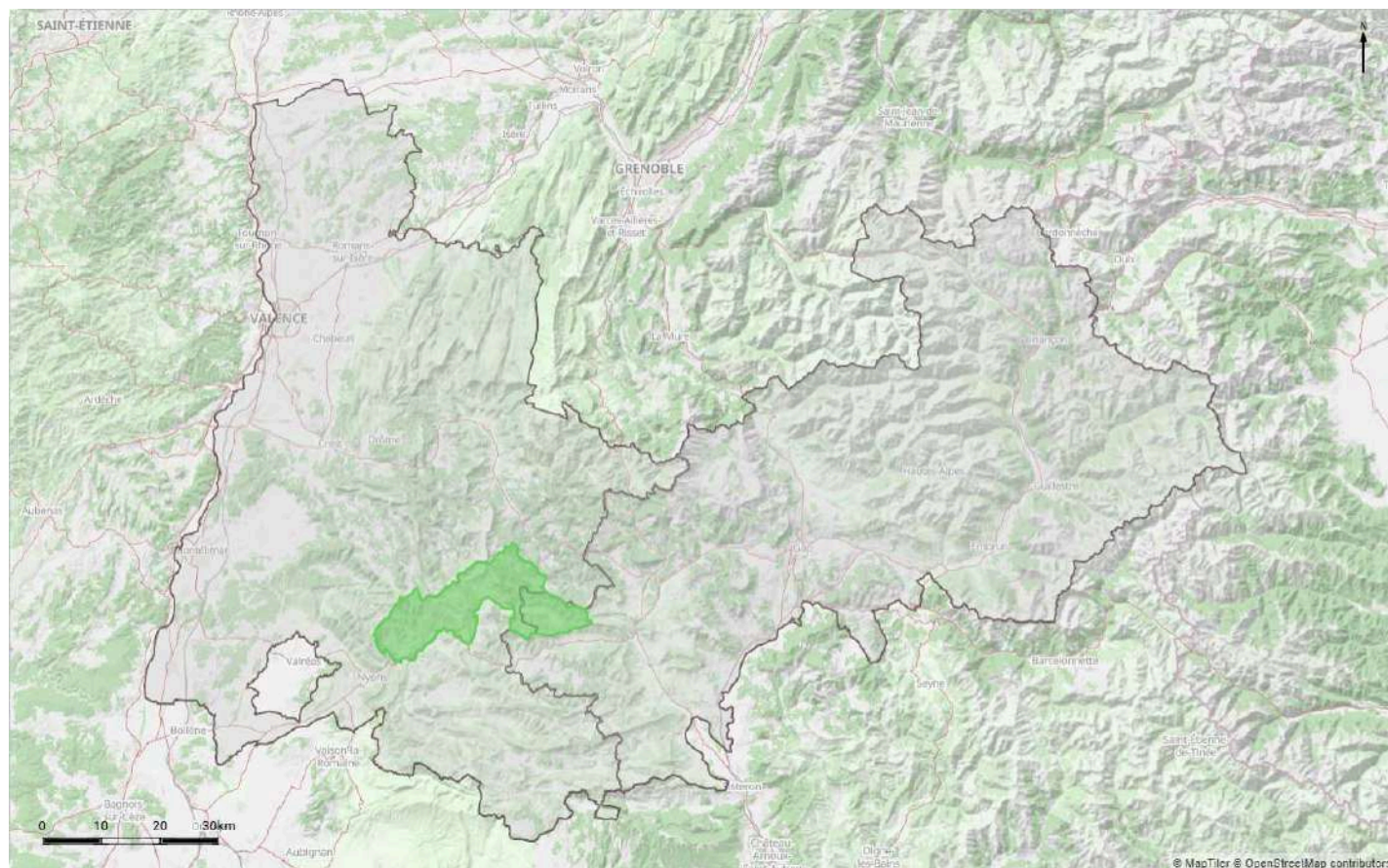
Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Eygues est une rivière issue des montagnes préalpines qui circule d'est en ouest et qui conflue avec le Rhône à l'aval d'Orange, au droit de la commune de Caderousse. Son bassin versant, à cheval sur trois départements (Hautes-Alpes, Drôme et Vaucluse), et deux régions, couvre près de 1055 km². Elle prend sa source au pied du sommet de Peyle, situé dans le massif des Baronnies, entre la Drôme et les Hautes-Alpes. Lors de son entrée dans le Vaucluse, la rivière, dénommée Eygues en amont, prend le nom d'Aygues.

D'orientation générale NNW-SSE, elle traverse deux grandes unités géographiques (les préalpes et la vallée du Rhône) d'où une dichotomie forte du bassin versant avec un bassin amont caractérisé par un paysage de moyennes montagnes (sommet culminant à 1571 m) fortement disséqué par des vallées étroites où s'écoulent des rivières torrentielles et un bassin aval formé de collines au relief plus doux, encadrant une plaine alluviale très large dominée par la viticulture et l'arboriculture. Ses principaux affluents sont, d'amont en aval : l'Armalausse, l'Oule (29 km), l'Ennuyé (20 km), le Bentrax (14 km), la Sauve et la Ruade.

Ce contexte salmonicole regroupe certains affluents ou parties d'affluents de l'Eygues à savoir : L'Oule en amont de la Charce, l'Establet, l'Aiguebelle, le Léoux et le Bentrax.

Localisation du contexte:

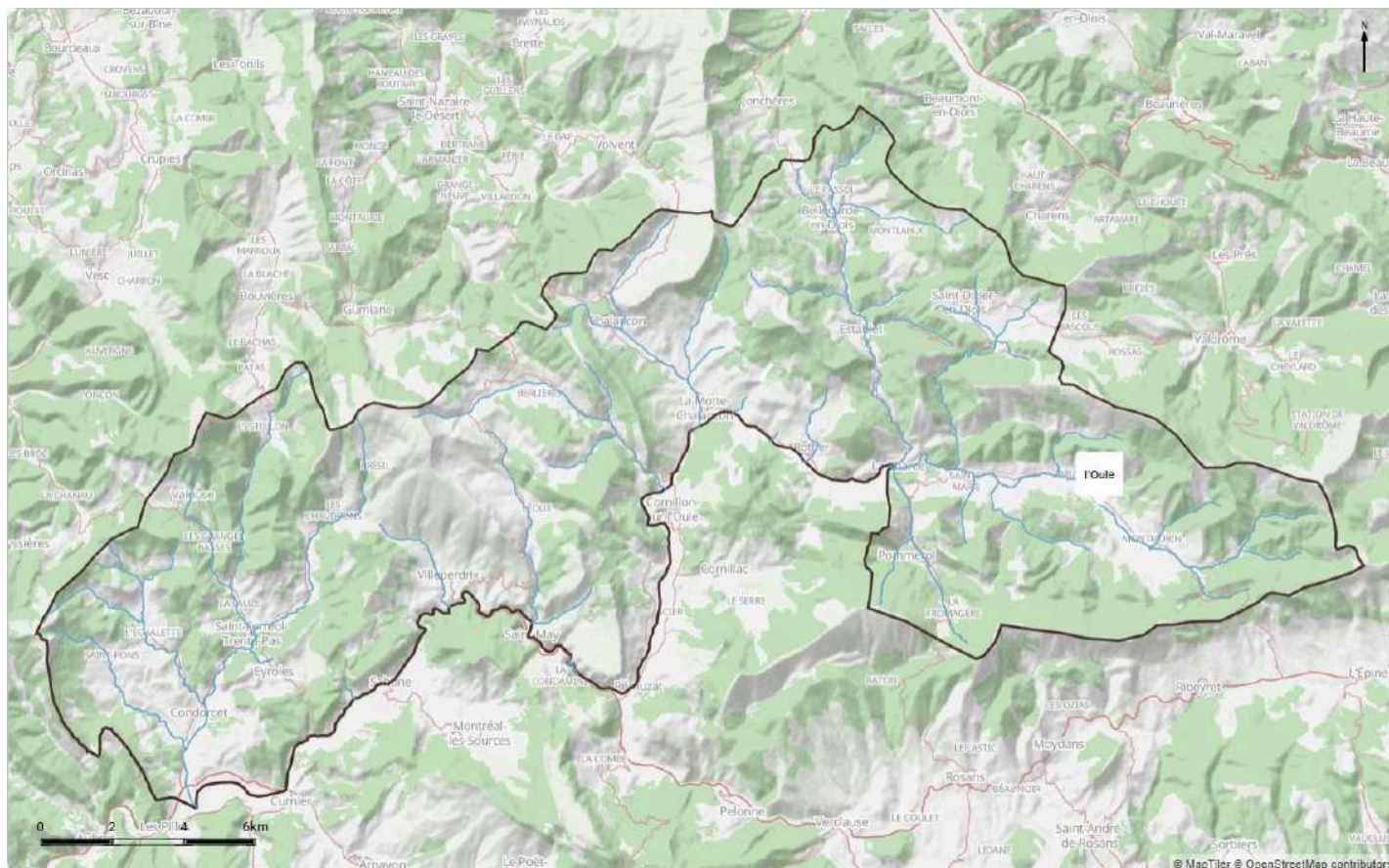


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Oule (15.874 km)
- Linéaire dans le contexte: **15.874 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: le Bentrax (15.355 km), Ruisseau d'Establet (8.361 km), Ruisseau d'Establet/Ruisseau de l'Aubergerie (3.748 km), Torrent d'Arnayon (9.916 km), Ruisseau de Trente-Pas (9.401 km), Ruisseau d'Aiguebelle (8.96 km), Ruisseau Léoux (7.183 km), Ravin de Merdari (6.478 km), Ruisseau de Pommerol (6.038 km), le Rif (4.965 km), Ravin de Marnas (4.931 km), Ruisseau de Montlahuc (4.846 km), Ruisseau de Valouse (4.782 km), Ruisseau d'Usage (4.283 km), Ruisseau du Pibou (4.047 km), Ruisseau de Malapez (4.035 km), Ravin de Méruet (3.766 km), Ruisseau de Charbonnière (3.566 km), Torrent des Archettes (3.344 km), Ruisseau de Plaine (3.343 km), le Rif (3.231 km), Ruisseau de Champanin (3.082 km), Ruisseau du Fays (3.043 km), Ruisseau des Pennes (2.724 km), Ruisseau de Counbauche (2.367 km), Torrent de la Combe de l'Homme (2.364 km), le Rif (2.242 km), Torrent des Archettes/Ruisseau de Commendrat (2.239 km), Béal de Gougard (2.175 km), Ravin des Aumas (2.159 km), Ruisseau de Claret (2.142 km), Ravin de Marnas/Ravin de Reyssas (2.011 km), Torrent des Archettes/Ravin de Malapatte (1.982 km), Torrent de Baume Noire (1.956 km), Ravin de la Pissarotte (1.91 km), (1.837 km), Ruisseau de Roubiousse (1.789 km), (1.527 km), Ruisseau de Tourière (1.37 km), Ravin de Guillondrix (1.366 km), Ravin de la Combe Froide (0.974 km), Torrent des Archettes/Malapatte (0.944 km), Ravin de la Casse Gaillard (0.822 km), (0.797 km), (0.626 km), (0.578 km), (0.415 km), Ruisseau du Bial de Rossas (0.391 km), Ruisseau de Trébou (0.308 km)
- Nombre total d'affluents: **49**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **187.637 km**

Réglementation:Arrêté de protection du biotope:

DÉFILÉ DU PAS DES ONDES ET SES ABORDS(FR3801128, [Fiche descriptive](#))

Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:

L'EYGUES OU AYGUES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

L'EYGUES OU AYGUES, DE SA CONFLUENCE AVEC L'OULE JUSQU'EN AMONT DE L'ETANG DE BEL-AIR À ST-ROMAN-DE-MALEGARDE (COORDONNÉES L93 X= 854 548, Y= 6 353 493)(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))

L'INFRINET(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

L'OULE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE BENTRIX ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LE RAVIN DE MARNAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RAVIN DE L'UBAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RAVIN DE LAUZAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RAVIN DES TERRASSES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RIF DE MONTMORIN(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RIF DE ROTTIER(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU D'AIGUEBELLE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU D'ESTABLET ET SES AFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DE COMBE FLEURIE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DE COUNBAUCHE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DE FONT SARA(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DE LA CROIX(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DE PLAINE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DE POMMEROL(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DU GRAND UBAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DU PIBOU ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DU ROTAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE TORRENT D'ARNAYON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE TORRENT DES ARCHETTES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Pelouses, forêts et habitats rocheux de la montagne de l'Aup et de la Sarcena(FR8201688, [Fiche descriptive](#))

Forêts alluviales, rivière et gorges de l'Eygues(FR8201689, [Fiche descriptive](#))

Pelouses et habitats rocheux des gorges de Pommerol(FR8201695, [Fiche descriptive](#))

Baronnies - gorges de l'Eygues(FR8212019, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

L'Eygues de l'Oule à la Sauve (aval Nyons)(Anguille, classement: ZAP)

L'Oule(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

L'EYGUES, DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LA SAUVE , ET LEURS AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RAVIN DE MARNAS, LE RIEU, L'OULE, L'IDANE ET LES RUISEAUX DE LA MERDERIE, DE LÉOUX ET DE BAUDON

L'EYGUES, DE SA SOURCE À L'AVANT DE SA CONFLUENCE AVEC LE BENTRIX, ET LEURS AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RAVIN DE MARNAS, LE RIEU, L'ENNUYE, L'OULE, L'IDANE ET LES RUISEAUX DE LA MERDERIE, DE LÉOUX ET DE BAUDON

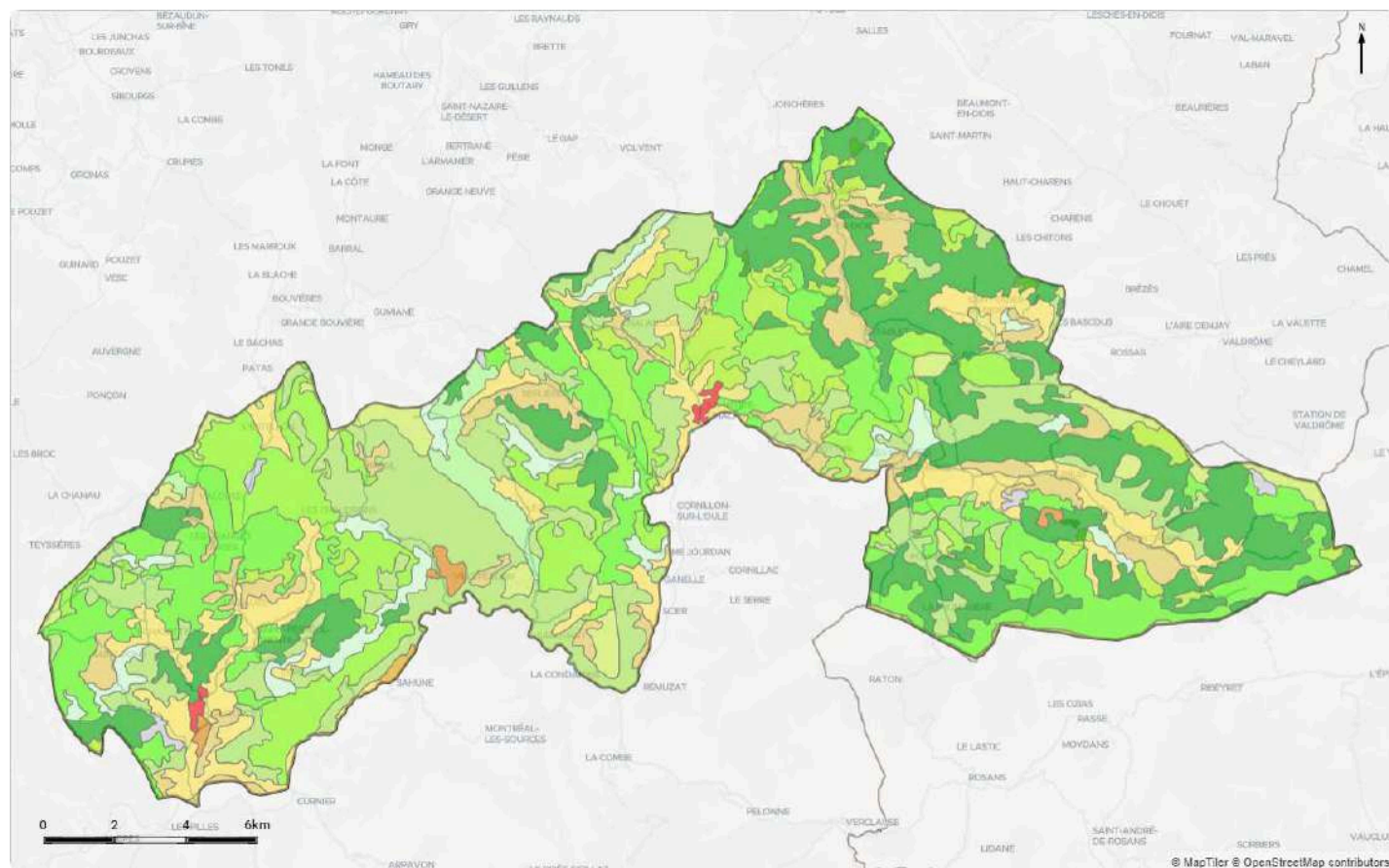
L'OULE, DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU D'AIGUEBELLE, ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LE RUISSEAU DE POMMEROL

SAGE:

Drôme

Lez

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

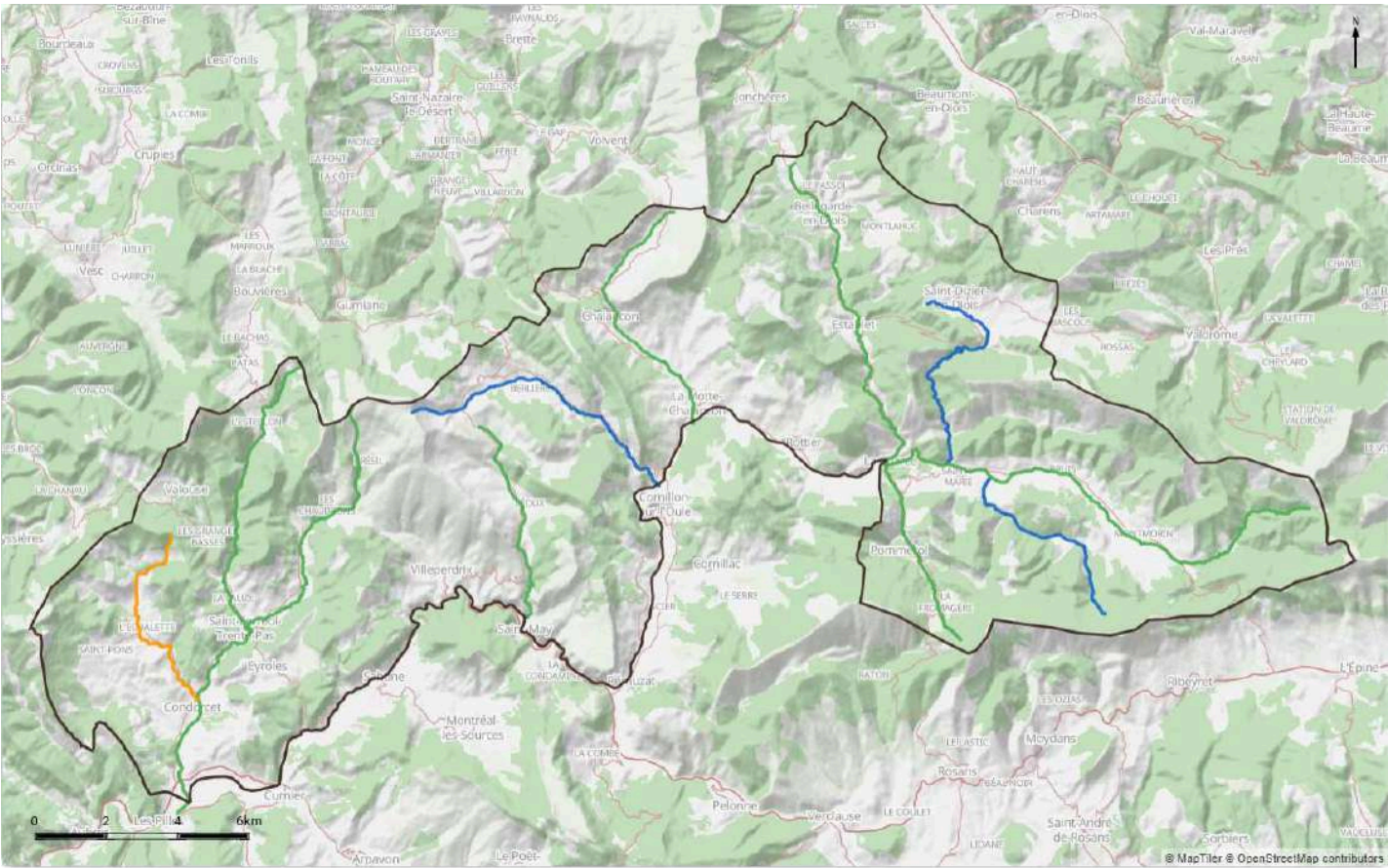
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Oliveraies
- Pelouses et pâturages naturels
- Plages, dunes et sable
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Roches nues
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vignobles
- Végétation clairsemée
- Végétation sclérophylle

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10480	ruisseau d'usage	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11899	torrent des archettes	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11740	torrent d'arnayon	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11899	torrent des archettes	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11899	torrent des archettes	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11740	torrent d'arnayon	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10815	ruisseau d'aiguebelle	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11665	ruisseau de léoux	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR2011	L'Oule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR11663	ruisseau de trente-pas	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR11677	ruisseau d'establet	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR403	Le Bentrix	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10250	ruisseau de pommerol	Bon	Bon	Bon état	2015

FRDR2011	L'Oule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR403	Le Bentrix	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11665	ruisseau de léoux	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10815	ruisseau d'aiguebelle	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR2011	L'Oule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR11073	ravin de marnas	Médiocre	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à truite
Espèce(s) repère: Truite de rivière
Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional
Poissons migrateurs: Aucune espèce renseignée
Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Truite de rivière
Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Vairon
Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Blageon, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Truite de rivière, Vairon
Espèces intermédiaires: Blageon, Chevaine, Loche franche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
06/07/23		Establet	Bas Establet	Bon			Truite de rivière
05/07/23		La Motte-Chalancon	Aval pont RD135	Perturbé			Blageon, Truite de rivière
05/07/23		La Charce	Sagie	Perturbé			Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
03/07/23		Condorcet	Confluence Merdari	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
25/08/16		La Charce	Sagie	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
25/08/16		La Motte-Chalancon	Aval pont RD135	Perturbé			Truite de rivière, Vairon
28/07/16		Establet	Bas Establet	Bon			Truite de rivière
28/07/16		Villeperdrix	Pont les Barnouins	Bon			Truite de rivière
28/07/16		Bellegarde-en-Diois	Gué Pastel	Bon			Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Morphologie

Localisation:

Oule, Aiguebelle, Bentrax aval

Description:

L'Eygues a subi de profondes modifications physiques sur l'ensemble de son linéaire entraînant une incision généralisée, impactant également ses principaux affluents notamment sur la partie aval.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Les cours d'eau de ce contexte subissent les incidences de la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes, avec des besoins en eau tous usages confondus en augmentation.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Forte activité liée aux sports et loisirs d'eau vive

Localisation:

Léoux

Description:

Le Léoux est marqué par la présence d'une très forte activité liée à la pratique des sports et loisirs d'eau vive tels que la randonnée aquatique et le canyoning. Ces activités peuvent potentiellement engendrer des impacts sur le frai de la truite fario, dont la population est remarquable sur ce cours d'eau.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de repêchage sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-42 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur les affluents de l'Ægues

Localisation:

Oule amont, Establet, Bentrax

Description:

Sur les affluents salmonicoles de l'Ægues, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Priorité faible:Intitulé: A1-42 : Encadrer les activités sportives de loisirs d'eau viveLocalisation:

Rau de Léoux

Description:

Le Rau de Léoux est connu pour la pratique du Canyoning. Or, il recèle une importante population de Truite fario. Un encadrement de la pratique de cette activité semble nécessaire afin de préserver l'espèce notamment durant toute sa période de reproduction qui s'étend de la ponte jusqu'à l'émergence des alevins et qui peut durer plusieurs mois. Cette activité peut en effet engendrer un piétinement des œufs ou des alevins et mettre en péril la viabilité de la population. Des mesures d'encadrement et de sensibilisation pourront être mises en place.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité de recrutement

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité du milieu

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues des contraintes hydrologiques et habitationnelle de ce contexte, il est préconisé une gestion patrimoniale.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Eygues median, Oule aval et Ennuye aval- 260024

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B3+ à B5+



Surface
46682.13 hectares



Espèce repère
Barbeau fluviatile, Blageon,
Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin,
Toxostome, Vairon, Vandoise

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Eygues

Diagnostic en date du 29/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Le bassin versant de l'Æygues a un fonctionnement méditerranéen très marqué. Néanmoins, les densités numériques et pondérales des espèces piscicoles présentes sont extrêmement faibles. Une part de cet écart est lié à des paramètres naturels (milieu minéral, assez pauvre en nourriture, hydrologique contraignante en période d'étiage et de crue, etc ...) mais une part est liée également à des raisons anthropiques.

La capacité habitationnelle est influencée par une incision marquée de l'Æygues et des ses principaux affluents. Elle est également influencée par une hydrologie de plus en plus contraignante (baisse généralisée des débits et du niveau des nappes) mais aussi influencée par des besoins en eau tous usages confondus assez conséquents, parmi lesquels l'ASA DIM à Nyons ou bien les prises d'eau du canal du Comte et du canal du Moulin.

Concernant la continuité écologique : la libre circulation piscicole est une fonctionnalité prioritaire pour de multiples raisons. A la fois pour les espèces locales en période de reproduction mais aussi et surtout en période d'étiages (lorsque les débits et les températures deviennent limitants), mais également pour l'espèce Anguille (grand migrateur). En effet, l'Æygues et l'Oule sont classés en Zone d'Action prioritaire (ZAP) vis à vis de cette espèce. Or, de nombreux ouvrages faisant obstacle à cette continuité écologique subsistent sur ce contexte notamment sur l'Æygues, sur l'Ennuyé, mais également encore un ouvrage sur l'Oule aval.

Enfin, les activités de sports et loisirs d'eau vive avérées sur ce secteur (baignade, randonnée aquatique, etc ...) peuvent engendrer des incidences ponctuelles : piétinement, réchauffement de l'eau, piège à MES, etc ...

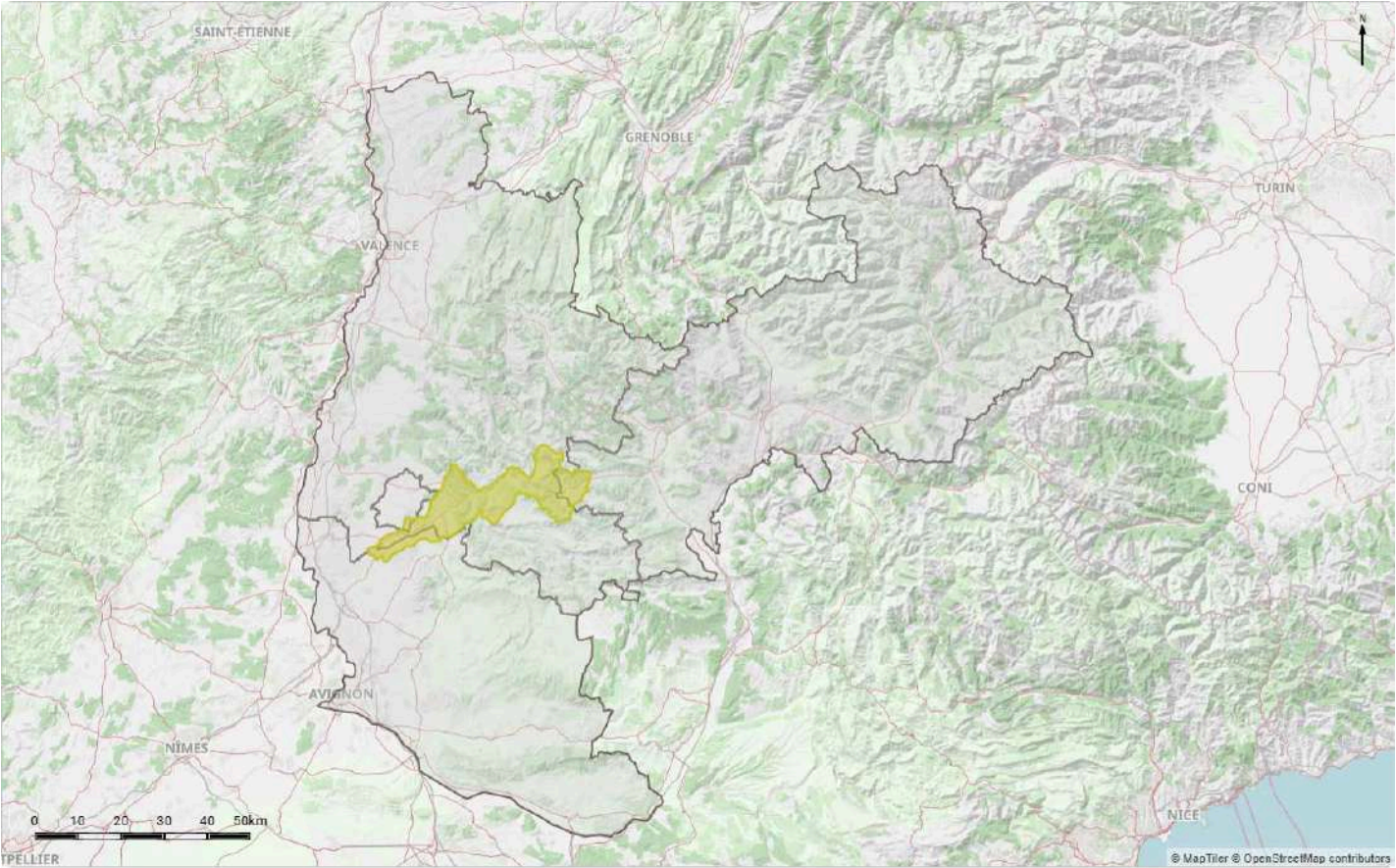
Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Æygues est une rivière issue des montagnes préalpines qui circule d'est en ouest et qui conflue avec le Rhône à l'aval d'Orange, au droit de la commune de Caderousse. Son bassin versant, à cheval sur trois départements (Hautes-Alpes, Drôme et Vaucluse), et deux régions, couvre près de 1055 km². Elle prend sa source au pied du sommet de Peyle, situé dans le massif des Baronnies, entre la Drôme et les Hautes-Alpes.

D'orientation générale NNW-SSE, elle traverse deux grandes unités géographiques (les préalpes et la vallée du Rhône) d'où une dichotomie forte du bassin versant avec un bassin amont caractérisé par un paysage de moyennes montagnes (sommet culminant à 1 571 m) fortement disséqué par des vallées étroites où s'écoulent des rivières torrentielles et un bassin aval formé de collines au relief plus doux, encadrant une plaine alluviale très large dominée par la viticulture et l'arboriculture. Ses principaux affluents sont, d'amont en aval : l'Armalaize (10 km), l'Oule (29 km), l'Ennuyé (20 km), le Bentrax (14 km) et la Sauve (12.3 km).

Ce contexte intermédiaire regroupe L'Æygues en aval de la confluence avec l'Armalaize, l'Oule en aval de la Charce, et l'Ennuyé à l'aval de Ste-Jalle.

Localisation du contexte:



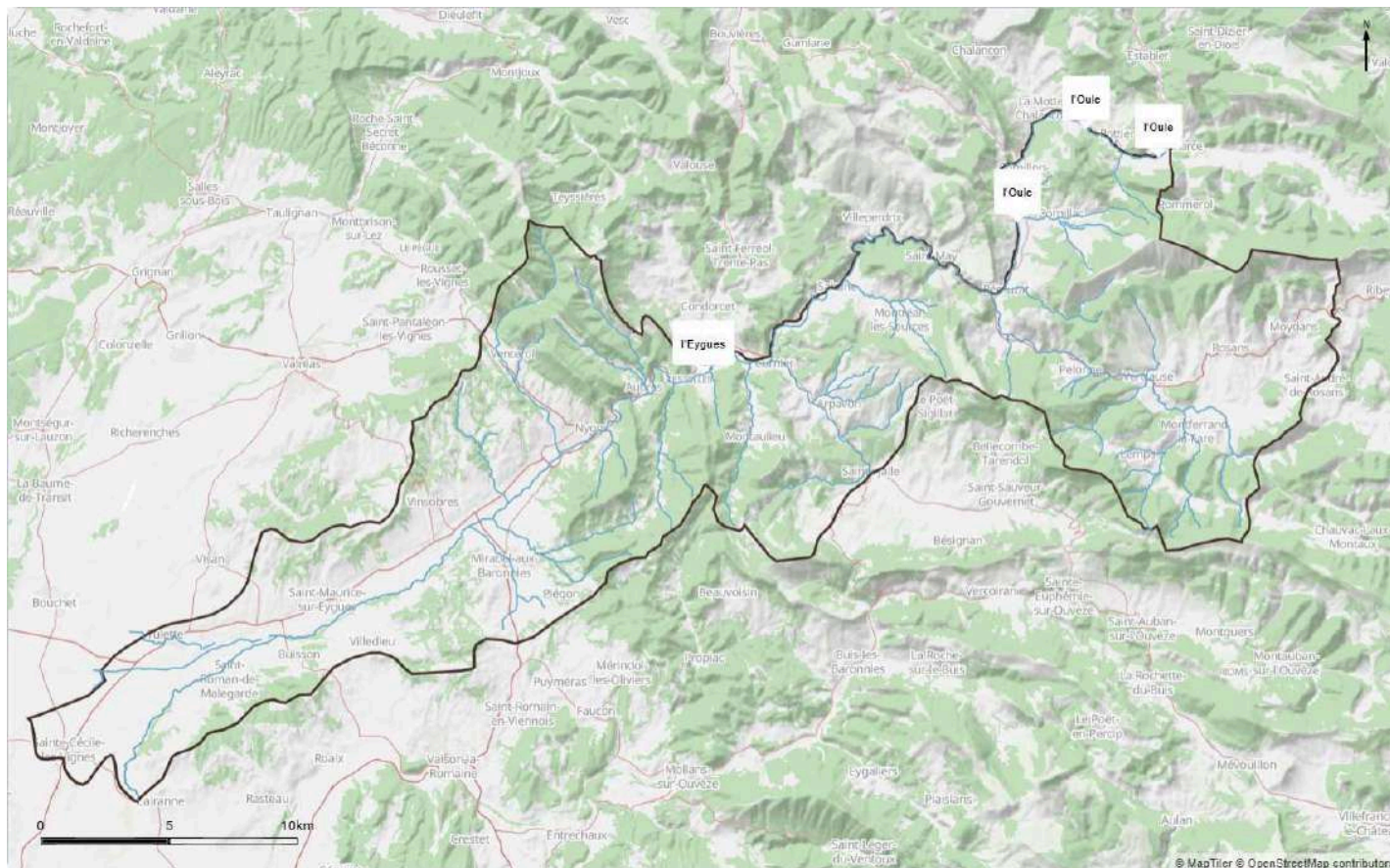
Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales

— Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Eygues (71.825 km), l'Oule (8.126 km), l'Oule (7.034 km), l'Oule (1.948 km)
- Linéaire dans le contexte: **88.933 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: la Sauve (12.947 km), l'Ennuye (7.722 km), (0.51 km), (0.254 km), Ruisseau d'Etable (0.204 km), (0.172 km), le Bentrax (0.074 km), le Rieu Sec (8.299 km), le Rieu (8.257 km), Ravin de Cougoir (7.179 km), Ruisseau de Bordette (7.165 km), Canal du Comte (7.092 km), la Marcijaye (6.803 km), le Rif (6.577 km), le Coriançon (6.516 km), Ruisseau de Cénas (6.048 km), Ravin de Suffie (5.564 km), la Gaude (5.426 km), Ruisseau de Merderie (5.203 km), Ruisseau de Faucon (5.108 km), Ruisseau de Goudon (5.065 km), Ravin des Combes (4.737 km), le Gourbeau (4.708 km), le Rieufrais (4.581 km), Canal du Moulin (4.505 km), Ruisseau de Sermane (4.458 km), Ruisseau de Saint-Julien (4.15 km), Ruisseau de Piconnet (4.017 km), Ruisseau de la Combe ou de Rioufret (3.875 km), Ruisseau de Chatusse (3.688 km), Ruisseau de Gieux (3.46 km), (3.171 km), Torrent des Combes (2.97 km), le Soubeyrand (2.877 km), Ravin de Font Barrère (2.726 km), Ruisseau de la Grand-Combe (2.608 km), Ravin de la Combe du Ranc (2.594 km), le Rieu (2.454 km), Ruisseau de Favier (2.309 km), Ravin de la Chaboite (2.154 km), Ruisseau du Vivier (1.926 km), Ravin de devant Vialle (1.909 km), Ravin des Gros Grains (1.726 km), Ravin de Saint-Martin (1.707 km), Ruisseau des Graves (1.695 km), Ruisseau de l'Ubac (1.68 km), Ruisseau du Coignet (1.56 km), Ruisseau des Gravières (1.53 km), Ravin de la Fayolle (1.402 km), Ruisseau de Iestray (1.39 km), Ravin de Somme Longue (1.383 km), Ruisseau des Vivans (1.367 km), Ravin de la Tune (1.35 km), Ravin de Charaye (1.205 km), Ravin de Catourier (1.179 km), Ravin de la Lorraine (1.129 km), Ruisseau de Rouvillers (1.123 km), Ruisseau de Sermane/Ravin de Combe Marcel (1.1 km), Torrent de la Combe (0.94 km), Ravin d'Alleyron (0.911 km), Canal du Moulin (0.899 km), Ravin du Pertus (0.849 km), Ruisseau de Chatusse/Ruisseau de Terronet (0.787 km), le Rieu/Ravin de Saint-Jaume (0.745 km), Ruisseau du Pibou (0.454 km), le Rif (0.324 km), (0.215 km), Ruisseau Léoux (0.114 km), Torrent d'Arnayon (0.071 km), Ravin de Font Bouillant (0.016 km), Ravin de Combe Lucette (0.015 km), Ruisseau d'Aiguebelle (0.009 km), Ravin des Terrasses (0.003 km)
- Nombre total d'affluents: **73**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **300.305** km

Réglementation:Arrêté de protection du biotope:

DÉFILÉ DU PAS DES ONDES ET SES ABORDS(FR3801128, [Fiche descriptive](#))

Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:

L'ARGENCE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 L'EYGUES OU AYGUES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 L'EYGUES OU AYGUES, DE SA CONFLUENCE AVEC L'OULE JUSQU'EN AMONT DE L'ETANG DE BEL-AIR À ST-ROMAN-DE-MALEGARDE (COORDONNÉES L93 X= 854 548, Y= 6 353 493)(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))
 L'OULE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA MARCIJAYE ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LA RIVIÈRE LIDANE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE BENTRIX ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LE RAVIN DE MARNAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DE CATOURIER(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DE COMBE LUCETTE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DE FRANCAIGNOLE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DE L'UBAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DE LA COMBE DU RANC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DE LA GAUTIERE ET AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DE LAUZAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DE MÉLIQUAND(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RAVIN DES TERRASSES(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RIF DE ROTTIER(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU D'AIGUEBELLE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU D'ESTABLET ET SES AFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE CÉNAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE CHATUSSE ET AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE COMBE FLEURIE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE L'UBAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LA COMBE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LA CROIX(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LA GARENNE ET AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE LARANIE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE MERDARIC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE PICONNET(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DE SERMANE ET AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DES GRAVES ET AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DU GRAND UBAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DU PIBOU ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE RUISSEAU DU ROTAS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE SOUBEYRAND(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))
 LE TORRENT D'ARNAYON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

Forêts alluviales, rivière et gorges de l'Eygues(FR8201689, [Fiche descriptive](#))
 Pelouses et habitats rocheux des gorges de Pommerol(FR8201695, [Fiche descriptive](#))
 Baronnies - gorges de l'Eygues(FR8212019, [Fiche descriptive](#))
 L'Aigues (ou Eygues ou Aygues)(FR9301576, [Fiche descriptive](#))

Plagepomi:

L'Aigue de la limite du département de la Drôme au Rhône(Anguille, classement: ZAP)
 L'Aigue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme(Anguille, classement: ZAP)
 L'Eygues(Anguille, classement: ZAP)
 L'Eygues de l'Oule à la Sauve (aval Nyons)(Anguille, classement: ZAP)
 L'Oule(Anguille, classement: ZAP)

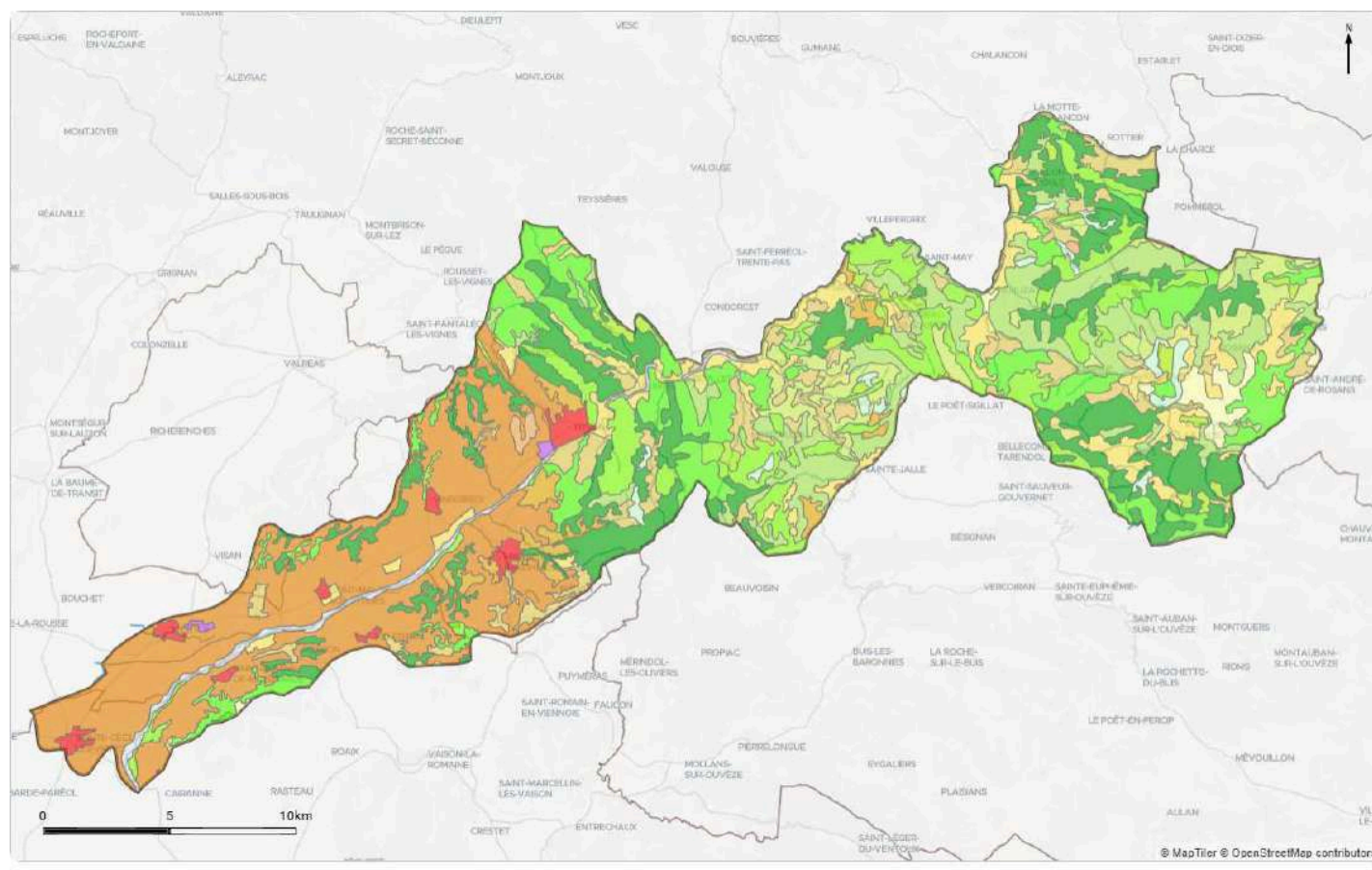
Réservoir(s) biologique(s):

L'EYGUES, DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LA SAUVE , ET LEURS AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RAVIN DE MARNAS, LE RIEU, L'OULE, L'IDANE ET LES RUISEAUX DE LA MERDERIE, DE LÉOUX ET DE BAUDON
 L'EYGUES, DE SA SOURCE À L'AVANT DE SA CONFLUENCE AVEC LE BENTRIX, ET LEURS AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RAVIN DE MARNAS, LE RIEU, L'ENNUYE, L'OULE, L'IDANE ET LES RUISEAUX DE LA MERDERIE, DE LÉOUX ET DE BAUDON
 L'OULE, DE SA SOURCE À L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU D'AIGUEBELLE, ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉ LE RUISSEAU DE POMMEROL

SAGE:

Lez

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

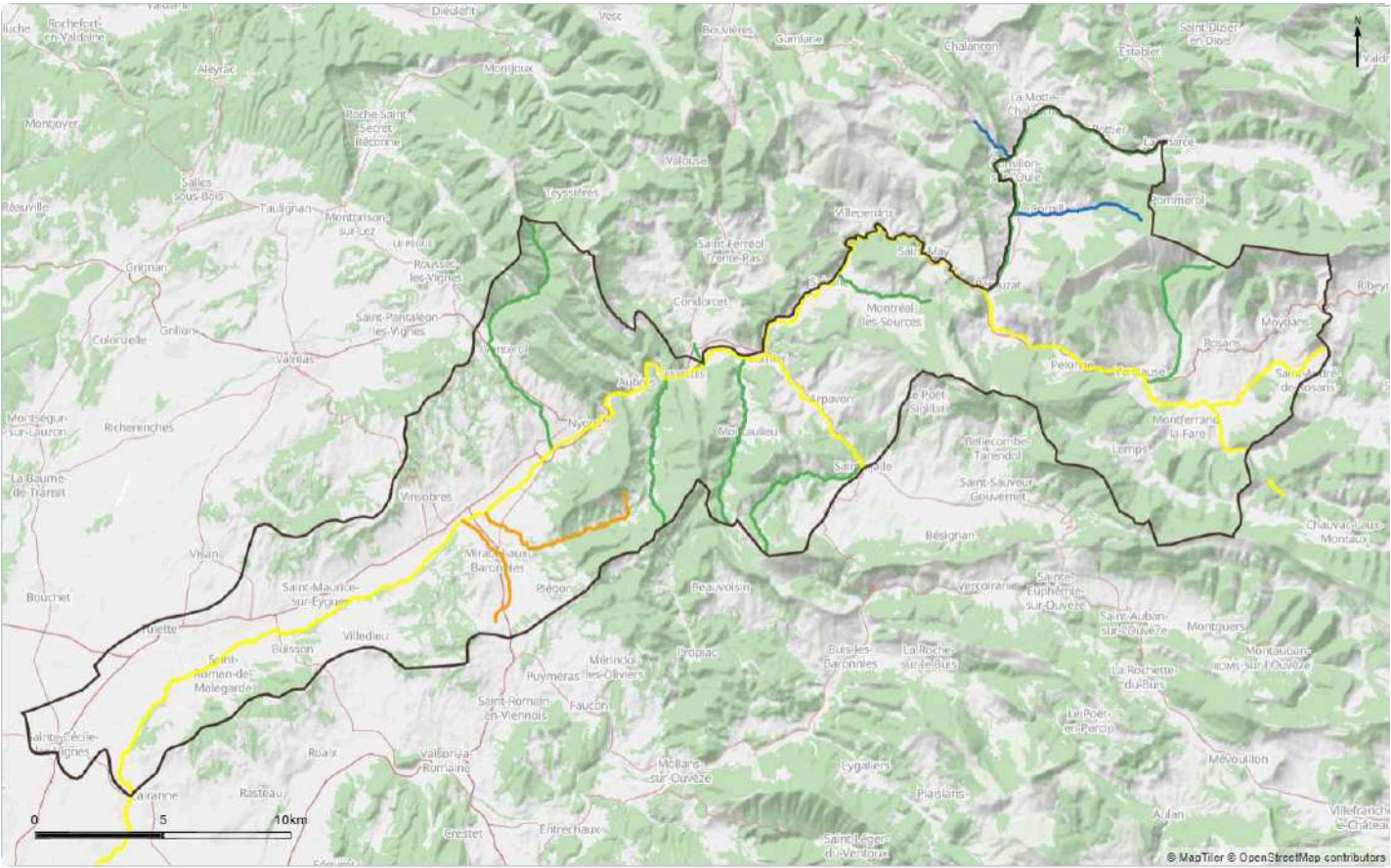
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Oliveraies
- Pelouses et pâturages naturels
- Plages, dunes et sable
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits
- Vignobles
- Végétation clairsemée
- Végétation sclérophylle
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR11077	ruisseau de cénas	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11740	torrent d'arnayon	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10470	le rieu	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10844	le rieufrais	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11780	ruisseau de baudon	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR12006	rivière la sauve	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR2011	L'Oule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10565	ruisseau de bordette	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR2011	L'Oule	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10737	ruisseau de la merderie	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR403	Le Bentrix	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11665	ruisseau de léoux	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10815	ruisseau d'aiguebelle	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11780	ruisseau de baudon	Bon	Bon	Bon état	2015

FRDR401C	L'Aigue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR404	L'Ennuye	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR401B	L'Aigue de la limite du département de la Drôme au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR401C	L'Aigue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR401C	L'Aigue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR401B	L'Aigue de la limite du département de la Drôme au Rhône	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR402	L'Eygues de l'Oule à la Sauve (aval Nyons)	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR402	L'Eygues de l'Oule à la Sauve (aval Nyons)	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR401C	L'Aigue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR401C	L'Aigue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR401C	L'Aigue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR2012	L'Eygue	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR401C	L'Aigue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	Moyen	Bon	OMS	2027
FRDR11455	ruisseau la gaude	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR10516	le rieu sec	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

Zonation piscicole: Zone à truite et zone à ombre
Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Vandoise
Espèce(s) cible: Truite de riviere
Poissons migrants: **Aucune espèce renseignée**
Espèces invasives: Ecrevisse signal

Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche, Vairon
Espèces occasionnelles: Ecrevisse signal, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière
Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau fluviatile, Blageon, Toxostome, Truite de rivière, Vandoise

Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche, Spirlin, Vairon
Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Toxostome, Vandoise

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Truite de rivière, Ecrevisse à pattes blanches

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
04/10/23		Sahune	Pont village	Bon			Barbeau fluviatile, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirlin, Toxostome, Vairon
07/07/23		Sainte-Jalle	Vial	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
05/07/23		Cornillon-sur-l'Oule	Amont pont RD61	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
04/04/23		Rémuzat	Aval pont RD61	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Ecrevisse de Californie, Spirlin, Truite arc-en-ciel, Truite de rivière, Vairon
04/08/17		Cornillon-sur-l'Oule	Amont pont RD61	Altéré			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Spirlin, Truite de rivière
02/08/17		Sahune	Pont village	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirlin, Truite arc-en-ciel, Toxostome, Vairon
28/07/17		Rémuzat	Aval pont RD61	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
05/07/17		Verclause	Amont confluence Rau de Sermane	Bon			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirlin, Truite de rivière, Vairon
04/07/17		Sainte-Jalle	Vial	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirlin, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA effectuent des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Eygues	GEO	Halieutisme	Ensemble linéaire AAPPMA	52900	TAC	4	1200	Pisciculture Isle-sur-Sorgues
Eygues	GT	Halieutisme	Tulette	5600	TAC	4	200	NC
Oule	GEO	Halieutisme	Ensemble linéaire ctxt	17000	TAC	4	600	Pisciculture Isle-sur-Sorgues

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Æygues médiane, Oule aval et Ennuyé

Description:

Le cours principal de l'Æygues, de l'Ennuyé et ponctuellement l'Oule aval sont cloisonnés. Or, de multiples enjeux sur la continuité sont avérés : les étiages sévères et les températures élevées nécessitent une libre circulation piscicole. De plus, l'enjeu Anguille est également prioritaire (en ZAP) sur tout le contexte.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Les cours d'eau de ce contexte subissent les incidences de la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes, avec des besoins en eau tous usages confondus en augmentation. De plus, des prélèvements conséquents subsistent comme sur le secteur de Nyons, ou de St-Maurice sur Eygues.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

L'Eygues a subi de profondes modifications physiques sur l'ensemble de son linéaire (rectification, recalibrage, endiguement, extraction de granulats) entraînant une incision généralisée.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Sports et loisirs d'eau vive

Localisation:

Æygues, Oule

Description:

Le bassin de l'Eygues est marqué par la présence d'une forte activité liée à la pratique des sports et loisirs d'eau vive en particulier la baignade et la randonnée aquatique. Ces activités occasionnent des impacts environnementaux de par le piétinement des fonds, la mise en suspension des matériaux fins, le réchauffement de l'eau par la création de mini-barrages.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-43 : Restaurer la continuité écologique sur l'Eygues médian (5 ouvrages)

Localisation:

Eygues amont

Description:

Sur l'Eygues, l'enjeu continuité a été identifié sur un grand linéaire s'étendant de la limite départementale jusqu'à l'mont de la confluence avec l'Oule. Sur ce tronçon, 5 ouvrages connus sont à traiter : - ROE12849 : Pont de Buisson D20 - ROE12144 : Prise d'eau canal du moulin (épi) - ROE13216 : Seuil du Moulin de Curnier - ROE13259 : Seuil ancienne prise du canal remplacée par forage (pr : ASA) - ROE11523 : Pont e Rémuzat D61

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: C3-43 : Restaurer la continuité écologique sur l'Ennuyé aval (ROE103530)

Localisation:

Ennuyé aval

Description:

L'enjeu continuité a été identifié sur l'intégralité du linéaire de l'Ennuyé. Cela concerne donc sur ce contexte 1 ouvrage connus à traiter : le ROE103530 (gué des Ubacs)

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-43 : Régulariser les prises d'eau du canal des Comtes (ROE12914), du Canal des Moulins (ROE12144) et de l'ASA de la DIM à Nyons

Localisation:

Eygues médian

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de ces 3 prélèvements s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalités hydrologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: C2-43 : Reprendre un aménagement d'ouvrage sur l'Oule aval (ROE81526)

Localisation:

Oule aval

Description:

L'enjeu continuité a été identifié sur l'Oule aval, secteur sur lequel un ouvrage a été traité, mais qui demande une reprise : le ROE81526 (ancien seuil de Tuilière).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-43 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur l'Ægues, l'Oule et l'Ennuyé aval

Localisation:

Eygues médian, Oule aval, Ennuyé aval

Description:

Sur l'Ægues amont, l'Oule et l'Ennuyé aval, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Aux vues des contraintes hydrologiques et habitationnelle de ce contexte, et du fait de l'absence naturelle de la Truite fario sur l'Ægyues une gestion d'usage est possible avec le déversement de poissons surdensitaires.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Ouveze amont- 260026

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Peu perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3



Surface
8708.58 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 29/08/2025:

Répartition de l'espèce: **Irrégulière**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: **Accompli partiellement**

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: **Limitée**

Ecart par rapport à la biotype et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Observations:

Le bassin de l'Ouvèze a un fonctionnement méditerranéen très marqué notamment via des contraintes hydrologiques et morphologiques (crues, étiages, milieu minéral) très fortes. Les conditions de vie sont ainsi assez contraignantes limitant les densités et biomasses piscicoles.

Cependant, elle subit également des facteurs anthropiques avec notamment des interventions humaines passées très conséquentes : recalibrage, rectification, endiguements, extraction de granulats, etc ayant entraîné une incision généralisée de l'Ouvèze et de certains affluents, notamment sur leurs parties aval. La déconnexion avec les systèmes rivulaires est globalement marquée.

La capacité habitacionnelle est également impactée par les contraintes hydrologiques : la baisse généralisée des débits moyens et d'étiages, la baisse du niveau des nappes et les besoins en eau (AEP, irrigations) conséquents sur l'ensemble du BV accentuent le déficit en matière de diversification du milieu et du potentiel d'accueil.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Ouvèze, cours d'eau de plus de 100 km de longueur prend sa source à Somecure, sur la commune de Montauban-sur-l'Ouveze dans la Drôme et conflue avec le Rhône sur la commune de Sorgues (Vaucluse), au Nord d'Avignon. Le profil de l'Ouvèze se différencie d'amont en aval en passant de la zone de la moyenne Montagne des Baronnies à la vaste plaine du Comtat :

- De sa source à Buis les Baronnies, l'Ouvèze un cours d'eau de montagne avec de fortes pentes

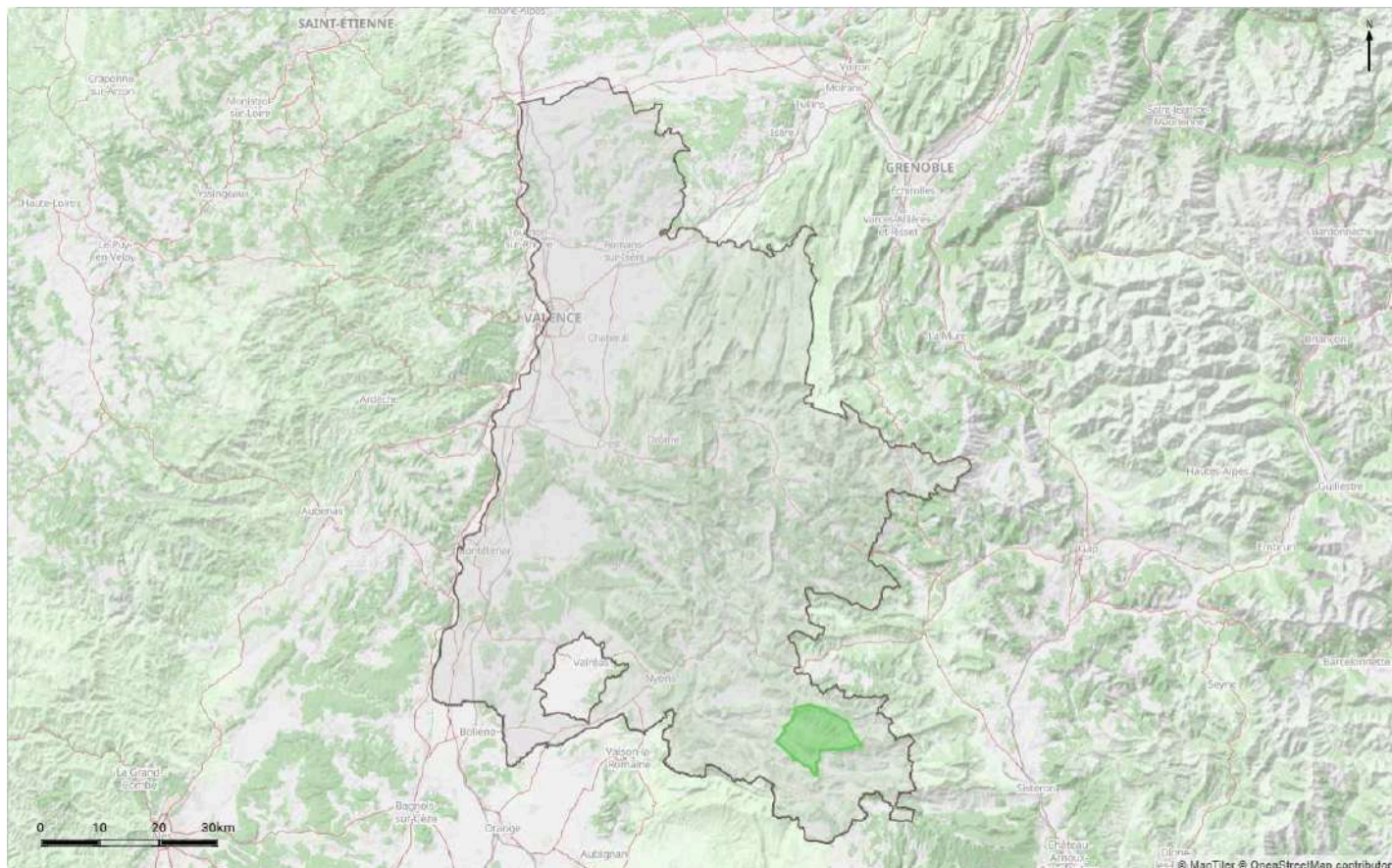
- De Buis les Baronnies à l'aval de Vaison la Romaine, la pente diminue et à partir de Violès-Jonquières, la pente faible induit un lit en tresse quand l'espace de divagation est possible.
- Sur sa partie aval, de Bédarrides à sa confluence, ainsi que dans la traversée des villes, l'Ouvèze est plus ou moins fortement aménagée.

En ce qui concerne ses affluents, il est possible de distinguer les typologies suivantes :

- Des cours d'eau de type torrentiel très encaissés, avec des fortes pentes sur un bassin versant modeste (le Charuis, le Menon, le Derbous).
- Des cours d'eau de type torrentiel à forte énergie, présentant un charriage conséquent qui induit des possibilités de lits en tresses à l'intérieur d'un large lit (le Toulourenc, l'Eyguemarse).

Ce contexte regroupe l'Ouvèze en amont du Charruis et ses affluents (Charruis compris)

Localisation du contexte:

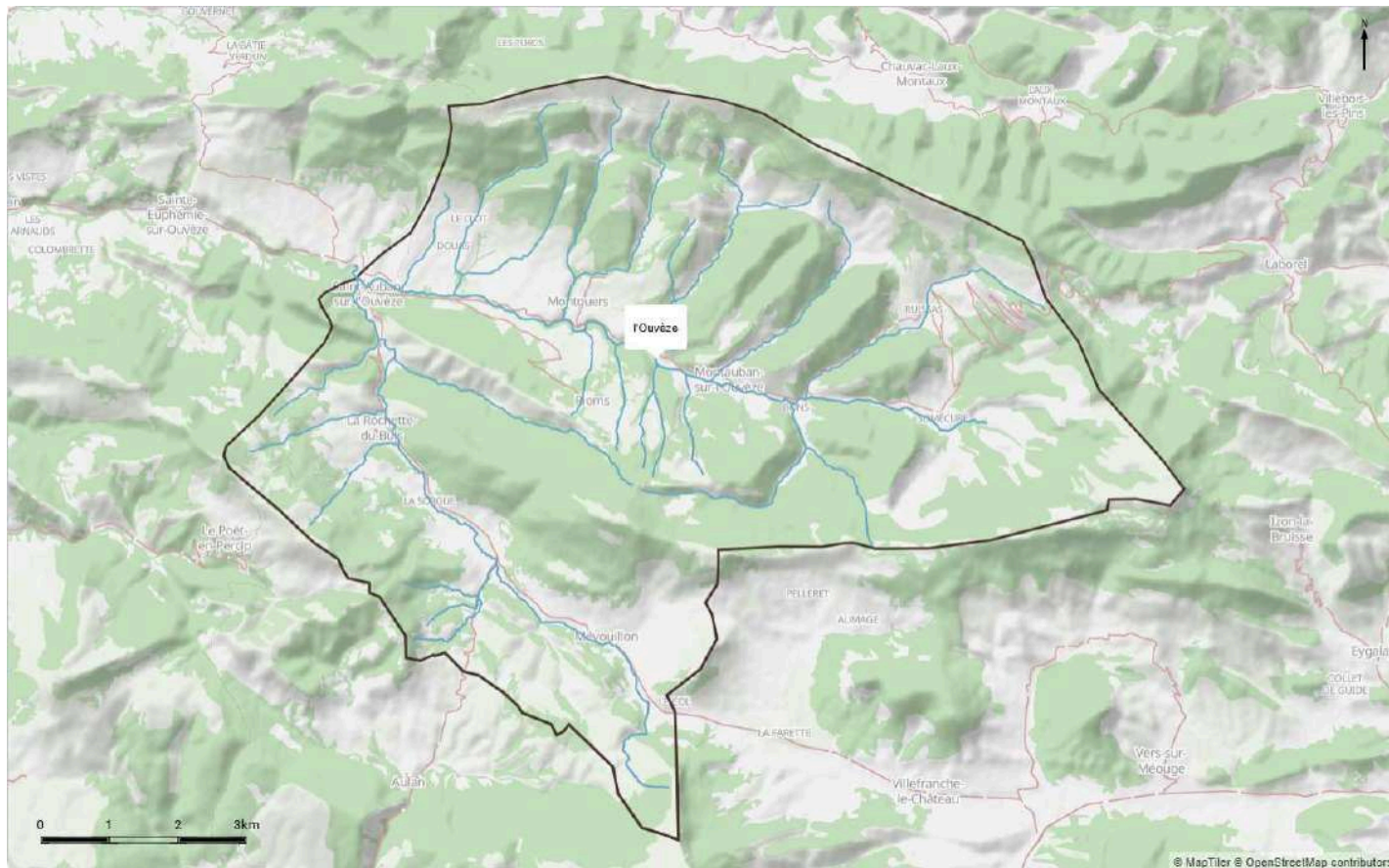


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Ouvèze (11.692 km)
- Linéaire dans le contexte: 11.692 km

Affluents:

- Nom des Affluents: le Charuis (11.639 km), le Rieu (5.109 km), Ruisseau d'Anaru (4.995 km), Ruisseau de Cramy (4.645 km), Ruisseau de la Combe (4.625 km), Ruisseau de Gressaure (3.884 km), Ruisseau de Tournège (3.51 km), Ruisseau de Crabaye (3.437 km), Ravin des Baumes (3.128 km), Ruisseau de Jean (2.289 km), Ravin de Combe Bellonne (2.273 km), Ruisseau de Roussieux (2.05 km), Ravin de la Trappe (2.014 km), Ruisseau de Bourroulet (1.992 km), Ruisseau de Montpasset (1.936 km), Ruisseau de Roussieux/Ravin du Pré d'Enroye (1.845 km), Ruisseau de Chiralier (1.817 km), Ravin de Fargant (1.749 km), Ruisseau de la Naysse (1.749 km), Ruisseau des Combes (1.739 km), Ravin des lavines (1.587 km), Ruisseau de Pévouillet (1.578 km), Ruisseau des Blaches (1.536 km), Ravin de Combaron (1.516 km), Ruisseau de la Faysse (1.416 km), Ruisseau du Chapelet (1.17 km), Ruisseau de Crabaye/Ruisseau de Rebiousse (0.892 km)
- Nombre total d'affluents: 27

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 87.809 km

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 2

Continuité écologique:

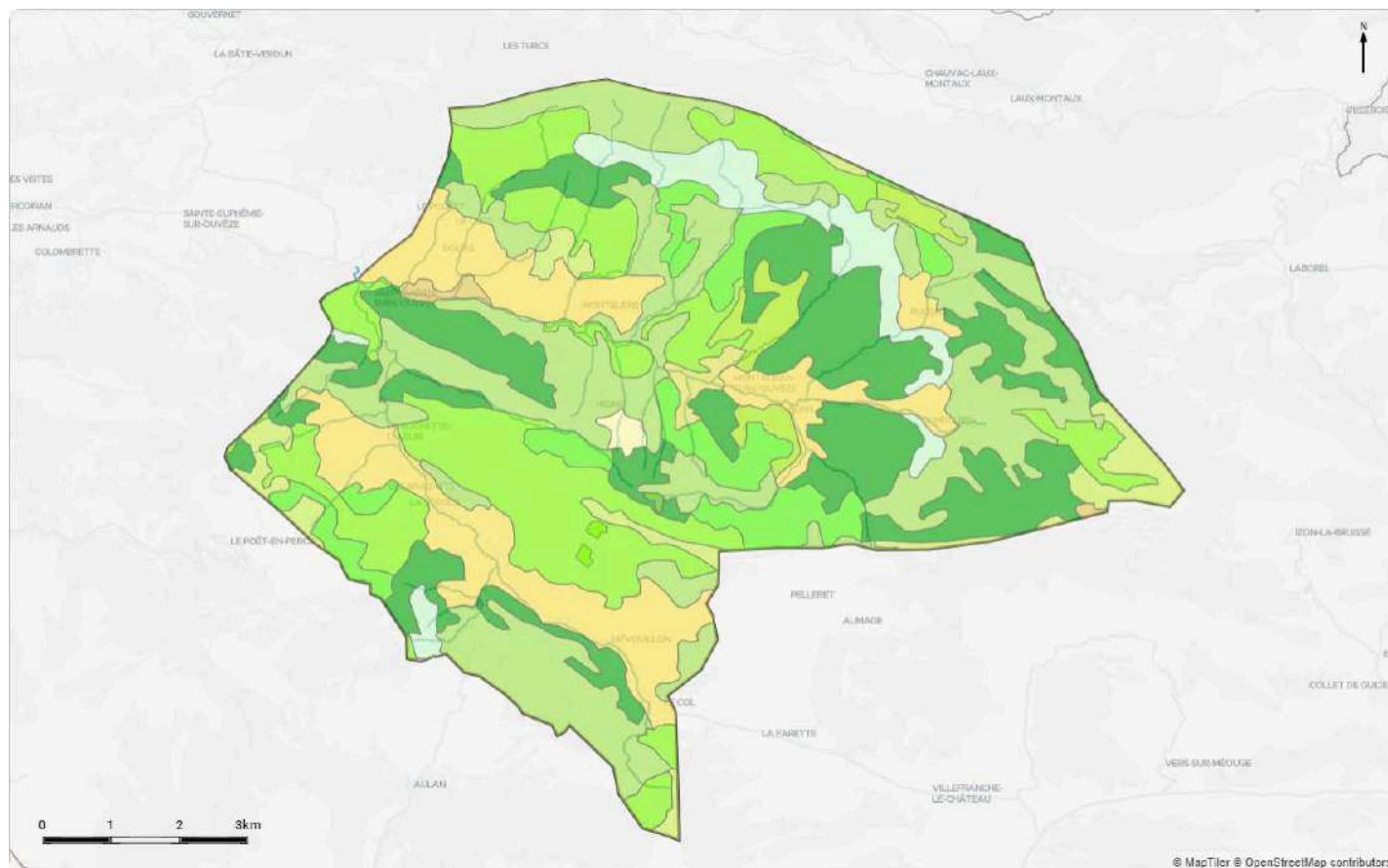
L'OUVÈZE ET SES AFFLUENTS, DE SA SOURCE AU SEUIL DE LA PRISE D'EAU DE LA MICROCENTRALE D'UBRIEUX (ROE 54092) INCLUS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Réservoir(s) biologique(s):

L'OUVÈZE ET SES AFFLUENTS, DE SA SOURCE JUSQU'À 1,6 KM DES GORGES D'UBRIEUX

SAGE:

Durance

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

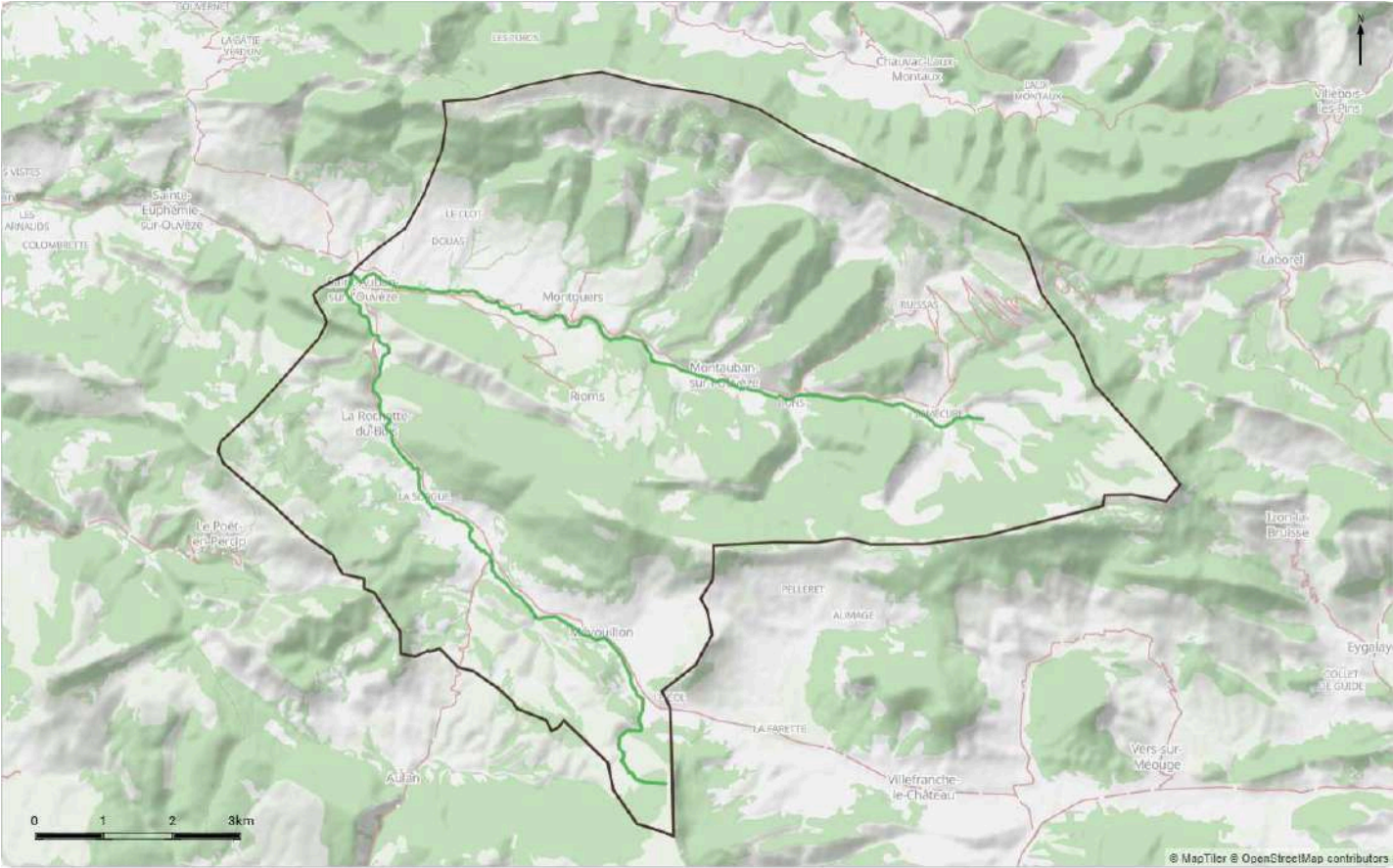
Légende

- | | | | | |
|--|--|--|---|---|
| ■ Forêt et végétation arbustive en mutation | ■ Forêts de conifères | ■ Forêts de feuillus | ■ Forêts mélangées | ■ Pelouses et pâturages naturels |
| ■ Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole | ■ Roches nues | | | |
| ■ Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants | ■ Systèmes cultureux et parcellaires complexes | | | |
| ■ Terres arables hors périmètres d'irrigation | ■ Végétation clairsemée | ■ Végétation sclérophylle | | |

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR2034A	L'Ouveze de sa source au Menon	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11927	ruisseau le charuis	Bon	Bon	Bon état	2015

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Aucune espèce renseignée

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
03/07/24		Montguers	Moulin de Montguers	Perturbé			Truite de rivière
02/07/24		La Rochette-du-Buis	Pissarelle	Bon			Ecrevisse à pattes blanches, Truite de rivière
27/07/21		Montguers	Moulin de Montguers	Perturbé			Truite de rivière
27/07/21		La Rochette-du-Buis	Pissarelle	Bon			Truite de rivière
01/07/16		Montguers	Moulin de Montguers	Perturbé			Truite de rivière
01/07/16		La Rochette-du-Buis	Pissarelle	Bon			Truite de rivière
01/07/16		Mévouillon	Aval village Gresse	Perturbé			Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Comme partout ailleurs, le bassin de l'Ouvèze subit une baisse généralisée des débits et du niveau des nappes, impactant la capacité d'accueil. ce constat est aggravé par des besoins en eau importants (AEP, irrigation).

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

L'Ouvèze a subi de profondes modifications physiques sur l'ensemble de son linéaire entraînant une incision généralisée. La partie amont est tout de même la moins impactée

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de repoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-44 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur l'Ouvèze amont

Localisation:

Ouvèze amont

Description:

Sur l'Ouvèze amont, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Priorité faible:**Donnée non renseignée****Synthèse des préconisations:**

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues des contraintes hydrologiques de l'Ouvèze et des résultats de l'étude génétique de 2009 (GENESALM), il est préconisé une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte.

Cas particuliers de gestion:**Donnée non renseignée**



Rapport du contexte Ouveze médiane- 260030

Type de contexte: **Cours d'eau**



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Intermédiaire



Catégorie piscicole
1ère et 2ème catégorie



Biocénotype
B4 à B5+



Surface
8699.12 hectares



Espèce repère
**Barbeau fluviatile, Blageon,
Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin,
Toxostome, Vairon, Vandoise**

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Ouvèze

Diagnostic en date du 29/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli partiellement

Présence d'au moins trois classes d'âges

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Le bassin de l'Ouvèze a un fonctionnement méditerranéen très marqué notamment via des contraintes hydrologiques et morphologiques (crues, étiages, milieu minéral) très fortes. Les conditions de vie sont ainsi assez contraignantes limitant les densités et biomasses piscicoles.

Cependant, elle subit également des facteurs anthropiques avec notamment des interventions humaines passées très conséquentes : recalibrage, rectification, endiguements, extraction de granulats, etc ayant entraîné une incision généralisée de l'Ouvèze et de certains affluents, notamment sur leurs parties aval. La déconnexion avec les systèmes rivulaires est globalement marquée.

La capacité habitationnelle est également impactée par les contraintes hydrologiques : la baisse généralisée des débits moyens et d'étiages, la baisse du niveau des nappes et les besoins en eau (AEP, irrigations) conséquents sur l'ensemble du BV accentuent le déficit en matière de diversification du milieu et du potentiel d'accueil. Sur ce contexte, on peut citer la problématique du canal du Moulin à Buis-les-Baronnies.

Concernant la continuité écologique : celle-ci est altérée de par la présence de 4 seuils conséquents présents sur le linéaire de l'Ouvèze de ce contexte. Or, les contraintes hydrologiques et thermiques nécessitent une parfaite circulation piscicole notamment en période d'étiage. De plus, l'Ouvèze est classée en Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'espèce Anguille. L'espèce n'a pour l'instant pas été recensée sur ce secteur.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Ouvèze, cours d'eau de plus de 100 km de longueur prend sa source à Somecure, sur la commune de Montauban-sur-l'Ouveze dans la Drôme et conflue avec le Rhône sur la commune de Sorgues (Vaucluse), au Nord d'Avignon. Le profil de l'Ouvèze se différencie d'amont en aval en passant de la zone de la moyenne Montagne des Baronnies à la vaste plaine du Comtat :

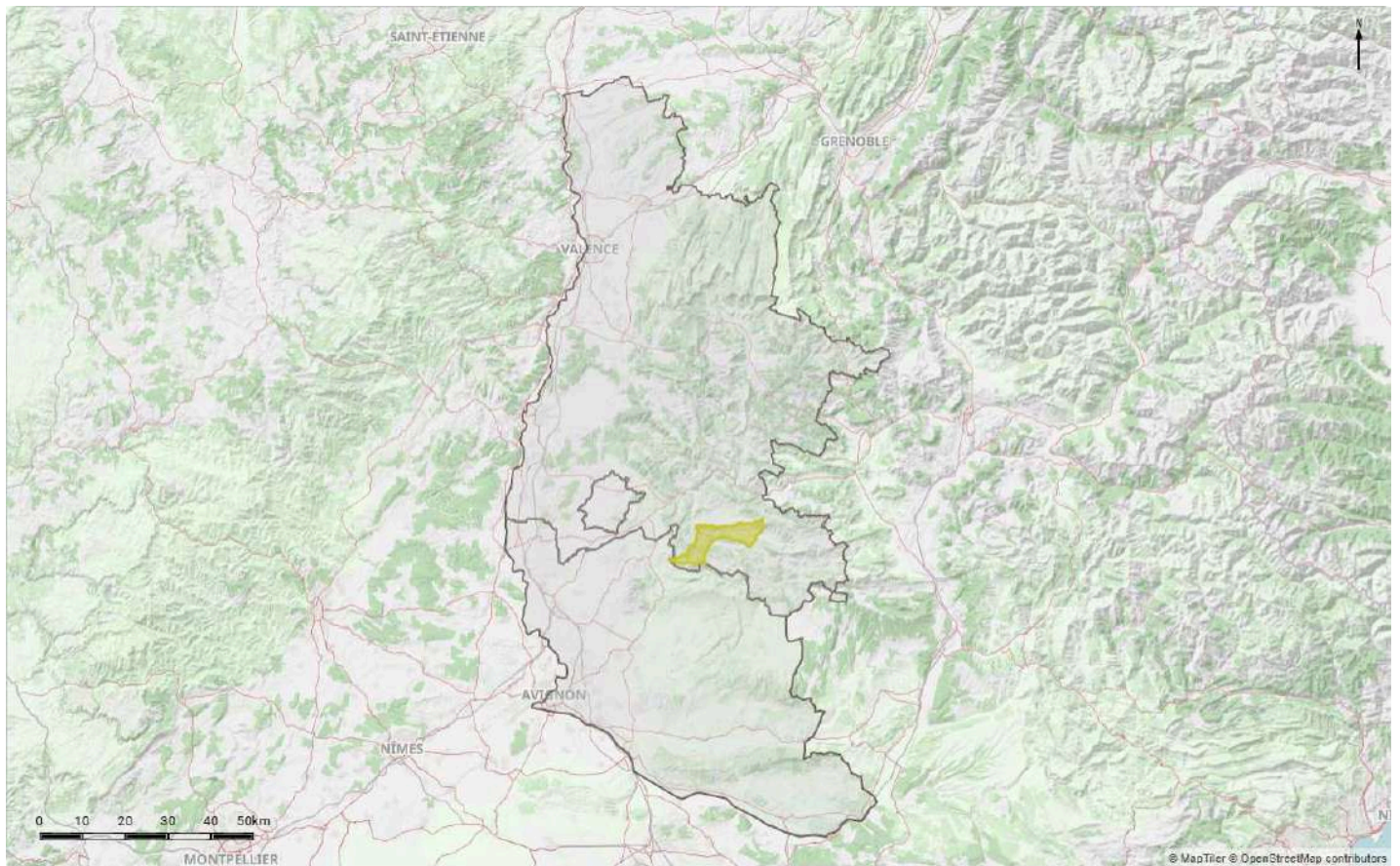
- De sa source à Buis les Baronnies, l'Ouvèze un cours d'eau de montagne avec de fortes pentes
- De Buis les Baronnies à l'aval de Vaison la Romaine, la pente diminue et à partir de Violès-Jonquières, la pente faible induit un lit en tresse quand l'espace de divagation est possible.
- Sur sa partie aval, de Bédarrides à sa confluence, ainsi que dans la traversée des villes, l'Ouvèze est plus ou moins fortement aménagée.

En ce qui concerne ses affluents, il est possible de distinguer les typologies suivantes :

- Des cours d'eau de type torrentiel très encaissés, avec des fortes pentes sur un bassin versant modeste (le Charuis, le Menon, le Derbous).
- Des cours d'eau de type torrentiel à forte énergie, présentant un charriage conséquent qui induit des possibilités de lits en tresses à l'intérieur d'un large lit (le Toulourenc, l'Eygumarse).

Ce contexte intermédiaire regroupe l'Ouvèze en aval de la confluence avec le Charruis jusqu'à la confluence avec le Toulourenc, affluents exclus.

Localisation du contexte:

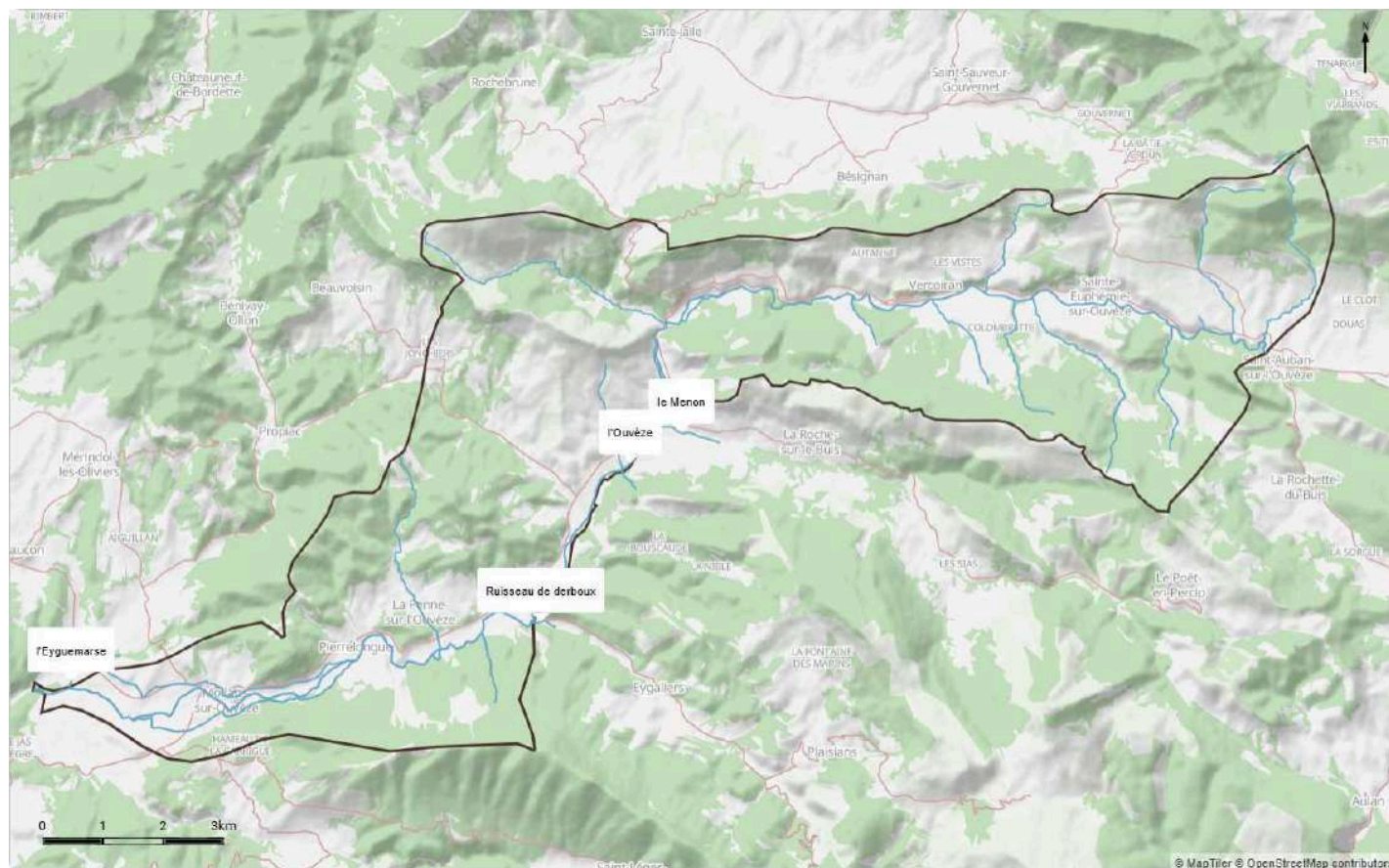


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Ouvèze (30.864 km), le Menon (1.359 km), Ruisseau de derboux (0.473 km), l'Eygumarse (0.247 km)
- Linéaire dans le contexte: **32.943 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: le Toulourenc (0.251 km), Ruisseau de Guérindon (4.334 km), Canal de Bluyes (4.301 km), Ruisseau de la Micoulaude (4.189 km), Ruisseau des Péchières/Ruisseau de Linceuil (3.087 km), (2.892 km), Ruisseau des Vignes (2.742 km), Ruisseau des Péchières (2.645 km), Ravin de Sainte-Catherine (2.606 km), Ruisseau de Combau (2.601 km), l'Entane/Ruisseau du Rang (2.435 km), Ravin de Malguéri (2.104 km), Ravin des Aspirants/Béal des Ayes (2.099 km), l'Entane (2.082 km), Ravin des Aspirants (2.061 km), Ruisseau de la Combette (2.007 km), (1.558 km), (1.53 km), le Menon (1.359 km), Ravin de la Roussonne (1.269 km), Ravin du Col de la Chau (1.183 km), (1.077 km), l'Ennuye (0.566 km), Ravin de Pisse-Rouille (0.55 km), Ruisseau de derboux (0.473 km), Ravin de Rieu Chaud (0.444 km), Ruisseau des Moures (0.27 km), l'Eygumarse (0.247 km), Ravin des Brugières (0.214 km), Ravin de Pisse-Rouille (0.173 km), (0.104 km), Ravin de Charillianne (0.02 km)
- Nombre total d'affluents: **32**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **84.336 km**

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 1

Catégorie 2

Continuité écologique:L'OUVÈZE À L'AVAL DU MENON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))L'OUVÈZE DU SEUIL DE LA PRISE D'EAU DE LA MICRO-CENTRALE D'UBRIEUX INCLUSE JUSQU'À L'ENTRÉE DANS LE VAUCLUSE (84)(classement: Liste 2 [Fiche descriptive](#))L'OUVÈZE ET SES AFFLUENTS, DE SA SOURCE AU SEUIL DE LA PRISE D'EAU DE LA MICROCENTRALE D'UBRIEUX (ROE 54092) INCLUS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))LE MENON ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))LE RUISSEAU DE DERBOUX ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))LE TOULOURENC ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LES AFFLUENTS DU TORRENT D'ANARY ET CEUX DU RAVIN DE BRIANÇON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Natura 2000:Baronnies - gorges de l'Eygues(FR8212019, [Fiche descriptive](#))L'Ouvèze et le Toulourenc(FR9301577, [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

L'Ouveze du Menon au Toulourenc(Anguille, classement: ZAP)

L'Ouvèze du ruisseau de Toulourenc à la Sorgue(Anguille, classement: ZAP)

Le Toulourenc(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

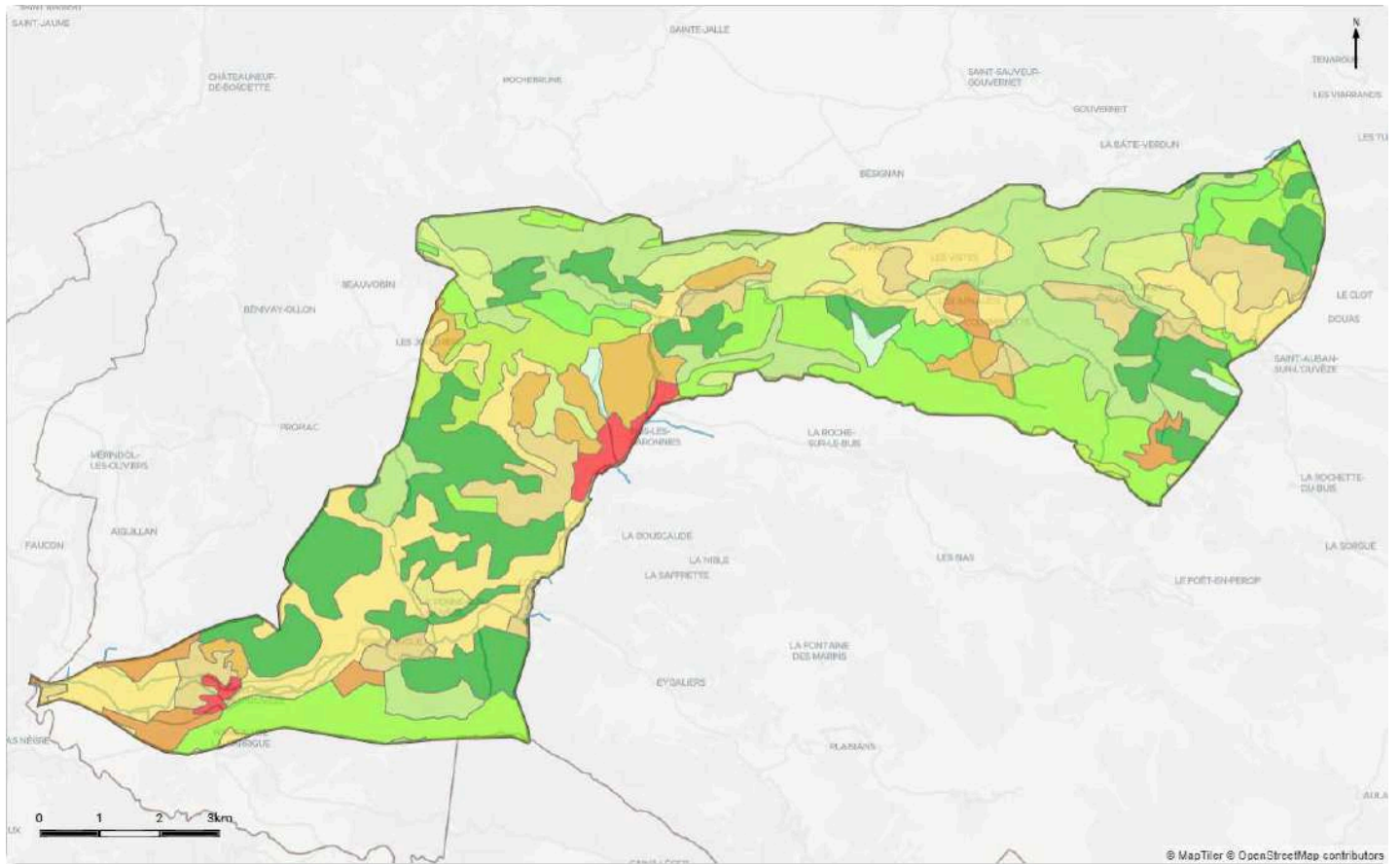
L'OUVÈZE ET SES AFFLUENTS, DE SA SOURCE JUSQU'À 1,6 KM DES GORGES D'UBRIEUX

LE MENON ET SES AFFLUENTS

LE RUISSEAU DE DERBOUX ET SES AFFLUENTS, DE L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE RAVIN DU RAÏS À SA CONFLUENCE AVEC L'OUVÈZE

LE TOULOURENC ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LE RAVIN DE BRIANÇON ET LE TORRENT D'ANARY

Occupation du sol:



Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

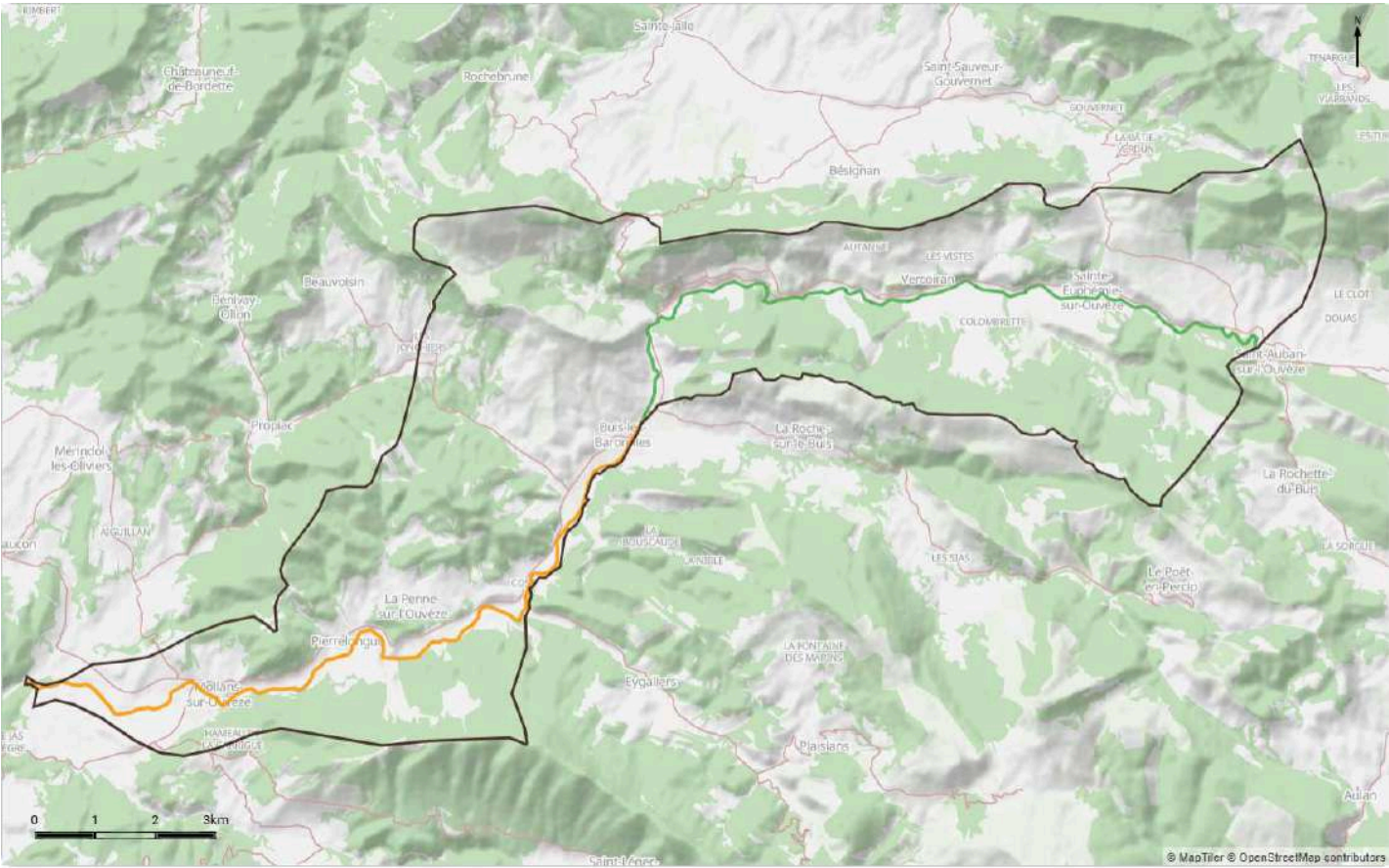
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
 Forêts de conifères
 Forêts de feuillus
 Forêts mélangées
 Oliveraies
- Pelouses et pâturages naturels
 Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
 Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Tissu urbain discontinu
 Vignobles
 Végétation clairsemée
 Végétation sclérophylle

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR2034A	L'Ouveze de sa source au Menon	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR2034B	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR2034B	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR2034B	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR2034B	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR2034B	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR2034B	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole:** Zone à truite et zone à ombre
- Espèce(s) repère:** Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Vandoise
- Espèce(s) cible:** Ecrevisse à pieds blancs, Truite de riviere
- Poissons migrants:** **Aucune espèce renseignée**
- Espèces invasives:** Ecrevisse américaine

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires:** Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Spirlin, Vairon
- Espèces occasionnelles:** Ecrevisse à pieds blancs, Goujon, Ecrevisse américaine, Toxostome, Truite de rivière, Vandoise
- Espèces d'intérêt particulier:** Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau fluviatile, Blageon, Toxostome, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales:** Blageon, Chevaine, Hotu, Loche franche
- Espèces intermédiaires:** Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière, Vairon, Vandoise

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Hotu, Spirlin, Toxostome, Vairon, Vandoise, Ecrevisse à pieds blancs, Truite de riviere

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
09/07/24		Mollans-sur-Ouvèze	Aval pont RD5	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Ecrevisse américaine, Spirlin, Truite arc-en-ciel, Toxostome, Vairon
03/07/24		Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze	Aval gué la Vilette	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
28/07/21		Mollans-sur-Ouvèze	Aval pont RD5	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Spirlin, Toxostome, Vairon
27/07/21		Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze	Aval gué la Vilette	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
13/09/16		Mollans-sur-Ouvèze	Aval pont RD5	Perturbé			Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse américaine, Spirlin, Toxostome, Truite de rivière, Vairon
23/06/16		Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze	Aval gué la Vilette	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA effectue des déversements de poissons surdensitaires sur ce contexte, dont le détail est présenté ci-dessous.

Cours d'eau	AAPPMA	Objectif	Secteur	Lineaire (m)	Especes	Stade	Quantité (nb)	Provenance
Ouvèze	TO	Halieutisme	Gorges Ubrieux Pennes	- 8400	TAC	4	1350	Pisciculture Isle-Sur-Sorgues

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ouvèze

Description:

Comme partout ailleurs, le bassin de l'Ouvèze subit une baisse généralisée des débits et du niveau des nappes, impactant la capacité d'accueil. ce constat est aggravé par des besoins en eau importants (AEP, irrigation). on peut citer la problématique du canal du moulin à Buis-les-Baronnies.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Morphologie

Localisation:

Ouvèze

Description:

L'Ouvèze a subi de profondes modifications physiques sur l'ensemble de son linéaire entraînant une incision généralisée.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Continuité

Localisation:

Ouvèze

Description:

Le cours principal de l'Ouvèze est fortement cloisonné avec la présence d'ouvrages conséquents, alors que le secteur est à enjeu majeur en matière de libre circulation piscicole pour les espèces locales, mais aussi et surtout pour l'espèce Anguille (ZAP).

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-45 : Restaurer la continuité écologique sur l'Ouvèze médiane (4 ouvrages)

Localisation:

Ouvèze médiane

Description:

L'enjeu continuité a été identifié sur l'Ouvèze de l'aval de la confluence avec le Derboux à l'aval de Vercoiran, soit sur un tronçon sur lequel se trouve 4 ouvrages connus qui doivent être traités : - ROE54290 : Pont de la Gardette - ROE53547 : Pont des Platanes - ROE33643 : Seuil de la prise d'eau du Canal du Moulin - ROE54092 : Seuil de la prise d'eau de la micro-centrale d'Ubrieux

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-45 : Régulariser la prise d'eau du canal du Moulin à Buis-les-Baronnies (ROE33643)

Localisation:

Ouvèze médiane

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de cette prise d'eau s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-45 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur l'Ouvèze médiane

Localisation:

Ouvèze médiane

Description:

Sur l'Ouvèze médiane, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: Gestion d'usage

Observations:

Aux vues des contraintes hydrologiques de l'Ouvèze et aux vues de la quasi absence de Truite fario sur ce contexte, il est possible de mettre en place une gestion d'usage sur l'Ouvèze médiane par le déversement de poissons surdensitaires.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée



Rapport du contexte Affluents Ouvèze médiane- 260032

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B3 à B3+



Surface
12458.51 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Photos du contexte:



Auteur(s): FDPPMA26

Localisation: Derboux

Diagnostic en date du 29/08/2025:

Répartition de l'espèce: Morcelée

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3 **Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:****Fortement altérées****Observations:**

Les affluents de l'Ouvèze ne sont pas épargnés par le déficit de capacité d'accueil, induite par une hydrologie défavorable (évolution négative de l'état quantitative des ressources superficielles et souterraines) et des besoins en eau conséquents tous usages confondus. L'hydrologie du Menon et de l'Ayguemarse sont très fortement impactés avec 4 prises d'eau recensées sur le Menon par exemple.

L'aspect physique de ces cours d'eau est également influencé par l'érosion régressive induite par l'Ouvèze qui s'est fortement incisée suite aux modifications anthropiques intervenues par le passé notamment en vue de la protection contre les crues. Ces cours d'eau ont également ponctuellement été rectifiés.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

L'Ouvèze, cours d'eau de plus de 100 km de longueur prend sa source à Somecure, sur la commune de Montauban-sur-l'Ouveze dans la Drôme et conflue avec le Rhône sur la commune de Sorgues (Vaucluse), au Nord d'Avignon. Le profil de l'Ouvèze se différencie d'amont en aval en passant de la zone de la moyenne Montagne des Baronnies à la vaste plaine du Comtat :

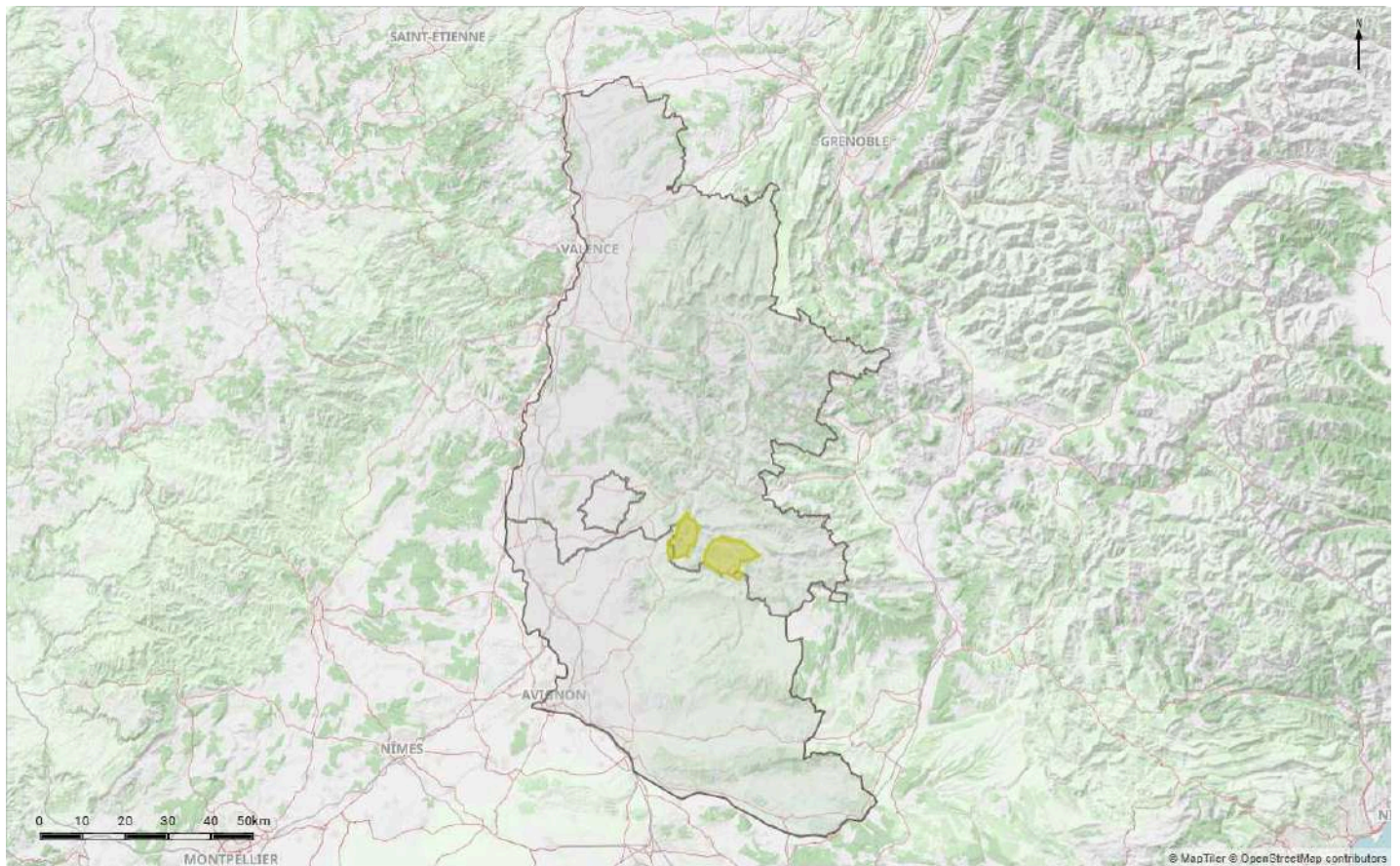
- De sa source à Buis les Baronnies, l'Ouvèze un cours d'eau de montagne avec de fortes pentes
- De Buis les Baronnies à l'aval de Vaison la Romaine, la pente diminue et à partir de Violès-Jonquières, la pente faible induit un lit en tresse quand l'espace de divagation est possible.
- Sur sa partie aval, de Bédarrides à sa confluence, ainsi que dans la traversée des villes, l'Ouvèze est plus ou moins fortement aménagée.

En ce qui concerne ses affluents, il est possible de distinguer les typologies suivantes :

- Des cours d'eau de type torrentiel très encaissés, avec des fortes pentes sur un bassin versant modeste (le Charuis, le Menon, le Derbous).
- Des cours d'eau de type torrentiel à forte énergie, présentant un charriage conséquent qui induit des possibilités de lits en tresses à l'intérieur d'un large lit (le Toulourenc, l'Eyguemarse).

Ce contexte salmonicole regroupe les affluents de l'Ouvèze médiane à savoir pour les principaux : le Menon et le Derbous en rive gauche et l'Ayguemarse en rive droite.

Localisation du contexte:

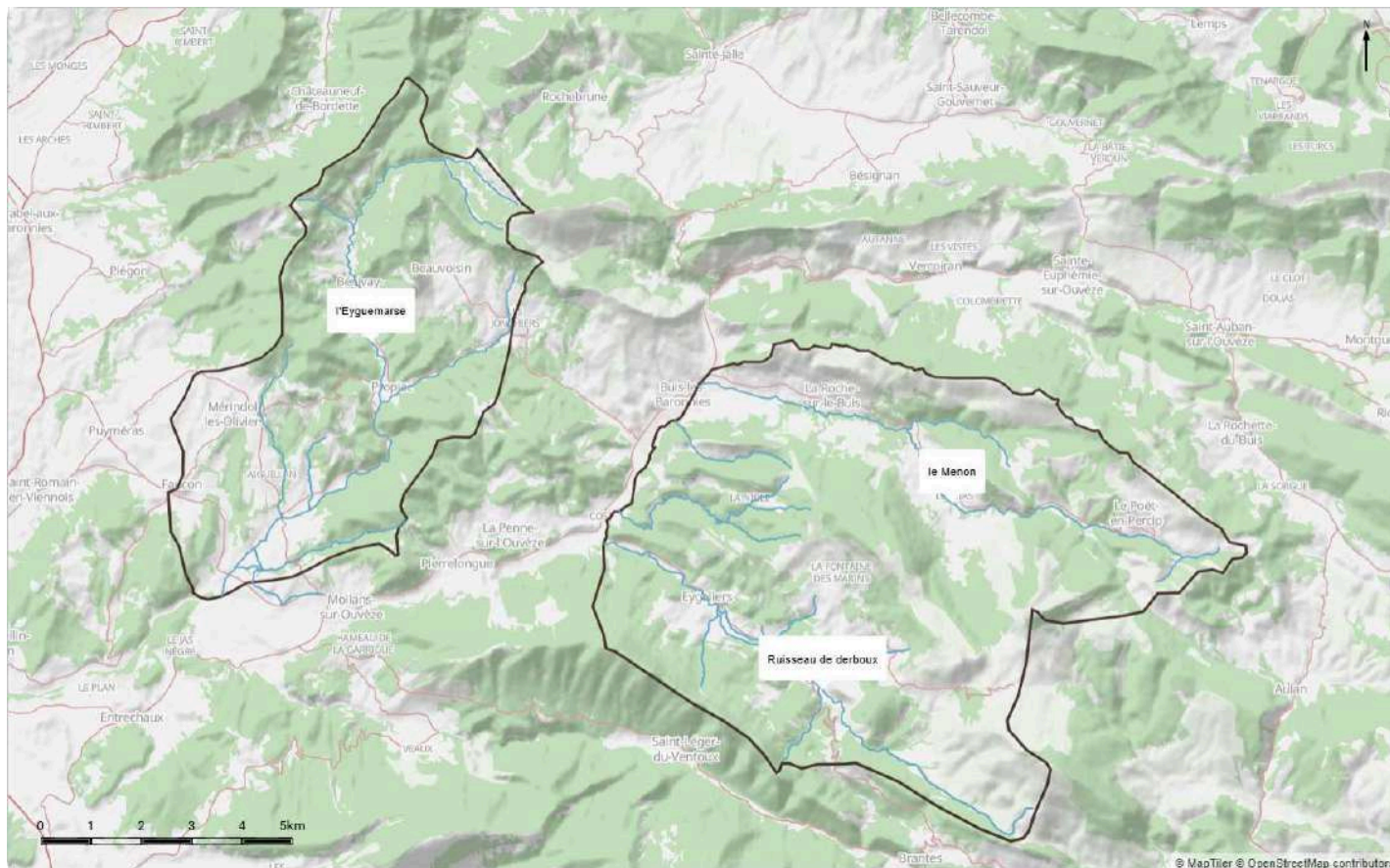


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: l'Eyzemarse (16.457 km), le Menon (13.727 km), Ruisseau de derboux (12.646 km)
- Linéaire dans le contexte: **42.83 km**

Affluents:

- Nom des Affluents: Ravin des Brugières (6.079 km), Ravin de Saint-Bertrand (4.411 km), (2.666 km), Ravin de Chaussène (1.976 km), Ravin des Clots (1.68 km), (1.654 km), Ruisseau de la Rangère (1.516 km), Ruisseau des Jonchiers (4.97 km), Ruisseau de la Riaille (4.202 km), Ravin de Rieu Chaud (3.211 km), l'Alauzon (2.931 km), Ravin du Pas (2.55 km), Ruisseau des Grandes Buisses (2.396 km), Ravin des Achenos (1.907 km), Grand Ravin (1.849 km), Ravin des Plans (1.771 km), Ravin de la Nible (1.138 km), Ruisseau des Treize lances (0.791 km), Ruisseau de Terre de l'Ase (0.031 km)
- Nombre total d'affluents: **19**

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: **90.559 km**

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 1

Catégorie 2

Continuité écologique:L'OUVÈZE À L'AVANT DU MENON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))LE MENON ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))LE RUISSEAU DE DERBOUX ET SES AFFLUENTS(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))LE TOULOURENC ET SES AFFLUENTS EXCEPTÉS LES AFFLUENTS DU TORRENT D'ANARY ET CEUX DU RAVIN DE BRIANÇON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))Natura 2000:Baronnies - gorges de l'Eygues(FR8212019, [Fiche descriptive](#))L'Ouvèze et le Toulourenc(FR9301577, [Fiche descriptive](#))Plagepomi:

L'Ouvèze du Menon au Toulourenc(Anguille, classement: ZAP)

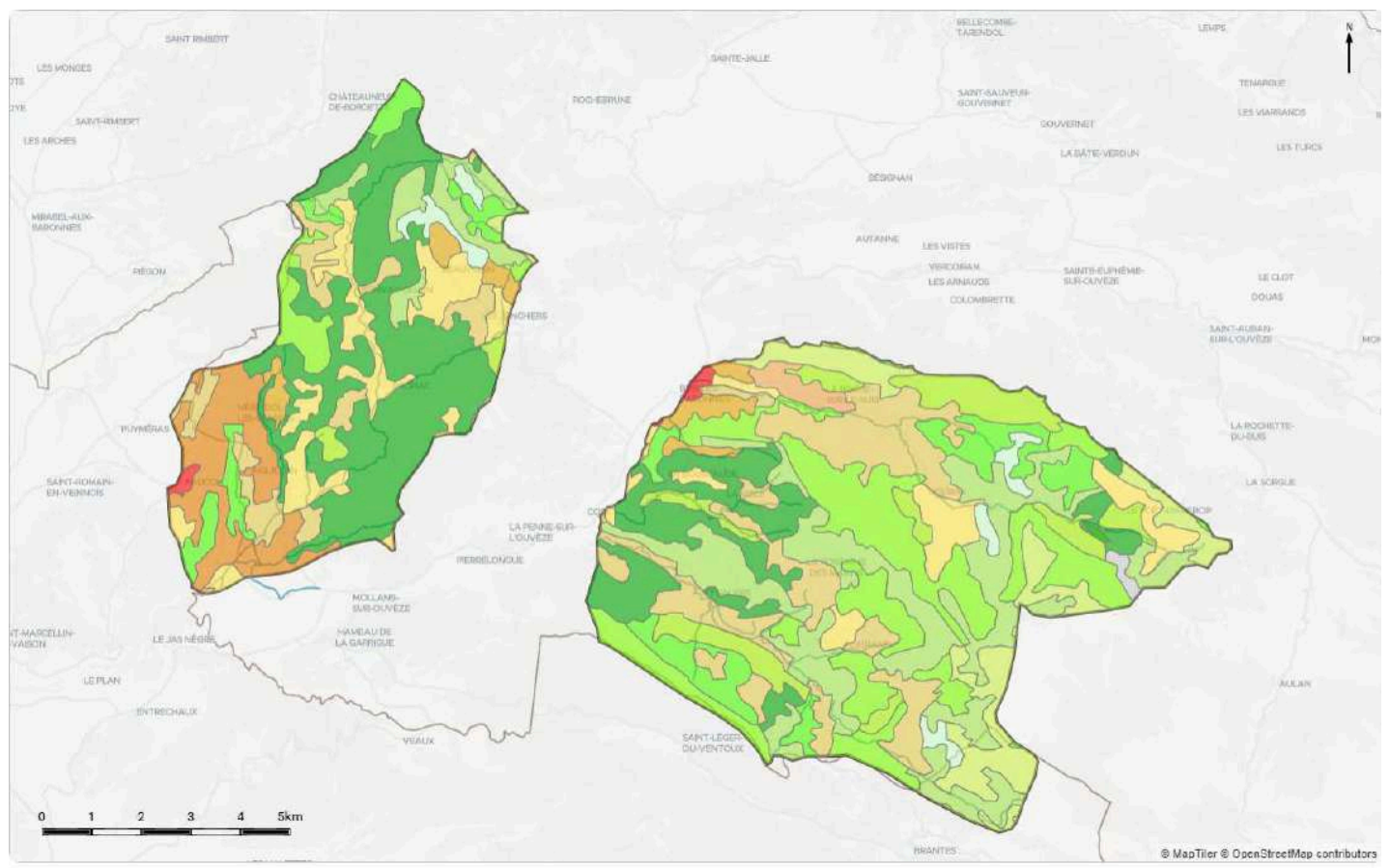
L'Ouvèze du ruisseau de Toulourenc à la Sorgue(Anguille, classement: ZAP)

Le Toulourenc(Anguille, classement: ZAP)

Réservoir(s) biologique(s):

LE MENON ET SES AFFLUENTS

LE RUISSEAU DE DERBOUX ET SES AFFLUENTS, DE L'AMONT DE SA CONFLUENCE AVEC LE RAVIN DU RAÏS À SA CONFLUENCE AVEC L'OUVÈZE

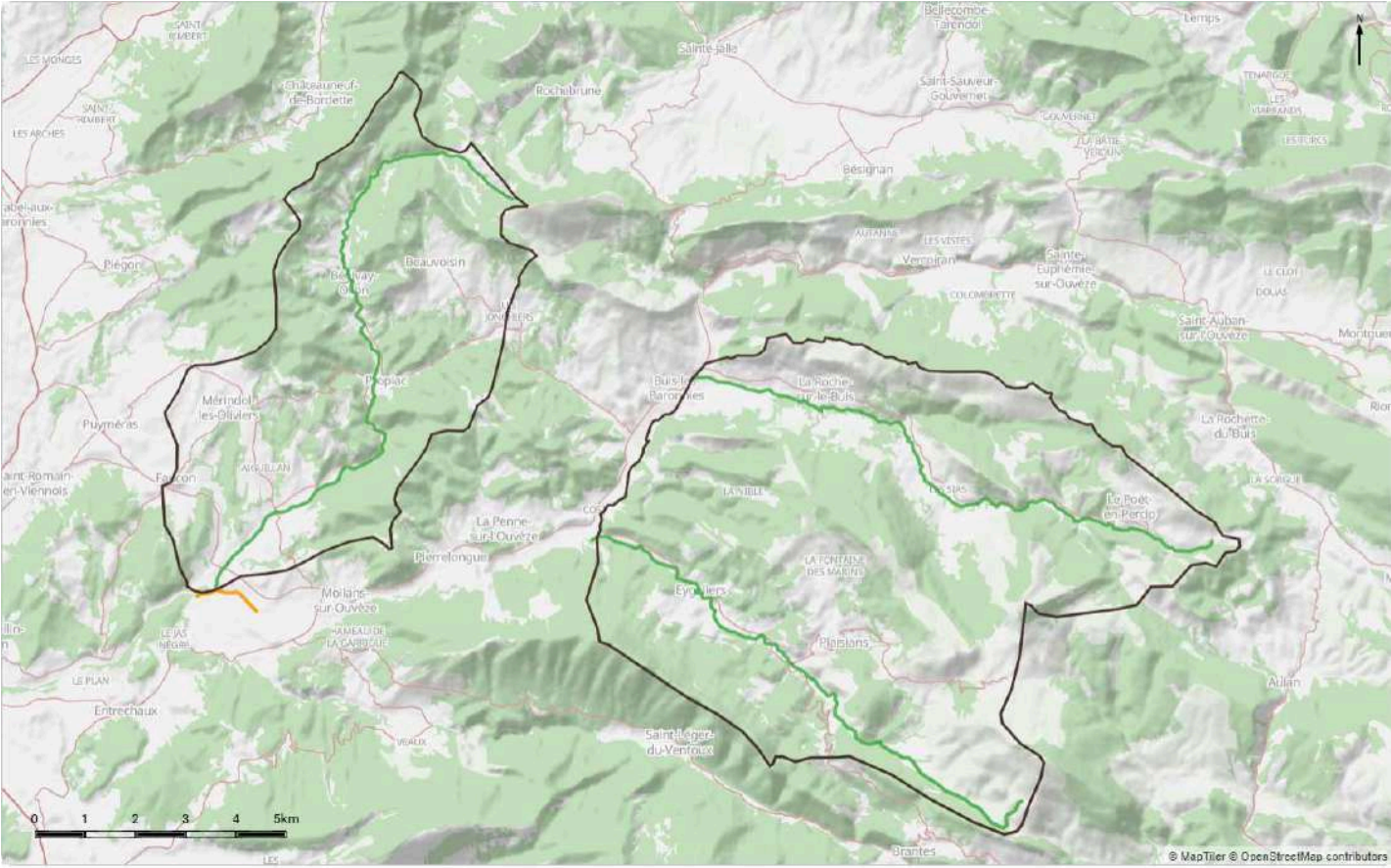
Occupation du sol:Fournisseur: Union européenne – SOE, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)**Légende**

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Oliveraies
- Pelouses et pâturages naturels
- Roches nues
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits
- Vignobles
- Végétation clairsemée
- Végétation sclérophylle

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10939	ruisseau d'aygue marce	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR11318	ruisseau de derboux	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10939	ruisseau d'aygue marce	Bon	Bon	Bon état	2021
FRDR10731	ruisseau le menon	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11318	ruisseau de derboux	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11318	ruisseau de derboux	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR2034B	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Médiocre	Bon	OMS	2027
FRDR2034B	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Médiocre	Bon	OMS	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Barbeau méridional, Chabot
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chabot, Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Barbeau méridional, Blageon
- Espèces d'intérêt particulier: Barbeau méridional, Blageon, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Barbeau méridional, Blageon

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Barbeau méridional, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
23/04/25	L'eyguemarse	Faucon	Pont de la D46	Altéré	FDAAPPMA84	FDAAPPMA-84	Barbeau fluviatile, Blageon, Chevaine, Loche franche, Vairon
04/07/24		Eygaliers	Village	Perturbé			Blageon, Chabot, Truite de rivière
02/07/24		La Roche-sur-le-Buis	Aval les Baties	Perturbé			Barbeau méridional, Truite de rivière
26/07/21		La Roche-sur-le-Buis	Aval les Baties	Perturbé			Truite de rivière
26/07/21		Eygaliers	Village	Perturbé			Blageon, Chabot, Truite de rivière
24/06/16		Eygaliers	Village	Bon			Blageon, Chabot, Truite de rivière
24/06/16		La Roche-sur-le-Buis	Aval les Baties	Bon			Barbeau méridional, Truite de rivière

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

Les AAPPMA pratiquent une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Les affluents de l'Ouvèze souffrent également de la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes constatés ces dernières années, mais ils subissent également des prélèvements conséquents, en particulier le Menon avec pas moins de 4 prises d'eau recensées.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Les affluents de l'Ouvèze ont subi des modifications physiques soit directes, soit en lien avec l'Ouvèze (incision régressive), appauvrissant les habitats déjà naturellement limités.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: H1 : Mettre en place et en application un PTGE

Localisation:

11 BV, 39 contextes piscicoles

Description:

Un PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) est une démarche reposant sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique ou hydrogéologique. Il aboutit à un engagement de l'ensemble des usagers d'un territoire (eau potable, agriculture, industries, navigation, énergie, pêches, usages récréatifs, etc.) permettant d'atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Effet attendu sur les espèces repère:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB)

Effet attendu sur le milieu:

Assurer des débits suffisants notamment en période d'étiage (DMB) pour permettre une meilleure fonctionnalité globale.

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: H2-46 : Dresser un bilan règlementaire des prises d'eau sur le Menon et le Rau d'Alauzon

Localisation:

Menon, Rau d'Alauzon

Description:

Le Menon et son affluent le Rau d'Alauzon comptent plusieurs points de prélèvement pour lesquels les informations disponibles sont très limitées. Un éclaircissement administratif et règlementaire concernant ces prises d'eau (existence légale, débit maximum prélevé, débit réservé, dispositif de franchissement, etc) est donc nécessaire.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Donnée non renseignée

Priorité faible:**Donnée non renseignée****Synthèse des préconisations:**

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:**Gestion globale préconisée: Gestion patrimoniale****Observations:**

Aux vues des contraintes hydrologiques de l'Ouvèze et des résultats de l'étude génétique de 2009 (GENESALM), il est préconisé une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte.

Cas particuliers de gestion:**Donnée non renseignée**



Rapport du contexte Méouge amont- 260019

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel
Très perturbé



Domaine
Salmonicole



Catégorie piscicole
1ère catégorie



Biocénotype
B1+ à B3+



Surface
15465.7 hectares



Espèce repère
Truite de rivière

Diagnostic en date du 29/08/2025:

Répartition de l'espèce: Irrégulière

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 60 à 80% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

Cycle biologique: Accompli difficilement

Présence de deux classes d'âge

Abondance: Limitée

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance ≥ 3

Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:

Altérées

Observations:

Le cas de la Méouge amont est assez particulier : le peuplement piscicole semble s'être fortement dégradé ces dernières années sans véritablement savoir pourquoi. Il convient tout de même de rester prudent car les suivis réalisés sont assez peu fréquents (et les derniers ayant été réalisé en septembre 2022, une des années les plus critiques d'un point de vue hydrologique) et le secteur n'est pas pourvu de station de suivi RCS/ RCO.

D'un point de vue morphologique, la Méouge semble être plutôt fonctionnelle même s'il est observé ponctuellement des faciès assez peu favorables. L'hydrologie paraît être donc le facteur le plus contraignant en matière de capacité d'accueil. En revanche, l'Auzance aval est fortement impactée par le prélèvement du canal de Lachau, car même s'il est encadré règlementairement, les non-respects de débits réservés sont fréquents.

Concernant la continuité écologique, celle-ci pose question : la Méouge et ses affluents semblent ne pas subir d'effet cloisonnement : néanmoins, le recensement des ouvrages (disponible dans GEOBS) ne semble pas être exhaustif.

Synthèse état des lieux et diagnostic:

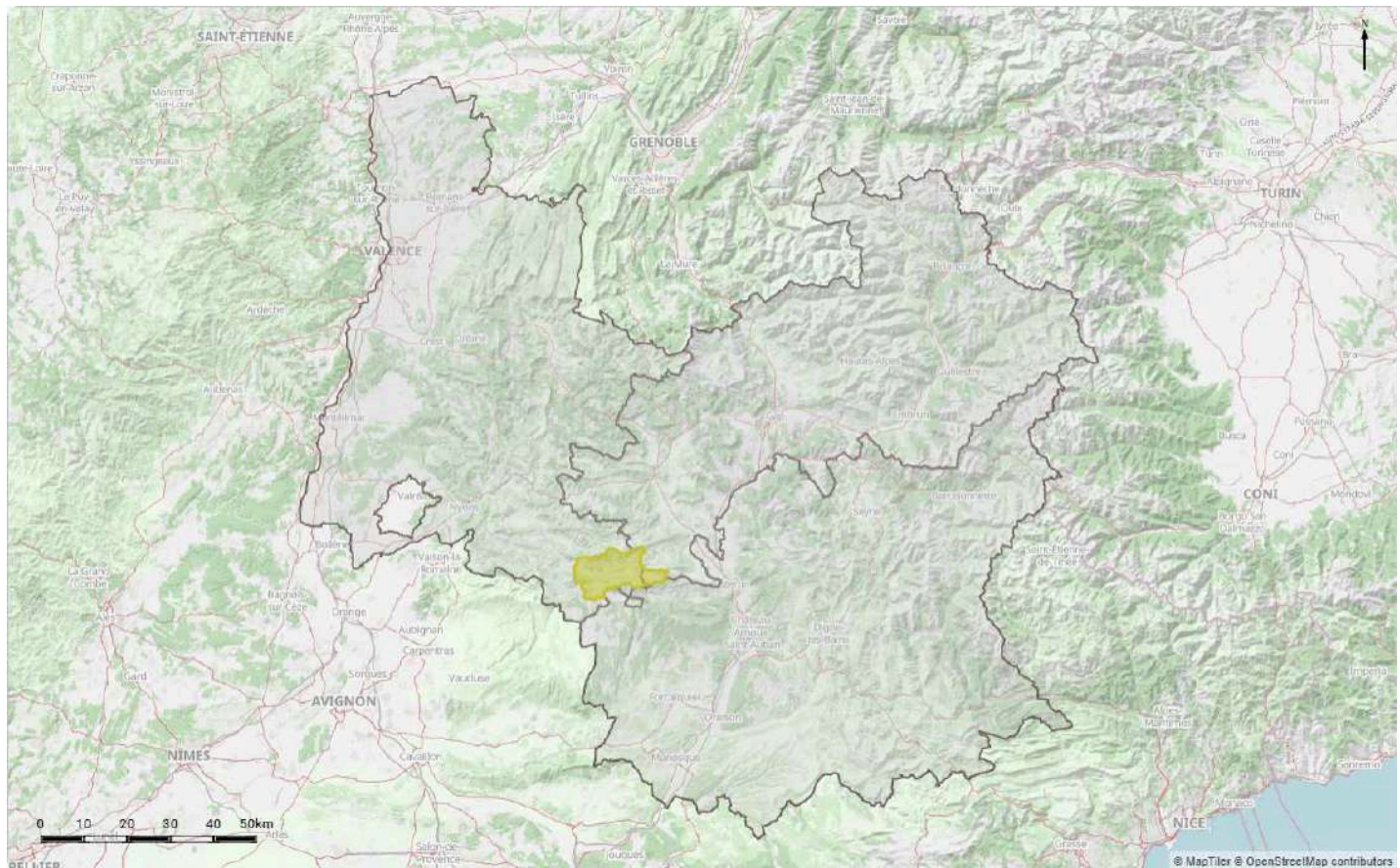
Le bassin de la Méouge se situe à l'extrême Sud-Est du département. D'une longueur totale d'environ 40 km, la méouge prend sa source sur la commune de Baret-de-Lioure dans la Drôme et se jette dans le Buech, à Chateauneuf de Chabre, dans les Hautes-Alpes.

En Drôme, la Méouge possède de nombreux affluents comme :

- Le Lébrières,
- Le Villefranche,
- Le Voluy,
- Le Saulce,
- Le Riançon
- L'Auzance (prend sa source dans les Hautes-Alpes).

Ce contexte salmonicole regroupe la Méouge en amont de la limite départementale et ses affluents.

Localisation du contexte:

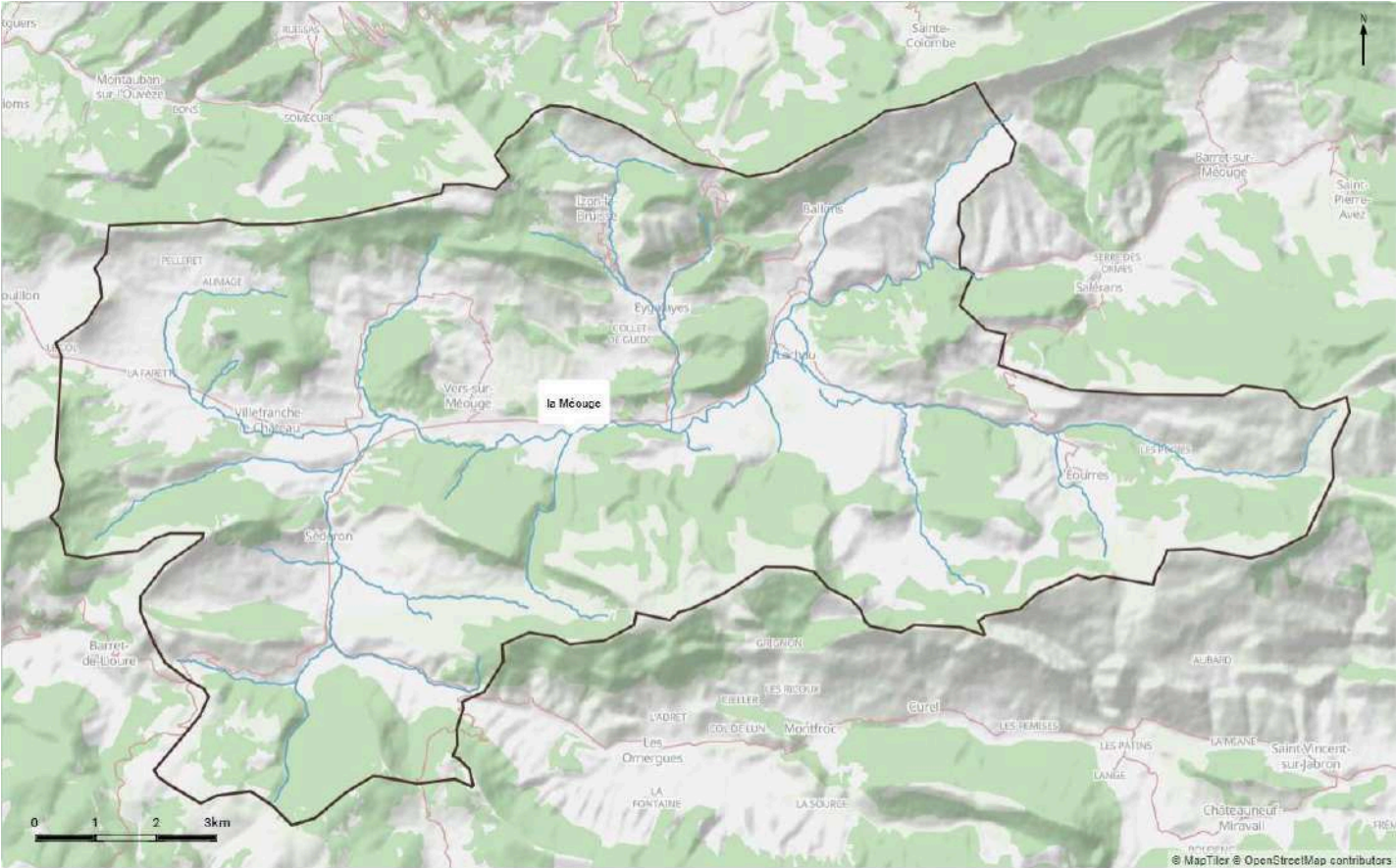


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

— Limites départementales — Contexte piscicole

Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 11/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

Cours d'eau

Hydrographie:

Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Méouge (22.371 km)
- Linéaire dans le contexte: 22.371 km

Affluents:

- Nom des Affluents: Ruisseau de Villefranche (8.215 km), (5.427 km), la Saulce (4.576 km), Ruisseau Malaric (4.309 km), Ruisseau de Grouac (3.709 km), Ruisseau du Défens (3.569 km), Ravin des Lébrières (3.387 km), le Mouessoron (2.685 km), (1.387 km), (1.055 km), (0.745 km), (0.684 km), (0.372 km), (0.342 km), (0.316 km), le Rieu (4.958 km), le Riançon (4.799 km), Ruisseau de Voluy (4.576 km), Ravin de la Buisse (3.186 km), le Gros Ruisseau (2.711 km), Ravin de Touissas (2.255 km), Ravin de Lioron (1.524 km), Ravin des Parties (1.191 km), Ravin de Font Froide (1.146 km)
- Nombre total d'affluents: 24

Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 101.654 km

Réglementation:Catégorie piscicole:

Catégorie 1

Catégorie 2

Continuité écologique:

LA MÉOUGE ET SES AFFLUENTS EN AMONT DU RAVIN DU CHARBONNIER INCLUS, EXCEPTÉ LE RUISSEAU DE VILLEFRANCHE(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE MOUËSSORON(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

LE RUISSEAU DE GROUAC(classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#))

Natura 2000:

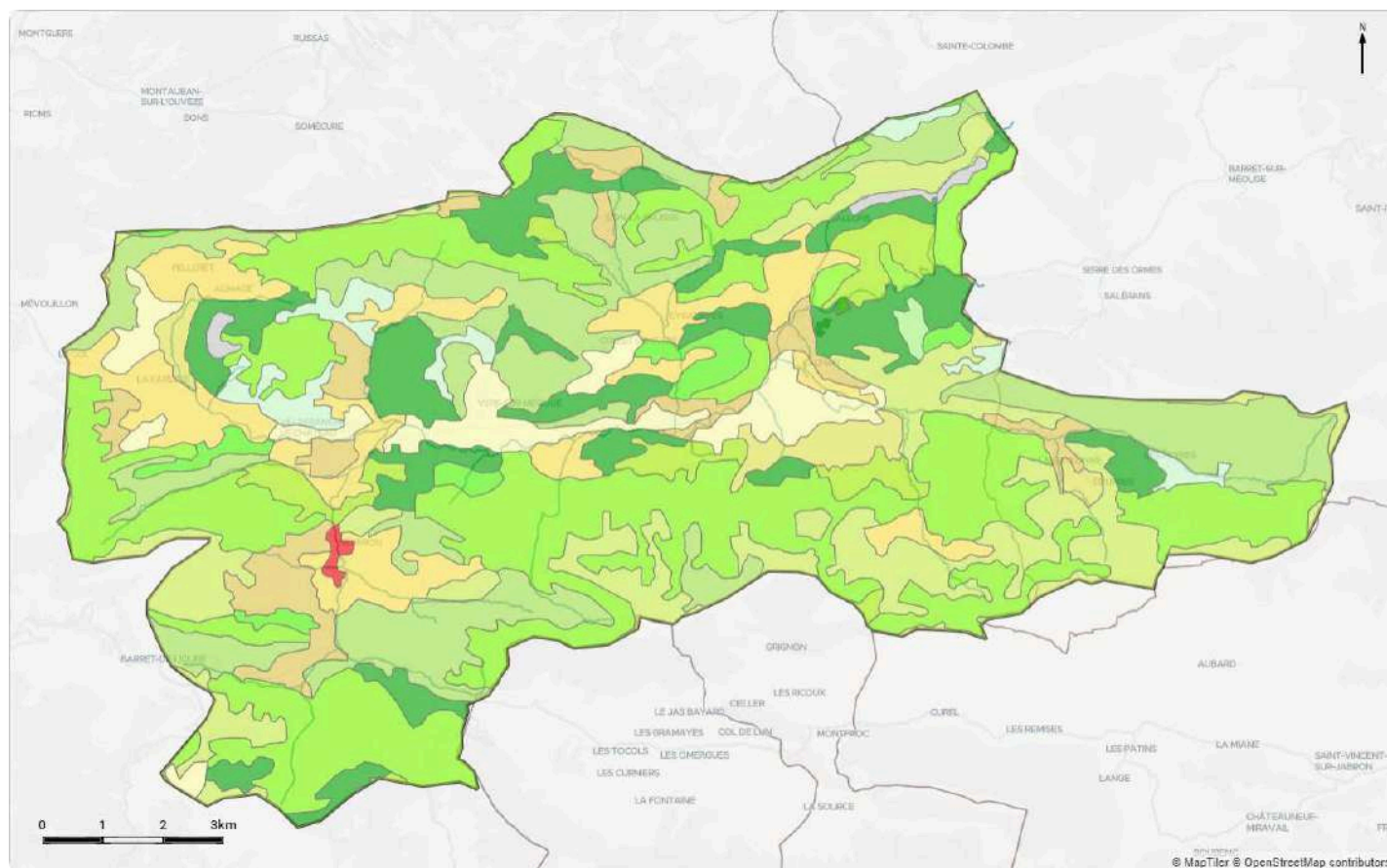
Pelouses, fourrés et forêts de Larran, du Pied du Mulet et de la montagne de Chabre(FR8201694, [Fiche descriptive](#))

Réservoir(s) biologique(s):

LA MÉOUGE ET SES AFFLUENTS NON INCLUS DANS LE RÉFÉRENTIEL MASSE D'EAU DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

SAGE:

Durance

Occupation du sol:

Fournisseur: Union européenne – SOEs, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 12/04/2026 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

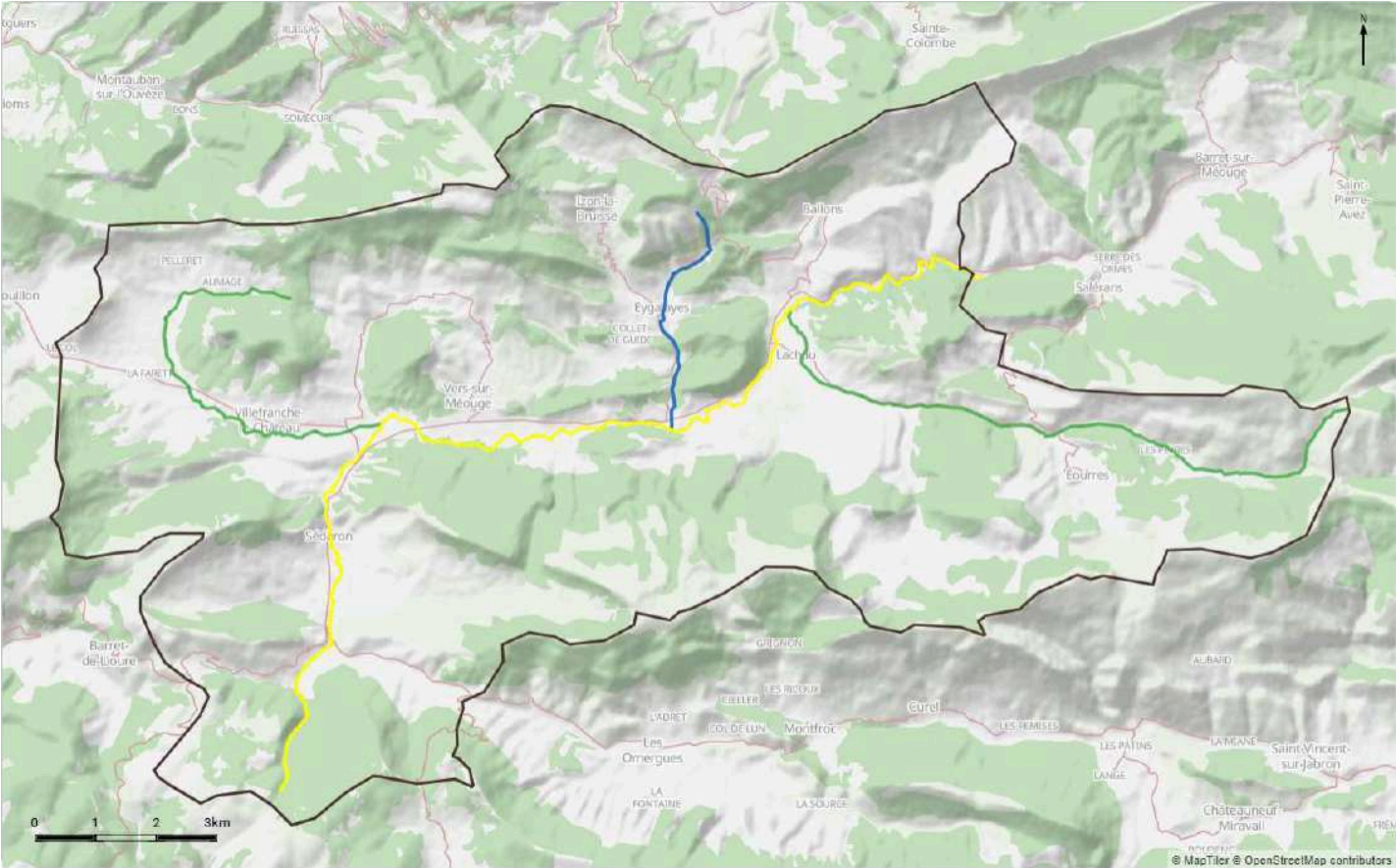
Légende

- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Pelouses et pâturages naturels
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Roches nues
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes cultureux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Végétation clairsemée
- Végétation sclérophylle

Observations:

Aucune observation renseignée sur l'occupation du sol

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 10/04/2026

Etat ou potentiel écologique

Très Bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
FRDR10173	ruisseau le riançon	Très bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11054	ruisseau l'auzance	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR10124	ruisseau de villefranche	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11054	ruisseau l'auzance	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR11054	ruisseau l'auzance	Bon	Bon	Bon état	2015
FRDR282	La Méouge	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR282	La Méouge	Moyen	Bon	Bon état	2027
FRDR282	La Méouge	Moyen	Bon	Bon état	2027

Peuplement piscicole:

Données générales:

- Zonation piscicole: Zone à truite
- Espèce(s) repère: Truite de rivière
- Espèce(s) cible: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot
- Poissons migrants: Aucune espèce renseignée
- Espèces invasives: Aucune espèce renseignée

Peuplement actuel:

- Espèces majoritaires: Chabot, Truite de rivière
- Espèces occasionnelles: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Vairon
- Espèces d'intérêt particulier: Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot, Truite de rivière

Peuplement potentiel:

- Espèces centrales: Chabot, Truite de rivière
- Espèces intermédiaires: Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche

Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

Non renseignée

Espèces remarquables:

Truite de rivière, Ecrevisse à pieds blancs, Barbeau méridional, Chabot

Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
13/09/22		Lachau	Aval la Calandre	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Blageon, Chabot, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
12/09/22		Séderon	La Bazole	Perturbé			Chabot, Truite de rivière
12/09/22		Lachau	Amont confluence Malaric	Perturbé			Ecrevisse à pattes blanches, Barbeau méridional, Blageon, Chabot, Truite de rivière
10/08/17		Lachau	Aval la Calandre	Perturbé			Barbeau méridional, Blageon, Chevaine, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
25/07/17		Lachau	Amont confluence Malaric	Bon			Chabot, Truite de rivière
25/07/17		Eygalayes	Confluence Saulce	Bon			Blageon, Chabot, Loche franche, Truite de rivière, Vairon
12/07/17		Séderon	La Bazole	Bon			Chabot, Truite de rivière
12/07/17		Eygalayes	Le Trieuné	Bon			Chabot, Truite de rivière
07/07/17		Villefranche-le-Château	Pont village	Perturbé			Barbeau méridional, Blageon, Loche franche, Truite de rivière, Vairon

Gestion et halieutisme:

Type de gestion des 5 dernières années:

L'AAPPMA pratique une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte piscicole

Diagnostics et pressions anthropiques:

Pressions principales:

Nature: Continuité

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

Hors mis sur l'Auzance, la Méouge et ses affluents ne semblent pas souffrir de décroissement. Néanmoins, l'inventaire des obstacles ne semble pas complet.

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Pas ou peu d'impact

Nature: Hydrologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

L'hydrologie semble être le facteur limitant principal : elle semble se dégrader nettement ces dernières années (constat réalisé de manière globale) avec la baisse généralisée des débits et du niveau des nappes. L'Auzance quant à elle est impactée par un important prélèvement en gravitaire.

Impact état fonctionnel:

Fort

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Morphologie

Localisation:

Ensemble du contexte

Description:

La Méouge et ses affluents sont ponctuellement déficitaires en habitats, mais on ne note pas de graves dysfonctionnements morphologiques

Impact état fonctionnel:

Modéré

Impact recrutement espèce repère: Pas ou peu d'impact

Impact accueil espèce repère: Modéré

Aucune pression annexe renseignée

Synthèse des actions préconisées:

Priorité absolue:

Intitulé: C1-47 : Réaliser un inventaire des obstacles à l'écoulement sur les affluents de la Méouge

Localisation:

Lébrières, Villefranche, Voluy, Riançon, Saulce

Description:

Hors mis l'Auzance, les affluents de la Méouge nécessitent des investigations de terrain afin de recenser les ouvrages faisant obstacle à l'écoulement. Il semble en effet qu'il y ait des manques sur la base de données GEOBS. L'opération consiste à prospecter intégralement les linéaires des différents cours d'eau afin de recenser les ouvrages présent qui pourraient constituer des points de blocages. Les seuils naturels seront également recensés. En fonction des résultats, un programme de restauration de la continuité écologique, hiérarchisé en fonction du potentiel de chaque cours d'eau pourra ensuite être établi.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H2-47 : Régulariser la prise d'eau du canal de Lachau (ROE60133) sur l'Auzance

Localisation:

Auzance

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et règlementaire de cette prise d'eau s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Intitulé: PG1 : Préserver et gérer durablement les Réservoirs Biologiques

Localisation:

Tous les cours d'eau classés en Réservoir Biologique

Description:

Les réservoirs biologiques sont des portions de cours d'eau ou de milieux aquatiques qui offrent des conditions naturelles favorables à la vie aquatique (zones de reproduction, zones refuges, de grossissement, etc.). Ils soutiennent les populations biologiques, notamment piscicoles, à l'échelle du bassin versant et contribuent au bon état écologique des masses d'eau. Le SDAGE inclut une disposition spécifique (disposition 6A-03) qui reconnaît le rôle essentiel des réservoirs biologiques dans le maintien de la biodiversité aquatique et le bon état des milieux aquatiques. L'objectif de cette opération globale est avant tout de préserver ces milieux de toute pression anthropique, quelle que soit sa nature, de réaliser un inventaire complet des pressions qui s'exercent sur ces milieux, et de proposer des opérations concrètes de réduction voire suppression des pressions qui s'y exercent. La priorité sera de conserver un écoulement suffisant en s'assurant de la présence d'un débit minimum biologique (DMB). Les opérations de rempoissonnements sont proscrites sur ces milieux, comme le prévoit le SDAGE.

Effet attendu sur les espèces repère:

Permettre d'assurer le rôle de réservoir biologique, notamment en matière de zone refuge

Effet attendu sur le milieu:

Pérenniser la bonne fonctionnalité du milieu permettant d'assurer les fonctions de réservoir biologique sur le long terme

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF0: S'adapter aux effets du changement climatique (2022-2027)

OF6: Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides (2022-2027)

OF6A: Agir sur la morphologie et le découloisnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: C2-47 : Restaurer la continuité écologique sur l'Auzance aval (ROE62553)

Localisation:

Auzance aval

Description:

L'enjeu continuité a été identifié sur l'Auzon aval, au niveau du village de Lachau sur lequel se trouve un ouvrage qui devra être traité : le ROE62553 (Seuil enrochements liés et blocs libres).

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la libre circulation piscicole

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la continuité écologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Priorité modérée:

Intitulé: M1-47 : Réaliser une restauration morphologique de type R1 sur la Méouge amont

Localisation:

Méouge amont

Description:

Sur la Méouge, il est recommandé de réaliser des interventions légères de type R1. Il s'agit d'aménagements peu intrusifs, qui peuvent s'effacer lors des crues, tels que la création d'épis, de tapis de pieux, la recharge en matériaux, le remaniement de blocs, la pose de souches ou la création d'habitats de sous-berges. Ces interventions se limitent au lit mineur et visent la plus part du temps à rétrécir le lit pour favoriser l'écoulement à l'étiage, créer une diversité d'écoulements, créer un méandrage et reconnecter les sous-berges, afin d'améliorer les habitats et le fonctionnement écologique du cours d'eau tout en conservant sa capacité naturelle d'évolution.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité morphologique de la Méouge

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF6A: Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques (2022-2027)

Intitulé: H3-47 : Régulariser la prise d'eau du canal des Iscles sur le Rau de Lesbrières

Localisation:

Rau de Lesbrières

Description:

Un éclaircissement de la situation administrative et réglementaire de cette prise d'eau s'avère indispensable.

Effet attendu sur les espèces repère:

Améliorer la capacité d'accueil

Effet attendu sur le milieu:

Améliorer la fonctionnalité hydrologique

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

OF7: Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir (2022-2027)

Priorité faible:

Donnée non renseignée

Synthèse des préconisations:

Plusieurs opérations sont préconisées afin de réduire voire supprimer les incidences des perturbations identifiées à savoir : la morphologie, la continuité et l'hydrologie.

Gestion piscicole préconisée:

Gestion globale préconisée: **Gestion patrimoniale**

Observations:

Aux vues des résultats des études génétiques anciennes, il est préconisé une gestion patrimoniale sur l'ensemble du contexte.

Cas particuliers de gestion:

Donnée non renseignée